



AKDITAL

Document de référence relatif à l'exercice 2023

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 24 juin 2024 sous la référence EN/EM/006/2024.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dûment visé par l'AMMC.

Avertissement

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas d'authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations et rectifications.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS.....	5
DEFINITIONS	8
PARTIE I - ATTESTATIONS ET COORDONEES	9
I. Le Président du conseil d'administration	10
II. Les commissaires aux comptes.....	11
III. Le conseiller financier	13
IV. Le responsable de l'information et de la communication financière	15
PARTIE II - PRESENTATION GENERALE D'AKDITAL	16
I. Renseignements à caractère général.....	17
II. Capital social.....	20
III. Endettement	34
IV. Gouvernance de l'émetteur	68
PARTIE III - ACTIVITE D'AKDITAL	81
I. Historique d'Akdital	82
II. Appartenance d'Akdital à un groupe	84
III. Filiales d'Akdital	85
IV. Flux comptables et financiers faisant l'objet de conventions réglementées	170
V. Secteur d'activité du Groupe Akdital	187
VI. Activité du Groupe Akdital.....	209
VII. Approvisionnement	245
VIII. Informations environnementales et sociales	248
IX. Stratégie d'investissement et moyens techniques	280
PARTIE IV - SITUATION FINANCIERE	288
I. Rapports des commissaire aux comptes et de l'auditeur externe	289
II. Principaux indicateurs	304
III. Analyse des comptes annuels.....	306
III.1 Analyse des comptes sociaux annuels.....	306
III.2 Analyse des comptes consolidés annuels	332
IV. Indicateurs trimestriels	376

PARTIE V – PERSPECTIVES	377
I. Perspectives de développement du marché de santé au Maroc	378
II. Orientations stratégiques du Groupe Akdital	379
PARTIE VI - FACTEURS DE RISQUE	386
PARTIE VII – FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	392
PARTIE VII - ANNEXES	396

ABREVIATIONS

10k habitants	10.000 habitants
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGM	Assemblée Générale Mixte
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
AMO	Assurance Maladie Obligatoire
BAF	Bureau d'admission et de facturation
BEFA	Bail en Etat Futur d'Achèvement
BFO Partners	Holding familiale du groupe Bouzoubaa
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
BVC	Bourse des Valeurs de Casablanca
CAC	Commissaire aux Comptes
CBB	Clinique du Bien-être Bouskoura
CCA	Compte Courant Associés
CCAB	Clinique de Casablanca Ain Borja
CHP	Centre Hospitalier Psychiatrique
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CID	Clinique Internationale de Dakhla
CIE	Clinique Internationale d'Errachidia
CII	Clinique Internationale d'Inzegane
CIK	Clinique Internationale de Khouribga
CIM	Clinique Internationale de Mohammedia
CIMO	Clinique Internationale de Mogador Essaouira
CIOA	Centre International d'Oncologie d'Agadir
CIOB	Centre International d'Oncologie de Benguerir
CIOBT	Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger
CIOC	Centre International d'Oncologie de Casablanca
CIOF	Centre International d'Oncologie de Fès
CIOJ	Centre International d'Oncologie d'El Jadida
CIOK	Centre International d'Oncologie de Kenitra
CIOM	Centre International d'Oncologie de Meknès
CIOO	Centre International d'Oncologie de Oujda
CIOR	Centre International d'Oncologie de Rabat
CIT	Clinique Internationale de Taroudante
CJO	Clinique Jerrada Oasis
CMCL	Clinique Médico-Chirurgicale Longchamp ou Clinique Longchamp de Casablanca
CMT	Crédit Moyen Terme
CNOPS	Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
COPS	Centre d'Oncologie Privé de Salé
CPSM	Clinique Panorama Sidi Maarouf
CSSF	Clinique de Spécialités de Safi
ECG	Electrocardiogramme
EPI	Equipement de Protection Individuelle
EUR	Euro (€)

FDR	Fonds De Roulement
GAS	Groupement d'Actionnaires Stables
HACCP	Hazard Analysis Critical Control Point
HIA	Hôpital International d'Agadir
HIM	Hôpital International Ibn Nafis de Marrakech
HPBM	Hôpital Privé de Beni Mellal
HPC	Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa
HPE	Hôpital Privé d'El Jadida
HPF	Hôpital Privé de Fès
HPG	Hôpital Privé Guelmim
HPK	Hôpital Privé International de Kenitra
HPM	Hôpital Privé Meknès
HPN	Hôpital Privé Nador
HPO	Hôpital Privé Oujda
HPR	Hôpital Privé Ibn Yassine de Rabat
HPS	Hôpital Privé de Salé
HPT	Hôpital Privé de Tanger
HPTE	Hôpital Privé de Tétouan
HSE	Hygiène Sécurité Environnement
HSO	Health Standards Organization
HT	Hors Taxes
IPO	Initial Public Offering
IRM	Imagerie par Résonance Magnétique
IS	Impôt sur les Sociétés
IT	Information Technology (Technologie de l'Information)
KEUR	Millier(s) d'Euro
KMAD	Millier(s) de Dirhams marocains
KUSD	Millier(s) de Dollars américains
MAD	Dirham(s) marocain
MCP	Mediterrania Capital Partners
MdEUR	Milliard(s) d'euros
MdMAD	Milliard(s) de Dirhams marocains
MdUSD	Milliard(s) de Dollars américains
MEUR	Million(s) d'euros
MIMO	Multiple inputs multiple outputs
MMAD	Million(s) de Dirhams marocains
MT / MNT	Maladies Transmissibles / Maladies Non Transmissibles
MUSD	Million(s) de Dollars américains
OCT	Optical Coherence Tomography
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OPH	Ophtalmologie
ORL	Oto-Rhino-Laryngologiste
PEC	Pris(e) en charge
PF	Comptes-pro forma au 31/12/2021 et au 30/06/2021
PIB	Produit Intérieur Brut
QHSE	Qualité Hygiène Sécurité Environnement
R.Poly.R.CCV	Réanimation Polyvalente et Réanimation de chirurgie cardiovasculaire
RAMED	Régime d'Assistance Médicale

RH	Ressources Humaines
RNN-R.Poly.R.CCV	Réanimation Néonatale, Réanimation Polyvalente et Réanimation de chirurgie cardiovasculaire
RQHSE	Responsable Qualité Hygiène Sécurité Environnement
S1 2021	1 ^{er} semestre 2021
S1 2022	1 ^{er} semestre 2022
SA	Société Anonyme
SARL	Société A Responsabilité Limitée
SFI	Société Financière Internationale
SGES	Système de Gestion Environnementale et Sociale
SST	Santé et Sécurité au Travail
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TRC	Tous Risques Chantier
TSC	Taxe sur les Services Communaux
USD	Dollar(s) américain (US\$)
USI	Unités de Soins Intensifs
YTD	Year to date

DEFINITIONS

Emetteur / Société	Désigne la société Akdital
Groupe	Désigne le groupe Akdital
AMO	L'AMO est un régime de sécurité sociale géré par la CNSS institué en 2002 par la loi 65.00 portant code de la couverture médicale et en vigueur depuis le 18 août 2005.
Equipe médicale	Désigne l'ensemble des médecins ayant intervenu dans un ou plusieurs établissements du Groupe Akdital sur une période d'un an
Maladies MT/MNT	Désigne les Maladies Transmissibles (MT) et les Maladies Non Transmissibles (MNT)
Ayant droit à l'assurance maladie	Désigne la personne, autre que l'assuré, bénéficiant des prestations versées par les différents organismes de sécurité sociale ou d'assurance. Les ayants droit sont en général le conjoint et les enfants de l'assuré.
Adhérent à l'assurance maladie	Désigne le souscripteur à un régime de sécurité sociale ou d'assurance maladie
Membres du GAS	Il s'agit de Rochdi Talib, Fatima Akdim, Ahmed Akdim, Brahim Akdim, Jaouad Zakaria et Mohamed El Mrini
Norme de performance 2 du référentiel IFC	Désigne la norme relative à la main d'œuvre et conditions de travail du référentiel IFC « Normes de performance en matière de durabilité environnementale et sociale »
Opco	Désigne les sociétés d'exploitation des établissements de santé
Opération / Augmentation de Capital	Désigne l'augmentation de capital d'Akdital en numéraire, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 juin 2024 et autorisée par le Conseil d'Administration du 21 juin 2024, pour un montant de 999 999 790 de dirhams, prime d'émission incluse, à travers l'émission de 1 492 537 actions nouvelles
Patients couverts	Patients couverts par les organismes de prise en charge (CNOPS, CNSS, CMIM, Assurances, etc.), totalement (<i>tiers payant</i>) ou partiellement (le reliquat étant à prendre en charge par le patient et usuellement désigné <i>ticket modérateur</i>). La part couverte du montant total facturé est payée directement par les organismes de prise en charge
Patients payants	Patients redevables (eux-mêmes) aux établissements de santé du montant facturé total (pour les patients non couverts) ou partiel (<i>ticket modérateur</i>), selon leur niveau de couverture. Les patients payants devraient payer le montant dû à l'établissement le jour de l'établissement de la facture, ou après la constitution d'un dossier de demande de remboursement et sa soumission à l'organisme de prise en charge
Propco	Désigne les sociétés détenant les murs et/ou le matériel d'un établissement de santé
Stents	Un stent est un dispositif, le plus souvent métallique, maillé et tubulaire, glissé dans une cavité naturelle humaine pour la maintenir ouverte. Il s'agit donc, le plus souvent, d'un support artériel.
Clinique de Spécialité	Désigne une clinique multidisciplinaire intégrant également un service Oncologie (Chimiothérapie et Radiothérapie) d'une capacité totale de 100 lits
Qmentum	Les normes du programme Qmentum permettent aux organismes de soins de santé d'intégrer facilement les démarches d'agrément et d'amélioration de la qualité.

PARTIE I - ATTESTATIONS ET COORDONEES

I. Le Président du conseil d'administration

I.1 Identité

Dénomination ou raison sociale	AKDITAL
Représentant légal	M. Rochdi Talib
Fonction	Président du Conseil d'Administration
Adresse	246 route de l'Oasis, Casablanca
Numéro de téléphone	+ 212 5 22 23 14 14
Adresse électronique	r.talib@akdital.ma

I.2 Attestation du Président du conseil d'administration sur le document de référence relatif à l'exercice 2023

Le Président du conseil d'administration atteste que les données du présent document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Akdital. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Rochdi Talib

AKDITAL

Président du conseil d'administration

II. Les commissaires aux comptes

II.1 Identité

Dénomination et raison sociale	Mazars Audit & Conseil	Omnipact
Qualité	Commissaire aux Comptes	Commissaire aux Comptes
Représentant légal	Adnane Loukili	Youssef Bouabidi
Les CAC / auditeurs externes ayant audité les comptes d'Akdital	Adnane Loukili	Youssef Bouabidi
Fonction	Associé	Associé
Adresse	101, Boulevard Abdelmoumen Casablanca	165, Boulevard Abdelmoumen Casablanca
Numéro de téléphone	05 22 42 34 23	05 22 20 18 46
Numéro de fax	05 22 42 34 00	05 22 20 18 48
Adresse électronique	Adnane.Loukili@mazars.ma	youssefbouabidi@omnipact.ma
Nature des comptes sous revue (avant cotation)	Comptes sociaux et consolidés	n.a
Nature des comptes sous revue (après cotation)	Comptes sociaux et consolidés	Comptes sociaux et consolidés
Premier exercice soumis au contrôle	1 ^{er} janvier 2020 ¹	1 ^{er} janvier 2022
Date de 1 ^{ère} nomination / renouvellement des commissaires aux comptes	AGO du 13 juin 2024	AGO du 16 novembre 2022
Date d'expiration du mandat	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024

¹ L'exercice 2020 soumis au contrôle de Mazars Audit & Conseil concerne uniquement les comptes consolidés. Le premier exercice social soumis à Mazars Audit & Conseil est 2021.

II.2 Attestation de concordance des Commissaires aux Comptes sur les informations comptables et financières contenues dans le document de référence relatif à l'exercice 2023

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- les états de synthèse annuels sociaux et consolidés pro forma tels qu'audités par Mazars au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités par Mazars au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021, et par Mazars et Omnipact au titre des exercices clos au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023 ;
- les états de synthèse annuels consolidés tels qu'audités par Mazars au titre de l'exercices clos au 31 décembre 2021, et par Mazars et Omnipact au titre des exercices clos au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence, avec les états de synthèse précités.

Adnane LOUKILI

MAZARS

Associé

Youssef BOUABIDI

Omnipact

Associé

III. Le conseiller financier

III.1 Identité

Dénomination ou raison sociale	CFG Finance
Représentant légal	Lotfi Lazrek
Fonction	Directeur Exécutif
Adresse	5-7, rue Ibnou Toufail, Casablanca
Numéro de téléphone	+212 5 22 92 27 50
Numéro de fax	+212 5 22 23 66 88
Adresse électronique	l.lazreklotfi@cfgbank.com

III.2 Objet : Attestation du conseiller financier sur le document de référence relatif à l'exercice 2023

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient. Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier du groupe Akdital à travers :

- les commentaires, analyses et statistiques fournis par le management d'Akdital et recueillis lors des *due diligences* effectuées auprès de celui-ci ;
- l'analyse des comptes annuels sociaux et consolidés en normes comptables marocaines d'Akdital relatifs aux exercices 2021, 2022 et 2023 ;
- l'analyse des comptes annuels consolidés pro forma relatifs à l'exercice 2021 ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés pro forma d'Akdital pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- l'analyse des comptes annuels sociaux des filiales d'Akdital relatifs aux exercices 2021, 2022 et 2023 ;
- les rapports généraux des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux d'Akdital pour les exercices clos aux 31 décembre 2021, 2022 et 2023 ;
- le rapport de l'auditeur externe sur les comptes consolidés d'Akdital pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;
- le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés d'Akdital pour les exercices clos au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2023 ;
- le rapport spécial des commissaires aux comptes pour les exercices clos aux 31 décembre 2021, 2022 et 2023 ;
- les rapports de gestion d'Akdital relatifs aux exercices 2021, 2022 et 2023 ;
- les procès-verbaux des conseils d'administration, assemblées générales ordinaires, extraordinaires et mixtes relatifs aux exercices 2021, 2022, 2023 et au titre de l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement ;

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière les résultats et les perspectives d'Akdital. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Il n'existe aucune relation financière ni commerciale entre CFG Finance et le groupe Akdital hormis (i) le mandat de conseil qui les lie et (ii) les lignes de crédits bancaires contractées par Akdital et ses filiales dans le cadre de leurs activités courantes auprès de CFG Bank.

Compte tenu de tout ce qui précède, nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Lotfi Lazrek

CFG Finance

Directeur Exécutif

IV. Le responsable de l'information et de la communication financière

Prénom et nom	Ilyas El Harti
Fonction	Directeur Général Adjoint
Adresse	246 route de l'Oasis
Numéro de téléphone	0522 23 14 14
Adresse électronique	i.elharti@akdital.ma

PARTIE II - PRESENTATION GENERALE D'AKDITAL

I. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	AKDITAL ¹
Siège Social	246 Route de l'Oasis, Casablanca ²
Téléphone	+212 (0) 5 22 23 14 14
Site Web	https://akdital.ma/
Forme juridique ³	Société Anonyme à conseil d'administration
Date de constitution	19 août 2016
Durée de vie	99 ans
Numéro et lieu d'inscription au registre de commerce	357999, Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social	Selon l'article 3 des statuts d'Akdital, la Société a pour objet : • La création ou la prise de participation dans le capital de toute société quel qu'en soit l'objet et la forme juridique, tant au Maroc qu'à l'étranger, en vue d'en prendre le contrôle, d'en influencer la prise de décision ou simplement d'effectuer un placement financier ; • Le conseil et plus précisément l'offre de services, support, assistance et expertise, sous quelque forme que ce soit, dans les domaines réglementaires et juridiques, du management, de la stratégie opérationnelle et organisationnelle ; • L'acquisition de tout terrain en vue de sa construction ou tout immeuble en vue de son affectation aux besoins de l'entreprise ou de ses filiales ; • L'acquisition, la représentation, l'importation ou l'exportation de tout matériel, équipement, marchandises, produits consommables de toutes nature etc. en vue de leur exploitation ou leur revente ; • La réalisation de toute étude, documentation, analyse, recherche, formation, se rapportant à son activité ou ses activités annexes. Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un des objets ci-dessus désignés ou susceptibles de favoriser le développement de la Société.
Capital social au 31 décembre 2023	126 666 700 MAD, composé de 12 666 670 actions d'une valeur nominale de 10 MAD
Documents juridiques	Les documents juridiques de la Société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la Société.
Textes législatifs et réglementaires applicables à Akdital	De par sa forme juridique, la Société est régie par la loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n°81-99, 23-01, 20-05, 78-12, 20-19, 19-20 et 96-21. De par son activité, Akdital est régie par le droit marocain et notamment les principaux textes suivants régissant l'activité médicale des filiales d'Akdital exploitant des cliniques : • Dahir n° 1-15-26 du 29 rabii 11 1436 (19 février 2015) portant promulgation de la loi n° 131-13 relative à l'exercice de la médecine tel que modifié par le BO N°6384 du 20 chaoual 1436 (06 août 2015) ; • Dahir N°1-13-16 du 1^{er} jourmada I 1434 (13 mars 2013) portant promulgation de la loi 08-12 relative à l'Ordre national des médecins ;

¹ L'AGM du 30.05.2022 a décidé de modifier la dénomination sociale de la Société et d'adopter la dénomination suivante : « AKDITAL ». Antérieurement, la dénomination sociale de la Société était « AKDITAL HOLDING ».

² L'AGM du 30.05.2022 a décidé de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante : Casablanca, 246 Route de l'Oasis. Antérieurement, le siège social de la Société était situé à : Casablanca, Green Office 19 et 20, Beau Séjour, Angle route d'Al Jadida et boulevard Abderrahim Bouabid, 2^{ème} étage.

³ Akdital a été transformée en société anonyme le 28/09/2018

- Dahir n° 1-22-77 du 14 jourmada 1444 (9 décembre 2022) portant promulgation de la loi - cadre n° 06-22 relative au système national de santé
- Dahir n° 1-06-151 du 30 chaoual 1427 (22 novembre 2006) portant promulgation de la loi n° 17-04 portant code du médicament et de la pharmacie ;
- Dahir 1-13-90 du 22 choul 1434 (30 août 2013) portant promulgation de la loi 84-12 relative aux dispositifs médicaux ;
- Dahir n° 1-02-296 du 25 rejeb 1423 (3 octobre 2002) portant promulgation de la loi n°65-00 portant code de la couverture médicale de base tel que modifié par le Dahir n° 1-05-04 du 7 moharrem 1426 (16 février 2005) portant promulgation de la loi n° 01-05, par le Dahir N°1-11-46 du 29 jourmada II 1432 (2 juin 2011) portant promulgation de la loi 19-11 et par le Dahir n° 1-14-141 du 25 chaoual 1435 (22 août 2014) portant promulgation de la loi n° 120-13 ;
- Décret N°2-15-447 du 6 jourmada II 1437 (16 mars 2016) pris pour l'application de la loi 131-13 relative à l'exercice de la médecine ;
- Décret n° 2-86-14 du 3 safar 1407 (8 octobre 1986) portant délégation de pouvoirs au Ministre de la Santé publique et fixant les conditions de reconnaissance de la qualité « haut standing » aux cliniques ;
- Décret N° 2-21-225 du 6 Kaada 1442 (17 juin 2021) relatif au code de déontologie de la profession médicale ;
- Décret n°2-18-967 du 20 décembre 2018 pris pour l'application de l'article 37 de la loi 08-12 relative à l'ordre des médecins ;
- Décret n°2-09-139 du 25 jourmada I 1430 (21 mai 2009) relatif à la gestion des déchets médicaux et pharmaceutiques ;
- Arrêté N°1693-00 du 5 chaabane 1421 (2 novembre 2000), tel que modifié et complété par l'Arrêté de la Ministre de la Santé N°1334-09 du 29 jourmada I 1430 (25 mai 2009) fixant les normes techniques des cliniques ;
- Arrêté du Ministre de la Santé n°1961- 06 du 9 rejeb 1427 (4 août2006) portant approbation de la convention nationale conclue entre les organismes gestionnaires de l'assurance maladie obligatoire, les médecins et les établissements de soins du secteur privé ;
- Arrêté du Ministre de la Santé n°177-06 du 26 hija 1426 (27 janvier 2006) fixant la nomenclature générale des actes professionnels ;
- Circulaire du ministère de la Santé Publique du 22 novembre 1996 sur la propreté, l'hygiène des locaux, la gestion et le traitement des déchets des établissements de soins.
- Dahir n° 1-22-77 du 14 jourmada I 1444 (9 décembre 2022) portant promulgation de la loi-cadre n° 06-22 relative au système national de santé.

De son statut de société cotée à la BVC, Akdital est soumise aux dispositions suivantes :

- Dahir n°1-12-55 du 14 safar 1434 (28 décembre 2012) portant promulgation de la loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ;
- Le Dahir portant loi 43-12 relative à l'AMMC ;
- Le Règlement Général de l'AMMC tel qu'approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 2169/16 du 14 juillet 2016 ;
- Les circulaires de l'AMMC en vigueur ;
- Le Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié et complété par la loi n°43-02) ;
- Le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001, et par l'arrêté n°77-05 du 17 mars 2005 ;
- Le Dahir n°1-16-151 du 25 août 2016 portant promulgation de la loi n° 19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ;
- Le Règlement général de la Bourse des Valeurs de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019 ;

	Le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain tel que modifié et complété par la loi n°46-06.
Régime fiscal	La société Akdital est régie par la législation fiscale de droit commun. Elle est assujettie à l'IS. Ses opérations sont soumises à la TVA au taux de 20%.
Tribunal compétent en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca

Source : Akdital

II. Capital social

II.1 Composition du capital

A la date d'enregistrement du présent document de référence, Akdital est dotée d'un capital social de 126 666 700 MAD, composé de 12 666 670 actions d'une valeur nominale de 10 MAD.

II.2 Historique du capital

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du capital social d'Akdital depuis sa création :

Tableau 1: Evolution du capital social d'Akdital

Date	Nature de l'opération	Bénéficiaire de l'opération	Nombre d'actions émises ¹	Prix d'émission ² (MAD)	Valeur nominale (MAD)	Prime d'émission (MAD) ³	Capital social initial (MAD)	Montant de l'opération ⁴ (MAD)	Capital social final (MAD)
19/08/2016	Constitution de la société	Anciens actionnaires ⁵	1 000	100	100	0	-	100 000	100 000
24/03/2017	Augmentation du capital par compensation de créances	Anciens actionnaires	46 500	100	100	0	100 000	4 650 000	4 750 000
	Augmentation du capital par compensation de créances	Jaouad Zakaria	2 500	2 400	100	2 300	4 750 000	250 000	5 000 000
14/09/2017	Augmentation du capital par compensation de créances	Anciens actionnaires	100	100	100	0	5 000 000	10 000	5 010 000
	Augmentation du capital par compensation de créances	Jaouad Zakaria	3 100	2 846	100	2 746	5 010 000	310 000	5 320 000
	Augmentation du capital par compensation de créances	Mohamed El Mrini	2 800	2 846	100	2 746	5 320 000	280 000	5 600 000

¹ A considérer comme « parts sociales » pour les opérations précédant la transformation de la Société en SA le 28/09/2018

² Montants arrondis

³ Montants arrondis

⁴ Montants arrondis

⁵ Anciens actionnaires : Rochdi Talib, Fatima Akdim, Ahmed Akdim et Brahim Akdim

02/09/2019	Augmentation de capital par compensation de créances	Anciens actionnaires Mohamed El Mrini Jaouad Zakaria	39 000	100	100	0	5 600 000	3 900 000	9 500 000
	Augmentation de capital par compensation de créances	Mohamed El Mrini	5 000	1 861	100	1 761	9 500 000	500 000	10 000 000
21/01/2020	Augmentation de capital par apport de titres (CJO et Taliak)	Anciens actionnaires	9 448	1 157	100	1 057	10 000 000	10 932 000	10 944 800
	Augmentation de capital par compensation de créances	Jaouad Zakaria et Mohamed El Mrini	2 362	1 156	100	1 056	10 944 800	2 731 063	11 181 000
24/02/2020	Augmentation de capital par compensation de créances	Tous les actionnaires	624 250	100	100	0	11 181 000	62 425 000	73 606 000
	Augmentation de capital par incorporation de prime d'émission	Tous les actionnaires au prorata du nombre d'actions détenues	63 940	100	100	0	73 606 000	6 394 000	80 000 000
24/03/2020	Augmentation de capital en numéraire	MCIII Al Razi	200 000	1 156	100	1 056	80 000 000	231 250 000	100 000 000
30/09/2022	Augmentation de capital par compensation de créances	MCIII Al Razi	1	18 750 000	100	18 749 900	100 000 000	18 750 000	100 000 100

14/12/2022	Introduction en bourse d'Akdital par (i) augmentation du capital par l'émission de 2 666 660 actions et par (i) la cession de 1 333 400 actions	Tous les souscripteurs éligibles à l'IPO	2 666 660	300	10	290	100 000 100	1 200 018 000	126 666 700
------------	---	--	-----------	-----	----	-----	-------------	---------------	-------------

Source : Akdital

Akdital a été constituée en 2016 sous forme de SARL, au capital de 100 000 MAD.

L'AGE du 24 mars 2017 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4 900 000 MAD afin de le porter de 100 000 MAD à 5 000 000 MAD par compensation de créances certaines, liquides et exigibles par la création de 49 000 parts sociales d'une valeur nominale de 100 MAD chacune, outre une prime d'émission de 2 300 MAD par part sociale pour les 2 500 parts sociales souscrites à titre réductible par M. Jaouad Zakaria.

L'AGE du 14 septembre 2017 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 600 000 MAD afin de le porter de 5 000 000 MAD à 5 600 000 MAD par la création de 6 000 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 100 MAD chacune, outre une prime d'émission de 2 746,43 MAD par part sociale pour les parts souscrites à titre réductible par M. Jaouad Zakaria (2 800¹) et par M. El Mrini (2 800).

Aux termes des décisions de l'AGE du 28 septembre 2018, les associés ont décidé de transformer la société Akdital en Société Anonyme à Conseil d'Administration, sans création d'une nouvelle personnalité morale. Son objet, sa dénomination et sa durée de vie sont restés inchangés.

L'AGE du 26 août 2019 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 4 400 000 MAD afin de le porter de 5 600 000 MAD à 10 000 000 MAD par compensation de créances certaines, liquides et exigibles par la création de 44 000 actions d'une valeur nominale de 100 MAD chacune, outre une prime d'émission de 1 761 MAD par action pour les 5 000 actions souscrites à titre réductible par M. El Mrini

L'AGE du 18 janvier 2020 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 1 181 000 MAD afin de le porter de 10 000 000 MAD à 11 181 000 MAD par la création de 11 810 actions nouvelles de 100 MAD chacune, à souscrire et à libérer de la totalité de la souscription comme suit :

- 864 800 MAD correspondant à la valeur nominale de 8 648 actions nouvelles d'apport à émettre par Akdital assorties d'une prime d'apport de 9 135 200 MAD, en contrepartie d'un apport en nature de 51 000 parts sociales de la société Clinique Jerrada Oasis effectuées à parts égales par M. Rochdi Talib, Mme Fatima Akdim, M. Ahmed Akdim et M. Brahim Akdim ;
- 80 000 MAD correspondant à la valeur nominale de 800 actions nouvelles d'apport à émettre par Akdital assorties d'une prime d'apport de 852 200 MAD, en contrepartie d'un apport en nature de 8 000 parts sociales de la société Taliak (dont les titres ont été évalués selon la méthode de l'Actif Net Réévalué) effectuées à parts égales par M. Rochdi Talib, Mme Fatima Akdim, M. Ahmed Akdim et M. Brahim Akdim ;
- 236 200 MAD par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles vis-à-vis d'Akdital inscrites en comptes courants d'actionnaires, correspondant à 2 362 actions nouvelles à émettre par Akdital, assorties d'une prime d'émission de 2 494 863 MAD, étant précisé que cette partie de l'augmentation de capital est réservée à parts égales à M. Jaouad Zakaria et M. Mohamed El Mrini.

L'AGE du 20 février 2020 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 68 819 000 MAD afin de le porter de 11 181 000 MAD à 80 000 000 MAD, par la création de 688 190 actions nouvelles de 100 MAD chacune comme suit :

- 64 425 000 MAD, par la création de 624 250 actions nouvelles émises au pair, à souscrire et à libérer de la totalité à la souscription, par compensation avec des créances certaines liquides et exigibles vis-à-vis d'Akdital inscrites en comptes courants des actionnaires ;
- 6 394 000 MAD par incorporation de prime d'émission figurant au passif du bilan dans les comptes de capitaux propres d'Akdital, par la création de 63 940 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 MAD chacune, émises au pair et à attribuer gratuitement aux actionnaires à raison de 572 actions nouvelles pour 1 000 actions anciennes, les actionnaires faisant leur affaire des rompus.

L'AGM du 19 mars 2020 a décidé d'augmenter le capital social au profit de MCP, à travers le fonds MC III Al Razi, d'un montant de 20 000 000 MAD afin de le porter de 80 000 000 MAD à 100 000 000 MAD par la création de 200 000 actions nouvelles de 100 MAD. Ainsi, MCP a acquis une participation de 20% du capital social de la Société moyennant un investissement de 250 mMAD qui se décline comme suivant :

- La souscription à une augmentation de capital réservée à MC III Al Razi d'un montant total de 231 250 000 MAD par l'émission de 200 000 actions nouvelles à un prix d'émission de 1 156,25 MAD par action (dont 100 MAD à titre de nominal et 1 056,25 MAD à titre de prime d'émission);

¹ Lors de l'augmentation de capital décidée par l'AG du 14 septembre 2017, Jaouad Zakaria a souscrit à 300 parts sociales à titre irréductible pour 100 MAD chacune (soit une valeur égale à la valeur nominale) et à 2 800 parts sociales à titre réductible pour 2 846,43 MAD chacune (soit une valeur nominale de 100 MAD et une prime d'émission de 2 746,43 MAD).

- Une avance en compte-courant d'actionnaires d'un montant de 18 750 000 MAD à Akdital.

Il est à noter qu'une description synthétique de la prise de participation de MC III AL Razi dans Akdital est présentée au niveau de la section « Protocole d'Investissement » du présent document de référence

L'AGE du 30 septembre 2022 a décidé d'augmenter le capital social au profit de MCIII Al Razi d'un montant de 18 750 000 MAD (prime d'émission incluse) par émission d'une action nouvelle d'une valeur nominale de 100 MAD et d'une prime d'émission de 18.749.900 MAD, et ce en application des accords conclus le 24 mars 2020 entre tous les actionnaires de la Société lors de la prise de participation de MC III Al Razi au sein du capital de la Société.

Le Conseil d'Administration du 17 novembre 2022, faisant usage de la délégation de pouvoirs qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 novembre 2022 :

- a décidé la réalisation de l'augmentation du capital social à hauteur d'un montant de 26 666 600 de dirhams par l'émission de 266 666 actions nouvelles à un prix de souscription par action de 3.000 dirhams (soit 100 dirhams à titre de nominal et 2.900 dirhams à titre de prime d'émission) ;
- a pris acte de la décision ferme et irrévocable de MC III Al Razi et des Membres du GAS cédants de vendre 133 340 actions au prix de 3.000 MAD ;
- a constaté que l'apport total de l'augmentation de capital sera d'un montant de 799 998 000 de dirhams, dont 26 666 600 de dirhams à titre de nominal et 773 331 400 de dirhams à titre de prime d'émission. Le capital social de la Société s'en trouvera porté d'un montant de 100 000 100 de dirhams à un montant de 126 666 700 dirhams.

II.3 Evolution de l'actionariat

L'évolution de l'actionariat d'Akdital sur les cinq derniers exercices se présente comme suit :

Tableau 2 : Evolution de l'actionariat d'Akdital

Actionnaires	2019		2020		2021		2022		2023	
	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote
M. Rochdi Talib	19 990	19,99%	159 989	16,00%	159 989	16,00%	1 599 890	12,63%	1 599 890	12,63%
Mme Fatima Akdim	19 990	19,99%	159 989	16,00%	159 989	16,00%	1 199 870	9,47%	1 199 870	9,47%
M. Ahmed Akdim	19 990	19,99%	159 989	16,00%	159 989	16,00%	1 533 220	12,10%	1 533 220	12,10%
M. Brahim Akdim	19 990	19,99%	159 989	16,00%	159 989	16,00%	1 533 220	12,10%	1 533 220	12,10%
M. Jaouad Zakaria	10 000	10,00%	80 000	8,00%	80 000	8,00%	733 330	5,79%	733 330	5,79%
M. Mohammed El Mrini	10 000	10,00%	80 000	8,00%	80 000	8,00%	733 330	5,79%	733 330	5,79%
Société MC III Al Razi	-	-	199 998	20,00%	199 998	20,00%	1 333 290	10,53%	1 333 290	10,53%
Flottant	-	-	-	-	-	-	4 000 060	31,58%	4 000 060	31,58%
Autres actionnaires	40 ¹	0,04%	46 ²	0,00%	46 ³	0,00%	460 ³	0,00%	460 ⁴	0,00%
Total	100 000	100%	1 000 000	100%	1 000 000	100%	12 666 670	100%	12 666 670	100%

Source : Akdital

¹ Mlle Mouna Talib, Mlle Maria Talib, M. Mehdi Akdim et M. Ayman Akdim détenant chacun 10 actions

² Mlle Mouna Talib, Mlle Maria Talib, M. Mehdi Akdim et M. Ayman Akdim détenant chacun 11 actions et MCH Team Ltd détenant 2 actions

³ Mlle Mouna Talib, Mlle Maria Talib, M. Mehdi Akdim et M. Ayman Akdim détenant chacun 110 actions et MCH Team Ltd détenant 20 actions

Tableau 3 : Actionnariat actuel d'Akdital

Au 31 mai 2024, l'actionnariat d'Akdital se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre de titres et droits de vote	% du capital et des droits de vote
M. Rochdi Talib	1 599 890	12,63%
Mme Fatima Akdim	1 199 870	9,47%
M. Ahmed Akdim	1 533 220	12,10%
M. Brahim Akdim	1 533 220	12,10%
M. Jaouad Zakaria	733 330	5,79%
M. Mohammed El Mrini	733 330	5,79%
Société MC III Al Razi	1 333 290	10,53%
Flottant	4 000 060	31,58%
Autres actionnaires	460 ¹	0,00%
Total	12 666 670	100%

Source : Akdital

Franchissements de seuils de participation

Au 31 mai 2024, il n'y a eu aucun franchissement de seuil.

II.4 Présentation générale des principaux actionnaires d'Akdital

II.4.1.1 Informations relatives à Rochdi Talib

Diplômé de la Faculté de Médecine de Casablanca, Rochdi Talib est médecin anesthésiste réanimateur. Il est ancien interne des hôpitaux de Paris et attaché des hôpitaux de France. Rochdi Talib a également été Directeur de la Clinique Socrate de 1996 à 2009. Visant à offrir aux patients marocains une qualité de soins et d'infrastructure telle que celle des pays développés, il a fondé la Clinique Jerrada Oasis qui est entrée en opération en 2011. Il y a exercé en tant qu'anesthésiste réanimateur, il était également le directeur médical de la clinique et gérant. Depuis 2016, dans le cadre de réalisation de son ambition de groupement de cliniques, il a créé Akdital Holding SARL dont il a été le gérant. Depuis la transformation de la société en SA, Rochdi Talib exerce les fonctions de Président Directeur Général d'Akdital Holding en 2016.

II.4.1.2 Informations relatives à Fatima Akdim

Diplômée d'un doctorat en médecine à la Faculté de Médecine de Casablanca, Fatima Akdim a complété son cursus avec un Diplôme de Spécialisation en Radiodiagnostic et Imagerie Médicale de la Faculté de Médecine René Descartes à Paris.

Entre 1996 et 2017, Fatima Akdim a créé et développé un cabinet privé de radiologie à Casablanca. En 2011, elle devient responsable du service radiologie au sein de CJO. Ses responsabilités seront étendues avec le développement du Groupe Akdital. Fatima Akdim est désormais responsable des services de radiologie de CJO, CCAB, CMCL, Clinique Pédiatrique Atfal, CIOC, HPC et HPE.

II.4.1.3 Informations relatives à Ahmed Akdim

M. Ahmed Akdim a exercé les fonctions de Directeur Général et de gérant de deux sociétés opérant dans le secteur de textile et promotion immobilière entre 1984 à 2011. Il était principalement en charge de conception et la mise en œuvre du plan stratégique de développement de ces sociétés en plus de la supervision des opérations courantes. En 2011, il a rejoint l'équipe dirigeante de la clinique Jerrada Oasis en tant que directeur d'exploitation en charge de la mise en place des processus et des procédures relatives aux volets administratifs et financiers ainsi que la supervision de la trésorerie, comptabilité, facturation, recouvrement et la gestion des ressources humaine. En 2018, il a également occupé les fonctions de directeur d'exploitation de la Clinique CMCL en parallèle de ces fonctions à Jerrada Oasis.

¹ Mlle Mouna Talib, Mlle Maria Talib, M. Mehdi Akdim et M. Ayman Akdim détenant chacun 110 actions et MCH Team Ltd détenant 20 actions

Depuis 2019, Ahmed Akdim est Directeur Général Délégué du Groupe Akdital, en charge de la supervision des affaires administratives, et attaché au PDG dans le cadre du suivi de l'exécution du plan de développement du Groupe.

II.4.1.4 Informations relatives à Brahim Akdim

M. Brahim Akdim a intégré les activités familiales opérant dans l'industrie du textile en 1999, où il a travaillé en tant que trésorier jusqu'à 2011, avant d'être en charge de la trésorerie de la société familiale opérant dans le secteur de la promotion immobilière de 2011 à 2015.

Capitalisant sur ces expériences, M. Brahim Akdim a intégré Akdital en 2015 en tant que directeur de la trésorerie.

II.4.1.5 Informations relatives à Jaouad Zakaria

Diplômé de Médecine Générale à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca, Jaouad Zakaria a complété son cursus par un diplôme de spécialisation en anesthésie réanimation de l'Université Bichât à Paris et un diplôme universitaire de pathologie et de soins d'urgence de l'Université Pitié-Salpêtrière à Paris.

Il a commencé sa carrière en 1991 au Centre Hospitalier d'Arpajon en tant qu'interne. Il est passé par des hôpitaux comme Henri Mondor, Necker, Saint Joseph ou encore l'Institut Gustave Roussy. Ces passages ont été effectués principalement dans les services de réanimation et d'anesthésie.

En octobre 1995, Jaouad Zakaria intègre le Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière en tant que Praticien Attaché en Anesthésie-Réanimation. Il occupera ce poste jusqu'à la fin de l'année 1997 avant de rentrer au Maroc en tant qu'Anesthésiste-Réanimateur. Il passe plus de 15 ans au sein de la Clinique Abdelmoumen entre 2002 et 2018, année où il intègre le Groupe Akdital en tant qu'Anesthésiste-Réanimateur.

II.4.1.6 Informations relatives à Mohammed El Mrini

Membre de la Société Internationale d'Urologie, Mohammed El Mrini est diplômé d'un doctorat de Médecine en 1983. Il a commencé sa carrière en tant qu'interne au sein du CHU Ibn Rochd. Il devient spécialiste en Urologie en 1988, et professeur titulaire à la faculté de médecine de Casablanca en 1995.

En 2002, il prend la direction du service « urologie » au CHU Ibn Rochd jusqu'en 2006, année où il ouvre un centre spécialisé en urologie.

Il intègre le Groupe Akdital en septembre 2017.

II.4.1.7 Informations relatives à Mediterrania Capital Partners

Agréée par l'Autorité Maltaise des Services Financiers, Mediterrania Capital Partners (MCP) est une société de capital-investissement indépendante gérant actuellement deux fonds d'investissement généralistes (MC II et MC III) dédiés au capital développement au Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie et Egypte) et en Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Cameroun et Sénégal).

Depuis sa création en 2012, Mediterrania Capital Partners investit dans les secteurs où la consolidation des acteurs est nécessaire afin de les rendre plus compétitifs dans une économie ouverte. Elle poursuit dans chaque secteur où elle investit une stratégie de *build-up* et de modernisation, aussi bien dans les outils industriels que dans les pratiques de gestion. L'objectif étant de transformer les sociétés du portefeuille en acteurs régionaux et/ou transrégionaux répondant aux standards internationaux en termes de productivité, qualité, rentabilité et responsabilité sociale et environnementale.

L'approche d'investissement adoptée par Mediterrania Capital Partners est basée sur un processus de *due diligence* disciplinée qui mesure les risques et les catalyseurs de la création de valeur. Avec près de 450 millions d'euros sous gestion¹, Mediterrania Capital Partners a réalisé vingt-quatre opérations de capital-investissement en douze années. Le portefeuille est composé de participations, principalement en position minoritaire renforcée, dans des entreprises opérant dans les secteurs les plus dynamiques du continent africain.

¹ Source : Mediterrania Capital Partners

Dénomination	Mediterrania Capital Partners
Siège social	Whitehall Mansions - Level 2, Ta' Xbiex Wharf, Ta' Xbiex XBX 1026, Malta
Fonds propres au 31/12/2023 (MEUR)	0,95
Produits financiers au 31/12/2023 (MEUR)	0,01
Résultat net au 31/12/2023 (MEUR)	0,00
Principaux actionnaires au 31/12/2023	Albert Alsina Gonzales Saâd Bendidi Hatim Ben Ahmed Daniel José Vinas Rodriguez

Source : Mediterrania Capital Partners (Données non auditées)

II.4.1.8 Informations relatives à MC III Al Razi

Dédié à l'investissement dans Akdital, MC III AL-RAZI Ltd est un SPV (Special Purpose Vehicle) basé à Malte qui détient 10,53% du capital social d'Akdital au 31 décembre 2023.

Il convient de noter, au 31 décembre 2023, que MC III AL-RAZI Ltd est détenue par Mediterrania Capital III LP (86%), Mediterrania Capital III (Parallel) LP (11%) et Mediterrania Capital Partners III Spanish Fund (3%), correspondant à des véhicules financiers gérés par Mediterrania Capital Partners et dédiés à différentes typologies d'investisseurs.

Dénomination	MC III Al Razi
Siège social	Whitehall Mansions - Level 2, Ta' Xbiex Wharf, Ta' Xbiex XBX 1026, Malta
Fonds propres au 31/12/2023 (MEUR)	24,00
Produits financiers au 31/12/2023 (MEUR)	0,80
Résultat net au 31/12/2023 (MEUR)	0,10
Actionnariat au 31/12/2023	
Mediterrania Capital Partners III LP	86,0%
Mediterrania Capital Partners (Parallel) LP	11,0%
Mediterrania Capital Partners III Spanish Fund	3,0%
Total	100%

Source : Mediterrania Capital Partners (Données non auditées)

II.5 Capital potentiel d'Akdital

Le Conseil d'Administration d'Akdital, réuni en date du 26 avril 2024, a pris les décisions portant notamment sur :

- Proposition d'autorisation d'une augmentation du capital social à hauteur d'un montant maximum d'un milliard (1.000.000.000) de dirhams à réaliser en une ou plusieurs fois par émission d'actions à un prix de souscription compris dans une fourchette entre 660 dirhams et 690 dirhams par action (prime d'émission incluse), à libérer intégralement en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit du public ;

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 juin 2024, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur la suppression des droits préférentiels de souscription des actionnaires a notamment autorisé :

- l'augmentation du capital social réservée au public à hauteur d'un montant maximum (prime d'émission incluse) de 1.000.000.000 de dirhams
- la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit du public
- la délégation des pouvoirs au Conseil d'Administration afin de fixer les caractéristiques définitives de l'opération.

Le Conseil d'Administration d'Akdital, réuni en date du 21 juin 2024, faisant usage de la délégation de pouvoirs qui lui a été consentie par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 juin 2024 :

- a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 14 925 370 dirhams par émission de 1 492 537 actions à un prix de souscription unitaire de 670 dirhams dont 10 dirhams à titre de nominal et 660 dirhams à titre de prime d'émission, soit un apport global de 999 999 790 dirhams (ci-après l'Augmentation de Capital) ;
- a fixé les modalités et les caractéristiques définitives de réalisation de l'Augmentation du Capital ainsi que les caractéristiques de ladite opération.

L'Opération doit être entièrement souscrite. A défaut, elle sera réputée non avenue en application des dispositions de l'article 188 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée.

II.6 Négociabilité des titres de capital

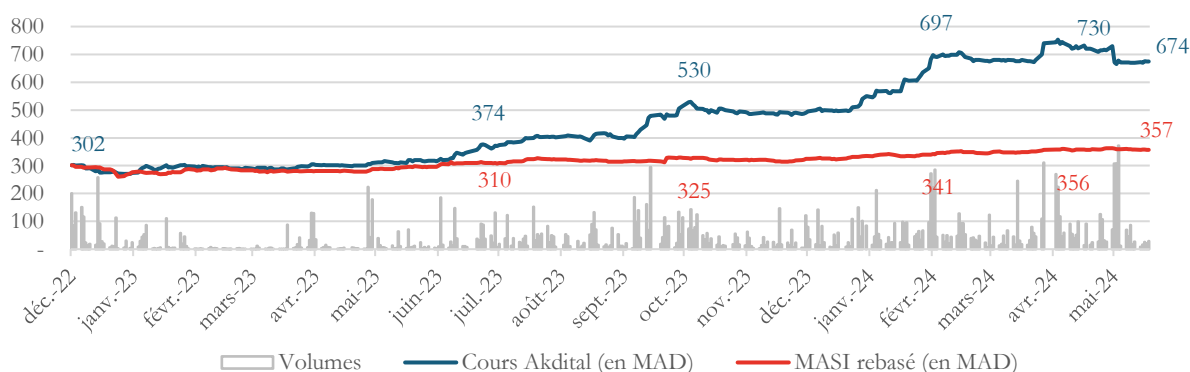
Akdital est cotée à la Bourse de Casablanca depuis le 14 décembre 2022 sous le ticker « AKT ».

L'opération d'introduction en bourse s'est faite par l'émission de 2.666.660 actions et la cession de 1.333.400 actions à un prix de souscription de 300 dirhams.

Le titre d'Akdital est coté sur le marché principal, compartiment « Principal B » de la Bourse de Casablanca. Les actions d'Akdital sont librement cessibles ou transmissibles. Il n'existe aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions d'Akdital à l'exception des actions détenues par le GAS qui font l'objet de restrictions décrites en annexe du présent document de référence.

Il est à noter qu'aucune suspension de la cotation de l'action d'Akdital n'a été observée depuis l'introduction en bourse.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du cours d'Akdital depuis son introduction en bourse au 31/05/2024 :



Source : Bourse de Casablanca

Le cours de l'action « Akdital » s'est apprécié de plus de 120% (x 2,2) sur la période 14/12/2022 – 31/05/2024, dont +36,5% enregistrée au cours du T1 2024. Cette hausse s'explique principalement par :

- Un contexte macroéconomique favorable marqué notamment par le maintien du taux directeur de Bank Al-Maghrib inchangé à 3%, suivi par de meilleures performances du marché financier (hausse du MASI de 24,3% entre le 01/01/2023 et le 31/05/2024 et de 9,6% entre le 01/01/2024 et le 31/05/2024 ;
- L'ouverture en 2023 de 5 nouvelles cliniques conformément au plan de développement du Groupe, à savoir la Clinique Internationale de Mohammadia, la Clinique du Bien-Etre de Bouskoura, l'Hôpital International de Fès, le Centre International d'Oncologie de Fès et l'Hôpital Privé de Beni Mellal ;
- La communication au marché en décembre 2023 d'un nouveau projet de développement portant sur 15 nouveaux établissements de santé dans 12 nouvelles villes
- Des réalisations annuelles 2023 en ligne avec les prévisions annoncées par le Groupe à l'IPO en décembre 2022. En effet, Akdital a réalisé en 2023 un résultat net consolidé de 198 MMAD (vs un résultat net consolidé prévisionnel (2023^e) de 199 MMAD prévu à l'IPO), en progression de plus de 100% par rapport à l'année précédente, et un chiffre d'affaires de plus de 600 MDH au T1 2024, en hausse de 60% par rapport au T1 2023.

Evolution du cours AKT sur des périodes de 1, 2, 3, 6 mois et depuis l'introduction en bourse

	Période		Cours de début de période	Dernier cours	Performance
	De	A			
1 mois	02/05/2024	31/05/2024	720,0	674,0	(6,4%)
2 mois	01/04/2024	31/05/2024	676,0	674,0	(0,3%)
3 mois	01/03/2024	31/05/2024	690,0	674,0	(2,3%)
6 mois	01/12/2023	31/05/2024	492,0	674,0	37,0%
Introduction en bourse	14/12/2022	31/05/2024	302,0	674,0	123,2%

Source : Bourse de Casablanca

Les principaux indicateurs d'évolution du cours de bourse du titre Akdital sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

Principaux indicateurs d'évolution du cours AKT

	2023 ¹	YTD ²
Nombre d'actions composant le capital	12 666 670	12 666 670
Plus haut - cours de clôture (MAD)	530,00	753,00
Plus bas - cours de clôture (MAD)	270,50	496,10
Cours Moyen Pondéré (MAD)	391,19	662,67
Capitalisation boursière moyenne	4 955 053 098	8 393 865 630

Source : Bourse de Casablanca

- (1) $\text{Cours Moyen Pondéré} = \frac{\sum(\text{cours de clôture} \times \text{Quantité échangée})}{\text{Quantité échangée totale}}$
- (2) $\text{Capitalisation boursière moyenne} = \text{Cours Moyen Pondéré} \times \text{Nombre d'actions}$

¹ Période allant du 02/01/2023 au 29/12/2023

² Période allant du 02/01/2024 au 31/05/2024

Plus haut cours et plus bas cours par mois sur les 6 derniers mois du titre AKT¹

En MAD	déc.-23	janv.-24	févr.-24	mars-24	avr.-24	mai-24
Plus haut - Cours de clôture (MAD)	505	610	708	690	753	730
Plus bas - Cours de clôture (MAD)	482	496	605	674	672	665

Source : Bourse de Casablanca

Plus haut cours et plus bas cours par trimestre depuis l'introduction en bourse du titre AKT¹

En MAD	T1 - 2023	T2 - 2023	T3 - 2023	T4 - 2023	T1- 2024	T2 - 2024 ¹
Plus haut - Cours de clôture (MAD)	303	348	479	530	708	753
Plus bas - Cours de clôture (MAD)	271	290	357	468	496	665

Source : Bourse de Casablanca

Volume quotidien moyen et volume global des transactions – En MAD :

En MAD	2023	YTD ²
Volume quotidien moyen	4 304 268	9 246 877
Volume Global	1 071 762 849	961 675 186

Source : Bourse de Casablanca

Volume mensuel des transactions sur les 6 derniers mois du titre AKT – En MMAD :

En MMAD	déc.-23	janv.-24	févr.-24	mars-24	avr.-24	mai-24
Volume mensuel des transactions	102	163	231	121	225	221

Source : Bourse de Casablanca

Engagement de Détention de Contrôle des membres du GAS post IPO

Dans le cadre de l'IPO, l'ensemble des Membres du GAS³ se sont engagés à détenir (déduction faite des actions cédées par ces derniers à l'IPO) (**"Engagement de Détention de Contrôle"**) :

- (i) pendant une période de trois (3) années à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca, l'intégralité des actions qu'ils détiennent au sein du capital de la Société ;
- (ii) pendant une période courant à compter de la date survenant au terme de la période de trois (3) années visée au paragraphe (i) ci-dessus, et prenant fin à la date survenant au terme d'une période de cinq (5) années à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca, ensemble une quotité du capital et des droits de vote de la Société laquelle ne pourra être inférieure à quarante pour cent (40%), étant précisé que la fraction du capital et des droits de vote de la Société détenue par les Membres du GAS au-delà dudit seuil pourra être librement cédée par ces derniers au prorata de la part que leurs participations représentent par rapport à la participation cumulée de l'ensemble des Membres du GAS ; et

A compter de la date survenant au terme d'une période de cinq (5) années à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca, les Membres du GAS seront libres de céder leurs participations respectives au sein du capital de la Société

A noter qu'en septembre 2023, les membres du GAS ont décidé de modifier les termes de l'Engagement de Détention de Contrôle pour préciser que les restrictions de nantissement d'actions par les membres du GAS, tout en étant maintenues, ne s'appliquent pas au nantissement consenti en faveur des prêteurs en garantie de crédits bancaires. La version mise à jour de cet Engagement de Détention de Contrôle a été reportée en caractères apparents sur le registre de transferts de la Société en maintenant la forme nominative des titres. Les caractéristiques et modalités (mises à jour) de ces engagements sont annexées au présent document de référence.

¹ Période allant du 01/04/2024 au 31/05/2024

² Période allant du 02/01/2024 au 31/05/2024

³ Il s'agit de Rochdi Talib, Fatima Akdim, Ahmed Akdim, Brahim Akdim, Jaouad Zakaria et Mohamed El Mrini

II.7 Politique de distribution des dividendes

II.7.1 Dispositions statutaires

Les dispositions relatives à l'affectation des résultats sont décrites au niveau de l'article 27 des Statuts.

II.7.2 Dividendes distribués

La politique de distribution de dividendes d'Akdital tient compte de nombreux facteurs, notamment la phase de développement des projets, la performance opérationnelle, les perspectives économiques et sectorielles ainsi que les prévisions de trésorerie.

En 2021, le taux de distribution était de 96,89%. En 2022, le taux de distribution a atteint 93,87%, en ligne avec les prévisions établies dans le cadre de l'IPO.

L'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2024 a décidé de distribuer, au titre de l'exercice 2023, sur la base d'un montant total à répartir de 89 468 823 MAD, un dividende de 6 MAD par action, soit un montant total de 76 000 020 MAD (soit un taux de distribution de 81,15%), qui serait porté à 84 955 242 MAD en cas de réalisation de l'Opération d'augmentation de capital (AK, soit un taux de distribution de 90,71%).

En MAD, sauf si indiqué	2021	2022	2023	2023
Résultat net social (en MAD)	20 642 364	43 853 954	93 655 459	93 655 459
Dividendes distribués au titre de l'exercice	20 000 000	41 166 677	76 000 020	84 955 242
Taux de distribution (%)¹	96,89%	93,87%	81,15%	90,71%
Nombre d'actions	1 000 000	12 666 670	12 666 670	14 159 207
Valeur nominale (en MAD)	100	10	10	10
Résultat net par action (en MAD)	20,6	3,5	7,4	6,6
Dividende par action au titre de l'exercice (en MAD)	20,0	3,2	6,0	6,0
Nombre d'actions retraité*	10 000 000	12 666 670	12 666 670	14 159 207
Valeur nominale retraité (en MAD)	10	10	10	10
Résultat net par action retraité (en MAD)	2,1	3,5	7,4	6,6
Dividende par action retraité au titre de l'exercice	2,0	3,2	6,0	6,0

Source : Akdital

(1) $\text{Taux de distribution} = \text{Dividendes distribués} / \text{Résultat net social}$

(*) Sur la base d'une valeur nominale par action de 10 MAD

III. Endettement

III.1 Dette privée

Aucune dette privée n'a été contractée par la Société lors des trois derniers exercices et au cours du premier trimestre 2024.

III.2 Dette bancaire

III.2.1 Contrats signés avant fin décembre 2023

Les tableaux ci-dessous, présentent les caractéristiques des principaux contrats de crédit bancaire du Groupe :

N°	1
Emprunteur	Akdital
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Novembre 2016 (avec avenant en novembre 2020)
Montant du contrat	Prêt bancaire de 10.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,5% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,0% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 50 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement de l'acquisition du terrain de CIOC et financement partiel des constructions de ce centre de santé
Encours au 31.12.2023	4 581 KMAD
Durée	10 ans (dont deux ans de franchise de capital et d'intérêt)
Date d'échéance	Décembre 2026
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Garantie Hypothécaire - consentie par la société Aktali - de troisième rang à hauteur de 12.535.000 MAD (avec interdiction d'aliéner et d'hypothéquer) sur la totalité d'une propriété de 913 m², dénommée « IJI IKHWANE 3 », immatriculée à Casablanca Maarif, sise à Angle Boulevard Abderrahim Bouabid et rue la Gramta, Oasis Casablanca, et dont le titre foncier porte numéro 9.506/C - Engagement de domicilier la totalité du chiffre d'affaires d'Akdital dans son compte bancaire ouvert sur les livres de CIH Bank - Engagement de la Société Aktali de souscrire une assurance incendie explosion pour couvrir les constructions édifiées sur la propriété hypothéquée pour une valeur minimale de 78.200.000 MAD pour couvrir le risque de crédit relatif à ce crédit ainsi que ceux accordés à la société Aktali et à la société CJO par deux actes en date du 10 novembre 2016
Principaux covenants financiers	N/A

Source : Akdital

N°	2
Emprunteur	CJO
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Novembre 2016
Montant du contrat	Crédit de 25.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,5% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,0% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 50 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Remboursement par anticipation du crédit contracté auprès d'une autre banque et refinancement de l'extension de la clinique CJO
Encours au 31.12.2023	7 167 KMAD
Durée	9 ans (dont un an de de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Décembre 2025
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Garantie Hypothécaire - consentie par la société Aktali - de deuxième rang à hauteur de 28.750.000 MAD (avec interdiction d'aliéner et d'hypothéquer) sur la totalité d'une propriété de 913 m², dénommée « IJI IKHWANE 3 », immatriculée à Casablanca Maarif, sise à Angle Boulevard Abderrahim Bouabid et rue la Gramta, Oasis Casablanca, et dont le titre foncier porte numéro 9.506/C - Domiciliation de la totalité des flux de la clinique CJO dans son compte bancaire ouvert sur les livres de CIH Bank
Principaux covenants financiers	Engagement des associés de n'effectuer aucune opération financière se rapportant directement ou indirectement à Akdital et ses filiales sans l'accord de CIH Bank. (endettement auprès d'autres banques, endettement intra-groupe et toute opération sur les comptes courants associés, etc.)

Source : Akdital

N°	3
Emprunteur	CJO
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Août 2020
Montant du contrat	Crédit relance de 10.000 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt variable, avec un taux de départ de 3,5% se décomposant comme suit : - 1,5% : indice de référence constitué par le taux de directeur de Bank Al-Maghrib - 2,0% correspondant à la marge commerciale déterminée par CIH Bank (marge fixe) Le taux d'intérêt est modifié à chaque variation du taux directeur décidée par Bank Al-Maghrib. La variabilité porte uniquement sur la partie indexée sur le taux directeur, la marge fixe restant constante.
Objet de l'emprunt	Crédit relance pour le financement du BFR de CJO
Encours au 31.12.2023	7 351 KMAD
Durée	7 ans (dont deux ans de de différé)
Date d'échéance	Août 2027
Périodicité du remboursement	Mensuelle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement consenti par CJO à hauteur de 10.000.000 MAD en faveur de CIH Bank sur le fonds de commerce de CJO immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 367133 du registre analytique - Domiciliation de 100% du chiffre d'affaires de CJO dans son compte bancaire ouvert sur les livres de CIH Bank - Souscription à une assurance pour une valeur minimale de 10.000.000 MAD pour couvrir le fonds de commerce nanti contre l'incendie-explosion, et désignation de CIH comme bénéficiaire des indemnités qui seront dues par la compagnie assurance en cas de survenance du risque garanti - Garantie de la CCG « Damane Relance »
Principaux covenants financiers	Néant

Source : Akdital

N°	4
Emprunteur	CCAB
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Septembre 2020
Montant du contrat	Crédit relance de 5.000 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt variable, avec un taux de départ de 3,5% HT se décomposant comme suit : - 1,5% : indice de référence constitué par le taux de directeur de Bank Al-Maghrib - 2,0% correspondant à la marge commerciale déterminée par CIH Bank (marge fixe) Le taux d'intérêt est modifié à chaque variation du taux directeur décidée par Bank Al-Maghrib. La variabilité porte uniquement sur la partie indexée sur le taux directeur, la marge fixe restant constante.
Objet de l'emprunt	Crédit relance pour le financement du BFR de CCAB
Encours au 31.12.2023	2 951 KMAD
Durée	7 ans (dont deux ans de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Septembre 2027
Périodicité du remboursement	Mensuelle
Sûretés / Hypothèques	- Garantie de la CCG « Damane Relance » - Domiciliation de la totalité du chiffre d'affaires de CCAB
Principaux covenants financiers	N/A

Source : Akdital

N°	5
Emprunteur	Taliak
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Juillet 2018
Montant du contrat	63.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,8% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,45% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 35 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel du programme d'investissement portant sur le financement partiel des constructions de la clinique Ain Borja et des équipements médicaux et administratifs qui seront loués et serviront à l'exploitation
Encours au 31.12.2023	40 393 KMAD
Durée	10 ans (dont deux ans de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Août 2028
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Hypothèque de 1^{er} rang à hauteur de 63.000.000 MAD sur la totalité de la propriété objet du titre foncier n°39.784/32 avec interdiction de louer, d'aliéner et d'hypothéquer - Nantissement de 1^{er} rang sur le matériel et l'outillage à acquérir à hauteur de 70.058.544 MAD - Blocage des comptes courants d'associés à hauteur de 34.000.000 MAD avec cession d'antériorité au profit de CIH Bank - Délégation des loyers à percevoir au titre de la location de CCAB - Domiciliation du chiffre d'affaires de Taliak - Domiciliation du chiffre d'affaires de CCAB et des loyers versés par cette dernière à Taliak - Délégation des indemnités des assurances suivantes : ✓ assurance pour une valeur minimale correspondant à la valeur du matériel et outillage à acquérir pour le couvrir contre le vol et incendie-explosion ✓ assurance tous risques chantier pour une valeur minimale de 63.000.000 MAD jusqu'à l'achèvement des travaux du programme d'investissement objet du contrat ✓ assurance multirisque professionnelle pour une valeur minimale de 63.000.000 MAD en remplacement de l'assurance TRC
Principaux covenants financiers	- Fonds de roulement positif ; - Situation nette > 25% du capital social ; - Blocage des comptes courants d'associés à hauteur de 34.000.000 MAD avec cession d'antériorité au profit de CIH ; - Augmentation du capital pour atteindre 20.000.000 MAD

Source : Akdital

N°	6
Emprunteur	Tahafa
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Mai 2017
Montant du contrat	14.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,45% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,0% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 50 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'acquisition du terrain objet du titre foncier n°13.344/C
Encours au 31.12.2023	6 484 KMAD
Durée	10 ans (dont deux ans de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Avril 2027
Périodicité du remboursement	Mensuelle
Sûretés / Hypothèques	- Hypothèque de 1er rang à hauteur de 14.000.000 MAD sur la propriété objet du titre foncier n°13.344/C avec interdiction de louer, d'aliéner et d'hypothéquer - Domiciliation de 100% du chiffre d'affaires de Tahafa
Principaux covenants financiers	N/A

Source : Akdital

N°	7
Emprunteur	Tahafa
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Juillet 2018
Montant du contrat	85.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,8% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,45% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 35 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel du programme d'investissement portant sur le financement partiel des constructions de HPC et des équipements médicaux qui seront loués et serviront à l'exploitation
Encours au 31.12.2023	52 678 KMAD
Durée	10 ans (dont deux ans de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Août 2028
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Hypothèque de 2^{ème} rang à hauteur de 85.000.000 MAD sur la propriété objet du titre foncier n°13.344/C avec interdiction de louer, d'aliéner et d'hypothéquer - Nantissement de 1^{er} rang sur le matériel et l'outillage à acquérir à hauteur de 85.000.000 MAD - Délégation des loyers à percevoir au titre de la location de HPC - Domiciliation de la totalité du chiffre d'affaires et des loyers perçus - Domiciliation de la totalité du chiffre d'affaires de HPC et des loyers versés à Tahafa - Blocage des comptes courants d'associé à hauteur de 56.000.000 MAD avec cession d'antériorité au profit de CIH - Délégation des indemnités des assurances suivantes : ✓ assurance pour une valeur minimale correspondant à la valeur du matériel et outillage à acquérir pour le couvrir contre le vol et incendie-explosion ✓ assurance tous risques chantier pour une valeur minimale de 85.000.000 MAD jusqu'à l'achèvement des travaux du programme d'investissement objet du contrat ✓ assurance multirisque professionnelle pour une valeur minimale de 85.000.000 MAD en remplacement de l'assurance TRC
Principaux covenants financiers	- Fonds de roulement positif - Situation nette > 25% du capital social¹ - Blocage des comptes courants d'associés à hauteur de 56.000.000 MAD avec cession d'antériorité au profit de CIH - Augmentation de capital de Tahafa pour atteindre 25.500.000 MAD

Source : Akdital

¹ Une augmentation de capital de 15 MMAD a été réalisée au second semestre 2022

N°	8
Emprunteur	Tahafa
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Juin 2021
Montant du contrat	40.731 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt révisable une fois par an, avec : - un taux de départ de 4,0% par an - une indexation de ce taux au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib - un cap / floor de 45 bps Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable
Objet de l'emprunt	Financement du matériel (conversion des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations)
Encours au 31.12.2023	28 345 KMAD
Durée	6 ans
Date d'échéance	Octobre 2027
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement du fonds de commerce de HPC (immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 431357) à hauteur de 40.731.000 MAD - Caution personnelle, solidaire et indivisible de la société Akdital à hauteur de 40.731.000 MAD - Délégation des loyers à percevoir au titre de la location de HPC - Domiciliation de la totalité du chiffre d'affaires de Tahafa - Production d'une assurance pour couvrir le fonds de commerce nanti contre l'incendie-explosion
Principaux covenants financiers	N/A

Source : Akdital

N°	9
Emprunteur	Brochak
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Juillet 2018
Montant du contrat	73.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,8% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,45% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 35 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement de l'équipement du CIOC
Encours au 31.12.2023	46 897 KMAD
Durée	10 ans (dont 2 ans de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Août 2028
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement de premier rang sur le matériel et l'outillage à acquérir par le CIOC, à hauteur de 46.707.250,20 MAD. Ce nantissement évolue au fur et à mesure de la production des factures afférentes à leur acquisition jusqu'à concurrence de la somme de 57.158.000 MAD - Souscription d'une assurance vol, incendie et dépréciation pour couvrir le matériel et outillage pour une valeur minimale de 46.707.250,20 MAD. La police d'assurance souscrite comportant une délégation au profit du CIH des indemnités dues par la compagnie d'assurance en cas de sinistre
Principaux covenants financiers	N/A

Source : Akdital

N°	10
Emprunteur	Brochak
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Juin 2021
Montant du contrat	Crédit de 17.417 KMAD
Taux d'intérêt	4,3% (majoré de la TVA en vigueur)
Objet de l'emprunt	Financement partiel des travaux de construction et d'aménagements de l'extension du CIOC
Encours au 31.12.2023	15 108 KMAD
Durée	9 ans (dont un an de différé d'amortissement)
Date d'échéance	Juillet 2030
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Hypothèque de premier rang à hauteur de 17.417.000 MAD (avec interdiction de louer, d'aliéner et d'hypothéquer) sur la totalité d'une propriété de 589 m2, dénommée « CHAMSI 4 », immatriculée à Casablanca Maarif, sise au Quartier Oasis Casablanca, et dont le titre foncier porte numéro 97.551/01 - Délégation des loyers à percevoir au titre de la location du CIOC - Domiciliation de la totalité du chiffre d'affaires dans le compte bancaire ouvert sur les livres de CIH - Production de copies des contrats de bail légalisés indiquant un loyer minimum pouvant couvrir les échéances de ce crédit, ainsi que deux autres crédits d'investissement accordés par CIH Bank à Brochak, de montants respectifs de 28.952.000 MAD et 73.000.000 MAD - Souscription à Assurance Tous Risques Chantiers (TRC) pour une valeur nominale de 17.417.000 MAD jusqu'à l'achèvement des travaux tel que décrit dans le contrat - Souscription à une Assurance multirisque professionnelle pour une valeur nominale de 17.417.000 MAD en remplacement de la TRC, étant convenu que la date d'effet de cette assurance devrait correspondre à la date d'échéance de l'assurance TRC
Principaux covenants financiers	- Engagement d'équilibrer la structure financière ou de bloquer des comptes courants associés avec cession d'antériorité au profit de CIH Bank¹ - Accord de CIH écrit et préalable à toute dette supplémentaire de Brochak

Source : Akdital

¹ Une augmentation de capital d'un montant de 10.000.000 MAD a été réalisée en date du 26.04.2022.

N°	11
Emprunteur	Brochak
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Juin 2021
Montant du contrat	Crédit de 28.952 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt révisable une fois par an, avec : - un taux de départ de 4,0% par an - une indexation de ce taux au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib - un cap / floor de 45 bps Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable
Objet de l'emprunt	Parfaire le financement du matériel de CIOC, en convertissant les dettes envers les fournisseurs d'immobilisations.
Encours au 31.12.2023	18 975 KMAD
Durée	6 ans (sans différé d'amortissement et sans franchise sur capital / intérêts)
Date d'échéance	Juillet 2027
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement consenti par CIOC à hauteur de 29.952.000 MAD en faveur de CIH Bank sur le fonds de commerce de CIOC immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 411395 - Caution personnelle, solidaire et indivisible d'Akdital, à hauteur de 28.952.000 MAD - Domiciliation de totalité du chiffre d'affaires de Brochak dans le compte bancaire ouvert sur les livres de CIH Bank - Production de copies des contrats de bail légalisés indiquant un loyer minimum pouvant couvrir les échéances de ce crédit, ainsi que deux autres crédits d'investissement accordés par CIH Bank à Brochak, de montants respectifs de 17.417.000 MAD et 73.000.000 MAD - Produire une assurance pour couvrir le fonds de commerce nanti n°411395 contre l'incendie-explosion
Principaux covenants financiers	- Engagement d'équilibrer la structure financière de Brochak ou de boquer des comptes courants associés avec cession d'antériorité au profit de CIH Bank¹ - Accord de CIH Bank écrit et préalable à toute dette supplémentaire de Brochak

Source : Akdital

¹ Une augmentation de capital d'un montant de 10.000.000 MAD a été réalisée en date du 26.04.2022.

N°	12
Emprunteur	Jaktalim
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Janvier 2018
Montant du contrat	6.000 KMAD
Taux d'intérêt	Le taux d'intérêt convenu à la signature du contrat de crédit initial est de 4,5% par an (majoré de la TVA). Suite à la signature d'un avenant en novembre 2020, les différentes parties ont convenu d'un taux de 4,0% par an, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib, avec un cap / floor de 50 bps. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'acquisition du terrain objet du titre foncier n°22.608/C
Encours au 31.12.2023	3 647 KMAD
Durée	10 ans (dont 2 ans de franchise d'amortissement et d'intérêts)
Date d'échéance	Janvier 2028
Périodicité du remboursement	Mensuelle
Sûretés / Hypothèques	- Hypothèque de 1er rang à hauteur de 6.540.000 MAD sur la propriété objet du titre foncier n°22.608./C avec interdiction de louer, d'aliéner et d'hypothéquer - Domiciliation de la totalité du chiffre d'affaires de Jaktalim
Principaux covenants financiers	N/A

Source : Akdital

N°	13
Emprunteur	Clinique Panorama Sidi Maarouf
Prêteur	CFG
Date conclusion contrat	Octobre 2022
Montant du contrat	52.850 KMAD
Taux d'intérêt	Taux intérêt variable de 4,0% HT la 1 ^{ère} année, révisé annuellement en l'indexant au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib avec un taux plancher de 3,50% HT et un taux plafond de 4,50% HT. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement / refinancement partiel du programme d'investissement estimatif relatif à la mise en exploitation de la clinique
Encours au 31.12.2023	52 780 KMAD ¹
Durée	7 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	Octobre 2029
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement du fonds de commerce de la clinique en 1^{er} rang à hauteur du montant du crédit - Nantissement de l'outillage et matériel d'équipement en 1^{er} rang à hauteur du montant du crédit - Caution solidaire d'Akdital à hauteur du montant du crédit
Principaux covenants financiers	DSCR² > 1,1 Gearing < 65% Situation des fonds propres net supérieur au minimum légal Augmentation de capital de 5 mMAD en numéraire réservée à Akdital Holding avant le 30/12/2022 Domiciliation d'un minimum de 67% du chiffre d'affaires de la clinique

Source : Akdital

¹ L'écart entre l'encours au 31/12/2023 et le montant maximum de l'emprunt (52 850 KMAD) s'explique comme suit : la période de tirage prend effet lors du premier tirage et s'achève 12 mois après le premier tirage. Pendant cette période, plusieurs tirages peuvent être effectués par l'emprunteur dans la limite du montant maximum de l'emprunt. La période de remboursement commence 1 an à compter de la date du premier tirage (période de différé)

² DSCR (Taux de couverture de la dette) = (Résultat net + Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises – variation de BFR – capex) / Capital remboursé

N°	14
Emprunteur	Bousanté
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Août 2022
Montant du contrat	41.000 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt révisable une fois par an, avec : - un taux initial de 4,0% par an - une indexation de ce taux au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib - un cap / floor de 45 bps Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable
Objet de l'emprunt	Achat de matériel
Encours au 31.12.2023	34 780 KMAD
Durée	8 ans
Date d'échéance	Juillet 2030
Périodicité du remboursement	Mensuelle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement du fonds de commerce immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le n° 450457, en 1 ^{er} rang à hauteur du montant du crédit - Nantissement du fonds de commerce enregistré sous le n° 17637 au registre de commerce d'El Jadida - Caution solidaire d'Akdital à hauteur du montant du crédit - Délégation des loyers à percevoir au titre de la location de matériel - Cession délégation du dépôt de garantie représentant 1 an de loyer
Principaux covenants financiers	DSCR ¹ > 1,1 FDR ² > 0

Source : Akdital

¹ DSCR (Taux de couverture de la dette) = (Résultat net + Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises – variation de BFR – capex) / Capital remboursé

² FDR (fonds de roulement) = (capitaux propres + dettes d financement à moyen et long terme) - actif immobilisé

N°	15
Emprunteur	Ciojedida
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Août 2022
Montant du contrat	9 400 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt révisable une fois par an, avec : - un taux initial de 4,0% par an - une indexation de ce taux au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib - un cap / floor de 45 bps Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable
Objet de l'emprunt	Achat de matériel
Encours au 31.12.2023	7 974 KMAD
Durée	8 ans
Date d'échéance	Juillet 2030
Périodicité du remboursement	mensuelle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement du fonds de commerce immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le n° 478489, en 1^{er} rang à hauteur du montant du crédit - Nantissement du fonds de commerce enregistré sous le n° 17637 au registre de commerce d'El Jadida - Caution solidaire d'Akdital à hauteur du montant du crédit - Délégation des loyers à percevoir au titre de la location de matériel - Cession délégation du dépôt de garantie représentant 1 an de loyer
Principaux covenants financiers	DSCR¹ > 1,1 FDR² > 0

Source : Akdital

¹ DSCR (Taux de couverture de la dette) = (Résultat net + Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises – variation de BFR – capex) / Capital remboursé

² FDR (fonds de roulement) = (capitaux propres + dettes d financement à moyen et long terme) - actif immobilisé

N°	16
Emprunteur	Akdital
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Janvier 2023
Montant du contrat	30 000 KMAD
Taux d'intérêt	4,3% (majoré de la TVA en vigueur)
Objet de l'emprunt	Remplacement du crédit « <i>Spot</i> » couvrant l'acquisition de Bait Al Atfal par un CMT
Encours au 31.12.2023	28 169 KMAD
Durée	7 ans
Date d'échéance	S1 2031
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Hypothèque de la propriété objet du titre foncier n° 92.307/C, de 1er rang à hauteur du montant du crédit avec interdiction d'aliéner et d'hypothéquer - Nantissement du fonds de commerce immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le n° 439509, à hauteur du montant du crédit
Principaux covenants financiers	DSCR ¹ > 1 Ratio d'endettement consolidé ² : entre 40% et 60%

Source : Akdital

N°	17
Emprunteur	Hôpital International Agadir
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Mars 2023
Montant du contrat	72.081 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt révisable une fois par an, avec : - un taux initial de 4,0% par an - une indexation de ce taux au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib - un cap / floor de 45 bps Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable
Objet de l'emprunt	Achat de matériel
Encours au 31.12.2023	72 081 KMAD ³
Durée	9 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	S2 2032
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement du fonds de commerce immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le n° 546425, en 1er rang à hauteur du montant du crédit - Nantissement du matériel et outillage à hauteur du montant du crédit - Caution solidaire d'Akdital S.A. à hauteur du montant du crédit

Source : Akdital

¹ DSCR (Taux de couverture de la dette) = (Résultat net + Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises – variation de BFR – capex) / Capital remboursé

² Ratio d'endettement consolidé = Endettement/Fonds propres

³ La période de tirage prend effet lors du premier tirage et s'achève 12 mois après le premier tirage. Pendant cette période, plusieurs tirages peuvent être effectués par l'emprunteur dans la limite du montant maximum de l'emprunt. La période de remboursement commence 1 an à compter de la date du premier tirage (période de différé)

N°	18
Emprunteur	Centre International d'Oncologie Agadir
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Mars 2023
Montant du contrat	30 753 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt révisable une fois par an, avec : - un taux initial de 4,0% par an - une indexation de ce taux au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib - un cap / floor de 45 bps Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable
Objet de l'emprunt	Achat de matériel
Encours au 31.12.2023	30 753 KMAD ¹
Durée	9 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	S2 2032
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement du fonds de commerce immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le n° 547039, en 1 ^{er} rang à hauteur du montant du crédit - Nantissement du matériel et outillage à hauteur du montant du crédit - Caution solidaire d'Akdital S.A. à hauteur du montant du crédit

Source : Akdital

N°	19
Emprunteur	Hôpital Privé de Tanger
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Mars 2023
Montant du contrat	69 000 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt révisable une fois par an, avec : - un taux initial de 4,0% par an - une indexation de ce taux au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib - un cap / floor de 45 bps Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable
Objet de l'emprunt	Remplacement du crédit « Spot » couvrant l'acquisition du matériel par un CMT
Encours au 31.12.2023	69 000 KMAD ²
Durée	8 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	S2 2031
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement du fonds de commerce immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le n° 534207, en 1 ^{er} rang à hauteur du montant du crédit - Nantissement du matériel et outillage à hauteur du montant du crédit - Caution solidaire d'Akdital S.A. à hauteur du montant du crédit

Source : Akdital

¹ La période de tirage prend effet lors du premier tirage et s'achève 12 mois après le premier tirage. Pendant cette période, plusieurs tirages peuvent être effectués par l'emprunteur dans la limite du montant maximum de l'emprunt. La période de remboursement commence 1 an à compter de la date du premier tirage (période de différé)

² La période de tirage prend effet lors du premier tirage et s'achève 12 mois après le premier tirage. Pendant cette période, plusieurs tirages peuvent être effectués par l'emprunteur dans la limite du montant maximum de l'emprunt. La période de remboursement commence 1 an à compter de la date du premier tirage (période de différé)

N°	20
Emprunteur	Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger
Prêteur	CIH
Date conclusion contrat	Mars 2023
Montant du contrat	35 000 KMAD
Taux d'intérêt	Taux d'intérêt révisable une fois par an, avec : - un taux initial de 4,0% par an - une indexation de ce taux au taux moyen pondéré interbancaire calculé et publié par Bank Al-Maghrib - un cap / floor de 45 bps Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable
Objet de l'emprunt	Remplacement du crédit « <i>Spot</i> » couvrant l'acquisition du matériel par un CMT
Encours au 31.12.2023 ¹	32 000 KMAD
Durée	9 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	S2 2032
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement du fonds de commerce immatriculé au registre de commerce de Casablanca sous le n° 536365, en 1 ^{er} rang à hauteur du montant du crédit - Nantissement du matériel et outillage à hauteur du montant du crédit - Caution solidaire d'Akdital S.A. à hauteur du montant du crédit

Source : Akdital

N°	21
Emprunteur	Hôpital Privé de Salé
Prêteur	BCP
Date conclusion contrat	Mars 2023
Montant du contrat	72 081 KMAD
Taux d'intérêt	Taux intérêt variable de 4,0% HT la 1 ^{ère} année, révisable annuellement sur la base de la variation du taux de référence avec un taux plancher de 3,50% HT et un taux plafond de 4,50% HT. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'investissement relatif à la mise en exploitation
Encours au 31.12.2023	72 081 KMAD
Durée	9 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	S1 2032
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement des équipements, en 1 ^{er} rang, à hauteur du montant du crédit - Nantissement du fonds de commerce en 1 ^{er} rang, à hauteur du montant du crédit - Délégation des indemnités de Police d'Assurance - Garantie à première demande de l'associé de Référence - Billet à ordre à hauteur du montant du crédit

Source : Akdital

¹ L'écart entre l'encours au 31/12/2023 et le montant maximum de l'emprunt (35 000 KMAD) s'explique comme suit : la période de tirage prend effet lors du premier tirage et s'achève 12 mois après le premier tirage. Pendant cette période, plusieurs tirages peuvent être effectués par l'emprunteur dans la limite du montant maximum de l'emprunt. La période de remboursement commence 1 an à compter de la date du premier tirage (période de différé)

N°	22
Emprunteur	Centre d'Oncologie Privé de Salé
Prêteur	BCP
Date conclusion contrat	Mars 2023
Montant du contrat	30 743 KMAD
Taux d'intérêt	Taux intérêt variable de 4,0% HT la 1 ^{ère} année, révisable annuellement sur la base de la variation du taux de référence avec un taux plancher de 3,50% HT et un taux plafond de 4,50% HT. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'investissement relatif à la mise en exploitation
Encours au 31.12.2023	30 743 KMAD
Durée	9 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	S1 2032
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement des équipements, en 1^{er} rang, à hauteur du montant du crédit - Nantissement du fonds de commerce en 1^{er} rang, à hauteur du montant du crédit - Délégation des indemnités de Police d'Assurance - Garantie à première demande de l'associé de Référence - Billet à ordre à hauteur du montant du crédit

Source : Akdital

N°	23
Emprunteur	Clinique des spécialités de Safi
Prêteur	BCP
Date conclusion contrat	Mars 2023
Montant du contrat	44 996 KMAD
Taux d'intérêt	Taux intérêt variable de 4,0% HT la 1 ^{ère} année, révisable annuellement sur la base de la variation du taux de référence avec un taux plancher de 3,50% HT et un taux plafond de 4,50% HT. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'investissement relatif à la mise en exploitation
Encours au 31.12.2023	44 996 KMAD
Durée	9 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	S1 2032
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement des équipements, en 1^{er} rang, à hauteur du montant du crédit - Nantissement du fonds de commerce en 1^{er} rang, à hauteur du montant du crédit - Délégation des indemnités de Police d'Assurance - Garantie à première demande de l'associé de Référence Billet à ordre à hauteur du montant du crédit

Source : Akdital

N°	24
Emprunteur	Hôpital International de Fès
Prêteur	BCP
Date conclusion contrat	Mai 2023
Montant du contrat	72 081 KMAD
Taux d'intérêt	Taux intérêt variable de 4,0% HT la 1 ^{ère} année, révisable annuellement sur la base de la variation du taux de référence avec un taux plancher de 3,50% HT et un taux plafond de 4,50% HT. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'investissement relatif à la mise en exploitation
Encours au 31.12.2023	72 081 KMAD
Durée	9 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	S2 2032
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement des équipements, en 1^{er} rang, à hauteur du montant du crédit - Nantissement du fonds de commerce en 1^{er} rang, à hauteur du montant du crédit - Délégation des indemnités de Police d'Assurance - Garantie à première demande de l'associé de Référence - Billet à ordre à hauteur du montant du crédit

Source : Akdital

N°	25
Emprunteur	Centre International d'Oncologie de Fès
Prêteur	BCP
Date conclusion contrat	Mai 2023
Montant du contrat	30 743 KMAD
Taux d'intérêt	Taux intérêt variable de 4,0% HT la 1 ^{ère} année, révisable annuellement sur la base de la variation du taux de référence avec un taux plancher de 3,50% HT et un taux plafond de 4,50% HT. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'investissement relatif à la mise en exploitation
Encours au 31.12.2023 ¹	27 669 KMAD
Durée	9 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	S2 2032
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement des équipements, en 1^{er} rang, à hauteur du montant du crédit - Nantissement du fonds de commerce en 1^{er} rang, à hauteur du montant du crédit - Délégation des indemnités de Police d'Assurance - Garantie à première demande de l'associé de Référence Billet à ordre à hauteur du montant du crédit

Source : Akdital

¹ L'écart entre l'encours au 31/12/2023 et le montant maximum de l'emprunt (30 743 KMAD) s'explique comme suit : la période de tirage prend effet lors de la signature du contrat pour une durée de 12 mois. Pendant cette période, plusieurs tirages peuvent être effectués par l'emprunteur dans la limite du montant maximum de l'emprunt. La période de remboursement commence 1 an à compter de la date du premier tirage (période de différé)

N°	26
Emprunteur	Clinique de Bien être de Bouskoura
Prêteur	BCP
Date conclusion contrat	Octobre 2023
Montant du contrat	69 589 KMAD
Taux d'intérêt	Taux intérêt variable de 5,25% HT la 1ère année, révisable annuellement sur la base de la variation du taux de référence avec un taux plancher de 4,75% HT et un taux plafond de 5,75% HT. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'investissement relatif à la mise en exploitation
Encours au 31.12.2023 ¹	56 495 KMAD
Durée	9 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	S2 2032
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement de 1^{er} rang du fonds de commerce, extensible au matériel et équipements - Délégation des indemnités de police d'assurance - Garantie à première demande de l'associé de référence (Akdital) - Billet à ordre à hauteur du montant du crédit

Source : Akdital

N°	27
Emprunteur	Clinique Internationale de Mohammedia
Prêteur	BCP
Date conclusion contrat	Octobre 2023
Montant du contrat	54 500 KMAD
Taux d'intérêt	Taux intérêt variable de 5,00% HT la 1ère année, révisable annuellement sur la base de la variation du taux de référence avec un taux plancher de 4,50% HT et un taux plafond de 5,50% HT. Ce taux est majoré de la TVA au taux applicable.
Objet de l'emprunt	Financement partiel de l'investissement relatif à la mise en exploitation
Encours au 31.12.2023 ²	0 KMAD
Durée	9 ans (dont 1 an de différé en capital)
Date d'échéance	S1 2033
Périodicité du remboursement	Trimestrielle
Sûretés / Hypothèques	- Nantissement du fonds de commerce en 1^{er} rang, extensible au matériel et équipements - Délégation des indemnités de Police d'Assurance - Garantie à première demande de l'associé de Référence - Billet à ordre à hauteur du montant du crédit

¹ L'écart entre l'encours au 31/12/2023 et le montant maximum de l'emprunt (69 589 KMAD) s'explique comme suit : la période de tirage prend effet lors de la signature du contrat pour une durée de 12 mois. Pendant cette période, plusieurs tirages peuvent être effectués par l'emprunteur dans la limite du montant maximum de l'emprunt. La période de remboursement commence 1 an à compter de la date du premier tirage (période de différé)

² L'écart entre l'encours au 31/12/2023 et le montant maximum de l'emprunt (54 500 KMAD) s'explique comme suit : la période de tirage prend effet lors de la signature du contrat pour une durée de 12 mois. Pendant cette période, plusieurs tirages peuvent être effectués par l'emprunteur dans la limite du montant maximum de l'emprunt. La période de remboursement commence 1 an à compter de la date du premier tirage (période de différé)

Source : Akdital

III.2.2 Contrats signés à compter du 1^{er} janvier 2024

Il est à noter qu'aucun contrat de financement bancaire n'a été conclu par Akdital ou par ses filiales entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2024.

III.2.3 Contrats de dette bancaire en cours de négociation

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les contrats bancaires en cours de négociation par le groupe Akdital s'élèvent à 651 MMAD et dont les principales caractéristiques sont présentées ci-dessous.

N°	1
Emprunteur	Hôpital Privé International de Kénitra
Prêteur	Bank Of Africa
Montant du contrat	69.525 KMAD
Taux d'intérêt	5% (majoré de TVA en vigueur) la première année A partir de la deuxième année, le taux d'intérêt évoluera pendant toute la durée restante du crédit dans un tunnel compris entre 4.75% l'an hors taxes (taux minimum) et 5.25% l'an hors taxes (taux maximum), étant donné que le taux d'intérêt est composé de l'« indice de référence », tel que communiqué mensuellement aux banques marocaines par Bank Al-Maghrib, et d'une marge commerciale fixe de 2% hors taxes.
Objet de l'emprunt	Financement partiel des travaux d'aménagement et d'acquisition du matériel et outillage de l'Hôpital Privé International de Kénitra
Durée	9 ans dont 12 mois de différé
Périodicité du remboursement	Trimestrielle

Source : Akdital

N°	2
Emprunteur	Centre International d'Oncologie de Kénitra
Prêteur	Bank Of Africa
Montant du contrat	37.303 KMAD
Taux d'intérêt	5% (majoré de TVA en vigueur) la première année A partir de la deuxième année, le taux d'intérêt évoluera pendant toute la durée restante du crédit dans un tunnel compris entre 4.75% l'an hors taxes (taux minimum) et 5.25% l'an hors taxes (taux maximum), étant donné que le taux d'intérêt est composé de l'« indice de référence », tel que communiqué mensuellement aux banques marocaines par Bank Al-Maghrib, et d'une marge commerciale fixe de 2% hors taxes.
Objet de l'emprunt	Financement partiel des travaux d'aménagement et d'acquisition du matériel et outillage du Centre International d'Oncologie de Kénitra
Durée	9 ans dont 12 mois de différé
Périodicité du remboursement	Trimestrielle

Source : Akdital

N°	3
Emprunteur	Clinique Internationale de Mogador
Prêteur	Bank Of Africa
Montant du contrat	86.364 KMAD
Taux d'intérêt	5% (majoré de TVA en vigueur) la première année A partir de la deuxième année, le taux d'intérêt évoluera pendant toute la durée restante du crédit dans un tunnel compris entre 4.75% l'an hors taxes (taux minimum) et 5.25% l'an hors taxes (taux maximum), étant donné que le taux d'intérêt est composé de l'« indice de référence », tel que communiqué mensuellement aux banques marocaines par Bank Al-Maghrib, et d'une marge commerciale fixe de 2% hors taxes.
Objet de l'emprunt	Financement partiel des travaux d'aménagement et d'acquisition du matériel et outillage de la Clinique Internationale de Mogador
Durée	9 ans dont 12 mois de différé
Périodicité du remboursement	Trimestrielle

Source : Akdital

N°	4
Emprunteur	Clinique Internationale de Taroudant
Prêteur	Bank Of Africa
Montant du contrat	87.433 KMAD
Taux d'intérêt	5% (majoré de TVA en vigueur) la première année A partir de la deuxième année, le taux d'intérêt évoluera pendant toute la durée restante du crédit dans un tunnel compris entre 4.75% l'an hors taxes (taux minimum) et 5.25% l'an hors taxes (taux maximum), étant donné que le taux d'intérêt est composé de l'« indice de référence », tel que communiqué mensuellement aux banques marocaines par Bank Al-Maghrib, et d'une marge commerciale fixe de 2% hors taxes.
Objet de l'emprunt	Financement partiel des travaux d'aménagement et d'acquisition du matériel et outillage de la Clinique Internationale de Taroudant
Durée	9 ans dont 12 mois de différé
Périodicité du remboursement	Trimestrielle

Source : Akdital

N°	5
Emprunteur	Hôpital International Ibn Nafis
Prêteur	Bank Of Africa
Montant du contrat	106.726 KMAD
Taux d'intérêt	5% (majoré de TVA en vigueur) la première année A partir de la deuxième année, le taux d'intérêt évoluera pendant toute la durée restante du crédit dans un tunnel compris entre 4.75% l'an hors taxes (taux minimum) et 5.25% l'an hors taxes (taux maximum), étant donné que le taux d'intérêt est composé de l'« indice de référence », tel que communiqué mensuellement aux banques marocaines par Bank Al-Maghrib, et d'une marge commerciale fixe de 2% hors taxes.
Objet de l'emprunt	Le refinancement partiel des travaux d'aménagement et d'acquisition du matériel et outillage de l'Hôpital International Ibn Nafis
Durée	9 ans dont 12 mois de différé
Périodicité du remboursement	Trimestrielle

Source : Akdital

N°	6
Emprunteur	Hôpital Privé de Tétouan
Prêteur	Bank Of Africa
Montant du contrat	84.573 KMAD
Taux d'intérêt	5% (majoré de TVA en vigueur) la première année A partir de la deuxième année, le taux d'intérêt évoluera pendant toute la durée restante du crédit dans un tunnel compris entre 4.75% l'an hors taxes (taux minimum) et 5.25% l'an hors taxes (taux maximum), étant donné que le taux d'intérêt est composé de l'« indice de référence », tel que communiqué mensuellement aux banques marocaines par Bank Al-Maghrib, et d'une marge commerciale fixe de 2% hors taxes.
Objet de l'emprunt	Financement partiel des travaux d'aménagement et d'acquisition du matériel et outillage de l'Hôpital Privé de Tétouan
Durée	9 ans dont 12 mois de différé
Périodicité du remboursement	Trimestrielle

Source : Akdital

N°	7
Emprunteur	Hôpital Privé Beni Mellal
Prêteur	CIH
Montant du contrat	99.350 KMAD
Taux d'intérêt	Taux fixe de 5,3% l'an hors taxes
Objet de l'emprunt	Remboursement prioritaire du crédit spot allouée au remboursement des acomptes fournisseurs d'Hôpital Privé Beni Mellal d'un montant total de 27.810 KMAD ; Parfaire le financement de l'acquisition des équipements et du matériel médical qui serviront à l'exploitation de l'Hôpital Privé Beni Mellal.
Durée	7 ans à compter du jour qui suit le premier déblocage ¹ , avec un différé d'amortissement de 12 mois à compter du déblocage
Périodicité du remboursement	Trimestrielle

Source : Akdital

N°	8
Emprunteur	Clinique Internationale de Khouribga
Prêteur	CIH
Montant du contrat	79.900 KMAD
Taux d'intérêt	Taux fixe 5,3% l'an hors taxes
Objet de l'emprunt	Remboursement partiel du crédit spot accordé par CIH Bank à la société Akdital à hauteur de 22 000 KMAD ; Parfaire le financement de l'acquisition des équipements et matériel médical qui servira à l'exploitation de la clinique internationale de Khouribga située à Khouribga, Hay Dakhla, Route nationale 12.
Durée	8 ans à compter du jour qui suit le premier déblocage ² , avec un différé d'amortissement de 12 mois à compter du déblocage
Périodicité du remboursement	Trimestrielle

Source : Akdital

¹ 6 mois à compter de la date de légalisation de la signature du contrat de crédit

² 6 mois à compter de la date de légalisation de la signature du contrat de crédit

III.2.4 Dette bancaire consolidée

Le tableau ci-dessous présente la dette bancaire consolidée du Groupe Akdital sur la période 2021 –2023 :

En KMAD	2021	2021 PF ¹	2022	2023	Var 21PF-22	Var 22-23
Dette bancaire consolidée	400 310	325 310	289 844	866 181	-10,9%	>100%

Source : Akdital

A fin 2022, la dette bancaire consolidée s'établit à 289 844 KMAD, en baisse de 35 466 KMAD (-10,9%) par rapport à 2021PF. Cette baisse découle principalement des variations suivantes :

- La baisse de la dette bancaire de Brochak (-12 933 KMAD), Tahafa (-16 875 KMAD), CJO (- 3 789 KMAD), Taliak (-6 995 KMAD), Akdital (-1 333 KMAD) et Jaktalim (-760 KMAD) ;
- Compensée par la hausse de la dette bancaire de CPSM (+7 390 KMAD).

A fin 2023, la dette bancaire consolidée s'établit à 866 181 KMAD, soit une hausse de +576 337 KMAD (>100%) qui découle principalement des variations suivantes :

- La hausse des encours des établissements de santé ouverts en 2022 et 2023 : HPT (+69 000 KMAD), CIOBT (+32 000 KMAD), HIA (+72 081 KMAD), CIOA (+30 753 KMAD), HPS (72 081 KMAD), COPS (+30 743 KMAD), HIF (+72 081 KMAD), CIOF (+27 669 KMAD), CPSM (+45 390 KMAD), CBB (+56 495 KMAD), et CSSF (+44 996 KMAD)
- La hausse des encours d'Akdital (holding, +26 777 KMAD), de Bousanté (+34 780 KMAD) et de Ciojedida (+7 974 KMAD) suite aux tirages réalisés courant 2023 au niveau de ces entités
- La baisse des encours de Tahafa (-17 618 KMAD), Brochak (-14 908 KMAD), Taliak (- 7 316 KMAD) et CJO (-5 163 KMAD) suite aux remboursements effectués courant 2023

III.2.5 Dette bancaire sociale

Le tableau ci-dessous présente la dette bancaire d'Akdital sur la période 2021 –2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Dette bancaire sociale ²	7 306	5 973	32 750	-18,2%	>100%

Source : Akdital

En 2022, la dette bancaire sociale enregistre une baisse de 18,2% par rapport à 2021 pour s'établir à 5 973 KMAD. Cette évolution s'explique essentiellement par l'amortissement de la dette bancaire conclue auprès du CIH en 2016.

En 2023, la dette bancaire sociale s'élève à 32 750 KMAD, soit une augmentation de +26 777 KMAD expliquée par la conversion d'un crédit spot à un crédit bancaire CMT destiné à financer partiellement l'acquisition de 75% des parts de Clinique Atfal et de 100% des parts de Bait Al Atfal.

III.2.6 Découverts bancaires et facilités de caisse

III.2.6.1 Découverts bancaires et facilités de caisse - comptes sociaux

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des découverts bancaires et facilités de caisse dont Akdital a bénéficié entre 2021 et 2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Trésorerie passif	54 663	141 000	50 000	>100%	-64,5%

Source : Akdital

A fin 2022, la trésorerie-passif sociale d'Akdital s'établit à 141 000 KMAD, soit une hausse supérieure à 100% par rapport à 2021 (+86 338 KMAD), due au déblocage de crédits spot en attendant la mise en place

¹ Dans le cadre de la prise de participation d'Aradei dans le capital d'Akdital Immo, la participation d'Akdital dans cette dernière est passée de 65% au 31 décembre 2021 à 31,85% au 31 décembre 2022, induisant un changement de méthode de consolidation (passage de l'intégration globale à la mise en équivalence). Afin de permettre la comparabilité des comptes consolidés 2021 et 2022, la Société a produit des comptes consolidés pro forma au titre de l'exercice 2021.

² Les montants renseignés dans ce tableau n'incluent pas les dettes envers les filiales du groupe Akdital.

de CMT dans le cadre des projets en cours de développement du Groupe (CBEB, HIF, CIOF, etc.), notamment pour financer le matériel nécessaire à l'ouverture de ces cliniques.

En 2023, la trésorerie-passif s'élève à 50 000 KMAD, en baisse de 91 000 KMAD (-64,5%) par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par la diminution du recours à des facilités de trésorerie

III.2.6.2 Découverts bancaires et facilités de caisse - comptes consolidés

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des découverts bancaires et facilités de caisse dont bénéficie le groupe Akdital entre 2021 et 2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Trésorerie passif consolidée	208 380	109 467	281 481	118 547	>100%	-57,9%

Source : Akdital

A fin 2022, la trésorerie passif s'établit à 281 481 KMAD contre 109 467 KMAD en 2021PF, soit une hausse de plus de 100%. Cette hausse s'explique principalement par la souscription à des crédits de trésorerie par les différentes entités du Groupe, dont notamment :

- Concours spot portés par Akdital : +86 338 KMAD due au déblocage de crédits spot en attendant la mise en place de CMT dans le cadre des projets en cours de développement du Groupe (CBEB, HIF, CIOF, etc.), notamment pour financer le matériel nécessaire à l'ouverture de ces cliniques ;
- Concours spot portés par HPT et CIOBT : +30 000 KMAD (respectivement +27 000 KMAD pour HPT et +3 000 KMAD pour CIOBT), pour faire face aux paiements des fournisseurs d'immobilisations principalement, et dans l'attente de la mise en place de CMT ;
- Concours Spot portés par HIA et CIOA : +36 000 KMAD (respectivement +32 000 KMAD pour HIA et +4 000 KMAD pour CIOA), pour faire face aux paiements des fournisseurs d'immobilisations principalement, dans l'attente de la mise en place de CMT.

A fin 2023, la trésorerie-passif s'établit à 118 547 KMAD contre 281 481 KMAD en 2022, soit une baisse de 162 934 KMAD (-57,9%). Cette baisse s'explique principalement par la baisse du recours au crédit Spot par Akdital (holding) suite à la mise en place de CMT de financement des établissements ouverts en 2022 et 2023.

III.3 Encours de crédit-bail

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la dette consolidée liée au crédit-bail du groupe Akdital sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2021 PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Encours crédit-bail	113 477	113 477	130 857	188 213	15,3%	43,8%

Source : Akdital

A fin 2022, l'encours de crédit-bail du Groupe s'élève à 130 857 KMAD, en hausse de 15,3% par rapport à 2021PF principalement liée à la souscription par ses filiales à de nouveaux contrats de crédit-bail portant essentiellement sur du matériel médical notamment par CIOC, CMCL et Akdital.

A fin 2023, l'encours de crédit-bail du Groupe s'élève à 188 213 KMAD, soit une hausse de 57 356 KMAD (+43,8%), portée principalement par :

- ✓ Akdital (Holding) (+37 387 KMAD) suite au financement en leasing de l'extension du siège social et le lease-back¹ du siège actuel (hors extension). En effet, Akdital a acquis son siège social actuel en fonds propres en décembre 2021 en attendant de fixer les modalités définitives de son financement. En 2023 le Groupe a opté pour un financement en lease-back du siège social actuel.
- ✓ CIOBT (+23 305 KMAD) et CJO (+3 198 KMAD) suite au financement en leasing d'équipements médicaux
- ✓ partiellement compensées par l'impact généré par la cession de la clinique Vinci (-5 787 KMAD sur les encours crédit-bail)

¹ Cession du terrain et du bâtiment du siège d'Akdital (avant extension) et la signature d'un contrat de location du siège suite à cette cession auprès de Maroc Leasing

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la dette liée au crédit-bail d'Akdital sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Encours crédit-bail	3 742	5 511	28 015	47,3%	>100%

Source : Akdital

A fin 2022, l'encours de crédit-bail d'Akdital s'établit à 5 511 KMAD, soit une hausse de 47,3% correspondant au leasing d'un plateau bureau et d'un véhicule de service mis à la disposition d'un cadre supérieur du Groupe.

A fin 2023, l'encours de crédit-bail d'Akdital s'élève à 28 015 KMAD, soit une hausse de 22 504 KMAD expliquée principalement par le financement en leasing de l'extension du siège social.

III.4 Engagements hors bilan consolidés

Le tableau ci-dessous détaille les engagements donnés par le Groupe Akdital au 31 décembre 2023 :

Actif	Nature	Bénéficiaire	Date d'inscription	Montant couvert (KMAD)
Terrain - HPC	Hypothèque	CIH	29/08/2018	85 000
Terrain - CCAB	Hypothèque	CIH	29/08/2018	70 059
Terrain - CIOC	Hypothèque	CIH	29/08/2018	46 707
Terrain - CIOC	Hypothèque	CIH	05/08/2021	17 417
Terrain - HPC	Hypothèque	CIH	16/05/2017	14 000
Terrain - Jaktalim	Hypothèque	CIH	30/01/2018	6 540
Sous-total hypothèques				239 723
Matériel - TAJAK	Nantissement	CIH	11/08/2022	122 080
Fonds de commerce et matériel - CIK	Nantissement	CIH	01/01/2024	79 900
Fonds de commerce et matériel - HIA	Nantissement	CIH	07/05/2023	72 081
Fonds de commerce et matériel - HPS	Nantissement	BCP	21/04/2023	72 081
Fonds de commerce et matériel - HIF	Nantissement	BCP	02/11/2023	72 081
Fonds de commerce et matériel - HPT	Nantissement	CIH	01/09/2023	69 000
Fonds de commerce et matériel - CBB	Nantissement	BCP	28/12/2023	56 495
Fonds de commerce et matériel - CIM	Nantissement	BCP	09/01/2024	52 690
Fonds de commerce et matériel - CSS	Nantissement	BCP	21/04/2023	44 996
Fonds de commerce - HPC	Nantissement	CIH	02/11/2021	40 731
Fonds de commerce et matériel - CIOC	Nantissement	CIH	01/01/2024	37 900
Fonds de commerce et matériel - CIOBT	Nantissement	CIH	01/09/2023	35 000
Fonds de commerce et matériel - HPC	Nantissement	CIH	01/01/2024	32 697
Fonds de commerce et matériel - CIOA	Nantissement	CIH	07/05/2023	30 753
Fonds de commerce et matériel - COPS	Nantissement	BCP	21/04/2023	30 743
Fonds de commerce et matériel - CIOF	Nantissement	BCP	02/11/2023	30 743
Fonds de commerce - CIOC	Nantissement	CIH	08/12/2021	28 952
Fonds de commerce et matériel - CCAB	Nantissement	CIH	01/01/2024	15 800
Sous-total nantissements				924 722
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	01/05/2022	22 200
Matériel - HPC	Caution solidaire	Maghrebail	01/03/2021	20 500
Matériel - CIOBT	Caution solidaire	Maroc leasing	01/05/2023	20 000
Matériel - CMCL	Caution solidaire	Maroc leasing	10/03/2022	16 993

Matériel - VINCI	Caution solidaire	Maghrebail	20/10/2023	15 000
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	01/04/2021	14 000
Matériel - CIOF	Caution solidaire	Maroc leasing	25/03/2024	11 626
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	25/01/2022	8 900
Matériel - TALIAK	Caution solidaire	Maroc leasing	15/02/2018	4 211
Matériel - HIF	Caution solidaire	Maroc leasing	01/05/2024	3 650
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	01/12/2021	2 952
Matériel - VINCI	Caution solidaire	Maroc leasing	01/10/2023	2 944
Matériel - CMCL	Caution solidaire	Maroc leasing	10/02/2023	2 750
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	01/10/2023	2 634
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	03/04/2024	2 605
Matériel - HPC	Caution solidaire	Maghrebail	30/06/2022	2 558
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	01/06/2022	2 241
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	20/03/2023	2 086
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	20/03/2023	1 727
Matériel - HPE	Caution solidaire	Maroc leasing	15/07/2023	1 667
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	15/07/2021	1 641
Matériel - ATFAL	Caution solidaire	Maroc leasing	01/10/2023	1 594
Matériel - CMCL	Caution solidaire	Maroc leasing	01/07/2023	1 583
Matériel - CJO	Caution solidaire	Maroc leasing	01/12/2021	1 550
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	01/09/2021	1 519
Matériel - CJO	Caution solidaire	Maroc leasing	02/07/2023	1 384
Matériel - HPC	Caution solidaire	Maghrebail	01/08/2020	1 306
Matériel - CJO	Caution solidaire	Maroc leasing	20/03/2023	1 300
Matériel - CMCL	Caution solidaire	Maroc leasing	01/08/2022	1 250
Matériel - CMCL	Caution solidaire	Maroc leasing	15/09/2021	1 230
Matériel - HPC	Caution solidaire	Maroc leasing	10/02/2021	1 184
Matériel - CJO	Caution solidaire	Maroc leasing	20/12/2021	1 135
Matériel - HPC	Caution solidaire	Maroc leasing	01/05/2020	1 004
Matériel - VINCI	Caution solidaire	Maroc leasing	19/07/2022	974
Matériel - VINCI	Caution solidaire	Maroc leasing	01/03/2021	953
Matériel - HPC	Caution solidaire	Maroc leasing	15/04/2022	925
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	05/10/2020	862
Matériel - CJO	Caution solidaire	Maroc leasing	25/06/2023	850
Matériel - HPT	Caution solidaire	Maghrebail	10/03/2023	850
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	01/12/2021	817
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	10/08/2020	750
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	01/09/2021	674
Matériel - HPT	Caution solidaire	Maroc leasing	10/06/2023	663
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	05/09/2021	636
Matériel - CMCL	Caution solidaire	Maroc leasing	25/11/2020	617
Matériel - CJO	Caution solidaire	Maroc leasing	25/11/2020	607
Matériel - CJO	Caution solidaire	Maroc leasing	01/01/2023	600
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	20/11/2020	594
Matériel - HPC	Caution solidaire	Maroc leasing	20/11/2020	591

Matériel - CBB	Caution solidaire	Maroc leasing	01/08/2023	590
Matériel - CCAB	Caution solidaire	Maroc leasing	25/11/2020	580
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	15/07/2021	558
Matériel - CJO	Caution solidaire	Maroc leasing	01/12/2021	550
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	05/12/2021	520
Matériel - CJO	Caution solidaire	Maroc leasing	10/11/2021	520
Matériel - CJO	Caution solidaire	Maroc leasing	25/01/2024	520
Matériel - HPC	Caution solidaire	Maroc leasing	25/01/2020	500
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	01/09/2021	482
Matériel - CJO	Caution solidaire	Maroc leasing	25/05/2024	431
Matériel - CMCL	Caution solidaire	Maroc leasing	10/01/2020	375
Matériel - HPC	Caution solidaire	Maroc leasing	15/05/2020	375
Matériel - CJO	Caution solidaire	Maroc leasing	10/11/2021	360
Matériel - CJO	Caution solidaire	Maroc leasing	15/01/2024	357
Matériel - HPE	Caution solidaire	Maroc leasing	20/12/2021	333
Matériel - HPE	Caution solidaire	Maroc leasing	15/04/2022	333
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	01/11/2021	333
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	01/01/2022	329
Matériel - CJO	Caution solidaire	Maroc leasing	10/03/2021	307
Matériel - CJO	Caution solidaire	Maroc leasing	01/08/2023	303
Matériel - CIOC	Caution solidaire	Maroc leasing	10/06/2022	300
Matériel - CJO	Caution solidaire	Maroc leasing	20/01/2022	284
Matériel - CMCL	Caution solidaire	Maroc leasing	10/02/2022	274
Matériel - CJO	Caution solidaire	Maroc leasing	26/10/2023	273
Matériel - CJO	Caution solidaire	Maroc leasing	05/06/2022	270
Matériel - CMCL	Caution solidaire	Maroc leasing	20/12/2021	260
Matériel - CJO	Caution solidaire	Maroc leasing	25/10/2021	246
Matériel - CCAB	Caution solidaire	Maroc leasing	20/02/2022	201
Matériel - CJO	Caution solidaire	Maroc leasing	10/11/2021	199
Matériel - HPE	Caution solidaire	Maroc leasing	10/12/2021	183
Matériel - CMCL	Caution solidaire	Maroc leasing	05/01/2020	78
Sous-total cautions				202 111
Total engagements donnés				1 366 555

Le tableau ci-dessous détaille les engagements reçus par le Groupe Akdital au 31 décembre 2023 :

Actif	Nature	Bénéficiaire	Date d'inscription	Montant couvert (KMAD)
Terrain	Hypothèque	CIH	2016	28 750 ¹
Terrain	Hypothèque	CIH	2016	12 535 ²
Sous-total hypothèques				41 285
CJO	Damane Relance	CIH	2020	10 000
CCAB	Damane Relance	CIH	2020	5 000
Sous-total Damane relance				15 000
Associés personnes physiques Clinique Atfal	Nantissement	Akdital	2021	9 000
Dr El Maati ER RACHIK ³	Nantissement	Akdital	2023	3 000
Sous-total nantissements				12 000
Matériel	Billet à ordre	WAFABAIL	2020	11
Matériel	Billet à ordre	WAFABAIL	2020	10
Matériel	Billet à ordre	WAFABAIL	2020	7
Sous-total billets à ordre				28
Total engagements reçus				68 313

¹ Hypothèque donnée par un partenaire immobilier à la banque en garantie d'un crédit bancaire octroyé par ladite banque à Akdital

² Hypothèque donnée par un partenaire immobilier à la banque en garantie d'un crédit bancaire octroyé par ladite banque à Akdital

³ Il s'agit de garanties d'actif passif transactionnelles données en faveur d'Akdital dans le cadre de l'acquisition des établissements (Clinique Atfal et HPBM)

III.5 Engagements hors bilan sociaux

Le tableau ci-dessous détaille les engagements donnés par Akdital au 31 décembre 2023 :

Objet	Nature	Bénéficiaire	Date d'inscription	Montant couvert (KMAD)
Fonds de commerce et Matériel	Nantissement	CIH	07/05/2023	72 081
Fonds de commerce et Matériel	Nantissement	BCP	21/04/2023	72 081
Fonds de commerce et Matériel	Nantissement	BCP	02/11/2023	72 081
Fonds de commerce et Matériel	Nantissement	CIH	01/09/2023	69 000
Fonds de commerce et Matériel	Nantissement	BCP	28/12/2023	56 495
Fonds de commerce et Matériel	Nantissement	CFG	04/11/2022	52 850
Fonds de commerce et Matériel	Nantissement	BCP	21/04/2023	44 996
Fonds de commerce	Nantissement	CIH	11/08/2022	41 000
Fonds de commerce	Nantissement	CIH	02/11/2021	40 731
Fonds de commerce et Matériel	Nantissement	CIH	01/09/2023	35 000
Fonds de commerce et Matériel	Nantissement	CIH	07/05/2023	30 753
Fonds de commerce et Matériel	Nantissement	BCP	21/04/2023	30 743
Fonds de commerce et Matériel	Nantissement	BCP	02/11/2023	30 743
Fonds de commerce	Nantissement	CIH	08/12/2021	18 975
Fonds de commerce	Nantissement	CIH	11/08/2022	9 400
Fonds de commerce	Nantissement	CIH	23/05/2023	28 169
Sous-total nantissement				705 097
Matériel	Caution	Maroc leasing	01/05/2022	22 200
Matériel	Caution	Maghrebail	01/03/2021	20 500
Matériel	Caution	Maroc leasing	10/03/2022	16 993
Matériel	Caution	Maroc leasing	01/04/2021	14 000
Matériel	Caution	Maroc leasing	25/01/2022	8 900
Bien immobilier	Caution	Maroc leasing	15/02/2018	4 211
Matériel	Caution	Maroc leasing	01/12/2021	2 952
Matériel	Caution	Maghrebail	30/06/2022	2 558
Matériel	Caution	Maroc leasing	10/04/2021	2 325
Matériel	Caution	Maroc leasing	01/06/2022	2 241
Matériel	Caution	Maroc leasing	15/07/2021	1 641
Matériel	Caution	Maroc leasing	01/12/2021	1 550
Matériel	Caution	Maroc leasing	01/09/2021	1 519
Matériel	Caution	Maghrebail	01/08/2020	1 306
Matériel	Caution	Maroc leasing	01/08/2022	1 250
Matériel	Caution	Maroc leasing	15/09/2021	1 230
Matériel	Caution	Maroc leasing	10/09/2019	1 220
Matériel	Caution	Maroc leasing	10/02/2021	1 184
Matériel	Caution	Maroc leasing	20/12/2021	1 135
Matériel	Caution	Maroc leasing	01/05/2020	1 004
Matériel	Caution	Maroc leasing	19/07/2022	974

Matériel	Caution	Maroc leasing	01/03/2021	953
Matériel	Caution	Maroc leasing	15/04/2022	925
Matériel	Caution	Maroc leasing	05/10/2020	862
Matériel	Caution	Maroc leasing	01/12/2021	817
Matériel	Caution	Maroc leasing	10/08/2020	750
Matériel	Caution	Maroc leasing	01/09/2021	674
Matériel	Caution	Maroc leasing	15/03/2019	640
Matériel	Caution	Maroc leasing	05/09/2021	636
Matériel	Caution	Maroc leasing	25/11/2020	617
Matériel	Caution	Maroc leasing	25/11/2020	607
Matériel	Caution	Maroc leasing	20/11/2020	594
Matériel	Caution	Maroc leasing	20/11/2020	591
Matériel	Caution	Maroc leasing	25/11/2020	580
Matériel	Caution	Maroc leasing	20/03/2019	569
Matériel	Caution	Maroc leasing	15/07/2021	558
Matériel	Caution	Maroc leasing	01/12/2021	550
Matériel	Caution	Maroc leasing	10/11/2021	520
Matériel	Caution	Maroc leasing	05/12/2021	520
Matériel	Caution	Maroc leasing	25/01/2020	500
Matériel	Caution	Maroc leasing	01/09/2021	482
Matériel	Caution	Maroc leasing	25/04/2021	375
Matériel	Caution	Maroc leasing	10/01/2020	375
Matériel	Caution	Maroc leasing	15/05/2020	375
Matériel	Caution	Maroc leasing	10/11/2021	360
Matériel	Caution	Maroc leasing	01/11/2021	333
Matériel	Caution	Maroc leasing	15/04/2022	333
Matériel	Caution	Maroc leasing	20/12/2021	333
Matériel	Caution	Maroc leasing	01/01/2022	329
Matériel	Caution	Maroc leasing	10/03/2021	307
Matériel	Caution	Maroc leasing	10/06/2022	300
Matériel	Caution	Maroc leasing	20/01/2022	284
Matériel	Caution	Maroc leasing	10/02/2022	274
Matériel	Caution	Maroc leasing	05/06/2022	270
Matériel	Caution	Maroc leasing	20/12/2021	260
Matériel	Caution	Maroc leasing	25/10/2021	246
Matériel	Caution	Maroc leasing	20/02/2022	201
Matériel	Caution	Maroc leasing	10/11/2021	199
Matériel	Caution	Maroc leasing	10/12/2021	183
Matériel	Caution	Maroc leasing	15/03/2019	109
Matériel	Caution	Maroc leasing	05/01/2020	78
Sous-total caution				129 363
Total suretés données				834 460

Le tableau ci-dessous détaille les engagements reçus par Akdital au 31 décembre 2023 :

Objet	Nature	Bénéficiaire	Date d'inscription	Montant couvert (KMAD)
AKTALI	Hypothèque	Akdital	2016	12 535
ASSOCIES PERSONNES PHYSIQUES CLINIQUE ATFAL	Nantissement	Akdital	2021	9 000
ROCHDI TALIB /FATIMA AKDIM /AHMED AKDIM /BRAHIM AKDIM	Caution	Akdital	2017	7 429
Dr El Maati ER RACHIK	Garantie bancaire	Akdital	2023	3 000
Total suretés reçues				31 964

III.6 Notation

Au 31 mai 2024, la Société ne fait l'objet d'aucune notation.

IV. Gouvernance de l'émetteur

IV.1 Statuts d'Akdital

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 16 novembre 2022, a décidé d'apporter les modifications nécessaires aux statuts de la Société afin de les mettre en conformité avec les dispositions légales régissant les sociétés dont les titres de capital sont inscrits à la cote de la Bourse de Casablanca conformément à la version figurant en annexes (les « Statuts »).

IV.2 Assemblées générales

Les Statuts reprennent les dispositions de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée et ne contiennent pas de règles spécifiques en matière de modalités de convocation, de règles de quorum et de majorité des assemblées générales.

IV.2.1 Modalités de convocation et conditions d'admission

Les modalités de convocation et les conditions d'admission aux assemblées générales sont décrites à l'article 20 des Statuts.

IV.2.2 Conditions d'exercice du droit de vote et conditions du quorum

Les conditions d'exercice du droit de vote et de quorum sont décrites aux articles 22, 25-2 des Statuts.

IV.2.3 Conditions d'acquisition de droits de vote double éventuel

Les Statuts ne prévoient pas d'attribution de droit de vote double.

IV.3 Conseils d'administration

IV.3.1 Dispositions statutaires

Les dispositions statutaires relatives au conseil d'administration sont décrites aux articles 13 et 14 des Statuts.

IV.3.2 Composition du conseil d'administration

Au 13 juin 2024, le conseil d'administration d'Akdital se compose comme suit :

Administrateur	Date de première nomination	Expiration du mandat d'administrateur	Qualité	Fonction occupée dans Akdital
Rochdi Talib	28/09/2018	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Président du Conseil d'Administration	Président Directeur Général
Fatima Akdim	28/09/2018	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur	Directrice Imagerie Médicale et Radiologie du Groupe
Jaouad Zakaria	28/09/2018	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur	Directeur Général Délégué et Directeur du Pôle Médical
Maria Talib	07/11/2018	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur	-
Mouna Talib	07/11/2018	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur	-
MC III TEAM Ltd, représentée par M. Saad BENDIDI	24/03/2020	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur	-
Société MC III Al Razi représentée par M. Hatim Ben Ahmed	24/03/2020	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur	-
Yasmina Baddou	16 novembre 2022 avec prise d'effet le 1 ^{er} jour de cotation de la société	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur indépendant	-
Mohammed Amine Benhalima	16 novembre 2022 avec prise d'effet le 1 ^{er} jour de cotation de la société	2028 (à l'issue de l'AGO approuvant les comptes de l'exercice clos le 31.12.2027)	Administrateur indépendant	-

Source : Akdital

L'ensemble des administrateurs ont été nommés par l'assemblée générale mixte du 16 novembre 2022, avec effet à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca, soit le 14 décembre 2022.

Dans le cadre de la sélection des deux administrateurs indépendants, Akdital a fait application des critères de définition d'un administrateur indépendant fixés à l'article 41 bis de la loi n°17-95.

Le conseil d'administration est composé de 4 femmes, soit 44% des administrateurs, en conformité avec la loi n°17-95.

A noter que le conseil d'administration était composé de 20% de femmes sur la période 2020-2021.

Conformément aux dispositions de l'article 5 des Statuts, le conseil d'administration se réunit au moins quatre (4) fois par an et, aussi souvent que la bonne marche des affaires de la Société le nécessite, sur la convocation de son Président.

IV.3.3 Engagement des membres du Groupement d'Actionnaires Stables (GAS)

Dans le cadre de l'IPO d'Akdital :

- En ce qui concerne Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria : Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria s'engagent chacun pour ce qui les concerne à ne pas démissionner, de leurs fonctions respectives de président directeur général et de directeur général délégué de la Société, pendant une période de six (6) ans à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca et ce, sauf cas d'incapacité lequel aurait pour effet de les empêcher d'exercer pleinement leurs fonctions (**"Engagement de Maintien de Fonctions"**) ;
- En ce qui concerne l'ensemble des Membres du GAS, à l'exception des Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria : l'ensemble des Membres du GAS, à l'exception des Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria, s'engagent chacun pour ce qui les concerne à maintenir Messieurs Rochdi Talib et Jaouad Zakaria dans leurs fonctions respectives de président directeur général et de directeur général délégué de la Société pendant une période de six (6) ans à compter du premier jour de cotation des actions de la Société à la Bourse de Casablanca et ce, sauf cas d'incapacité lequel aurait pour effet de les empêcher d'exercer pleinement leurs fonctions (**"Engagement de Maintien de Gouvernance"**) ; et

Les présents Engagement de Maintien de Fonctions et de Maintien de Gouvernance sont fermes et irrévocables.

IV.3.4 Eléments d'information sur les qualifications et l'expérience professionnelle des membres du Conseil d'Administration

Rochdi Talib (61 ans) – Président du Conseil d'Administration

Une présentation du parcours de M. Rochdi Talib est présentée dans la section II.4.1.1. Evolution de l'actionnariat (informations relatives à Rochdi Talib) du présent document de référence.

Les mandats de M. Rochdi Talib, autres que ceux concernant Akdital, se présentent comme suit :

Société	Mandat
Clinique Jerrada-Oasis	COGERANT
Clinique Ain Borja	GERANT
Centre International d'Oncologie de Casablanca	GERANT
Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa	GERANT
Hôpital Privé El Jadida	GERANT
Clinique Pédiatrique Atfal	GERANT
Clinique Médico Chirurgicale Longchamps	GERANT
Centre International d'Oncologie El Jadida	GERANT
Hôpital Privé de Tanger	GERANT
Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger	GERANT
Hôpital International Agadir	GERANT
Centre International d'Oncologie Agadir	GERANT
Clinique Panorama Sidi Maarouf	GERANT
Hôpital Prive de Sale	GERANT
Centre d'Oncologie Privé de Sale	COGERANT
Clinique de spécialités de Safi	COGERANT
Clinique du Bien Être Bouskoura	GERANT
Hôpital International de Fès	GERANT
Centre International d'Oncologie de Fès	GERANT
Clinique Internationale de Mohammedia	GERANT
Hôpital Privé Beni Mellal	ADMINISTRATEUR//PDG
Clinique Internationale de Khouribga	COGERANT
Hôpital International Ibn Nafis	GERANT
Clinique Internationale de Mogador Essaouira	COGERANT
Hôpital Privé de Tétouan	COGERANT
Hôpital privé international de Kénitra	COGERANT
Centre International d'Oncologie de Kénitra	COGERANT
Clinique Internationale de Taroudant	COGERANT
Hôpital Privé Meknès	GERANT
Centre International d'Oncologie de Meknès	GERANT
Hôpital privé Ibn Yassine Rabat	COGERANT
Clinique Internationale d'oncologie de Rabat	COGERANT
Clinique Internationale d'Errachidia	COGERANT
Clinique internationale de Dakhla	COGERANT
Hôpital Prive Guelmim	COGERANT
Hôpital Privé Oujda	COGERANT
Centre international d'oncologie Oujda	COGERANT
Hôpital Privé Nador	COGERANT
Clinique Internationale d'Inezgane	COGERANT
Taliak	COGERANT

Brochak	GERANT
Bait Atfal	GERANT
Tahafa	GERANT
Brafsante	GERANT
Bousante	GERANT
Cio jedida	GERANT
Rochaktalim (Ex Brafej)	GERANT
Cioc invest	GERANT
Physante	GERANT
Tanger sante	GERANT
Onco sante	GERANT
Jaktalim	GERANT
Onco agadir	GERANT
Onco green city	GERANT
Taghazout Santé	COGERANT
AKDITAL Investment in healthcare enterprise and development L.L.C	MANAGER
AKDITALIFE	COGERANT
La Centrale des Dispositifs Médicaux	GERANT
Centre de diagnostic et de soins médicaux (Ex Service Emergency Bouznika)	COGERANT
AKDITAL Services	GERANT
AKDITAL IMMO	ADMINISTRATEUR

Source : Akdital

Fatima Akdim (61 ans) - Administrateur

Une présentation du parcours de Mme. Fatima Akdim est présentée dans la section II.4.1.2. Evolution de l'actionnariat (informations relatives à Fatima Akdim) du présent document de référence.

Les autres mandats de Mme. Fatima Akdim se présentent comme suit :

Société	Mandat
FONDATION AKDITAL	PRESIDENTE
TAZAK	GERANTE
ROHAFA	GERANTE
KENITRA SANTE	COGERANTE
ROCHJO	COGERANTE
HAROBRA	GERANTE

Jaouad Zakaria (62 ans) – Administrateur

Une présentation du parcours de M. Jaouad Zakaria est présentée dans la section II.4.1.2. Evolution de l'actionnariat (informations relatives à Jaouad Zakaria) du présent document de référence.

Les autres mandats de M. Jaouad Zakaria se présentent comme suit :

Société	Mandat
Jaoudaolive	Co-gérant
HOPITAL PRIVE DE CASABLANCA AIN SEBAA	GERANT
TALZAK	COGERANT
TAZAK	GERANT
ROHAFA	GERANT
MARRAKECH SANTE INVEST	GERANT
ROCHJO	COGERANT
HAROBRA	GERANT
Sécurité Protection Maroc	Co-gérant

Source : Akdital

Maria Talib (31 ans) - Administrateur

Après avoir obtenu son Baccalauréat Scientifique à Casablanca, Maria Talib entreprend des études supérieures à l'Université Libre de Bruxelles. Elle y obtient un Bachelor et un Master en Médecine. Maria Talib continue actuellement son cursus de formation avec un Master de Spécialisation en Psychiatrie Infanto-Juvenile toujours à l'Université Libre de Bruxelles. En parallèle, elle suit également une formation en nutrition et nutrithérapie au Centre Européen pour la Recherche, le Développement et l'Enseignement de la Nutrition (CERDEN).

Maria Talib est passée par l'Unité de Psychologie Médicale et Psychosomatique du CHU Brugmann, ainsi que par l'Unité Thérapeutique pour enfants et adolescents de l'Hôpital Vincent Van Gogh.

Maria Talib ne dispose pas d'autres mandats sociaux autres que celui au sein d'Akdital.

Mouna Talib (26 ans) – Administrateur

Après avoir obtenu son Baccalauréat Scientifique à Casablanca, Mouna Talib entreprend des études supérieures de pharmacie à l'Universidad Europea de Madrid.

Mouna Talib ne dispose pas d'autres mandats sociaux autres que celui au sein d'Akdital.

Saad Bendidi (63 ans) – représentant de MC III Team Ltd - Administrateur

Saad Bendidi est diplômé L'Ecole Centrale, HEC et Sciences Po Paris.

Après avoir exercé à Wafabank et été à la tête de Magetex et de CIB, il devient le premier Président de Méditel (actuellement Orange) entre 1999 et 2005. En 2001, il rejoint BMCE Bank en tant que Vice-Président de Finance.com. Il quitte le groupe en 2005 et devient Président de l'ONA (actuellement Al Mada) jusqu'en 2008. Depuis, il a assuré plusieurs mandats et a réalisé diverses missions de conseil. En 2013, il est nommé Directeur Général Délégué au sein du Groupe Saham, qu'il quittera en 2017. Aujourd'hui, Saad Bendidi est Associé et Président du Conseil d'Administration de MCP, membre du comité d'investissement des fonds gérés par MCP et membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires. Les autres mandats de M. Saad Bendidi se présentent comme suit :

Société	Mandat
Al Raja – X- Ray center CO.	Président
Cairo Diagnostic Imaging Centres	Président
Cairo Radiotherapy and Radiology Complex (Cairo Ray)	Président
Cairo Scan Radiology & Labs S.A.E	Président
Consultant Radiologists Diagnostic Center	Président
Lab Med Medical Laboratories	Président
Medical Imaging Technology center (Techno Rad)	Président
Medicine Technology center (Techno Med)	Président

MedRay	Président
MetaLab L.L.C	Président
Techno Group for Medical Centers Management	Président
Technogroup Investments Holdings	Président
TechnoScan- Radiology Technology center	Président
MC IV Pharma S.A.	Administrateur
MC II Auto Ltd	Administrateur
Africa Select Equity Fund (SICAV) P.L.C.	Administrateur
Eastern Medical Holding Limited	Administrateur
MC II Concrete Ltd	Administrateur
MC II Education Ltd	Administrateur
MC II Fashion Ltd	Administrateur
MC II K12 Ltd	Administrateur
MC II Pasta Ltd	Administrateur
MC II Trailers Ltd	Administrateur
MC III Indus Ltd	Administrateur
MC III Scan 1 Ltd	Administrateur
MC III Team Ltd	Administrateur
MC IV Team Malte Ltd	Administrateur
MC IV Packaging S.A.	Administrateur
MC Partners Ltd	Administrateur
MCIV LTD.	Administrateur
MCTeam Ltd.	Administrateur
Mediterrania Capital II (SICAV) plc	Administrateur
Mediterrania Capital Partners Limited	Administrateur, Gestionnaire de portefeuille et investissement
Olea SPV Limited	Membre du comité d'investissement
Ray-Lab Ltd	Membre du Conseil d'Administration
MC III Clean	Administrateur & Président
MC III Concrete Limited	Administrateur
Mediterrania Capital III (Parallel) LP	Administrateur
Mediterrania Capital III LP	Membre du comité d'investissement
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners Gestion	Membre du comité d'investissement
TGCC	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Les Eaux Minerales d'Oulmes	Administrateur indépendant et Président Comité d'Audit
Dislog Industries	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Cash Plus	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
Forafric	Président du Conseil d'Administration
HWM	Administrateur

Source : Mediterranean Capital Partners

Hatim Ben Ahmed (42 ans) – représentant de MC III Al Razi - Administrateur

Après des études en ingénierie à l'ESTP puis en Private Equity et Business Administration à Harvard Business School, Hatim Ben Ahmed intègre EY en tant qu'Auditeur en 2002 avant de rejoindre le cabinet Accuracy en 2006 en qualité de Manager en Conseil Financier. En novembre 2008, il rejoint Riva y Garcia en tant que Directeur d'Investissement. En 2013, une scission au sein de Riva Y Garcia, menée par l'équipe gérante, dont Hatim Ben Ahmed, donne naissance à Meditterania Capital Partners (MCP). Hatim Ben Ahmed est aujourd'hui Managing Partner de MCP, membre du comité d'investissement des fonds gérés par MCP et membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés dans lesquelles les fonds gérés par MCP sont actionnaires.

Les autres mandats de M. Hatim Ben Ahmed se présentent comme suit :

Société	Mandat
MCP Côte d'Ivoire	Gérant
MC IV Money S.A.	Administrateur
MC IV Packaging S.A.	Administrateur
MC IV Pharma S.A.	Administrateur
MC II Concrete Ltd	Administrateur
MC II Pasta Ltd	Administrateur
MC II Trailers Ltd	Administrateur
MC III Al Razi Ltd	Administrateur
MC III Indus Ltd	Administrateur
MC IV Team Malta Ltd	Administrateur
MC Partners Ltd	Administrateur
Mediterrania Capital II (SICAV) plc	Administrateur et membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners Limited	Administrateur et membre du comité d'investissement
MC III Clean	Administrateur
MC III Concrete Limited	Administrateur
MC IV Team Ltd	Administrateur
MCP (Mauritius) GP III LTd	Administrateur
MCP (Mauritius) GP IV Ltd	Administrateur
MCPartners (Mauritius) Ltd	Administrateur
Mediterrania Capital Partners (Mauritius) IM Limited	Administrateur
MC Team Maroc	Gérant
MCP RE FPCC	Membre du comité d'investissement
Mediterrania Capital Partners Gestion	Directeur Général
Mediterrania Capital Partners Maroc	Gérant
M Park	Directeur Général Délégué
M Office Qca	Directeur Général Délégué
MS Partners	Directeur Général Délégué
Cash Plus	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
TGCC	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale
DISLOG Industries	Membre du Conseil d'Administration en représentation d'une personne morale

Société Meunière Tunisienne	Président du Conseil d'Administration et Administrateur en représentation d'une personne morale
Laprophan SA	Membre du Conseil d'Administration
AMIC	Président du Conseil d'Administration

Source : *Mediterranea Capital Partners*

Yasmina Baddou (61 ans) - Administrateur indépendant

Yasmina Baddou est avocate de profession.

Yasmina Baddou a poursuivi ses études de droit à l'université Mohamed-V de Rabat d'où elle a obtenu une maîtrise en droit privé, puis les 1er et 2e Certificats d'Etudes Supérieurs en droit des affaires.

Entre 1994 et 1996, elle a exercé la fonction de Directeur adjoint au département juridique à la Banque Commerciale du Maroc. En 2001, elle a été élue secrétaire de section, chargée de l'animation de la Commune d'Anfa, et membre du bureau du Conseil Provincial du Parti de l'Istiqlal à Casablanca. La même année, elle a été vice-présidente cofondatrice de l'ONG de réflexion et d'orientation « Alliance Pro ».

En 2002, elle remporte les élections législatives devenant députée de la circonscription de Casablanca-Anfa.

Elle a été secrétaire d'État auprès du ministre de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Solidarité, chargée de la Famille, de la Solidarité et de l'Action sociale dans le gouvernement Jettou I de 2002 à 2007, puis ministre de la Santé de 2007 à 2012 dans le gouvernement El Fassi.

Forte de ses expériences, elle a été réélue lors des élections législatives de 2007 et communales de 2009.

Yasmina Baddou a également été conseillère juridique du Wali de la région du Grand Casablanca.

Yasmina Baddou ne dispose pas d'autres mandats sociaux autres que celui d'Akdital.

Mohammed Amine Benhalima (58 ans) - Administrateur indépendant

Diplômé de Télécom ParisTech et de l'Ecole Polytechnique Mohammed Amine Benhalima a démarré sa carrière à la Royal Air Maroc entre 1993 et 1998, d'abord tant qu'Ingénieur d'études au département télécommunications, directeur des programmes puis directeur de l'organisation et des systèmes d'information.

Entre 1998 et 2002, il est directeur délégué marchés des capitaux et Directeur Général Adjoint de Casablanca Finance Markets au sein de CFG.

En Mai 2002 il intègre la CDG où il sera Directeur Général Adjoint en charge de la stratégie, du développement et de la prévoyance de 2010 à 2017.

En août 2017, il devient Associé Gérant de Simpligo une société de conseil indépendante.

Depuis avril 2019, M. Benhalima est membre de l'organisme d'évaluation des opérations de privatisation au Maroc.

Les autres mandats de M. Mohammed Amine Benhalima se présentent comme suit :

Société	Mandat
Sothema	Administrateur Indépendant et président du comité d'audit
Colorado	Administrateur Indépendant et président du comité d'audit
Orange Money Maroc	Administrateur Indépendant et président du comité d'audit
Lydec	Administrateur indépendant et président du comité d'audit
Maghreb Steel	Administrateur indépendant

Source : *Akdital*

IV.3.5 Rémunération attribuée aux membres du conseil d'administration

Au cours des années 2021 et 2022, aucune rémunération n'a été attribuée aux membres du conseil d'administration au titre de leur qualité d'administrateurs.

Concernant l'année 2023, l'Assemblée Générale du 8 juin 2023 a décidé de fixer le montant des jetons de présence, à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2023, à un montant global brut de 600 KMAD.

IV.3.6 Prêts accordés aux membres du conseil d'administration

Aucun prêt n'a été accordé aux membres du conseil d'administration au cours des trois derniers exercices.

IV.3.7 Comité d'Audit & comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations

La mise en place d'un comité d'audit et d'un comité stratégique de nominations et de rémunérations a été votée au Conseil d'Administration du 24 mars 2020.

Suite à l'introduction en Bourse d'Akdital, un nouveau comité d'audit et un nouveau comité stratégique de nominations et de rémunérations ont été adoptés par le conseil d'administration qui s'est tenu le 14 décembre 2022.

Le comité d'Audit est institué en respect de l'article 106 bis de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

La composition du comité d'audit se présente comme suit :

Comités	Mission du comité	Date de création	Fréquence de réunion	Membres	Date de 1ère nomin.	Qualité
Comité d'Audit	Le Comité d'Audit est notamment chargé d'assurer le suivi dans les différents domaines suivants : information financière, contrôle interne et gestion des risques, contrôle légal des comptes annuels et indépendance des commissaires aux comptes.	24-mars-20	Au moins 2 fois par an. Peut également se réunir à titre exceptionnel en cas d'urgence, pour des faits raisonnables et justifiés.	Mohammed Amine Benhalima	14-décembre-22	Président du Comité d'Audit
				Yasmina Baddou	14-décembre-22	Administrateur Indépendant
				MC III Al Razi représentée par Hatim Ben Ahmed	14-décembre-22	Membre
				Mouna Talib	14-décembre-22	Membre

Source : Akdital

La composition du Comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations se présente comme suit :

Comités	Mission du comité	Date de création	Fréquence de réunion	Membres	Date de 1ère nomin.	Qualité
Comité Stratégique de Nomination et de Rémunération	Le Comité Stratégique de Nominations et de Rémunérations est chargé de présenter des recommandations au CA sur la nomination et la politique de rémunération globale des dirigeants et/ou salariés de la Société, au type et mode de nomination et de calcul des rémunérations de ces dirigeants et/ou salariés.	24-mars-20	Au moins une fois par an	MC III Al Razi représentée par Hatim Ben Ahmed	14-décembre-22	Président du Comité Stratégique de Nomination et de Rémunération
				Yasmina Baddou	14-décembre-22	Administrateur Indépendant
				Maria Talib	14-décembre-22	Membre

Source : Akdital

IV.4 Organes de direction

IV.4.1 Dispositions statutaires

Les dispositions statutaires relatives à la direction générale sont décrites au niveau de l'article 15 des Statuts.

IV.4.2 Organes de direction du Groupe

Au 31 mai 2024, les membres du Comité Exécutif (COMEX) du groupe Akdital sont présentés au niveau du tableau ci-dessous :

Dirigeant	Fonction actuelle	Date d'entrée en fonction
Rochdi Talib	Président Directeur Général	Août 2016
Jaouad Zakaria	Directeur Général Délégué et Directeur du Pôle Médical	Septembre 2019
Ilyas El Harti	Directeur Général Adjoint	Juin 2020
Amal Raji	Directeur Pôle Exploitation	Décembre 2020
Mohammed El Bouzidi	Directeur Pôle SI	Juillet 2018
Yamina Kassabi	Directrice Pôle Capital Humain	Mars 2022
Amine Cheikh	Directeur Filière Pharmacie	Août 2023

Source : Akdital

Le COMEX est une instance de partage de l'information, de discussions opérationnelles et de prise de décisions dont la fréquence de réunion est mensuelle. Le COMEX est constitué des directeurs de pôle et des directeurs de départements rattachés directement à la direction générale.

Parmi les prérogatives du COMEX, on peut notamment citer l'examen de trois catégories de sujets majeurs nécessitant une coordination entre les différentes parties prenantes, à savoir :

- Des sujets opérationnels : il s'agit de discuter les sujets liés à l'exploitation des cliniques et des problématiques opérationnelles y afférentes puis veiller à la déclinaison sur le terrain des décisions et orientations prises ;
- Des projets en cours : il s'agit de suivre l'état d'avancement des projets et de la programmation des actions relatives aux ouvertures (commandes et livraison du matériel, recrutement, autorisations...) ;
- Des projets organisationnels lancés par le Groupe ou par les filiales : il s'agit de présenter par les différents directeurs de département les projets organisationnels et suivre leur exécution et leur impact sur l'Organisation du Groupe et les finances du Groupe.

Cette organisation du COMEX a été mise en place en 2022. Créée en 2020, cet organe qui traitait essentiellement de sujets opérationnels, incluait également les directeurs d'exploitation des cliniques et les directeurs support du Groupe. L'ancien format du COMEX était composé de 15 à 18 membres entre 2020 et 2021.

Rochdi Talib (61 ans)

Une présentation de M. Rochdi Talib est mentionnée dans la section II.4.1.1. Evolution de l'actionnariat (informations relatives à Rochdi Talib).

Jaouad Zakaria (62 ans)

Une présentation de M. Jaouad Zakaria est mentionnée dans la section II.4.1.5. Evolution de l'actionnariat (informations relatives à Jaouad Zakaria).

Ilyas el Harti (40 ans)

Lauréat d'un Master Spécialisé en Finance et Fiscalité, Ilyas El Harti a occupé, pendant 2 ans environ le poste de chargé d'affaires comptables et administratives chez A.R.D. Consultants, avant de rejoindre le groupe Briqueterie Jbel Annour en tant que responsable administratif et financier en 2008 pour une durée de 3 ans. Il rejoint par la suite Générale d'Afrique, filiale du Groupe Dennis en tant que Directeur des Investissements pour une durée de 4 ans avant d'être nommé Directeur Administratif et Financier du Groupe Dennis. En juin 2020, Ilyas intègre le Groupe Akdital en tant que Directeur du Pôle Finances et Support et occupe depuis janvier 2023 le poste de Directeur Général Adjoint.

Ilyas El Harti n'exerce aucun autre mandat ni fonction.

Amal Raji (40 ans)

Amal Raji a obtenu en 2006 (i) un diplôme de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE) en audit et comptabilité et (ii) en 2009, un master en Finance délivré par l'école de commerce Neoma Business School. A l'issue de son master, Amal a débuté sa carrière professionnelle en tant que chargée d'affaires au sein de la banque Société générale Maroc pendant 4 ans environ, avant de

rejoindre CIH Bank fin 2013, en tant que chargée d'affaires senior grands comptes. Depuis décembre 2020, Amal occupe le poste de Directrice Pôle Exploitation au sein du Groupe.

Amal Raji n'exerce aucun autre mandat ni fonction.

Mohammed El Bouzidi (42 ans)

Mohammed El Bouzidi est titulaire d'un master en statistiques et informatique pour la décision de l'université de Pau et des Pays de l'Adour. Il a accumulé 10 ans d'expérience au sein du cabinet Accenture où il a été Chef de projet. Mohammed El Bouzidi est Directeur du Pôle Système d'Information du Groupe AKDITAL depuis juillet 2018.

Mohammed El Bouzidi est également gérant de la société Santé Tech.

Yamina Kassabi (50 ans)

Yasmina Kassabi est titulaire d'un diplôme de Gestion Commerciale et Informatique et d'un diplôme de Gestion et Administration des Entreprises de l'IIHEES. Elle obtient également en 2007 un Master en Gestion des Ressources Humaines de l'EHTP et l'IAE Strasbourg. Yasmina a travaillé dans plusieurs sociétés dont notamment S2I technologies, Hala Fisheries et Pierre Fabre avant de rejoindre Safran Nacelles Morocco pour participer au démarrage de la société. Elle a occupé plusieurs postes au sein de la société avant d'être promue Directeur des Ressources Humaines en 2011. Yasmina rejoint ensuite en 2019 le Groupe Premium SA en tant que Directeur des Ressources Humaines Maroc & Afrique avant d'intégrer le Groupe Akdital en mars 2022 en tant que Directrice des Ressources Humaines.

Yasmina Kassabi n'exerce aucun autre mandat ni fonction.

Amine Cheikh (43 ans)

Amine Cheikh est titulaire d'un doctorat en pharmacie obtenu à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat.

Amine a débuté sa carrière en 2006 en tant que chef de service d'établissement des normes médico-techniques au sein de l'Agence Nationale de l'Assurance Maladie (ANAM) avant d'occuper les postes de chef de service pharmacie en 2010 puis directeur de la Direction Pharmacie en 2015 à l'Hôpital Cheikh Zaid.

Amine Cheikh a rejoint le Groupe Akdital en tant que Directeur de la Filière Pharmacie en août 2023.

Amjad Hebbazi (46 ans)¹

Amjad Hebbazi est titulaire d'un Bachelor en finance et commerce international à Al Akhawayn University et d'un diplôme de certification internationale dans le contrôle de gestion obtenu en 2007 à Londres. Il a débuté sa carrière chez Attijaribank en 2000 en tant que chargé de relation Corporate Banking. Il a ensuite occupé le poste de Financial Planner & Analyst chez Mondelez avant d'intégrer Unilever en 2003, où il a eu différents rôles et responsabilités dans les métiers de la finance au Maroc, en Afrique du Nord, au Royaume-Uni et en Afrique du Sud. Après avoir accumulé plus de 12 ans d'expérience au sein du groupe Unilever, il a été promu Directeur administratif et financier de la région Afrique du Nord en 2015. Enfin, il a rejoint la Société Nationale des Autoroutes du Maroc en 2017 en tant que Directeur Administratif et financier.

En février 2024, Amjad a rejoint le groupe Akdital pour le poste de directeur du pôle financier.

Imad El Baggar (51 ans)²

Imad El Baggar a commencé sa carrière professionnelle au sein du Groupe Bouygues, où il a été contrôleur de gestion pour la filiale Bymaro pendant 4 ans, puis Chef de Groupe Gestion pendant environ 9 ans. Imad a rejoint Alliances Construction en 2009, en tant que Directeur AGF et Matériel, avant d'intégrer le Groupe EM-Energie en 2016, où il a occupé le poste de Directeur Pôle Support du Groupe. Imad El Baggar a intégré le Groupe Akdital en 2017, au sein duquel il occupe le poste de Directeur Pôle Technique et Développement.

¹ Amjad Hebbazi n'est pas membre du COMEX

² Imad El Baggar n'est pas membre du COMEX

Rémunérations attribuées aux membres du Comité Exécutif

Le tableau ci-dessous présente la rémunération totale attribuée aux membres du Comité Exécutif sur la période 2021-2023.

En KMAD	2021	2022	2023
Rémunération totale des membres du Comité Exécutif	19 285	23 715	25 576

Source : Akdital

Aucun programme d'intéressement n'est mis en place pour les membres du Comité Exécutif.

Prêts attribués aux membres du Comité Exécutif

Aucun prêt n'a été accordé aux membres du Comité Exécutif sur les trois derniers exercices ainsi que sur l'année en cours.

PARTIE III - ACTIVITE D'AKDITAL

I. Historique d'Akdital

Le Groupe Akdital voit le jour avec l'ouverture en 2011, de la première clinique dénommée clinique Jerrada Oasis (CJO) située à Casablanca et dotée d'une capacité initiale de 50 lits. Dans le cadre de son plan de développement stratégique établi en 2016, le Groupe s'est rapidement développé pour atteindre un réseau de 23 établissements de santé au 31 mai 2024 dotés d'une capacité de 2 532 lits, soit près de 15% de l'offre nationale privée¹.

Le Groupe Akdital est actuellement un des principaux acteurs de la santé privée au Maroc dont l'une de ses principales priorités est l'accessibilité des soins pour ses patients. Ce dernier compte à ce jour un réseau important d'établissements de santé dans plusieurs villes du Royaume et prévoit d'autres ouvertures au cours des prochaines années.

Employant actuellement plus de 4 150² collaborateurs, le Groupe propose une offre complète de soins médicaux dont notamment, la chirurgie, l'oncologie, la radiologie, la maternité, etc.

Le tableau suivant présente les dates clés de l'histoire du Groupe Akdital.

2011	Ouverture de la clinique multidisciplinaire CJO à Casablanca, avec une capacité de 50 lits
2015	Extension de la clinique multidisciplinaire CJO, pour une capacité additionnelle de 50 lits
2016	Le management de la Société initie un plan de développement basé sur deux principaux axes : • Augmentation des capacités litières au niveau national ; • Développement d'établissements spécialisés autour de certaines pathologies.
2018	Ouverture de la clinique multidisciplinaire CCAB à Casablanca, avec une capacité de 100 lits
2019	Ouverture de 3 nouvelles cliniques basées à Casablanca : • HPC : multidisciplinaire, 200 lits • Longchamps : cardiologie, 50 lits • CIOC : oncologie, 150 lits
2020	Ouverture du capital de la Société à Mediterrania Capital Partners qui a acquis une participation minoritaire de 20% du capital
2021 ³	Décision du Conseil d'Administration de la Société de scinder les activités opérationnelles (portées par Akdital), des activités immobilières (portées notamment par Akdital Immo) : • Entrée de BFO au capital d'Akdital IMMO (février 2021) Expansion géographique avec l'ouverture de 2 entités à El Jadida, avec une capacité totale de 220 lits : • HPE : multidisciplinaire, 134 lits • CIOJ : oncologie, 88 lits Acquisition de la Clinique Pédiatrique Atfal (50 lits) Elaboration d'une nouvelle architecture de marque regroupant l'ensemble des établissements Akdital sous la même bannière. Ce travail a été accompagné par l'introduction d'une nouvelle signature ; « Des soins et des liens ».

¹ Cf. Partie III – V : secteur d'activité

² A la date du 31/12/2023

³ En 2021, le Groupe a acquis la Clinique Vinci (42 lits), cédée par la suite en décembre 2023

Janvier 2022	Entrée d'Aradei Capital au capital d'Akdital IMMO
Avril 2022	Lancement d'une campagne de communication multicanale axée sur la notoriété. Dans cette campagne, le Groupe présentait sa définition du parcours patient dans lequel une importance capitale est donnée aux soins (plateaux techniques à la pointe de la technologie, disponibilité de tous les services dans un seul et même lieu, ...) et aux liens (la relation soignant-patient-famille de patient).
Août 2022	Ouverture d'un établissement multidisciplinaire et d'un centre d'oncologie à Agadir : • HIA : multidisciplinaire, 175 lits • CIOA : oncologie, 45 lits Obtention de certifications ISO 9001 v 2015 pour CJO, CCAB et Akdital
Septembre 2022	Ouverture d'un établissement multidisciplinaire à Sidi Maarouf (CPSM) d'une capacité litière de 100 lits
Octobre 2022	Ouverture d'un établissement multidisciplinaire et d'un centre d'oncologie à Tanger : • HPT : multidisciplinaire, 210 lits • CIOBT : oncologie, 35 lits
Novembre 2022	Ouverture d'un établissement multidisciplinaire à Safi (CSSF) d'une capacité litière de 100 lits Ouverture d'un établissement multidisciplinaire et d'un centre d'oncologie à Salé : • HPS : multidisciplinaire, 170 lits • COPS : oncologie, 45 lits
Décembre 2022	Introduction en bourse
Mars 2023	Ouverture d'un établissement multidisciplinaire à Mohammedia (CIM) d'une capacité litière de 100 lits Ouverture d'un établissement de gériatrie à Bouskoura (CBB) d'une capacité litière de 129 lits
Avril 2023	Ouverture d'un établissement multidisciplinaire et d'un centre d'oncologie à Fès : • HIF : multidisciplinaire, 130 lits • CIOF : oncologie, 30 lits
Décembre 2023	Ouverture d'un établissement multidisciplinaire à Béni Mellal (HPBM) d'une capacité litière de 153 lits Cession de la clinique Vinci
Février 2024	Ouverture d'un établissement multidisciplinaire Khouribga (CIK) d'une capacité litière de 140 lits Apport des actifs fonciers de Tahafa et Bait Al Atfal à l'OPCI Sihaty
Mai 2024	Ouverture d'un centre d'oncologie à Marrakech (HIM) d'une capacité litière de 92 lits

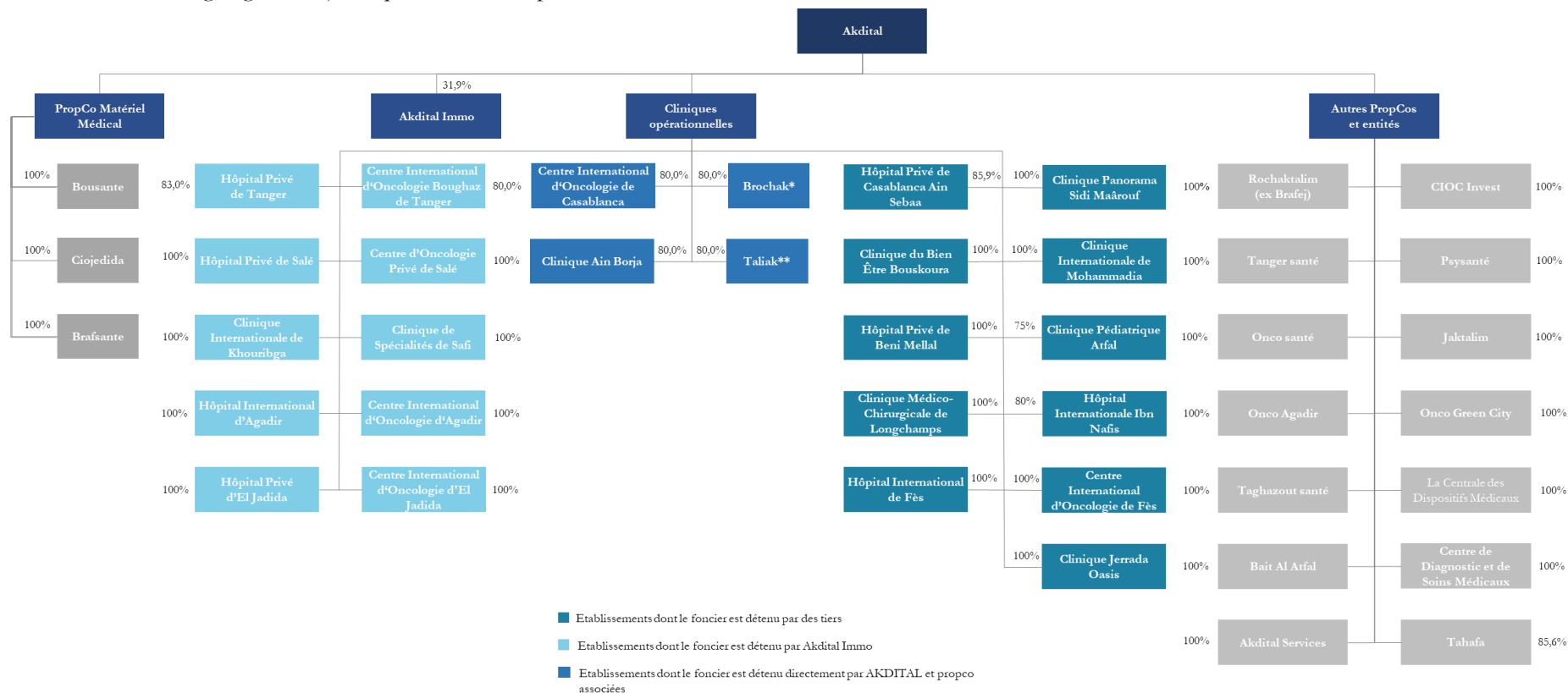
Source : Akdital

II. Appartenance d'Akdital à un groupe

Akdital ne fait pas partie d'un groupe d'entreprises.

III. Filiales d'Akdital

Au 31 mai 2024, l'organigramme juridique d'Akdital se présente comme suit :



Source : Akdital

(*) Brochak détient les murs du CIOC

(**) Taliak détient les murs de CCAB

Les pourcentages de détention sont équivalents aux pourcentages de contrôle pour l'ensemble des filiales

L'organigramme ci-dessus ne présente pas les entités destinées à porter les projets futurs du Groupe : CIMO, HPTE, HPK, CIOK, CIT, HPM, CIOM, HPR, CIOR, CIE, CID, HPG, HPO, CIOO, HPN, CII, Akdital Investment Llc.

Le choix de filialiser les cliniques (filiales opérationnelles) découle tout d'abord de contraintes d'ordre (i) légal dans la mesure où l'autorisation d'exploitation accordée aux cliniques est octroyée par le ministère de tutelle à une seule entité morale et (ii) organisationnel compte tenu de la pluralité des disciplines exercées au sein de chaque clinique (Oncologie, multidisciplinaire, cardiologie, etc.). La filialisation des cliniques permet également au Groupe d'assurer un meilleur suivi opérationnel et financier tout en s'adaptant aux contraintes de chaque activité.

Par ailleurs, la séparation des activités opérationnelles (OpCo) des activités immobilières (ProCo) résulte de la volonté du Groupe de se focaliser sur la gestion opérationnelle des établissements de santé et de confier la gestion immobilière aux professionnels du secteur de l'immobilier.

Cette séparation a commencé dès 2020 avec la création d'Akdital Immo, en vue d'y loger la partie foncière (terrain et construction) des nouveaux établissements du Groupe. A partir de 2021, BFO et Aradei, deux experts reconnus de l'immobilier sont entrés dans le capital d'Akdital Immo (cf. section « IX.1 Stratégie d'investissement ». En juin 2024, un protocole d'accord portant sur l'acquisition par Aradei des parts d'Akdital et BFO dans Akdital Immo a été signé. Par ailleurs, les deux filiales d'Akdital, Tahafa et Bait Al Atfal ont apporté leurs actifs fonciers à Sihaty Immo en échange de titres de cet OPCI.

A noter que dans le cadre de l'introduction en bourse de la Société, et conformément à la décision du Conseil d'Administration du 17 novembre 2022, Akdital a conclu un engagement ayant pour objet de garantir le maintien d'une détention minimum de participations de la Société dans les sociétés retenues dans le cadre des travaux de valorisation réalisés dans le cadre de l'IPO à un niveau au moins égal au seuil minimum de participation défini, et ce pendant une période de cinq années.

Une description des principales filiales d'Akdital est présentée dans les sections ci-après :

I.2 Sociétés portant les établissements opérationnels du Groupe

Clinique Jerrada Oasis

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Jerrada Oasis	
Date d'immatriculation	16/01/2017	
Siège social	113, Bd Abderrahim Bouabid Oasis, Casablanca	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Clinique Multidisciplinaire	
Date de mise en service	2011	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée de Clinique Jerrada Oasis est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Clinique Jerrada Oasis sur la période 2021-2023 :

En kMAD	2021	2022	2023	Var. 21-22	Var. 22-23
Capital social	12 750	12 750	12 750	0,0%	0,0%
Capitaux propres	29 836	35 354	34 414	18,5%	-2,7%
Endettement net *	28 860	37 114	57 020	28,6%	53,6%
Chiffre d'affaires	130 175	142 797	148 874	9,7%	4,3%
Résultat net	9 119	13 518	19 061	48,2%	41,0%
Dividendes distribués **	-	8 000	20 000	n.a	>100%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires de CJO s'élève à 142 797 KMAD, affichant une croissance de +9,7% en 2022, portée principalement par la hausse des revenus générés par le service « Bloc » (+12 777 KMAD).

A fin 2022, le résultat net s'établit à 13 518 KMAD, en hausse de 48,2% par rapport à 2021, en lien notamment avec la combinaison des variations suivantes :

- la hausse du REX (+9 334 KMAD par rapport à 2021) expliquée principalement par la hausse du chiffre d'affaires (+12 621 KMAD), atténuée par l'augmentation des dotations d'exploitation (+3 536 KMAD) liée à la provision des créances clients.

- la hausse de la charge d'IS (+4 456 KMAD par rapport à l'exercice précédent) qui s'explique par un résultat avant impôt en hausse (+8 856 KMAD par rapport à l'exercice 2021)

L'endettement net a augmenté de 28,6% par rapport à 2021, ce qui s'explique principalement par la hausse de la trésorerie-passif (+ 19 742 KMAD) partiellement compensée par l'augmentation de la trésorerie active (+9 796 KMAD).

Les capitaux propres ont augmenté de 5 518 KMAD, soit une hausse de +18,5% justifiée par :

- la constatation du résultat net de 2022 (13 518 KMAD)
- la distribution d'un montant de 8 000 KMAD de dividendes.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, le chiffre d'affaires de CJO s'établit à 148 874 KMAD contre 142 797 KMAD et enregistre une hausse de 6 077 KMAD (+4,3%) principalement expliquée par (i) la hausse des revenus générés par les services « cathétérisme » (+5 826 KMAD) et « Bloc » (+5 149 KMAD), compensée par (ii) la baisse des revenus des services « USI » (-2 831 KMAD) et « radiologie » (-1 840 KMAD).

Le résultat net s'élève à 19 061 KMAD en 2023 contre 13 518 KMAD en 2022 et enregistre une hausse de 5 542 KMAD (+41,0%), principalement expliquée par la hausse du résultat non courant (+ 5 420 KMAD) portée par :

- la hausse du résultat non courant (+3 859 KMAD) suite à la comptabilisation d'un produit non courant de 4 344 KMAD en 2023 lié à une créance envers CCAB (3 759 KMAD).
- la baisse des charges non courantes (- 1 561 KMAD) principalement expliquée par la non-constatation de la CSS en 2023 contrairement à l'exercice 2022, suite au changement de la politique comptable du Groupe qui consiste à constater la CSS au moment de son paiement.

L'endettement net affiche une hausse de 19 906 KMAD (+53,6%) par rapport à 2022 pour s'établir à 57 020 KMAD, essentiellement expliquée par la hausse des comptes d'associés passif de 24 000 KMAD et la baisse de 6 490 KMAD de la trésorerie-actif, compensées par la baisse de la dette bancaire (5 163 KMAD) et la baisse de la trésorerie-passif (5 421 KMAD).

Les capitaux propres s'élèvent à 34 414 KMAD en 2023, en baisse légère de 939 KMAD (-2,7%) en conséquence de :

- la constatation du résultat net de 2023 d'un montant de 19 061 KMAD
- la distribution de 20 000 KMAD de dividendes.

Clinique Ain Borja

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Ain Borja	
Date d'immatriculation	09/02/2018	
Siège social	25 Rue d'Ifni Ain Borja, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitation de cliniques, toute activité de prestations a caractère médical	
Date de mise en service	2018	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Akdital	79,8%
	M. Sidi Youssef El Alaoui	20,0%
	M. Rochdi Talib	0,1%
	M. Ahmed Akdim	0,1%

Source : Akdital

Une description détaillée de Clinique Ain Borja est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Clinique Ain Borja sur la période 2021-2023 :

En kMAD	2021	2022	2023	Var. 21-22	Var. 22-23
Capital social	1 000	1 000	1 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres	12 915	10 575	10 889	-18,1%	3,0%
Endettement net *	-2 906	14 660	19 776	>100%	34,9%
Chiffre d'affaires	102 882	105 318	98 619	2,4%	-6,4%
Résultat net	11 830	7 660	9 313	-35,2%	21,6%
Dividendes distribués **	-	10 000	9 000	n.a	-10,0%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires 2022 a enregistré une légère augmentation de 2,4% par rapport à l'exercice précédent. Les services présentant les variations les plus importantes en termes de chiffre d'affaires sont les suivants : « réanimation » (-4 269 KMAD), « USI » (+2 927 KMAD), BLOC (+3 123 KMAD) et Cathé (+2 911 KMAD).

Le résultat net a affiché une baisse de 35,2% en 2022 pour s'établir à 7 660 KMAD imputable essentiellement à :

- Une baisse du résultat d'exploitation (17 741 KMAD contre 19 505 KMAD en 2021) expliquée par :
 - ✓ Une hausse des dotations d'exploitation (+ 8 826 KMAD par rapport à 2021) liée à la provision des créances clients ;
 - ✓ Partiellement compensée par une hausse des reprises d'exploitation relative aux provisions des créances clients à fin décembre 2021 (+3 172 par rapport à l'exercice antérieur) ;
- Une diminution du résultat financier (- 1 437 KMAD comparée à 2021) liée à l'effet conjugué de :
 - ✓ la baisse des intérêts et autres produits financiers de 849 KMAD justifiée par l'apurement des prêts aux associés en 2022
 - ✓ la hausse des intérêts et autres charges financières de 588 KMAD due notamment à une mobilisation des découverts bancaires ;
- Une hausse de la charge d'IS (+505 KMAD) ;

L'endettement net s'établit à 14 660 KMAD à fin 2022 (contre -2 906 KMAD en 2022), cette augmentation est expliquée essentiellement par :

- une trésorerie-passif en hausse de 14 857 KMAD en 2022
- un compte courant associé passif en hausse de 2 000 KMAD justifié par une avance consentie par la holding en faveur de la clinique.

Les capitaux propres ont affiché un retrait de 2 340 KMAD, correspondant à :

- La constatation d'un résultat net de 7 660 KMAD ;
- La distribution d'un montant de 10 000 KMAD de dividendes.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, le chiffre d'affaires enregistre une baisse de 6,4% par rapport à 2022 pour s'établir à 98 619 KMAD. Cette baisse de 6 699 KMAD s'explique principalement par les baisses au niveau des services « USI » (-5 176 KMAD), « réanimation » (-3 815 KMAD), « réanimation néonatale » (-3 171 KMAD), « maternité » (-1 282 KMAD) et cathétérisme (-914 KMAD), compensées par une hausse de 8 874 KMAD du service « Bloc ».

Le résultat net s'élève à 9 313 KMAD en 2023 contre 7 660 en 2022 et enregistre une hausse de 1 653 KMAD (+21,6%) principalement expliquée par les variations suivantes :

- Un résultat d'exploitation en baisse de 2 757 KMAD, conséquence des variations suivantes :
 - Baisse du chiffre d'affaires de 6 699 KMAD
 - Baisse des reprises d'exploitation 4 155 KMAD principalement justifiée par une annulation de provisions de clients douteux en 2022
 - Baisse des dotations d'exploitation de 7 061 KMAD liée principalement à la baisse des provisions « clients douteux »
 - Baisse (i) des achats consommés (-1 533 KMAD) suite à la baisse de l'activité et (ii) des autres charges externes (1 058 KMAD) portée principalement par :
 - La diminution des redevances crédit-bail (-947 KMAD) suite à l'échéance de contrats de leasing portant sur du matériel médical (-759 KMAD) et de voitures de service et de fonction (-188 KMAD) en 2023.
 - La diminution du reste du poste « autres charges externes » (-889 KMAD) liée principalement à une baisse des charges de communication (-839KMAD)
 - Compensées par une hausse des charges d'entretien (+791 KMAD) liée principalement au matériel et aux logiciels informatiques
- Une amélioration du résultat financier (+ 1 922 KMAD), essentiellement portée par la baisse des charges d'intérêts (- 2 032 KMAD) suite à la baisse des charges d'intérêts refacturées par Taliak de 2 751 KMAD, compensée par l'augmentation des charges d'intérêts sur CCA Akdital (+122 KMAD) et des charges d'intérêts des emprunts et dettes (+596 KMAD)
- Une baisse de la charge d'IS de 1 676 KMAD
- Une hausse du résultat non courant (+813 KMAD), principalement expliquée par la non-constatation de la CSS en 2023 contrairement à l'exercice 2022, suite au changement de la politique comptable du Groupe qui consiste à constater la CSS au moment de son paiement.

L'endettement net s'établit à 19 776 KMAD à fin 2023 contre 14 660 KMAD à fin 2022 et enregistre une hausse de 5 116 KMAD (+34,9%), liée à l'augmentation des comptes d'associés passif (+ 8 182 KMAD) et la diminution de la trésorerie-actif (-5 685 KMAD) compensée par la baisse de la trésorerie-passif (- 8 043 KMAD) et la baisse de la dette bancaire de 709 KMAD.

En 2023, les capitaux propres affichent une légère hausse de 313 KMAD liée à un résultat net de 9 313 KMAD compensé par une distribution de 9 000 KMAD de dividendes.

Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa	
Date d'immatriculation	16/04/2019	
Siège social	279 Bd Chefchaouni Ain Sebaa, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitation de clinique, prestations à caractère médical	
Date de mise en service	2019	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Akdital	85,9%
	M. Khalid Yaqini	10,0%
	M. Ahmed Akdim	0,1%
	M. Rochdi Talib	0,1%
	M. Mostafa Benmesour	2,0%
	Mme. Houda Benjelloun	2,0%

Source : Akdital

Une description détaillée de l'Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa sur la période 2021-2023 :

En kMAD	2021	2022	2023	Var. 21-22	Var. 22-23
Capital social	1 000	2 000	2 000	100,0%	0,0%
Capitaux propres	12 255	19 422	36 331	58,5%	87,1%
Endettement net *	2 828	8 797	12 096	>100%	37,5%
Chiffre d'affaires	148 844	162 812	195 467	9,4%	20,1%
Résultat net	11 138	14 847	32 909	33,3%	>100%
Dividendes distribués **	-	9 000	16 000	n.a	77,8%

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires réalisé en 2022 s'élève à 162 812 KMAD contre 148 844 KMAD en 2021. Cette hausse est portée principalement par le service « Laboratoire » (+14 345 KMAD).

Le résultat net de l'année 2022 ressort à 14 847 KMAD contre 11 138 KMAD en 2021. Cette augmentation s'explique principalement par la combinaison des variations suivantes :

- L'amélioration du résultat d'exploitation en 2022 (+ 6 848 KMAD par rapport à 2021) expliquée notamment par :
 - la hausse du chiffre d'affaires (+13 968 KMAD)
 - la baisse des achats consommés (-3 247 KMAD), expliquée par les économies d'échelle réalisées par le Groupe
 - la hausse des autres charges externes (+5 492 KMAD) justifiée par l'entrée en vigueur de la maintenance contractuelle en 2022.
 - la hausse des charges de personnel (+2 918 KMAD) due au renforcement des effectifs pour faire face à la hausse de l'activité
 - la hausse des dotations d'exploitation (+1 398 KMAD) résultant de la provision des comptes clients.
- la hausse de l'IS (+3 308 KMAD) due à un résultat avant impôts en amélioration.

A fin 2022, l'endettement net s'établit à 8 797 KMAD, soit une hausse de 5 969 KMAD par rapport à 2021 expliquée principalement par :

- l'augmentation de la trésorerie-passif (+10 929 KMAD)
- la hausse de la trésorerie-actif (+6 040 KMAD)
- la hausse du compte courant associé passif (+1 080 KMAD) justifiée par une avance consentie par la holding en faveur d'HPC.

Les capitaux propres ont augmenté de 7 167 KMAD, correspondant principalement à :

- La constatation d'un résultat net de 14 847 KMAD ;
- Une augmentation de capital d'un montant total de 1 320 KMAD (prime d'émission comprise).
- La distribution d'un montant de 9 000 KMAD de dividendes.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

Le chiffre d'affaires s'établit à 195 467 KMAD en 2023 contre 162 812 KMAD en 2022, en hausse de 32 654 KMAD (+20,1%). Cette évolution s'explique par les variations des services suivants : « chimiothérapie » (+7 035 KMAD), « Bloc » (+6 902 KMAD), « cathétérisme » (+6 142 KMAD), « radiothérapie » (+4 432 KMAD), « maternité » (+3 625 KMAD) et « USI » (+2 103 KMAD).

Le résultat net s'élève à 32 909 KMAD en 2023 contre 14 847 KMAD l'année précédente, soit une hausse de 18 062 KMAD expliquée principalement avec les variations suivantes :

- La nette hausse du résultat d'exploitation (+ 19 579 KMAD) portée par la hausse du chiffre d'affaires (+ 32 654 KMAD) et des reprises d'exploitation (+ 5 246 KMAD) correspondant à des taxes provisionnées lors des exercices précédents et reprises suite à la réception des rôles y afférents et à leurs paiements courant 2023 (principalement taxe des services communaux), compensée par la hausse des charges d'exploitation (+ 18 321 KMAD) liée notamment à :
 - l'augmentation des achats consommés de matières et de fournitures (+ 11 452 KMAD ; +20,1%), en ligne avec la croissance du chiffre d'affaires (+20,1%)
 - l'augmentation des autres charges externes (+ 5 075 KMAD), portée principalement par (i) les charges d'entretien et de réparation (+3 252 KMAD) qui concernent essentiellement l'équipement médical (+1 807 KMAD), la maintenance informatique (+1 048 KMAD) et la maintenance des services généraux (+208 KMAD) et (ii) les charges locatives (+1 418 KMAD) en lien avec la hausse du loyer d'HPC de 3% conformément au contrat de bail en vigueur ;
- L'amélioration du résultat financier (+ 2 335 KMAD) due à la baisse des transferts de charges d'intérêt de la PorpCo Tahafa (+ 2 389 KMAD) compensée par l'augmentation des charges d'intérêts sur CCA (+54 KMAD).
- Compensées par la hausse de l'IS (+ 4 853 KMAD) du fait d'un résultat avant impôts en hausse.

L'endettement net s'élève à 12 096 KMAD en 2023, en hausse de 3 298 KMAD (+37,5%) par rapport à 2022, essentiellement expliquée par la hausse du compte d'associés passif (+ 6 744 KMAD) combinée à la diminution de la trésorerie active (- 6 800 KMAD) et compensée par la baisse de la trésorerie passive (- 10 245 KMAD).

Les capitaux propres affichent une hausse de 16 909 KMAD (+87,1%) pour s'établir à 36 331 KMAD en 2023. Cette hausse s'explique par la constatation d'un résultat net de 32 909 KMAD et la distribution d'un montant 16 000 KMAD de dividendes.

Centre International d'Oncologie de Casablanca

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Centre International d'Oncologie Casablanca	
Date d'immatriculation	03/09/2018	
Siège social	4 Rue des Alouettes Oasis, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitation de clinique	
Date de mise en service	2019	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Akdital	80%
	M. Kamal Lahbabi	10%
	M. Naoufal Mamou	10%

Source : Akdital

Une description détaillée du Centre International d'Oncologie de Casablanca est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats du Centre International d'Oncologie Casablanca sur la période 2021-2023 :

En kMAD	2021	2022	2023	Var. 21-22	Var. 22-23
Capital social	1 000	1 000	1 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres	23 371	25 511	41 037	9,2%	60,9%
Endettement net *	14 455	3 776	2 778	-73,9%	-26,4%
Chiffre d'affaires	223 441	287 409	314 243	28,6%	9,3%
Résultat net	22 172	22 139	39 526	-0,2%	78,5%
Dividendes distribués **	25 000	20 000	24 000	-20,0%	20,0%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

En 2022, le chiffre d'affaires du CIOC a enregistré une hausse de +28,6% par rapport à 2021. Cette hausse, qui s'explique principalement par l'extension du CIOC, concerne l'ensemble des services du CIOC, et en particulier la chimiothérapie (+27 963 KMAD) la radiothérapie (+5 603 KMAD) et le service « Bloc » (+4 943 KMAD).

Le résultat net à fin 2022 s'établit à 22 139 KMAD, soit un niveau quasiment stable par rapport à l'exercice précédent (22 172 KMAD). En effet, la hausse du chiffre d'affaires a été compensée par :

- la hausse des achats consommés de (+36 488 KMAD, soit +30,7%) et des autres charges externes (+10 961 KMAD, +32,1%) soit un pourcentage proche du celui du chiffre d'affaires

- la hausse des charges de personnel de 4 433 KMAD expliquée par le renforcement des effectifs pour accompagner l'extension du CIOC et la hausse de l'activité
- la hausse des dotations d'exploitations de 5 317 KMAD expliquée par la provision des créances clients ;
- la hausse de l'IS de 3 573 KMAD.

L'endettement net s'est allégé à 3 776 KMAD en 2022, soit une baisse de -73,9% par rapport à 2021 expliquée principalement par un remboursement des comptes d'associés (-10 000 KMAD). Ce dernier se compose essentiellement de la trésorerie-passif dont le solde s'élève à 7 669 KMAD en 2022 et de la trésorerie-actif (3 892 KMAD).

Les capitaux propres de CIOC ressortent à 25 511 KMAD en hausse de 9,2%, ce qui s'explique essentiellement par :

- La constatation d'un résultat net 2022 de 22 139 KMAD ;
- Et la distribution d'un montant de 20 000 KMAD de dividendes.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

Le chiffre d'affaires enregistre une croissance de 9,3% pour s'établir à 314 243 KMAD en 2023. Cette augmentation de 26 834 KMAD s'explique principalement par une hausse des revenus générés par les services « chimiothérapie », (+21 716 KMAD), « radiothérapie » (+2 476 KMAD) et « radiologie » (+1 944 KMAD).

En 2023, le résultat net s'élève à 39 526 KMAD, affichant une hausse de 17 387 KMAD (+78,5%), principalement expliquée par :

- La hausse du résultat d'exploitation (+ 12 788 KMAD) portée par la hausse du chiffre d'affaires (+ 26 834 KMAD) compensée par la hausse des charges d'exploitation (+ 14 224 KMAD), dont notamment :
 - les achats consommés de matières et fournitures (+ 7 870 KMAD), liés notamment à la pharmacie et aux dispositifs médicaux suite à la hausse de l'activité
 - les autres charges externes (+ 4 599 KMAD), notamment (i) les redevances crédit-bail (+2 337 KMAD) suite à la hausse des charges de leasing du matériel médical (+1 767 KMAD), et des voitures de fonction et de service (+ 386 KMAD), et (ii) les charges d'entretien et de réparation (+1 436 KMAD) principalement liées à l'informatique et aux équipements médicaux.
 - les charges de personnel (+ 2 346 KMAD) expliquée par la hausse des effectifs pour soutenir l'activité ;
- La hausse du résultat financier (+ 804 KMAD) liée à la baisse des charges d'intérêts (- 1 526 KMAD) compensée par la baisse des intérêts et autres produits financiers (- 727 KMAD) expliquée par la diminution de l'encours relatif à l'avance de trésorerie octroyée à AKDITAL par CIOC ;
- L'amélioration du résultat non courant (+ 5 987 KMAD) conséquence de (i) la constatation d'un produit non courant de 2 775 KMAD correspondant principalement à la régularisation d'une surfacturation de TVA sur loyer, (ii) La diminution des autres charges non courantes de 3 395 KMAD, principalement expliquée par la non-constatation de la CSS en 2023 contrairement à l'exercice 2022, suite au changement de la politique comptable du Groupe qui consiste à constater la CSS au moment du paiement ;
- La hausse des impôts sur le résultat de 2 192 KMAD.

En 2023, l'endettement net s'établit à 2 778 KMAD contre 3 776 KMAD en 2022 et affiche une baisse de 999 KMAD (-26,4%), expliquée par une baisse de - 3 521 KMAD la trésorerie passive atténuée par la hausse des comptes d'associés passif (+ 1 200 KMAD) et le recul de la trésorerie-actif (- 1 323 KMAD).

Les capitaux propres ressortent à 41 037 KMAD en 2023 contre 25 511 KMAD en 2022 et enregistrent une hausse de 15 526 KMAD (+60,9%) expliquée par un résultat net de 39 526 KMAD compensée par une distribution de dividendes de 24 000 KMAD.

Clinique Médico-chirurgicale Longchamps

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Médico-Chirurgicale Longchamps Casablanca	
Date d'immatriculation	13/04/2017	
Siège social	17 Place Charles Nicole, Casablanca	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Exploitation de clinique	
Date de mise en service	2019	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

La société CMCL a été créée en 2017. Son entrée en exploitation est intervenue en juillet 2019.

Une description détaillée de la Clinique Médico-chirurgicale de Longchamps est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Clinique Médico-chirurgicale Longchamps Casablanca sur la période 2021-2023 :

En kMAD	2021	2022	2023	Var. 21-22	Var. 22-23
Capital social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	1 025	2 447	2 013	>100%	-17,7%
Endettement net *	-499	8 393	14 166	>100%	68,8%
Chiffre d'affaires	54 770	55 697	61 327	1,7%	10,1%
Résultat net	2 463	1 422	1 566	-42,3%	10,1%
Dividendes distribués **	-	-	2 000	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires 2022 de CMCL a atteint 55 697 KMAD, en hausse +1,7% par rapport à l'exercice précédent. Parmi les services ayant généré les plus fortes variations en 2022 : « Bloc » (+4 777 KMAD), « cathétérisme » (+3 471 KMAD) et « réanimation » (-6 285 KMAD).

Le résultat net s'est établi à 1 422 KMAD en 2022, en baisse de 1 041 KMAD par rapport à 2021. Cette évolution s'explique principalement par une baisse du résultat d'exploitation (- 529 KMAD) expliquée par la combinaison des variations suivantes :

- la hausse des reprises d'exploitation et transferts de charge de 635 KMAD due à des régularisations sur la TSC, et un transfert de contrat de leasing à d'autres entités ;
- la baisse des achats consommés de 2 951 KMAD ;
- la hausse des autres charges externes (+2 116 KMAD) expliquée par la hausse du leasing, et par les frais de maintenance de l'équipement médical en 2022 ;
- l'augmentation des impôts et taxes payées (+1 388 KMAD) liée à la hausse de la TP ;
- l'augmentation des dotations d'exploitation de 1 589 KMAD imputable à la dépréciation des créances clients ;
- la hausse des impôts sur les résultats de 364 KMAD.

L'endettement net s'est établi à 8 393 KMAD à fin 2022 contre -499 KMAD en 2021. Cette hausse s'explique principalement par :

- l'augmentation des comptes d'associés (+4 826 KMAD)
- la hausse de la trésorerie-passif de 3 022 KMAD
- La hausse de la trésorerie-actif de 1 044 KMAD

Les capitaux propres ont augmenté de 1 422 KMAD, correspondant au résultat net 2022.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

Le chiffre d'affaires 2023 de CMCL s'élève à 61 327 KMAD, en hausse de 5 630 KMAD (+10,1%) par rapport à 2022. Cette évolution s'explique principalement par les variations des services suivants : « cathétérisme » (+8 842 KMAD), « réanimation » (-1 658 KMAD) et « divers » (-1 518 KMAD).

Le résultat net s'est établi à 1 566 KMAD en 2023, en hausse de 144 KMAD (+10,1%), conséquence des variations suivantes :

- La progression du résultat d'exploitation (+340 KMAD ; +14,6%) expliquée par l'augmentation du chiffre d'affaires (+10,1%) compensée par la hausse des charges d'exploitation liée principalement à (i) l'augmentation des achats consommés de matières et fournitures (+11,3%, soit un niveau proche du chiffre d'affaires) et (ii) celle des charges de personnel (+12,1%) expliquée la hausse de l'activité ;
- Compensée par la baisse du résultat financier (- 102 KMAD) liée à l'augmentation des charges d'intérêts (+ 101 KMAD) ;
- L'amélioration du résultat non courant (+ 225 KMAD) principalement portée par la hausse des produits non courants (+ 213 KMAD) correspondant à une régularisation en 2023 de charges relatives à des exercices antérieurs (217 KMAD), conjuguée à la baisse des autres charges non courantes ;
- La hausse de l'IS de 319 KMAD.

L'endettement net atteint 14 166 KMAD en 2023 contre 8 393 KMAD en 2022, soit une hausse de 5 773 KMAD (+68,8%), principalement liée à :

- La hausse de la trésorerie passive de 6 511 KMAD ;
- Compensée par la baisse du compte d'associés passif de 634 KMAD et l'augmentation de la trésorerie active de 104 KMAD.

Les capitaux propres diminuent de 434 KMAD (-17,7%) en 2023, correspondant à la constatation d'un résultat net de 1 566 KMAD compensée par une distribution de dividendes d'un montant de 2 000 KMAD.

Clinique Pédiatrique Atfal

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Pédiatrique Atfal	
Date d'immatriculation	24/07/2019	
Siège social	50 Bd Abderrahim Bouabid, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitation de clinique	
Date d'acquisition	2021	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Akdital	75%
	M. Faouzi Merini	5%
	M. Mohamed Laraki Houssaini	5%
	M. Faycal Lazrak	5%
	M. Abdelaziz Sadraoui	5%
	M. Abdelouahed Refas	5%

La Clinique Pédiatrique Atfal a été acquise en 2021 par le Groupe Akdital. Une description détaillée de cette clinique est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Clinique Pédiatrique Atfal sur la période 2021-2023 :

En kMAD	2021	2022	2023	Var. 21-22	Var. 22-23
Capital social	2 100	2 100	2 100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	3 296	8 411	6 886	>100%	-18,1%
Endettement net *	497	1 117	6 310	>100%	>100%
Chiffre d'affaires	19 933	34 977	35 656	75,5%	1,9%
Résultat net	281	5 114	3 975	>100%	-22,3%
Dividendes distribués **	-	-	5 500	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires 2022 de la Clinique Pédiatrique Atfal s'est établi à 34 977 KMAD, en augmentation de 75,5% par rapport à 2021. Cette hausse est portée notamment par les services « Bloc » (+3 674 KMAD) et le service « USI » (+3 248 KMAD) dont les équipements et aménagements ont été mis à niveau suite à la prise de participation d'Akdital dans le capital de la Clinique Atfal en 2021.

Le résultat net s'est établi à 5 114 KMAD en 2022, en hausse de plus de 100% par rapport à 2021. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse du chiffre d'affaires qui a été compensée par :

- la hausse des achats consommés (+2 547 KMAD)
- la hausse des autres charges externes (+ 1 344 KMAD) expliquée par la hausse du leasing ;
- l'augmentation des impôts et taxes de 711 KMAD due à la hausse de la TSC ;
- la hausse des charges de personnel de 4 192 KMAD, justifiée par la hausse des effectifs afin de faire face à la hausse de l'activité ;
- la baisse des dotations d'exploitation de 419 KMAD résultant d'une reprise de provision pour dépréciation des créances clients ;
- l'augmentation de 1 882 KMAD de l'impôt sur le résultat payé.

L'endettement net s'établit à 1 117 KMAD à fin 2022 contre 497 KMAD en 2021. Cette évolution s'explique principalement par la baisse de la trésorerie nette¹ de -620 KMAD par rapport à 2021.

Les capitaux propres ont augmenté de 5 114 KMAD, correspondant au résultat net 2022.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

Le chiffre d'affaires 2023 s'établit à 35 656 KMAD, en légère hausse de 1,9% par rapport à 2022. Cette progression de 679 KMAD s'explique principalement par la hausse des revenus générés par les services « Bloc » (+3 140 KMAD), « radiologie » (+714 KMAD) et « réanimation » (+444 KMAD) compensée par la baisse des services « divers » (-3 452 KMAD).

Le résultat net s'élève à 3 975 KMAD en 2023 contre 5 114 KMAD en 2022 et enregistre une baisse de 1 139 KMAD (-22,3%) principalement liée aux variations suivantes :

- la baisse du résultat d'exploitation (- 1 473 KMAD) en lien avec une augmentation des charges d'exploitation (+ 2 197 KMAD) plus importante que celle du chiffre d'affaires (+679 KMAD). L'évolution des charges d'exploitation découle principalement des variations suivantes :
 - la hausse des charges de personnel (+ 2 040 KMAD)
 - la hausse des achats consommés (+1 742 KMAD, liée principalement à pharmacie, la restauration, etc.)
 - la baisse des impôts et taxes (-1 490 KMAD) expliquée par la reprise² de la TSC³ suite à la réception et le paiement du rôle y afférent
- la baisse du résultat non courant (- 203 KMAD) du fait de la diminution des produits non courants (-19 KMAD) combinée à la constatation de charges non courantes (186 KMAD) correspondant principalement à la provision CSS 2022 ;
- la baisse de 537 KMAD des impôts sur le résultat.

L'endettement net s'élève à 6 310 KMAD en 2023 contre 1 117 KMAD en 2022 et enregistre une hausse de 5 193 KMAD (>100%) principalement liée à :

- une augmentation de 3 125 KMAD de comptes d'associés passifs constatés en 2023 et correspondant aux dividendes dus à AKDITAL. En effet, la Clinique Pédiatrique Atfal a distribué un montant total de dividendes 5 500 KMAD en 2023, dont 1 000 KMAD ont été versés à Akdital (courant 2023) et 1 375 KMAD ont été versés aux autres actionnaires (courant 2023)
- une hausse de 2 053 KMAD de la trésorerie-passif

Les capitaux propres affichent une baisse de 1 525 KMAD (-18,1%) pour s'établir à 6 886 KMAD en 2023 contre 8 411 KMAD en 2022. Cette baisse s'explique par la distribution de 5 500 KMAD de dividendes aux actionnaires compensée par un résultat net lié à l'exercice de 3 975 KMAD.

¹ Trésorerie nette : trésorerie actif – trésorerie passif

² Ecart entre le montant initialement comptabilisé et le montant effectif de la taxe

³ Taxe de services communaux

Hôpital Privé El Jadida

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital Privé El Jadida	
Date d'immatriculation	15/02/2021	
Siège social	L'aérodrome, Ouassat El Jadida lot 32/E Im. N°2	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Exploitation de Clinique	
Date de mise en service	Mai 2021	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée de l'Hôpital Privé d'El Jadida est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital Privé El Jadida sur la période 2021-2023

En kMAD	2021	2022	2023	Var. 21-22	Var. 22-23
Capital social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	6 581	19 734	18 369	>100%	-6,9%
Endettement net *	-2 201	4 703	21 656	>100%	>100%
Chiffre d'affaires	45 970	106 759	124 912	>100%	17,0%
Résultat net	6 528	15 106	18 135	>100%	20,1%
Dividendes distribués **	-	2 000	19 500	n.a	>100%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires 2022 de l'Hôpital privé d'El Jadida s'est établi à 106 759 KMAD soit une hausse de 60 789 KMAD expliquée principalement par le nombre de mois d'activité sur les périodes analysées (8 mois en 2021 contre 12 mois en 2022), HPE n'ayant ouvert ses portes qu'en mai 2021. A noter que les services ayant enregistré les hausses les plus considérables entre 2021 et 2022 sont « Bloc » (+18 784 KMAD), Cathétérisme (+12 295 KMAD) et « USI » (+7 393 KMAD).

Le résultat net affiche une augmentation de plus de 100% en 2022, pour s'établir à 15 106 KMAD, qui s'explique essentiellement par la hausse du résultat d'exploitation (+14 572 KMAD par rapport à 2021) compensée par (i) un résultat non courant de 1 004 KMAD en 2022 correspondant à la charge de la CSS et (ii) une hausse de 4 945 KMAD des impôts sur les résultats payés au titre de l'exercice 2022.

L'endettement net affiche une hausse de 6 904 KMAD par rapport à l'exercice précédent correspondant à la baisse de la trésorerie nette.

Les capitaux propres se sont appréciés de 13 152 KMAD. Cette hausse s'explique par :

- un résultat net de 15 106 KMAD enregistré en 2022 ;
- une distribution de dividendes de 2 000 KMAD
- un report à nouveau de 4 508 KMAD

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

Le chiffre d'affaires a atteint 124 912 KMAD en 2023 contre 106 759 KMAD en 2022 et a enregistré une hausse de 18 153 KMAD (+17%), principalement liée à l'augmentation des revenus générés par les services « Bloc » (+9 218 KMAD), « radiologie » (+5 977 KMAD), « cathétérisme » (+2 326 KMAD) et « laboratoire » (+1 353 KMAD).

En 2023, le résultat net affiche une hausse de 3 030 KMAD (+20,1%) pour s'établir à 18 135 KMAD expliquée par :

- la hausse du résultat d'exploitation (+ 1 927 KMAD) portée par l'augmentation du chiffre d'affaires (+18 153 KMAD) compensée par la hausse des charges d'exploitation (+16 132 KMAD), dont notamment :
 - ✓ les achats consommés de matières et fournitures (+ 7 127 KMAD) qui concernent principalement l'augmentation des achats des consommables (pharmacie) ;
 - ✓ les autres charges externes (+ 6 982 KMAD), portée principalement par la hausse (i) des charges de maintenance du matériel médical (+ 2 957 KMAD) conformément aux contrats signés avec les prestataires/fournisseurs du Groupe et l'entretien informatique (+1 501 KMAD), (ii) des charges locatives suite à l'augmentation triennale (+944 KMAD), (iii) des charges de leasing (+221 KMAD), (iv) des dons (+218 KMAD) et (v) des honoraires de supervision comptable et d'audit légal (+156 KMAD)
- la hausse du résultat non courant (+1 363 KMAD) portée par l'augmentation des produits non courants (+ 345 KMAD) justifiée par la constatation d'un chiffre d'affaires attribué à CIOJ en 2022 (337 KMAD) et la baisse des autres charges non courantes (- 1 019 KMAD), principalement expliquée par la non-constatation de la CSS en 2023 contrairement à l'exercice 2022, suite au changement de la politique comptable du Groupe qui consiste à constater la CSS au moment du paiement.
- la hausse de l'impôt sur les résultats de 192 KMAD

L'endettement net s'élève à 21 656 KMAD en 2023, en hausse de 16 953 KMAD (>+100%) par rapport à 2022, essentiellement expliquée par la progression du compte d'associés passif (+ 17 530 KMAD) combinée à la baisse de la trésorerie active (- 7 623 KMAD) et celle de la trésorerie passive (- 8 200 KMAD).

Les capitaux propres ont reculé de 1 365 KMAD pour s'établir à 18 369 KMAD en raison d'une distribution de dividendes de 19 500 KMAD compensée par un résultat net de 18 135 KMAD.

Centre International d'Oncologie El Jadida

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Centre International d'Oncologie El Jadida	
Date d'immatriculation	15/02/2021	
Siège social	L'aérodrome, Ouassat El Jadida lot 32/E Im. N°2	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Date de mise en service	Septembre 2021	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdtital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdtital

Une description détaillée du Centre International d'Oncologie El Jadida est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats du Centre International d'Oncologie El Jadida sur la période 2021-2023 :

En kMAD	2021	2022	2023	Var. 21-22	Var. 22-23
Capital social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	284	2 052	8 469	>100%	>100%
Endettement net *	1 192	2 247	1 191	88,5%	-47,0%
Chiffre d'affaires	7 636	24 499	43 736	>100%	78,5%
Résultat net	184	1 768	7 917	>100%	>100%
Dividendes distribués **	-	-	1 500	n.a	n.a

Source : Akdtital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires 2022 s'établit à 24 499 KMAD contre 7 636 KMAD en 2021. La hausse observée (>100%) s'explique principalement par le nombre de mois d'activité sur les périodes analysées (4 mois en 2021 contre 12 mois en 2022), CIOJ n'ayant ouvert ses portes qu'en septembre 2021. A noter que les services ayant enregistré les hausses les plus considérables entre 2021 et 2022 sont la chimiothérapie (+9 409 KMAD) et de la radiothérapie (+3 510 KMAD).

Le résultat net 2022 s'établit à 1 768 KMAD, en hausse de plus de 100% par rapport à l'exercice précédent liée principalement à :

- Un résultat d'exploitation en augmentation de 2 501 KMAD. Cette variation s'explique principalement par la hausse du chiffre d'affaires (+ 16 863 KMAD) compensée par la hausse des achats consommés (+7 041 KMAD), des autres charges externes (+4 659 KMAD) et des charges de personnel (+1 974 KMAD).
- Des impôts sur les résultats en hausse de 886 KMAD

A fin 2022, l'endettement net s'établit à 2 247 KMAD, soit une hausse de 1 055 KMAD, qui s'explique principalement par la hausse du compte courant d'associé (+ 800 KMAD) et la baisse de la trésorerie nette (-255 KMAD).

Les capitaux propres ont augmenté de 1 768 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2022.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

Le chiffre d'affaires 2023 s'élève à 43 736 KMAD contre 24 499 KMAD en 2022 et enregistre une hausse de 19 237 KMAD (+78,5%), tirée principalement par les services « chimiothérapie » (+11 337 KMAD), « USI » (+9 531 KMAD) et « radiothérapie » (+3 127 KMAD), et compensée par la baisse des revenus généré par les services « divers¹ » (-4 791 KMAD).

Le résultat net en 2023 s'établit à 7 917 KMAD contre 1 768 KMAD en 2022 et enregistre une hausse de 6 150 KMAD, principalement expliquée par :

- La hausse du résultat d'exploitation (+ 8 521 KMAD) portée par la hausse du chiffre d'affaires (+ 19 237 KMAD) et compensée par la hausse des charges d'exploitation (+ 10 771 KMAD), expliquée comme suit :
 - La hausse des achats consommés de matières et de fournitures (+ 7 102 KMAD) suite à la hausse de l'activité
 - les autres charges externes (+ 2 580 KMAD), dont l'augmentation concerne essentiellement (i) le poste « entretiens et réparations » (+1 994 KMAD) suite à l'entrée en vigueur des contrats de maintenance du matériel médical de CIOJ, et (ii) le poste « locations et charges locatives » (+ 256 KMAD) suite à l'effet année pleine en 2023 du loyer (contre 11 mois seulement en 2022) ;
 - la progression des charges de personnel (+1 996 KMAD) suite au renforcement des effectifs pour soutenir la croissance de l'activité
- Compensée par une hausse de 2 397 KMAD des impôts sur le résultat.

L'endettement net s'établit à 1 191 KMAD en 2023 contre 2 247 KMAD en 2022, en baisse de 1 056 KMAD (-47,0%) expliquée par le remboursement des comptes d'associés passif pour 800 KMAD et une baisse de 227 KMAD de la trésorerie passive.

Les capitaux propres s'élèvent à 8 469 KMAD en 2023 contre 2 052 KMAD en 2022 et enregistre une hausse de 6 417 KMAD (>100%) correspondant à un résultat net lié à l'exercice de 7 917 KMAD compensée par la distribution d'un montant 1 500 KMAD de dividendes.

¹ services d'urgence, consultations, salle de déchocage, hôpital du jour, etc.

Hôpital International d'Agadir

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital International Agadir	
Date d'immatriculation	13/06/2022	
Siège social	Casablanca, Oasis, 4 Rue des Vanneaux, Rez de chaussée app 1 Ang Rue des Cigales	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Capital social	10 000 KMAD	
Date de mise en service	Août 2022	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akditel	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akditel

Une description détaillée de l'Hôpital International Agadir est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital International Agadir sur la période 2022-2023 :

En kMAD	2022	2023	Var. 22-23
Capital social	10 000	10 000	0,0%
Capitaux propres	11 487	21 351	85,9%
Endettement net *	54 259	129 033	>100%
Chiffre d'affaires	30 411	129 276	>100%
Résultat net	1 487	10 863	>100%
Dividendes distribués **	-	1 000	n.a

Source : Akditel

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principaux agrégats sur 2022

L'Hôpital International Agadir, ouvert en août 2022, a enregistré un chiffre d'affaires 2022 de 30 411 KMAD. Ces revenus proviennent principalement des services du bloc opératoire.

Le résultat net 2022 s'établit à 1 487 KMAD et se compose principalement d'un résultat d'exploitation (2 833 KMAD), d'un résultat financier de -417 KMAD et d'une charge d'IS de 883 KMAD.

A fin 2022, l'endettement net s'établit à 54 259 KMAD, composé de comptes d'associés s'élevant à 29 798 KMAD et d'une trésorerie nette de -24 461 KMAD.

A fin 2022, les capitaux propres s'élèvent à 11 487 KMAD, composés d'un capital social de 10 000 KMAD et du résultat net de 1 487 KMAD.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, le chiffre d'affaires réalisé atteint 129 276 KMAD en hausse de 98 865 KMAD par rapport à 2022 (>100%), principalement expliquée par une période d'activité d'une année complète en 2023 contre 5 mois en 2022. Parmi les services ayant connu les augmentations les plus importantes : « Bloc » (+35 126 KMAD), « Cathétérisme » (+20 518 KMAD), « Réanimation » (14 951 KMAD) et USI (+14 255 KMAD).

Le résultat net s'établit à 10 863 KMAD en 2023, contre 1 487 KMAD en 2022, soit une hausse de 9 375 KMAD, liée à :

- la hausse du résultat d'exploitation (+ 18 487 KMAD) portée par l'augmentation du chiffre d'affaires (+98 865 KMAD) et des reprises d'exploitation (+1 751 KMAD) et compensée par la croissance des charges d'exploitation (+82 129 KMAD), notamment les achats consommés de matières et fournitures (+33 185 KMAD), les charges de personnel (+18 877 KMAD) et les autres charges externes (+15 091 KMAD) ;
- compensée par (i) la détérioration du résultat financier (- 3 835 KMAD) due à la hausse des charges d'intérêts et (ii) la hausse de l'impôt sur les résultats (+4 920 KMAD).

En 2023, l'endettement net s'établit à 129 033 KMAD, affichant une hausse de 74 774 KMAD par rapport à 2022, conséquence (i) d'une hausse de la dette bancaire (+ 72 081 KMAD) et (ii) du compte d'associés passif (+ 20 672 KMAD), combinée à une baisse de la trésorerie active (- 7 314 KMAD) et compensée par une diminution de la trésorerie passive (- 25 293 KMAD).

A fin 2023, les capitaux propres s'élèvent à 21 351 KMAD contre 11 487 KMAD à fin 2022, soit une hausse de 9 863 KMAD expliquée par (i) la constatation d'un résultat net de 10 863 KMAD et (ii) la distribution de 1 000 KMAD de dividendes.

Centre International d'Oncologie Agadir

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Centre International d'Oncologie Agadir	
Date d'immatriculation	15/06/2022	
Siège social	Casablanca, 4 Rue des Vanneaux, Rez de chaussées magasin 2 Ang Rue des Cigales, Oasis	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Date de mise en service	Août 2022	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée du Centre International d'Oncologie Agadir est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats du Centre International d'Oncologie Agadir sur la période 2022-2023 :

En kMAD	2022	2023	Var. 22-23
Capital social	5 000	5 000	0,0%
Capitaux propres	4 829	10 862	>100%
Endettement net *	8 235	32 685	>100%
Chiffre d'affaires	5 235	49 703	>100%
Résultat net	-171	6 033	>100%
Dividendes distribués **	-	-	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principaux agrégats sur 2022

Le Centre International d'Oncologie Agadir, ouvert en août 2022, affiche un chiffre d'affaires de 5 235 KMAD en 2022. Ces revenus sont drainés principalement par le service « chimiothérapie ».

Le résultat net 2022 s'établit à -171 KMAD composé principalement d'un résultat d'exploitation (-89 KMAD) et d'un résultat financier de -80 KMAD.

A fin 2022, l'endettement net s'établit à 8 235 KMAD, et se compose essentiellement de comptes d'associés s'élevant à 5 023 KMAD et d'une trésorerie nette de -3 212 KMAD.

A fin 2022, les capitaux propres s'élèvent à 4 829 KMAD, composés d'un capital social de 5 000 KMAD et du résultat net de -171 KMAD.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, le chiffre d'affaires s'élève à 49 703 KMAD contre 5 235 KMAD en 2022 et enregistre une hausse de 44 468 KMAD (>100%), principalement expliquée par une période d'activité d'une année complète en 2023 contre 5 mois en 2022. Parmi les services ayant connu les plus grandes augmentations : « chimiothérapie » (26 564 KMAD), « USI » (6 641 KMAD), « médecine nucléaire » (6 510 KMAD) et « radiothérapie » (4 750 KMAD).

Le résultat net 2023 se chiffre à 6 033 KMAD, affichant une augmentation de 6 204 KMAD, liée aux variations suivantes :

- Une hausse du résultat d'exploitation (+ 9 760 KMAD) portée par l'augmentation du chiffre d'affaires (+ 44 468 KMAD) et compensée par la hausse des achats consommés de matières et de fournitures (+ 23 549 KMAD) ainsi que par l'augmentation des autres charges externes (+ 4 458 KMAD) et des dotations d'exploitation (+ 3 760 KMAD);
- Compensée par la baisse du résultat financier (- 978 KMAD) due à la hausse des charges d'intérêts et la hausse des impôts sur les sociétés (+ 2 519 KMAD) en lien avec le développement de l'activité de cette filiale.

L'endettement net s'établit à 32 685 KMAD à fin 2023, affichant une hausse de 24 450 KMAD expliquée par une hausse de la dette bancaire (+ 30 753 KMAD), combinée à une baisse de la trésorerie active (- 758 KMAD) et compensée par (i) une diminution du compte d'associés passif (- 5 023 KMAD) et (ii) celle de la trésorerie passive (- 2 038 KMAD).

En 2023, les capitaux propres s'élèvent à 10 862 KMAD, en hausse de 6 033 KMAD par rapport à 2022 correspondant au résultat net lié à l'exercice.

Clinique Panorama Sidi Maarouf

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Panorama Sidi Maarouf	
Date d'immatriculation	21/06/2022	
Siège social	Casablanca, 4 Rue des Vanneaux, Rez de chaussées magasin 1 Ang Rue des Cigales, Oasis	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Date de mise en service	Septembre 2022	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée de la Clinique Panorama Sidi Maarouf est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Clinique panorama Sidi Maarouf sur la période 2022-2023 :

En kMAD	2022	2023	Var. 22-23
Capital social	100	10 000	>100%
Capitaux propres	-3 749	6 503	>100%
Endettement net *	27 604	87 973	>100%
Chiffre d'affaires	8 531	51 670	>100%
Résultat net	-3 849	352	>100%
Dividendes distribués **	-		n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principaux agrégats sur 2022

La Clinique panorama Sidi Maarouf, mise en service en septembre 2022, affiche un chiffre d'affaires de 8 531 KMAD en 2022. Ces revenus sont drainés principalement par les services du bloc opératoire.

Le résultat net 2022 qui s'est établi à -3 849 KMAD se compose essentiellement d'un résultat d'exploitation (-3 692 KMAD) et d'un résultat financier de -157 KMAD.

A fin 2022, l'endettement net est de 27 604 KMAD, et se compose essentiellement de comptes d'associés s'élevant à 22 445 KMAD, de dettes de financement bancaires de 7 391 KMAD et d'une trésorerie-actif de 2 232 KMAD.

A fin 2022, les capitaux propres s'élèvent à -3 749 KMAD, composés du résultat net constaté (-3 849 KMAD) et d'un capital social de 100 KMAD.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, le chiffre d'affaires atteint 51 670 KMAD contre 8 531 KMAD en 2022 et enregistre une hausse de 43 139 KMAD (>100%) par rapport à 2022, principalement expliquée par une période d'activité d'une année complète en 2023 contre 4 mois seulement d'activité en 2022. Parmi les services ayant connu les plus grandes augmentations : le « bloc » (+11 204 KMAD), les « USI » (+8 108 KMAD), le « cathétérisme » (+6 779 KMAD), et la « réanimation » (+ 5 935 KMAD).

En 2023, le résultat net s'élève à 352 KMAD, affichant une hausse de 4 201 KMAD en lien avec les variations suivantes :

- Une augmentation du résultat d'exploitation (+ 7 577 KMAD) en lien avec la hausse du chiffre d'affaires (+43 139 KMAD) compensée par la hausse des achats consommés de matières et de fournitures (+ 14 423 KMAD) et des charges de personnel (+ 9 622 KMAD) ;
- Compensée par une baisse du résultat financier (- 2 768 KMAD) due à la hausse des charges d'intérêts et la hausse de la charge d'impôts sur les résultats (+596 KMAD).

A fin 2023, l'endettement net s'élève à 87 973 KMAD, en hausse de 60 369 KMAD par rapport à fin 2022 en raison de (i) l'augmentation de la dette bancaire (+ 45 390 KMAD), (ii) du compte d'associés passif (+ 12 264 KMAD) et (iii) de la trésorerie passive (+ 665 KMAD) combinée à la baisse de la trésorerie active (- 2 050 KMAD).

En 2023, les capitaux propres se chiffrent à 6 503 KMAD contre -3 749 KMAD en 2022, soit une hausse de 10 252 KMAD, correspondant à une hausse du capital social de 9 900 KMAD, et un résultat net de l'exercice de 352 KMAD.

Clinique de Spécialités de Safi

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique de Spécialités de Safi	
Date d'immatriculation	18/08/2022	
Siège social	7 Rue Sebta Résidence Rami 2ème étage bureau n°8 Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Date de mise en service	Novembre 2022	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée de la Clinique de Spécialités de Safi est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Clinique de Spécialités de Safi sur la période 2022-2023 :

En kMAD	2022	2023	Var. 22-23
Capital social	100	10 000	>100%
Capitaux propres	219	19 214	>100%
Endettement net *	16 915	88 390	>100%
Chiffre d'affaires	7 211	93 400	>100%
Résultat net	119	9 094	>100%
Dividendes distribués **	-	-	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principaux agrégats sur 2022

La Clinique de Spécialités de Safi, mise en service en novembre 2022, affiche un chiffre d'affaires de 7 211 KMAD en 2022. Ces revenus sont drainés principalement par le service « cathétérisme ».

Le résultat net 2022 qui s'est établi à 119 KMAD se compose essentiellement d'un résultat d'exploitation de 240 KMAD, d'un résultat financier de -97 KMAD et d'une charge d'IS de 24 KMAD.

A fin 2022, l'endettement net est de 16 915 KMAD, et se compose essentiellement de comptes d'associés s'élevant à 19 194 KMAD et d'une trésorerie-actif de 2 179 KMAD.

A fin 2022, les capitaux propres s'élèvent à 219 KMAD, composés du résultat net constaté (119 KMAD) et d'un capital social de 100 KMAD.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, le chiffre d'affaires atteint 93 400 KMAD contre 7 211 KMAD en 2022 et enregistre une hausse de 86 189 KMAD (>100%) par rapport à 2022, principalement expliquée par une période d'activité d'une année complète en 2023 contre 2 mois en 2022. Parmi les services ayant connu les plus grandes

augmentations : la « chimiothérapie » (+19 509 KMAD), le « bloc » (+14 963 KMAD), les « USI » (+14 194 KMAD), le « cathétérisme » (+12 027 KMAD) et la « réanimation » (+ 7 532 KMAD).

En 2023, le résultat net 2023 s'établit à 9 094 KMAD en hausse de 8 975 KMAD par rapport à l'année précédente, essentiellement expliquée par :

- Une augmentation du résultat d'exploitation (+ 15 598 KMAD) portée par la hausse du chiffre d'affaires (+ 86 189 KMAD) et compensée par la hausse des achats consommés de matières et de fournitures (+ 29 846 KMAD), des charges de personnel (+ 19 277 KMAD), des autres charges externes (+11 558 KMAD) et des dotations d'exploitation (+9 096 KMAD);
- Partiellement compensée par (i) une baisse du résultat financier (- 2 460 KMAD) liée à la hausse des charges d'intérêts et (ii) une hausse de l'impôt sur les résultats de 4 159 KMAD.

L'endettement net s'élève à 88 390 KMAD à fin 2023, contre 16 915 KMAD à fin 2022, soit une hausse de 71 475 KMAD, en raison (i) d'une hausse de la dette bancaire (+ 44 996 KMAD) et (ii) du compte d'associés passif (+ 26 293 KMAD) combinée à une baisse de la trésorerie active (- 100 KMAD).

Les capitaux propres s'élèvent à 19 214 KMAD en 2023, affichant une hausse de 18 994 KMAD par rapport à 2022. Cette évolution est attribuable à l'augmentation de capital social de 9 900 KMAD opérée en 2023 et au résultat net lié à l'exercice 2023 de 9 094 KMAD.

Hôpital Privé de Tanger

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital Privé de Tanger	
Date d'immatriculation	28/02/2022	
Siège social	4 RUE DES VANNEAUX ANG RUE DES CIGALES RDC APT1 OASIS, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Date de mise en service	Octobre 2022	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdtal Kaddour MANSOUR	<u>de détention et de droit de vote</u> 83% 17%

Source : Akdtal

Une description détaillée de l'Hôpital Privé de Tanger est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital Privé de Tanger sur la période 2022-2023 :

En kMAD	2022	2023	Var. 22-23
Capital social	100	10 000	>100%
Capitaux propres	329	32 447	>100%
Endettement net *	95 141	140 230	47,4%
Chiffre d'affaires	19 983	169 582	>100%
Résultat net	229	22 219	>100%
Dividendes distribués **	-	-	n.a

Source : Akdtal

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principaux agrégats sur 2022

L'Hôpital Privé de Tanger, mis en service en fin octobre 2022, affiche un chiffre d'affaires de 19 983 KMAD en 2022. Ces revenus sont drainés principalement par l'activité du bloc opératoire.

Le résultat net 2022 qui s'est établi à 229 KMAD se compose essentiellement d'un résultat d'exploitation de 1 184 KMAD, d'un résultat financier de -675 KMAD et d'une charge d'IS de 261 KMAD.

A fin 2022, l'endettement net est de 95 141 KMAD, et se compose essentiellement de comptes d'associés s'élevant à 71 746 KMAD, de crédits de trésorerie de 27 000 KMAD et d'une trésorerie-actif de 3 621 KMAD.

A fin 2022, les capitaux propres s'élèvent à 329 KMAD, composés du résultat net constaté (229 KMAD) et d'un capital social de 100 KMAD.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

Le chiffre d'affaires atteint 169 582 KMAD en 2023, affichant une hausse de 149 599 KMAD par rapport à 2022, principalement expliquée par une période d'activité d'une année complète en 2023 contre 3 mois en 2022. Parmi les services ayant connu les plus grandes augmentations : « bloc » (+52 631 KMAD), « USI » (+23 483 KMAD), « réanimation » (+21 587 KMAD), « radiologie » (+7 243 KMAD), « maternité » (+7 189 KMAD) et « laboratoire » (+4 688 KMAD).

En 2023, le résultat net s'établit à 22 219 KMAD contre 229 KMAD en 2022, soit une hausse de 21 990 KMAD expliquée par :

- Une augmentation du résultat d'exploitation (+ 36 309 KMAD) portée par un chiffre d'affaires en hausse de 149 599 KMAD et compensée par l'augmentation des charges d'exploitation (+ 114 206 KMAD) et principalement liée (i) aux achats consommés de matières et de fournitures (+ 49 488 KMAD), (ii) aux charges de personnel (+ 26 656 KMAD), (iii) aux autres charges externes (+ 23 145 KMAD) et (iv) aux dotations d'exploitation (+ 12 535 KMAD) ;
- Compensée par une diminution du résultat financier (- 4 046 KMAD) due à la hausse des charges d'intérêts et ;
- Une hausse de l'impôt sur les résultats (+ 9 929 KMAD), conséquence du développement de l'activité de cette filiale.

A fin 2023, l'endettement net s'élève à 140 230 KMAD contre 95 141 KMAD en 2022, soit une augmentation de 45 088 KMAD principalement liée à une hausse de 69 000 KMAD des dettes de financement atténuée par une baisse de 27 016 KMAD de la trésorerie passive.

Les capitaux propres 2023 s'établissent à 32 447 KMAD contre 329 KMAD en 2022. Cette hausse de 32 119 KMAD correspond à un résultat net lié à l'exercice de 22 219 KMAD et une augmentation de capital de 9 900 KMAD.

Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique International d'Oncologie Boughaz de Tanger	
Date d'immatriculation	16/03/2022	
Siège social	OASIS 4 RUE DES VANNEAUX RDC APT 1 ANGLE RUE DES CIGALES, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Date de mise en service	Octobre 2022	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital Kaddour MANSOUR	<u>% de détention et de droit de vote</u> 80% 20%

Source : Akdital

Une description détaillée du Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger sur la période 2022-2023 :

En kMAD	2022	2023	Var. 22-23
Capital social	100	5 000	>100%
Capitaux propres	4 315	23 221	>100%
Endettement net *	8 913	35 694	>100%
Chiffre d'affaires	10 635	86 710	>100%
Résultat net	4 215	18 006	>100%
Dividendes distribués **	-	4 000	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principaux agrégats sur 2022

Le Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger, mis en service en fin octobre 2022, affiche un chiffre d'affaires de 10 635 KMAD en 2022. Ces revenus sont drainés principalement par le service de chimiothérapie.

Le résultat net 2022 qui s'établit à 4 215 KMAD se compose essentiellement d'un résultat d'exploitation de 6 343 KMAD et d'une charge d'IS de 1 991 KMAD.

A fin 2022, l'endettement net est de 8 913 KMAD, et se compose essentiellement de comptes d'associés s'élevant à 8 556 KMAD, de crédits de trésorerie de 3 000 KMAD et une trésorerie-actif de 3 259 KMAD.

A fin 2022, les capitaux propres s'élèvent à 4 315 KMAD, composés du résultat net constaté (4 215 KMAD) et d'un capital social de 100 KMAD.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, le chiffre d'affaires se chiffre à 86 710 KMAD et enregistre une hausse de 76 075 KMAD par rapport à 2022 expliquée principalement par une période d'activité d'une année complète en 2023 contre 3 mois en 2022. Les principaux services concernés par cette hausse sont la « chimiothérapie » (+52 000 KMAD), la « radiothérapie » (+12 110 KMAD), la « médecine nucléaire » (+6 902 KMAD) et les « USI » (+5 058 KMAD).

Le résultat net 2023 s'élève à 18 006 KMAD, soit une hausse de 13 791 KMAD par rapport à l'année précédente, essentiellement liée aux variations suivantes :

- L'augmentation du résultat d'exploitation (+19 794 KMAD) en lien avec la hausse du chiffre d'affaires (+ 76 075 KMAD) et compensée par la hausse des charges d'exploitation (+ 56 282 KMAD) principalement attribuable (i) aux achats consommés de matières et de fournitures (+ 40 724 KMAD), (ii) aux autres charges externes (+6 561 KMAD), et (iii) aux charges de personnel (+5 631 KMAD) ;
- Compensée par la baisse du résultat financier (- 799 KMAD) liée à la hausse des charges d'intérêts ainsi que par la hausse des impôts sur les résultats de 5 286 KMAD, en raison de la hausse de l'activité sur une année complète.

A fin 2023, l'endettement net s'établit à 35 694 KMAD, en hausse de 26 781 KMAD par rapport à fin 2022, expliquée par les variations suivantes :

- Une hausse de la dette bancaire de 32 000 KMAD ;
- Combinée à une baisse de la trésorerie active de 1 043 KMAD ;
- Compensée par une baisse (i) du compte d'associés passif (- 5 396 KMAD), (ii) une baisse de la trésorerie passif (- 616 KMAD) et (iii) une hausse du compte d'associés actif (+ 250 KMAD).

Les capitaux propres 2023 s'élèvent à 23 221 KMAD contre 4315 KMAD et enregistrent une hausse de 18 906 KMAD correspondant à (i) une augmentation de capital social de 4 900 KMAD, (ii) un résultat net de 18 006 KMAD compensés par (iii) une distribution de dividendes pour un montant de 4 000 KMAD.

Hôpital Privé de Salé

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital Privé de Salé	
Date d'immatriculation	18/08/2022	
Siège social	7 RUE SEBTA RESIDENCE RAMI 2EME ETAGE BUREAU N° 8, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Date de mise en service	Novembre 2022	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akditel	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akditel

Une description détaillée de l'Hôpital Privé de Salé est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital Privé de Salé sur la période 2022 - 2023 :

En kMAD	2022	2023	Var. 22-23
Capital social	100	10 000	>100%
Capitaux propres	-2 905	9 866	>100%
Endettement net *	22 431	120 966	>100%
Chiffre d'affaires	1 316	102 082	>100%
Résultat net	-3 005	2 871	>100%
Dividendes distribués **	-	-	n.a

Source : Akditel(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principaux agrégats sur 2022

L'Hôpital Privé de Salé, mis en service en fin novembre 2022, affiche un chiffre d'affaires de 1 316 KMAD en 2022. Ces revenus sont drainés principalement par les blocs opératoires.

Le résultat net 2022 qui s'est établi à -3 005 KMAD se compose essentiellement d'un résultat d'exploitation de -2 894 KMAD et d'un résultat financier de -111 KMAD.

A fin 2022, l'endettement net est de 22 431 KMAD, et se compose essentiellement de comptes d'associés passif s'élevant à 23 660 KMAD et d'une trésorerie-actif de 1 130 KMAD.

A fin 2022, les capitaux propres s'élèvent à -2 905 KMAD, composés du résultat net constaté (-3 005 KMAD) et d'un capital social de 100 KMAD.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, le chiffre d'affaires de l'Hôpital Privé de Salé s'établit à 102 082 KMAD contre 1 316 KMAD en 2022 et enregistre une hausse de 100 766 KMAD (>100%) principalement expliquée par une période d'activité d'une année complète en 2023 contre moins de 2 mois en 2022. Les services « bloc » (32 034 KMAD), « cathétérisme » (16 946 KMAD), « Maternité » (12 203 KMAD), « USI » (11 969 KMAD) et « réanimation » (10 010 KMAD) sont les principaux contributeurs au chiffre d'affaires d'HPS.

Le résultat net s'élève à 2 871 KMAD en 2023 contre -3 005 KMAD en 2022 et correspond principalement à un résultat d'exploitation de 6 744 KMAD, atténué par un résultat financier négatif de 3 368 KMAD.

L'endettement net affiche une hausse de 98 536 KMAD (>100%) par rapport à 2022 pour s'établir à 120 966 KMAD, essentiellement expliquée par un nouvel emprunt bancaire de 72 081 KMAD contractée en 2023 ainsi qu'une hausse de 24 172 KMAD des comptes d'associés-passif.

En 2023, les capitaux propres ont atteint 9 866 KMAD, enregistrant une augmentation significative de 12 771 KMAD (>100%) grâce à une augmentation de capital de 9 900 KMAD et à la réalisation d'un bénéfice net de 2 871 KMAD.

Centre d'Oncologie Privé de Salé

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique d'Oncologie privé de Salé	
Date d'immatriculation	27/09/2022	
Siège social	96 Bd Anfa Res le Printemps d'Anfa ETG 7 APT 71, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Date de mise en service	Novembre 2022	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akditel	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akditel

Une description détaillée du Centre d'Oncologie Privé de Salé est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats du Centre d'Oncologie Privé de Salé sur la période 2022-2023 :

En kMAD	2022	2023	Var. 22-23
Capital social	100	5 000	>100%
Capitaux propres	-215	5 113	>100%
Endettement net *	8 814	34 188	>100%
Chiffre d'affaires	139	31 924	>100%
Résultat net	-315	429	>100%
Dividendes distribués **	-		n.a

Source : Akditel

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principaux agrégats sur 2022

Le Centre d'Oncologie Privé de Salé, mis en service en fin novembre 2022, affiche un chiffre d'affaires de 139 KMAD en 2022. Ces revenus sont drainés principalement par l'activité de Chimiothérapie.

Le résultat net 2022 qui s'est établi à -315 KMAD se compose essentiellement d'un résultat d'exploitation de -285 KMAD et d'un résultat financier de -30 KMAD.

A fin 2022, l'endettement net est de 8 814 KMAD, et se compose essentiellement de comptes d'associés passif s'élevant à 8 689 KMAD, de soldes bancaires créditeurs de 225 KMAD et de comptes d'associés actif de 100 KMAD.

A fin 2022, les capitaux propres s'élèvent à -215 KMAD, composés du résultat net constaté (-315 KMAD) et d'un capital social de 100 KMAD.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, la Centre d'Oncologie Privé de Salé a enregistré un résultat net de 429 KMAD, en hausse de 744 KMAD par rapport à l'année 2022 (+100%). Cette croissance s'explique principalement par la combinaison des variations suivantes :

- Une activité sur une année pleine en 2023 contre moins de 2 mois en 2022, entraînant une augmentation du chiffre d'affaires de 31 785 KMAD par rapport à 2022 (>100%). Ces revenus sont principalement drainés par les services de chimiothérapie (22 559 KMAD) et radiothérapie (5 024 KMAD)
- Une augmentation des principaux postes de charge suite à la hausse de l'activité, et notamment :
 - ✓ les achats consommés, atteignant 17 491 KMAD en 2023, soit une hausse de 17 533 KMAD par rapport à 2022 ;
 - ✓ les autres charges externes, passant de 14 KMAD en 2022 à 4 017 KMAD en 2023 (+4 003 KMAD);
 - ✓ les charges de personnel, passant de 228 KMAD en 2022 à 4 502 en 2023 (+4 274 KMAD).

L'endettement net, qui s'est établi à 34 188 KMAD à la fin de l'année 2023, est principalement composé :

- D'un nouvel emprunt bancaire de 30 743 KMAD ;
- Un compte d'associé passif de l'ordre de 7 162 KMAD ;
- D'une trésorerie-active de 3 717 KMAD.

Les capitaux propres ont augmenté de 5 329 KMAD à la fin de 2023, résultant d'une augmentation de capital d'environ 4 900 KMAD et d'un résultat net de 429 KMAD.

Clinique Internationale de Mohammadia

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Internationale De Mohammadia	
Date d'immatriculation	30/01/2023	
Siège social	N°271, Rue 17, Hassania I, Bd La Résistance, El Alia, Mohammedia	
Forme juridique	Société à responsabilité limitée	
Secteur d'activité	Exploitation d'une clinique spécialisée en oncologie, prestations à caractère médical	
Date de mise en service	Mars 2023	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée de « Clinique Internationale De Mohammadia » est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Clinique Internationale De Mohammadia en 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	2 186
Endettement net *	70 127
Chiffre d'affaires	51 986
Résultat net	2 086
Dividendes distribués **	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

La Clinique Internationale De Mohammadia, ouverte en mars 2023, a enregistré un chiffre d'affaires de 51 986 KMAD en 2023. Ces revenus proviennent principalement des services « bloc » (+13 359 KMAD), « USI » (+9 108 KMAD), « cathétérisme » (+ 8 088 KMAD) et « réanimation » (5 797 KMAD).

A 2023, le résultat net s'établit à 2 086 KMAD et se compose principalement d'un résultat d'exploitation de 4 520 KMAD, d'un résultat financier de -1 116 KMAD et d'une charge d'IS de 1 312 KMAD.

A fin 2023, l'endettement net s'établit à 70 127 KMAD, composé de comptes d'associés s'élevant à 69 110 KMAD et d'une trésorerie nette de -1 017 KMAD.

Clinique du Bien-être Bouskoura

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique du Bien Être Bouskoura	
Date d'immatriculation	11/11/2022	
Siège social	4, rue des Vanneaux, rez de chaussée magasin angle rue des cigales, Oasis, Casablanca	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Activités hospitalières	
Date de mise en service	Mars 2023	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée de la Clinique du Bien-être Bouskoura est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Clinique du Bien-être Bouskoura sur la période 2022 - 2023 :

En kMAD	2022	2023	Var. 22-23
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	-30	-12 597	<-100%
Endettement net *	16 438	103 069	>100%
Chiffre d'affaires	-	24 662	n.a
Résultat net	-130	-12 566	<-100%
Dividendes distribués **	-	-	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

La Clinique du Bien-être Bouskoura, ouverte en mars 2023, a enregistré un chiffre d'affaires de 24 662 KMAD en 2023. Ces revenus proviennent principalement des services « bloc » (+5 340 KMAD), « USI » (+3 812 KMAD), « réanimation » (+ 2 873 KMAD), « addictologie » (+ 1 985 KMAD) et « gériatrie » (+1 513 KMAD).

A 2023, le résultat net s'établit à -12 566 KMAD et se compose principalement d'un résultat d'exploitation de -10 997 KMAD et d'un résultat financier de -1 557 KMAD.

A fin 2023, l'endettement net s'établit à 103 069 KMAD principalement composé de 56 495 KMAD de dette bancaire, de 47 593 KMAD de comptes d'associés passif compensés par une trésorerie nette de 919 KMAD.

Les capitaux propres, quant à eux, s'élèvent à -12 566 KMAD en 2023, impactés par le résultat net déficitaire de l'exercice.

Hôpital International de Fès

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital International de Fès	
Date d'immatriculation	30/03/2023	
Siège social	7 rue Sebta résidence Rami 2 ^{ème} étage bureau N°8, Casablanca	
Forme juridique	Société à responsabilité limitée	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Date de mise en service	Avril 2023	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée de l'Hôpital International de Fès est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital International de Fès en 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	7 743
Endettement net *	76 147
Chiffre d'affaires	61 457
Résultat net	7 643
Dividendes distribués	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

L'Hôpital International de Fès, ouvert en avril 2023, a enregistré un chiffre d'affaires de 61 457 KMAD en 2023. Ces revenus proviennent principalement des services « bloc » pour 21 020 KMAD, « cathétérisme » pour 13 771 KMAD et « USI » pour 11 457 KMAD.

A 2023, le résultat net s'établit à 7 643 KMAD et se compose principalement d'un résultat d'exploitation de 12 494 KMAD, d'un résultat financier de -1 308 KMAD et d'une charge d'IS de 3 541 KMAD.

A fin 2023, l'endettement net s'établit à 76 147 KMAD, composé essentiellement d'une dette bancaire de 72 081 KMAD, d'un compte d'associés passif de 46 520 KMAD, d'une trésorerie active de 42 355 KMAD.

Centre International d'Oncologie de Fès

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Centre International d'Oncologie de Fès	
Date d'immatriculation	30/03/2023	
Siège social	7 rue Sebta résidence Rami 2 ^{ème} étage bureau N°8, Casablanca	
Forme juridique	Société à responsabilité limitée	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Date de mise en service	Avril 2023	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Une description détaillée du Centre International d'Oncologie de Fès est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Centre International d'Oncologie de Fès en 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	6 759
Endettement net *	-9 676
Chiffre d'affaires	32 163
Résultat net	6 659
Dividendes distribués **	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Le Centre International d'Oncologie de Fès, ouvert en avril 2023, a enregistré un chiffre d'affaires de 32 163 KMAD en 2023. Ces revenus proviennent principalement des services « chimiothérapie » (+19 973 KMAD), « radiothérapie » (+ 6 268 KMAD) et « médecine nucléaire » (+4 580 KMAD).

A 2023, le résultat net s'établit à 6 659 KMAD et se compose principalement d'un résultat d'exploitation de 9 287 KMAD et d'une charge d'IS de 2 626 KMAD.

A fin 2023, l'endettement net s'établit à -9 676 KMAD, composé principalement (i) d'une dette bancaire de 27 669 KMAD, (ii) d'un compte d'associés passif de 5 277 KMAD et d'une trésorerie nette de 42 521 KMAD.

Hôpital Privé De Béni Mellal

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital Privé De Béni Mellal	
Date d'immatriculation	04/12/2019	
Siège social	Quartier Administratif, Villa Agriculture Boulevard Omar Bnou El Khatab Rue 339 - Béni Mellal	
Forme juridique	S.A	
Secteur d'activité	Exploitation d'une clinique pour l'hospitalisation et le traitement des patients dans les domaines médicaux et chirurgicaux	
Date de mise en service	Décembre 2023	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Cette filiale, dont la dénomination initiale est « POLYCLINIQUE DAY SA » a été acquise en septembre 2023 dans le but porter le projet de Beni Mellal. Le changement de dénomination de cette société a eu lieu en novembre 2023.

Une description détaillée de « Hôpital Privé De Béni Mellal » est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital Privé De Béni Mellal en 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	556
Capitaux propres	-1 143
Endettement net *	34 963
Chiffre d'affaires	3 615
Résultat net	-1 515
Dividendes distribués **	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

L'Hôpital Privé Béni Mellal, ouvert en décembre 2023, a enregistré un chiffre d'affaires de 3 615 KMAD en 2023. Ces revenus proviennent principalement des prestations de soins aux patients réalisées en décembre 2023 (date démarrage d'activité).

A 2023, le résultat net s'établit à -1 515 KMAD et se compose principalement d'un résultat d'exploitation de -3 717 KMAD, d'un résultat non-courant de 2 264 KMAD essentiellement composé de reprises non courantes et transferts de charge de 2 266 KMAD et correspondant à l'immobilisation en frais préliminaire des charges salariales en formation préouverture.

A fin 2023, l'endettement net s'établit à 34 963 KMAD, composé de comptes d'associés s'élevant à 35 965 KMAD et d'une trésorerie nette de 1 002 KMAD.

Clinique Internationale de Khouribga

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Internationale de Khouribga	
Date d'immatriculation	07/07/2023	
Siège social	147 BD LA RESISTANCE RES AFA ETG 2 APT 22 , Casablanca	
Forme juridique	SARLAU	
Secteur d'activité	Exploitation de cliniques multidisciplinaires	
Date de mise en service	Février 2024	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Cette filiale a été créée en juillet 2023 dans l'objectif de porter le projet de Khouribga (Clinique Internationale de Khouribga).

Une description détaillée de la « Clinique Internationale de Khouribga » est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Clinique Internationale de Khouribga en 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	55
Endettement net *	32 424
Chiffre d'affaires	-
Résultat net	- 45
Dividendes distribués **	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

La Clinique Internationale de Khouribga, ouverte en février 2024, n'a pas généré de chiffre d'affaires en 2023. A fin 2023, son endettement net s'établit à 32 424 KMAD et correspond essentiellement à un compte d'associé passif de 32 524 KMAD

Hôpital International Ibn Nafis

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital International Ibn Nafis	
Date d'immatriculation	28/02/2024	
Siège social	147 BD LA RESISTANCE RES AFA ETG 2 APT 22 , Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Clinique chirurgicale	
Capital social	100 KMAD	
Date de mise en service	Mai 2024	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Akdital	80%
	Dr Aziz AMMOR	5%
	Dr Najib BOURAS	5%
	Dr Lahoucine MAHMAL	5%
	Dr Ali TAHRI JOUTEI HASSANI	5%

Source : Akdital

Cette filiale a été créée en février 2024 dans l'objectif de porter le projet de Marrakech (Hôpital International Ibn Nafis).

Une description détaillée de « l'Hôpital International Ibn Nafis » est présentée dans la section « VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels ».

I.3 Sociétés destinées à porter les projets futurs du Groupe

L'ensemble des filiales de cette section sont destinées à porter les projets futurs du Groupe, à l'exception de la Clinique Internationale d'Oncologie d'Oujda, dont la décision de porter un projet à Oujda n'a pas encore été actée.

Clinique Internationale de Taroudant

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Internationale de Taroudant	
Date d'immatriculation	20/09/2023	
Siège social	47 BD LA RESISTANCE RES AFA 2EME ETG APPT 22 , Casablanca	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Exploitation de clinique	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Cette filiale a été créée en septembre 2023 dans l'objectif de porter le projet de Taroudant (Clinique Internationale de Taroudant).

Au 31 mai 2024, les travaux de construction sont en cours et l'ouverture de la clinique est prévue courant S2 2024.

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats du Clinique Internationale de Taroudant sur la période 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	97
Endettement net *	-97
Chiffre d'affaires	0
Résultat net	-3
Dividendes distribués	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En 2023, la Clinique Internationale de Taroudant a enregistré un résultat net de -3 KMAD composé entièrement des frais relatifs aux déplacements, mission et réceptions.

En 2023, l'endettement net s'établit à -97 KMAD et correspond au solde net des comptes d'associés.

Clinique Internationale d'Errachidia

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Internationale d'Errachidia	
Date d'immatriculation	10/07/2023	
Siège social	147 BD LA RESISTANCE RESIDENCE AFA 2EME ETG APPT 22 , Casablanca	
Forme juridique	SARLAU	
Secteur d'activité	Exploitation de cliniques multidisciplinaires	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Cette filiale a été créée en juillet 2023, Cette filiale a été créée en juillet 2023 dans l'objectif de porter le projet d'Errachidia (Clinique Internationale d'Errachidia).

Au 31 mai 2024, les travaux de construction sont en cours et l'ouverture de la clinique est prévue courant S2 2024.

Un bail en l'état futur d'achèvement (BEFA) a été signé avec la foncière Syhati Immo, qui détient les actifs fonciers de l'établissement.

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Clinique Internationale d'Errachidia en 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	96
Endettement net *	-96
Chiffre d'affaires	-
Résultat net	-4
Dividendes distribués **	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Hôpital Privé International de Kénitra

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital Privé International de Kénitra	
Date d'immatriculation	07/12/2023	
Siège social	147 Boulevard la Résistance Résidence Afa 2 ^{ème} étage Appartement 22 - Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitation de cliniques multidisciplinaires	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Cette filiale a été créée en décembre 2023 dans l'objectif de porter l'un des deux projets de Kénitra (Hôpital Privé International de Kenitra).

Au 31 mai 2024, les travaux de construction sont en cours et l'ouverture de l'hôpital est prévue courant S2 2024.

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital Privé International de Kénitra en 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	89
Endettement net *	4 583
Chiffre d'affaires	-
Résultat net	-11
Dividendes distribués **	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Centre International d'Oncologie de Kénitra

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Centre International d'Oncologie de Kénitra	
Date d'immatriculation	07/12/2023	
Siège social	147 Boulevard la Résistance Résidence Afa 2 ^{ème} étage Appartement 22 - Casablanca	
Forme juridique	SARLU	
Secteur d'activité	Exploitation de cliniques multidisciplinaires	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Cette filiale a été créée en décembre 2023 dans l'objectif de porter l'un des deux projets de Kenitra (Centre International d'Oncologie de Kénitra).

Au 31 mai 2024, les travaux de construction sont en cours et l'ouverture du centre est prévue courant S2 2024.

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats du Centre International d'Oncologie de Kénitra en 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	96
Endettement net *	-100
Chiffre d'affaires	-
Résultat net	-4
Dividendes distribués **	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Hôpital Privé de Meknès

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital Privé de Meknès	
Date d'immatriculation	22/08/2023	
Siège social	147 Boulevard la Résistance Résidence Afa 2 ^{ème} étage Appartement 22 - Casablanca	
Forme juridique	SARLAU	
Secteur d'activité	Exploitation des cliniques multidisciplinaires	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Cette filiale a été créée en août 2023 dans l'objectif de porter l'un des deux projets de Meknès (Hôpital Privé de Meknès).

Au 31 mai 2024, les travaux de construction sont en cours et l'ouverture de l'hôpital est prévue courant S2 2024.

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital Privé de Meknès en 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	100
Endettement net *	-100
Chiffre d'affaires	-
Résultat net	-
Dividendes distribués **	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Centre International d'Oncologie de Meknès

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Centre International d'Oncologie de Meknès	
Date d'immatriculation	18/09/2023	
Siège social	147 BD LA RESISTANCE RESIDENCE AFA 2EME ETAGE N 22 , Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Exploitation de cliniques spécialises en oncologie	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Cette filiale a été créée en septembre 2023 dans l'objectif de porter l'un des deux projets de Meknès (Centre International d'Oncologie de Meknès).

Au 31 mai 2024, les travaux de construction sont en cours et l'ouverture du centre est prévue courant S2 2024.

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats du Centre International d'Oncologie de Meknès en 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	100
Endettement net *	-100
Chiffre d'affaires	-
Résultat net	-
Dividendes distribués **	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Hôpital Privé de Nador

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital Privé de Nador	
Date d'immatriculation	07/12/2023	
Siège social	147 Boulevard la Résistance Résidence Afa 2 ^{ème} étage Appartement 22 - Casablanca	
Forme juridique	SARLAU	
Secteur d'activité	Exploitation des cliniques multidisciplinaires	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Cette filiale a été créée en décembre 2023 dans l'objectif de porter le projet de Nador (Hôpital Privé de Nador).

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital Privé de Nador en 2023 :

En KMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	96
Endettement net *	-100
Chiffre d'affaires	-
Résultat net	-4
Dividendes distribués **	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Hôpital Privé de Tétouan

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital Privé de Tétouan	
Date d'immatriculation	10/07/2023	
Siège social	147 Boulevard la Résistance Résidence Afa 2 ^{ème} étage Appartement 22 - Casablanca	
Forme juridique	SARLAU	
Secteur d'activité	Exploitation de cliniques multidisciplinaires	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Cette filiale a été créée en juillet 2023 dans l'objectif de porter le projet de Tétouan (Hôpital Privé de Tétouan).

Au 31 mai 2024, les travaux de construction sont en cours et l'ouverture de l'hôpital est prévue courant S2 2024.

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital Privé de Tétouan en 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	94
Endettement net *	-8
Chiffre d'affaires	-
Résultat net	-6
Dividendes distribués **	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Clinique Internationale de Mogador Essaouira

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Internationale de Mogador Essaouira	
Date d'immatriculation	21/09/2023	
Siège social	147 Boulevard la Résistance Résidence Afa 2 ^{ème} étage Appartement 22 - Casablanca	
Forme juridique	SARL AU	
Secteur d'activité	Exploitation de cliniques multidisciplinaires	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Cette filiale a été créée en septembre 2023 dans l'objectif de porter le projet d'Essaouira (Clinique Internationale de Mogador Essaouira).

Au 31 mai 2024, les travaux de construction sont en cours et l'ouverture de la clinique est prévue courant S2 2024.

Un bail en l'état futur d'achèvement (BEFA) a été signé avec la foncière Akdital Immo, qui détient les actifs fonciers de l'établissement.

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Clinique Internationale de Mogador Essaouira en 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	100
Endettement net *	-45
Chiffre d'affaires	0
Résultat net	0
Dividendes distribués **	0

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Clinique Internationale de Dakhla

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Clinique Internationale de Dakhla	
Date d'immatriculation	04/12/2023	
Siège social	147 Boulevard la Résistance Résidence Afa 2 ^{ème} étage Appartement 22 - Casablanca	
Forme juridique	SARL AU	
Secteur d'activité	Exploitation de cliniques multidisciplinaires	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Cette filiale a été créée en décembre 2023 dans l'objectif de porter le projet de Dakhla (Clinique Internationale de Dakhla).

Au 31 mai 2024, les travaux de construction sont en cours et l'ouverture de la clinique est prévue courant S2 2024.

Un bail en l'état futur d'achèvement (BEFA) a été signé avec la foncière Syhati Immo, qui détient les actifs fonciers de l'établissement.

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de la Clinique Internationale de Dakhla en 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	96
Endettement net *	3 500
Chiffre d'affaires	0
Résultat net	-4
Dividendes distribués **	0

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Hôpital Privé Ibn Yassine Rabat

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital Privé Ibn Yassine Rabat	
Date d'immatriculation	07/12/2023	
Siège social	147 Boulevard la Résistance Résidence Afa 2 ^{ème} étage Appartement 22 - Casablanca	
Forme juridique	SARLAU	
Secteur d'activité	Exploitation des cliniques multidisciplinaires	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Cette filiale a été créée en décembre 2023 dans l'objectif de porter le projet Hôpital Privé Ibn Yassine Rabat.

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital Privé Ibn Yassine Rabat en 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	89
Endettement net *	4 583
Chiffre d'affaires	-
Résultat net	-11
Dividendes distribués **	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Clinique Internationale D'Oncologie Rabat

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Centre International d'Oncologie Rabat	
Date d'immatriculation	07/12/2023	
Siège social	147 Boulevard la Résistance Résidence Afa 2ème étage Appartement 22 - Casablanca	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Exploitation de clinique	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Cette filiale a été créée en décembre 2023 dans l'objectif de porter le projet Centre International d'Oncologie de Rabat.

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats du Centre International d'Oncologie Rabat sur la période 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	96
Endettement net *	-100
Chiffre d'affaires	-
Résultat net	-4
Dividendes distribués	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En 2023, le Centre International d'Oncologie de Rabat a enregistré un résultat net de -4,1 KMAD composé entièrement des dotations d'exploitation.

En 2023, l'endettement net s'établit à -100 kMAD et correspond au solde des comptes d'associés.

Hôpital Privé de Oujda

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital Privé de Oujda	
Date d'immatriculation	11/12/2023	
Siège social	147 Boulevard la Résistance Résidence Afa 2 ^{ème} étage Appartement 22 - Casablanca	
Forme juridique	SARLAU	
Secteur d'activité	Exploitation des cliniques multidisciplinaires	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Cette filiale a été créée en décembre 2023 dans l'objectif de porter un projet à Oujda (Hôpital Privé d'Oujda).

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital Privé de Oujda en 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	96
Endettement net *	-100
Chiffre d'affaires	-
Résultat net	-4
Dividendes distribués **	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Clinique Internationale D'Oncologie Oujda

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Centre International d'Oncologie Oujda	
Date d'immatriculation	11/12/2023	
Siège social	147 Boulevard la Résistance Résidence Afa 2ème étage Appartement 22 - Casablanca	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Exploitation de clinique	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Cette filiale a été créée en Décembre 2023 dans l'objectif de porter un potentiel projet à Oujda (Centre International d'Oncologie Oujda). Au 31 mai 2024, cette filiale ne porte ni foncier ni matériel.

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats du Centre International d'Oncologie Oujda sur la période 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	96
Endettement net *	-100
Chiffre d'affaires	0
Résultat net	-4
Dividendes distribués	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

En 2023, le Centre International d'Oncologie d'Oujda a enregistré un résultat net de -4 KMAD composé entièrement des dotations d'exploitation.

En 2023, l'endettement net s'établit à -100 KMAD et correspond au solde des comptes d'associés.

Hôpital Privé De Guelmim

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Hôpital Privé Guelmim	
Date d'immatriculation	07/12/2023	
Siège social	147 BD LA RESISTANCE RES AFA ETG 2 APT 22 , Casablanca	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Exploitant de clinique	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Cette filiale a été créée en décembre 2023 dans l'objectif de porter le projet de Guelmim (Hôpital Privé de Guelmim).

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de l'Hôpital Privé De Guelmim en 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	96
Endettement net *	-100
Chiffre d'affaires	0
Résultat net	-4
Dividendes distribués**	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

En 2023, l'Hôpital Privé de Guelmim a enregistré un résultat net de -4 KMAD, correspondant essentiellement aux dotations d'exploitation.

En 2023, l'endettement net s'établit à -100 KMAD et se compose totalement des comptes courants d'associés-actif.

Clinique Internationale d'Inezgane

Informations générales

Informations générales		
Denomination sociale	Clinique Internationale d'Inezgane	
Date d'immatriculation	07/02/2024	
Siège social	147 BD LA RESISTANCE RES AFA ETG 2 APT 22 , Casablanca	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Clinique chirurgicale	
Capital social	100 KMAD	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Cette filiale a été créée en février 2024 dans l'objectif de porter le projet de Inezgane (Clinique Internationale d'Inezgane).

Centre Diagnostic et de Soins Médicaux

Informations générales

Le tableau ci-dessous présente les informations générales du Centre Diagnostic et de Soins Médicaux.

Informations générales		
Dénomination sociale	Centre Diagnostic et de Soins Médicaux	
Date d'immatriculation	13/09/2023	
Siège social	Avenue Hassan II Lot 50 Moulay Idriss Al Akbar RDC Bouznika	
Forme juridique	SARLAU	
Secteur d'activité	Réalisation de prestations de services	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Cette entité a été créée dans l'objectif de porter le projet d'un centre de soins de proximité à BOUZNKA (Centre Diagnostic et de Soins Médicaux).

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats du Centre Diagnostic et de Soins Médicaux sur l'exercice 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	36
Endettement net *	2 830
Chiffre d'affaires	-
Résultat net	-64
Dividendes distribués**	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Onco Green City

Informations générales

Cette filiale a été créée en mai 2022 dans l'objectif de porter le projet de Benguerir (Centre d'Oncologie) dans le cadre du projet Health City.

Informations générales		
Dénomination sociale	ONCO GREEN CITY	
Date d'immatriculation	24/05/2022	
Siège social	7 Résidence Rami, Rue Sebta, 2ème étage, bureau 8, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Location et location-bail	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Au 31 mai 2024, les travaux de construction sont en cours et l'ouverture du centre est prévue au courant S2 2024.

Un bail en l'état futur d'achèvement (BEFA) a été signé avec la foncière Syhati Immo, qui détient les actifs fonciers de l'établissement.

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats d'Onco Green City sur la période 2022-2023 :

En kMAD	2022	2023	Var. 22-23
Capital social	100	100	0,0%
Capitaux propres	98	84	-14,1%
Endettement net *	-100	-100	0,0%
Chiffre d'affaires	-	-	n.a
Résultat net	-2	-14	>100%
Dividendes distribués **	-	-	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Centrale des Dispositifs Médicaux

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	Centrale des Dispositifs Médicaux	
Date d'immatriculation	19/12/2022	
Siège social	Casablanca, Oasis, 4 Rue des Vanneaux, Rez de chaussée appartement 1 Angle Rue des Cigales	
Forme juridique	SARL à associé unique	
Secteur d'activité	Achat de matériel, de médicaments, de consommables et de dispositifs médicaux	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Cette entité a été créée en 2022 dans l'objectif d'importation et exportation des dispositifs médicaux et des consommables pour le compte des filiales AKDITAL.

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Centrale des Dispositifs Médicaux en 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	100
Capitaux propres	63
Endettement net *	580
Chiffre d'affaires	-
Résultat net	-19
Dividendes distribués **	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

En 2023, la Centrale des Dispositifs Médicaux enregistre un résultat net de -19 kMAD composé de 7 kMAD de charges d'intérêts et de 12 kMAD de charges d'exploitation.

En 2023, l'endettement net s'établit à 580 kMAD et correspond au solde des comptes d'associés.

Akdital Services

Informations générales

Le tableau ci-dessous présente les informations générales d'Akdital Services.

Informations générales		
Dénomination sociale	Akdital Services	
Date d'immatriculation	03/10/2023	
Siège social	246 Route de l'Oasis – Casablanca	
Forme juridique	SARL AU	
Secteur d'activité	Réalisation de prestations de services diverses pour le compte des entreprises	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Cette filiale a été créée en octobre 2023 dans l'objectif de porter la gestion des recrutements, de formation et d'accompagnement du personnel paramédical et administratif des nouveaux sites du Groupe.

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats d'Akdital Services sur l'exercice 2023 :

En kMAD	2023
Capital social	1 000
Capitaux propres	999
Endettement net *	-800
Chiffre d'affaires	-
Résultat net	-1
Dividendes distribués**	-

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

I.4 PropCo : sociétés détenant les murs et/ou le matériel d'un établissement de santé

Akdital Immo

Informations générales

Informations générales		
Dénomination sociale	AKDITAL IMMO SA	
Date d'immatriculation	09/09/2020	
Siège social	Green Office 19 et 20 Ang Beauséjour, angle route El Jadida et Bd Abderrahim Bouabid 2ème étage - Casablanca	
Forme juridique	Société Anonyme	
Secteur d'activité	Holding	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Aradei	51,0%
	Akdital Holding	31,8%
	BFO	17,2%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels¹

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats d'Akdital Immo (issus des comptes sociaux) sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var. 21-22	Var. 22-23
Capital social	16 000	80 000	80 000	>100%	0,0%
Capitaux propres	13 705	88 317	83 578	>100%	-5,4%
Endettement net *	195 965	128 550	270 284	-34,4%	>100%
Chiffre d'affaires	-	-	-	n.a	n.a
Résultat net	-2 271	-4 388	-4 739	93,2%	8,0%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

A noter qu'un protocole d'accord portant sur l'acquisition des participations d'Akdital et BFO dans Akdital Immo a été signé le 11 juin 2024. Le produit total de cession des parts d'Akdital et de son compte courant dans Akdital Immo s'élève à 174 MMAD selon ce protocole d'accord. La réalisation de cette opération est conditionnée par l'autorisation du Conseil de la Concurrence.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Akdital Immo n'a pas généré de chiffre d'affaires en 2022.

Le résultat net 2022 s'établit à -4 388 KMAD, en baisse de 2 117 KMAD par rapport à 2021, qui s'explique principalement par :

- La hausse des achats consommés de matières et de fournitures de +592 KMAD (>100%). Ces achats consommés correspondent à des prestations de service (études et conseil) ;
- La baisse du résultat financier de 1 373 KMAD, découlant de la hausse des charges d'intérêts de (+10 680 KMAD) compensée partiellement par la hausse des intérêts et produits financiers (+9 307 KMAD) ;

¹ Il s'agit des agrégats issus des comptes sociaux d'Akdital Immo

A fin 2022, l'endettement net s'établit à 128 550 KMAD, en baisse de 67 415 KMAD par rapport à 2021, ce qui s'explique par la combinaison des variations suivantes :

- la hausse du compte courant d'associés passif (+195 199 KMAD)
- la hausse du crédit de trésorerie (+60 000 KMAD)
- la comptabilisation d'un compte courant associé actif en 2022 (312 279 KMAD) contre 0 KMAD en 2021
- la hausse de la trésorerie active de 1 943 KMAD
- la hausse des titres et valeurs de placement (+8 074 KMAD).

Les capitaux propres ont atteint 88 317 KMAD en 2022, soit une hausse de 74 612 KMAD (>100%) qui s'explique par :

- une augmentation de capital de 79 000 KMAD dans le cadre de l'entrée au capital d'Aradei
- le résultat net de l'exercice 2021 de – 4 388 KMAD.

Les terrains acquis par Akdital Immo (via ses filiales) sont présentés ci-dessous :

- El Jadida : terrain qui abrite l'Hôpital Privé d'El Jadida et le CIOJ ;
- Agadir : terrain qui abrite l'Hôpital International d'El Jadida et le CIOA ;
- Salé : terrain qui abrite l'Hôpital Privé de Salé et le COPS ;
- Safi : terrain qui abrite la Clinique de Spécialités de Safi ;
- Tanger : terrain qui abrite l'Hôpital Privé de Tanger et le CIOBT ;
- Khouribga : terrain qui abritera la Clinique des spécialités de Khouribga (en cours de travaux).

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

Akdital Immo n'a pas généré de chiffre d'affaires en 2023.

Le résultat net 2023 s'établit à -4 739 KMAD, en baisse de 351 KMAD par rapport à 2022, qui s'explique principalement par :

- La hausse du résultat d'exploitation de +677 KMAD (+42,5%) ;
- La baisse du résultat financier de 992 KMAD, découlant de la hausse des charges d'intérêts de (+2 163 KMAD) compensée partiellement par la hausse des intérêts et produits financiers (+1 171 KMAD).

A fin 2023, l'endettement net s'établit à 270 284 KMAD, en hausse de 141 733 KMAD par rapport à 2022, ce qui s'explique par la combinaison des variations suivantes :

- la hausse du compte courant d'associés passif de 40 000 KMAD ;
- la baisse du crédit de trésorerie de -50 000 KMAD ;
- la hausse de la trésorerie active de 4 455 KMAD ;
- la baisse du compte courant d'associés actif de 203 114 KMAD ;
- la hausse des titres et valeurs de placement de 46 925 KMAD.

Les capitaux propres ont atteint 83 578 KMAD en 2023, soit une baisse de 4 739 KMAD (-5,4%) qui s'explique par la constatation d'un résultat net de l'exercice 2023 du même montant.

Actifs immobiliers détenus par Akdital Immo et ses filiales

Actifs	Société porteuse des actifs	Date d'ouverture	GLA au 29/02/2024 ¹ (en m ²)	Taux d'occup ation	Taux de vacance	Nombre de locataires ²	Hypothèques
Clinique Akdital El Jadida	TAJAK	2021	17 182	100%	0%	2	Hypothèque de 1er rang à hauteur de 122.080.000 MAD sur le titre foncier n°134.966/08 en faveur de CIH
Clinique Akdital Agadir	AGADIRSA NTE	2022	16 664	100%	0%	2	Hypothèque en 1er rang à hauteur du montant du crédit 99.748.520 MAD augmenté des intérêts, frais et accessoires sur le terrain et les constructions objet des titres fonciers n°09/254092 en faveur de CIH, BCP et ATW
Clinique Akdital Salé	SALE INVEST	2022	14 957	100%	0%	2	Hypothèque en 1er rang à hauteur du montant du crédit 106.495.921 MAD augmenté des intérêts, frais et accessoires sur le terrain et les constructions objet des titres fonciers n° n°45435/20 en faveur de CIH, BCP et ATW
Clinique Akdital Safi	ASFI INVEST	2022	8 509	100%	0%	1	Hypothèque en 1er rang à hauteur du montant du crédit 53.377.308 MAD augmenté des intérêts, frais et accessoires sur le terrain et les constructions objet des titres fonciers n° n° 34992/J en faveur de CIH, BCP et ATW
Clinique Akdital Tanger	KAZAK	2022	23 400	100%	0%	2	Hypothèque en 1er rang à hauteur du montant du crédit 171.676.335 MAD augmenté des intérêts, frais et accessoires sur le terrain et les constructions objet des titres fonciers n° n° 06/228674 et n°06/230281 en faveur de CIH, BCP et ATW

Source : Aradei Capital

¹ Gross Leasing Area (Surface Commerciale Utile)

² Pour les cliniques d'El Jadida, Tanger, Agadir et Salé, il y'a deux preneurs (une unité multidisciplinaire et une clinique d'oncologie) pour la clinique de Safi, il y'a un seul preneur s'agissant d'une clinique multidisciplinaire

Brochak

Informations générales

Créée en 2016, Brochak détient les murs du Centre International d'Oncologie de Casablanca.

Suite à l'autorisation du conseil d'administration d'Akdital du 11 décembre 2023, et conformément à la stratégie du Groupe visant à séparer l'activité opérationnelle de la composante foncière, Brochak a procédé au transfert du matériel médical qu'elle détenait au Centre International d'Oncologie de Casablanca en janvier 2024. Ce transfert a été effectué à valeur d'expert qui s'élève à 37,6 MMAD¹. Dès lors, Brochak détient uniquement les murs du Centre International d'Oncologie de Casablanca.

Informations générales		
Dénomination sociale	BROCHAK	
Date d'immatriculation	20/10/2016	
Siège social	4 rue des Alouettes, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Acquisition / construction de biens immeubles destinés à la location à des tiers	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital M. Kamal Lahbabi M. Naoufal Mamou	<u>% de détention et de droit de vote</u> 80% 10% 10%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Brochak sur la période 2021-2023 :

En kMAD	2021	2022	2023	Var. 21-22	Var. 22-23
Capital social	10 000	20 000	20 000	100,0%	0,0%
Capitaux propres	8 656	18 944	19 427	>100%	2,5%
Endettement net *	167 812	144 995	144 007	-13,6%	-0,7%
Chiffre d'affaires	15 519	17 832	18 289	14,9%	2,6%
Résultat net	50	288	482	>100%	67,3%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Les revenus de Brochak correspondent exclusivement aux loyers perçus au titre des contrats de bail qui la lient à CIOC.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

¹ Montant hors taxes

Le chiffre d'affaires de Brochak a progressé de 14,9% en 2022, s'établissant à 17 832 KMAD, conséquence du loyer lié à l'extension de CIOC en juin 2021.

Le résultat net a enregistré une hausse de 238 KMAD en 2022, expliquée par les variations suivantes :

- La hausse du résultat d'exploitation de 837 KMAD liée essentiellement à
 - ✓ la hausse des produits d'exploitation de 138 KMAD, expliquée par la hausse du chiffre d'affaires (+2 313 KMAD) compensée par la baisse des reprises d'exploitation (-2 176 KMAD) ;
 - ✓ la baisse des charges d'exploitation de 699 KMAD, expliquée par la baisse des autres charges externes (-2 538 KMAD) et compensée par la hausse des dotations d'exploitation (+1 071 KMAD) et la hausse du poste impôts et taxes (+774 KMAD).
- Compensée par (i) la baisse du résultat financier de 49 KMAD et (ii) la hausse de la charge d'IS de 556 KMAD.

A fin 2022, l'endettement net s'élève à 144 995 KMAD, en baisse de 22 818 KMAD (-13,6%), expliqué par la combinaison des principales variations suivantes :

- la baisse de la dette bancaire (-12 933 KMAD) suite au remboursement partiel des emprunts bancaires ;
- la baisse des comptes courants d'associés (-10 000 KMAD).

A fin 2022, les capitaux propres s'établissent à 18 944 KMAD, en hausse de 10 288 KMAD correspondant au résultat de l'exercice 2022 et à une augmentation de capital d'un montant total de 10 000 KMAD par conversion de compte courant associé.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, le chiffre d'affaires s'établit à 18 289 KMAD, en hausse de 457 KMAD, conséquence de l'augmentation triennale de 10% sur le loyer de la construction.

Le résultat net 2023 atteint 482 KMAD, en hausse de 194 KMAD par rapport à 2022, expliquée par les variations suivantes :

- une baisse du résultat d'exploitation (- 1 542 KMAD) liée à la diminution des reprises d'exploitation (- 2 767 KMAD), compensée par (i) la hausse du chiffre d'affaires (+ 457 KMAD) et (ii) la baisse des charges d'exploitation (- 768 KMAD);
- une amélioration du résultat financier (+ 1 485 KMAD) portée par la hausse des produits financiers (+ 937 KMAD de reprises financières), combinée à la baisse des charges d'intérêts (- 548 KMAD) ;
- une hausse du résultat non courant (+ 41 KMAD), conséquence de la hausse des autres produits non courants (+ 64 KMAD) et celle des autres charges non courantes (+ 23 KMAD) ;
- Une baisse de l'impôt sur les résultats de 211 KMAD

L'endettement net 2023 s'élève à 144 007 KMAD, en baisse de 988 KMAD, ce qui s'explique par :

- la baisse des dettes de financement (- 14 907 KMAD) suite à un remboursement de la dette bancaire;
- compensée par (i) la hausse du compte d'associés passif 13 720 KMAD expliqué par l'acquisition du terrain lié à la deuxième extension et (ii) la baisse de la trésorerie actif (- 200 KMAD).

A fin 2023, les capitaux propres s'établissent à 19 427 KMAD, en hausse de 482 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2023.

Taliak

Informations générales

Taliak a été créée en tant que Propco et a notamment détenu les murs et le matériel exploités par la Clinique Ain Borja entre 2018 et 2023.

Suite à l'autorisation du conseil d'administration d'Akdital du 11 décembre 2023, et conformément à la stratégie du Groupe visant à séparer l'activité opérationnelle de la composante foncière, Taliak a procédé au transfert du matériel médical qu'elle détenait à la Clinique Ain Borja en janvier 2024. Ce transfert a été effectué à valeur d'expert qui s'élève à 25,6 MMAD¹. Dès lors, Taliak détient uniquement les murs de la Clinique Ain Borja.

Informations générales		
Dénomination sociale	TALIAK	
Date d'immatriculation	25/06/2014	
Siège social	113 Bd Abderrahim Bouabid, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Acquisition / construction de biens immeubles destinés à la location à des tiers	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital M. Youssef Alaoui	<u>% de détention et de droit de vote</u> 80% 20%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Taliak sur la période 2021-2023 :

En kMAD	2021	2022	2023	Var. 21-22	Var. 22-23
Capital social	10 000	10 000	10 000	0,0%	0,0%
Capitaux propres	10 471	10 975	10 127	4,8%	-7,7%
Endettement net *	91 848	87 846	84 610	-4,4%	-3,7%
Chiffre d'affaires	9 973	10 407	10 407	4,4%	0,0%
Résultat net	189	504	-348	>100%	<-100%
Dividendes distribués **	-	-	500	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Les revenus de Taliak correspondent exclusivement aux loyers perçus au titre des contrats de bail et de matériel qui la lie à CCAB.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires de Taliak s'élève à 10 407 KMAD en 2022, en progression de 4,4% par rapport à 2021. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse triennale du loyer ayant pris effet courant 2022.

¹ Montant hors taxes

Le résultat net s'élève à 504 KMAD en 2022, soit une hausse supérieure à 100% par rapport à 2021, expliquée principalement par les variations suivantes :

- La hausse du résultat financier de 1 200 KMAD liée essentiellement à
 - ✓ la hausse des produits financiers de 536 KMAD ;
 - ✓ la baisse des charges d'intérêts de 664 KMAD.
- La hausse du résultat non courant de 103 KMAD ;
- Compensée par la baisse du résultat d'exploitation de 992 KMAD.

L'endettement net s'est établi à 87 846 KMAD en 2021, soit une baisse de 4,4% (-4 002 KMAD) qui résulte des principales variations suivantes :

- la baisse de la dette bancaire de 6 995 KMAD suite au remboursement partiel des emprunts bancaires ;
- la baisse de la trésorerie-actif de 1 993 KMAD ;
- la hausse du compte d'associé passif de 1 000 KMAD

Les capitaux propres s'élèvent à 10 975 KMAD en 2022, en hausse de 504 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2022.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, le chiffre d'affaires s'établit à 10 407 KMAD, stable par rapport à 2022.

Le résultat net 2023 s'élève à -348 KMAD, en baisse de 852 KMAD par rapport à 2022, expliquée par la combinaison des variations suivantes :

- une hausse du résultat d'exploitation (+929 KMAD) liée à la hausse des produits d'exploitation (+1 106 KMAD principalement constitués de reprises d'exploitation), et partiellement compensée par l'augmentation des charges d'exploitation (+177 KMAD), principalement attribuable aux (i) impôts et taxes (+420 KMAD), et dont la hausse est partiellement compensée par (ii) la baisse des dotations d'exploitation (- 181 KMAD) et (iii) des autres charges externes (-67 KMAD) ;
- une baisse du résultat financier (-1 952 KMAD) liée à la baisse des produits financiers (-2 145 KMAD, principalement liée à des reprises financières et transfert de charge compensée par la baisse des charges financières (-192 KMAD) portée par les charges d'intérêts ;
- une hausse du résultat non courant (+ 14 KMAD) liée à la baisse des charges non courantes (- 16 KMAD) et compensée par la diminution des autres produits non courants (- 2 KMAD).

A fin 2023, l'endettement net s'établit à 84 610 KMAD, en baisse de 3 236 KMAD (-3,7%) par rapport à fin 2022, conséquence des combinaisons suivantes :

- La diminution de la dette bancaire (- 7 316 KMAD) ;
- Combinée à la hausse de la trésorerie actif de 470 KMAD ;
- Compensée par l'augmentation du compte d'associés passif de 4 550 KMAD.

A fin 2023, les capitaux propres s'établissent à 10 127 KMAD, en baisse de 848 KMAD. Cette diminution est attribuable à la constatation d'un résultat net de déficitaire de -348 KMAD conjuguée à la distribution des dividendes d'un montant de 500 KMAD.

Tahafa

Informations générales

Tahafa a été créée en tant que Propco et a notamment détenu les murs et le matériel exploités par l'Hôpital Privé de Casablanca entre 2019 et 2023.

Suite à l'autorisation du conseil d'administration d'Akdital du 11 décembre 2023 :

- Tahafa a procédé à l'apport de ses actifs fonciers à l'OPCI Syhati en échange de titres de cet OPCI en février 2024;
- Tahafa a procédé au transfert du matériel médical qu'elle détenait à l'Hôpital Privé de Casablanca en janvier 2024.

Informations générales		
Dénomination sociale	TAHAFA	
Date d'immatriculation	23/07/2014	
Siège social	Green Office 19 Angle route El Jadida et Bd Abderrahim Bouabid, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Acquisition / construction de biens immeubles destinés à la location à des tiers	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u>	<u>% de détention et de droit de vote</u>
	Akdital	85,6%
	M. Khalid Yaqini	10,0%
	M. Mostafa Benmansour	2,0%
	Mme Houda Benjelloun	2,0%
	M. Brahim Akdim	0,1%
	M. Ahmed Akdim	0,1%
	Mme Fatima Akdim	0,1%
	M. Rochdi Talib	0,1%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Tahafa sur la période 2021-2023 :

En kMAD	2021	2022	2023	Var. 21-22	Var. 22-23
Capital social	10 000	25 000	25 000	>100%	0,0%
Capitaux propres	8 670	24 896	25 454	>100%	2,2%
Endettement net *	185 441	153 545	135 941	-17,2%	-11,5 %
Chiffre d'affaires	17 066	17 066	18 205	0,0%	6,7%
Résultat net	126	1 226	558	>100%	-54,5%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Les revenus de Tahafa correspondent exclusivement aux loyers perçus au titre des contrats de bail et des équipements médicaux qui la lient à HPC.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires de Tahafa s'élève à 17 066 KMAD en 2022, stable par rapport à 2021, conformément aux contrats de location entre Tahafa et HPC.

Le résultat net s'élève à 1 226 KMAD en 2022, soit une hausse supérieure à 100% par rapport à 2021 (+ 1 101 KMAD), expliquée principalement par les variations suivantes :

- La forte hausse du résultat d'exploitation de 1 169 KMAD liée essentiellement à la nette baisse des charges d'exploitation de 2 711 KMAD ;
- Compensée par la baisse du résultat financier de 219 KMAD, liée essentiellement à la baisse des produits financiers de 381 KMAD.

L'endettement net s'établit à 153 545 KMAD en 2022, en baisse de 31 896 KMAD par rapport à 2021 (-17,2%), expliquée notamment par :

- La baisse de la dette bancaire de 16 875 KMAD suite au remboursement des emprunts bancaires ;
- La baisse des comptes courants d'associés de 15 000 KMAD ;

Les capitaux propres s'élèvent à 24 896 KMAD en 2022, en hausse de 16 226 KMAD par rapport à 2021. Cette évolution résulte de (i) l'augmentation de capital de 15 000 KMAD par conversion de CCA effectuée courant 2022 et (ii) du résultat net de l'exercice 2022 (1 226 KMAD).

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, le chiffre d'affaires a atteint 18 205 KMAD, en hausse de 1 139 KMAD par rapport à 2022, expliquée par l'augmentation triennale de 10% sur le loyer de la construction.

En 2023, le résultat net s'établit à 558 KMAD, en baisse de 668 KMAD par rapport à l'année précédente, expliquée par les variations suivantes :

- Une baisse du résultat financier (-1 304 KMAD) en lien avec la baisse des reprises financières (-2 397 KMAD) et compensée par la baisse des charges financières (-1 092 KMAD) expliquée par la diminution des charges d'intérêts sur emprunt ;
- Combinée à une baisse du résultat non courant (-162 KMAD) portée par la hausse des autres charges non courantes du même montant ;
- La hausse de l'impôt sur les résultats (+249 KMAD)
- Compensée par la hausse du résultat d'exploitation (+1 046 KMAD), conséquence de la hausse du chiffre d'affaires (+1 139 KMAD) et compensée par l'augmentation des charges d'exploitation (+754 KMAD).

A fin 2023, l'endettement net s'établit à 135 941 KMAD, en baisse de 17 604 KMAD par rapport à fin 2022, en raison des variations suivantes :

- Une baisse des dettes de financement de 17 699 KMAD suite à la baisse de la dette bancaire ;
- Une hausse de la trésorerie-actif de 40 KMAD ;
- Compensée par la hausse des comptes courants d'associés passif (+ 135 KMAD).

Les capitaux propres s'établissent à 25 454 KMAD en 2023, en hausse de 558 KMAD par rapport à 2022, correspondant au résultat net de l'exercice.

Bait Al Atfal

Informations générales

Créée en 1998 sous forme d'une SA, puis transformée en SARL en 2020, Bait Al Atfal a notamment détenu les murs de la Clinique Pédiatrique Atfal jusqu'en 2023.

Bait Al Atfal a procédé à l'apport de ses actifs fonciers à l'OPCI Sihaty en échange de titres de cet OPCI en février 2024. Cette opération a été autorisée par le conseil d'administration du 11 décembre 2023.

Informations générales		
Dénomination sociale	BAIT AL ATFAL	
Date d'immatriculation	01/04/1998	
Siège social	48 Bd Djerrada Oasis, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Acquisition / construction de biens immeubles destinés à la location à des tiers	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdtal	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdtal

Bait Al Atfal a été acquise en 2021 par le Groupe Akdtal. Les revenus de Bait Al Atfal correspondent exclusivement aux loyers perçus au titre du contrat de bail qui la lie à Clinique Pédiatrique Atfal.

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Bait Al Atfal sur la période 2021-2023 :

En kMAD	2021	2022	2023	Var21-22	Var22-23
Capital social	3 500	3 500	3 500	0,0%	0,0%
Capitaux propres	8 418	8 361	4 580	-0,7%	-45,2%
Endettement net *	13	437	3 233	>100%	>100%
Chiffre d'affaires	2 400	2 400	2 400	0,0%	0,0%
Résultat net	1 031	944	719	-8,4%	-23,8%
Dividendes distribués **	-	1 000	4 500	n.a	>100%

Source : Akdtal

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires 2022 de Bait Al Atfal s'établit à 2 400 KMAD, stable par rapport à 2021.

Le résultat net 2022 s'établit à 944 KMAD, soit une baisse de 87 KMAD par rapport à l'exercice précédent, essentiellement expliquée par la hausse de la charge d'IS de 194 KMAD partiellement compensée par la hausse du résultat d'exploitation (+113 KMAD).

L'endettement net s'établit à 437 KMAD, soit une hausse de 424 KMAD par rapport à 2021, expliquée notamment par la hausse des comptes courants d'associés de 1 000 KMAD compensée par l'appréciation de la trésorerie-actif (+576 KMAD).

Les capitaux propres ont régressé de 56 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2022 de 944 KMAD diminué de la distribution de dividendes d'un montant de 1 000 KMAD.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

Le chiffre d'affaires 2023 de Bait Al Atfal s'établit à 2 400 KMAD, stable par rapport à 2022.

Le résultat net 2023 ressort à 719 KMAD et enregistre une baisse de 225 KMAD (-23,8%) par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est principalement portée par un recul de 469 KMAD du résultat d'exploitation compensée par une baisse de 142 KMAD des impôts sur les résultats et une amélioration de 102 KMAD du résultat non courant.

L'endettement net s'établit à 3 233 KMAD, soit une hausse de 2 796 KMAD (>100%) par rapport à l'exercice précédent, due essentiellement à une hausse de 2 100 KMAD des comptes d'associés passif et une baisse de 696 KMAD de la trésorerie-actif.

Les capitaux propres ont baissé de 3 781 KMAD, pour s'établir à 4 580 KMAD en 2023. Cette variation s'explique par la distribution de 4 500 KMAD de dividendes compensée par la constatation d'un résultat net lié à l'exercice de 719 KMAD.

Brafsante

Informations générales

Créée en 2019, Brafsante détient le matériel exploité par la Clinique Médico-Chirurgicale Longchamps.

Informations générales					
Dénomination sociale	BRAFSANTE				
Date d'immatriculation	07/01/2019				
Siège social	4 rue des Alouettes, Casablanca				
Forme juridique	SARL				
Secteur d'activité	Loueur du matériel et des machines et outillages				
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<table> <tr> <th>Actionnaires</th><th>% de détention et de droit de vote</th></tr> <tr> <td>Akdital</td><td>100%</td></tr> </table>	Actionnaires	% de détention et de droit de vote	Akdital	100%
Actionnaires	% de détention et de droit de vote				
Akdital	100%				

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Brafsante sur la période 2021-2023 :

En kMAD	2021	2022	2023	Var21-22	Var. 22-23
Capital social	100	100	100	0,0%	0,0%
Capitaux propres	312	-241	-646	<-100%	>100%
Endettement net *	3 647	5 529	5 451	51,6%	-1,4%
Chiffre d'affaires	3 240	1 110	800	-65,7%	-27,9%
Résultat net	85	-553	-405	<-100%	-26,8%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Les revenus de Brafsante correspondent exclusivement aux loyers de matériel perçus au titre du contrat qui la lie à la Clinique Médico-Chirurgicale Longchamps.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires réalisé en 2022 s'élève à 1 110 KMAD, en baisse de 2 130 KMAD par rapport à celui de 2021. Cette baisse s'explique notamment par le transfert en 2022 à la CMCL du contrat de leasing relatif au matériel initialement loué par Brafsante à ladite clinique.

Le résultat net s'établit à -553 KMAD en 2022 contre 85 KMAD en 2021. Cette baisse résulte essentiellement de la combinaison des variations suivantes :

- Une baisse du résultat non courant (-1 014 KMAD) ;
- Compensée par

- ✓ une hausse du résultat d'exploitation de 234 KMAD drainée par une baisse des charges d'exploitation (-2 704 KMAD) liée principalement à la baisse des autres charges externes plus importante que la baisse des produits d'exploitation (- 2 470 KMAD) ;
- ✓ une hausse du résultat financier de 119 KMAD liée à la baisse des charges d'intérêt ;

A fin 2022, l'endettement net s'établit à 5 529 KMAD, en hausse de 1 882 KMAD (+51,6%) par rapport à 2021, expliquée par la baisse de la trésorerie-actif (-6 697 KMAD) compensée par la baisse des comptes courants associés-passif (-4 815 KMAD).

Les capitaux propres s'établissent à -241 KMAD en 2022, en baisse de 553 KMAD par rapport à 2021, soit une variation égale au résultat net de l'exercice 2022.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, le chiffre d'affaires réalisé atteint 800 KMAD, en baisse de 310 KMAD (27,9%) par rapport à 2022, expliquée par le transfert à CMCL des contrats de leasing du matériel loué auparavant à CMCL, effectif à partir de début 2023.

Le résultat net 2023 s'élève à -405 KMAD contre -553 KMAD en 2022, marquant une progression de 148 KMAD (+26,8%). Cette amélioration résulte des variations suivantes :

- une baisse du résultat d'exploitation de - 290 KMAD en lien avec la baisse du chiffre d'affaires de -310 KMAD, couplée à la diminution des charges d'exploitation de -20 KMAD ;
- une amélioration du résultat financier de 23 KMAD portée par la diminution des charges d'intérêts du même montant ;
- une amélioration du résultat non courant de 414 KMAD en lien avec la hausse des autres produits non courants de 429 KMAD, partiellement compensée par l'augmentation des autres charges non courantes de 15 KMAD ;

A fin 2023, l'endettement net s'élève à 5 451 KMAD, en baisse de 78 KMAD (-1,4%) par rapport à 2022, en raison de la baisse des comptes d'associés passif (- 31 KMAD) combinée à la hausse de la trésorerie actif (+ 47 KMAD).

Les capitaux propres 2023 s'élèvent à - 646 KMAD, en baisse de 405 KMAD par rapport à 2022, correspondant au résultat net de l'exercice 2023.

Bousante

Informations générales

Créée en 2019, Bousante détient le matériel exploité par l'Hôpital Privé El Jadida.

Informations générales		
Dénomination sociale	BOUSANTE	
Date d'immatriculation	11/12/2019	
Siège social	7 Résidence Rami Rue Sebta, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Location de matériels, de machines et d'outillages	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Bousante sur la période 2021-2023 :

En kMAD	2021	2022	2023	Var21-22	Var. 22-23
Capital social	100	10 000	10 000	>100%	0,0%
Capitaux propres	150	8 612	7 968	>100%	-7,5%
Endettement net *	59 503	64 157	51 754	7,8%	-19,3%
Chiffre d'affaires	3 900	9 304	9 015	>100%	-3,1%
Résultat net	330	-1 438	-644	<-100%	-55,2%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Les revenus de Bousante correspondent principalement aux loyers de matériel perçus au titre du contrat qui la lie à L'Hôpital Privé d'El Jadida.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires 2022 de Bousante s'établit à 9 304 KMAD, en nette hausse de 5 404 KMAD, expliquée par la période de location de matériel en 2022 (12 mois) par rapport à l'année 2021 (8 mois) correspondant à l'année de démarrage effectif d'exploitation de l'Hôpital Privé de El Jadida.

Le résultat net s'établit à -1 438 KMAD en 2022, soit une baisse de 1 768 KMAD par rapport à l'exercice précédent expliquée notamment par l'effet conjugué des éléments suivants :

- La hausse des charges d'intérêts de 1 985 KMAD justifiée par le crédit spot mis en place en attendant le déblocage du crédit moyen terme¹ ;
- La baisse du résultat non courant de 741 KMAD ;

¹ A noter que ce crédit spot a été remboursé fin 2022

- Compensée par la hausse du résultat d'exploitation de 846 KMAD, liée à la hausse du chiffre d'affaires (+5 404 KMAD) plus importante que la hausse des charges d'exploitation (+1 755 KMAD) portée principalement par la hausse des dotations d'exploitation (+100%).

A fin 2022, l'endettement net s'établit à 64 157 KMAD, en hausse de 4 654 KMAD par rapport à 2021 (+7,8%), expliquée notamment par :

- La baisse de la trésorerie nette de 16 656 KMAD ;
- Compensée par la baisse des comptes courants d'associés de 11 900 KMAD ;

Les capitaux propres s'établissent à 8 612 KMAD en 2022, en hausse de 8 462 KMAD par rapport à 2021, correspondant à :

- une augmentation de capital de 9 900 KMAD par conversion de CCA réalisée courant 2022
- un résultat net de l'exercice 2022 (-1 438 KMAD)

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

En 2023, le chiffre d'affaires atteint 9 015 KMAD, en baisse de 289 KMAD par rapport à 2022, expliquée par le transfert du matériel antérieurement loué aux cliniques ATFAL, VINCI et CIOC, cette opération est réalisé en lease-back par les établissements concernés.

Le résultat net 2023 s'élève à -644 KMAD, en hausse de 794 KMAD par rapport à l'année précédente, conséquence des variations suivantes :

- une hausse du résultat non courant (+ 797 KMAD) liée à la hausse des produits non courant (+ 7 228 KMAD) et compensée par l'augmentation des charges non courantes (+ 6 431 KMAD) suite à la cession du matériel médical à Maroc leasing dans le cadre d'opérations de lease-back réalisées par CIOC, ATFAL et VINCI ;
- combinée à une hausse du résultat d'exploitation (+ 17 KMAD) en raison de l'augmentation des produits d'exploitation (+ 120 KMAD) compensée par l'augmentation des charges d'exploitation (+ 104 KMAD) ;
- compensée par une dégradation du résultat financier (- 43 KMAD) portée par la hausse des charges d'intérêts.

A fin 2023, l'endettement net s'élève à 51 754 KMAD, en baisse de 12 403 KMAD par rapport à fin 2022, principalement expliquée par une baisse de 42 969 KMAD de la trésorerie-passif plus importante que la hausse de 34 780 KMAD de la dette bancaire.

Les capitaux propres s'élèvent à 7 968 KMAD en 2023, en baisse de - 644 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2023.

Ciojedida

Informations générales

Créée en 2020, Ciojedida détient le matériel du Centre International d'Oncologie El Jadida.

Informations générales		
Dénomination sociale	CIOJEDIDA	
Date d'immatriculation	04/11/2020	
Siège social	Green Office 19 et 20 Ang Route El Jadida et Bd Abderrahim Bouabid, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Location de matériels, de machines et d'outillages	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdital	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdital

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Ciojedida sur la période 2021-2023 :

En kMAD	2021	2022	2023	Var21-22	Var. 22-23
Capital social	100	2 000	2 000	>100%	0,0%
Capitaux propres	462	2 420	2 352	>100%	-2,8%
Endettement net *	6 120	7 998	8 935	30,7%	11,7%
Chiffre d'affaires	938	2 250	2 250	>100%	0,0%
Résultat net	369	59	-69	-84,1%	<-100%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Les revenus de Ciojedida correspondent exclusivement aux loyers de matériel perçus au titre du contrat qui la lie au Centre International d'Oncologie d'El Jadida. Ce dernier ayant ouvert ses portes en 2021, Ciojedida n'a pas généré de revenu en 2020.

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires de Ciojedida s'établit à 2 250 KMAD en 2022, en hausse de 1 313 KMAD par rapport à 2021 (+100%). Cette hausse s'explique par la période de location du matériel médical (12 mois en 2022 contre 8 mois en 2021). En effet, HPE a démarré son activité en mai 2021.

Le résultat net s'établit à 59 KMAD en 2022, en retrait de 311 KMAD rapport à l'exercice précédent, expliqué notamment par la combinaison des éléments suivants :

- Une baisse du résultat financier de 248 KMAD, liée à la hausse des charges d'intérêts du même montant ;
- Une baisse du résultat non courant de 111 KMAD ;
- Compensée par une légère hausse du résultat d'exploitation de 10 KMAD.

A fin 2022, l'endettement net s'établit à 7 998 KMAD, en hausse de 30,7% par rapport à 2021 (+1 878 KMAD), expliquée notamment par une baisse de la trésorerie nette de 2 838 KMAD partiellement compensée par une baisse des comptes courants d'associés de 960 KMAD.

A fin 2022, les capitaux propres ont augmenté de 1 959 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2022 et à une augmentation de capital d'un montant total de 1 900 KMAD.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

Le chiffre d'affaires de Ciojedida s'établit à 2 250 KMAD en 2023, stable par rapport à 2022.

Le résultat net 2023 s'élève à -69 KMAD, en baisse de 128 KMAD par rapport à 2022, en raison des variations suivantes :

- La baisse du résultat financier de 270 KMAD, en lien avec la hausse des charges d'intérêts (+ 304 KMAD) et compensée par la hausse des intérêts et autres produits financiers (+ 34 KMAD) ;
- Compensée par (i) la hausse du résultat non courant de 100 KMAD principalement expliquée par la baisse des autres charges non courantes (- 100 KMAD) et (ii) du résultat d'exploitation (+ 39 KMAD) portée par la hausse des produits d'exploitation (+ 98 KMAD) compensée par l'augmentation des charges d'exploitation (+ 60 KMAD).

A fin 2023, l'endettement net s'établit à 8 935 KMAD, en progression de 937 KMAD (+11,7%) par rapport à fin 2022, ce qui s'explique par une hausse des dettes de financement de 7 974 KMAD, compensée par une baisse de la trésorerie passive de 6 899 KMAD et une augmentation de la trésorerie active de 138 KMAD.

En 2023, les capitaux propres s'élèvent à 2 352 KMAD, en baisse de 69 KMAD, ce qui correspond au résultat net de l'exercice 2023.

Jaktalim

Informations générales

Créée en 2017, Jaktalim est une résidence de convalescence disposant de plusieurs appartements meublés mis à la disposition des cliniques qu'elles proposent à leur patientèle internationale. La résidence se situe à proximité de la Clinique Jerrada Oasis et du Centre International d'Oncologie de Casablanca, permettant ainsi de faciliter aux patients l'accès aux soins prodigués dans les établissements du Groupe localisés à Casablanca et en particulier ceux de la Clinique Jerrada Oasis et du Centre International d'Oncologie de Casablanca.

Informations générales		
Dénomination sociale	JAKTALIM	
Date d'immatriculation	17/08/2017	
Siège social	17 Place Charles Nicole, Casablanca	
Forme juridique	SARL	
Secteur d'activité	Acquisition / construction de biens immeubles et meubles destinés à la location à des tiers	
Composition de l'actionnariat au 31/12/2023	<u>Actionnaires</u> Akdtal	<u>% de détention et de droit de vote</u> 100%

Source : Akdtal

Principaux agrégats annuels

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats de Jaktalim sur la période 2021-2023 :

En kMAD	2021	2022	2023	Var. 21-22	Var. 22-23
Capital social	500	500	500	0,0%	0,0%
Capitaux propres	636	684	1 015	7,5%	48,4%
Endettement net *	13 392	12 607	12 980	-5,9%	3,0%
Chiffre d'affaires	1 920	1 920	1 920	0,0%	0,0%
Résultat net	85	47	331	-43,9%	>100%
Dividendes distribués **	-	-	-	n.a	n.a

Source : Akdtal

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

(**) Au titre de l'exercice précédent

Analyse des principales évolutions sur la période 2021-2022

Le chiffre d'affaires 2022 s'établit à 1 920 KMAD, stable par rapport à 2021.

Le résultat net 2022 s'établit à 47 KMAD, en baisse de 37 KMAD par rapport à l'exercice précédent, qui s'explique principalement par :

- Un résultat d'exploitation en baisse de 19 KMAD. Cette variation s'explique principalement par une hausse des achats consommés (+ 14 KMAD) et une hausse des dotations d'exploitation (+ 5 KMAD) ;
- Un résultat non courant en baisse de 32 KMAD ;
- Une charge d'IS en hausse de 37 KMAD ;

- Compensé par un résultat financier en hausse de 50 KMAD, expliqué par des charges d'intérêts en baisse par rapport à 2021.

A fin 2022, l'endettement net s'établit à 12 607 KMAD en 2022, soit une baisse de 785 KMAD, qui s'explique principalement par la baisse de la dette bancaire (-760 KMAD) suite au remboursement partiel des emprunts bancaires et par une hausse de la trésorerie-actif (+25 KMAD).

Les capitaux propres ont augmenté de 47 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice en 2022.

Analyse des principales évolutions sur la période 2022-2023

Le chiffre d'affaires 2023 atteint 1 920 KMAD, stable par rapport aux exercices précédents 2021 et 2022.

Le résultat net 2023 s'élève à 331 KMAD, en hausse de 284 KMAD, expliquée par :

- Une hausse du résultat d'exploitation (+312 KMAD) liée à la baisse des charges d'exploitation du même montant, notamment les charges de personnel (-274 KMAD) et les dotations d'exploitation (-127 KMAD), partiellement compensée par la hausse des achats consommés de matières et de fournitures (+38 KMAD) et des autres charges externes (+49 KMAD) ;
- Une amélioration du résultat financier (+ 9 KMAD) qui passe de -387 KMAD à -377 KMAD en lien avec la baisse des charges d'intérêts ;
- Une amélioration du résultat non courant de 31 KMAD suite à la baisse des autres charges non courantes.

A fin 2023, l'endettement net se chiffre à 12 980 KMAD, soit une hausse de 373 KMAD, en raison de :

- La hausse des comptes d'associés passif de 1 200 KMAD ;
- Compensée par (i) la baisse des dettes de financement de 771 KMAD et (ii) la hausse de la trésorerie- actif de 56 KMAD.

Les capitaux propres 2023 s'élèvent à 1 015 KMAD, en hausse de 331 KMAD, correspondant au résultat net de l'exercice 2023.

Autres filiales

Informations générales

Dénomination sociale	ROCHAKTALIM (ex-Brafej)	ONCOSANTE	PSYSANTE	TAGHAZOUT SANTE	TANGER SANTE	ONCOAGADIR	CIOCINVEST
Immatriculation	07/01/2019	12/12/2019	11/12/2019	23/12/2022	11/12/2019	27/07/2020	22/06/2020
Forme Juridique	SARL	SARL	SARL	SARL	SARL	SARL	SARL
% détenu par Akdital	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100,00%
Capital Social 2023 (kMAD)	100	100	100	100	100	100	100
Capitaux Propres 2023 (kMAD)	38	-733	-628	45	-986	65	59
Endettement net 2023* (kMAD)	-100	4 848	3 813	-65	7 473	-100	-100
Chiffre d'affaires 2023 (kMAD)	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net 2023 (kMAD)	-21	-266	-242	-52	-322	-11	-11

SOURCE : Akdital

(*) Endettement net = dette de financement + comptes d'associés passif + trésorerie passif – comptes d'associés actif – titres et valeurs de placement – trésorerie actif

Les sociétés ci-dessus ont été créées afin de porter le matériel ou le foncier (terrain et construction) des projets en cours de développement. Cependant, en raison du changement de stratégie d'investissement (notamment l'externalisation du volet foncier), ces entités sont restées sans activités en attendant leur réaffectation.

Synergies entre les entités du Groupe

Les principales synergies entre les entités du Groupe découlent notamment de :

- L'effet taille qui permet au Groupe d'avoir une meilleure force de négociation avec ses fournisseurs. En effet compte tenu de l'accroissement du nombre de ses établissements, Akdital arrive à négocier de meilleures conditions d'achats auprès de ses fournisseurs (en termes de prix et de modalités de paiement) au profit de ses établissements ;
- L'élargissement du réseau permettant le développement de la notoriété de la marque Akdital ;
- La centralisation des activités support permet aux différents établissements du Groupe de bénéficier de l'accompagnement de la holding en termes de :
 - ✓ harmonisation des process d'exploitation et de gestion (procédures comptables, reporting, etc.)
 - ✓ définition des besoins en termes de recrutement et de formation du personnel paramédical et support
 - ✓ accompagnement des filiales en termes de définition des cahiers des charges, suivi de la réalisation des projets, mise en place des financements requis, centralisation et gestion des commandes d'équipement et paiement des acomptes y afférents, permettant ainsi de sécuriser le matériel et les équipements des projets en développement
- Affectation des ressources expérimentées notamment du paramédical et support vers les nouvelles ouvertures afin d'assurer l'encadrement des nouvelles recrues.

La centralisation de la gestion de la trésorerie au niveau de la holding permettant une meilleure optimisation des flux de trésorerie entre filiales (cash-pooling).

IV. Flux comptables et financiers faisant l'objet de conventions réglementées

IV.1 Conventions conclues au cours de l'exercice 2023

Personne concernée : AKDITAL (actionnaire ou associé dans les filiales concernées et chez les bailleurs), M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d'Akdital SA et de la filiale et/ou actionnaire ou gérant de la filiale), M. Ahmed AKDIM (Actionnaire d'Akdital et Administrateur ou gérant de la filiale).

IV.1.1 Convention de garanties corporate accordées à différents bailleurs pour le compte des filiales d'Akdital, dans le cadre de contrats de bail ou de contrats de bail en état futur d'achèvement

Modalités de la convention : Cette convention, non écrite et autorisée par le conseil d'administration du 21 mars 2024, porte sur les garanties corporate données à différents bailleurs pour le compte des filiales d'AKDITAL dans le cadre d'apport des biens immobiliers.

Montants comptabilisés : Selon le management, cette convention n'a pas produit ses effets en 2023.

IV.1.2 Conventions de prêts accordés par Akdital S.A aux filiales

Modalités de la convention : Ces conventions, autorisées par le conseil d'administration du 21 mars 2024, portent sur la coordination et la centralisation de l'ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital SA destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie de ses filiales. Les avances consenties par Akdital SA à ses filiales sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est également fixée par le bordereau du prêt. En 2023, ces avances sont rémunérées à hauteur de 2,25% HT.

Montants comptabilisés : Ces prêts se présentent au 31.12.2023 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Convention écrite	Date de signature de la convention	Date d'autorisation par le CA	Solde du prêt au 31/12/2022	Avances en 2023	Remboursement en 2023	Solde du prêt au 31/12/2023	Produits d'intérêt comptabilisés HT	Montant des encaissements TTC
CIM	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	70 110	1 000	69 110	1 015	-
HIF	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	119 236	72 716	46 520	1 189	-
CIOF	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	45 582	40 305	5 277	2	-
Kenitra Santé	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	2 049	2 049	0	15	-
La Centrale des Dispositifs médicaux	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	580	-	580	7	-
HPR	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	4 683	-	4 683	7	-
HPBM	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	35 976	-	35 976	48	-
Akdital Services	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	200	-	200	1	-
CIK	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	32 524	-	32 524	11	-
CIMO	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	55	-	55	0	-
CIT	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	3	-	3	0	-
La Centrale des Dispositifs médicaux	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	2 930	-	2 930	0	-
HPK	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	5 164	-	5 164	0	-
Akdital Investment	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	6 044	-	6 044	4	-
Taghazout santé	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	36	-	36	0	-
HPTE	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	92	-	92	0	-
CIE	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	4	-	4	0	-
CID	Oui	31/12/2023	21/03/2024	-	3 600	-	3 600	0	-
Total				-	328 868	116 070	212 798	2 299	-

IV.1.3 Avenant à la convention de prestations intra-groupe conclue entre Akdital et ses filiales (management fees & maîtrise d'ouvrage déléguée)

Modalités de la convention : Cette convention a été amendée par un nouvel avenant en date du 31 décembre 2023 qui a élargi le périmètre de cette convention pour intégrer d'autres filiales. Cet avenant a été autorisé par le conseil d'administration du 21 mars 2024.

Montants comptabilisés : Les opérations effectuées en 2023, au titre des prestations de mutualisation se présentent comme suit (en KMAD) :

Filiale	Produits comptabilisés en 2023 (HT)	Encaissements TTC
CIM	1 300	57
CBB	617	-
HIF	1 536	-
CIOF	804	4 438
HPBM	90	-
Total	4 347	4 495

Par ailleurs, les prestations de Maîtrise d'Ouvrage Délégué se détaillent comme suit au 31/12/2023 (montants en KMAD) :

Filiale	Produits comptabilisés en 2023 (HT)	Encaissements TTC
HPK ¹	569	-
CIOK ¹	972	-
CIT ¹	2 073	-
CID ¹	1 555	-
CIE ¹	518	-
HPM ¹	502	-
CIOM ¹	236	-
HPTE ¹	1 977	-
CIK ¹	4 269	-
Projet Marrakech ¹	2 467	-
Projet Bengrir ²	1 478	-
CIMO ¹	3 047	-
Hôpital privé Nador ¹	2 539	-
HPBM ¹	3 742	-
Total	25 944	0

Par ailleurs, la société Akdital SA supporte également des dépenses pour le compte d'autres sociétés du Groupe qui se déclinent comme suit (en KMAD) :

Filiale	Solde au 31/12/2022	Dépenses 2023	Règlements en compte courant	Solde au 31/12/2023
CIK	-	54 596	30 848	23 748
HPBM	-	25 408	24 179	1 229
HPK	-	28 912	5 164	23 748
Centre de diagnostic et soins médicaux Bouznika	-	2 930	2 930	-
CIMO	-	1 730	0	1 730
Projet Marrakech ³	-	7 861	0	7 861

¹ Filiales créées qui n'a pas encore démarré son activité

² Filiales non encore créées cadrées par un avenant qui est en cours de formalisation

³ Entité non encore créée

Total	0	121 437	63 121	58 316
-------	---	---------	--------	--------

IV.1.4 Conventions de prêts accordés par les filiales à Akdital S.A

Personne concernée : AKDITAL et ses filiales, M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d'Akdital SA et de la filiale et/ou actionnaire ou gérant de la filiale) et M. Ahmed AKDIM (Actionnaire d'Akdital et Administrateur ou gérant de la filiale).

Modalités de la convention : Ces conventions écrites et autorisées par le conseil d'administration du 21 mars 2024 portent sur la coordination et la centralisation de l'ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie de ses filiales. Les avances consenties par les filiales à Akdital S.A. sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est également fixée par le bordereau du prêt.

Montants comptabilisés : En 2023, ces emprunts ont été rémunérés à hauteur de 5,5% HT et s'analysent au 31.12.2023 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Convention écrite	Date signature	Solde au 31/12/2022	Montant avancé en 2023	Remboursement en 2023	Solde au 31/12/2023	Charge d'intérêt comptabilisés HT	Décassements
CIOA	Oui	31/12/2023	-	18 005	21	17 984	-	-
CIOBT	Oui	31/12/2023	-	21 246	3	21 243	-	-
Total			-	39 251	24	39 227	-	-

IV.1.5 Avec TAZAK

Entités concernées : AKDITAL SA (Actionnaire d'Akdital Immo) – Akdital Immo (Actionnaire de Tazak)

Convention non écrite avec la société TAZAK Holding et ses filiales, autorisée par le Conseil du 30 mars 2023

Modalités de la convention : Il s'agit d'une convention de partenariat entre AKDITAL et la société TAZAK INVEST fixant les conditions dans lesquelles les filiales dédiées de ladite société construiront pour le compte du Groupe des locaux destinés à des hôpitaux et cliniques privés et les donneront en location aux sociétés d'exploitation qui seront constituées à cet effet par AKDITAL.

En application de cette convention, les filiales de TAZAK INVEST ont été chargés par AKDITAL d'acquérir les terrains et de réaliser la construction de cliniques ou hôpitaux privés à Rabat, Marrakech, Meknès, Oujda, Nador, Kénitra et Taroudant.

IV.2 Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice

IV.2.1 Avec la société Akdital Immo

Personne concernée : Akdital S.A. (Actionnaire) et M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d'AKDITAL SA, administrateur d'AKDITAL IMMO).

Nature et objet de la convention : Octroi d'avances en compte courant associés

Modalités de la convention : Cette convention, signée le 06 janvier 2022 et autorisée par le conseil du 22 Mars 2022, définit les modalités d'octroi des avances en compte courant en application du protocole d'investissement conclu entre Akdital SA, BFO Foncière, ARADEI et Akdital Immo.

Montants comptabilisés : Les avances consenties par Akdital SA à Akdital Immo ont été rémunérées à hauteur de 4% HT et se présentent comme suit au 31 décembre 2023 :

Filiale	Solde du prêt au 31/12/2022	Avances en 2023	Remboursements en 2023	Compensations en 2023	Augmentation de capital	Solde du prêt au 31/12/2023	Produit d'intérêt comptabilisés HT	Montant des encaissements TTC
AKDITAL IMMO	108 560	12 740	-	-	-	121 299	4 334	-
Total	108 560	12 740	-	-	-	121 299	4 334	-

IV.2.2 Avec les filiales de AKDITAL Immo

Personnes concernées : AKDITAL (actionnaire) – M. Rochdi TALIB (Président Directeur Général d'AKDITAL, administrateur d'AKDITAL IMMO, Gérant des filiales concernées) et M. Ahmed AKDIM (actionnaire d'Akdital et gérant des filiales concernées).

Garanties Corporate relatives aux contrats de baux en l'état futur d'achèvement relatifs à la construction de cliniques

Modalités de la convention : Cette convention, non écrite et autorisée par le conseil d'administration du 22 mars 2022, porte sur les garanties Corporate accordées par AKDITAL en garantie des contrats de baux en l'état futur d'achèvement (BEFA) relatifs à la location de cliniques entre les filiales d'AKDITAL IMMO et des filiales d'AKDITAL.

Montants comptabilisés : Selon le management, cette convention n'a pas produit ses effets en 2023.

IV.2.3 Avec les filiales de la société

Personnes concernées : Akdital S.A. (Actionnaire ou Associé des filiales), M. Rochdi Talib (Président du Conseil d'Administration d'Akdital S.A. et de la filiale et/ou actionnaire ou gérant de la filiale), M. Ahmed AKDIM (Actionnaire d'Akdital et Administrateur ou gérant de la filiale).

Garanties Corporate accordée à NEC Immo

Modalités de la convention : Cette convention non écrite et autorisée par le conseil d'administration du 1er Septembre 2021, porte sur les garanties corporate accordées par Akdital SA à la société Nec Immo en garantie du contrat de bail relatif à la location des locaux de la Clinique de Bien-Etre de Bouskoura.

Garanties Corporate accordée à Immobilière Forrest

Modalités de la convention : Cette convention non écrite et autorisée par le conseil d'administration du 30 mars 2023, porte sur les garanties corporate accordées par AKDITAL SA à la société Immobilière Forrest en garantie du contrat de bail relatif à la location des locaux de la clinique Gimes Da Vinci. Cette convention a pris fin avec la cession de la société clinique Gimes Da Vinci selon le management.

Conventions de prêts accordés par Akdital S.A aux filiales

Modalités de la convention : Ces conventions, autorisées par le conseil d'administration du 30 mars 2023, portent sur la coordination et la centralisation de l'ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital SA destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie de ses filiales. Les avances consenties par Akdital SA à ses filiales sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est également fixée par le bordereau du prêt. En 2023, ces avances sont rémunérées à hauteur de 2,25% HT.

Montants comptabilisés : Ces prêts se présentent au 31.12.2023 comme suit (montants en KMAD) :

Filiale	Convention écrite	Date de signature de la convention	Date d'autorisation par le CA	Solde du prêt au 31/12/2022	Avances en 2023	Remboursement en 2023	Solde du prêt au 31/12/2023	Produits d'intérêt comptabilisés HT	Montant des encaissements TTC
BROCHAK	Oui	27/05/2020	27/05/2020	28 996	11 320	-	40 316	900	-
CJO	Oui	31/12/2018	27/05/2020	6 779	14 000	1 000	19 779	415	-
TAHAFA	Oui	31/12/2018	27/05/2020	22 615	135	-	22 750	510	-
TALIAK	Oui	31/12/2019	27/05/2020	16 201	4 050	-	20 251	395	-
JAKTALIM	Oui	31/12/2019	27/05/2020	8 271	1 200	-	9 471	211	-
CMCL	Oui	22/03/2022	22/03/2022	4 700	3 700	4 700	3 700	117	-
BRAFSANTE	Oui	31/12/2019	22/03/2022	1 575	0	-	1 575	35	-
TANGERSANTE	Oui	27/05/2020	19/03/2021	7 428	145	-	7 573	169	-
PSYSANTE	Oui	31/12/2020	19/03/2021	3 768	145	-	3 913	86	-
ONCOSANTE	Oui	31/12/2020	19/03/2021	4 803	145	-	4 948	110	-
CCAB	Oui	19/03/2021	22/03/2022	2 000	4 000	-	6 000	134	-
BOUSANTE	Oui	31/12/2020	19/03/2021	19 918	4 435	8 000	16 353	454	-
BAIT AL ATFAL	Oui	22/03/2022	22/03/2022	277	0	-	277	6	-
GIMES DA VINCI	Oui	22/03/2022	22/03/2022	15 613	6 360	21 973	-	289	-
HPC	Oui	22/03/2022	22/03/2022	1 180	5 900	1 900	5 180	116	-
CIOJEDIDA	Oui	31/12/2021	22/03/2022	1 199	0	-	1 199	27	-
HIA	Non	31/12/2022		29 798	67 885	47 213	50 470	1 444	-
CPSM	Non	31/12/2022		22 445	48 564	36 300	34 709	785	-
HPS	Non	31/12/2022		23 660	79 515	55 343	47 832	1 068	-
CBB	Non	31/12/2022		16 538	132 146	101 091	47 593	1 416	-
CSS	Non	31/12/2022		19 194	80 863	54 570	45 487	1 103	-
CIOBT	Non	31/12/2022		6 916	3 054	9 970	-	161	-
CIOA	Non	31/12/2022		5 023	7 059	12 082	-	83	-
COPS	Non	31/12/2022		8 689	20 604	22 131	7 162	248	-
HPT	Non	31/12/2022		68 386	63 894	62 750	69 530	2 180	-
CIOJ	Non	31/12/2021		800	0	800	-	18	-
HPE	Non	31/12/2021		-	6 030	-	6 030	102	-
Total				346 772	565 149	439 823	472 098	12 582	-

Conventions de prestations intra-groupe

Modalités de la convention : Cette convention, autorisée par le conseil d'administration du 27 mai 2020 signée en date du 30 décembre 2019, a été conclue pour une durée d'une année renouvelable par tacite

reconduction. Elle porte sur les prestations de services apportées par Akdital S.A. à ses filiales dans les domaines suivants :

- Stratégie et Développement,
- Mutualisation des divers services de gestion opérationnelle,
- Rapatriement de patients étrangers,
- Support financier.

Cette convention cadre est appliquée également pour toutes les filiales qui viendraient à être créées après la date de signature de cette convention.

Cette convention a été amendée par un avenant signé en date du 30 décembre 2020 qui a fixé les modalités de facturation par Akdital S.A. aux filiales, des prestations d'assistance à la réalisation de leur plan de développement notamment les prestations relatives à la stratégie de développement, la Maîtrise d'Ouvrage Délégué et l'assistance au démarrage de l'unité médicale.

Un nouvel avenant a été signé le 31 décembre 2021 pour élargir le périmètre de cette convention afin d'intégrer d'autres filiales. Cet avenant a été autorisé par le conseil d'administration du 22 mars 2022.

Cette prestation de services est rémunérée comme suit :

- a. Prestations relatives à la stratégie de développement : rémunération allant de 0,5% à 1% HT, du montant total des investissements (terrain + constructions + équipements médicaux et administratifs), chaque entité prenant en charge sa part au prorata du coût des investissements.
- b. Prestations de Maîtrise d'Ouvrage Délégué : rémunération allant de 2,5% à 3% HT du chiffre d'affaires, à la charge de la société immobilière, étant précisé que le cumul des rémunérations au titre des prestations citées au point a) ci-dessus et ceux du présent point b) ne peuvent dépasser 3% du coût total du terrain et des constructions.
- c. Assistance au démarrage de l'unité médicale : rémunération forfaitaire de 300.000 à 500.000 DH HT en fonction de l'importance de l'unité médicale, à la charge de la société d'exploitation.

La société a eu recours à la mutualisation des divers services de gestion opérationnelle dont la prestation est rémunérée à hauteur de 2,5% du chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la filiale concernée.

Montants comptabilisés : Les opérations effectuées au titre de l'exercice 2023 se présentent comme suit (en KMAD) :

Filiale	Produits comptabilisés en 2023 (HT)	Encaissements TTC
CCAB	2 465	1 475
CMCL	1 533	650
CIOC	7 856	3 495
CJO	3 722	1 650
HPC	4 887	1 989
BRAFSANTE	20	111
BROCHAK	457	823
CIOJ	1 093	567
Clinique Pédiatrique ATFAL	891	543
HPE	3 123	959
JAKTALIM	48	123
TAHAFA	455	543
TALIAK	260	279
CIOJEDIDA	56	252

BOUSANTE	225	553
BAIT AL ATFAL	60	44
HIA	3 232	948
CIOA	1 243	1 946
HPT	4 240	861
CIOBT	2 168	3 077
HPS	2 552	1 025
COPS	798	187
CSS	2 335	480
CPSM	1 292	291
Total	45 011	22 871

Par ailleurs, les prestations de maîtrise d'ouvrage déléguée se détaillent comme suit au 31/12/2023 (En KMAD) :

Filiale	Produits comptabilisés en 2023 (HT)	Encaissements 2023
CBB	622	-
CIM	923	-
CIOF	1 970	-
CSSF	-	4 110
CPSM	-	360
BAIT AL ATFAL	-	149
HPS	-	3 493
COPS	-	2 982
Total	3 515	11 094

La société Akdital SA supporte également des dépenses pour le compte d'autres sociétés du Groupe qui se détaillent comme suit : (en KMAD)

Filiale	Solde au 31/12/2022	Avances en 2023	Remboursements en 2023	Montant transféré vers CCA en 2023	Solde du prêt au 31/12/2023
TAJAK	75	-	-	-	75
CCAB	-	115	115	-	-
CIOC	-	126	126	-	-
HPC	-	149	149	-	-
CMCL	-	51	51	-	-
CJO	-	106	106	-	-
Clinique DA VINCI	-	42	42	-	-
Clinique pédiatrique ATFAL	-	47	47	-	-
HPE	-	105	105	-	-
CIOJ	-	14	14	-	-
COPS	36 906	23	36 929	-	-
HPS	-	24 268	24 253	-	15
CIOA	-	12	12	-	-

HIA	3 020	595	2 155	-	1 460
CPSM	20 383	80	20 444	19	-
CSS	28 193	85	24 433	3 845	-
CIOBT	528	13 015	679	12 864	-
HPT	14 371	462	13 551	-	1 282
CIM	34 159	1 368	-	13 951	21 576
CBB	15 984	305	-	-	16 289
HIF	67 329	3 890	-	71 220	-1
Projet Tétouan	3 912	23 834	3 998	-	23 748
BAIT AL ATFAL	1 462	293	-	-	1 755
CIOF	-	37 604	-	698	36 906
Total	226 322	106 589	127 209	102 597	103 105

Conventions de prêts accordés par les filiales à Akdital S.A

Modalités de la convention : Ces conventions portent sur la coordination et la centralisation de l'ensemble des besoins et des excédents de trésorerie du Groupe Akdital destinées à permettre une optimisation de la gestion de la trésorerie de ses filiales. Les avances consenties par les filiales à Akdital S.A. sont rémunérées au taux convenu dans le bordereau de demande de prêt qui correspond au taux du marché bancaire à court terme. La durée du prêt est également fixée par le bordereau du prêt.

Montants comptabilisés : Ces emprunts ont été rémunérés à hauteur de 5,5% HT et s'analysent au 31.12.2023 comme suit (montants en KMAD) :

Actionnaire	Date de signature	Solde au déblocage 31/12/2022	Remboursement	Compensation avec des créances	Soldes au 31/12/2023	Charges comptabilisées	Montant des décaissements au 31/12/2021 TTC
CIOC	13/12/2021	17 537	7 000	-	10 537	931	-
Total		17 537	7 000	-	10 537	931	-

IV.3 Tableaux récapitulatifs des flux intragroupes faisant l'objet de conventions réglementées sur la période 2021 – 2023

Le tableau suivant récapitule les produits et charges relatifs aux conventions réglementées du groupe Akdital sur la période 2021-2023 :

Convention	Description de la convention	Entité concernée	Année de signature de la convention	2021		2022		2023	
				P	C	P	C	P	C
Convention de prestations	Management Fees	ATFAL	2021	513	-	857	-	891	-
Convention de prestations	Management Fees	BAIT AL ATFAL	2021	72	-	60	-	60	-
Convention de prestations	Management Fees	BOUSANTE	2019	98	-	222	-	225	-
Convention de prestations	Management Fees	BRAFSANTE	2019	81	-	81	-	20	-
Convention de prestations	Management Fees	BROCHAK	2019	359	-	446	-	457	-
Convention de prestations	Management Fees	CCAB	2019	2 567	-	2 642	-	2 465	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOA	2021	-	-	131	-	1 243	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOBT	2021	-	-	266	-	2 168	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOC	2019	5 586	-	7 189	-	7 856	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOJ	2021	151	-	676	-	1 093	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOJEDIDA	2020	23	-	55	-	56	-
Convention de prestations	Management Fees	CJO	2019	3 254	-	3 570	-	3 722	-
Convention de prestations	Management Fees	CMCL	2019	1 373	-	1 392	-	1 533	-
Convention de prestations	Management Fees	COPS	2021	-	-	3	-	798	-
Convention de prestations	Management Fees	CPSM	2021	-	-	213	-	1 292	-
Convention de prestations	Management Fees	CSSF	2021	-	-	180	-	2 335	-
Convention de prestations	Management Fees	JAKTALIM	2019	48	-	48	-	48	-
Convention de prestations	Management Fees	TAHAFA	2019	427	-	427	-	455	-
Convention de prestations	Management Fees	TALIAK	2019	249	-	253	-	260	-
Convention de prestations	Management Fees	HIA	2021	-	-	760	-	3 232	-
Convention de prestations	Management Fees	HPC	2019	3 721	-	4 082	-	4 887	-
Convention de prestations	Management Fees	HPE	2021	1 149	-	2 669	-	3 123	-
Convention de prestations	Management Fees	HPS	2021	-	-	33	-	2 552	-
Convention de prestations	Management Fees	HPT	2021	-	-	500	-	4 240	-
Convention de prestations	Management Fees	CIM	2023	-	-	-	-	1 300	-

Convention de prestations	Management Fees	CBB	2023	-	-	-	-	617	-
Convention de prestations	Management Fees	HIF	2023	-	-	-	-	1 536	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOF	2023	-	-	-	-	804	-
Convention de prestations	Management Fees	HPBM	2023	-	-	-	-	90	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	CIOC	2021	-	1 806	-	1 620	-	931
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	CIOBT (Boughaz Tanger)	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	Intérêts Emprunt	CIOA (Agadir)	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	BAIT AL ATFAL	2022	5	-	6	-	6	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	AKDITAL IMMO	2021	1 579	-	3 338	-	4 334	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CCAB	2021	-	-	22	-	134	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CIOJEDIDA	2021	42	-	58	-	27	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CJO	2018	93	-	161	-	415	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CMCL	2022	-	-	21	-	117	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	BOUSANTE	2020	793	-	660	-	454	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	BRAFSANTE	2019	171	-	58	-	35	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	BROCHAK	2020	819	-	727	-	900	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	HPC	2022	-	-	25	-	116	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	JAKTALIM	2019	179	-	186	-	211	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	ONCOSANTE	2020	101	-	106	-	110	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	PSYSANTE	2020	78	-	83	-	86	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	TAHAFA	2018	1 059	-	784	-	510	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	TALIAK	2019	725	-	365	-	395	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	HIA	2022	-	-	379	-	1 444	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CPSM	2022	-	-	143	-	785	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	HPS	2022	-	-	101	-	1 068	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CBB	2022	-	-	23	-	1 416	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CSSF	2022	-	-	88	-	1 103	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CIOBT	2022	-	-	51	-	161	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CIOA	2022	-	-	73	-	83	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	COPS	2022	-	-	27	-	248	-

Convention de prêt	Intérêts CCA	HPT	2022	-	-	614	-	2 180	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CIOJ	2021	-	-	11	-	18	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	HPE	2021	-	-	40	-	102	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	TANGERSANTE	2020	159	-	166	-	169	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CIM	2023	-	-	-	-	1 015	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	HIIF	2023	-	-	-	-	1 189	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CIOF	2023	-	-	-	-	2	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	KENITRA SANTE	2023	-	-	-	-	15	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CDM	2023	-	-	-	-	7	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	HPR	2023	-	-	-	-	7	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	HPBM	2023	-	-	-	-	48	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	AKDITAL SERVICES	2023	-	-	-	-	1	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CIK	2023	-	-	-	-	11	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CIMO	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CIT	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CDM	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	HPK	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	AKDITAL INVESTMENT	2023	-	-	-	-	4	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	TAGHAZOUT SANTE	2022	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	HPTE	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CIE	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	CID	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	Intérêts CCA	VINCI	2022	34	-	245	-	289	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	BAIT AL ATFAL	2021	124	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CBB	2021	-	-	2 151	-	622	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CIM	2021	-	-	1 836	-	923	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CIOF	2021	-	-	-	-	1 970	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	COPS	2021	-	-	2 485	-	-	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CPSM	2021	-	-	1 547	-	-	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CSSF	2021	-	-	3 425	-	-	-

Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	HPS	201	-	-	2 911	-	-	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	HPK	2023	-	-	-	-	569	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CIOK	2023	-	-	-	-	972	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CIT	2023	-	-	-	-	2 073	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CID	2023	-	-	-	-	1 555	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CIE	2023	-	-	-	-	518	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	HPM	2023	-	-	-	-	502	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CIOM	2023	-	-	-	-	236	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	HPTE	2023	-	-	-	-	1 977	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CIK	2023	-	-	-	-	4 269	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	PROJET MARRAKECH	2023	-	-	-	-	2 467	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	PROJET BENGHERIR	2023	-	-	-	-	1 478	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	CIMO	2023	-	-	-	-	3 047	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	HPN	2023	-	-	-	-	2 539	-
Convention de prestations	Maitrise d'ouvrage déléguée	HPBM	2023	-	-	-	-	3 742	-
Total				25 632	1 806	49 671	1 620	98 032	931

Source : Akdital

* : P : produit ; C : Charge

Le tableau suivant récapitule les encaissements et décaissements relatifs aux conventions réglementées du groupe Akdital sur la période 2021-2023 :

Convention	Description de la convention	Entité concernée	Année de signature de la convention	2021		2022		2023	
				E	D	E	D	E	D
Convention de prêt	CCA	HIA	N/A	-	-	42 809	72 606	-	-
Convention de prêt	CCA	CPSM	N/A	-	-	2 000	24 445	-	-
Convention de prêt	CCA	HPS	N/A	-	-	-	23 660	-	-
Convention de prêt	CCA	CBB	N/A	-	-	-	16 538	-	-
Convention de prêt	CCA	CSSF	N/A	-	-	-	19 194	-	-
Convention de prêt	CCA	CIOBT	N/A	-	-	-	6 916	-	-
Convention de prêt	CCA	CIOA	N/A	-	-	4 900	9 923	-	-
Convention de prêt	CCA	COPS	N/A	-	-	-	8 689	-	-
Convention de prêt	CCA	HPT	N/A	-	-	-	68 386	-	-
Convention de prêt	CCA	CIOJEDIDA	N/A	-	-	-	800	-	-
Convention de prêt	CCA	HPE	N/A	-	-	3 600	3 600	-	-
Convention de prêt	CCA	AKDITAL IMMO	2021	22 090	121 074	80 560	90 136	-	-
Convention de prêt	CCA	BAIT AL ATFAL	2021	-	277	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	BOUSANTE	2019	10 000	19 178	11 900	-	-	-
Convention de prêt	CCA	BRAFSANTE	2019	3 115	700	4 815	-	-	-
Convention de prêt	CCA	BROCHAK	2019	19 910	5 700	8 000	-	-	-
Convention de prêt	CCA	CCAB	2021	-	-	-	2 000	-	-
Convention de prêt	CCA	CIOJ	2021	-	-	-	800	-	-
Convention de prêt	CCA	CJO	2019	-	-	2 002	4 620	-	-
Convention de prêt	CCA	CMCL	2019	-	-	-	4 700	-	-
Convention de prêt	CCA	HPC	2021	-	-	820	2 000	-	-
Convention de prêt	CCA	JAKTALIM	2019	-	1 310	-	221	-	-
Convention de prêt	CCA	ONCOSANTE	2019	-	81	-	212	-	-
Convention de prêt	CCA	PSYSANTE	2019	-	106	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	TAHAFA	2019	15 153	7 100	20 600	-	-	-
Convention de prêt	CCA	TALIAK	2019	23 223	6 000	-	-	-	-

Convention de prêt	CCA	TANGESANTE	2019	-	166	-	212	-	-
Convention de prêt	CCA	CIM	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	HIF	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	CIOF	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	KENTRA SANTE	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	CENTRALE DES DISPOSITIFS MEDICAUX	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	HPR	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	HPBM	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	AKDITAL SERVICES	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	CIK	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	CIMO	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	CIT	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	CENTRALE DES DISPOSITIFS MEDICAUX	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	HPK	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	AKDITAL INVESTMENT	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	TAGHAZOUT SANTE	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	HPTE	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	CIE	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	CID	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	CCA	VINCI	2021	9 905	12 905	1 500	14 113	-	-
Convention de prêt	Emprunt	CIOC	2019	6 000	-	-	16 000	-	-
Convention de prêt	Emprunt	CIOA	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prêt	Emprunt	CIOBT	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	ATFAL	2021	-	-	474	-	543	-
Convention de prestations	Management Fees	BRAFSANTE	2019	-	-	-	-	111	-
Convention de prestations	Management Fees	BROCHAK	2019	-	-	-	-	823	-
Convention de prestations	Management Fees	CCAB	2019	1 404	-	-	-	1 475	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOC	2019	5 000	-	1 451	-	3 495	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOJ	2021	-	-	120	-	567	-

Convention de prestations	Management Fees	CJO	2019	-	-	-	-	1 650	-
Convention de prestations	Management Fees	CMCL	2019	1 051	-	-	-	650	-
Convention de prestations	Management Fees	HPC	2019	2 214	-	-	-	1 989	-
Convention de prestations	Management Fees	HPE	2021	-	-	3 000	-	959	-
Convention de prestations	Management Fees	JAKTALIM	2019	-	-	-	-	123	-
Convention de prestations	Management Fees	TAHAFA	2019	444	-	-	-	543	-
Convention de prestations	Management Fees	CIM	2023	-	-	-	-	57	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOF	2023	-	-	-	-	4 438	-
Convention de prestations	Management Fees	CBB	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	HIF	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	HPBM	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOJEDIDA	2023	-	-	-	-	252	-
Convention de prestations	Management Fees	BOUSANTE	2023	-	-	-	-	553	-
Convention de prestations	Management Fees	BAIT AL ATFAL	2023	-	-	-	-	44	-
Convention de prestations	Management Fees	HIA	2023	-	-	-	-	948	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOA	2023	-	-	-	-	1 946	-
Convention de prestations	Management Fees	HPT	2023	-	-	-	-	861	-
Convention de prestations	Management Fees	CIOBT	2023	-	-	-	-	3 077	-
Convention de prestations	Management Fees	HPS	2023	-	-	-	-	1 025	-
Convention de prestations	Management Fees	COPS	2023	-	-	-	-	187	-
Convention de prestations	Management Fees	CSSF	2023	-	-	-	-	480	-
Convention de prestations	Management Fees	CPSM	2023	-	-	-	-	291	-
Convention de prestations	Management Fees	TALIAK	2019	-	-	-	-	279	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégue	CBB	2021	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégue	CIM	2021	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégue	CIOF	2021	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégue	CSSF	2023	-	-	-	-	4 110	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégue	BAIT AL ATFAL	2023	-	-	-	-	149	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégue	HPS	2023	-	-	-	-	3 493	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégue	COPS	2023	-	-	-	-	2 982	-

Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégué	CPSM	2021	-	-	-	-	360	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégué	HPK	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégué	CIOK	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégué	CIT	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégué	CID	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégué	CIE	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégué	HPM	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégué	CIOM	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégué	HPTE	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégué	CIK	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégué	PROJET MARRAKECH	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégué	PROJET BENGRIR	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégué	CIMO	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégué	HPN	2023	-	-	-	-	-	-
Convention de prestations	Maîtrise d'Ouvrage Délégué	HPBM	2023	-	-	-	-	-	-
Total				119 509	174 597	188 551	389 771	38 460	0

Source : Akdital

* : E : Encaissement ; D : Décaissement

IV.4 Flux comptables et financiers ne faisant pas l'objet de conventions réglementées

A l'exception des flux entrants et/ou sortants entre Akdital et les entités du Groupe faisant l'objet de conventions réglementées, il n'existe pas au 31 décembre 2023, de flux entrants ou sortants entrant dans le cadre normal de l'activité entre ces derniers.

V. Secteur d'activité du Groupe Akdital

A la date d'enregistrement du présent document de référence, les données présentées au niveau de cette section sont les informations disponibles.

V.1 Etat du secteur de la santé au Maroc

V.1.1 Le système de santé au Maroc en bref

Part du secteur de la Santé dans le PIB et dans la dépense publique

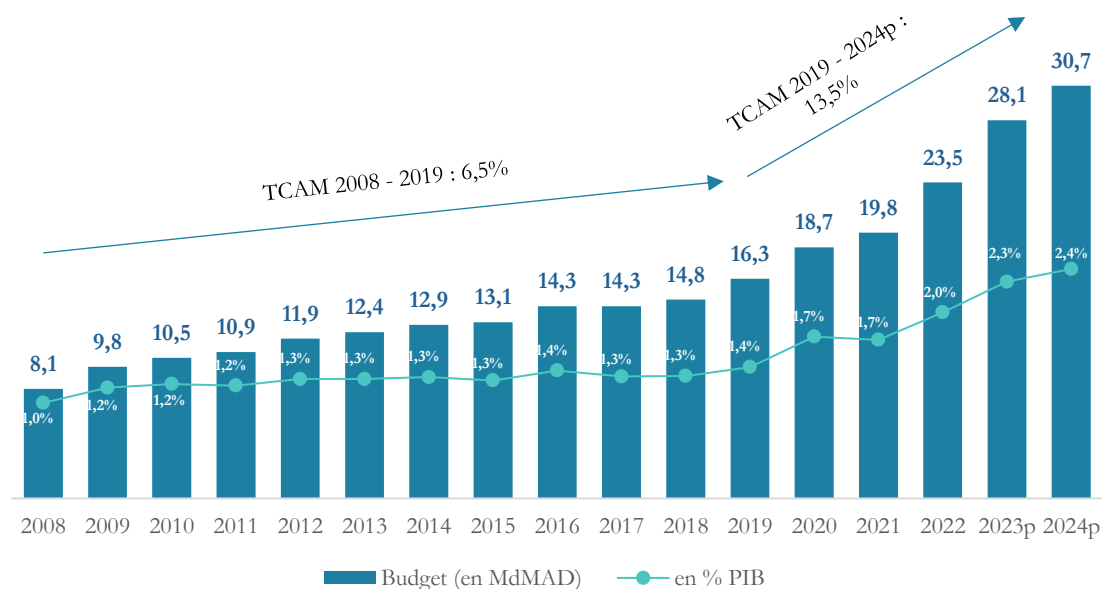
Sur la période 2006-2021, le Maroc a consacré en moyenne près de 6% de son PIB à la santé. Cette dépense est inférieure aux pays de l'OCDE qui y consacrent en moyenne 9%, et aux recommandations de l'OMS qui se situent entre 10% et 12% du PIB.

Néanmoins, suite à l'adoption d'une série de mesures visant à élargir l'accès au système de santé (cf. section V.1.2 – Stratégie sectorielle du gouvernement marocain), les dépenses publiques liées à ce secteur sont en constante progression sur les quinze dernières années.

En effet, sur la période 2008 – 2019, ces dépenses ont évolué à un TCAM de 6,5%, pour s'établir à 16,3 MdMAD en 2019. Depuis 2020, le rythme de croissance de ces dépenses est plus soutenu. Elles sont budgétées à 30,7 MdMAD en 2024, soit un TCAM de 13,5% sur la période 2019 - 2024. Cette forte augmentation s'explique essentiellement par (i) le soutien de l'état aux différents acteurs de santé pour faire face à la pandémie de la COVID-19 et (ii) par la réforme de l'AMO qui vise à généraliser la couverture médicale.

Par ailleurs, la part du budget de l'Etat allouée à la santé a considérablement augmenté ces 15 dernières années. Sur la période 2008-2019, le budget annuel de l'Etat alloué à la santé a représenté en moyenne 1,3% du PIB. Il est passé de 1,0% du PIB en 2008 à 1,4% du PIB en 2019. Sur la période 2019-2024, ces dépenses s'établissent en moyenne à 1,9% du PIB et devraient atteindre 2,4% du PIB¹ en 2024.

Evolution du budget du ministère de la santé au Maroc sur la période 2008 – 2024p (en MdMAD)



Source : Ministère de la santé (Budget de l'Etat), Banque Mondiale (PIB historique et prévisionnel)

¹ Source : sur la base des prévisions de croissance de la Banque Mondiale (2023 et 2024) et du budget du Ministère de la Santé (2023 et 2024)

Nombre de lits par habitant

Le nombre de lits par habitant est un indicateur de la disponibilité des services hospitaliers pour un pays donné.

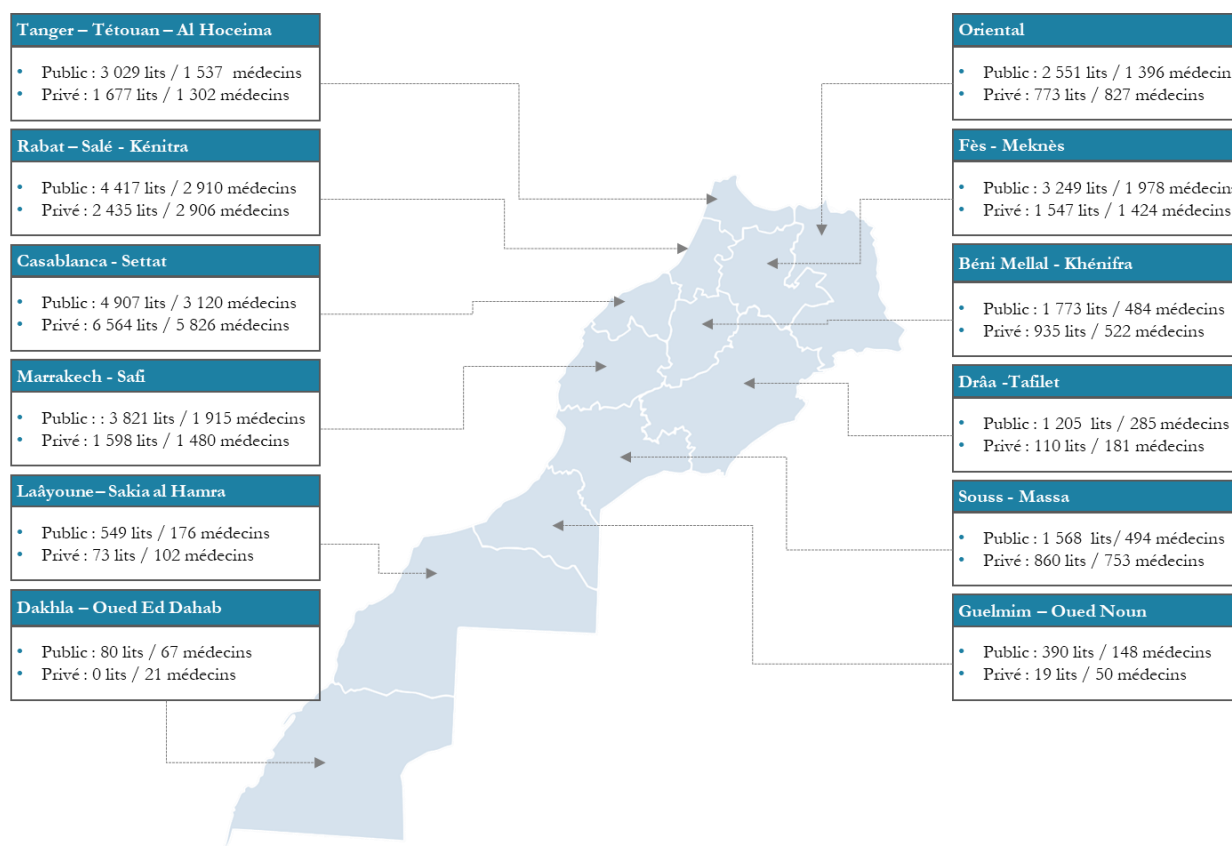
En 2023, le Maroc compte 44 130 lits, soit 1,2 lits pour 1 000 habitants. Ce ratio est inférieur à celui de la région Afrique du Nord et Moyen Orient ou encore des pays de l'OCDE qui s'élèvent respectivement à 1,5¹ et 4,3 lits pour 1 000 habitants.

A noter qu'avec 16 591 lits, le secteur privé représente 38% des capacités totales nationales.

Cartographie de l'offre de santé au Maroc

La carte ci-dessous résume la répartition de l'offre de santé privée et publique à l'échelle nationale.

Cartographie de l'offre de santé au Maroc (Hôpitaux, cliniques et nombre de médecins) – Année 2023



Source : Carte sanitaire du Ministère de la santé

¹ Source : Banque Mondiale : année 2017 pour l'Afrique du Nord et le Moyen Orient et 2018 pour les pays de l'OCDE

Autres indicateurs du secteur de la santé au Maroc

Le tableau ci-dessous présente les autres indicateurs saillants du secteur de la santé au Maroc :

Données démographiques¹	
Croissance démographique (%)	1,0%
Espérance de vie (en années)	77
Fécondité (enfant par femme)	2,05
Taux Brut de Natalité (pour mille habitants)	15,7
Taux Brut de Mortalité (pour mille habitants)	5,2
Catégories d'affections (%)²	
Maladies transmissibles, maternelles et périnatales	19,0%
Maladies non transmissibles	75,0%
Traumatismes intentionnels et non intentionnels	6,0%
Principales causes de décès (%)²	
Maladies de l'appareil circulatoire	23,4%
Tumeurs	10,7%
Affection dont l'origine se situe dans la période périnatale	8,5%
Lésions traumatiques (empoisonnements, etc.)	6,4%
Maladies de l'appareil respiratoire	5,8%
Maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques	5,4%
Lésions traumatiques et empoisonnements	5,4%
Maladies infectieuses et parasitaires	4,3%
Maladies de l'appareil digestif (cirrhose du foie)	2,5%
Accès aux offres de soins²	
Fréquentation des urgences	16,0%
Recours aux soins (contact médical/hab/an)	0,6
Taux d'hospitalisation	5,6%
Accouchements surveillés / total des accouchements	86,6%

Source : Ministère de la Santé, Serec et Haut-Commissariat au Plan

V.1.2 Stratégie sectorielle du gouvernement marocain

L'extension de la couverture médicale de base et l'amélioration de l'accès aux soins de santé est l'une des priorités du gouvernement marocain. La mise en œuvre de la stratégie gouvernementale s'articule autour des principales initiatives décrites ci-dessous :

Généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO)

L'AMO consiste à mettre en place une couverture médicale universelle et unique. Elle est axée sur deux composantes, (i) la refonte du RAMED et sa transformation en un régime assurantiel et (ii) l'achèvement de la mise en œuvre de la couverture sociale des professionnels, des travailleurs indépendants et des personnes non-salariés exerçant une activité libérale.

L'objectif de cette réforme est d'assurer une complémentarité entre le secteur public et le secteur privé en veillant à une équité en matière d'accès aux soins de santé.

Les principales mesures d'accompagnement prises pour la réussite de la généralisation de l'AMO sont les suivantes :

- La révision de la loi n°65-00 portant le code de la couverture médicale de base et l'adoption des décrets d'application de la loi n°98-15 relative au régime de l'assurance maladie obligatoire de base pour les personnes non-salariées exerçant une activité libérale.
- A cet égard, la loi n° 27-22 du 30 rabii II 1444 (25 novembre 2022) modifiant et complétant la loi n° 65-00 (qui s'intitule désormais « loi relative à l'assurance maladie obligatoire de base »), a prévu

¹ Indicateurs au titre de l'année 2023

² Indicateurs au titre de l'année 2019

notamment, la création d'un régime d'assurance maladie obligatoire de base solidaire au profit des personnes ne pouvant pas s'acquitter des cotisations, basé sur un mécanisme d'adhésion, en lieu et place de l'ancien RAMED. Ce régime est devenu opérationnel depuis décembre 2022.

- Il convient de signaler la publication du Décret n° 2-22-797 du 4 jourada I 14444 (29 novembre 2022) pour l'application de la loi n° 65-00, concernant le régime d'assurance maladie obligatoire de base au profit des personnes incapables d'assumer les frais de cotisations.
- Par ailleurs, différents textes d'application de la loi 98-15 ont été publiés permettant de fixer les modalités de couverture et les cotisations à verser pour les personnes non-salariées exerçant une activité libérale.
- Il convient de rappeler que le dispositif réglementaire susmentionné a permis de rendre effective dès décembre 2022, la généralisation de la couverture médicale au bénéfice de ces catégories conformément aux dispositions du Dahir n° 1-21-30 du 9 chaabane 1442 (23 mars 2021) portant promulgation de la loi-cadre n° 09-21 relative à la protection sociale.
- L'adoption du Dahir N°1.22.77 du 14 Jourada 1 (9 décembre 2022) portant promulgation de la loi 6-22 relative au système national de santé, a permis d'apporter une vision nouvelle du système national de santé, intégrant aussi bien le secteur public que le secteur privé à la réalisation de ses objectifs. La loi-cadre prévoit notamment les moyens permettant d'améliorer l'offre de soins, l'obligation du respect du parcours de soins, la mise en place d'une politique innovante et incitative en matière de ressources humaines, la refonte du cadre institutionnel au niveau régional, les modalités de définition de la carte sanitaire nationale et régionale et la mise en place du système d'informations intégré qui permettrait un suivi précis de chaque patient, une identification et une évaluation des filières de soins. De même, la loi-cadre a prévu la création de nouveaux organes permettant d'améliorer la gouvernance du système de santé, par la création de la Haute Autorité de Santé et de l'Agence Nationale du Médicament et des Produits de Santé.

Plan « Santé 2025 »

Le plan « Santé 2025 » a pour objectif la mise en place d'une feuille de route sectorielle afin de répondre aux différents besoins du système de santé et contribuer à l'amélioration de l'offre sanitaire publique.

Ce Plan s'inscrit dans la continuité des plans 2012-2016 et 2017-2021 et repose sur 3 piliers :

- **Organisation** : développer l'offre de soins et améliorer l'accès aux services de santé ;
- **Renforcement** : renforcer les programmes nationaux et lutter contre les maladies MT / MNT ;
- **Amélioration** : améliorer la gouvernance et optimiser l'allocation des ressources.

Ce plan nécessitera près de 24 MdMAD d'investissements :

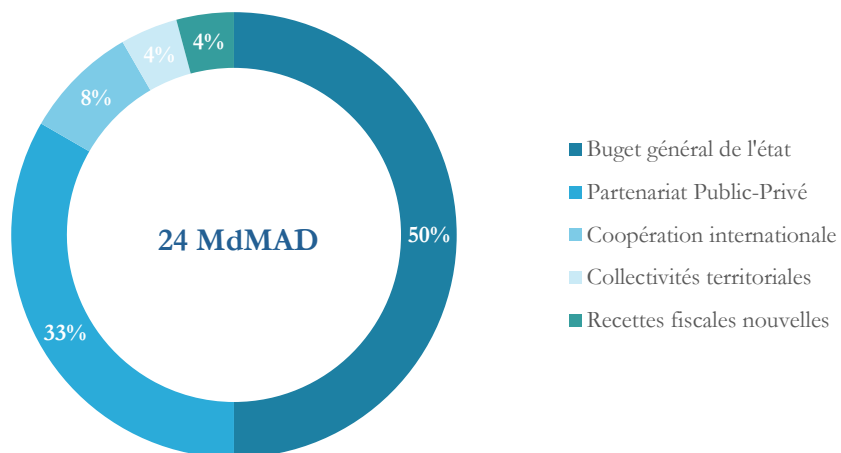
- 14 MdMAD pour l'amélioration de la capacité de l'offre hospitalière ;
- 10 MdMAD pour le renforcement des différents programmes nationaux de santé et de lutte contre les maladies.

Répartition du budget d'investissement – Plan « Santé 2025 » - en KMAD

Investissement	Nombre	Coût estimatif	Total
Construction et équipement de CHU	3	1 400 000	4 200 000
Construction et équipement de CHR/CHP	5	500 000	2 500 000
Mise à niveau des CHR ET CHP	7	1 000 000	7 000 000
Mise à niveau des centres de santé	1000	300	300 000
Acquisition d'ambulances	100	700	70 000
Renforcement des programmes nationaux de santé	1	10 000 000	10 000 000
Total	-	-	24 070 000

Source : Serec, Ministère de la Santé

Les financements seront mobilisés comme suit :



Source : Serec, Ministère de la Santé

V.2 Présentation des principaux acteurs de santé au Maroc

V.2.1 Institutionnels et groupements professionnels

V.2.1.1 Institutionnels et régulateurs du marché

Ministère de la Santé¹

Le Ministère de la Santé est chargé de la préparation et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement dans le domaine de la santé. Ses attributions sont prévues par le décret n° 2-94-285 du 21 novembre 1994.

Il exerce la tutelle sur les établissements publics et sur les autres organismes dépendant de son autorité, conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Agence Nationale de l'Assurance Maladie (ANAM)²

Créée en 2005, l'ANAM a pour mission d'assurer l'encadrement technique de l'assurance maladie obligatoire de base et de veiller à la mise en place des outils de régulation du système dans le respect des dispositions législatives et réglementaires s'y rapportant.

Cette agence a été créée en vertu de l'article 57 de la loi 65-00 portant code de la couverture médicale de base, en tant qu'établissement public doté de personnalité morale et de l'autonomie financière.

Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)³

La CNSS est un établissement public créé en 1959 et placé sous la tutelle administrative du ministre de l'Economie et des Finances. Elle constitue un régime de sécurité sociale au Maroc, obligatoire pour les salariés de l'industrie, des services, et des professions libérales.

Les missions de cet établissement, telles que fixées par la loi 26-79, portent principalement sur la gestion du régime obligatoire de la sécurité sociale de l'ensemble des salariés du secteur privé au Maroc ainsi que son amélioration.

Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS)⁴

Les missions spécifiques à la CNOPS sont énoncées par l'article 82 de la loi 65-00 portant code de la couverture médicale de base. En vertu de cette loi, cet établissement est chargé de :

- Instruire, en coordination avec les sociétés mutualistes la composant, les demandes d'affiliation des employeurs et d'immatriculation des personnes relevant de son ressort ;
- Assurer le recouvrement des cotisations salariales et contributions patronales ;
- Rembourser ou prendre en charge directement les prestations garanties par la présente loi ;
- Conclure les conventions nationales avec les prestataires de soins dans les conditions fixées par la présente loi ;
- Etablir les comptes relatifs à la gestion de l'assurance maladie obligatoire de base.

¹ Source : Ministère de la santé, Serec

² Source : <https://anam.ma/>

³ Source : <https://www.cnss.ma>

⁴ Source : <https://www.cnops.org.ma>

V.2.1.2 Fédérations et associations professionnelles

Les principales associations / fédérations professionnelles actives dans le système de santé sont les suivantes :

Association Marocaine des Groupes de Santé (AMGS)¹

Fondée par 7 groupes de santé, cette association vise à accompagner la stratégie de santé au Maroc en tant qu'association d'entreprises opérant dans le domaine des services de santé.

L'activité principale de l'association est la réflexion à la stratégie de développement des services de santé à travers le Royaume en orientant son action vers l'accessibilité, la qualité et l'efficacité des soins. Son plan d'action intègre également la volonté de rayonnement à l'international des services de santé.

Les 7 groupes fondateurs sont les suivant : Akdital, Oncologie & Diagnostic du Maroc (ODM), Groupe Tazi, CIM Santé, Gymes, Groupe Guessous et Elsan Santé.

Ordre National des Médecins (ONM)²

Créé en 1941, l'ONM est un organisme indépendant doté de la personnalité morale qui regroupe, de manière obligatoire, tous les médecins exerçant la profession médicale au Maroc dans le secteur privé et le secteur public. Ces derniers y sont rattachés, qu'ils exercent aussi bien dans les collectivités locales, les établissements publics, en qualité d'enseignant-chercheur, dans les centres hospitaliers universitaires ou encore dans les Forces Armées Royales.

L'ONM vise à assurer la régulation déontologique de la profession médicale en agissant auprès des médecins dans l'exercice de leurs fonctions. Il veille de ce fait à préserver l'intérêt du patient en focalisant son activité sur la relation médecin-patient.

Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP)³

Le CNOP a été Créé en 1977 en substitution du Conseil National Provisoire de la Pharmacie (CNPP). Il remplit un double rôle scientifique et disciplinaire, et a pour principales missions :

- D'inciter et de coordonner la participation de ses membres au développement des sciences pharmaceutiques ;
- De veiller au respect, par tous ses membres, des lois et règlements qui régissent la profession ainsi que des devoirs professionnels ;
- De formuler son avis sur les projets de lois et règlements relatifs à la pharmacie et à la profession pharmaceutique ;
- De donner son avis sur les demandes d'autorisation d'exercice de la profession sur lesquelles il est consulté par le secrétaire général du gouvernement.

Association Nationale des Services d'Ambulance et d'Assistance (ANSAM)

L'ANSAM a un rôle de représentation dans les différentes instances mise en place et fait des propositions aux décideurs afin d'améliorer la qualité du service rendu et sa rentabilité. Elle assure notamment une présence au niveau géographique (national et provincial) mais aussi au niveau fonctionnel (décision, concertation, contestation, proposition et contentieux).

Association Nationale des Cliniques Privées (ANCP)⁴

L'Association Nationale des Cliniques Privées est l'association professionnelle qui représente toutes les cliniques du royaume auprès des pouvoirs publics et des organisations professionnelles. Elle défend leurs intérêts matériels, sociaux, moraux et professionnels auprès des instances officielles, partenaires et acteurs de la santé au Maroc et à l'international. L'ANCP a également pour but de raffermir les liens d'amitié et de confraternité entre les professionnels qu'elle représente et de promouvoir et d'encourager la recherche scientifique, l'information et la formation continue.

¹ Source : Media24 - <https://medias24.com/2020/11/03/les-groupes-de-sante-prives-sorganisent-en-association-professionnelle/>

² Source : <https://cnom.ma/>

³ Source : <https://www.sante.gov.ma/Reglementation/ORDRESPROFESSIONNELS/1-75-453.pdf>

⁴ Source : <https://ancpmaroc.ma/>

V.2.2 Profils des grands acteurs de santé au Maroc

V.2.2.1 Groupes de santé privés

Outre Akdital, les principaux groupes de santé privés au Maroc sont les suivants :

Hôpital Cheikh Zaid à Rabat¹

Cet hôpital privé à but non lucratif a ouvert ses portes en 1998, et couvre un large spectre de services : réanimation, oncologie, blocs opératoires, dentaire, kinésithérapie, etc.

L'Hôpital Cheikh Zaid emploie plus de 750 personnes, dont 59 médecins, pharmaciens et dentistes, 263 paramédicaux et 226 personnels de soutien.

Hôpital International Cheikh Khalifa Ibn Zaid à Casablanca²

Cet hôpital multidisciplinaire à but non lucratif a été créé en 2015. Il est détenu par la fondation Cheikh Khalifa. Parmi ses principales caractéristiques :

- 39.000 m² de superficie
- 46 salles de consultation
- 205 lits (143 lits d'hospitalisation complète et 62 lits d'hospitalisation de jour)
- 85 salles d'explorations et de traitement et 8 salles d'opérations
- 740 collaborateurs dont 275 médecins équivalent temps plein

Groupe Oncologie et Diagnostic du Maroc (ODM)³

ODM est un groupe de santé spécialisé en oncologie et en radiologie, qui compte actuellement 9 centres opérationnels répartis comme suit :

- Casablanca :
 - ✓ Centre de Traitement Al Kindy ;
 - ✓ Radiologie Anoual ;
 - ✓ Laboratoire d'Anatomo-pathologie Moulay Driss 1er ;
 - ✓ Radiologie la Wilaya ;
 - ✓ Clinique Badr ;
 - ✓ Polyclinique Atlas
- Oujda : Centre oriental Al Kindy ;
- Rabat : Centre de radiologie Al Marinyine ;
- Marrakech : Clinique spécialisée Menara.

En 2018, ODM a acquis le portefeuille du réseau Meden Healthcare, filiale du groupe Saham, composé notamment de deux centres de radiologie : Blue Park (actuellement La Wilaya) à Casablanca, et Centre Bouregreg (actuellement Al Marinyine) à Rabat. Il est à noter que l'établissement situé à Oujda constitue un projet « *greenfield* », alors que les autres établissements ont tous été acquis soit auprès de médecins fondateurs, soit auprès d'autres investisseurs professionnels.

Le groupe ODM a également trois projets en cours de développement à Beni Mellal, Fès et Tanger.

En novembre 2023, le groupe ODM a levé 230 millions de dirhams auprès de IFU, un fonds d'investissement danois pour les pays en développement. Selon le Management, cette levée de fonds a pour objectif de développer le réseau de soin et d'introduire de nouveaux services de santé⁴.

Groupe Cliniques Internationales du Maroc (CIM SANTE)⁵

Créé en 1994, CIM Santé fait partie des principaux acteurs privés de la santé au Maroc avec des cliniques pluridisciplinaires à prédominance en cardiologie.

Historiquement, le groupe détenait les unités suivantes :

- Clinique internationale de Marrakech (100 lits et 5 blocs opératoires)
- Clinique internationale de Tanger (200 lits et 10 blocs opératoires)

¹ Source : <https://www.hcz.ma/>

² Source : <https://www.hck.ma/fr/>

³ Source : <https://odm.ma/>

⁴ Source : le360

⁵ Source : <https://cimsante.com/>

- Clinique des Maladies du Cœur et des Vaisseaux à Rabat (20 lits et 2 salles de cathétérisme cardiaque)
- Hôpital Privé International de Casablanca (300 lits dont 4 de réanimation et 14 blocs opératoires)

En mars 2024, le groupe CIM Santé a renforcé son réseau grâce à l'acquisition du réseau de cliniques privés appartenant au groupe Elsan Maroc. Les acquisitions portent sur :

- Clinique Ville Verte à Bouskoura (56 lits dont 14 de réanimation et 1 salle de cathétérisme)
- Clinique Oliviers à Settat (95 lits dont 12 de réanimation et 1 salle de cathétérisme)
- Clinique Al Farabi de Casablanca (74 lits dont 14 de réanimation et 9 salles opératoires)
- La gestion de l'Hôpital Universitaire Privé de Marrakech (171 lits et places, 11 lits de réanimation, 43 lits et places de chirurgie et 28 lits et places de médecine physique et rééducation et 1 bloc opératoire).

Oncorad¹

Depuis sa création en 2000, le groupe Oncorad est spécialisé dans la prévention et le traitement du cancer. Il dispose notamment de quatre centres d'oncologies à Casablanca, Tanger, Marrakech et Agadir. Le Groupe a ouvert son capital à CDG Invest Growth et a acquis la clinique Yasmine ainsi que le Centre d'oncologie de Tanger en 2019. Les établissements du groupe Oncorad sont les suivants :

- Clinique d'oncologie Le Littoral
- Centre d'oncologie Majorelle
- Clinique d'oncologie de Tanger
- Centre d'oncologie Atlantique
- Oceanic Clinic (ex Clinique Yasmine)
- Centre d'imagerie médicale
- Centre de radiologie Le Littoral
- Centre de radiologie Al Amal

En mai 2023, Oncorad a signé un accord pour un investissement de 458 millions de dirhams auprès de STOA, fonds d'investissement français expert dans les infrastructures à impact, et CDG Invest Growth, acteur marocain du private equity. Cette levée de fonds a pour objectif d'ouvrir 12 nouvelles cliniques à horizon 2025².

V.3 Organisation de l'offre de soins au Maroc

Au Maroc, l'organisation du système de soins repose principalement sur trois secteurs : le secteur public, le secteur privé à but lucratif et le secteur privé à but non lucratif.

V.3.1 Le secteur privé

Le secteur médical privé constitue une part fondamentale de l'offre de soins au Maroc, à la fois sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. En effet, ce secteur bénéficie de 80% des dépenses de la CNOPS et de 82% des dépenses de la CNSS, alors que le secteur public n'absorbe que 5% et 6% des dépenses de ces deux organismes³.

Le secteur privé à but lucratif est constitué des niveaux suivants :

- Cliniques privées ;
- Cabinets privés ;
- Laboratoires de biologie médicale et anatomopathologie ;
- Opticiens et prothésistes ;
- Officines.

Le secteur privé à but non lucratif est constitué des centres suivants :

- Hôpitaux et établissements de soins de la C.N.S.S., des mutuelles, de l'O.C.P. et de l'O.N.E. ;
- Cabinets dentaires et laboratoires d'analyses des mutuelles ;
- Hôpitaux et centres de soins du Croissant Rouge ;
- Hôpitaux et centres de soins des Ligues et Fondations.

¹ <http://oncoradgroup.ma/>

² Source : media24

³ Source : Serec (étude réalisée en 2021)

V.3.2 Le secteur public

Au Maroc, l'État se situe au cœur du système de santé, cumulant à la fois les fonctions de financement, de prestation de soins et d'administration générale.

Le secteur public est constitué des centres et services de santé suivants :

- Réseau des établissements de soins de base (SSB) ;
- Réseau hospitalier public : centres hospitaliers provinciaux et régionaux, centres hospitaliers universitaires (CHU), etc. ;
- Instituts et laboratoires nationaux ;
- Services de santé des Forces Armées Royales ;
- Bureaux municipaux et communaux d'hygiène.

V.3.3 Place de l'hospitalisation privée dans le système hospitalier national

Au Maroc, le secteur de soins libéral participe à hauteur de presque 50% de la production générale de soins. Il constitue ainsi un acteur stratégique à part entière par le poids économique qu'il représente¹.

En 2023, la capacité litière du secteur privé représente 38,0% de la capacité totale nationale avec 16 591 lits.

Selon le Ministère de la Santé, la contribution du secteur privé en matière de santé est estimée à :

- 439 cliniques et établissements assimilés ;
- 12 994 cabinets de consultation médicale ;
- plus de 250 centres d'hémodialyse ;
- 339 cabinets de radiologie ;
- 740 cabinets de laboratoire.

La part de la population ayant recours à l'hospitalisation privée est majoritaire :

- Plus de 90% des malades ayant une couverture sociale ont recours systématiquement aux cliniques du secteur libéral. A titre d'exemple, deux tiers des examens biologiques sont réalisés en laboratoire d'analyse médicale du secteur privé² ;
- Environ 60% de la population générale est prise en charge par l'hospitalisation privée ;
- Environ 50% des ressources humaines du secteur de la santé au Maroc sont employées par le secteur de soins libéral.

Enfin, le taux d'occupation moyen des structures médicales privées est de 80% contre 52% seulement dans les hôpitaux publics.

¹ Source : Serec (étude réalisée en 2021)

² Source : Serec (étude réalisée en 2021)

V.4 Analyse de l'offre en soins médicaux au Maroc

V.4.1 Secteur privé

Selon Serec, l'insuffisance des services de santé publics au Maroc ont favorisé l'émergence d'un secteur privé. Durant les 4 dernières décennies, ce secteur s'est développé de façon importante et a considérablement gagné du terrain en termes de parts de marché, finissant par s'imposer comme un prestataire majeur de soins de santé.

En outre, il a tiré fortement profit de l'opération de départs volontaires des fonctionnaires de l'Etat, en recrutant la composante la plus compétente du secteur public de la santé.

La qualité des services de santé prodigués par les cliniques et les établissements assimilés se fonde sur un ensemble de considérations, notamment la facilité des servitudes, la disponibilité et la continuité des services sanitaires de base, ainsi que le respect des critères relatifs à la sécurité sanitaire et à l'humanisation des services de santé.

Normes techniques des cliniques

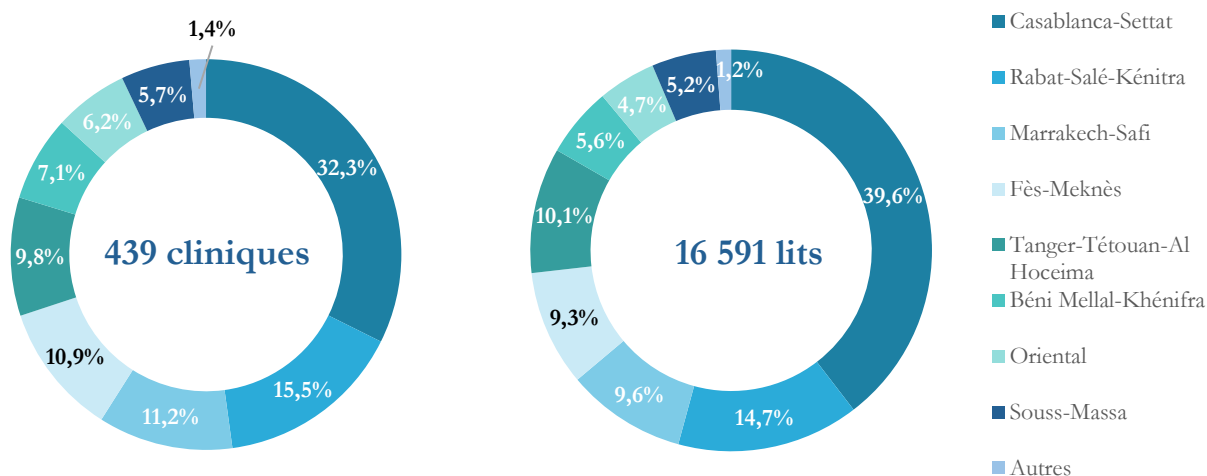
Les cliniques privées sont soumises à des normes techniques fixées par arrêté du Ministre de la Santé après l'avis du conseil national de l'Ordre National des Médecins. Ces normes couvrent les aspects suivants :

- Normes de construction, d'installation et de sécurité ;
- Normes se rapportant aux unités d'hospitalisation ;
- Normes se rapportant à l'unité de consultation ;
- Normes d'équipement des unités medicotechniques ;
- Normes relatives au personnel.

Répartition de l'offre des cliniques privées

A fin 2023, le Maroc comptait 439 cliniques privées contenant 16 591 lits.

Répartition géographique des cliniques privées et de leur capacité litière – (données 2023)



Source : Ministère de la Santé

Selon le ministère de la santé, 47,8% des cliniques privées du royaume sont situées sur l'axe Casablanca-Rabat.

Inversement, très peu de cliniques privées sont présentes dans le sud du royaume : 4 à Drâa Tafilalet, 1 à Guelmim Oued Noun, 1 à Laâyoune Sakia Al Hamra et aucune à Dakhla-Oued Ed Dahab.

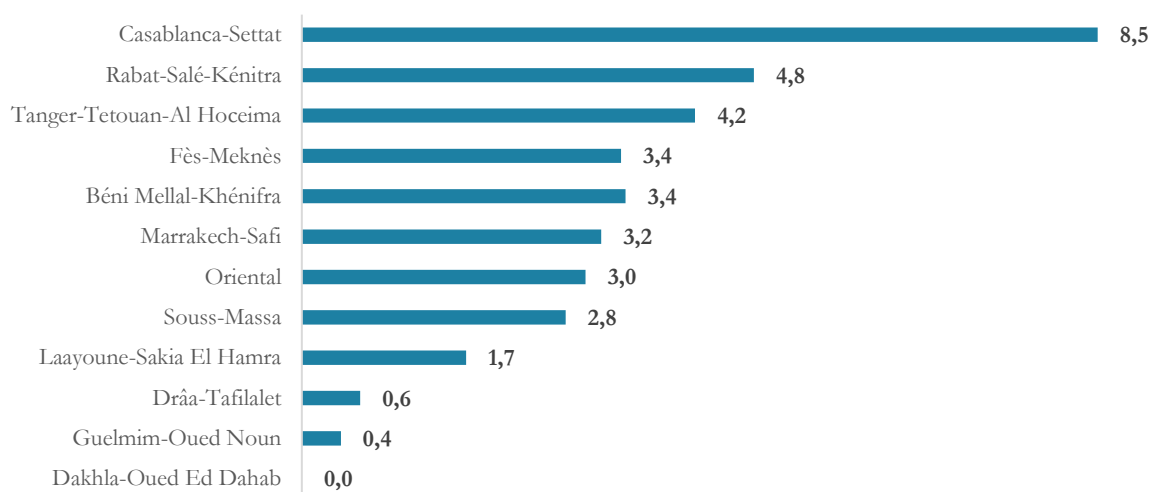
Cette disparité est également observée au niveau des capacités litières, puisque les régions Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra concentrent respectivement 40% et 15% des capacités litières du royaume, tandis que les régions Oriental et Souss-Massa regroupent respectivement 4,7% et 5,2%.

Nombre de lits par habitant – cliniques privées

Au niveau des cliniques privées, Casablanca-Settat constitue la région avec le plus grand nombre de lits par habitants (8,5 pour 10k habitants¹). Elle est suivie par la région Rabat-Salé-Kenitra (4,8). Les régions Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et Marrakech-Safi se situent en troisième et quatrième positions avec 4,2 et 3,2 lits pour 10k habitants.

Ce ratio est nul dans la région Dakhla Oued Ed dahab et quasi nul dans les régions Drâa-Tafilalet (0,6) et Guelmim-Oued Noun (0,4).

Nombre de lits par 10k habitants – secteur privé (données 2023)



Source : Ministère de la Santé

¹ 10 000 habitants

Autres acteurs du secteur privé

En plus des cliniques privées, les acteurs ci-dessous complètent l'offre de service du secteur privé :

Offre en établissement assimilés par région - 2023

	Casablanca- Settat	Rabat- Salé- Kénitra	Marrakech- Safi	Fès- Meknès	Tanger- Tétouan- Al Hocéma	Béni Mellal- Khénifra	Souss- Massa	Oriental	Drâa- Tafilalet	Guelmim- Oued Noun	Laâyoune- Sakia al Hamra	Dakhla- Oued Ed Dahab	Total
Cabinets de radiologie	136	49	54	45	21	11	6	14	2	0	1	0	339
<i>Part (en %)</i>	<i>40,1%</i>	<i>14,5%</i>	<i>15,9%</i>	<i>13,3%</i>	<i>6,2%</i>	<i>3,2%</i>	<i>1,8%</i>	<i>4,1%</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,0%</i>	<i>100,0%</i>
Cabinets de laboratoire	261	91	45	145	69	28	34	46	10	4	5	2	740
<i>Part (en %)</i>	<i>35,3%</i>	<i>12,3%</i>	<i>6,1%</i>	<i>19,6%</i>	<i>9,3%</i>	<i>3,8%</i>	<i>4,6%</i>	<i>6,2%</i>	<i>1,4%</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,7%</i>	<i>0,3%</i>	<i>100,0%</i>
Officines de pharmacie	2 583	1 532	1 070	1 303	772	601	662	893	244	104	131	44	9 939
<i>Part (en %)</i>	<i>26,0%</i>	<i>15,4%</i>	<i>10,8%</i>	<i>13,1%</i>	<i>7,8%</i>	<i>6,0%</i>	<i>6,7%</i>	<i>9,0%</i>	<i>2,5%</i>	<i>1,0%</i>	<i>1,3%</i>	<i>0,4%</i>	<i>100,0%</i>
Centres d'hémodialyse	82	56	25	34	16	11	17	12	4	1	1	0	259
<i>Part (en %)</i>	<i>31,7%</i>	<i>21,6%</i>	<i>9,7%</i>	<i>13,1%</i>	<i>6,2%</i>	<i>4,2%</i>	<i>6,6%</i>	<i>4,6%</i>	<i>1,5%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,0%</i>	<i>100,0%</i>
Centres de kinésithérapie	238	202	68	177	57	57	53	95	5	4	14	5	975
<i>Part (en %)</i>	<i>24,4%</i>	<i>20,7%</i>	<i>7,0%</i>	<i>18,2%</i>	<i>5,8%</i>	<i>5,8%</i>	<i>5,4%</i>	<i>9,7%</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,4%</i>	<i>1,4%</i>	<i>0,5%</i>	<i>100,0%</i>
Cabinets de chirurgie dentaire	2 021	842	355	448	258	167	384	299	54	19	26	12	4 885
<i>Part (en %)</i>	<i>41,4%</i>	<i>17,2%</i>	<i>7,3%</i>	<i>9,2%</i>	<i>5,3%</i>	<i>3,4%</i>	<i>7,9%</i>	<i>6,1%</i>	<i>1,1%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,2%</i>	<i>100,0%</i>
Cabinets de consultation médicale	4 807	1 880	1 398	1 611	1 161	423	683	711	155	49	101	15	12 994
<i>Part (en %)</i>	<i>37,0%</i>	<i>14,5%</i>	<i>10,8%</i>	<i>12,4%</i>	<i>8,9%</i>	<i>3,3%</i>	<i>5,3%</i>	<i>5,5%</i>	<i>1,2%</i>	<i>0,4%</i>	<i>0,8%</i>	<i>0,1%</i>	<i>100,0%</i>
Infirmières	151	84	44	154	32	18	53	19	6	6	36	5	608
<i>Part (en %)</i>	<i>24,8%</i>	<i>13,8%</i>	<i>7,2%</i>	<i>25,3%</i>	<i>5,3%</i>	<i>3,0%</i>	<i>8,7%</i>	<i>3,1%</i>	<i>1,0%</i>	<i>1,0%</i>	<i>5,9%</i>	<i>0,8%</i>	<i>100,0%</i>
Ambulances	121	22	21	77	50	95	30	98	51	11	6	4	586
<i>Part (en %)</i>	<i>20,6%</i>	<i>3,8%</i>	<i>3,6%</i>	<i>13,1%</i>	<i>8,5%</i>	<i>16,2%</i>	<i>5,1%</i>	<i>16,7%</i>	<i>8,7%</i>	<i>1,9%</i>	<i>1,0%</i>	<i>0,7%</i>	<i>100,0%</i>

Source : Ministère de la Santé

Ainsi, à elles seules, les régions Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra concentrent près de la moitié de l'offre nationale des établissements suivants :

- 54,6% des cabinets de radiologie ;
- 47,6% des laboratoires ;
- 53,3% des centres d'hémodialyse ;
- 45,1% des centres de kinésithérapie ;
- 58,6% des cabinets de chirurgie dentaire ;
- 51,5% des cabinets de consultation médicale.

V.4.2 Cliniques de la C.N.S.S.¹

Durant la période 1979-1990, 13 polycliniques ont vu le jour au Maroc. Elles offrent un plateau technique permettant de couvrir une large activité médico-chirurgicale, aussi bien dans le cadre de l'hospitalisation que pour des consultations et explorations en ambulatoire.

Ce plateau technique est constitué notamment de :

- 1 000 lits d'hospitalisation ;
- 42 salles d'opération ;
- 12 services de maternité ;
- 13 services de réanimation ;
- 9 centres de dialyse ;
- 13 laboratoires d'analyses médicales ;
- 13 services d'imagerie médicale / 7 scanners ;
- 1 service de réanimation néonatale ;
- 2 unités de soins intensifs en cardiologie ;
- 10 unités de rééducation.

Concernant le taux d'occupation, la moyenne sur l'ensemble des 13 polycliniques est inférieure à 50%, avec de fortes disparités. A titre d'exemple, le taux d'occupation est de 30% à Settat contre 90% à Hay Hassani (Casablanca).

V.4.3 Secteur public

V.4.3.1 Un secteur en voie de redressement

Le secteur public demeure le premier prestataire de soins au Maroc avec près de 62% de la capacité litière nationale, répartis sur 170 hôpitaux et 3 053 établissements² de soins de santé de base. Néanmoins, l'hôpital public pâtit de plusieurs lacunes, dont notamment³ :

- une insuffisance en matière de ressources humaines : selon l'OMS, le Maroc figure parmi les 57 pays souffrant d'une pénurie aigüe en personnel soignant ;
- le financement des hôpitaux publics est assuré à concurrence de 77% par la subvention de l'Etat contre seulement 23% des recettes propres, traduisant la non-solvabilité de la plupart des usagers de ces structures ;
- l'état de vétusté dans lequel se trouve le réseau hospitalier public : plus de la moitié des hôpitaux publics existants au Maroc ont plus de 50 ans et près de 30% ont plus de 60 ans.

En vue de faire face à ces difficultés, et d'améliorer l'offre publique, l'état marocain a adopté une série de réformes (dont l'AMO) et a significativement haussé le budget alloué à la santé (28 MdMAD en 2023 et 31 MdMAD en 2024), soit une hausse respective de 20% et 31% par rapport à 2022 et un TCAM de 13,5% sur la période 2019 – 2024. (cf. section « V.1.2 Stratégie sectorielle du gouvernement marocain »).

¹ Source : Serec (étude réalisée en 2021)

² Source : Ministère de la Santé (2023)

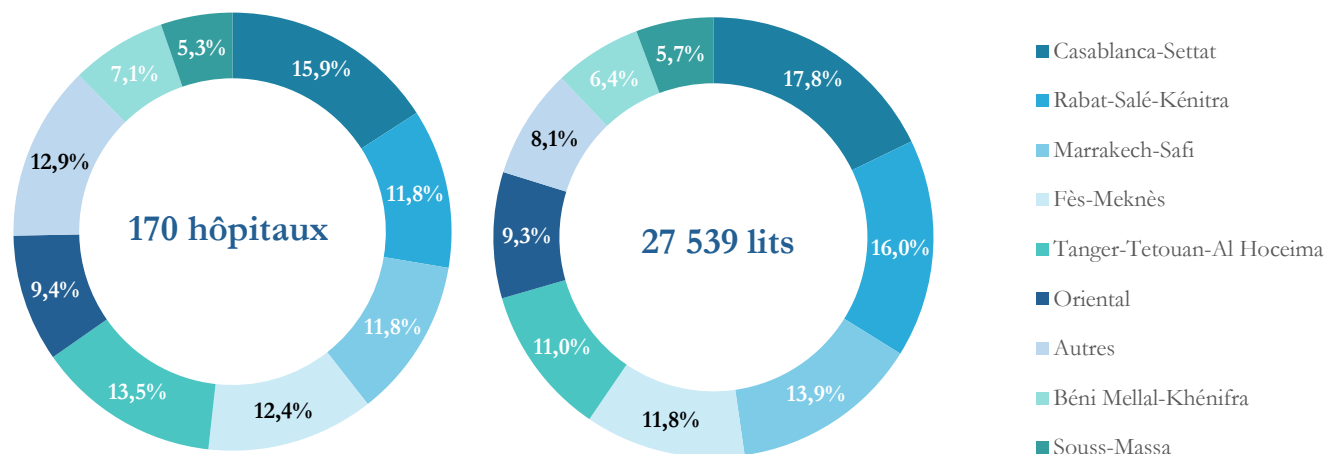
³ Source : Serec (étude réalisée en 2021)

Répartition de l'offre des hôpitaux publics

Près de 60% de la capacité litière des hôpitaux publics est concentrée au niveau de 4 régions : Casablanca-Settat, Rabat-Salé-Kénitra, Marrakech-Safi et Fès-Meknès.

Le détail de cette répartition se présente comme suit :

Répartition géographique des hôpitaux publics et de leur capacité litière – 2023

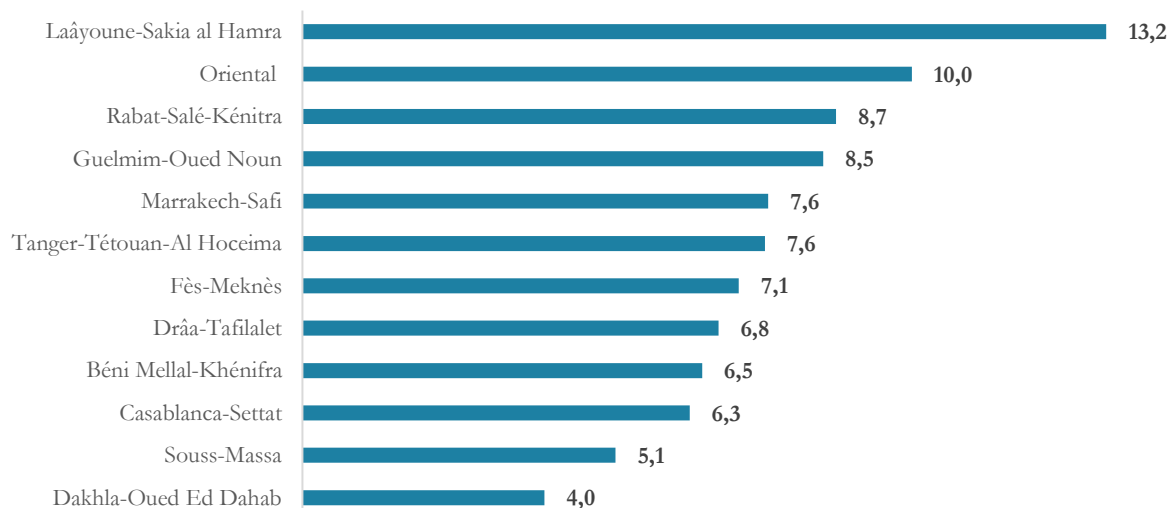


Source : Ministère de la Santé

Nombre de lits par habitant – Hôpitaux publics

Au niveau des hôpitaux publics, la région Laâyoune-Sakia El Hamra est la région avec le plus grand nombre de lits par habitants (13,2 pour 10k habitants¹). Cette région constitue une exception car la majorité des autres régions présentent un ratio (lits/10k habitants) compris entre 6,3 et 8,5. Les régions Souss-Massa et Dakhla-Oued Ed Dahab sont celles qui présentent les ratios le plus faibles (respectivement 5,1 lits et 4,0 lits pour 10k habitants).

Nombre de lits par 10k habitants – hôpitaux publics (données 2023)



Source : Ministère de la Santé

¹ 10 000 habitants

V.5 Etude de la demande du secteur des soins publics et privés

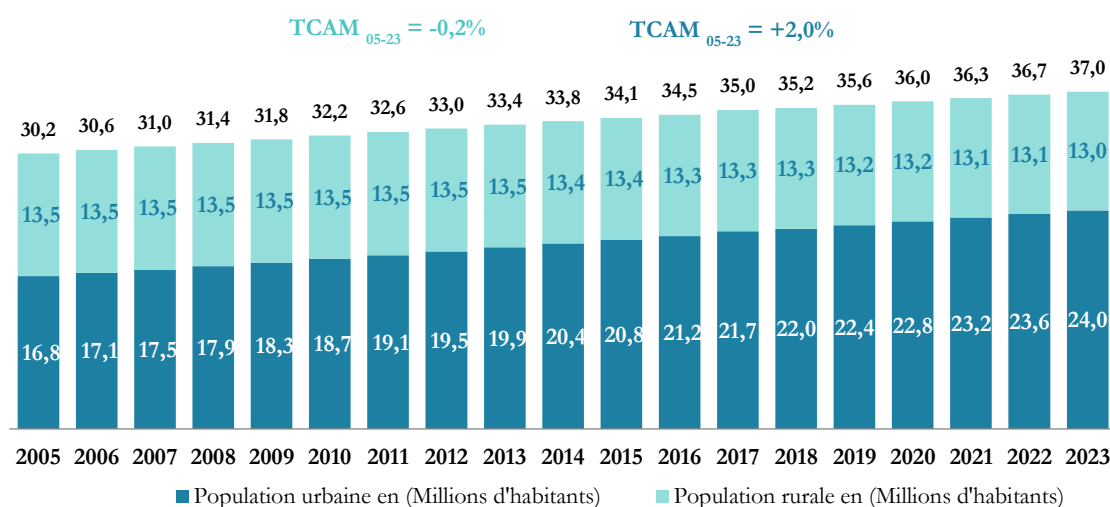
V.5.1 Analyse de la population marocaine

A fin 2023, le nombre d'habitants au Maroc est estimé à 37 millions par le Haut-Commissariat au Plan.

Le milieu urbain, représentant 65% de la population, représente le principal moteur de croissance de la population au niveau national. En effet, sur la période 2005-2023, la population urbaine a enregistré une croissance annuelle moyenne de 2,0% alors que la croissance de la population rurale a stagné. Sur cette même période, le taux d'urbanisation est passé de 55% à 65%. Ce phénomène s'explique notamment par la poursuite de l'exode rural causé notamment par l'extension des périmètres urbains et les sécheresses récurrentes depuis les années 80.

Ce phénomène devrait s'accroître sur les vingt prochaines années, les prévisions du Haut-Commissariat au Plan évaluant la population urbaine à horizon 2030 à 26,7 millions d'habitants contre 12,7 millions pour la population rurale, soit un taux d'urbanisation de 68%.

Evolution de la population marocaine (en millions)



Source : Haut-Commissariat au Plan (données 2005 à 2023)

V.5.2 Consommation des soins hospitaliers

Selon Serec, la consommation médicale par personne s'élève à 965 MAD en moyenne par an, en plus des coûts indirects liés au transport et à l'hébergement.

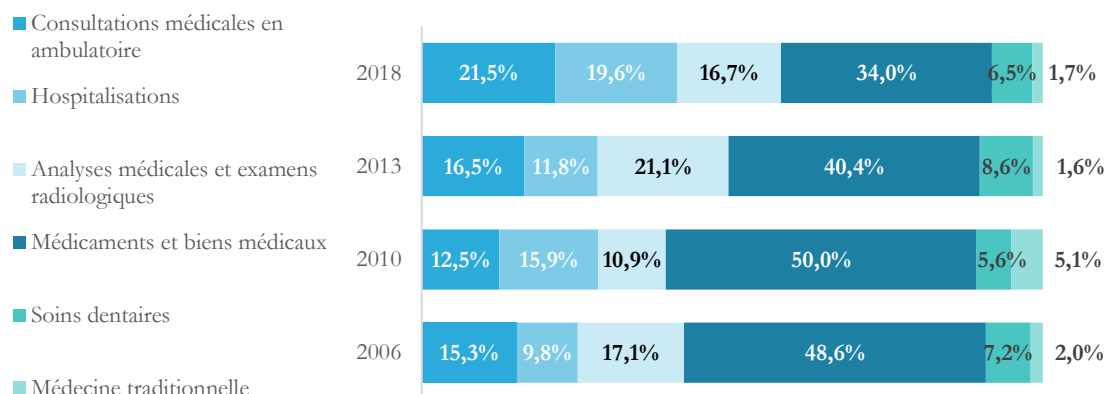
Dans ce cadre, la contribution demandée par les établissements de soins de santé de base aux familles, en milieu rural notamment, pour l'achat de médicaments et de petit matériel et pour le transport constituent parfois des obstacles à l'accès aux soins.

Par ailleurs, la consommation en soins médicaux révèle des disparités importantes en fonction du niveau de vie. En effet, selon Serec, les personnes les plus aisées ont un budget environ 12 fois plus important que les personnes les plus défavorisées.

Evolution des dépenses de soins par type de prestation

L'analyse de la structure de consommation montre que l'achat des médicaments occupe la première place des dépenses en soins médicaux, avec 34,0% du budget alloué à ce poste en 2018. Au cours de cette même année, les consultations médicales en ambulatoire et les hospitalisations ont occupé les deuxième et troisième rangs avec des parts respectives de 21,5% et 19,6%.

Evolution des dépenses de soins des ménages par type de prestation



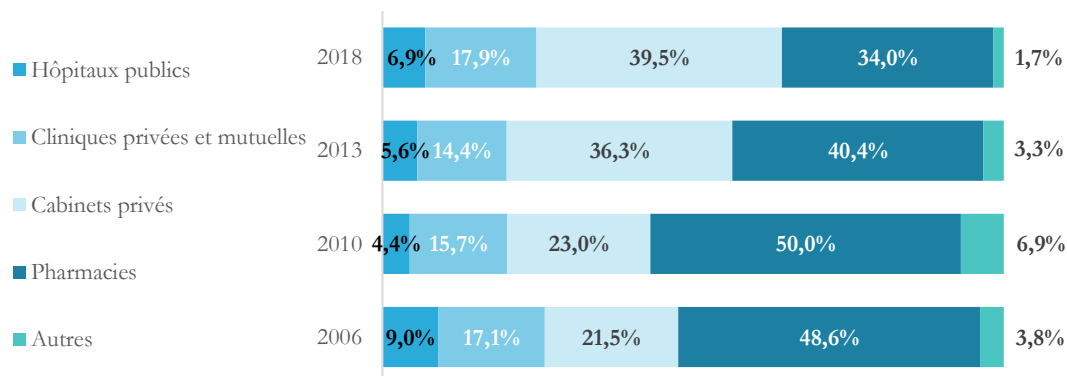
Source : Serec, Ministère de la Santé

Evolution des dépenses par type de prestataire

Les dépenses liées aux soins dans les hôpitaux et cliniques sont principalement effectuées auprès de cabinets privés. Les hôpitaux publics n'ont attiré, en 2018, que 6,9% des dépenses directes des ménages.

Ces données montrent que la majorité de la population solvable a recours aux établissements de soins privés, réputés garantir une meilleure qualité des soins, de meilleures conditions d'accueil et d'hébergement, et une plus grande disponibilité des équipements. En outre, le recours au secteur privé s'explique par les difficultés auxquelles sont confrontées les structures publiques, sur ces différents volets.

Evolution des dépenses des ménages par type de prestataire



Source : Serec, Ministère de la Santé

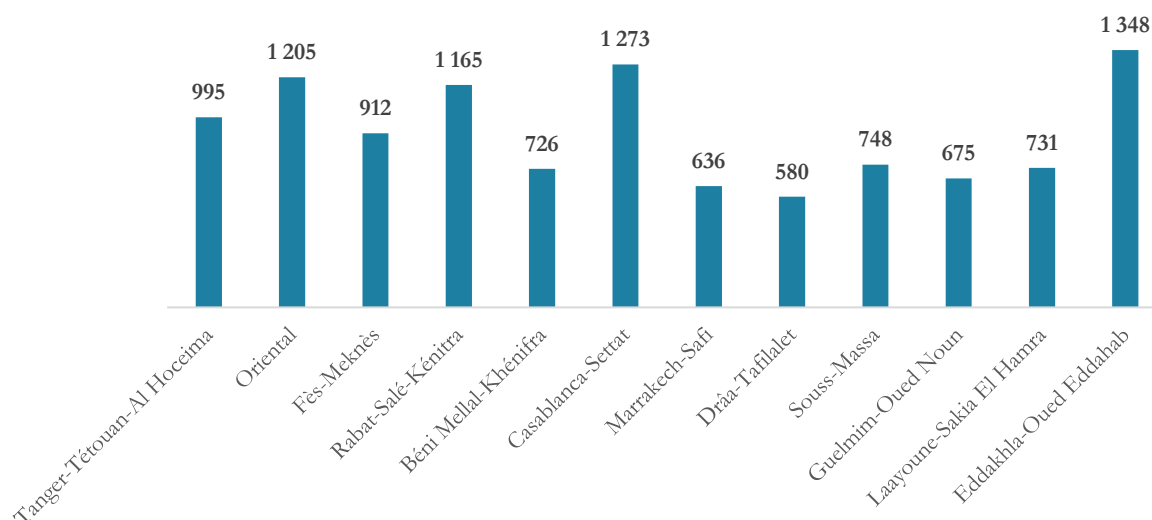
Les dépenses en soins par habitant sont disparates en fonction de l'emplacement géographique et du milieu de résidence (rural/urbain).

Les régions présentant les dépenses moyennes annuelles en soins par habitant les plus élevées sont Eddakhla-Oued Eddahab (1 348 MAD), Casablanca-Settat (1 273 MAD) et l'Oriental (1 205 MAD), tandis que la région de Drâa-Tafilalet est la région avec les dépenses en soins par habitant la plus faible (580 MAD par habitant).

Ces disparités, d'une région à l'autre et d'un milieu à l'autre, s'expliquent par de nombreuses différences notamment :

- Les conditions de vie ;
- La prévalence des maladies ;
- L'accès aux soins ;
- Les revenus des populations.

Dépense annuelle moyenne en soins par habitant et par région (en MAD)



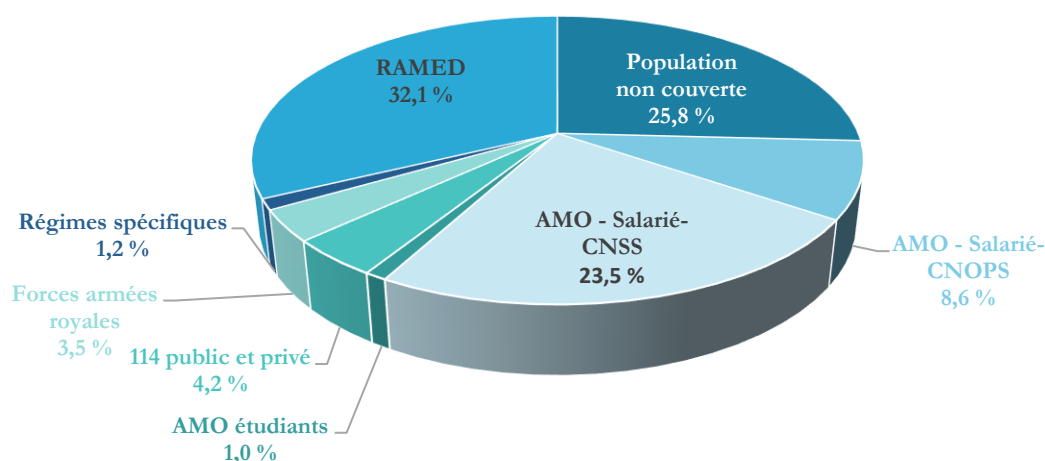
Source : Serec, Ministère de la Santé

V.5.3 Prise en charge des soins médicaux

V.5.3.1 Population couverte par l'assurance maladie¹

A fin septembre 2022, 79,8% de la population marocaine bénéficiait d'une couverture médicale. Ce taux se situait à 70,2% en 2020 et 69,9% en 2019. La population couverte a enregistré une hausse de l'ordre de 6,8% en 2021.

Répartition de la population par organisme d'assurance maladie (2021)



Source : ANAM – Rapport annuel global 2021

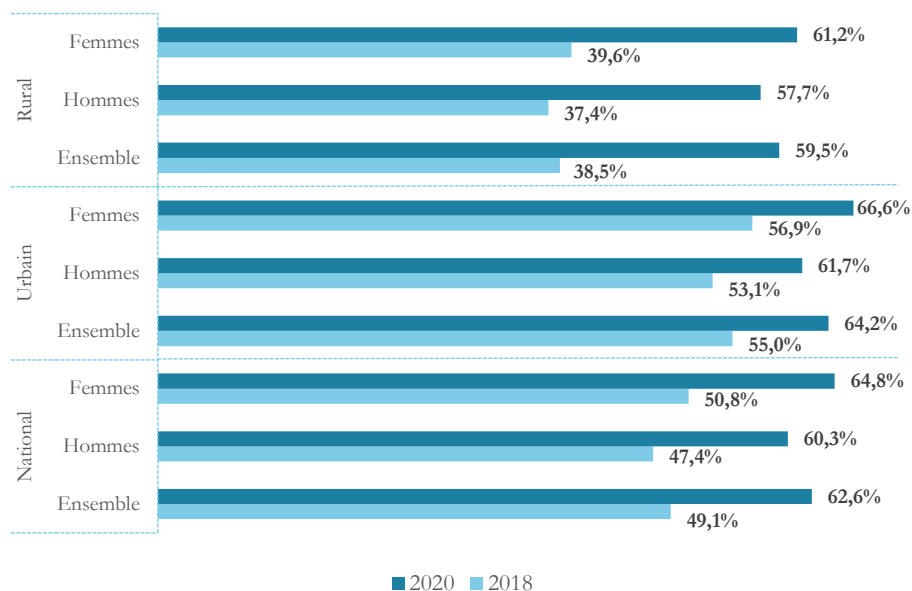
(*) : Les bénéficiaires du RAMED ont basculé vers l'AMO en décembre 2022

¹ ANAM – Rapport annuel global 2021

A fin 2021, 32,1% de la population marocaine était couverte par le RAMED et 32,1% par l'AMO - salarié. Toutefois, 25,8% de la population ne bénéficiait d'aucune couverture. Il s'agit, entre autres des travailleurs non-salariés (TNS) et des ascendants.

A noter que depuis décembre 2022, tous les bénéficiaires du régime d'assistance médicale (RAMED) peuvent désormais bénéficier de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO).

Taux de couverture de la population de 15 ans et plus par une assurance maladie [AMO et RAMED] (en %) – 2018 et 2020



Source : HCP

A fin 2020¹, le taux de couverture par l'AMO et le RAMED dans les territoires ruraux s'établissait à 59,5% (contre 38,5% en 2018), et celui des zones urbaines à 64,2% (contre 55,0% en 2018).

Les hausses substantielles des taux de couverture sont le résultat des réformes qui se sont succédées depuis 2012, notamment le RAMED pour les populations démunies, et l'AMO pour les fonctionnaires du secteur public, les employés du secteur privé, les étudiants ainsi que les travailleurs non-salariés.

A noter qu'au niveau national, les femmes présentent un taux de couverture (64,8%²) supérieur à celui des hommes (60,3%).

V.5.3.2 Principales ressources de l'AMO

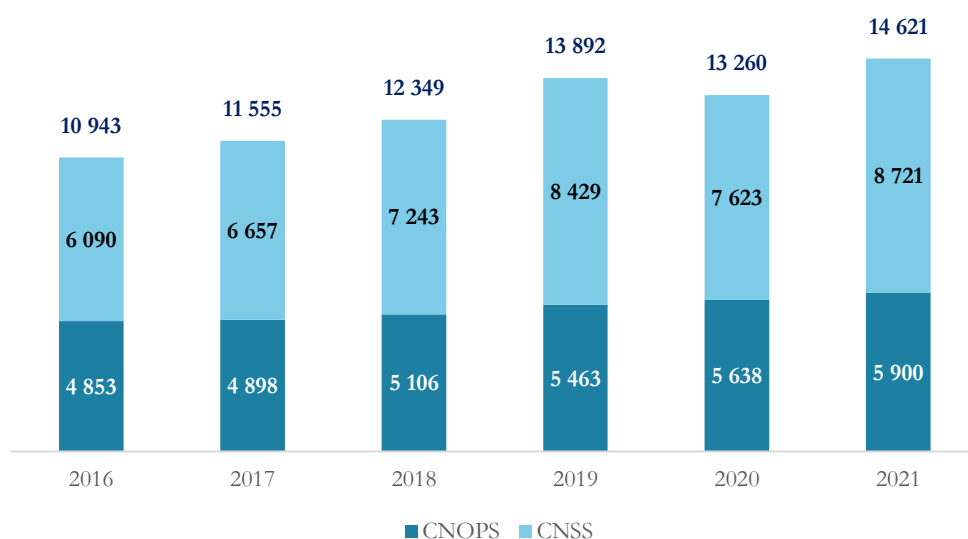
Les cotisations et les contributions (salariales et patronales) représentent les principales ressources de l'AMO. Elles sont énumérées par l'article 45 de la loi 65-00 portant code de la CMB et relatées plus en détail par les articles 75 (pour la CNSS) et 90 (pour la CNOPS) de ladite loi.

Ces cotisations et contributions se sont élevées à 14,6 MdMAD en 2021, enregistrant une augmentation annuelle moyenne de 6% sur la période 2016 - 2021.

¹ Source : HCP (dernières données disponibles)

² Données à fin 2020 fournies par HCP (dernières données disponibles)

Evolution des cotisations et contributions dues (en MMAD)



Source : ANAM – Rapport annuel global 2021

Ces cotisations ont évolué plus rapidement pour le régime AMO salariés-CNSS (TCAM de 7,4%) que pour le régime AMO salariés-CNOPS (TCAM de 4%) durant cette période.

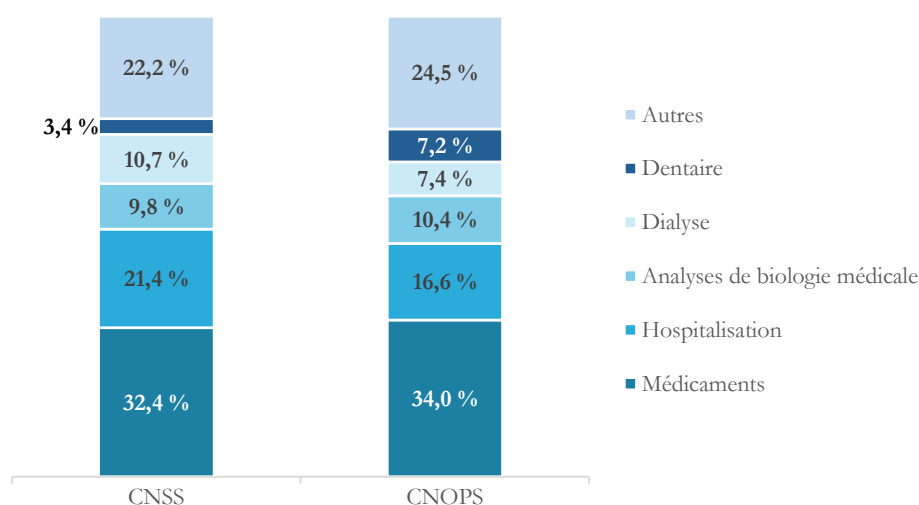
En particulier, les ressources du régime AMO salariés-CNOPS en matière de cotisations et contributions ont augmenté de 4,7% en 2021 ; soit une hausse de 262 MMAD en 2021. En ce qui concerne le régime AMO salariés-CNSS, le montant des cotisations et contributions a augmenté de 14,4% en 2021 (+1 099 MMAD).

L'augmentation des cotisations dues peut-être expliquée par la relance de l'activité économique et son impact sur l'emploi dans certaines activités qui se sont traduits, entre autres, par une augmentation de la population des assurés.

V.5.3.3 Dépenses de soins de l'AMO par type de prestation¹

En 2021, et à l'instar des années antérieures, les dépenses de l'AMO continuent à bénéficier au poste « médicaments » à raison du tiers (33,3%) de ces dépenses, suivi de l'hospitalisation (18,9%), des analyses et biologie médicale (10,1%) et de la dialyse (8,9%). La répartition des dépenses des régimes CNOPS et CNSS se présentent comme suit :

Répartition des dépenses par famille de soins pour les régimes CNOPS et CNSS (2021)



¹ Source : ANAM – Rapport annuel global 2021 (dernières données disponibles)

Source : ANAM – Rapport annuel global 2021

Au niveau du régime CNOPS, les dépenses ont connu une augmentation de 34,4% entre 2020 et 2021 passant de 4,88 MdMAD en 2020 à 6,55 MdMAD en 2021. Les augmentations les plus importantes concernent :

- L'hospitalisation : +51,5%
- Les soins dentaires : +49,2%
- Les actes d'exploration et de spécialité : +39,5%
- La radiologie et l'imagerie médicale : +33,1%

Au niveau du régime CNSS, les dépenses ont connu une augmentation de 19,6% entre 2020 et 2021 passant de 4,79 MdMAD en 2020 à 5,73 MdMAD en 2021. Les augmentations les plus importantes concernent :

- Les soins dentaires : +37,4%
- La radiologie et imagerie médicale : +31,7%
- L'hospitalisation : +30,3%
- L'Analyse de biologie médicale : +26,5%

VI. Activité du Groupe Akdital

Acteur majeur de la santé privée au Maroc, Akdital (organisé depuis 2016 en tant que Holding) détient aujourd'hui près de 15% de la capacité litière du secteur privé de la santé au Maroc, avec 2 532 lits répartis sur 23 établissements situés dans 11 villes du Royaume¹ qui offrent à leurs patients et aux médecins qui y exercent, l'intégralité des disciplines médicales (spécialités chirurgico-médicales, oncologie, médecine nucléaire, imagerie, etc.) ainsi que des installations et équipements médicaux à la pointe de la technologie et conformes aux standards internationaux.

Avec plus de 4 100 collaborateurs à fin décembre 2023 (dont plus de 80% de femmes), Akdital est un acteur (i) intégré dans son écosystème et (ii) responsable et engagé dans le développement du système de Santé au Maroc.

Akdital a lancé en 2021 :

- L'Hôpital Privé d'El Jadida en mai 2021 en le Centre International d'Oncologie d'El Jadida en septembre 2021
- L'Hôpital International d'Agadir et le Centre International d'Oncologie d'Agadir en août 2022 ;
- La Clinique Panorama Sidi Maarouf en septembre 2022 ;
- L'Hôpital Privé de Tanger et le Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger en octobre 2022 ;
- La Clinique de Spécialités de Safi en novembre 2022 ;
- L'Hôpital Privé de Salé et le Centre d'Oncologie de Salé en novembre 2022 ;
- La Clinique Internationale de Mohammadia en mars 2023 ;
- La Clinique du Bien-être Bouskoura en mars 2023 ;
- L'Hôpital Privé de Fès et le Centre International d'Oncologie de Fès en avril 2023 ;

Après avoir démarré son deuxième plan de développement en décembre 2023, Akdital a inauguré :

- L'Hôpital Privé de Béni Mellal en décembre 2023 ;
- La Clinique Internationale de Khouribga en février 2024 ;
- L'Hôpital International Ibn Nafis de Marrakech en mai 2024.

Ainsi, à travers notamment sa stratégie (i) d'expansion géographique sur le territoire national et (ii) d'amélioration de l'accessibilité des soins au profit des patients, Akdital s'inscrit dans le cadre des projets structurants de réforme de la protection sociale à savoir, la refonte profonde du système de santé national et la généralisation de l'assurance maladie.

VI.1 Circuits patients

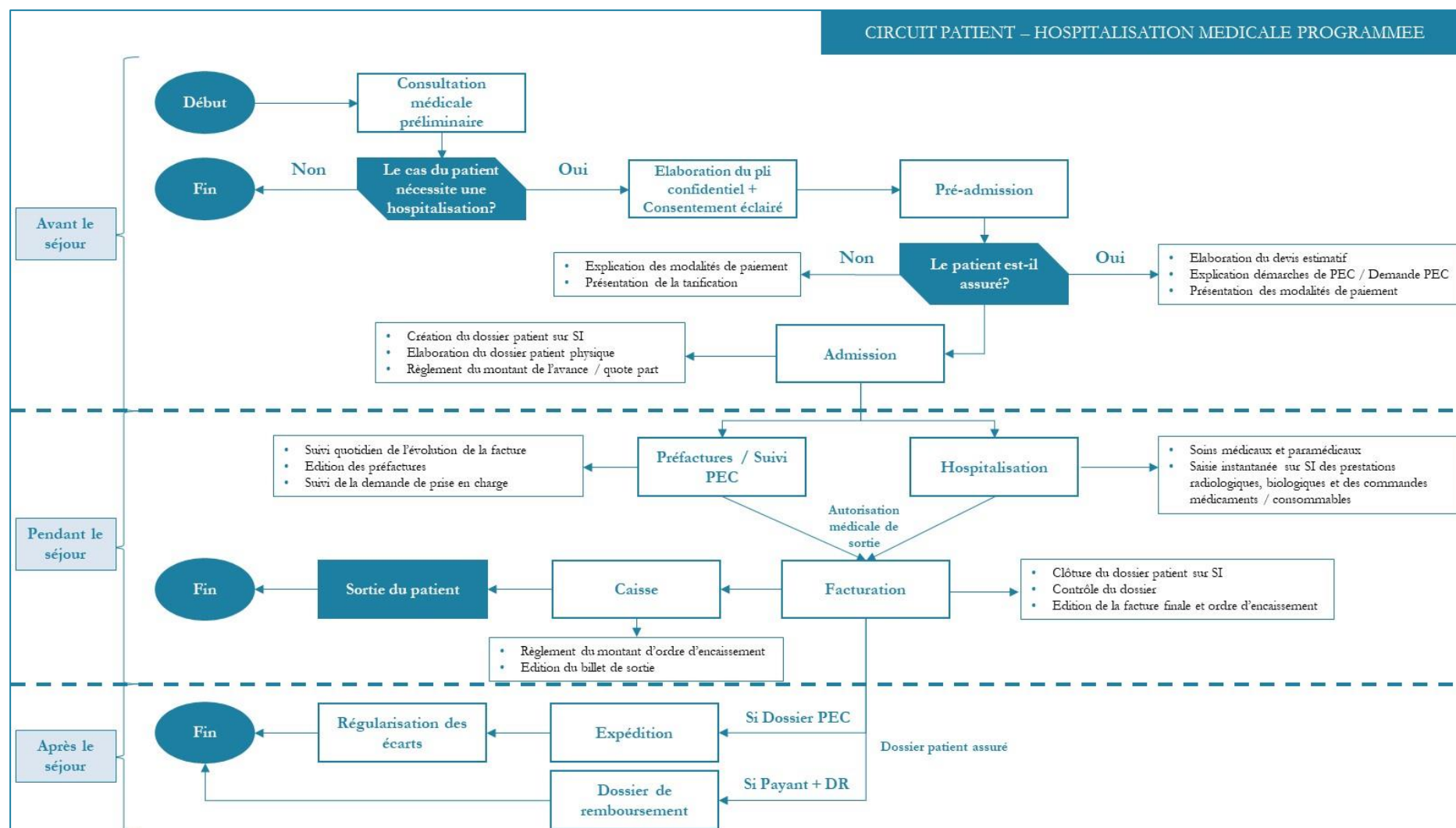
Le parcours de soins au sein du Groupe démarre à l'accueil. Avant même d'être admis au sein d'une clinique, un patient a besoin d'écoute, d'empathie et d'orientation. Le Groupe dispose, à cet effet, d'un responsable de réception dans chacun de ses établissements. Son rôle est de gérer, avec ses équipes, les flux et les admissions, d'orienter les patients et de les informer. Des hôtesses d'accueil sont également formées pour accompagner les patients et leurs familles et de les mettre en relation avec les interlocuteurs appropriés.

Indépendamment du lieu de l'établissement de santé, un patient du Groupe bénéficiera du même plateau technique, de la même prise en charge et des mêmes services au même prix.

Ainsi, en fonction de la nature de l'hospitalisation (programmée ou non) et la typologie d'acte (médicaux ou chirurgicaux), Akdital a standardisé le parcours de soins telle que décrits dans les logigrammes ci-dessous :

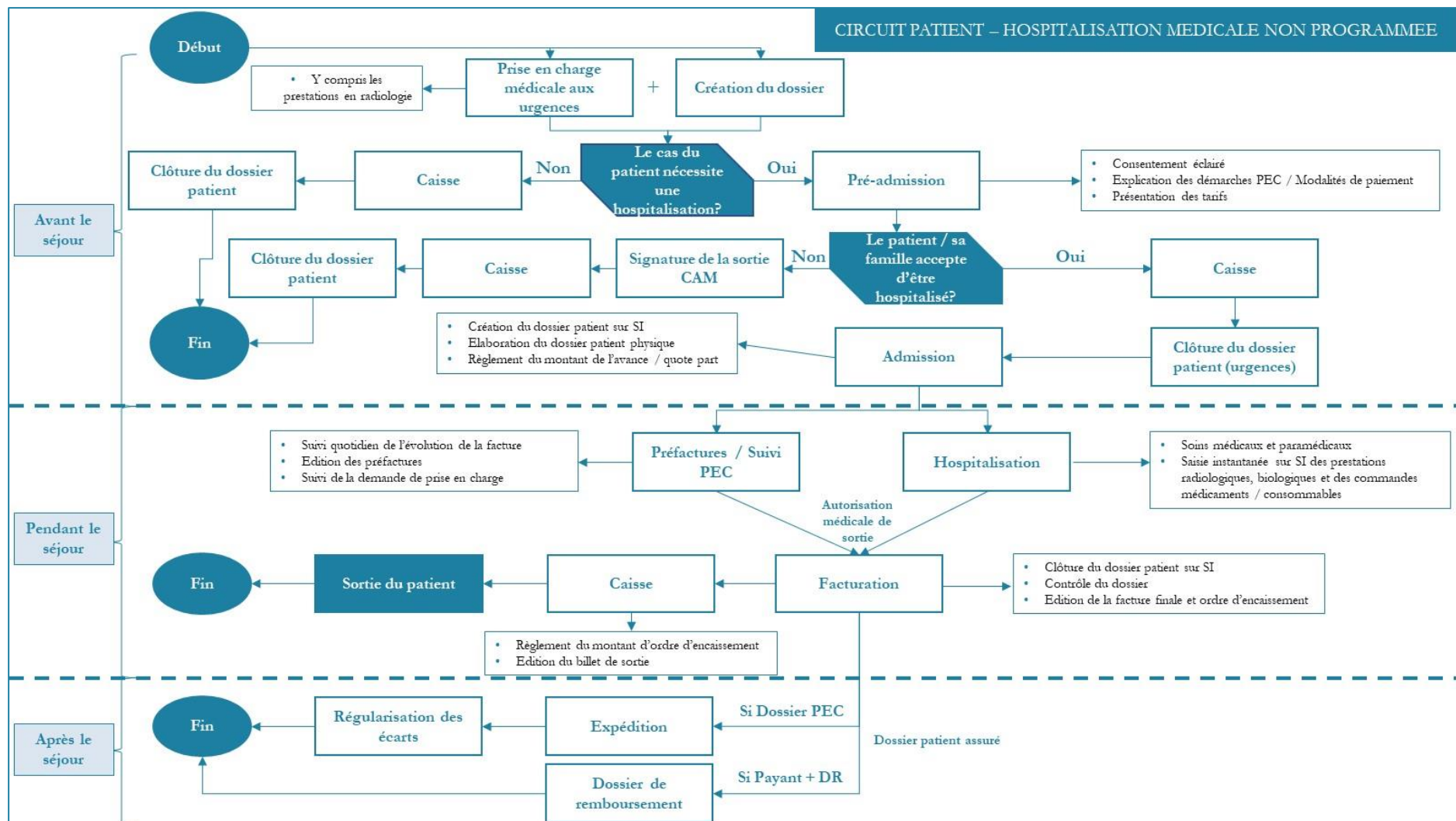
¹ dont 8 à Casablanca, 2 à El Jadida, 2 à Agadir, 2 à Tanger, 1 à Safi, 2 à Salé, 2 à Fès, 1 à Mohammadia, 1 à Beni Mellal et 1 à Khouribga et 1 à Marrakech

VI.1.1 Hospitalisation médicale programmée



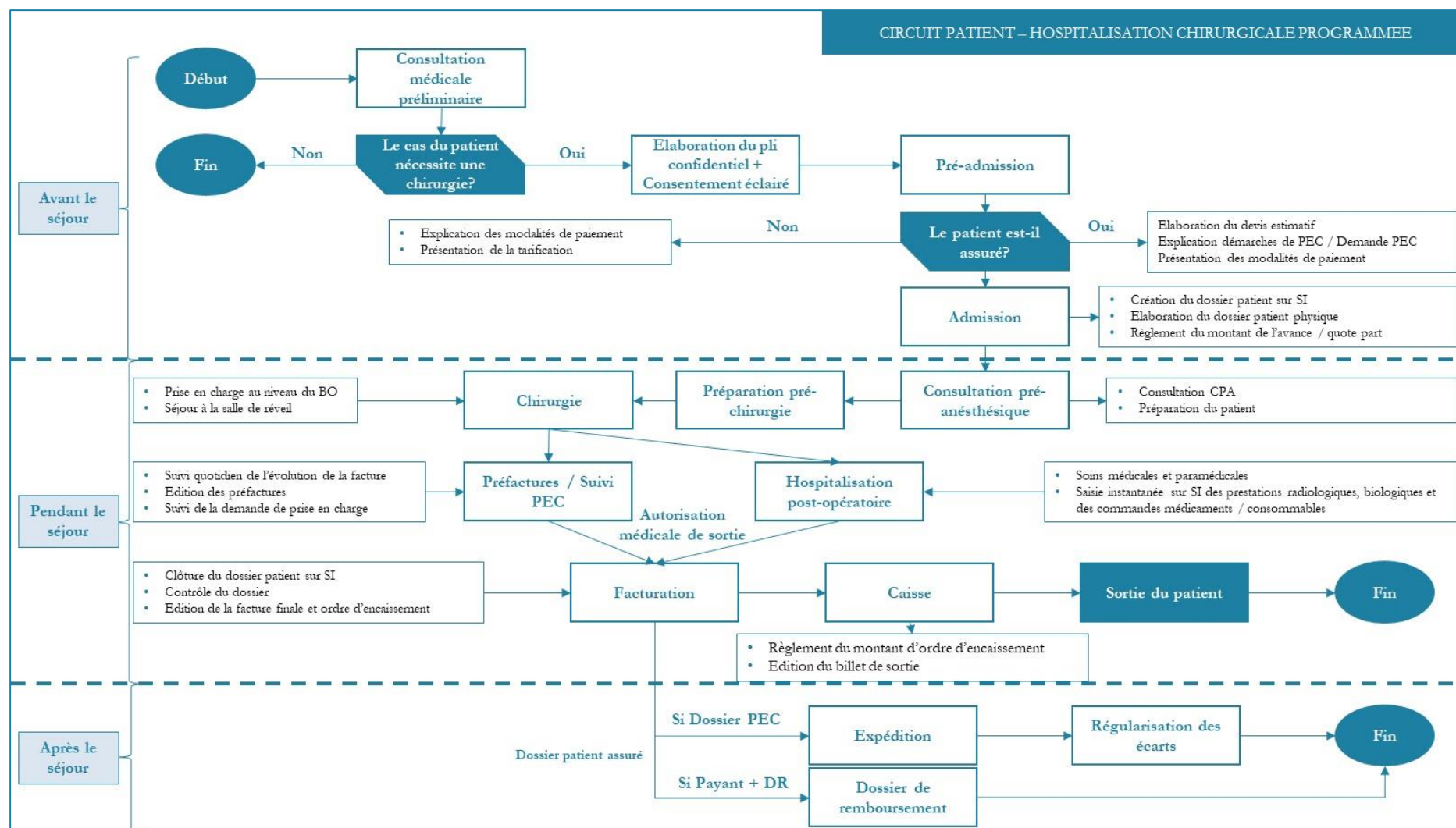
Source : Akdital

VI.1.2 Hospitalisation médicale non programmée



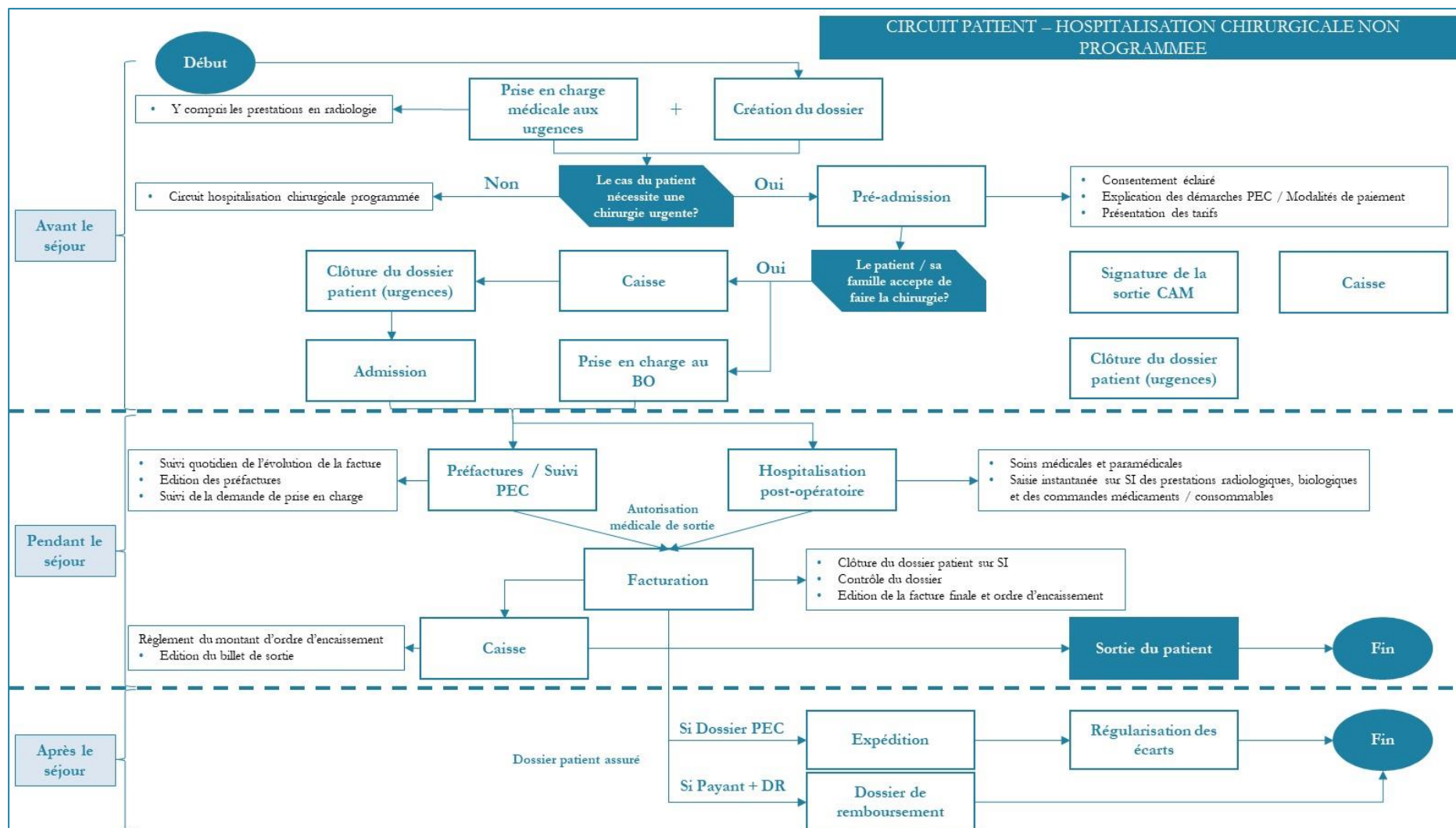
Source : Akdital

VI.1.3 Hospitalisation chirurgicale programmée



Source : Akdital

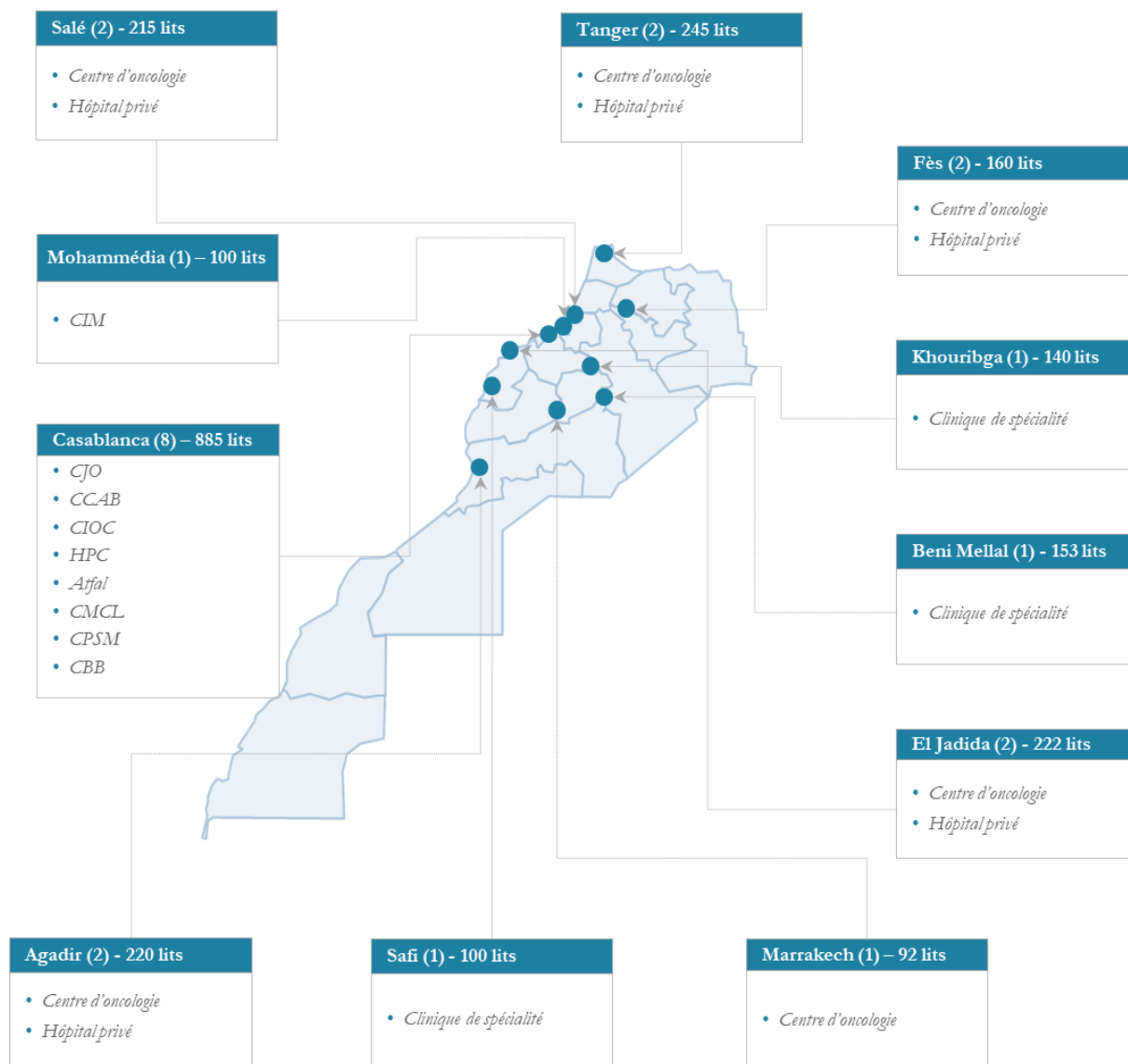
VI.1.4 Hospitalisation chirurgicale non programmée



Source : Akdital

VI.2 Cartographie des établissements opérationnels du groupe Akdital

Cartographie des établissements opérationnels du groupe Akdital au 31.05.2024

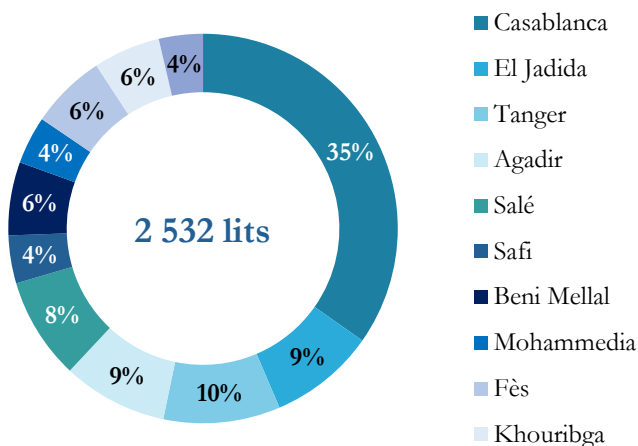


Source : Akdital

Au 31.05.2024, le groupe Akdital totalise 23 établissements de santé dotés d'une capacité litière totale de 2 532 lits et répartis dans 11 villes, à savoir Casablanca, El Jadida, Agadir, Tanger, Salé, Safi, Fès, Mohammedia, Beni Mellal, Khouribga et Marrakech.

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la répartition du nombre de lits du Groupe Akdital par ville se présente comme suit :

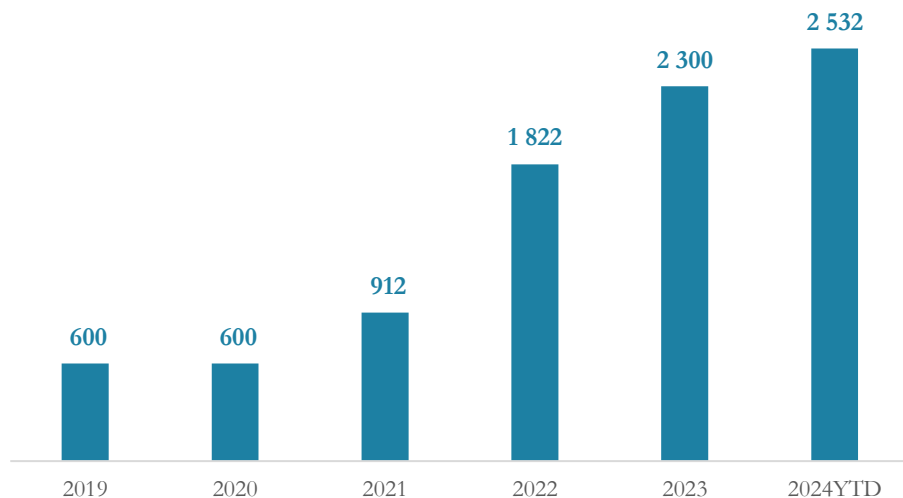
Répartition du nombre de lits par ville au 31.05.2024



Source : Akdital

VI.3 Evolution de la capacité litière du Groupe Akdital

Evolution de la capacité litière sur la période 2019 – 2024 YTD¹²



Source : Akdital

La capacité litière du groupe Akdital est passée de 600 lits en 2019 à 2 532 lits au 31 mai 2024, conformément à la mise en œuvre du programme de développement établi par le Groupe.

La 1^{ère} partie du programme de développement (2021 – 2023) du Groupe a été exécutée en 2021, avec notamment l'ouverture d'HPE et CIOJ, en plus de l'acquisition de Clinique Pédiatrique Atfal et Clinique Vinci³. Ces ouvertures et acquisitions ont porté la capacité litière du Groupe à 912 lits à fin 2021.

¹ 2024 YTD : 31 mai 2024

² Les capacités litières 2021 et 2022 tiennent compte de Clinique Vinci (42 lits), cédée en décembre 2023

³ La clinique Vinci a été cédée en décembre 2023

La seconde partie du programme de développement du Groupe (2021 – 2023) a abouti avec succès à l'ouverture d'HIA, CIOA, CPSM, HPT, CIOBT, CSSF, HPS et COPS en 2022 et d'HPF, CIOF, CIM, CBB et HPBM en 2023, portant la capacité litière du Groupe à 1 822 lits à fin 2022 et 2 300 à fin 2023.

Les ouvertures de CIK en février 2024 et de HIM en mai 2024 dans le cadre du plan de développement 2024-2025 ont porté la capacité litière du Groupe à 2 532 lits au 31 mai 2024.

VI.4 Présentation des établissements de santé opérationnels

VI.4.1 Clinique Jerrada Oasis

Créée en 2011, la clinique Jerrada Oasis a été la 1^{ère} clinique du Groupe Akdital avec une capacité litière initiale de 50 lits. Depuis son ouverture, la clinique a développé une offre de soins pluridisciplinaire avec des équipes performantes pour une prise en charge complète de ses patients. Afin de poursuivre son développement et répondre au mieux aux besoins de ces derniers, une extension de la clinique a été complétée en 2015 pour porter sa capacité litière à 100 lits. Les principales caractéristiques de la clinique sont détaillées ci-dessous :

Clinique Jerrada Oasis

	Année d'ouverture : 2011 Ville : Casablanca Spécialités : ✓ Chirurgie cardiaque et vasculaire ✓ Neurochirurgie ✓ Chirurgie plastique ✓ Chirurgie orthopédique ✓ Chirurgie ORL et maxillo-faciale ✓ Chirurgie ophtalmologique ✓ Chirurgie viscérale ✓ Chirurgie urologique			
	Capacité litière 100 lits	Equipe médicale 446 médecins		
Plateau technique				
				
8 Salles opératoires	1 Service de radiologie**	20 Box de réanimation	34 Lits de soins intensifs	1 Salle de cathétérisme
				
46 Autres lits d'hospitalisation*				

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

** : disposant notamment d'IRM

Source : Akdital

VI.4.2 Clinique Casablanca Ain Borja

La clinique Casablanca Ain Borja est le 2^{ème} établissement de santé du Groupe Akdital. La clinique dispose d'une offre de soins médicaux et chirurgicaux multidisciplinaires et spécialisés et est dotée d'un plateau technique d'envergure aux standards internationaux. Les principales caractéristiques de la clinique sont détaillées ci-dessous :

Clinique Casablanca Ain Borja

	Année d'ouverture : 2018 Ville : Casablanca Spécialités : ✓ Chirurgie plastique ✓ Chirurgie urologique ✓ Cardio-pédiatrie ✓ Endocrinologie ✓ Neurochirurgie ✓ Chirurgie néonatale ✓ Chirurgie viscérale ✓ Oncologie – Hématologie ✓ Urgences et réanimation ✓ Chirurgie thoracique ✓ Chirurgie cardiaque et vasculaire ✓ Radiologie ✓ Ophtalmologie ✓ Gynécologie ✓ Rhumatologie ✓ Néphrologie ✓ Pneumologie ✓ Rythmologie ✓ Neurologie ✓ Maternité ✓ Orthopédie ✓ Chirurgie ORL
	Capacité litière 100 lits Equipe médicale 278 médecins
Plateau technique  7 Salles opératoires  1 Service de Radiologie**  16 Box de réanimation  11 Lits de maternité  1 Salle de cathétérisme  14 Lits de réa néonatale  33 Lits de soins intensifs  26 Autres lits d'hospitalisation*	

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

** : disposant notamment d'IRM

Source : Akdital

VI.4.3 Centre International d'Oncologie Casablanca

Le Centre International d'Oncologie de Casablanca est un établissement spécialisé dans la prise en charge des patients atteints du cancer. La pluridisciplinarité du centre permet de fournir aux patients cancéreux une offre de soins complète au sein d'une même structure, à savoir une prise en charge à la fois médicale et chirurgicale. Cette offre est complétée par des soins paramédicaux tels que la prise en charge nutritionnelle, sportive et psychologique permettant aux patients une meilleure gestion de leur cancer. Les principales caractéristiques du centre sont détaillées ci-dessous :

Centre International d'Oncologie Casablanca



Année d'ouverture : 2019

Ville : Casablanca

Spécialités :

- ✓ Cancer du sein : sénologie
- ✓ Curiethérapie
- ✓ Hématologie
- ✓ Médecine nucléaire
- ✓ Radiothérapie
- ✓ Réanimation
- ✓ Hôpital du jour
- ✓ Radiologie

Capacité litière

156 lits

Equipe médicale

187 médecins

Plateau technique

 6 Salles opératoires	 1 Service de radiologie	 7 Box de réanimation	 20 Lits de soins intensifs	 46 Fauteuils de chimiothérapie
 3 Accélérateurs de radiothérapie	 1 PET- Scan	 1 Centre de Médecine nucléaire	 1 Laboratoire d'analyse	 74 Autres lits d'hospitalisation*

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

Source : Akdital

VI.4.4 Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa

L'Hôpital Privé Casablanca Ain Sebaa est une structure médicale pluridisciplinaire permettant de répondre aux besoins médicaux et chirurgicaux de toutes spécialités. L'hôpital assure une prise en charge de qualité grâce à une équipe dotée de compétences confirmées et d'équipements à la pointe des avancées technologiques et médicales. Les principales caractéristiques de l'hôpital sont détaillées ci-dessous.

Hôpital privé Casablanca Ain Sebaa



Année d'ouverture : 2019

Ville : Casablanca

Spécialités :

- ✓ Neurochirurgie
- ✓ Chirurgie cardiaque et vasculaire
- ✓ Chirurgie orthopédique et traumatologique
- ✓ Chirurgie viscérale
- ✓ Chirurgie urologique
- ✓ Chirurgie ORL et maxillo-faciale
- ✓ Chirurgie thoracique et pulmonaire
- ✓ Maternité
- ✓ Urgences et réanimation

Capacité litière

200 lits

Equipe médicale

424 médecins

Plateau technique



10 Blocs opératoires



1 Service de radiologie**



19 Box de réanimation



12 Lits de réa néonatale



1 Salle de cathétérisme



1 Accélérateur de radiothérapie



43 Lits de soins intensifs



15 Lits de chimiothérapie



31 Lits de maternité



80 Autres lits d'hospitalisation*

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

** : disposant notamment d'IRM

Source : Akdital

VI.4.5 Clinique Médico-Chirurgicale Longchamps

La clinique Longchamps est un centre de santé spécialisé dans la neuro-cardiologie (cardiologie et neurologie médicales et chirurgicales). La clinique vise à offrir aux patients atteints de maladies cardio-vasculaires ou neurologiques l'accès à une gamme de soins complète. Les principales caractéristiques de la clinique sont détaillées

ci-dessous :

Clinique Médico-Chirurgicale Longchamps

		Année d'ouverture : 2019 Ville : Casablanca Spécialités : ✓ Cardiologie vasculaire ✓ Neurologie ✓ Traumatologie ✓ Chirurgie thoracique et pulmonaire ✓ Radiologie ✓ Urgences et réanimation
Capacité litière 50 lits	Equipe médicale 262 médecins	
Plateau technique  4 Blocs opératoires  1 Service de radiologie  11 Box de réanimation  25 Lits de soins intensifs  1 Salle de cathétérisme  14 Autres lits d'hospitalisation*		

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

Source : Akdital

VI.4.6 Clinique Pédiatrique Atfal

Opérationnelle depuis 2000 et acquise par le Groupe Akdital en 2021, la Clinique Pédiatrique Atfal est la première structure hospitalière privée exclusivement dédiée à l'enfant. La clinique offre à la fois un environnement adapté à l'enfant (infrastructure, équipement) et une équipe soignante pluridisciplinaire ayant une expérience avérée des maladies de l'enfant. Les principales caractéristiques de la clinique sont détaillées ci-dessous :

Clinique Atfal

		Année d'acquisition : 2021 Ville : Casablanca Spécialités : ✓ ORL et ophtalmologie ✓ Chirurgie digestive ✓ Chirurgie urologique ✓ Chirurgie thoracique ✓ Chirurgie du nouveau-né ✓ Réanimation néonatale ✓ Réanimation pédiatrique polyvalente ✓ Pathologie pédiatrique médicale ✓ Endoscope digestive, bronchique et urinaire ✓ Chirurgie orthopédique et traumatologique ✓ Chirurgie dentaire ✓ Neurochirurgie ✓ Coelio-chirurgie ✓ Chirurgie plastique
Capacité litière 50 lits		Equipe médicale 149 médecins
Plateau technique  4 Blocs opératoires  11 Lits de soins intensifs  1 Service de radiologie  17 Lits de réa néonatale  22 Autres lits d'hospitalisation*		

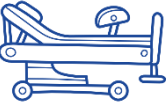
* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

Source : Akdital

VI.4.7 Hôpital Privé El Jadida

L'Hôpital Privé El Jadida s'étale sur une superficie totale de 15 181 m² et abrite le Centre International d'Oncologie El Jadida. Ainsi, l'hôpital offre une prise en charge complète au sein d'un éco système de qualité doté d'une offre de soins multidisciplinaire et d'un plateau technique à la pointe de la technologie. Les principales caractéristiques de l'hôpital sont détaillées ci-dessous :

Hôpital Privé El Jadida

		Année d'ouverture : 2021 Ville : El Jadida Spécialités : ✓ Chirurgie néonatale ✓ Chirurgie plastique ✓ Chirurgie cardiaque ✓ Chirurgie orthopédique ✓ Chirurgie viscérale ✓ Chirurgie urologique ✓ Chirurgie ORL ✓ Urgences et réanimation ✓ Cardiologie pédiatrique ✓ Rythmologie – Neurologie ✓ Gastro-entérologie ✓ Pneumologie ✓ Néphrologie ✓ Endocrinologie ✓ Rhumatologie ✓ Maternité ✓ Neurochirurgie
Capacité litière 134 lits		Equipe médicale 213 médecins
Plateau technique		
 9 Blocs opératoires	 1 Service de radiologie**	 14 Box de réanimation
 22 Lits de maternité	 1 Salle de cathétérisme	 1 Laboratoire
		 8 Lits de réa néonatale
		 22 Lits en unité de soins intensifs
		 68 Autres lits d'hospitalisation*

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

** : disposant notamment d'IRM

Source : Akdital

VI.4.8 Centre International d'Oncologie d'El Jadida

Les principales caractéristiques du CIOJ sont détaillées ci-dessous :

Centre International d'Oncologie de El Jadida



Année d'ouverture : 2021

Ville : El Jadida

Spécialités :

Unités de soins :

- ✓ Sénologie
- ✓ Oncologie médicale
- ✓ Curiethérapie
- ✓ Radiothérapie
- ✓ Réanimation
- ✓ Hôpital du jour

Cancers traités :

- ✓ Cancer du sein
- ✓ Cancer du rein
- ✓ Cancer du côlon
- ✓ Cancer de la prostate
- ✓ Cancer du poumon
- ✓ Cancer des ovaires

Capacité litière

88 lits

Equipe médicale

63 médecins

Plateau technique



1 Accélérateur de radiothérapie



32 Fauteuils de chimiothérapie



18 Lits en unité de soins intensifs



38 Autres lits d'hospitalisation*

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

Source : Akdital

VI.4.9 Hôpital International Agadir

Les principales caractéristiques l'Hôpital International d'Agadir sont détaillées ci-dessous :

Hôpital International d'Agadir



Année d'ouverture : 2022

Ville : Agadir

Spécialités :

- ✓ Chirurgie néonatale
- ✓ Chirurgie cardiaque
- ✓ Chirurgie orthopédique
- ✓ Chirurgie viscérale
- ✓ Chirurgie urologique
- ✓ Chirurgie ORL
- ✓ Urgences et réanimation
- ✓ Cardiologie pédiatrique
- ✓ Rythmologie – Neurologie
- ✓ Gastro-entérologie

- ✓ Pneumologie
- ✓ Néphrologie
- ✓ Endocrinologie
- ✓ Rhumatologie
- ✓ Maternité
- ✓ Neurochirurgie

Capacité litière

175 lits

Equipe médicale

303 médecins

Plateau technique



9 Blocs opératoires



1 Service de radiologie**



19 Box de réanimation



10 Lits de réa néonatale



19 Lits de maternité



1 Salle de cathétérisme



35 Lits en unité de soins intensifs



92 Autres lits d'hospitalisation*



1 Laboratoire

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

** : disposant notamment d'IRM

Source : Akdital

VI.4.10 Centre International d'Oncologie d'Agadir

Les principales caractéristiques du Centre International d'Oncologie d'Agadir sont détaillées ci-dessous :

Centre International d'Oncologie de Agadir

	Année d'ouverture : 2022 Ville : Agadir Spécialités : Unités de soins : ✓ Sénologie ✓ Oncologie médicale ✓ Curiethérapie ✓ Radiothérapie ✓ Médecine nucléaire ✓ Hématologie Cancers traités : ✓ Cancer du sein ✓ Cancer du rein ✓ Cancer du côlon ✓ Cancer de la prostate ✓ Cancer du poumon ✓ Cancer des ovaires
Capacité litière 45 lits	Equipe médicale 135 médecins
Plateau technique  19 Fauteuils de chimiothérapie  20 Lits en unité de soins intensifs  1 Centre de Médecine nucléaire  1 Accélérateur de radiothérapie  1 PET scan  6 Autres lits d'hospitalisation*	

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

Source : Akdital

VI.4.11 Clinique Panorama Sidi Maarouf

Les principales caractéristiques de la Clinique Panorama Sidi Maarouf sont détaillées ci-dessous :

Clinique Panorama Sidi Maarouf

	Année d'ouverture : 2022 Ville : Casablanca Spécialités : ✓ Chirurgie plastique ✓ Chirurgie urologique ✓ Cardio-pédiatrie ✓ Endocrinologie ✓ Neurochirurgie ✓ Chirurgie néonatale ✓ Chirurgie viscérale ✓ Urgences et réanimation ✓ Chirurgie thoracique ✓ Chirurgie cardiaque et vasculaire ✓ Ophtalmologie ✓ Gynécologie ✓ Rhumatologie ✓ Néphrologie ✓ Pneumologie ✓ Rythmologie ✓ Neurologie ✓ Maternité ✓ Orthopédie ✓ Chirurgie ORL
Capacité litière 100 lits	Equipe médicale 280 médecins
Plateau technique  7 Blocs opératoires  1 Service de radiologie**  31 Lits de soins intensifs  8 Box de réanimation  1 Salle de cathétérisme  18 Lits de maternité  5 Lits de réa néonatale  38 Autres lits d'hospitalisation*	

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

** : disposant notamment d'IRM

Source : Akdital

VI.4.12 Hôpital Privé de Tanger

Les principales caractéristiques de l'Hôpital Privé de Tanger sont détaillées ci-dessous :

Hôpital Privé de Tanger

		Année d'ouverture : 2022 Ville : Tanger Spécialités : ✓ Chirurgie néonatale ✓ Chirurgie cardiaque ✓ Chirurgie orthopédique ✓ Chirurgie viscérale ✓ Chirurgie urologique ✓ Chirurgie ORL ✓ Urgences et réanimation ✓ Cardiologie pédiatrique ✓ Rythmologie – Neurologie ✓ Gastro-entérologie ✓ Pneumologie ✓ Néphrologie ✓ Endocrinologie ✓ Rhumatologie ✓ Maternité ✓ Neurochirurgie
Capacité litière 210 lits		Equipe médicale 313 médecins
Plateau technique  12 Blocs opératoires  1 Salle de cathétérisme  16 Box de réanimation  36 lits de soins intensifs  1 Service de radiologie**  13 Lits de réa néonatale  23 Lits de maternité  1 Laboratoire  122 Autres lits d'hospitalisation*		

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

** : disposant notamment d'IRM

Source : Akdital

VI.4.13 Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger

Les principales caractéristiques du Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger sont détaillées ci-dessous :

Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger

		Année d'ouverture : 2022 Ville : Tanger Unités de soins : ✓ Sénologie ✓ Oncologie médicale ✓ Curiethérapie ✓ Radiothérapie ✓ Médecine nucléaire ✓ Hématologie Cancers traités : ✓ Cancer du sein ✓ Cancer du rein ✓ Cancer du côlon ✓ Cancer de la prostate ✓ Cancer du poumon ✓ Cancer des ovaires
Capacité litière 35 lits	Equipe médicale 88 médecins	
Plateau technique  1 Centre de Médecine nucléaire  1 Accélérateur de radiothérapie  14 Fauteuils de chimiothérapie  14 lits de soins intensifs  1 PET scan  4 Autres lits d'hospitalisation*		

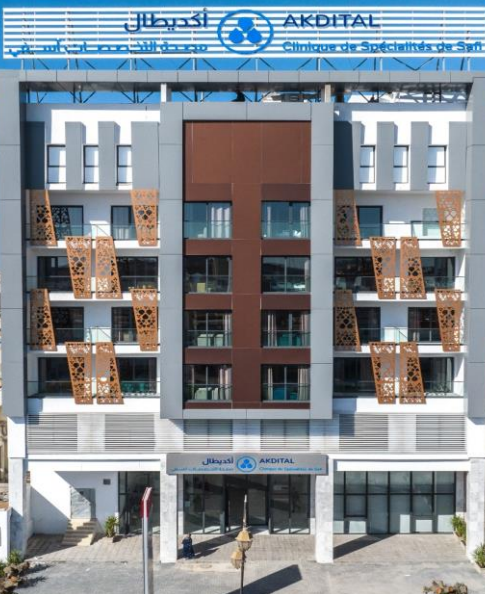
* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

Source : Akdital

VI.4.14 Clinique de spécialités de Safi

Les principales caractéristiques de la Clinique de Spécialités de Safi sont détaillées ci-dessous :

Clinique de Spécialités de Safi



Année d'ouverture : 2022

Ville : Safi

Spécialités :

- ✓ Chirurgie urologique
- ✓ Cardio-pédiatrie
- ✓ Endocrinologie
- ✓ Neurochirurgie
- ✓ Chirurgie néonatale
- ✓ Chirurgie viscérale
- ✓ Urgences et réanimation
- ✓ Chirurgie thoracique
- ✓ Chimiothérapie
- ✓ Chirurgie cardiaque et vasculaire

- ✓ Ophtalmologie
- ✓ Gynécologie
- ✓ Rhumatologie
- ✓ Néphrologie
- ✓ Pneumologie
- ✓ Rythmologie
- ✓ Neurologie
- ✓ Maternité
- ✓ Chirurgie ORL
- ✓ Orthopédie

Capacité litière

100 lits

Equipe médicale

203 médecins

Plateau technique



6 Blocs opératoires



1 Service de radiologie**



25 Lits de soins intensifs



5 Lits de réa néonatale



9 Box de réanimation



1 accélérateur de radiothérapie



1 Salle de cathétérisme



13 Fauteuils de chimiothérapie



14 Lits de maternité



1 Laboratoire



34 Autres lits d'hospitalisation*

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

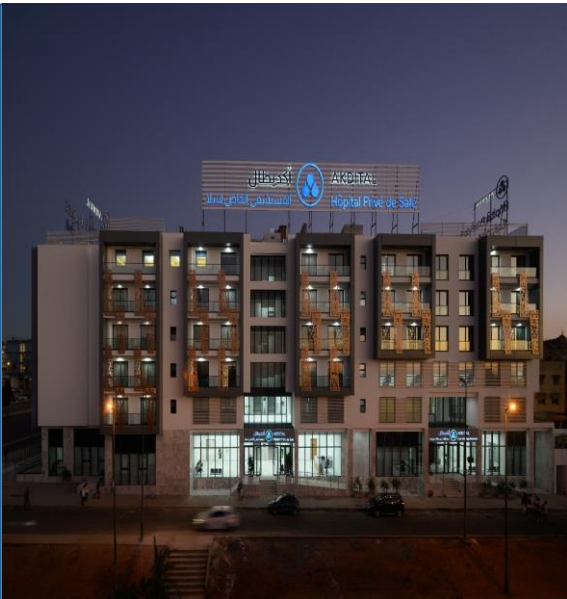
** : disposant notamment d'IRM

Source : Akdital

VI.4.15 Hôpital Privé de Salé

Les principales caractéristiques de l'Hôpital Privé de Salé sont détaillées ci-dessous :

Hôpital Privé Salé



Année d'ouverture : 2022

Ville : Salé

Spécialités :

- ✓ Chirurgie néonatale
- ✓ Chirurgie cardiaque
- ✓ Chirurgie orthopédique
- ✓ Chirurgie viscérale
- ✓ Chirurgie urologique
- ✓ Chirurgie ORL
- ✓ Urgences et réanimation
- ✓ Cardiologie pédiatrique
- ✓ Rythmologie – Neurologie
- ✓ Gastro-entérologie

- ✓ Pneumologie
- ✓ Néphrologie
- ✓ Endocrinologie
- ✓ Rhumatologie
- ✓ Maternité
- ✓ Neurochirurgie

Capacité litière

170 lits

Equipe médicale

343 médecins

Plateau technique



11 Blocs opératoires



1 Service de radiologie**



13 Box de réanimation



15 Lits de maternité



13 Lits de réa néonatale



41 lits de soins intensifs



1 Salle de cathétérisme



1 Laboratoire



88 Autres lits d'hospitalisation*

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

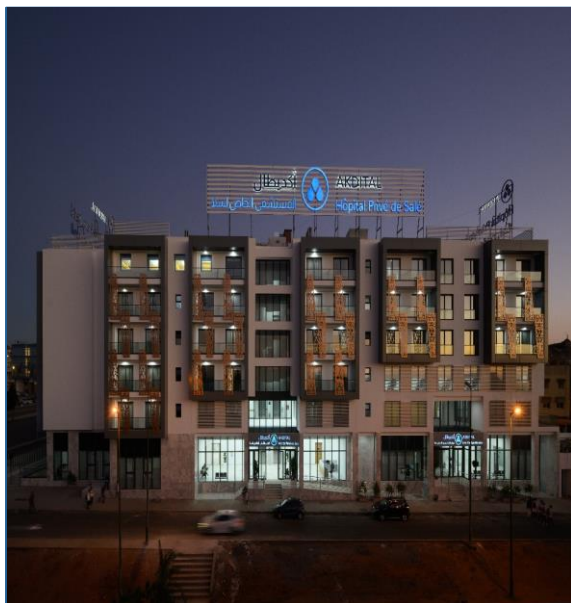
** : disposant notamment d'IRM

Source : Akdital

VI.4.16 Centre d'Oncologie Privé de Salé

Les principales caractéristiques du Centre d'Oncologie Privé de Salé sont détaillées ci-dessous :

Centre d'Oncologie Privé de Salé



Année d'ouverture : 2022

Ville : Salé

Unités de soins :

- ✓ Sénologie
- ✓ Oncologie médicale
- ✓ Curiethérapie
- ✓ Radiothérapie
- ✓ Médecine nucléaire
- ✓ Hématologie

Cancers traités :

- ✓ Cancer du sein
- ✓ Cancer du rein
- ✓ Cancer du côlon
- ✓ Cancer de la prostate
- ✓ Cancer du poumon
- ✓ Cancer des ovaires

Capacité litière

45 lits

Equipe médicale

47 médecins

Plateau technique



19 Fauteuils de chimiothérapie



10 lits de soins intensifs



1 Centre de Médecine nucléaire



1 Accélérateur de radiothérapie



1 PET Scan



16 Autres lits d'hospitalisation*

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

Source : Akdital

VI.4.17 Clinique Internationale de Mohammadia

Les principales caractéristiques de la Clinique Internationale de Mohammadia sont détaillées ci-dessous :

Clinique de Mohammedia

	Année d'ouverture : 2023 Ville : Mohammadia Spécialités : ✓ Chirurgie plastique ✓ Chirurgie urologique ✓ Cardio-pédiatrie ✓ Endocrinologie ✓ Neurochirurgie ✓ Chirurgie néonatale ✓ Chirurgie viscérale ✓ Urgences et réanimation ✓ Chirurgie thoracique ✓ Chirurgie cardiaque et vasculaire ✓ Ophtalmologie ✓ Gynécologie ✓ Rhumatologie ✓ Néphrologie ✓ Pneumologie ✓ Rythmologie ✓ Neurologie ✓ Maternité ✓ Orthopédie ✓ Chirurgie ORL
Capacité litière 100 lits	Equipe médicale 193 médecins
Plateau technique  8 Blocs opératoires  1 Service de radiologie**  27 Lits de soins intensifs  10 Box de réanimation  1 Salle de cathétérisme  22 Lits de maternité  6 Lits de réa néonatale  35 Autres lits d'hospitalisation*	

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

** : disposant notamment d'IRM

Source : Akdital

VI.4.18 Clinique du Bien être Bouskoura

Les principales caractéristiques de la Clinique du Bien-être Bouskoura sont détaillées ci-dessous :

Clinique de Bouskoura



Année d'ouverture : 2022

Ville : Bouskoura

Spécialités :

- ✓ Gériatrie
- ✓ Addictologie
- ✓ Soins intensifs
- ✓ Blocs opératoires
- ✓ Service de radiologie
- ✓ Service d'urgences

Capacité litière

129 lits

Equipe médicale

214 médecins

Plateau technique



5 Blocs opératoires



1 Service de radiologie**



20 Lits de soins intensifs



8 Box de réanimation



1 Salle de cathétérisme



101 Autres lits d'hospitalisation*

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

** : disposant notamment d'IRM

Source : Akdital

VI.4.19 Hôpital International de Fès

Les principales caractéristiques de l'Hôpital International de Fès sont détaillées ci-dessous :

Hôpital International de Fès



Année d'ouverture : 2023

Ville : Fès

Spécialités :

- ✓ Chirurgie néonatale
- ✓ Chirurgie cardiaque
- ✓ Chirurgie orthopédique
- ✓ Chirurgie viscérale
- ✓ Chirurgie urologique
- ✓ Chirurgie ORL
- ✓ Urgences et réanimation
- ✓ Cardiologie pédiatrique
- ✓ Rythmologie – Neurologie
- ✓ Gastro-entérologie

- ✓ Pneumologie
- ✓ Néphrologie
- ✓ Endocrinologie
- ✓ Rhumatologie
- ✓ Maternité
- ✓ Neurochirurgie

Capacité litière

130 lits

Equipe médicale

303 médecins

Plateau technique



10 Blocs opératoires



1 Service de radiologie**



12 Box de réanimation



1 Accélérateur de radiothérapie



8 Lits de réa néonatale



1 Salle de cathétérisme



39 Lits de soins intensifs



14 Lits de maternité



1 Laboratoire



57 Autres lits d'hospitalisation*

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

** : disposant notamment d'IRM

Source : Akdital

VI.4.20 Centre International d'Oncologie de Fès

Les principales caractéristiques de CIOF sont détaillées ci-dessous :

Centre International d'Oncologie de Fès

Année d'ouverture : 2023

Ville : Fès

Spécialités :

Unités de soins :

- ✓ Sénologie
- ✓ Oncologie médicale
- ✓ Curiethérapie
- ✓ Radiothérapie
- ✓ Réanimation
- ✓ Hôpital du jour

Cancers traités :

- ✓ Cancer du sein
- ✓ Cancer du rein
- ✓ Cancer du côlon
- ✓ Cancer de la prostate
- ✓ Cancer du poumon
- ✓ Cancer des ovaires

Capacité litière

30 lits

Equipe médicale

71 médecins

Plateau technique

15 Fauteuils de chimiothérapie

9 lits de soins intensifs

1 Centre de Médecine nucléaire

1 Accélérateur de radiothérapie

1 PET Scan

6 Autres lits d'hospitalisation*

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

Source : Akdital

VI.4.21 Hôpital Privé de Beni Mellal

Les principales caractéristiques de l'Hôpital Privé de Beni Mellal sont détaillées ci-dessous :

Hôpital Privé Béni Mellal



Année d'ouverture : 2023

Ville : Béni Mellal

Spécialités :

- ✓ Urgences et réanimation
- ✓ Réanimation néonatale
- ✓ USI
- ✓ Maternité
- ✓ Chimiothérapie
- ✓ Chirurgie Esthétique
- ✓ Salles de réveil
- ✓ Hospitalisation
- ✓ Hospitalisation de jour
- ✓ Urgences/consultation

Capacité litière

153 lits

Equipe médicale

68 médecins

Plateau technique

 7 Blocs opératoires	 1 Salle de cathétérisme	 10 Box de réanimation	 31 lits de soins intensifs	 1 Services de radiologie**
 4 Lits de réa néonatale	 1 Accélérateurs de radiothérapie	 21 Lits de maternité	 12 Fauteuils de chimiothérapie	 75 Autres lits d'hospitalisation*

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

** : disposant notamment d'IRM

Source : Akdital

VI.4.22 Clinique Internationale de Khouribga

Les principales caractéristiques de la Clinique Internationale de Khouribga sont détaillées ci-dessous :

Clinique Internationale de Khouribga



Année d'ouverture : 2024

Ville : Khouribga

Spécialités :

- ✓ Urgences et réanimation
- ✓ Réanimation néonatale
- ✓ USI
- ✓ Maternité
- ✓ Chimiothérapie
- ✓ Salles de réveil
- ✓ Hospitalisation
- ✓ Hospitalisation de jour
- ✓ Urgences/consultation

Capacité litière

140 lits

Plateau technique



8 Blocs opératoires



1 Salle de cathétérisme



13 Box de réanimation



38 lits de soins intensifs



1 Services de radiologie**



7 Lits de réa néonatale



1 Accélérateurs de radiothérapie



19 Lits de maternité



13 Fauteuils de chimiothérapie



50 Autres lits d'hospitalisation*

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

** : disposant notamment d'IRM

Source : Akdital

VI.4.23 Hôpital International Ibn Nafiss de Marrakech

Les principales caractéristiques de l'Hôpital International Ibn Nafiss sont détaillées ci-dessous :

Hôpital International Ibn Nafis de Marrakech



Année d'ouverture : 2024

Ville : Marrakech

Spécialités :

- ✓ Urgences et réanimation
- ✓ USI
- ✓ Chimiothérapie
- ✓ Hématologie
- ✓ Salles de réveil
- ✓ Hospitalisation
- ✓ Hospitalisation de jour
- ✓ Médecine nucléaire

Capacité litière

92 lits

Plateau technique



6 Blocs opératoires



2 Accélérateurs de radiothérapie



15 lits de soins intensifs



1 Services de radiologie**



1 Centre de Médecine nucléaire



1 PET Scan



41 Fauteuils de chimiothérapie



22 Autres lits d'hospitalisation*

* : regroupe notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

** : disposant notamment d'IRM

Source : Akdital

Le tableau ci-dessous synthétise l'offre de soins¹ du groupe Akdital au 31.05.2024 :

Etablissement	Capacité litière	Equipe médicale ²	Réanimation	USI	Blocs	Autres lits d'hospitalisation ³	IRM	Accélérateurs	Salle de cathé
CJO	100	446	20	34	8	46	1	0	1
CCAB	100	278	16	33	7	26	1	0	1
CIOC	156	187	7	20	6	74	0	3	0
HPC	200	424	19	43	10	80	1	1	1
CMCL	50	262	11	25	4	14	0	0	1
ATFAL	50	149	0	11	4	22	0	0	0
HPE	134	213	14	22	9	68	1	0	1
CIOJ	88	63	0	18	0	38	0	1	0
HIA	175	303	19	35	9	92	1	0	1
CIOA	45	135	0	20	0	6	0	1	0
CPSM	100	280	8	31	7	38	1	0	1
HPT	210	313	16	36	12	122	1	0	1
CIOBT	35	88	0	14	0	4	0	1	0
CSSF	100	203	9	25	6	34	1	1	1
HPS	170	343	13	41	11	88	1	0	1
COPS	45	47	0	10	0	16	0	1	0
CBB	129	214	8	20	5	101	1	0	1
CIM	100	193	10	27	8	35	1	0	1
HIF	130	303	12	39	10	57	1	0	1
CIOF	30	71	0	9	0	6	0	1	0
HPBM	153	68	10	31	7	75	1	1	1
CIK	140	-	13	38	8	50	1	1	1
HIM	92	-	8	15	6	22	1	2	0
Total	2 532	4 583	213	597	137	1 114	15	14	15

Source : Akdital

¹ Plateau technique non exhaustif

² L'équipe médicale de CIK et HIM n'est pas disponible à la date d'enregistrement du document car il s'agit d'établissements ouverts en S1 2024

³ Les autres lits d'hospitalisation regroupent notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

Le tableau ci-dessous synthétise la répartition de l'activité des établissements du groupe Akdital par service au 31 décembre 2023¹ :

Etablissement	Répartition de l'activité par spécialité au 31.12.2023													Total
	Réanimation	Réanimation Néonate	USI	Bloc	Salles de Cathé	Maternité	Radiologie	Chimio	Radiothérapie	Médecine Nucléaire	Hématologie	Laboratoire	Divers ²	
CJO	12,5 %	-	15,3 %	41,3 %	21,5 %	-	5,7 %	-	-	-	-	-	3,8 %	100,0 %
CCAB	12,1 %	2,9 %	18,2 %	37,6 %	15,7 %	5,4 %	5,1 %	-	-	-	-	-	2,9 %	100,0 %
CIOC	1,7 %	-	3,2 %	6,6 %	-	-	2,3 %	57,2 %	15,8 %	5,6 %	2,6 %	-	5,0 %	100,0 %
HPC	7,5 %	2,1 %	13,1 %	16,3 %	7,6 %	7,2 %	3,8 %	12,4 %	5,3 %	-	-	22,5 %	2,2 %	100,0 %
CMCL	13,6 %	-	23,0 %	31,1 %	28,4 %	-	2,3 %	-	-	-	-	-	1,7 %	100,0 %
ATFAL	6,4 %	13,1 %	21,6 %	44,1 %	-	-	5,6 %	-	-	-	-	-	9,1 %	100,0 %
HPE	9,0 %	3,0 %	14,9 %	30,3 %	16,5 %	7,5 %	11,6 %	-	-	-	-	2,1 %	5,1 %	100,0 %
CIOJ	-	-	21,8 %	-	-	-	-	57,9 %	20,3 %	-	-	-	-	100,0 %
HIA	15,0 %	1,3 %	15,1 %	34,8 %	20,0 %	4,5 %	4,6 %	-	-	-	-	1,8 %	2,9 %	100,0 %
CIOA	-	-	14,2 %	-	-	-	-	57,3 %	12,3 %	16,1 %	-	-	-	100,0 %
CPSM	13,4 %	3,7 %	18,1 %	26,1 %	16,0 %	10,9 %	6,1 %	-	-	-	-	-	5,7 %	100,0 %
HPT	13,6 %	1,4 %	15,2 %	36,0 %	14,6 %	4,7 %	4,9 %	-	-	-	-	3,0 %	6,7 %	100,0 %
CIOBT	-	-	5,8 %	-	-	-	-	67,5 %	17,9 %	8,8 %	-	-	-	100,0 %
CSSF	8,7 %	1,5 %	16,5 %	17,5 %	14,7 %	3,4 %	4,0 %	21,8 %	4,5 %	-	-	2,2 %	5,0 %	100,0 %
HPS	9,8 %	4,5 %	11,7 %	31,4 %	16,6 %	12,0 %	5,9 %	-	-	-	-	2,3 %	5,8 %	100,0 %
COPS	-	-	6,9 %	-	-	-	-	70,7 %	15,7 %	6,7 %	-	-	-	100,0 %
CBB	11,7 %	-	15,5 %	21,7 %	-	-	4,4 %	-	-	-	-	-	46,9 %	100,0 %
CIM	11,2 %	3,3 %	17,5 %	25,7 %	15,6 %	7,5 %	8,9 %	-	-	-	-	-	10,3 %	100,0 %
HPF	8,0 %	1,0 %	18,6 %	34,2 %	22,4 %	2,6 %	6,1 %	-	-	-	-	1,9 %	5,1 %	100,0 %
CIOF	-	-	4,2 %	-	-	-	-	62,1 %	19,5 %	14,2 %	-	-	-	100,0 %

Source : Akdital

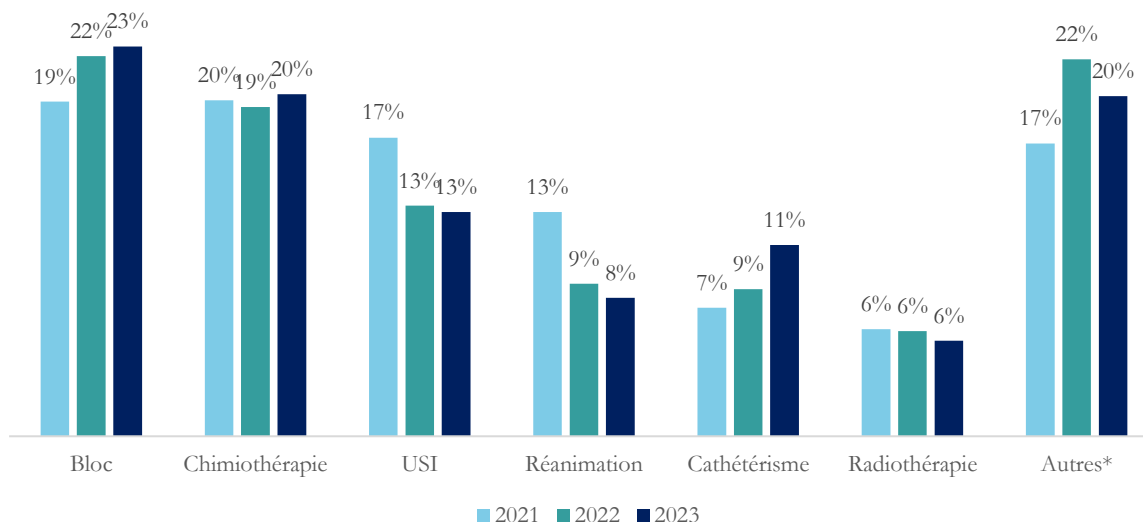
¹ Le closing de l'acquisition de HPBM ayant eu lieu le 20 décembre 2023, en accord avec les CAC, seule la partie bilanciale a été intégrée dans les comptes consolidés 2023

² L'activité des spécialités : Chirurgie Esthétique, Médecine Interne, Médecine Esthétique, Gériatrie, Rééducation Fonctionnelle, Check-Ups et Addictologie de la clinique CBB sont intégrés dans la catégorie « Divers »

VI.5 Répartition du chiffre d'affaires du groupe Akdital

VI.5.1 Répartition par spécialité

Répartition du chiffre d'affaires du Groupe Akdital par spécialité entre 2021 et 2023



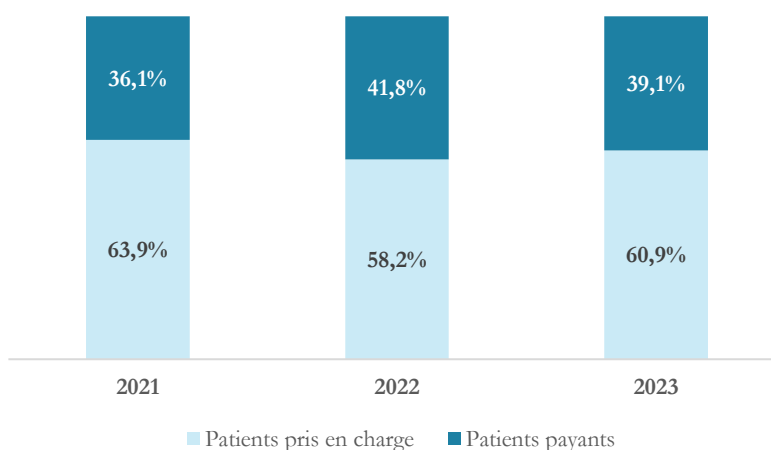
Source : Akdital

(*) Autres : englobe le chiffre d'affaires du laboratoire, la radiologie, la maternité, la réanimation néonatale, la médecine nucléaire, l'hématologie et les divers

Entre 2021 et 2023, le bloc et la chimiothérapie sont les premiers contributeurs au chiffre d'affaires avec une part moyenne de près de 20% chacun, suivis par les soins intensifs à hauteur de 15% en moyenne, la réanimation à hauteur de 10% en moyenne, les salles de cathétérisme à hauteur de 9% en moyenne et la radiothérapie à hauteur de 6% en moyenne.

VI.5.2 Répartition par type de patient

Evolution de la répartition du chiffre d'affaires du Groupe Akdital par type de patient entre 2021 et 2023¹



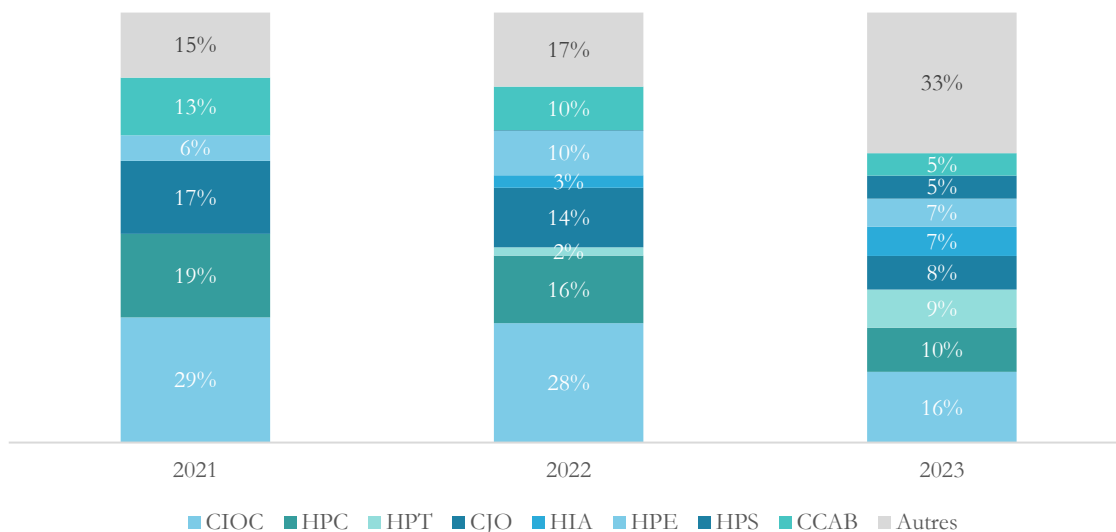
Source : Akdital

¹ Cf. définitions de patients payants et patients couverts dans la section « Définitions »

Entre 2021 et 2023, la répartition du chiffre d'affaires du Groupe Akdital par type de patient fait ressortir une baisse de la quote-part des patients pris en charge qui passe de 63,9% à 60,9%, contre une légère hausse de la quote-part des patients payants qui passe de 36,1% à 39,1%.

VI.5.3 Répartition par établissement

Répartition du chiffre d'affaires du Groupe Akdital par établissement entre 2021 et 2023



Source : Akdital

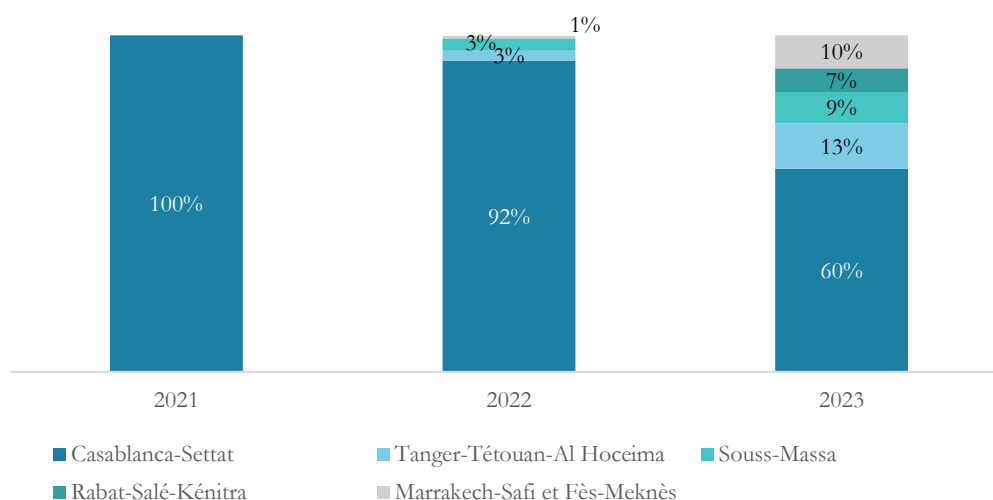
(*) Autres : englobe les cliniques Atfal, CBB, CIM, CIOA, CIOBT, CIOF, CIOJ, CMCL, COPS, CPSM, CSSE, Vinci (en 2021 et 2022) et HPF

Entre 2021 et 2023, le CIOC est le principal contributeur au chiffre d'affaires du Groupe avec une part moyenne de 24%, suivi de HPC à 15%, CJO à 13% et CCAB à 10%.

La contribution des nouveaux établissements ouverts à partir de 2022 représentent 8% du chiffre d'affaires du Groupe en 2022, et 46% du chiffre d'affaires du Groupe en 2023 (dont 9% provenant uniquement des nouveaux établissements ouverts en 2023).

VI.5.4 Répartition par zone géographique

Répartition du chiffre d'affaires du Groupe Akdital par zone géographique entre 2021 et 2023



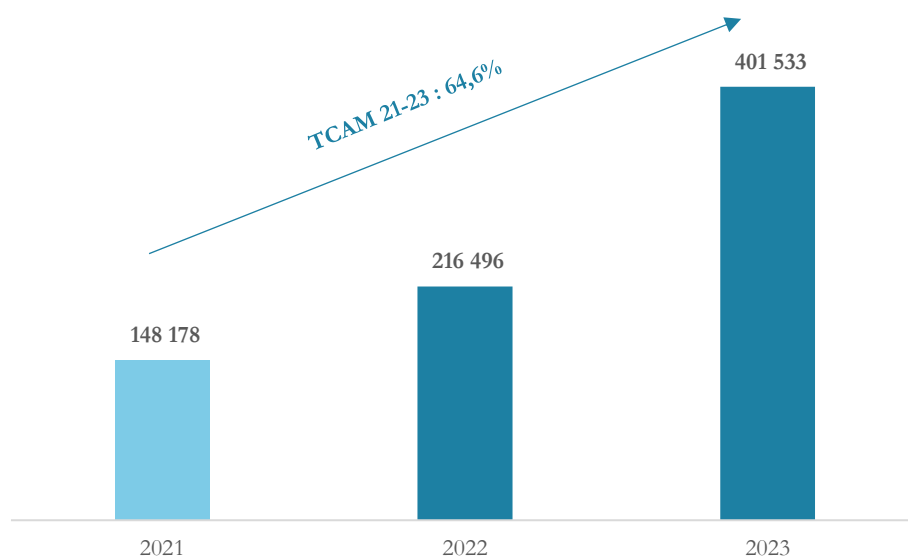
Source : Akdital

Entre 2021 et 2023, les établissements se situant dans la région Casablanca-Settat ont été les principaux contributeurs au chiffre d'affaires du Groupe Akdital, représentant 100% en 2021, 92% en 2022 et 60% en 2023.

Conformément à la stratégie du Groupe visant à étendre sa présence en dehors de la région de Casablanca-Settat à partir de 2022, la part des autres régions dans le chiffre d'affaires du Groupe a atteint 8 % en 2022 et 40% en 2023 (dont 13% à Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 9% à Souss-Massa, et 7% à Rabat-Salé-Kénitra).

VI.6 Evolution du nombre d'admissions de patients au sein des établissements Groupe Akdital

Evolution du nombre d'admissions de patients au sein des établissements du Groupe Akdital entre 2021 et 2023



Source : Akdital

Entre 2021 et 2023, le volume de patients admis par le Groupe Akdital a évolué à un TCAM de 64,6% en passant de 148 178 à 401 533 patients.

VII. Approvisionnement

VII.1 Politique d'approvisionnement du groupe Akdital

La politique d'approvisionnement du groupe Akdital répond aux objectifs suivants :

- Unification des produits et prestations utilisés afin d'assurer une même qualité de service dans l'ensemble des établissements Akdital ;
- Centralisation des prévisions de consommation et de besoins des différents établissements du Groupe afin de bénéficier d'un pouvoir de négociation accru auprès des fournisseurs ;
- Optimisation des approvisionnements afin d'éviter (i) les ruptures de stocks dans les établissements de soins ou au niveau des fournisseurs (notamment des médicaments, dispositifs médicaux et autres) et (ii) les péremptions de produits.

Akdital organise les approvisionnements de tous ses établissements à travers deux directions :

- **Direction filière pharmacie** (médicaments et dispositifs médicaux) : celle-ci se charge de la sélection des laboratoires pharmaceutiques et grossistes respectivement pour (i) les médicaments dans le cadre d'un programme d'acquisition établi sur la base des DCI (dénominations communes internationales) des médicaments sélectionnés par le comité des directeurs médicaux et praticiens du Groupe et (ii) les dispositifs médicaux (DM) dans le cadre d'appels d'offres périodiques qui permettent de sélectionner les DM validés par le COMEDIMS (La Commission du Médicament et des Dispositifs Médicaux Stériles) avec les meilleures conditions de prix sur le marché.
- **Direction des achats indirects répartis en deux services :**
 - ✓ Service achats projets et contracting (Holding) en charge (i) du lancement des appels d'offres et négociations des achats de CAPEX (matériel biomédical et autres) en vue de l'acquisition groupée des immobilisations sur la base des cahiers de charge définis par les exploitants dans le cadre des programmes d'investissement, (ii) de la mise en place des contrats Groupe de consommables et prestations, (iii) et du sourcing et référencement des fournisseurs par famille d'article.
 - ✓ Service approvisionnement (cliniques et Holding) qui s'occupe au niveau des filiales et de la Holding de (i) la passation des commandes auprès des fournisseurs référencés dans le respect des contrats cadres et des budgets établis annuellement par section et (ii) le suivi logistique des différents approvisionnements.

VII.2 Principaux intrants d'Akdital

Les principaux intrants du groupe Akdital sont les médicaments, les consommables et dispositifs médicaux et les prestations de services médicaux :

- Médicaments : dans le cadre des prestations de soins proposés par les établissements du Groupe, des traitements médicamenteux peuvent être administrés aux patients avant, ou pendant leur passage (anesthésiants, anti-inflammatoires, anti-coagulants, traitements de chimiothérapie, etc.)
- Consommables médicaux : dans le cadre des prestations de soins proposés par les établissements du Groupe, le personnel médical, paramédical et les patients utilisent des consommables tels que (i) les équipements de protection individuelle (pyjama de bloc, gants, masque, etc.) et (ii) les outils à utilisation unique (seringues, sondes, drains, etc.)
- Dispositifs médicaux : il s'agit d'instruments, appareils ou équipements destinés à diagnostiquer, prévenir, contrôler, atténuer ou traiter une maladie dans le cadre des prestations de soins proposés par les établissements du Groupe (prothèses, stimulateurs cardiaques, cathéters, filature, etc.)
- Prestataires de services médicaux¹ : les médecins qui exercent au sein des cliniques du Groupe fournissent des prestations de services (consultation et diagnostic, anesthésie, réanimation, chirurgie, etc.) dans le cadre de leurs spécialités respectives qui font partie intégrante de la prestation de soin globale.

VII.3 Principaux fournisseurs d'Akdital

Le tableau ci-dessous présente la contribution des 10 principaux fournisseurs du Groupe à ses approvisionnements en 2023 :

Fournisseurs	Montant des approvisionnements en 2023 (en KMAD)	Part des approvisionnements (en % des achats consommés consolidés (cf. Rapport CAC))	Termes de paiement des fournisseurs	Intrants
Fournisseur 1	79 609	23,04%	120 j	Médicaments & Consommables
Fournisseur 2	68 733	19,89%	120 j	Médicaments & Consommables
Fournisseur 3	55 178	15,97%	120 j	Médicaments & Consommables
Fournisseur 4	31 545	9,13%	120 j	Médicaments & Consommables
Fournisseur 5	26 856	7,77%	60 j	Restauration
Fournisseur 6	18 149	5,25%	120 j	Médicaments & Consommables
Fournisseur 7	17 390	5,03%	120 j	Médicaments & Consommables
Fournisseur 8	16 459	4,76%	120 j	Médicaments & Consommables
Fournisseur 9	16 188	4,69%	120 j	Médicaments & Consommables
Fournisseur 10	15 372	4,45%	120 j	Médicaments & Consommables
Total achats	345 479	100,00%		

Source : Akdital

* FDM : fin de mois

¹ A noter que la rémunération des honoraires des médecins n'est pas comptabilisée dans les charges mais dans le poste « frais et débours » au niveau du bilan

Le tableau ci-dessous présente la contribution des 10 principaux fournisseurs du Groupe à ses approvisionnements en 2022 :

Fournisseurs	Montant des approvisionnements en 2022 (en KMAD)	Part des approvisionnements (en % des achats consommés consolidés (cf. Rapport CAC))	Termes de paiement des fournisseurs	Intrants
Fournisseur 1	52 130	24,92%	120 j fin du mois	Médicaments & Consommables
Fournisseur 2	37 248	17,81%	120 j fin du mois	Médicaments & Consommables
Fournisseur 3	34 950	16,71%	120 j fin du mois	Médicaments & Consommables
Fournisseur 4	16 733	8,00%	120 j fin du mois	Médicaments & Consommables
Fournisseur 5	14 759	7,06%	120 j fin du mois	Médicaments & Consommables
Fournisseur 6	13 153	6,29%	à la livraison	Eau et Electricité
Fournisseur 7	10 974	5,25%	120 j fin du mois	Médicaments & Consommables
Fournisseur 8	10 189	4,87%	120 j fin du mois	Médicaments & Consommables
Fournisseur 9	9 938	4,75%	120 j fin du mois	Médicaments & Consommables
Fournisseur 10	9 087	4,34%	120 j fin du mois	Médicaments & Consommables
Total achats	209 161	100,00%		

Source : Akdital

* FDM : fin de mois

En 2022, les 10 principaux fournisseurs ont représenté 42,6% du total des achats. Les produits fournis par les principaux fournisseurs concernent essentiellement les médicaments et les consommables et dispositifs médicaux. Les délais de paiement des principaux fournisseurs sont de 120 jours fin de mois.

Le tableau ci-dessous présente la contribution des 10 principaux fournisseurs du Groupe à ses approvisionnements en 2021 :

Fournisseurs	Montant des approvisionnements en 2021 (en KMAD)	Part des approvisionnements (en % des achats consommés)	Termes de paiement des fournisseurs	Intrants
Fournisseur 1	30 511	9,6%	90J FDM*	Médicaments
Fournisseur 2	20 277	6,4%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 3	19 043	6,0%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 4	9 816	3,1%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 5	7 268	2,3%	90J FDM	Consommables et dispositifs médicaux
Fournisseur 6	7 014	2,2%	90J FDM	Consommables et dispositifs médicaux
Fournisseur 7	7 438	2,3%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 8	6 817	2,1%	90J FDM	Gestion du linge
Fournisseur 9	6 653	2,1%	90J FDM	Médicaments
Fournisseur 10	5 593	1,8%	90J FDM	Médicaments
Total achats	120 432	37,9%		

Source : Akdital

* FDM : fin de mois

En 2021, les 10 principaux fournisseurs ont représenté 37,9% du total des achats. Les produits fournis par les principaux fournisseurs concernent essentiellement les médicaments et les consommables et dispositifs médicaux. Les délais de paiement des principaux fournisseurs sont de 90 jours fin de mois.

VIII. Informations environnementales et sociales

VIII.1 Environnement

En tant qu'acteur majeur de la Santé, le Groupe Akdital assume pleinement sa responsabilité sociétale d'entreprise. Le Groupe se distingue aujourd'hui en étant un établissement citoyen et responsable, intégrant le développement durable dans sa stratégie et son projet d'entreprise.

Le Groupe s'est engagé dans une démarche RSE, qui a pour ambition de répondre aux enjeux de développement durable, de valoriser ses établissements de santé et ses employés dans leur mission au service des patients et des territoires. Cette démarche stratégique se traduit par des actions en matière de respect de l'environnement, de santé et sécurité au travail, de progrès social, d'engagement sociétal, de performance économique et de gouvernance.

VIII.1.1 Normes et objectifs de développement durable à moyen terme

VIII.1.1.1 Système de Gestion Environnemental et Social (SGES)

Le Groupe Akdital a mis en place un système de gestion environnemental et social basé sur les normes de performances de la SFI. A travers ce système, le Groupe s'est engagé à gérer les risques et les performances environnementales et sociales, en commençant par ses propres activités. Les employés du Groupe sont donc guidés par les politiques internes en matière d'environnement, de santé, de sécurité et de ressources humaines, qui sont conformes à la norme PS2 de la SFI. Ces politiques internes garantissent que le personnel est traité de manière équitable, bénéficie de conditions de travail sûres et pratique la protection de l'environnement conformément aux lois en vigueur au Maroc.

VIII.1.1.2 Système de Management de la Qualité

Engagé dans la cohérence et la régularité, l'amélioration continue et la satisfaction des patients, le Groupe a obtenu la certification ISO 9001 de son système de management au niveau de la Holding et de 10 de ses établissements de santé en novembre 2023¹. Cette certification permet au Groupe de/d' :

- ✓ Assurer la qualité et la sécurité dans les services de soins aux patients ;
- ✓ Identifier et maîtriser les risques pour les patients, employés et l'organisation dans son ensemble ;
- ✓ Déterminer, maîtriser, surveiller et améliorer les processus cliniques de gestion et de support qui sont interdépendants ;
- ✓ Se conformer aux exigences réglementaires nationales et internationales ;
- ✓ Déployer des meilleures pratiques et procédures ;
- ✓ Réduire et prévenir les incidents et accidents.

Le Groupe a également entamé en 2024 les démarches de certifications ISO 9001 de son système de Management de la Qualité au niveau d'autres établissements de santé.

VIII.1.1.3 Vers une garantie d'une qualité de soins supérieure

Dans une démarche d'amélioration continue, le Groupe a signé en février 2023 une convention de partenariat avec Accréditation Canada dans le cadre du programme Qmentum InternationalMC afin d'obtenir l'une des certifications des plus prestigieuses dans le domaine de la Santé, l'Accréditation Agrément Canada pour CIOC et HPC. Ce programme permettra au Groupe de mettre en place des mécanismes permettant d'offrir des soins efficaces et en toute sécurité, qui respectent les normes mondiales de Santé de l'Organisation de Normes en Santé (HSO).

¹ CJO, CCAB, HPC, CMCL, HIA, CIOA, HPT, CIOBT, HPS et COPS

VIII.1.2 Mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux du Groupe Akdital

Le Groupe a intégré la dimension environnementale dans son système de management de la qualité, afin d'assurer une meilleure maîtrise des activités et processus ayant un impact sur l'environnement interne ou externe de ses établissements de santé. Une charte de développement durable a été déployée qui définit ses engagements pour l'environnement, pour ses établissements et pour son personnel.

Par ailleurs, soucieux de réduire ses coûts énergétiques et son empreinte carbone tout en créant une culture qui favorise le bien-être des patients et du personnel médical, le Groupe sensibilise les parties prenantes à l'utilisation rationnelle de l'eau et l'énergie et s'est inscrit dans une démarche globale de tri des déchets, des charges de conditionnement d'air, des systèmes d'éclairage de haute performance, des appareils sanitaires ultra-efficaces. Des investissements en matière d'analyse des rejets liquides et de traitement des eaux usées ont été réalisés dans tous les sites opérationnels. A l'issue desdites analyses, une commission ad hoc a été mise en place et confirmé que les résultats des analyses étant conforme à la législation en vigueur aucune actions ne devrait être entreprise et a recommandé la réalisation desdits analyses chaque deux années pour les sites opérationnels et au bout de 6 mois d'exploitation pour chaque nouveau site.

Un suivi mensuel des consommations d'eau et d'électricité est effectué à travers des fiches de relevés. De plus, les installations subissent des vérifications et des maintenances régulières conformément aux contrats de maintenance en vigueur.

A noter que les audits énergétiques réalisés en 2022 sur 2 sites pilotes ont donné lieu à la mise en place d'un contrat de gestion énergétique conclu avec un prestataire externe (Veolia) visant à optimiser la consommation d'électricité de ces 2 établissements. Le Groupe a lancé des audits énergétiques sur d'autres établissements de santé dans le but de généraliser la démarche sur l'ensemble des établissements du Groupe Akdital.

Lors des trois derniers exercices, le Groupe Akdital n'a fait l'objet d'aucun litige ou poursuite relatifs à des problématiques d'ordre environnemental.

VIII.1.3 Sécurité incendie

En matière de gestion du risque incendie, le Groupe a mis en place une sécurité incendie optimale, en adéquation et en cohérence avec les besoins opérationnels spécifiques de chacun de ses établissements de santé, allant de la phase de conception jusqu'à la phase d'exploitation. Le Groupe effectue périodiquement des diagnostics de conformité et de contrôle des équipements techniques de mise en sécurité des bâtiments, y compris la fonction de détection incendie et d'alarme sonore, de compartimentage, de ventilation et de désenfumage, les bouteilles d'oxygène et de propane, le risque électrique, et les produits inflammables.

VIII.1.4 Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est une préoccupation essentielle du Groupe, tous les circuits de restauration répondent aux principes de la méthode HACCP, lors de la réception, la préparation et jusqu'à la distribution des repas aux patients.

VIII.1.5 Santé et sécurité au travail

La SST (Santé et Sécurité au Travail) est une priorité absolue pour le Groupe. Une évaluation des risques SST a été réalisée pour l'ensemble de ses établissements de santé, y compris les risques biologiques, physiques, chimiques et ergonomiques. Un plan d'action a été mis en place cibler les risques identifiés tels que les plans de signalisation SST affichés dans les établissements, les procédures de radioprotection, d'accident d'exposition au sang, des investissements en matière d'EPI et de sécurisation des lieux de travail à risque, la mise en place d'un service conforme de médecin de travail, des formations et des sensibilisations au personnel.

VIII.1.6 Mesures mises en place pour minimiser les impacts environnementaux du Groupe Akdital

Le Groupe génère des impacts « classiques » sur l'environnement, tels que l'utilisation de l'énergie et la consommation de ressources en plastique, papier, eau, etc. De surcroît, il génère aussi des nuisances spécifiques comme la production de déchets issus des activités de soins à risque infectieux, le stockage et l'utilisation de produits dangereux, les rejets liquides spécifiques des activités de soins, de laboratoire, de

stérilisation, etc. Aujourd'hui, la recherche d'efficacité énergétique et la gestion de l'eau et des déchets constituent une priorité pour le Groupe.

Tel que mentionné auparavant, la charte de développement durable définit les engagements du Groupe en faveur de la préservation de l'environnement, à travers une gestion économique fiable et écologiquement responsable.

Le Groupe veille à contribuer à la préservation de l'environnement et des ressources naturelles à travers :

- ✓ La réduction de la consommation d'énergie, d'eau, de fournitures, etc. ;
- ✓ La réduction et le tri systématique des déchets ;
- ✓ La quête d'une politique d'approvisionnement responsable qui privilégie les fournisseurs qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable.

Les tableaux ci-dessous présentent la consommation en eau et énergie du groupe Akdital sur les trois derniers exercices :

	2021		2022		2023	
	KMAD	m ³	KMAD	m ³	KMAD	m ³
Consommation d'eau	746	39 431	1 098	57 831	1 964	110 844

Source : Akdital

	2021		2022		2023	
	KMAD	KWh	KMAD	KWh	KMAD	KWh
Consommation d'électricité	12 218	9 861 149	16 135	13 342 006	28 177	24 003 571

Source : Akdital

VIII.1.7 Mesures de gestion et d'élimination des déchets

La gestion des déchets commence au niveau du Groupe, avec une répartition des déchets et de leur zone de collecte, et se poursuit au niveau de Veolia et ECOES, prestataires externes en charge de la gestion de déchets hospitaliers.

Au niveau du Groupe, les zones de collecte des déchets sont réparties selon leur nature :

- Déchets médicaux et pharmaceutiques, eux-mêmes triés comme suit :
 - ✓ Déchets cytotoxiques ;
 - ✓ Déchets infectieux.
- Déchets assimilés aux déchets ménagers
- Déchets radioactifs (enceinte plombée dédiées)

ECOES et Veolia disposent deux technologies pour le traitement des déchets du Groupe :

- Technologie Ecosteryl : il s'agit d'un système à micro-ondes permettant un traitement thermique des déchets hospitaliers. Une fois traités, les déchets à risques ne présentent plus aucun risque de contamination.
- Technologie Chemisafe : il s'agit d'un système de traitement des déchets de catégorie II. Le procédé utilisé permet la neutralisation et la stabilisation des déchets pharmaceutiques cytostatiques et non cytostatiques grâce à l'attaque chimique des principes actifs contenus dans les médicaments.

VIII.1.8 Mesures de réduction de la consommation de papier

Dans le cadre de sa politique RSE et de digitalisation des process, le Groupe a mis en œuvre un projet d'informatisation du dossier médical patient « zéro papier ». Ce projet vise notamment à :

- Sécuriser et centraliser les données patient collectées au courant de son parcours dans les établissements du Groupe ;
- Baisser significativement l'utilisation du papier dans les établissements du Groupe.

Tous les sites du Groupe sont désormais équipés d'outils (PDA¹ et tablettes, système d'information) permettant la digitalisation du parcours patient en interne. Le processus est en phase de déploiement sur tous les sites dont certains ont déjà été concluants et fonctionnent à 100% en processus digitalisé.

¹ Assistant numérique personnel

VIII.1.9 Impact économique et social de l'activité du Groupe

Le secteur hospitalier privé joue un rôle accru dans la fourniture de soins médicaux. Il permet en effet de compléter et d'enrichir l'offre de soins publique à travers notamment la mise à disposition (i) d'équipements et d'infrastructures médicaux à la pointe de la technologie et (ii) d'un corps médical hautement qualifié.

Le programme de développement du Groupe servira à la construction et à l'équipement de nouveaux établissements de santé à travers le Maroc. Ces nouvelles cliniques pluridisciplinaires proposeront des soins médicaux de qualité dans des villes où la demande de soins est en hausse. Ils permettront de mettre en place des programmes de sensibilisation et des centres de formation locale qui renforceront les capacités des médecins locaux et des professionnels de la santé au Maroc.

Ces projets permettront ainsi non seulement de moderniser les normes de qualité des soins médicaux disponibles sur place, mais également les normes en matière de pratiques environnementales et sociales.

VIII.1.10 Climat social et culture du Groupe Akdital

Le Groupe Akdital veille à préserver et à améliorer la qualité de vie au travail et le respect des patients :

- ✓ En promouvant la diversité, la mixité et l'insertion des personnes en difficulté ;
- ✓ En favorisant la promotion en interne, à travers la formation et le développement des compétences ;
- ✓ En priorisant le respect des patients et la confidentialité de leurs données personnelles ;
- ✓ En mettant en place des enquêtes de satisfaction et en veillant au traitement rapide des réclamations.

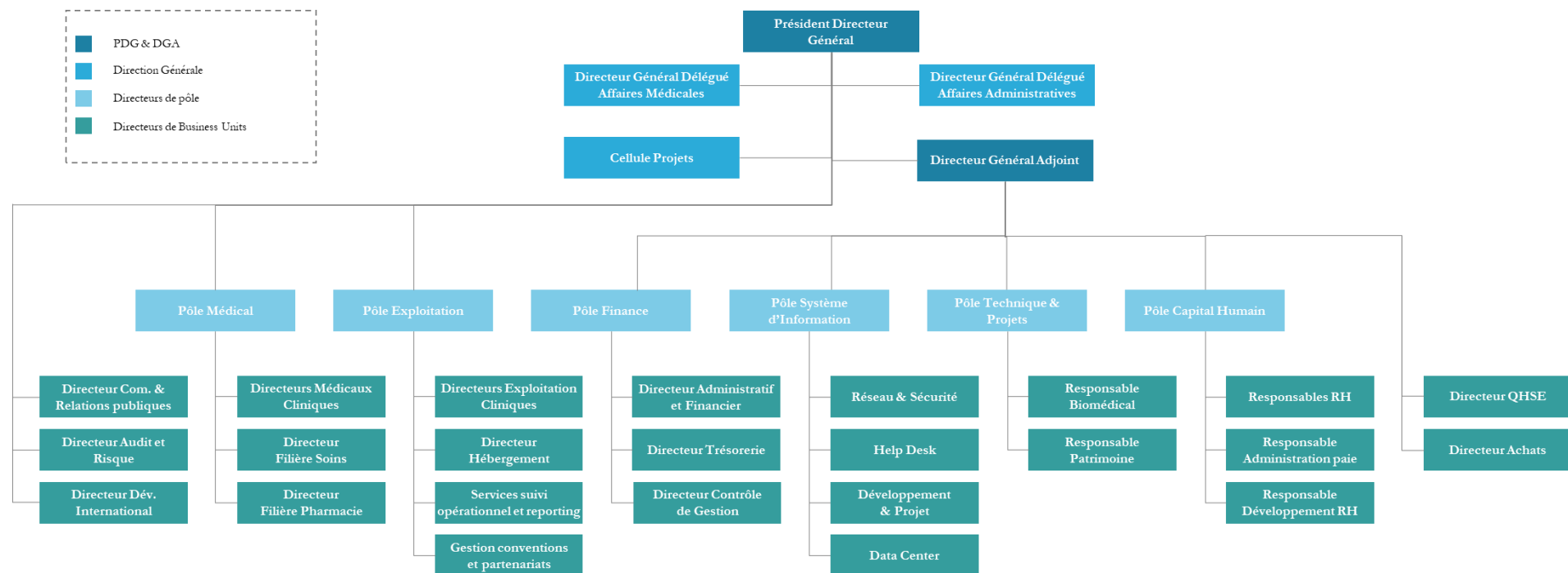
Le Groupe a également établi une politique éthique pour ses employés et ses partenaires qui est affichée dans l'ensemble de ses établissements de santé.

VIII.2 Social

VIII.2.1 Organigramme fonctionnel d'Akdital

L'organigramme fonctionnel du groupe Akdital au 31 mars 2024 est présenté ci-dessous :

Organigramme fonctionnel du Groupe Akdital



Source : Akdital

Les missions des différents pôles / directions du Groupe se présentent comme suit :

Pôles / Directions	Missions
Pôle Médical	Directions Médicales : • Élaborer l'offre de service au niveau de chaque établissement • Définir les priorités et les règles déontologiques et en assurer la mise en œuvre et le contrôle • Coordonner l'activité médicale des services : planifier et organiser le travail des équipes en fonction des pathologies et des besoins des patients • Assurer la coordination des soins avec l'ensemble des professionnels internes ou externes dans le cadre de prises en charge pluridisciplinaires ou parcours de soins • Animer l'équipe médicale et organiser les réunions de service • Fixer les objectifs aux membres des équipes médicales, effectuer un suivi quantitatif et qualitatif de l'activité des différents services • Mettre en œuvre et participer à des actions de formation pour les équipes médicales • Procéder à une évaluation régulière du personnel médical • Analyser et anticiper l'évolution de l'activité médicale des services • Veiller à l'équilibre médico-économique des services • Concourir au développement de l'activité des services, définir les projets et priorités d'investissements (équipements médicaux, immobilier...)
	Direction Filière Soins : • Mettre en place une organisation des soins qui garantisse le respect des réglementations (définition de protocoles et de procédures) • Veiller au respect des procédures de soins mises en place dans les différentes entités du groupe • Organiser et superviser tous les soins infirmiers des entités du Groupe • Coopérer de façon régulière avec le corps médical dans l'organisation des activités • Veiller à l'amélioration constante des soins dans le cadre de la démarche qualité et pour le bénéfice des patients • Faire évoluer les pratiques de soins et identifier les meilleures pratiques pour en assurer la diffusion dans l'établissement • Contribuer à la définition de la politique de qualité de l'établissement, notamment en ce qui concerne les pratiques de soins infirmiers • Évaluer la qualité des soins par la mise en place d'outils et d'indicateurs de résultats (audits, enquêtes, évaluations de pratiques)
	Direction Filières Pharmacie : • Assurer la disponibilité des produits pharmaceutiques au niveau des différents établissements • Mettre en place les procédures de gestion des pharmacies • Accompagnement des pharmaciens responsables et agents pharmacie dans l'accomplissement des différentes diligences et le suivi des indicateurs de performance • Négociation des termes et conditions d'achat des médicaments et des dispositifs médicaux • Garantir le respect de la déontologie pharmaceutique et de la pharmacovigilance
Pôle Exploitation	• Mettre en place une stratégie d'exploitation selon les orientations stratégiques du Groupe • Piloter et suivre les projets adoptés par le comité exécutif en vue de réaliser ses orientations stratégiques • Piloter la définition des objectifs, des moyens en matière d'activité, des coûts d'exploitation et garantir la réalisation de ces objectifs à travers le budget annuel • S'assurer du respect des procédures d'exploitation mises en place (admission, facturation, honoraires médecins, comptabilité, etc.) • Assurer le reporting des activités d'exploitation à la direction générale • Superviser le développement du réseau et des partenariats (visite d'établissements, signature des contrats, organisation d'événements, etc.) • S'assurer du bon fonctionnement du processus hébergement • Proposer et mettre en œuvre les évolutions des prestations hôtelières dans le sens de l'innovation et de l'amélioration de la qualité et de la sécurité • Identifier les différents projets d'amélioration continue dans son périmètre, et en assurer la réalisation • Veiller au respect des « Best Practices » des métiers dans son périmètre
Pôle Système d'Information	• Mettre en œuvre la politique SI du Groupe • Proposer à la direction générale la stratégie SI du Groupe : conception des systèmes d'information, leur déploiement, etc. • Centraliser et évaluer les besoins des utilisateurs et les traduire en solutions techniques opérationnelles et efficaces dans des conditions optimales de qualité, de délais et de coût • Évaluer, proposer et gérer le budget nécessaire au déploiement de la politique SI du Groupe • Gérer, coordonner et animer les projets transversaux informatiques

	• Piloter les opérations d'acquisition de matériels et logiciels informatiques ainsi que celles relatives à l'ensemble des prestations SI (intégration, développement, maintenance, externalisation etc.), dans le respect des procédures en vigueur en matière d'achats • Élaborer des outils et des méthodes destinées à assurer la fiabilité, la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des systèmes d'information, avec notamment la création d'une charte informatique définissant les droits d'utilisation, les usages des technologies utilisées, etc. • Assurer le suivi et le contrôle des activités et des moyens SI (humains, financiers, Techniques...) du Groupe et s'assurer du bon fonctionnement du SI et de l'atteinte des objectifs fixés dans le schéma directeur des systèmes d'information
Pôle Finance	Comptabilité, contrôle de gestion, Reporting : • Garantir la fiabilité des comptes de l'entreprise et l'établissement des documents financiers et comptables en conformité avec la législation • Superviser la consolidation des données financières et faire appliquer les normes comptables Marocaines • Superviser le contrôle de gestion dans ses missions et la préparation des résultats • Élaborer le budget et le plan du Groupe en conformité avec les choix stratégiques de la direction générale Finance, Trésorerie & Relations Bancaires : • Mettre en place une stratégie de développement financier et veiller à sa déclinaison opérationnelle • Piloter les projets stratégiques et veiller à leur mise en œuvre (levées de fonds, croissances externes, cessions d'actifs • Superviser l'élaboration des plans de financement du Groupe et valider les budgets de trésorerie répondant aux besoins de financements externes • Solliciter le concours des banques et des investisseurs en accord avec la direction générale Droit et fiscalité : • Organiser les conseils d'administration, les assemblées générales dans le respect des obligations légales • Contrôler les engagements juridiques du Groupe (assurances, sous-traitance...) en centralisant et validant l'ensemble des contrats établis • Veiller au respect de la législation, assurer une veille juridique, conventionnelle • Valider les choix fiscaux avec les experts (fiscaliste, commissaire aux comptes, auditeur), assurer les relations avec les services fiscaux • Coordonner les conseils juridiques le cas échéant
Pôle Technique & Projets	• Assurer la gestion, la maintenance et la sécurité des bâtiments (intérieur et extérieur), services, installations, et équipements centraux du Groupe en garantissant l'amélioration continue de la qualité et la disponibilité des services tout en veillant à l'optimisation des coûts • Planifier, suivre et contrôler l'exécution des différents contrats de prestations, et garantir la réception des travaux et prestations conformément aux règles HSE et exigences contractuelles • Élaborer et soumettre aux équipes « achats » les cahiers des charges des prestations en réponse aux différents besoins (travaux, rénovation, etc.) • Gérer les réclamations des différents services et entités conformément aux objectifs de qualité et délais définis • Contribuer à l'optimisation des coûts et à l'amélioration de la qualité de services • Assurer une veille technologique • Garantir l'alimentation en énergie (électrique, air, eau, etc.)
Pôle Capital Humain	• Élaborer et mettre en œuvre la politique RH¹ du Groupe en accord avec la direction générale • Définir et veiller à l'application par les opérationnels de l'ensemble des procédures liées aux ressources humaines • Répondre aux demandes des opérationnels et les accompagner dans leurs décisions relatives aux ressources humaines (recrutement, licenciement, évaluation, gestion de carrière, rémunération, conflit, contentieux social, etc.) • Faire appel, si nécessaire, à des expertises pointues (en interne ou en externe)
Direction Communication & Relations Publiques	• Développer et protéger la marque Akdital sur l'ensemble des canaux de communication (éditorial, web, intranet, événements, médias, réseaux sociaux, etc.) • Déterminer les orientations stratégiques de la communication du Groupe en matière d'image, de visibilité, de message et définir le plan de communication annuel • Déployer et suivre les plans de communication multi leviers (création de contenus, réseaux sociaux, événementiel, publicité, outils et moyens de communication interne et externe, etc.) • Conseiller et accompagner la direction générale, notamment dans le cadre de sa réflexion stratégique et des actions de relations publiques

¹ Ressources Humaines

	• Élaborer et déployer la stratégie de relations presse • Superviser la création de supports destinés aux différents publics de l'entreprise, internes et externes (brochures, plaquettes, kits, affiches, dossiers et communiqués de presse, vidéos, podcast...) • Piloter les prestataires et les agences de communication généralistes ou spécialisées ; • S'occuper de l'organisation de manifestations et d'événements internes ou externes destinés aux clients, aux collaborateurs ou au personnel de l'entreprise (salons, soirées, séminaires, cocktails, trophées...) • Assurer une veille stratégique (réglementaire et concurrentielle) • Se tenir informé des évolutions technologiques et des nouvelles tendances dans le marketing et la communication
Direction Audit et Risque	• Élaborer la charte d'audit du Groupe et s'assurer de sa mise en place • Élaborer le plan annuel de l'audit interne et veiller à son déroulement • Analyser les constats critiques soulevés lors des missions d'audit • Garantir le respect des règles, des procédures et des instructions • S'assurer du suivi et de la mise en place des plans d'actions élaborés • Suivre et accompagner les interventions des cabinets externes (commissariats aux comptes, etc.) • Participer activement au comité d'audit • Mise en place et suivi de la cartographie des risques (opérationnel, stratégique, financier etc.)
Direction Développement International	• Analyse, ciblage et recommandation des pays cibles pour le positionnement d'Akdital • Développement des partenariats de rapatriement sanitaire à partir des pays cibles • Définition et recommandation d'organisation entre la direction internationale et les autres services du Groupe • Suivi d'exécution des partenariats de rapatriement sanitaires • Elaboration du budget Développement international dans le respect des objectifs fixés • Réalisation d'études préliminaires d'investissement, d'études de faisabilité, de projets d'acquisition, implémentation à l'international • Pilotage des projets de partenariats internationaux, des projets offset ou des projets de développement international

Source : Akdital

VIII.2.2 Politique de gestion des ressources humaines

Acteur majeur du secteur de la santé privée au Maroc, le Groupe Akdital considère son capital humain comme un levier essentiel pour la mise en œuvre de sa vision stratégique basée sur l'engagement envers ses patients et la promotion de son rôle citoyen. En effet, assurer un service de qualité nécessite de disposer d'un capital humain hautement qualifié et fortement engagé.

Dans ce cadre, la politique Ressources Humaines du Groupe s'articule autour des principes suivants :

- Le respect des droits légaux et la mise à disposition de conditions de travail adéquates ;
- Le renforcement du sentiment d'appartenance au Groupe et de l'équité interne ;
- La promotion d'une culture de performance ;
- Le développement des compétences.

VIII.2.3 Climat social & culture d'Akdital

Le Groupe Akdital s'engage à construire sa culture autour des valeurs de confiance, de respect mutuel et de dialogue. Les supérieurs hiérarchiques et employés des différents établissements sont engagés à travailler chaque jour pour créer et garantir des relations individuelles et collectives positives.

Le Groupe ne se contente pas de soutenir la liberté d'association de ses employés et la reconnaissance réelle du droit à la négociation collective, mais s'assure également qu'une communication directe et régulière est en place dans l'espace de travail.

VIII.2.4 Politique de recrutement

La politique de recrutement vise à mettre à la disposition du Groupe les ressources adéquates et nécessaires à son développement.

Cette politique est conforme avec le code de travail, la norme de performance 2 du référentiel IFC et les exigences des lois relatives à la protection des données personnelles, et s'appuie sur les principes suivants :

- Accueillir toute candidature sans discrimination eu égard au sexe, à la situation de famille, à l'origine ou nationalité, à l'état de santé, aux opinions politiques, à la confession religieuse ;
- Mener le processus de recrutement dans le respect de l'égalité homme/femme (rédaction des offres d'emploi, thèmes abordés dans les entretiens de recrutement, etc.) ;
- Veiller au respect de la législation en vigueur et aux conventions internationales de l'OIT¹ en matière d'âge et de travail des enfants ;
- Professionnaliser la démarche par l'utilisation d'outils de recrutement efficaces ;
- Veiller à véhiculer une image positive du Groupe et ses établissements tout au long du processus de recrutement ;
- Assurer la transparence totale concernant les informations fournies aux candidats, notamment en matière de rémunération et d'avantages ;
- Privilégier l'attractivité et le recrutement des hauts potentiels ;
- Veiller à apporter dans la mesure du possible un retour personnalisé à l'ensemble de nos candidats.

VIII.2.5 Politique de rémunération

Les principaux objectifs de la politique de rémunération du Groupe sont les suivants :

- Attirer des candidats et contribuer au développement de la marque Akdital ;
- Assurer l'équité entre les différents collaborateurs, notamment en minimisant les écarts de rémunération entre ceux qui présentent des compétences comparables ;
- Motiver et fidéliser les collaborateurs.

En 2021 et afin d'améliorer le processus de rémunération du Groupe, il a été décidé par la Direction des ressources humaines de mandater le cabinet SYNAXIS pour la mise en place d'un système de classification des emplois et la définition d'une politique de rémunération. Cette dernière est entrée en vigueur en 2022.

¹ Organisation Internationale de Travail

VIII.2.6 Politique de gestion des carrières

Le Groupe Akdital évalue activement les performances de ses collaborateurs. Il considère l'orientation globale de gestion de performance comme un levier spécifique en termes de compétitivité. Le Groupe veille à ce que tous ses établissements adoptent une culture de gestion de performance fondée sur l'objectivité.

La politique de gestion de performance utilise les mêmes critères et les mêmes systèmes d'évaluation dans l'ensemble du Groupe. Pour garantir une application homogène, la formation sur la gestion des performances est accessible à tous les managers. Cette politique est déployée et mise en œuvre dans le respect du droit du travail et des exigences relatives à la protection des données.

Le processus de gestion des performances au sein Groupe Akdital vise principalement à rendre cohérent les objectifs du collaborateur avec la stratégie du Groupe grâce aux objectifs de performance SMART : Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement définis.

VIII.2.7 Plan de formation

La gestion et le développement des talents est un aspect essentiel de la stratégie RH du groupe Akdital.

La formation permet de disposer des ressources qualifiées et performantes, tout en offrant des perspectives de carrière adéquates aux collaborateurs.

Le groupe Akdital a pour objectif d'offrir une formation et un développement continu afin d'améliorer les qualifications et les compétences de l'ensemble du personnel, sur la base des orientations stratégiques du Groupe et de l'identification des besoins de qualification.

La formation est octroyée de manière transparente, sur une base équitable, exclusivement sur la base des besoins professionnels. Elle est mise en œuvre et réalisée dans le respect de la législation du travail, des exigences en matière de protection des données et des règles du système de financement de l'OFPPPT.

Le tableau ci-dessous présente le plan de formation en cours d'application par le groupe Akdital.

Ce plan de formation a été établi en 2023 et validé par l'OFPPPT.

Site	Domaine de formation	Thématique de formation	Population concernée	Nbre de participants	Nbre d'heures de formation
AKDITAL	QUALITE	Management HSE	Responsable QHSE	10	240
AKDITAL	QUALITE	hygiène Hospitalière	Responsable QHSE	12	288
AKDITAL	RESSOURCES HUMAINES	Législation de travail	Equipe RH Siège et sites	5	80
AKDITAL	FINANCE	Loi de finance 2023	Auditeurs interne	6	96
AKDITAL	FINANCE	Consolidation des comptes	DAF RAF Comptable cadre comptable	6	96
AKDITAL	MANAGEMENT	Ecrits professionnels	Transverse	5	80
AKDITAL	MANAGEMENT	Management de projets	Responsable QHSE	15	240
AKDITAL	SYSTÈME INFORMATIQUE	Excel avancé Niveau 2	Transverse	7	112
AKDITAL	MANAGEMENT	Gestion de temps et de priorités	Transverse	6	96
AKDITAL	MANAGEMENT	Se connaître pour mieux agir niveau Manager	Midlle Manager	8	128
AKDITAL	TECHNIQUE	Habilitation Electrique	Techniciens des sites	9	144
AKDITAL	COMMERCE MARKETING	Technique de négociation vente	Key account manager + Resp admission sites	8	128
AKDITAL	MANAGEMENT	Se connaître pour mieux agir Niveau DE & RE	DE & RE Sites	17	272
AKDITAL	MANAGEMENT	Se connaître pour mieux agir Niveau Directeur	Directeurs Siège	6	96

AKDITAL	ACHATS	Technique de négociation Achats	Acheteurs siège + Sites	15	240
AKDITAL	RESSOURCES HUMAINES	Psychologie de travail	RRH Site + Manager RH Siège	3	60
AKDITAL	MANAGEMENT	Engage & Grow Directeur Manager	Directeurs & Managers Siège	25	600
AKDITAL	LANGUES	Anglais Groupe	Transverse	10	300
AKDITAL	LANGUES	Anglais One to one	Directeurs + Manager	5	150
CCAB	COMMUNICATION	Gestion des conflits et stress	Front office+ équipe pharma+equipe radiothérapie (manipulateurs) +nutritionniste+Technicien radiologie	29	464
CCAB	SYSTÈME INFORMATIQUE	Excel basique	Infirmier chef+ équipe pharma+archiviste +gouvernante+DS	12	192
CCAB	SYSTÈME INFORMATIQUE	Excel avancé niveau 1	BAF+responsable honoraire+ Caissiers+ pharmacienne+RE+DS+Comptable+ bureau d'ordre	9	144
CCAB	SYSTÈME INFORMATIQUE	Excel avancé niveau 2	RE+ chef comptable + Transverse	5	80
CCAB	MANAGEMENT	Ecrits professionnels	Infirmier chef+Archiviste+ nouveaux recru qui n'ont pas fait la formation en 202+DS+BAF	13	208
CCAB	MANAGEMENT	Développer son leadership	Tous les managers	5	80
CCAB	TECHNIQUE	Radioprotection niveau 2		10	160
HPE	Communication	Relation Patient au Pratique	Front office+ équipe pharma+equipe radiothérapie (manipulateurs)+nutritionniste+Technicien radiologie	33	528
HPE	HSE	Equipier seconde intervention initiale	Transverse	10	160
HPE	Langues	Anglais	Transverse	8	240
HPE	SYSTÈME INFORMATIQUE	Excel basique	Infirmier chef+ equipe pharma +gouvernante+ +DS+mangers	12	192
HPE	SYSTÈME INFORMATIQUE	Excel avancé	Managers	11	176
HPE	Management	Fondamentaux du manager	Tous les managers	11	264
HPE	HSE	Sauveteur secouriste au travail initiale	Transverse	10	160
HPE	RESSOURCES HUMAINES	Psychologie de travail	RRH	1	20
HPC	COMMUNICATION	Ecrits professionnels	Infirmier chef+DS	10	160
HPC	RESSOURCES HUMAINES	Psychologie de travail	RRH	1	20
HPC	COMMUNICATION	Gestion de conflits et stress	Front office+ infirmiers chefs+ major bloc (tous ceux qui ont fait relation patient en 2022)+ equipe pharma+equipe radiothérapie (manipulateurs)+nutritionniste+ secrétaire radiothérapie+ Technicien radiologie	36	576
HPC	SYSTÈME INFORMATIQUE	Excel basique	Infirmier chef+ equipe pharma+Gouvernante+DS+ secrétaire radiothérapie+ réceptionniste	13	208
HPC	SYSTÈME INFORMATIQUE	Excel avancé	equipe baf+Responsable labo+2 secrétaire labo+responsable stock+ responsable physicien +Mourad (manipulateur)	12	192
HPC	TECHNIQUE	Radioprotection Niveau 1	pour les techniciens radio+ radiothérapie + Sites (mutualisé)	11	176
HPC	TECHNIQUE	Radioprotection Niveau 2	bloc dosimètre + Sites (mutualisé)	7	112
HPC	TECHNIQUE	Radioprotection Niveau 3	salle de cathé+ Sites (mutualisé)	6	96
HPC	Technique	Stérilisation	Agent de stérilisation + Site (mutualisé)	8	192

HPC	Langues	Anglais	Transverse	10	300
HPC	Langues	Français	Transverse	10	300
HPC	Management	Engage & Grow Directeur Manager	Directeurs& Managers	15	360
HPT	Management	Engage & Grow Directeur Manager	Directeurs & Managers	15	360
CMCL	SYSTÈME INFORMATIQUE	Excel avancé niveau 1	equipe baf+Responsable pharm+ voir avec les collaborateurs qui n'ont pas fait en 2022	5	80
CMCL	SYSTÈME INFORMATIQUE	Excel basique	Infirmier chef+ Major pharma+Gouvertante+ DS	5	80
CMCL	COMMUNICATION	Ecrits professionnels	Infirmier chef+major pharmacie+gouvernante	5	80
CMCL	HSE	Sauveteur secouriste au travail initiale	Transverse	5	80
CMCL	COMMUNICATION	Gestion des conflits et stress	Front office+ infirmiers chefs+ major bloc (tous ceux qui ont fait relation patient en 2022) + équipe pharma+ (manipulateurs) + nutritionniste + technicien radiologie	8	128
CMCL	MANAGEMENT	Développer son leadership	Tous les managers	5	80
CMCL	RESSOURCES HUMAINES	Psychologie de travail	RRH	1	20
CMCL	Technique	Stérilisation	Agent de stérilisation + Site (mutualisé)	7	168
CMCL	Langues	Français	Transverse	10	300
CMCL	Langues	Anglais	Transverse	9	270
CIOC	RESSOURCES HUMAINES	Psychologie de travail	RRH	1	20
CIOC	TECHNIQUE	Radioprotection niveau 2	bloc dosimètre + Sites (mutualisé)	8	128
CIOC	MANAGEMENT	Lean six sigma White belt	DE & RE Sites	16	256
CIOC	Technique	Electricité industrielle	Techniciens des sites	8	128
CIOC	MANAGEMENT	Gestion de stress et de conflits	Front office+ infirmiers chefs+ major bloc (tous ceux qui ont fait relation patient en 2022)+ équipe pharma+ (manipulateurs)+nutritionniste+technicien radiologie	21	336
CIOC	MANAGEMENT	Développer son leadership	Tous les managers	6	96
CIOC	TECHNIQUE	Radioprotection niveau 4	Technicien médecin de nucléaire (Mutualisé)	4	64
CIOC	COMMUNICATION	Ecrits Professionnels	infirmiers chefs	9	144
CIOC	SYSTÈME INFORMATIQUE	Excel basique	Infirmier chef+ équipe pharma+Gouvertante+DS	12	192
CIOC	SYSTÈME INFORMATIQUE	Excel Avancé	Responsable Pharma+responsable stock labo (constituer un groupe en intra)	4	64
CIOC	HSE	Sauvetage Secourisme au travail	Transverse	10	160
CJO	Communication	Gestion de conflits et stress	Front office+ infirmiers chefs+ major bloc (tous ceux qui ont fait relation patient en 2022)+ équipe pharma+ (manipulateurs)+nutritionniste+technicien radiologie	31	496
CJO	Technique	Electricité industrielle	Techniciens des sites	7	112
CJO	SYSTÈME INFORMATIQUE	Excel basique	Infirmier chef+ équipe pharma+archiviste +gouvernante+ Superviseur +DS	5	80
CJO	TECHNIQUE	Radioprotection niveau 2	bloc dosimètre + Sites (mutualisé)	5	80
CJO	SYSTÈME INFORMATIQUE	Excel avancé niveau 2	Chef comptable+ RRH+ Transverse	8	128

CJO	Management	Développer son leadership	Tous les managers	6	96
CJO	communication	Ecrits professionnels	Archiviste+ Superviseur nuit + superviseur cuisine +front office expédition + prise en charge +infirmiers chefs+DS+ chargé administratif (juridique)	5	80
CJO	TECHNIQUE	Radioprotection niveau 3	salle de cathé+ Sites (mutualisé)	5	80
CJO	TECHNIQUE	Radioprotection niveau 1	technicien de radiologie radiothérapie (mutualisé)	6	96
CJO	Langues	Français	Transverse	10	300
CJO	Langues	Anglais	Transverse	7	210
CJO	HSE	Sauveteur secouriste au travail	Transverse	6	96
ATFAL	SYSTÈME INFORMATIQUE	Excel Basique	Infirmier chef+ équipe pharma+archiviste +gouvernante+ Superviseur +DS	4	64
ATFAL	RESSOURCES HUMAINES	Psychologie de travail	RRH	1	20
ATFAL	HSE	Equipier seconde intervention initiale	Transverse	10	160
ATFAL	COMMUNICATION	Relation Patient au Pratique	Front office+ infirmiers chefs+major bloc+ équipe pharma	10	160
ATFAL	HSE	Sauveteur Secouriste au Travail Initiale	Transverse	10	160
ATFAL	COMMUNICATION	Fondamentaux du Manager	Tous les managers	6	144

Source : Akdital

VIII.2.8 Mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Le Groupe Akdital considère la diversité comme un atout. En effet, la diversité et l'égalité des chances font partie intégrante de sa philosophie et sont des facteurs essentiels de sa réussite.

Akdital prône, respecte et encourage la diversité et ne prend aucune décision commerciale, de recrutement ou d'embauche fondée sur l'âge, le sexe, la religion, l'opinion politique, le handicap, l'orientation sexuelle ou toute autre caractéristique.

Pour Akdital, agir en faveur de la mixité et la diversité c'est permettre aux collaborateurs de se sentir considérés avec équité dès l'embauche et tout au long de sa carrière au sein du Groupe.

Compte tenu de la spécificité du secteur d'activité et de l'importance du personnel paramédical dans les métiers de la santé, les femmes sont sur-représentées au sein de l'effectif global du Groupe. En effet, à fin 2023, sur un effectif global du Groupe de 4 155 (y compris les intérimaires), 80% de l'effectif est féminin (soit 3 330 femmes). Au niveau de l'encadrement, sur un effectif de cadres du Groupe de 320 personnes à fin 2023, près de 65% sont des femmes (209 femmes).

VIII.2.9 Schéma d'intéressement et de participation du personnel

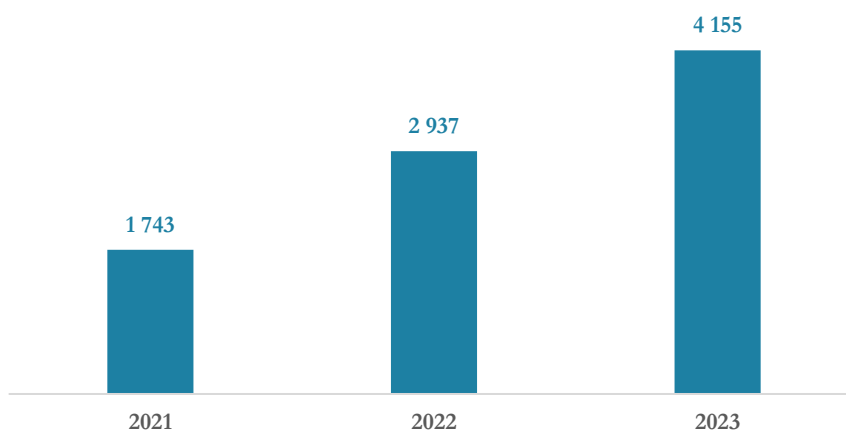
L'intéressement du personnel accordé par la Société se base sur des primes de performance découlant des évaluations de la performance individuelle, de l'entité et du Groupe. La prime de performance est calculée sur la base des objectifs prédéfinis d'un commun accord entre l'évalué et l'évaluateur lors de la dernière évaluation. A l'instar de ces évaluations, un comité de rémunération statue sur la répartition de ces primes.

VIII.2.10 Effectifs

N.B : les effectifs présentés dans les tableaux et graphiques ci-dessous incluent les collaborateurs liés au Groupe par un contrat de travail (i.e. seuls les médecins contractuels qui assument la direction médicale des établissements du Groupe sont compris dans les effectifs présentés).

L'histogramme suivant présente l'évolution de l'effectif global du Groupe Akdital entre 2021 et 2023 :

Evolution de l'effectif global du Groupe Akdital entre 2021 et 2023¹



Source : Akdital

Entre 2021 et 2023, l'effectif global du Groupe Akdital a évolué à un taux de croissance annuel moyen de 54,4%, passant de 1 743 à 4 155 collaborateurs.

VIII.2.10.1 Répartition des effectifs de la holding par direction

Le tableau ci-dessous détaille l'effectif de la holding Akdital par pôle / direction sur la période 2021-2023 :

Direction	2021	2022	2023	Var. 21-22	Var. 22-23
Direction Générale	2	5	6	>100%	20%
Pôle Exploitation	7	10	16	43%	60%
Pôle Finance et Directions Support	21	33	35	57%	6%
Pôle Médical	4	5	8	25%	60%
Pôle Capital Humain et Synergie Groupe	2	11	17	>100%	55%
Direction Communication et RP	4	7	15	75%	>100%
Pôle Technique et Projet	6	11	18	83%	64%
Pôle Système d'Information et Technologie	5	1	-	-80%	-100%
Direction Audit	7	9	7	29%	-22%
Total	58	92	122	59%	33%

Source : Akdital

L'effectif de la holding est passé de 58 à 122 sur la période analysée. A noter que (i) le pôle « Finance et Directions Support » et (ii) le pôle « Exploitation » concentrent en moyenne 44% de l'effectif total de la holding entre 2021 et 2023.

¹ Au 31 décembre 2022, le Groupe comptait 29 intérimaires et saisonniers (le chiffre 0 mentionné dans le Rapport Financier Annuel résulte d'une omission)

VIII.2.10.2 Répartition de l'effectif du Groupe par nature du contrat de travail

Le tableau ci-après présente la répartition de l'effectif global du Groupe Akdital par entité d'exploitation et par nature de contrat de travail sur la période 2021 - 2023 :

Entité	Année	CDI	CDD	Anapec	Intérim ¹	Effectif total
Akdital Holding	2021	56	2	-	-	58
	2022	91	-	-	1	92
	2023	122	-	-	-	122
CJO	2021	245	21	-	-	266
	2022	216	28	-	-	244
	2023	266	-	-	-	266
CCAB	2021	228	-	5	-	233
	2022	230	-	-	-	230
	2023	239	-	-	-	239
CIOC	2021	305	1	-	7	313
	2022	301	2	-	6	309
	2023	319	1	-	-	320
CMCL	2021	97	-	21	-	118
	2022	105	-	14	-	119
	2023	123	-	1	-	124
HPC	2021	258	-	39	-	297
	2022	261	4	65	-	330
	2023	343	17	9	-	369
VINCI ²	2021	95	5	-	-	100
	2022	87	1	-	-	88
	2023	-	-	-	-	-
ATFAL	2021	92	2	-	-	94
	2022	93	-	-	-	93
	2023	98	-	-	-	98
HPE	2021	169	37	37	-	243
	2022	232	9	-	-	241
	2023	255	12	-	-	267
CIOJ	2021	16	1	4	-	21
	2022	25	-	-	-	25
	2023	39	-	-	-	39
HPT	2021	-	-	-	-	-
	2022	235	38	-	-	273
	2023	305	6	-	-	311
CIOBT	2021	-	-	-	-	-
	2022	36	-	-	4	40
	2023	54	10	-	-	64
HIA	2021	-	-	-	-	-

¹ Au 31 décembre 2022, le Groupe comptait 29 intérimaires et saisonniers (le chiffre 0 mentionné dans le Rapport Financier Annuel résulte d'une omission)

² Vinci a été cédée en décembre 2023

	2022	207	25	-	4	236
	2023	244	29	-	3	276
CIOA	2021	-	-	-	-	-
	2022	28	-	-	-	28
	2023	35	-	-	1	36
HPS	2021	-	-	-	-	-
	2022	165	28	-	3	196
	2023	305	29	-	3	337
COPS	2021	-	-	-	-	-
	2022	21	-	-	-	21
	2023	41	2	-	4	47
CPSM	2021	-	-	-	-	-
	2022	188	-	-	-	188
	2023	156	4	-	-	160
CSSF	2021	-	-	-	-	-
	2022	153	20	-	11	184
	2023	225	9	-	2	236
CIM	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-
	2023	172	16	-	-	188
CBEB (Bouskoura)	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-
	2023	121	26	-	-	147
HPF	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-
	2023	224	28	-	6	258
CIOF	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-
	2023	41	-	-	2	43
HPBM	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-
	2023	180	28	-	-	208

Source : Akdital

En 2023, le nombre de contrats CDI (à durée indéterminée) représentent 94% des contrats de travail pratiqués par le Groupe Akdital.

Les contrats Anapec concernent essentiellement le personnel soignant.

Toutes les autres filiales non présentées dans le tableau ci-dessus n'ont pas d'effectif.

VIII.2.10.3 Répartition de l'équipe médicale du Groupe

Le tableau ci-après présente la répartition de l'équipe médicale du Groupe Akdital par établissement et par nature (contractuel, non contractuel) sur la période 2021 - 2023 :

Entité	Année	Médecins Associés	Médecins non associés			Effectif total
		Contractuels (dont nombre de salariés)	Contractuels (non salariés)	Non contractuels	Total	
CJO	2021	-	2	398	400	400
	2022	-	3	451	454	454
	2023	-	3	443	446	446
CCAB	2021	1 (salarié)	1	198	199	200
	2022	1 (salarié)	1	294	295	296
	2023	1 (salarié)	3	274	277	278
CIOC	2021	2 (salariés)	1	157	158	160
	2022	2 (salariés)	1	220	221	223
	2023	2 (salariés)	3	182	185	187
CMCL	2021	-	2	228	230	230
	2022	-	2	270	272	272
	2023	-	3	259	262	262
HPC	2021	1 (salarié)	1	348	349	350
	2022	3 (dont 1 salarié)	1	405	406	409
	2023	3 (dont 1 salarié)	3	418	421	424
VINCI ¹	2021	-	2	52	54	54
	2022	2 (salariés)	1	163	164	166
	2023	-	-	-	-	-
CLINIQUE PEDIATRIQUE ATFAL	2021	5 (salariés)	-	104	104	109
	2022	5 (salariés)	-	122	122	127
	2023	5 (salariés)	1	143	144	149
HPE	2021	-	2	216	218	218
	2022	-	2	194	196	196
	2023	-	4	209	213	213
CIOJ	2021	-	1	38	39	39
	2022	-	1	61	62	62
	2023	-	2	61	63	63
HPT	2021	-	-	-	-	-
	2022	1 (salarié)	1	119	120	121
	2023	1 (salarié)	3	309	312	313
CIOBT	2021	-	-	-	-	-
	2022	1 (salarié)	1	35	36	37
	2023	1 (salarié)	2	85	87	88
HIA	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	1	164	165	165

¹ Vinci a été cédée en décembre 2023

	2023	-	4	299	303	303
CIOA	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	1	64	65	65
	2023	-	3	132	135	135
HPS	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	1	92	93	93
	2023	-	4	339	343	343
COPS	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	1	2	3	3
	2023	-	3	44	47	47
CPSM	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	1	115	116	116
	2023	-	3	277	280	280
CSSF	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	1	85	86	86
	2023	-	6	197	203	203
CIM	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-
	2023	-	3	190	193	193
CBEB (Bouskoura)	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-
	2023	-	2	212	214	214
HPF	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-
	2023	-	4	299	303	303
CIOF	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-
	2023	-	3	68	71	71
HPBM	2021	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-
	2023	-	6	62	68	68

Source : Akdital

(*) Un médecin contractuel est lié à Akdital par contrat établi selon le modèle du CNOM.

Les médecins contractuels sont soit :

- (i) des directeurs médicaux (qui peuvent être salariés, ou non salariés), soit
- (ii) des médecins intervenant en permanence dans une clinique (cas des radiologues non salariés, liés également à Akdital par un contrat établi selon le modèle CNOM)

Sur la période analysée, les médecins contractuels représentent en moyenne moins de 0,4% des médecins qui exercent au sein du Groupe Akdital.

En effet, s'agissant d'une profession libérale réglementée, les relations entre les médecins et le Groupe sont régies par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et par la pratique généralement appliquée dans le secteur notamment en matière de paiement des honoraires et de respect des procédures internes des cliniques.

Dans le cas des directeurs médicaux et de médecins intervenant en permanence dans une clinique Akdital (radiologues, radiothérapeute, etc.), des contrats sont établis selon le modèle du CNOM.

En ce qui concerne les médecins actionnaires d'Akdital, ceux-ci ne sont pas liés par des contrats, sauf quand ils assurent la direction médicale d'une clinique, auquel cas le contrat ne concerne que l'aspect d'exercice professionnel tel que prévu par la réglementation en vigueur.

En ce qui concerne les médecins associés dans les cliniques, des conventions ou protocoles d'accord sont établis au cas par cas, pour définir les conditions d'entrée dans le capital et d'exercice professionnel.

Les médecins non contractuels ont le droit d'intervenir dans d'autres établissements de santé dans le groupe et en dehors du Groupe.

Le périmètre d'intervention du médecin est défini par la législation en vigueur et notamment le décret n° 2-21-225 du 6 kaada 1442 (17 juin 2021) relatif au Code de déontologie de la profession médicale.

Le périmètre d'intervention du médecin assurant les fonctions de directeur médical est également défini par les articles 79 et suivant de la loi 131-13 relative à l'exercice de la médecine. Ainsi, le directeur médical de la clinique assume des missions se rapportant à l'organisation des soins, au bon fonctionnement du service hospitalier et aux relations avec les patients et leurs familles.

A noter que l'article 60 de cette loi interdit expressément au propriétaire de la clinique et au gestionnaire de s'immiscer dans les fonctions du directeur médical ou de lui ordonner des actes limitant ou affectant l'exercice de ses fonctions.

Il y a lieu également de noter la participation des médecins au comité médical d'établissement et au comité d'éthique dont les prérogatives sont définies par les articles 76 et suivants de la loi 131-13 et son décret d'application.

VIII.2.10.4 Répartition de l'effectif du Groupe par branche d'activité

Le tableau ci-après présente la répartition de l'effectif global du Groupe Akdital par branche d'activité sur la période 2021 – 2023 :

Entité	Année	Personnel soignant	Direction	Personnel administratif	Hébergement	Radiothérapie	Laboratoire	Radiologie	Pharmacie	Gériatrie	Médecine nucléaire	Autres effectifs	Effectif total
Akdital	2021	-	13	-	-	-	-	-	-	-	-	45	58
	2022	-	13	-	-	-	-	-	-	-	-	79	92
	2023	-	19	-	-	-	-	-	-	-	-	103	122
CJO	2021	147	1	57	38	-	-	6	9	-	-	8	266
	2022	139	1	51	33	-	-	6	8	-	-	6	244
	2023	150	4	57	33	-	-	7	9	-	-	6	266
CCAB	2021	148	6	42	25	-	-	4	8	-	-	-	233
	2022	146	4	45	25	-	-	4	6	-	-	-	230
	2023	155	1	44	26	-	-	4	9	-	-	-	239
CIOC	2021	160	4	58	42	18	-	8	9	-	7	7	313
	2022	143	8	64	34	17	1	6	10	-	4	22	309
	2023	149	2	71	37	22	1	7	11	-	5	15	320
CMCL	2021	64	4	28	12	-	-	2	6	-	-	2	118
	2022	62	7	27	14	-	-	2	7	-	-	-	119
	2023	69	3	31	12	-	-	2	7	-	-	-	124
HPC	2021	147	3	51	40	7	35	5	9	-	-	-	297
	2022	175	4	57	36	7	37	4	10	-	-	-	330
	2023	208	2	52	38	2	52	6	9	-	-	-	369
VINCI ¹	2021	55	1	23	14	-	-	1	6	-	-	-	100
	2022	48	-	22	12	-	-	1	5	-	-	-	88
	2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ATFAL	2021	59	1	18	13	-	-	1	2	-	-	-	94
	2022	55	4	19	12	-	-	2	1	-	-	-	93
	2023	63	1	19	11	-	-	2	2	-	-	-	98

¹ Vinci a été cédée en décembre 2023

HPE	2021	135	3	44	39	-	6	6	10	-	-	-	243
	2022	135	6	40	37	-	7	6	10	-	-	-	241
	2023	160	2	42	37	-	7	8	11	-	-	-	267
CIOJ	2021	11		5	-	5	-	-	-	-	-	-	21
	2022	10	4	6	-	5	-	-	-	-	-	-	25
	2023	22	1	9	-	7	-	-	-	-	-	-	39
HPT	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	154	1	52	42	-	7	4	13	-	-	-	273
	2023	203	1	53	31	-	7	3	13	-	-	-	311
CIOBT	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	15	-	13	-	6	-	-	-	-	2	4	40
	2023	23	-	23	10	6	-	-	-	-	2	-	64
HIA	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	133	2	43	38	-	4	3	9	-	-	4	236
	2023	158	1	55	39	-	6	4	10	-	-	3	276
CIOA	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	13	-	6	-	6	-	-	-	-	3	-	28
	2023	15	-	13	-	4	-	-	-	-	3	1	36
HIS	2021		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	116	-	29	30	-	6	5	7	-	-	3	196
	2023	229	-	50	32	-	8	6	9	-	-	3	337
COPS	2021		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	10	-	6		4	-	-	-	-	1	-	21
	2023	16	-	14	2	6	-		2		3	4	47
CPSM	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	121	1	32	21	-	-	5	8	-	-	-	188
	2023	99	-	32	17	-	-	4	8	-	-	-	160
CSSF	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	92	-	39	22	4	6	3	7	-	-	11	184

	2023	131	-	53	23	5	7	5	10	-	-	2	236
CIM	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2023	116	-	38	20	-	-	5	9	-	-	-	188
CBEB (Bouskoura)	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2023	76	1	31	21	-	-	3	6	9	-	-	147
HPF	2021	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2023	157	-	45	29	-	9	4	8	-	-	6	258
CIOF	2021		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2023	16	-	16	-	7	-	-	-	-	2	2	43
HPBM	2021		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	2023	107	-	47	29	6	6	5	8	-	-	-	208

Source : Akdital

En 2023, les effectifs du Groupe Akdital se composent principalement des personnels soignant, administratif et d'hébergement qui représentent respectivement 55,9%, 19,1% et 10,8% de l'effectif total du Groupe.

VIII.2.10.5 Répartition de l'effectif du Groupe par catégorie et par genre

Le tableau ci-après présente la répartition de l'effectif global du Groupe Akdital par catégorie sur la période 2021 – 2023 :

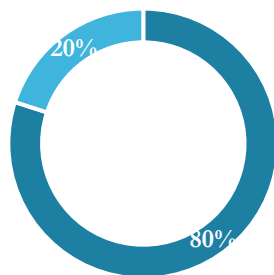
Entité	Année	Cadres	Non Cadres	Femmes	Cadres	Non Cadres	Hommes	Effectif total	Taux d'encadrement
Akdital Holding	2021	34	7	41	13	4	17	58	81,0%
	2022	55	8	63	24	5	29	92	85,9%
	2023	67	13	80	31	11	42	122	80,3%
CJO	2021	16	197	213	4	49	53	266	7,5%
	2022	16	173	189	7	48	55	244	9,4%
	2023	10	191	201	7	58	65	266	6,4%
CCAB	2021	10	180	190	6	37	43	233	6,9%
	2022	8	190	198	3	29	32	230	4,8%
	2023	10	188	198	2	39	41	239	5,0%
CIOC	2021	23	214	237	11	65	76	313	10,9%
	2022	18	231	249	8	52	60	309	8,4%
	2023	19	238	257	7	56	63	320	8,1%
CMCL	2021	6	85	91	4	23	27	118	8,5%
	2022	6	95	101	2	16	18	119	6,7%
	2023	4	99	103	4	17	21	124	6,5%
HPC	2021	12	229	241	8	48	56	297	6,7%
	2022	11	258	269	6	55	61	330	5,2%
	2023	17	286	303	5	61	66	369	6,0%
VINCI ¹	2021	4	77	81	-	19	19	100	4,0%
	2022	12	59	71	3	14	17	88	17,0%
	2023	-	-	-	-	-	-	-	-
ATFAL	2021	2	82	84	-	10	10	94	2,1%
	2022	6	75	81	-	12	12	93	6,5%
	2023	4	82	86	-	12	12	98	4,1%

¹ Vinci a été cédée en décembre 2023

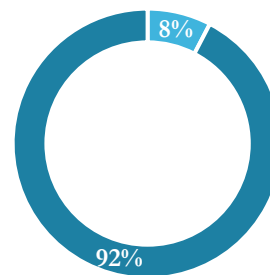
HPE	2021	5	171	176	6	61	67	243	4,5%
	2022	7	196	203	2	36	38	241	3,7%
	2023	6	219	225	4	38	42	267	3,7%
CIOJ	2021	-	15	15	2	4	6	21	9,5%
	2022	-	20	20	3	2	5	25	12,0%
	2023	-	32	32	3	4	7	39	7,7%
Jaktalim	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-
	2023	-	-	-	-	-	-	-	-
HPT	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	5	236	241	3	29	32	273	2,9%
	2023	10	260	270	8	33	41	311	5,8%
CIOBT	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	2	24	26	2	12	14	40	10,0%
	2023	2	41	43	2	19	21	64	6,3%
HIA	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	8	178	186	5	45	50	236	5,5%
	2023	6	215	221	7	48	55	276	4,7%
CIOA	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	-	19	19	1	8	9	28	3,6%
	2023	1	24	25	1	10	11	36	5,6%
HIS	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	2	162	164	1	31	32	196	1,5%
	2023	3	264	267	4	66	70	337	2,1%
COPS	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	1	16	17	1	3	4	21	9,5%
	2023	1	29	30	1	16	17	47	4,3%
CPSM	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	11	147	158	-	30	30	188	5,9%

	2023	14	116	130	3	27	30	160	10,6%
CSSF	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	3	146	149	6	29	35	184	4,9%
	2023	6	182	188	9	39	48	236	6,4%
CIM	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-
	2023	7	135	142	4	42	46	188	5,9%
CBEB (Bouskoura)	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-
	2023	9	111	120	2	25	27	147	7,5%
HPF	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-
	2023	7	205	212	1	45	46	258	3,1%
CIOF	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-
	2023	-	30	30	2	11	13	43	4,7%
HPBM	2021	-	-	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-	-	-
	2023	6	161	167	4	37	41	208	4,8%

Source : Akdital



■ Femmes ■ Hommes



■ Cadres ■ Non cadres

Source : Akdital

Au 31 décembre 2023, compte tenu de la nature de l'activité du Groupe, les effectifs cadres représentent 8% des collaborateurs du Groupe Akdital.

Au 31 décembre 2023, 80% des collaborateurs du Groupe sont des femmes.

VIII.2.10.6 Répartition de l'effectif du Groupe par ancienneté

Le tableau ci-après présente la répartition de l'effectif global du Groupe Akdital par ancienneté sur la période 2021 – 2023 :

Entité	Année	< 2 ans	> 2 ans <= 5 ans	> 5 ans <= 12 ans	entre 12 et 20 ans	> 20 ans	Effectif total
Akdital Holding	2021	33	17	8	-	-	58
	2022	58	22	12	-	-	92
	2023	74	35	13	-	-	122
CJO	2021	83	79	104	-	-	266
	2022	57	83	104	-	-	244
	2023	88	90	88	-	-	266
CCAB	2021	100	133	-	-	-	233
	2022	75	155	-	-	-	230
	2023	99	140	-	-	-	239
CIOC	2021	305	6	2	-	-	313
	2022	152	152	5	-	-	309
	2023	94	223	3	-	-	320
CMCL	2021	57	61	-	-	-	118
	2022	36	83	-	-	-	119
	2023	49	75	-	-	-	124
HPC	2021	174	123	-	-	-	297
	2022	148	182	-	-	-	330
	2023	158	211	-	-	-	369
VINCI	2021	93	6	1	-	-	100
	2022	73	15	-	-	-	88
	2023	-	-	-	-	-	-
ATFAL	2021	41	11	12	26	4	94
	2022	35	9	22	21	6	93
	2023	22	35	13	25	3	98
HPE	2021	243	-	-	-	-	243
	2022	239	-	-	-	-	241
	2023	132	135	-	-	-	267
CIOJ	2021	21	-	-	-	-	21
	2022	25	-	-	-	-	25
	2023	28	11	-	-	-	39
HPT	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	272	1	-	-	-	273
	2023	306	5	-	-	-	311
CIOBT	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	40	-	-	-	-	40
	2023	64	-	-	-	-	64
HIA	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	236	-	-	-	-	236
	2023	276	-	-	-	-	276
CIOA	2021	-	-	-	-	-	-

	2022	28	-	-	-	-	28
	2023	36	-	-	-	-	36
HPS	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	196	-	-	-	-	196
	2023	337	-	-	-	-	337
COPS	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	21	-	-	-	-	21
	2023	47	-	-	-	-	47
CPSM	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	187	1	-	-	-	188
	2023	160	-	-	-	-	160
CSSF	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	184	-	-	-	-	184
	2023	236	-	-	-	-	236
CIM	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-
	2023	181	7	-	-	-	188
CBEB (Bouskoura)	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-
	2023	144	-	3			147
HPF	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-
	2023	258	-	-	-	-	258
CIOF	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-
	2023	43	-	-	-	-	43
HPBM	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-
	2023	208	-	-	-	-	208

Source : Akdital

VIII.2.10.7 Niveau de rotation de l'effectif global du Groupe Akdital

Le tableau ci-après présente les mouvements au sein de l'effectif global du Groupe Akdital sur la période 2021 – 2023 :

Entité	Année	Recrutements	Démissions	Licenciements	Retraités	Fin de contrat	Turnover
Akdital Holding	2021	46	10	15	-	-	61%
	2022	90	56	-	-	-	79%
	2023	62	32	-	-	-	39%
CJO	2021	43	46	2	1	3	18%
	2022	30	52	-	-	-	17%
	2023	75	53	-	-	-	24%
CCAB	2021	65	38	1	-	-	22%
	2022	45	48	-	-	-	20%
	2023	71	62	-	-	-	28%
CIOC	2021	200	126	2	-	4	53%
	2022	50	54	-	-	-	17%
	2023	80	69	-	-	-	23%
CMCL	2021	35	19	-	-	5	25%
	2022	24	23	-	-	-	20%
	2023	27	22	-	-	-	20%
HPC	2021	86	50	5	-	21	27%
	2022	78	45	-	-	-	19%
	2023	81	42	-	-	-	17%
VINCI	2021	106	8	4	-	20	69%
	2022	31	39	4	-	-	42%
	2023	-	-	-	-	-	-
ATFAL	2021	40	3	-	-	-	23%
	2022	14	12	2	1	-	16%
	2023	11	6	-	-	-	9%
HPE	2021	243	13	-	-	17	56%
	2022	64	66	-	-	-	27%
	2023	76	50	-	-	-	24%
CIOJ	2021	21	-	-	-	-	50%
	2022	9	5	-	-	-	28%
	2023	20	6	-	-	-	33%
HPT	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	383	110	-	-	-	90%
	2023	132	94	-	-	-	36%
CIOBT	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	40	-	-	-	-	50%
	2023	44	20	-	-	-	50%
HIA	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	287	51	-	-	-	72%
	2023	116	76	-	-	-	35%
CIOA	2021	-	-	-	-	-	-

	2022	30	2	-	-	-	57%
	2023	21	13	-	-	-	47%
HIS	2021			-	-	-	-
	2022	202	6	-	-	-	53%
	2023	179	15	-	-	23	32%
COPS	2021			-	-	-	-
	2022	21		-	-	-	50%
	2023	27	1	-	-	-	30%
CPSM	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	188	-	-	-	-	50%
	2023	47	75	-	-	-	38%
CSSF	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	199	15	-	-	-	58%
	2023	93	32	-	-	9	28%
CIM	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-
	2023	240	28	-	-	24	78%
CBEB (Bouskoura)	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-
	2023	256	39	17	-	53	124%
HPF	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-
	2023	313	19	-	-	36	71%
CIOF	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-
	2023	50	2	-	-	5	66%
HPBM	2021	-	-	-	-	-	-
	2022	-	-	-	-	-	-
	2023	208	-	-	-	-	50%

Source : Akdital

(*) Turnover = ((recrutements + départs) / 2) / effectif global

VIII.2.10.8 Nombre de représentants du personnel du Groupe

	2021	2022	2023
Représentants du personnel	22	27	27

Source : Akdital

VIII.2.10.9 Nombre de jours de grève

	2021	2022	2023
Jours de grève	-	-	-

Source : Akdital

VIII.2.10.10 Nombre d'accidents de travail

	2021	2022	2023
Accidents de travail	21	40	50

Source : Akdital

VIII.2.10.11 Nombre de litiges sociaux

	2021	2022	2023
Litiges sociaux ¹	5	6	6

Source : Akdital

¹ L'ensemble des litiges sociaux sur la période 2020-2022 sont des litiges individuels

IX. Stratégie d'investissement et moyens techniques

IX.1 Stratégie d'investissement

En 2017, le groupe Akdital a défini son premier plan de développement et d'investissement qui visait à (i) implanter à Casablanca des établissements de soins dotés d'équipements à la pointe de la technologie afin de renforcer notamment sa présence dans les activités multidisciplinaires (Réanimation, USI, blocs, salle de cathétérisme, imagerie, etc.) et (ii) se lancer dans l'activité Oncologie (Chimiothérapie, Radiothérapie, Médecine nucléaire, etc.). Ce premier plan de développement a été achevé avec succès en juillet 2019, avec la construction, l'équipement et l'aménagement de 4 nouveaux établissements de santé à Casablanca, en l'occurrence la clinique Ain Borja, le centre international d'oncologie (premier centre d'oncologie du Groupe), la clinique Longchamps et l'hôpital privé de Casablanca Ain Sebaa (premier hôpital privé du Groupe) comportant des activités multidisciplinaires et oncologie, portant ainsi la capacité litière du Groupe de 100 lits en 2017 à 600 en 2019.

En 2021, Akdital a réalisé l'acquisition de deux cliniques opérationnelles :

- Clinique Pédiatrique Atfal afin de compléter son offre de soins avec de nouvelles activités médicales. Akdital a acquis respectivement 75% et 100% des parts de Clinique Pédiatrique Atfal et de sa foncière Bait Al Atfal. La clinique Pédiatrique Atfal existe à Casablanca depuis 20 ans et est considérée comme une référence nationale dans la spécialité pédiatrique au Maroc ;
- Clinique Da Vinci¹ dans l'objectif d'y développer un centre de spécialités chirurgicales.

Akdital a ensuite défini son second plan de développement et d'investissement autour des trois principaux axes suivants :

- **Externalisation de la partie foncière :**
 - ✓ Phase 1 : Création en 2020 par Akdital d'une société immobilière dénommée Akdital Immo afin d'y loger la partie foncière (terrain et construction) de son nouveau plan de développement 2021-2023. Début 2021, BFO entre dans le capital d'Akdital Immo à hauteur de 34,0% par voie d'augmentation de capital afin de contribuer au financement des futurs projets du Groupe et d'apporter son expertise dans le secteur de l'immobilier. Il s'agit d'une augmentation de capital de 6 000 KMAD (prime d'émission incluse), souscrite à hauteur de 5 600 KMAD par BFO et à hauteur de 400 KMAD par Akdital.
 - ✓ Phase 2 : Fin 2021, Akdital et BFO ont entamé des négociations avec Aradei Capital qui ont abouti en janvier 2022, à une prise de participation par cette dernière dans le capital d'Akdital Immo à hauteur de 51%. Il s'agit d'une 1^{ère} augmentation de capital d'un montant de 79 000 000 MAD (prime d'émission comprise). Suite à cette augmentation de capital, l'actionnariat se décompose comme suit : Aradei (51%) Akdital (32%) et BFO (17%).
 - ✓ Phase 3 : Lancement en T1 2024 des discussions et négociations avec Aradei et BFO concernant la cession des parts d'Akdital dans Akdital Immo à Aradei, qui a abouti à la signature d'un protocole d'accord le 11 juin 2024. Le produit total de cession des parts d'Akdital et de son compte courant dans Akdital Immo s'élève à 174 MMAD selon ce protocole d'accord. La réalisation de cette opération est conditionnée par l'autorisation du Conseil de la Concurrence.
- **Régionalisation des activités :** Akdital a décidé d'étendre sa présence en dehors de la ville de Casablanca et a défini à cet effet la liste des principales villes d'implantation. Dans le cadre de cette stratégie :
 - ✓ Entre 2021 et S1 2023, le Groupe a mis en œuvre son second programme de développement avec l'ouverture de 12 nouveaux établissements en dehors de Casablanca dont 2 à El Jadida, 2 à Agadir, 2 à Tanger, 1 à Safi, 2 à Salé, 1 à Mohammedia et 2 à Fès.
 - ✓ A partir de S2 2023, le Groupe a entamé son troisième programme de développement qui porte sur 19 établissements dans 16 villes, avec notamment l'inauguration de l'Hôpital Privé de Beni Mellal en décembre 2023, de la Clinique Internationale de Khouribga en février 2024 et de l'Hôpital International Ibn Nafis de Marrakech en mai 2024
- **Renforcement de sa présence à Casablanca :** Dans l'objectif de renforcer sa présence à Casablanca, Akdital a inauguré 2 nouveaux établissements de 100 lits chacun, à savoir la Clinique Panorama Sidi Maarouf et la Clinique du Bien Être Bouskoura, respectivement en septembre 2022 et mars 2023.

¹ La Clinique Vinci a été cédée en décembre 2023

Par ailleurs, Akdital s'est doté d'un nouveau siège social acquis fin 2021 pour un montant de 29 500 KMAD. Ce dernier abrite en son sein l'ensemble des activités support nécessaires à l'accompagnement de son plan de développement.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des investissements du Groupe Akdital sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2021PF ¹	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Acquisition d'immobilisations incorporelles	13 361	13 361	30 846	130 259	>100%	>100%
Acquisition d'immobilisations corporelles	598 991	368 618	806 107	888 625	>100%	10%
Acquisition d'immobilisations financières	-	9 900	-79 848	19 582	<-100%	>100%
Variation de créances financières	-16 532	55 014	9 351	-43 079	-83%	<-100%
Cessions d'immobilisations	-	-	-	-	n.a	n.a
Investissements	595 821	446 893	766 457	995 386	>100%	30%

Source : Akdital

En 2021, les investissements du Groupe ont atteint 596 MMAD et se composent essentiellement d'investissements corporels (599 MMAD). Ces derniers ont essentiellement été engagés pour (i) la construction de projets d'Akdital Immo à El Jadida, Agadir, Tanger, Salé et Safi (212 MMAD), (ii) l'acquisition des parts sociales de Clinique Pédiatrique Atfal et sa foncière Bait Al Atfal (56 MMAD), (iii) l'acquisition de matériel et les travaux d'aménagement de Vinci (17 MMAD), (iv) les travaux de construction du CIOC portés par Brochak et (v) l'acquisition d'équipements par CIOC (12 MMAD).

En 2021, les investissements relatifs aux immobilisations incorporelles se composent principalement de frais d'acquisitions des immobilisations corporelles (frais de notaire, enregistrement, etc.) et des frais préalables au démarrage des activités.

Les investissements du Groupe Akdital (retraités d'Akdital Immo) ont atteint 447 MMAD en 2021 (montants pro-forma).

En 2022, les investissements du Groupe ont atteint 766 MMAD et se composent principalement d'investissements corporels (806 MMAD). Ces derniers ont essentiellement été engagés pour l'acquisition de matériel médical, l'équipement et l'aménagement des établissements de santé ayant ouvert au cours de cette année. La ventilation de ces investissements se présente comme suit :

- ✓ Agadir (HIA et CIOA) : 185 MMAD ;
- ✓ Tanger (HPT et CIOBT) : 184 MMAD ;
- ✓ Safi (CSSF) : 103 MMAD ;
- ✓ Salé (HPS et COPS) : 154 MMAD ;
- ✓ Sidi Maarouf (CPSM) : 81 MMAD.

Concernant les autres investissements réalisés en 2022, il est à noter que :

- les immobilisations incorporelles se composent principalement des dépenses médias engagées dans le cadre des campagnes de notoriété et des frais préalables au démarrage engagés pour l'ouverture des 8 nouveaux établissements, notamment les frais de formation et les frais de déplacement ;
- les immobilisations financières concernent l'octroi des avances en compte courant en application du protocole d'investissement conclu entre Akdital SA, BFO Foncière, ARADEI et Akdital Immo, dans le cadre de l'augmentation de capital de 79 000 KMAD prime d'émission incluse souscrit à hauteur de 15 080 KMAD par Akdital ;
- les créances financières concernent principalement l'apport en compte courant réalisé au niveau d'Akdital Immo en 2022 (9 575 KMAD), conformément au protocole d'investissement d'Akdital Immo, et dans l'objectif de participer au financement des constructions des établissements ouverts en 2022 et 2023.

En 2023, les investissements du Groupe se sont élevés à 995 MMAD et se composent principalement d'investissements corporels (889 MMAD). Ces derniers ont essentiellement été engagés pour :

- l'acquisition de matériel médical, d'équipement et d'aménagement des établissements de santé ayant ouvert courant 2023. La ventilation de ces investissements se présente comme suit :

¹ Données non auditées

- ✓ Fès (HPF et CIOF) : 263 MMAD ;
- ✓ Mohammedia (CIM) : 113 MMAD ;
- ✓ Bouskoura (CBB) : 109 MMAD ;
- ✓ Beni Mellal (HPMB) : 111 MAD ;
- les acquisitions complémentaires d'équipements et d'aménagements relatifs aux établissements ouverts fin 2022 (165 MMAD)
- les investissements de renouvellement du plateau technique des établissements opérationnels (128 MMAD)
- l'acquisition en crédit-bail d'un bâtiment mitoyen au siège actuel d'Akdital pour accompagner le renforcement des effectifs d'Akdital (holding) (18,6 MMAD)
- le financement en leasing de l'extension du siège social et le lease-back du siège actuel (hors extension). En effet, Akdital a acquis son siège social actuel en fonds propres en décembre 2021 en attendant de fixer les modalités définitives de son financement. En 2023 le Groupe a opté pour un financement en lease-back du siège social actuel. A noter que dans le tableau de flux de trésorerie (TFT) consolidé, le produit de cession du siège (25 388 KMAD) est compensé par l'investissement généré par le lease-back du même actif au niveau du TFT conformément aux normes comptables en vigueur. (cf. tableau des investissements ci-dessus)

Concernant les autres investissements réalisés en 2023, il est à noter que :

- les immobilisations incorporelles acquises sont principalement constituées de :
 - ✓ concessions, brevets et droits similaires (107 MMAD) liées principalement aux projets de réforme du système d'information et aux licences acquises par les établissements de santé ouverts en 2023
 - ✓ charges à répartir sur plusieurs exercices (17 MMAD), principalement liées (i) au don versé par la holding au fonds du Séisme AL HAOUZ (+ 10 MMAD) et (ii) aux charges de démarrage de certains établissements ouverts en 2023.
- la variation de créances financières (-43 MMAD), principalement composée (i) des produits de cession d'immobilisations corporelles 33 MMAD (siège social pour 25 MMAD et équipement médical pour 7 MMAD), (ii) de produit de cession des parts d'Akdital dans Clinique Vinci (1,6 MMAD), et (iii) de prêts et avances consenties (9 MMAD).

IX.2 Principaux investissements du Groupe sur les 3 derniers exercices et sur le S1 2024

Le tableau ci-dessous récapitule les établissements de santé ouverts par le Groupe sur les 3 derniers exercices et sur le S1 2024 :

Projet	Propco associée	Détention des murs/terrains ¹	Année d'ouverture	Capacité litière	Investissements ² (KMAD)
HPE	Tajak	Akdital Immo	2021	134	47 362
CIOJ	Tajak	Akdital Immo	2021	88	6 631
Atfal	Bait Al Atfal	Sihaty Immo	2021	50	25 846 ³
HIA	Agadirsante	Akdital Immo	2022	175	162 795
CIOA	Agadirsante	Akdital Immo	2022	45	61 424
CPSM	Montana Immobilier	Autres partenaires immobiliers	2022	100	97 101
HPT	Kazak	Akdital Immo	2022	210	193 317
CIOBT	Kazak	Akdital Immo	2022	35	83 025
CSSF	Asfi Invest	Akdital Immo	2022	100	124 313
HPS	Salé Invest	Akdital Immo	2022	170	147 273
COPS	Salé Invest	Akdital Immo	2022	45	60 685
CIM	Sama Foncière	Autres partenaires immobiliers	2023	100	114 240
CBB	NEC Immo	Autres partenaires immobiliers	2023	129	137 585
HIF	Les Médecins Unis	Autres partenaires immobiliers	2023	130	158 355
CIOF	Les Médecins Unis	Autres partenaires immobiliers	2023	30	122 728
HPBM	DAY Oliviers	Autres partenaires immobiliers	2023	153	152 834
CIK	Khouribga Immo	Akdital Immo	2024	140	124 869*
HIM	Santé Invest	Autres partenaires immobiliers	2024	92	157 017*
Total				1 926	1 977 401

Source Akdital

(*) Montants prévisionnels 2024

¹ Données au 31 mai 2024

² Investissement total jusqu'à fin 2023 (sauf pour CIK et HIM) dont les montants renseignés correspondent aux investissements prévisionnels 2024 car ces établissements ont ouvert courant S1 2024

³ Ce montant n'intègre pas le montant d'acquisition de Clinique Atfal par Akdital (26 250 KMAD)

IX.3 Principaux investissements du Groupe : en cours / décidés par le management

Akdital poursuit sa stratégie de développement dans plusieurs villes du Royaume. A horizon 2025, le Groupe prévoit 16 nouvelles ouvertures dans 13 villes. Les terrains qui vont abriter ces établissements ont déjà été acquis par les partenaires immobiliers du Groupe, et leurs travaux de construction sont en cours¹.

L'investissement en équipements et aménagement de ces projets est de l'ordre de 1 693 MMAD, dont 1 081 MMAD engagés au 30 avril 2024. Les travaux de l'ensemble des projets sont en cours.

Le tableau ci-dessous récapitule les investissements décidés par le management du Groupe :

Projet	Propco associée	Détention des murs/terrains ²	Année prévisionnelle d'ouverture ³	Capacité litière	Investissement total prévu ⁴ (en KMAD)	Dont capitaux propres (en KMAD)	Dont CCA (en KMAD)	Dont CMT (en KMAD)
Tétouan	Sama Foncière	Sama Invest	T3 2024	130	122 834	10 000	79 842	32 992
Essaouira	Akdital immo	Akdital immo	T3 2024	166	122 834	10 000	32 992	79 842
Kénitra Multi	Kenitra Sante	Partenaires immobiliers	T4 2024	197	144 300	10 000	22 238	59 870
Kénitra Onco	Kenitra Sante	Partenaires immobiliers				10 000	33 925	8 267
Benguérir	Syhati immo	Syhati immo	T4 2024	81	122 801	10 000	32 980	79 821
Errachidia	Syhati immo	Syhati immo	T4 2024	157	122 834	10 000	32 992	79 842
Taroudant	Taroudant Sante	Partenaires immobiliers	T4 2024	153	122 834	10 000	32 992	79 842
Meknès Multi	Onco Meknès	Partenaires immobiliers	T4 2024	194	144 300	10 000	25 354	65 657
Meknès Onco	Onco Meknès	Partenaires immobiliers				10 000	5 152	28 139
Dakhla	Syhati immo	Syhati immo	T4 2024	113	122 834	10 000	32 992	79 842
Rabat Multi	Rabat Sante	Partenaires immobiliers	T1 2025	183	152 295	10 000	24 113	63 352
Rabat Onco	Rabat Sante	Partenaires immobiliers				10 000	9 191	35 640
Nador	Nador Sante	Partenaires immobiliers	T1 2025	130	122 834	10 000	32 992	79 842
Guelmim	Syhati immo	Syhati immo	T2 2025	126	122 834	10 000	32 992	79 842
Inezgane	Inezgane Sante	Partenaires immobiliers	T2 2025	127	122 834	10 000	32 992	79 842
Oujda	Iskan Azur	Partenaires immobiliers	T3 2025	166	146 952	10 000	41 433	95 519
Total				1 923	1 693 320	160 000	505 172	1 028 151

Source : Akdital

(*) : AI/SI : Akdital Immo / Sibaty Immo

¹ Les constructions des 16 nouveaux établissements sont en cours de réalisation par les partenaires immobiliers du Groupe

² Données au 31 mai 2024

³ Estimations au 31.05.2024

⁴ Investissements en équipements et aménagement supportés par le Groupe Akdital

IX.4 Moyens techniques

Au 31 mai 2024, le Groupe Akdital détient un plateau technique aux meilleurs standards dont les principaux équipements sont détaillés ci-dessous :

	31.05.2024
Lits de réanimation	213
Lits de réanimation néonatale	122
Lits de soins intensifs	597
Autres lits d'hospitalisation ¹	1 114
Salles de réveil	137
Lits d'hématologie	18
Fauteuils de chimiothérapie	239
Box de médecine nucléaire	19
Echographe	18
Scanner	18
Mammographes	14
IRM	15
Radio	17
PET scan	5
Blocs opératoires	137
Salle de cathétérisme	15
Accélérateurs de radiothérapie	14

Source : Akdital

A noter que les taux de disponibilité, les jours d'arrêts maintenance et hors maintenance des moyens techniques du Groupe ne sont disponibles que pour 6 établissements du Groupe. En effet :

(i) La majorité des équipements détenus par le Groupe étant nouvellement installée (<3 ans) est couverte par la garantie des équipementiers ;

(ii) Au-delà de la période de garantie, Akdital signe avec ses principaux équipementiers des contrats de maintenance "All inclusive pièces et main d'œuvre" dont la gestion est assurée par ces derniers.

Akdital mène un projet d'implémentation d'un système de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO) pour la gestion de la maintenance (curative et préventive) des équipements. Le système permet (i) d'inventorier l'ensemble des équipements et leurs composantes (en définissant les paramètres : durée d'utilisation, périodicité de la maintenance, etc.) et (ii) d'assurer le suivi des opérations de maintenance (temps d'arrêt, budget et équipes d'intervention, taux de disponibilité, etc.).

L'implémentation de la GMAO devrait permettre d'optimiser la gestion de la maintenance ainsi que ses coûts, d'anticiper les pannes et arrêts de machines, et d'améliorer le rendement et la disponibilité de celles-ci.

A date, la GMAO est opérationnelle dans 7 sites du Groupe, et la généralisation de l'implémentation est en cours avec l'objectif de clôturer le déploiement du projet d'ici T4-2024. Au titre du T1-2024, il ressort du système de suivi des indicateurs opérationnels des moyens techniques mis en place (GMAO) les données² ci-dessous :

- Taux de disponibilité : 99,1%,
- Nombre d'heures total d'arrêt : 3 960 heures

Akdital envisage de généraliser l'implémentation de la GMAO sur tous les autres sites. Actuellement en phase pilote/test, Akdital prévoit l'intégration de nouvelles données dans les développements futurs de la GMAO (jours d'arrêts maintenance, jours d'arrêts hors maintenance, etc.)

¹ Les autres lits d'hospitalisation regroupent notamment l'hôpital du jour, les salles de réveil, les urgences, les lits de consultation, etc.

² Moyennes observées sur les 7 sites sur lesquels la GMAO est opérationnelle (CIM, HPC, CCAB, HPS, COPS, CSSF et CMCL)

IX.5 Politiques de partenariat

Partenariat avec BFO, Aradei Capital et Reim Partners

Dans le cadre de son plan de développement, le groupe Akdital a décidé d'externaliser la partie foncière de ce dernier en créant une société immobilière nommée « Akdital Immo ». Dès 2021, plusieurs négociations sont entamées qui ont aboutis aux prises de participations respectives de BFO et d'Aradei dans le capital d'Akdital Immo.

Au-delà des apports financiers de BFO et d'Aradei Capital au sein d'Akdital Immo, ce partenariat permet notamment la mise en commun de plusieurs expertises permettant le succès de cette externalisation :

- Aradei Capital apporte son expertise du secteur immobilier. Cotée à la Bourse de Casablanca depuis 2020, Aradei Capital dispose d'un actionnariat solide (LabelVie, BERD, SANAM, Best Financière, PIC et la BMCI) et d'un portefeuille diversifié (centres commerciaux, galeries commerciales, unité industrielle, actifs bureaux, actifs santé, activités de loisir, etc.). Les actifs d'Aradei Capital sont répartis dans 28 villes du Royaume, totalisent une surface commerciale utile (GLA) de plus de 466 000 m² et présentent un taux d'occupation moyen pondéré de 96%¹ ;
- BFO apporte son expertise dans le secteur de l'immobilier, ainsi que le savoir-faire de sa société sœur TGCC dans la construction des bâtiments dédiés à la Santé.

Akdital apporte son expertise dans l'exploitation des établissements de soins afin de répondre au mieux aux exigences du Groupe en ce qui concerne l'organisation des établissements.

A fin mai 2024, Akdital Immo porte les actifs fonciers de 10 établissements de santé du Groupe Akdital : HPE et CIOJ depuis 2021, et HPT, CIOBT, HIA, CIOA, CSSF, HPS et COPS depuis 2022 ainsi que CIK (clinique ouverte en février 2024).

En décembre 2023, dans la continuité du partenariat avec Aradei, Reim Partners (société de gestion d'Aradei) a finalisé la constitution de Sihaty Immo², une OPCI grand public (société APE³) dont l'objet est de porter des actifs fonciers exploités par Akdital, notamment :

- Hôpital Privé de Casablanca et Clinique Pédiatrique Atfal. En effet, Tahafa et Bait Al Atfal, filiales d'Akdital détenant initialement les actifs fonciers de ces établissements, ont procédé à l'apport de ces actifs⁴ à l'OPCI Sihaty en février 2024 ;
- Clinique Internationale de Khouribga qui a été inaugurée en février 2024
- Les projets de Benguerir, Errachidia, Dakhla et Guelmim dont les ouvertures sont prévues entre T3 2024 et T3 2025

Akdital détient 16% de Sihaty Immo via ses filiales Tahafa et Bait Al Atfal.

Par ailleurs :

- Akdital Immo a apporté courant 2024 les actifs fonciers de l'établissement prévu à Errachidia directement à Sihaty Immo pour 4% des parts de cet OPCI.
- Benguerir Santé, détenue à 100% par Akdital Immo, a apporté ses actifs fonciers à Sihaty Immo pour 5% de cet OPCI.

Au 31 mai 2024, et suite à la cession partielle par Akdital Immo de ses parts dans Sihaty Immo, et sa dilution suite aux augmentations de capital de cet OPCI, Akdital Immo (détenue, au 31 mai 2024, par Akdital à hauteur de 31,85%) et sa filiale Benguerir Santé détiennent en somme 4,9% de Sihaty Immo.

Conventions avec les organismes et fondations publics et privés

Le Groupe Akdital a signé près de 40 conventions avec plusieurs organismes en vue de définir les conditions et modalités de la prise en charge de leurs adhérents ou affiliés. Aucune disposition dans ces conventions ne contrevient au cadre légal et réglementaire régissant le secteur de la Santé ou l'exercice de la médecine et notamment la liberté de choix pour le patient en ce qui concerne son praticien et/ou son établissement de soins.

¹ Données à fin décembre 2023. Source : Document de référence relatif à l'exercice 2023 d'Aradei Capital

² Date d'obtention de l'agrément d'OPCI par l'AMMC

³ Appel Public à l'Épargne

⁴ Apport à l'OPCI Sihaty des actifs fonciers d'HPC par Tahafa et des actifs fonciers de Clinique Atfal par Bait Al Atfal

Ces conventions intègrent ainsi les établissements du Groupe Akdital parmi le réseau de partenaires des organismes signataires et formalisent, en cas de choix par leurs adhérents ou affiliés de s'adresser à une unité de soins opérée par Akdital, les modalités de prise en charge et la procédure de mise en œuvre de la couverture médicale dont ils bénéficient.

PARTIE IV - SITUATION FINANCIERE

I. Rapports des commissaire aux comptes et de l'auditeur externe

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2021

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29 juin 2021, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Akdital Holding SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 368 593 648 MAD dont un bénéfice net de 20 642 364 MAD.

Ces états ont été arrêtés par le conseil d'administration le 22 mars 2022 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Akdital Holding SA au 31 décembre 2021, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des

procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95, nous vous informons que la société Akdital Holding a procédé, au cours de l'exercice 2021, à :

- L'acquisition de 100 %, de 75% et de 100% des Sociétés « Bait Al Atfal », « Clinique Pédiatrique Atfal » et « Gimes Da Vinci » pour respectivement 29,7 millions MAD, 26,2 millions MAD et 0,1 million MAD.
- La constitution des sociétés « Hôpital Privé Al Jadida », « Centre International d'Oncologie El Jadida », « CIO JEDIDA » et « CIOC INVEST », détenues à 100% dont le capital de chacune s'élève à 1 million MAD.
- L'acquisition de 77 000 actions, 7 070 actions et 4 000 actions des sociétés « Tahafa », « Centre International d'Oncologie de Casablanca » et « Akdital Immo » pour respectivement 7 700 KMAD, 707 KMAD, 400 KMAD pour atteindre une participation respective de 85%, 80% et 65%.

Casablanca, le 13 mai 2022

Le Commissaire aux comptes

Mazars Audit & Conseil

Adnane LOUKILI

Associé

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2022

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Akdital S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC).

Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 156 667 009 MAD dont un bénéfice net de 43 853 954 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Akdital SA au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée.

Nous n'avons identifié aucune question clé de l'audit à communiquer au titre de cet exercice.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95, nous vous informons que la société Akdital Holding a procédé, au cours de l'exercice 2021, à :

- La constitution des « Clinique Panorama Sidi Maarouf », « Hôpital Privé de Salé », « Centre d'Oncologie Privé de Salé », « Onco Green City », « Clinique de Spécialités de Safi », « Clinique du Bien Être Bouskoura », « La Centrale des Dispositifs Médicaux » et « Taghazout Santé », détenues à 100% dont le capital social de chacune s'élève à 100 KMAD ;
- La constitution de « Hôpital International Agadir » et « Centre International d'Oncologie Agadir », détenus à 100% dont le capital social de chacune s'élève respectivement à 10 000 KMAD et 5 000 KMAD ;
- La constitution des sociétés « Hôpital Privé Tanger » et « Centre International d'Oncologie Boughaz de Tanger », détenus à 90% dont le capital social de chacune s'élève à 100 KMAD ;
- L'acquisition de 206 000 actions, 150 800 actions, 99 000 actions, 99 000 actions, 80 000 actions, 49 000 actions, 19 000 actions, 15 000 actions et 8 200 actions des sociétés « Tahafa », « Akdital Immo », « Hôpital International Agadir », « Bousanté », « Brochak », « Centre International d'Oncologie Agadir », « CIOJEDIDA », « Gimes Da VINCI » et « Hôpital Privé de Casablanca Ain Sebaa » pour respectivement 20 600 KMAD, 15 080 KMAD, 9 900 KMAD, 9 900 KMAD,

8 000 KMAD, 4 900 KMAD, 1 900 KMAD, 1 500 KMAD, 820 KMAD pour atteindre une participation respective de 86%, 32%, 100%, 100%, 80%, 100%, 100%, 80% et 86%.

Casablanca le 27 avril 2023

MAZAR AUDIT ET CONSEIL

Adnane LOUKILI

Associé

OMNIPACT

Youssef BOUABIDI

Associé

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2023

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Akdital S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 208 706 186 MAD dont un bénéfice net de 93 655 459 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Akdital SA au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée.

Nous n'avons identifié aucune question clé de l'audit à communiquer au titre de cet exercice.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations 3 ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société. Conformément à l'article 172 de la loi 17-95, nous vous informons que la société Akdital a procédé, au cours de l'exercice 2023, à :

- La constitution des entités « Clinique Internationale de Mohammedia », « Hôpital International De Fès », « Centre International d'Oncologie de Fès », « Clinique Internationale d'Errachidia », « Hôpital Privé de Tétouan », « Clinique Internationale de Khouribga », « Clinique Internationale de Mogador », « Hôpital Privé Meknès », « Clinique Internationale de Taroudant », « Centre International d'Oncologie de Meknès », « Service Emergency Bouznika », « Clinique International De Dakhla », « Hôpital Privé Guelmim », « Hôpital Privé Ibn Yassine Rabat », « Hôpital Privé Nador », « Centre International d'Oncologie De Rabat », « Hôpital Privé International de Kenitra », « Centre International d'Oncologie de Kenitra » « Centre International d'Oncologie Oujda » et « Hôpital Privé d'Oujda » détenues à 100% dont le capital social de chacune s'élève à 100 KMAD.
- La constitution des sociétés « Akdital Services » et « Akdital Investment LLC », détenues à 100% dont le capital social de chacune s'élève respectivement à 1.000 KMAD et 824 KMAD.
- L'acquisition de 99,93% de la société « Hôpital Privé Béni Mellal » pour une valeur de 20.385 KDH.

Casablanca le 29 avril 2024

MAZAR AUDIT ET CONSEIL

Adnane LOUKILI

Associé

OMNIPACT

Youssef BOUABIDI

Associé

RAPPORT DE L'AUDITEUR EXTERNE RELATIF AUX COMPTES CONSOLIDES 2021

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société AKDITAL HOLDING et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 437 388 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 46 396 KMAD.

Ces états ont été préparés par la Direction dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie

significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca le 11 juillet 2022

MAZAR AUDIT ET CONSEIL

Adnane LOUKILI

Associé

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS AUX COMPTES CONSOLIDES 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Akdital S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 277 964 945 MAD dont un bénéfice net consolidé de 98 569 695 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant

d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca le 27 avril 2023

MAZAR AUDIT ET CONSEIL

Adnane LOUKILI

Associé

OMNIPACT

Youssef BOUABIDI

Associé

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS AUX COMPTES CONSOLIDES 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société Akdital S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 425 567 536 MAD dont un bénéfice net consolidé de 197 793 113 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie

significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca le 29 avril 2024

MAZAR AUDIT ET CONSEIL

Adnane LOUKILI

Associé

OMNIPACT

Youssef BOUABIDI

Associé

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES 2021 PRO FORMA

Vous nous avez demandé d'examiner les comptes pro-forma du Groupe Akdital au 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport

Ces comptes-pro forma ont été préparés sous votre responsabilité aux seules fins d'illustrer l'effet que le passage de la participation dans la société Akdital Immo de 65% au 31 décembre 2021 à 31,85% au 31 décembre 2022 aurait pu avoir sur les bilans et comptes de produits et charges consolidés du Groupe Akdital si l'opération avait pris effet au 1er janvier 2021.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires qui ont consisté principalement à examiner les éléments probants justifiant les retraitements pro-forma et à s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des comptes consolidés.

Les comptes pro-forma ont vocation à traduire l'effet sur des informations financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Ils ne sont toutefois pas nécessairement représentatifs de la situation financière ou de la performance qui auraient été constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée.

A notre avis, les compte- pro forma ont été adéquatement établies pour présenter les effets de l'opération sus-indiquée, leur traduction chiffrée est appropriée et les méthodes comptables utilisées sont conformes à celles suivies pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe Akdital.

Casablanca, le 05 juin 2023

Adnane Loukili

II. Principaux indicateurs

II.1 Indicateurs sociaux

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des principaux indicateurs sociaux d'Akdital sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23	TCAM 21-23
Chiffre d'affaires	33 572	54 706	80 064	63,0%	46,4%	54,4%
Excédent brut d'exploitation	3 256	6 726	-12 797	>100%	<-100%	n.a
Résultat financier	22 113	45 566	114 132	>100%	>100%	>100%
Résultat net	20 642	43 854	93 655	>100%	>100%	>100%

Source : Akdital

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23	TCAM 21-23
Capitaux propres	368 594	1 156 667	1 208 706	>100%	4,5%	81,1%
Endettement net	98 087	-358 751	48 101	<-100%	>100%	-30,0%

Source : Akdital

(*) : Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif - trésorerie-actif

Sur la période 2021-2023, l'analyse des principaux indicateurs sociaux d'Akdital fait ressortir :

- Une progression annuelle moyenne de 54,4% du chiffre d'affaires portée principalement par (i) l'accroissement des managements fees collectés sous l'effet de l'ouverture de nouveaux établissements et (ii) la hausse des prestations de services réalisées dans le cadre du pilotage des projets de construction et d'équipement des nouvelles cliniques ;
- Une progression annuelle moyenne >100% du résultat financier liée (i) aux distributions de dividendes par les filiales et (ii) la hausse des produits d'intérêts sur les avances en compte courant octroyées aux filiales ;
- Une progression annuelle moyenne >100% du résultat net liée à celle du chiffre d'affaires et du résultat financier ;
- Une progression annuelle moyenne de 81,1% des capitaux propres expliquée par (i) les différentes augmentations de capital réalisées sur la période, notamment celle liée à l'IPO d'Akdital survenue en décembre 2022 et (ii) une augmentation annuelle moyenne >100% du résultat net ;
- Une baisse annuelle moyenne de -30,0% de l'endettement expliquée par l'augmentation des disponibilités sur la période (+82,8% en moyenne entre 2021 et 2023), compensée par la conclusion de différents contrats de crédit moyen/long terme pour accompagner l'expansion du Groupe et la réalisation de son programme de développement.

II.2 Indicateurs consolidés

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des principaux indicateurs consolidés d'Akdital sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23	TCAM 21PF-23
Chiffre d'affaires	767 620	770 026	1 034 778	1 907 329	34,4%	84,3%	57,4%
Excédent brut d'exploitation	177 669	187 883	282 462	512 560	50,3%	81,5%	65,2%
<i>Taux de marge d'EBE</i>	<i>23,1%</i>	<i>24,4%</i>	<i>27,3%</i>	<i>26,9%</i>	<i>2,9 pts</i>	<i>-0,4 pts</i>	<i>0,0 pts</i>
Résultat d'exploitation	111 402	119 765	176 897	328 103	47,7%	85,5%	65,5%
Résultat net	46 396	55 888	98 570	197 793	76,4%	>100%	88,1%

Source : Akdital

(*) Taux de marge d'EBE = EBE / Chiffre d'affaires

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23	TCAM 21PF-23
Capitaux propres	437 388	438 158	1 277 965	1 425 568	>100%	11,5%	80,4%
Endettement net*	699 611	529 683	184 802	979 288	-65,1%	>100%	36,0%

Source : Akdital

(*) Endettement net = dettes financières + trésorerie-passif - trésorerie-actif

Sur la période 2021PF-2023, l'analyse des principaux indicateurs consolidés d'Akdital fait ressortir :

- Une progression annuelle moyenne de 57,4% du chiffre d'affaires liée à (i) l'ouverture de 15 établissements de santé dans plus de 8 villes (HPE et CIOJ en 2021, HIA, CIOA, CPSM, HPT, CIOBT, CSSF, HPS et COPS en 2022, et CIM, CBB, HIF, CIOF et HPBM en 2023), (ii) l'extension du CIOC, et (iii) la bonne performance des établissements HPC, CIOC, CMCL et CJO ;
- Une progression annuelle moyenne de 65,2% de l'EBE portée par celle du chiffre d'affaires ;
- Une progression annuelle moyenne de 65,5% du résultat d'exploitation liée à celle de l'EBE malgré la hausse des dotations d'exploitation ;
- Une progression annuelle moyenne de 88,1% du résultat net liée à celle du résultat d'exploitation malgré la baisse du résultat financier sous l'effet des charges financières relatives aux différents financements contractés pour accompagner le développement de l'activité ;
- Une progression annuelle moyenne de 80,4% des capitaux propres liée aux différentes augmentations de capital réalisées sur la période, notamment celle liée à l'IPO d'Akdital survenue en décembre 2022 ;

Une augmentation annuelle moyenne de 36,0% de l'endettement net lié à la hausse des dettes financières entre 2022 et 2023 (>100%) afin d'accompagner l'expansion du Groupe et la réalisation de son programme de développement.

III. Analyse des comptes annuels

III.1 Analyse des comptes sociaux annuels

III.1.1 Analyse de l'état des soldes de gestion

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs de l'état des soldes de gestion d'Akdital sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Chiffre d'affaires	33 572	54 706	80 064	63,0%	46,4%
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	-	-	-	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
Achats consommés	-2 501	-3 636	-8 377	45,4%	>100%
Autres charges externes	-7 392	-12 854	-30 256	73,9%	>100%
Valeur ajoutée	23 678	38 216	41 431	61,4%	8,4%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>70,5%</i>	<i>69,9%</i>	<i>51,7%</i>	<i>-0,7 pts</i>	<i>-18,1 pts</i>
Charges de personnel	-20 404	-31 264	-51 654	53,2%	65,2%
Impôts et taxes	-19	-226	-2 574	>100%	>100%
Excédent brut d'exploitation	3 256	6 726	-12 797	>100%	<-100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>9,7%</i>	<i>12,3%</i>	<i>-16,0%</i>	<i>2,6 pts</i>	<i>-28,3 pts</i>
Dotations d'exploitation	-3 364	-4 630	-7 173	37,6%	54,9%
Reprises d'exploitation, transfert de charges	-	22	4 248	<i>n.a</i>	>100%
Autres produits et charges d'exploitation	-1 044	-86	-600	-91,8%	>100%
Résultat d'exploitation	-1 153	2 033	-16 323	>100%	<-100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>-3,4%</i>	<i>3,7%</i>	<i>-20,4%</i>	<i>7,1 pts</i>	<i>-24,1 pts</i>
Produits financiers	26 600	55 687	118 086	>100%	>100%
Charges financières	-4 487	-10 121	-3 954	>100%	-60,9%
Résultat financier	22 113	45 566	114 132	>100%	>100%
Résultat courant	20 961	47 598	97 810	>100%	>100%
Résultat non courant	-17	-2 458	329	>100%	>100%
Résultat avant impôts	20 943	45 141	98 139	>100%	>100%
Impôt sur les bénéfices	-301	-1 287	-4 483	>100%	>100%
Résultat net	20 642	43 854	93 655	>100%	>100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>61,5%</i>	<i>80,2%</i>	<i>117,0%</i>	<i>18,7 pts</i>	<i>36,8 pts</i>

Source : Akdital

III.1.1.1 Chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires d'Akdital par nature sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Management fees	20 499	27 484	49 359	34,1%	80%
Prestations de services (MOD)	13 031	26 759	29 741	>100%	11%
Sponsoring	42	463	964	>100%	>100%
Chiffre d'affaires	33 572	54 706	80 064	63,0%	46,4%

Source : Akdital

Le chiffre d'affaires d'Akdital se compose principalement (i) de management fees, et de (ii) facturations de prestations de services de maîtrise d'ouvrage (MOD) déléguée, correspondants à l'accompagnement des filiales dans les nouveaux projets : définition des cahiers des charges et de programme fonctionnel des établissements de santé, suivi de la réalisation des projets, mise en place des financements requis, etc. Il est à noter que le poste « Sponsoring » correspond à la contribution des laboratoires dans les événements organisés par Akdital.

En 2022, le chiffre d'affaires s'établit à 54 706 KMAD contre 33 572 KMAD en 2021, en hausse de +63,0%. Cette évolution s'explique principalement par :

- L'augmentation des revenus de prestations de services MOD relatives aux projets d'établissements de santé ouverts en 2022 et 2023 (HPT, CIOBT, HIA, CIOA, CPSM, CSS, HPS et COPS) ;
- L'augmentation des revenus générés par les établissements opérationnels au terme de l'année 2022, les management fees étant calculés sur la base d'un taux de 2,5% HT du chiffre d'affaires réalisé par chaque établissement.

En 2023, le chiffre d'affaires a atteint 80 064 KMAD, enregistrant une augmentation de 46,4% portée par :

- La hausse des revenus de prestations de services MOD, principalement liés aux projets d'établissements de santé ouverts en 2023 et courant 2024 (HIF, CIOF, CBB, CIM, HPBM, CIK, HIM, CIMO, HPTE, CIE, CIOB, HPN, HPK, CIOK, CIT, HPM, CIOM et CID) ;
- La hausse des management fees facturés par Akdital (holding) aux différents établissements du Groupe, et calculés sur la base d'un taux de 2,5% HT du chiffre d'affaires réalisé par chaque établissement.

III.1.1.2 Achats consommés

Le tableau ci-dessous présente le détail des achats consommés sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Achats de travaux, études & prestations de services	1 558	2 501	7 682	60,5%	>100%
Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	357	-31	70	<-100%	>100%
Achats non stockés de matières et fournitures	586	1 166	626	99,0%	-46,3%
Achats consommés	2 501	3 636	8 377	45,4%	>100%

Source : Akdital

Les achats consommés se composent principalement des achats de travaux, études & prestations de services, qui représentent 74 % des achats consommés en moyenne sur la période analysée, et des achats non stockés de matières et fournitures consommables et d'emballages (consommation d'eau et d'électricité, fournitures d'entretien, petit outillage, fournitures de bureau).

En 2022, les achats consommés s'élèvent à 3 636 KMAD, contre 2 501 KMAD en 2021, soit une hausse de 45,4% expliquée principalement par :

- La hausse des achats de travaux, études et prestations de services (+943 KMAD) relative aux études de marché, d'enquêtes de satisfaction client et de prestations de services liée aux missions

d'accompagnement dans le cadre de (i) la certification ISO 9001 d'Akdital et (ii) la refonte de la gestion pharmaceutique des établissements d'Akdital ;

- La hausse des achats non-stockés de matières et fournitures (+580 KMAD) liée à l'achat de petits équipements et de fournitures de bureau ;
- Ces hausses ont été néanmoins compensées par la baisse des achats de matières et fournitures, de consommables et d'emballages (-388 KMAD).

En 2023, les achats consommés s'établissent à 8 377 KMAD, soit une hausse de 4 741 KMAD (>100%) par rapport à 2022, essentiellement expliquée par :

- L'augmentation des achats de travaux, études et prestations de services (+5 181 KMAD) expliquée principalement par le développement du capital humain, notamment via des programmes de formation et team-building organisés pour l'ensemble du personnel, ainsi que par l'augmentation des diverses prestations de services en lien avec le programme d'expansion géographique du groupe ;
- Partiellement compensée par la baisse des achats non stockés de matières et fournitures (-540 KMAD).

III.1.1.3 Autres charges externes

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des autres charges externes sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Locations et charges locatives	1 433	1 481	3 116	3,3%	>100%
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 722	2 930	3 640	70,2%	24,2%
Déplacements, missions et réceptions	2 192	1 245	9 726	-43,2%	>100%
Redevances crédit-bail	689	1 099	1 493	59,5%	35,8%
Autres	1 356	6 099	12 281	>100%	>100%
Autres charges externes	7 392	12 854	30 256	73,9%	>100%

Source : Akdital

En 2022, les autres charges externes s'établissent à 12 854 KMAD contre 7 392 KMAD l'exercice précédent, soit une hausse de 73,9%. Cette évolution est principalement portée par :

- La hausse des charges locatives (+3,3%) liée principalement (i) aux nouveaux contrats de locations longues durées de véhicules de fonction et de service mis à la disposition des cadres supérieurs nouvellement recrutés et (ii) à la location de constructions liée à une location temporaire de bureaux pour le personnel d'Akdital ;
- La hausse des rémunérations d'intermédiaires et honoraires (+70,2%) correspondant aux frais juridiques, et aux frais d'accompagnement de la direction RH en termes de recrutement et de mise en place de projets RH ;
- La hausse des redevances de crédit-bail (+59,5%) principalement liée aux nouveaux contrats de leasing de véhicules de service mis à la disposition des cadres supérieurs du Groupe ;
- Compensée par la baisse des frais de déplacements, missions et réceptions (-43,2%) supportés en 2022 directement par les filiales concernées ;
- La hausse des « autres » charges externes de 4 743 KAD liée à :
 - ✓ la hausse des frais de publicité et relations publiques dans le cadre du déploiement de la compagnie de notoriété et la stratégie de communication du Groupe (3 033 KMAD) ;
 - ✓ la hausse de la rémunération du personnel extérieur à l'entreprise de 1 029 KMAD ;

En 2023, les autres charges externes s'élèvent à 30 256 KMAD contre 12 854 KMAD en 2022, affichant une hausse de 17 402 KMAD (>100%), conséquence des variations suivantes :

- L'augmentation des frais de déplacements, missions et réceptions (+8 481 KMAD, >100%) liée principalement aux déplacements du personnel du Groupe AKDITAL pour les projets en cours,

ces frais étant refacturés aux filiales concernées, et aux missions réalisées auprès des différentes filiales ;

- La hausse des locations et charges locatives (+1 635 KMAD, >100%) principalement liée au LLD¹³³ des voitures de fonction et de service suite au recrutement des nouveaux directeurs et responsables de service ;
- La hausse des rémunérations d'intermédiaires et honoraires (+710 KMAD, +24,2%) correspondant aux missions réalisées par des prestataires de service¹³⁴ en faveur d'AKDITAL ;
- La progression des redevances de crédit-bail (+394 KMAD, +35,8%) en lien avec le financement en leasing de la nouvelle extension du siège social ;
- La hausse du poste « autres » charges externes (+6 182 KMAD, >100%) portée par :
 - ✓ L'augmentation des redevances de 3 263 KMAD (>100%) relatives à l'externalisation des prestations de sécurité et gestion du système d'information et gestion télécommunication
 - ✓ L'augmentation du reste du poste des autres charges externes (2 668 KMAD, +56,6%) principalement dû à l'augmentation des charges de publicité et relation publique

III.1.1.4 Valeur ajoutée

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la valeur ajoutée sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Chiffre d'affaires	33 572	54 706	80 064	63,0%	46,4%
Achats consommés	-2 501	-3 636	-8 377	45,4%	>100%
Autres charges externes	-7 392	-12 854	-30 256	73,9%	>100%
Valeur ajoutée	23 678	38 216	41 431	61,4%	8,4%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>70,5%</i>	<i>69,9%</i>	<i>51,7%</i>	<i>-0,7 pts</i>	<i>-18,1 pts</i>

Source : Akdital

La valeur ajoutée s'établit à 38 216 KMAD en 2022, contre 23 678 KMAD en 2021, soit une hausse de 61,4%, portée principalement par la hausse du chiffre d'affaires (+63,0%), malgré une progression des achats consommés et des autres charges externes de respectivement 45,4% et 73,9% sur la période.

La valeur ajoutée s'élève à 41 431 KMAD en 2023 contre 38 216 KMAD en 2022, en hausse de 3 215 KMAD (+8,4%), conséquence d'une progression du chiffre d'affaires de 25 358 KMAD (+46,4%), supérieure à celles des achats consommés (4 741 KMAD ; >100%) et des autres charges externes (17 402 KMAD ; >100%).

Sur la période 2021-2023, la valeur ajoutée s'établit en moyenne à 64,0% du chiffre d'affaires. En 2022, la valeur ajoutée s'établit à 69,9% du chiffre d'affaires contre 70,5% en 2021, soit un léger repli de 0,7 pt lié à la hausse des achats consommés et des autres charges externes sur la période. En 2023, la valeur ajoutée représente 51,7% du chiffre d'affaires contre 69,9% en 2022, en baisse de 18,1 pts en raison de la nette hausse des achats consommés (>100%) et des autres charges externes (>100%).

III.1.1.5 Excédent brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'excédent brut d'exploitation sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Valeur ajoutée	23 678	38 216	41 431	61,4%	8,4%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>70,5%</i>	<i>69,9%</i>	<i>51,7%</i>	<i>-0,7 pts</i>	<i>-18,1 pts</i>
Charges de personnel	-20 404	-31 264	-51 654	53,2%	65,2%
Impôts et taxes	-19	-226	-2 574	>100%	>100%
Excédent brut d'exploitation	3 256	6 726	-12 797	>100%	<-100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>9,7%</i>	<i>12,3%</i>	<i>-16,0%</i>	<i>2,6 pts</i>	<i>-28,3 pts</i>

Source : Akdital

¹³³ Location longue durée

¹³⁴ Etudes, Conseil, Expertise etc.

L'excédent brut d'exploitation s'établit à 6 726 KMAD au titre de l'exercice 2022, enregistrant une hausse >100% par rapport à l'exercice 2021. Cette variation est due principalement à une progression de la valeur ajoutée (+14 537 KMAD) supérieure à celle des charges de personnel (+10 860 KMAD). A noter que l'augmentation des charges de personnel est principalement liée au renforcement des effectifs de la holding afin d'accompagner le développement du Groupe. A ce titre, l'effectif total de la holding est passé à 92 personnes en 2022 contre 58 en 2021.

En 2023, l'excédent brut d'exploitation s'élève à -12 797 KMAD, en baisse de 19 523 KMAD par rapport à 2022, ce qui s'explique principalement par la combinaison des variations suivantes :

- Une progression de la valeur ajoutée de +3 215 KMAD.
- Une hausse importante des charges de personnel (+20 390 KMAD) liée au renforcement des effectifs de la holding, les portant de 92 personnes en 2022 à 122 personnes en 2023, afin d'accompagner le développement du Groupe et le renforcement des activités de support et de contrôle
- Une hausse des impôts et taxes (+2 348 KMAD) justifiée par la signature d'un protocole d'accord avec la direction des impôts suite au contrôle fiscal¹³⁵ lié à la holding qui a eu lieu en 2023 et couvrant les exercices comptables entre 2016 et 2021 (compris).

III.1.1.5.1 Résultat d'exploitation

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat d'exploitation sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Excédent brut d'exploitation	3 256	6 726	-12 797	>100%	<-100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>9,7%</i>	<i>12,3%</i>	<i>-16,0%</i>	<i>2,6 pts</i>	<i>-28,3 pts</i>
Dotations d'exploitation	-3 364	-4 630	-7 173	37,6%	54,9%
Reprises d'exploitation, transfert de charges	-	22	4 248	n.a	>100%
Autres produits et charges d'exploitation	-1 044	-86	-600	-91,8%	>100%
Résultat d'exploitation	-1 153	2 033	-16 323	>100%	<-100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>-3,4%</i>	<i>3,7%</i>	<i>-20,4%</i>	<i>7,1 pts</i>	<i>-24,1 pts</i>

Source : Akdital

Sur la période 2021-2022, le résultat d'exploitation enregistre une amélioration de 3 185 KMAD (>100%) pour atteindre 2 033 KMAD. Cette amélioration est due à la hausse de l'excédent brut d'exploitation (>100%) et la baisse des autres produits et charges d'exploitation (-91,8%) due au reclassement des indemnités de gérance versées aux mandataires sociaux¹³⁶ (ces derniers étant salariés de la holding), vers le compte « rémunération personnel extérieur », compensée par la hausse des dotations d'exploitation (37,6%) principalement liée aux amortissements des charges à répartir et aux immobilisations corporelles.

Le résultat d'exploitation s'établit à -16 323 KMAD en 2023, soit une baisse de 18 356 KMAD (<-100%) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par la combinaison des variations suivantes :

- La diminution de l'excédent brut d'exploitation (-19 523 KMAD ; <-100%)
- La hausse des dotations d'exploitation (+2 544 KMAD soit +54,9%), et notamment celles des immobilisations en non-valeur (+1 948 KMAD, cf. tableau ci-dessous)
- L'augmentation des autres produits et charges d'exploitation (+514 KMAD) principalement due à la distribution des jetons de présence aux administrateurs
- La hausse des reprises d'exploitation et transferts de charges (+4 225 KMAD) expliquée par le transfert de charge des frais de déplacement du personnel de la holding pour les missions réalisées en faveur des filiales

¹³⁵ En 2023, Akdital (holding) a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur l'impôt sur les sociétés, la TVA et l'impôt sur le revenu / salaire. A la suite de ce contrôle, un protocole d'accord a été conclu avec la DGI prévoyant le règlement de 7 000 KMAD par d'Akdital. Au 31 mai 2024, aucune entité du Groupe Akdital ne fait l'objet d'un contrôle fiscal.

¹³⁶ Mandataires sociaux d'Akdital

Il est à noter que la répartition des dotations d'exploitation sur la période 2021-2023 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Dotations aux amortissements immobilisations incorporelles	233	189	424	-19,2%	>100%
Dotations aux amortissements immobilisations corporelles	612	2 062	2 423	>100%	17,5%
Dotations aux amortissements immobilisations en non-valeurs	2 518	2 379	4 327	-5,5%	81,9%
Dotations aux amortissements	3 364	4 630	7 173	37,6%	54,9%

Source : Akdital

En 2022, les dotations d'exploitation aux amortissements s'établissent à 4 630 KMAD contre 3 364 KMAD en 2021, soit une hausse de 37,6% liée principalement à :

- La hausse significative des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles (+1 450 KMAD) justifiée par l'amortissement du bâtiment abritant le siège social d'Akdital acquis en décembre 2021 ;
- Compensée par la baisse (i) des dotations aux amortissements des immobilisations en non-valeurs (-139 KMAD) et (ii) des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles (-45 KMAD).

En 2023, les dotations d'exploitation aux amortissements s'élèvent à 7 173 KMAD contre à 4 630 KMAD en 2022, en hausse de 54,9% en lien avec les variations suivantes :

- La hausse des dotations aux amortissements des immobilisations en non-valeurs (+1 948 KMAD) liée à l'amortissement des dons de 10 000 KMAD versés au fonds de séisme AL HAOUZ, la dotation aux amortissements de ces dons étant de 2 000 KMAD ;
- La hausse des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles (+361 KMAD) liée principalement au nouveau matériel informatique
- La hausse des dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles (+235 KMAD) liée à la campagne de notoriété réalisée en 2023 pour le Groupe Akdital.

III.1.1.6 Résultat financier

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat financier sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Produits financiers	26 600	55 687	118 086	>100%	>100%
Produits des titres de participation	20 000	43 222	96 751	>100%	>100%
Gains de change	-	-	1	na	na
Intérêts et autres produits financiers	6 600	8 563	20 074	29,7%	>100%
Reprises financières / transfert de charges	-	3 902	1 260	na	-67,7%
Charges financières	-4 487	-10 121	-3 954	>100%	-60,9%
Charges d'intérêts	-4 487	-10 120	-3 949	>100%	-61,0%
Pertes de changes	-	-1	-4	na	>100%
Autres charges financières	-	-	-	na	na
Dotations financières	-	-	-	na	na
Résultat financier	22 113	45 566	114 132	>100%	>100%

Source : Akdital

Les produits financiers se composent essentiellement des dividendes versés à Akdital et aux intérêts et autres produits financiers générés par les prêts et apports en comptes courants d'associés accordés aux filiales. Les charges financières correspondent principalement aux charges d'intérêts.

En 2022, le résultat financier s'établit à 45 566 KMAD, contre 23 113 KMAD en 2021, soit une hausse supérieure à 100% expliquée par :

- la forte hausse des produits des titres de participation (+23 222 KMAD). Ce poste est constitué des dividendes perçus par Akdital en 2022 de la part de ses filiales, notamment par HPC (8 082 KMAD), CJO (8 000 KMAD), CCAB (7 980 KMAD), HPE (2 000 KMAD), Atfal (1 000 KMAD), Vinci (160 KMAD) et CIOC (16 000 KMAD). A noter qu'en 2021, le montant des dividendes perçus par Akdital est de 20 000 KMAD (provenant du CIOC) ;
- la hausse des reprises financières / transfert de charges (+ 3 902 KMAD) en lien avec le transfert aux filiales des intérêts sur les lignes spot mobilisées par Akdital (holding) et servant principalement pour le paiement des fournisseurs d'immobilisations pour les nouveaux projets. Ces intérêts représentent donc une charge pour les filiales concernées ;
- la hausse des intérêts et autres produits financiers (+1 963 KMAD) en lien avec les créances rattachées aux titres de participation ;
- ces hausses sont partiellement compensées par l'augmentation des charges d'intérêts sur la même période (+5 634 KMAD) liée principalement à la hausse des intérêts sur les crédits spots.

En 2023, le résultat financier atteint 114 132 KMAD, soit une hausse de 68 567 KMAD (>100%) principalement expliquée par :

- la hausse des produits des titres de participation (+53 529 KMAD), correspondant aux dividendes perçus par Akdital de la part de ses filiales. Les principales filiales ayant remonté des dividendes à Akdital en 2023 (pour un total de 96 751 KMAD) sont CCAB (7 182 KMAD), CIOC (19 200 KMAD), HPC (13 744 KMAD), HPE (19 500 KMAD), CJO (20 000 KMAD), BAIT AL ATFAL (4 500 KMAD), CMCL (2 000 KMAD), HIA (1 000 KMAD), CIOJ (1 500 KMAD), CIOBT (3 600 KMAD), TALIAK (400 KMAD) et ATFAL (4 125 KMAD) ;
- l'augmentation des intérêts et autres produits financiers (+11 512 KMAD) en lien avec la facturation des intérêts des avances en compte courant aux filiales bénéficiaires¹³⁷ ;
- la baisse des charges d'intérêts (-6 171 KMAD) expliquée par la diminution du recours au crédit spot par rapport à 2022, ainsi que le remboursement partiel du prêt accordé par CIOC à Akdital (holding).

III.1.1.7 Résultat non courant

Le tableau ci-dessous présente le détail du résultat non courant sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Produits non courants	2 006	247	37 916	-87,7%	>100%
Charges non courantes	-2 023	-2 705	-37 587	33,7%	>100%
Résultat non courant	-17	-2 458	329	>100%	>100%

Source : Akdital

En 2021, le résultat non courant s'établit à -17 KMAD, composé des éléments suivants :

- des produits non courants de 2 006 KMAD correspondant à :
 - (i) un produit de cession des titres de participation à Akdital Immo détaillés comme suit :
 - ✓ cession de titres de participation relatifs à Tajak à hauteur de 500 KMAD, soit 100% de la participation ;
 - ✓ cession de titres de participation relatifs à ASFI Invest à hauteur de 100 KMAD, soit 100% de la participation.
 - (ii) Cession des titres de participation relatifs à Brochak aux deux médecins partenaires du CIOC à hauteur de 1 406 KMAD, soit 14% de la participation ;
- des charges non courantes de 2 023 KMAD correspondant essentiellement à la valeur nette comptable des immobilisations financières cédées (2 006 KMAD).

En 2022, le résultat non courant s'établit à -2 458 KMAD, composé essentiellement de charges non courantes (2 705 KMAD) correspondant à la régularisation de la MOD dans le cadre des projets 2022

¹³⁷ cf. partie I.1.2.1 Actif immobilisé / Immobilisations financières

facturée partiellement en 2021. Cette régularisation correspond à une correction sur des facturations de MOD concernant les projets d'El Jadida (HPE et CIOJ), d'Agadir (HIA et CIOA), de Safi (CSSF) et de Salé (HPS et COPS).

En 2023, le résultat non courant s'élève à 329 KMAD, composé de produits non courants de 37 916 KMAD et de charges non courantes de 37 587 KMAD.

Les produits non courants sont principalement constitués de :

- Produits de cession de (+26 989 KMAD) principalement lié à la cession du terrain et bâtiment du siège d'Akdital dans le cadre d'une opération de lease-back¹³⁸ à hauteur 25 388 KMAD et la cession de la totalité des parts sociales détenues par Akdital dans la clinique Vinci à hauteur de 1 600 KMAD ;
- Reprises non courantes et transferts de charge de 10 394 KMAD correspondant principalement au transfert de charges non courantes liées aux dons versés au fonds de séisme AL HAOUZ à hauteur de 10 000 KMAD ;

Les charges non courantes sont principalement constituées :

- des valeurs nettes comptables des immobilisations cédées (25 709 KMAD), dont 25 388 KMAD correspond au terrain et au bâtiment du siège d'Akdital cédés dans le cadre de l'opération de lease-back, et 320 KMAD aux parts de la clinique Vinci
- du poste « autres charges non courantes » (11 879 KMAD) composé de :
 - ✓ 10 000 KMAD de dons en faveur du Fonds de séisme AL HAOUZ
 - ✓ 1 469 KMAD de régularisation fiscale dans le cadre du protocole d'accord signé avec la DGI suite au contrôle fiscal d'Akdital (holding)
 - ✓ 404 KMAD de charges non courantes diverses (CSS, etc.)

III.1.1.8 Résultat net

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Résultat d'exploitation	-1 153	2 033	-16 323	>100%	<-100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	-3,4%	3,7%	-20,4%	7,1 pts	-24,1 pts
Résultat financier	22 113	45 566	114 132	>100%	>100%
Résultat courant	20 961	47 598	97 810	>100%	>100%
Résultat non courant	-17	-2 458	329	>100%	>100%
Résultat avant impôts	20 943	45 141	98 139	>100%	>100%
Impôt sur les bénéfices	-301	-1 287	-4 483	>100%	>100%
Résultat net	20 642	43 854	93 655	>100%	>100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	61,5%	80,2%	117,0%	18,7 pts	36,8 pts

Source : Akdital

En 2022, le résultat net s'élève à 43 854 KMAD, soit une amélioration supérieure à 100% par rapport à l'exercice précédent, expliquée principalement par :

- La forte hausse du résultat d'exploitation (+3 185 KMAD) ;
- L'amélioration du résultat financier sur la période (>100%).

En 2023, le résultat net s'établit à 93 655 KMAD, en hausse de 49 802 KMAD par rapport à 2022, en raison des variations suivantes :

- La nette hausse du résultat financier (+68 567 KMAD) ;
- La hausse du résultat non courant (+2 787 KMAD) ;

¹³⁸ Cession du terrain et du bâtiment du siège d'Akdital (avant extension) et la signature d'un contrat de location du siège suite à cette cession auprès de Maroc Leasing

- Compensée par la baisse du résultat d'exploitation (-18 356 KMAD).

III.1.2 Analyse du bilan

Le tableau ci-après présente les principaux indicateurs du bilan social d'Akdital sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Immo en non-valeurs	6 966	4 587	11 103	-34,2%	>100%
Immo incorporelles	282	93	1 517	-67,0%	>100%
Immo corporelles	36 887	39 997	14 303	8,4%	-64,2%
Immo financières	372 125	634 493	1 055 422	70,5%	66,3%
Actif immobilisé	416 260	679 170	1 082 345	63,2%	59,4%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>79,6%</i>	<i>43,8%</i>	<i>68,7%</i>	<i>-35,8 pts</i>	<i>24,9 pts</i>
Fournis débiteurs, avances & acomptes	4 500	865	4 500	-80,8%	>100%
Clients et comptes rattachés	42 521	76 295	131 460	79,4%	72,3%
Personnel	-	-	-	n.a	n.a
Etat	6 301	8 488	5 548	34,7%	-34,6%
Autres débiteurs	20 100	242 583	232 984	>100%	-4,0%
Compte de régularisation actif	8 158	20 892	34 484	>100%	65,1%
Titres valeurs de placement	-	-	7	n.a	n.a
Actif circulant	81 581	349 123	408 983	>100%	17,1%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>15,6%</i>	<i>22,5%</i>	<i>26,0%</i>	<i>6,9 pts</i>	<i>3,5 pts</i>
Trésorerie – actif	25 252	523 260	84 413	>100%	-83,9%
Total actif	523 092	1 551 553	1 575 741	>100%	1,6%
Capital	100 000	126 667	126 667	26,7%	0,0%
Primes d'émission	247 273	984 826	984 376	>100%	0,0%
Réserve légale	287	1 319	3 512	>100%	>100%
Autres réserves	-	-	-	n.a	n.a
Report à nouveau	391	2	496	-99,6%	>100%
Résultat de l'exercice	20 642	43 854	93 655	>100%	>100%
Total capitaux propres	368 594	1 156 667	1 208 706	>100%	4,5%
Emprunts obligataires	-	-	-	n.a	n.a
Autres dettes financières	68 676	23 510	82 514	-65,8%	>100%
Dettes financières	68 676	23 510	82 514	-65,8%	>100%
Fournisseurs et comptes rattachés	7 494	21 258	7 060	>100%	-66,8%
Clients créditeurs, avances & acomptes	4	-	-	-100,0%	n.a
Personnel	615	1 197	2 780	94,7%	>100%
Organismes sociaux	662	3 423	2 352	>100%	-31,3%
Etat	7 054	16 019	22 184	>100%	38,5%
Comptes courants d'associés	-	3 601	-	n.a	-100,0%
Autres créanciers	8 840	176 002	190 502	>100%	8,2%
Comptes de régularisation – passif	6 492	8 877	9 642	36,7%	8,6%
Ecart de conversion passif	-	-	-	n.a	n.a
Passif circulant	31 161	230 376	234 521	>100%	1,8%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>6,0%</i>	<i>14,8%</i>	<i>14,9%</i>	<i>8,9 pts</i>	<i>0,0 pts</i>
Trésorerie – passif	54 663	141 000	50 000	>100%	-64,5%
Total passif	523 092	1 551 553	1 575 741	>100%	1,6%

Source : Akdital

III.1.2.1 Actif immobilisé

Politique d'amortissement

Les méthodes d'amortissement pratiquées par Akdital sont les méthodes prévues par les règles fiscales en vigueur pour chaque catégorie d'immobilisation.

- *Immobilisations en non-valeur*
L'immobilisation en non-valeur est constituée essentiellement des frais préliminaires et des charges à répartir sur plusieurs exercices et est amortie de manière linéaire sur une durée de 5 ans.
- *Immobilisations incorporelles*
Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans (licences de logiciels) sauf pour les brevets et droits assimilés qui sont amortis sur dix ans. Les fonds commerciaux ne sont pas amortis.
- *Immobilisations corporelles*
Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les principales durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Source : Akdital

Immobilisations en non-valeurs

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations en non-valeurs sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Frais préliminaires	305	204	102	-33,3%	-50,0%
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6 660	4 383	11 001	-34,2%	>100%
Immobilisations en non-valeurs	6 966	4 587	11 103	-34,2%	>100%

Source : Akdital

Sur la période 2021-2022, les immobilisations en non-valeurs enregistrent une baisse de 34,2% pour s'établir à 4 587 KMAD en 2022. Ce repli est lié à la baisse des frais préliminaires (-102 KMAD) et celle des charges à répartir sur plusieurs exercices (-2 277 KMAD) liées à l'amortissement desdites charges.

Sur la période 2022-2023, les immobilisations en non-valeurs s'établissent à (11 103 KMAD), en hausse de (6 516 KMAD), en lien avec :

- la hausse des charges à répartir sur plusieurs exercices (+6 618 KMAD) expliquée par l'immobilisation du don versé par la holding au fonds du Séisme AL HAOUZ (+ 10 000 KMAD), compensée par l'amortissement de cette immobilisation (+2 000 KMAD) ainsi que celui des autres immobilisations en non-valeur (1 382 KMAD) ;
- légèrement compensée par la baisse des frais préliminaires (-102 KMAD).

Immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations incorporelles sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	282	93	1 517	-67,0%	>100%
Immobilisations incorporelles	282	93	1 517	-67,0%	>100%

Source : Akdital

Les immobilisations incorporelles sont constituées de brevets, marques, droits et valeurs similaires.

Sur la période 2021-2022, les immobilisations incorporelles enregistrent une baisse de 189 KMAD suite aux amortissements de la période.

Sur la période 2022-2023, les immobilisations incorporelles affichent une hausse de 1 424 KMAD pour s'établir à 1 517 KMAD en 2023, justifiée par l'immobilisation des charges relatives à la campagne de notoriété et de publicité réalisée en 2023 pour le Groupe Akdital.

Immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations corporelles sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Installations techniques, matériel et outillage	122	674	736	>100%	9,2%
Matériel de transport	16	26	18	66,3%	-30,4%
Mobilier, mat de bureau & aménag divers	4 088	6 772	6 989	65,7%	3,2%
Terrains	11 880	11 880	-	0,0%	-100,0%
Constructions	20 782	20 644	5 934	-0,7%	-71,3%
Immobilisations corporelles en cours	-	-	625	n.a	n.a
Immobilisations corporelles	36 887	39 997	14 303	8,4%	-64,2%

Source : Akdital

Sur la période 2021-2022, les immobilisations corporelles enregistrent une hausse de 3 110 KMAD pour s'établir à 39 997 KMAD en 2022. Cette variation est principalement liée à la hausse du poste « Mobilier, matériel de bureau & aménagements divers » (+2 684 KMAD), qui est justifiée par l'aménagement du nouveau siège d'Akdital.

A fin 2023, la valeur des immobilisations corporelles s'établit à 14 303 KMAD, soit une baisse de 25 694 KMAD par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par la baisse du poste « Terrains » (-11 880 KMAD) et du poste « Constructions » (-14 710 KMAD), suite à l'opération¹³⁹ de lease-back du siège social (terrain et bâtiment).

Immobilisations financières

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations financières sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Autres créances financières	266 874	455 462	807 061	70,7%	77,2%
Titres de participation	105 251	179 031	248 361	70,1%	38,7%
Immobilisations financières	372 125	634 493	1 055 422	70,5%	66,3%

Source : Akdital

¹³⁹ Cession du terrain et du bâtiment du siège d'Akdital et la signature d'un contrat de location du siège suite à cette cession.

Les immobilisations financières d'Akdital sont constituées principalement de titres de participation et d'autres créances financières. Il convient de noter que les autres créances financières représentent en moyenne 73,3% des immobilisations financières sur la période étudiée, ces dernières correspondent principalement aux avances en compte courant octroyées par Akdital à ses filiales et détaillées dans le tableau ci-dessous :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
BROCHAK	36 996	28 996	40 316	-21,6%	39,0%
CJO	4 161	6 779	19 779	62,9%	>100%
TAHAFA	43 215	22 615	22 750	-47,7%	0,6%
TALIAK	16 201	16 201	20 252	0,0%	25,0%
JAKTALIM	8 271	8 271	9 471	0,0%	14,5%
CMCL	-	4 700	3 700	n.a	-21,3%
BRAFSANTE	6 390	1 574	1 574	-75,4%	0,0%
TANGERSANTE	7 216	7 428	7 573	2,9%	2,0%
PSYSANTE	3 556	3 768	3 913	6,0%	3,8%
ONCOSANTE	4 581	4 803	4 948	4,8%	3,0%
BOUSANTE	31 818	19 918	16 353	-37,4%	-17,9%
Akdital Immo	98 984	108 559	121 299	9,7%	11,7%
BAIT AL ATFAL	277	277	277	0,1%	0,0%
Vinci	3 000	15 613	-	>100%	n.a
CIOJEDIDA	2 159	1 199	1 199	-44,5%	0,0%
CBB	-	16 538	47 593	n.a	>100%
CAB	-	2 000	6 000	n.a	>100%
CIOA	-	5 023	-	n.a	n.a
CIOBT	-	6 916	-	n.a	n.a
CIOJ	-	800	-	n.a	n.a
CSS	-	19 194	45 487	n.a	>100%
COPS	-	8 689	7 162	n.a	-17,6%
CPSM	-	22 445	34 710	n.a	54,6%
HPC	-	1 180	5 180	n.a	>100%
HIA	-	29 798	50 470	n.a	69,4%
HPE	-	-	6 030	n.a	n.a
HPS	-	23 660	47 832	n.a	>100%
HPT	-	68 386	69 530	n.a	1,7%
CIM	-	-	69 110	n.a	n.a
HIF	-	-	46 520	n.a	n.a
CIOF	-	-	5 277	n.a	n.a
CENTRALE DES DISPOSITIFS MEDICAUX	-	-	580	n.a	n.a
HPITAL PRIVE IBN YASSINE RABAT	-	-	4 683	n.a	n.a
HOPITAL PRIVE DE BENI MELLAL	-	-	35 976	n.a	n.a
AKDITAL SERVICE	-	-	200	n.a	n.a
CLINIQUE INTERNATIONAL DE KHOURIBGA	-	-	32 524	n.a	n.a
CLINIQUE INTERNATIONAL DE MOGADOR	-	-	55	n.a	n.a
Centre Diagnostic et de Soins Médicaux	-	-	2 930	n.a	n.a
CLINIQUE INTERNATIONAL DAKHLA	-	-	3 600	n.a	n.a

CLINIQUE INTERNATIONALE D'ERRACHIDIA	-	-	4	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
HOPITAL PRIVE DE TETOUAN	-	-	92	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
TAGHAZOUT SANTE	-	-	36	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
AKDITAL INVESTMENT LLC	-	-	6 044	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
HOPITAL PRIVE INTERNATIONAL DE KENTRA	-	-	5 164	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
CLINIQUE INTERNATIONALE DE TAROUDANT	-	-	3	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
Autres	49	131	863	>100%	>100%
Total	266 874	455 462	807 061	70,7%	>100%

Source : Akdital

Les titres de participation détenus par Akdital se présentent comme suit :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 21-22
CJO	17 650	17 650	17 650	0,0%	0,0%
BROCHAK	8 000	16 000	16 000	100,0%	0,0%
TAHAFA	800	21 400	21 400	>100%	0,0%
TALIAK	8 132	8 132	8 132	0,0%	0,0%
CMCL	100	100	100	0,0%	0,0%
JAKTALIM	500	500	500	0,0%	0,0%
CCAB	798	798	798	0,0%	0,0%
BRAFSANTE	100	100	100	0,0%	0,0%
CIOC	800	800	800	0,0%	0,0%
HPC	898	1 718	1 718	91,3%	0,0%
BRAFEJ	100	100	100	0,0%	0,0%
ONCOSANTE	100	100	100	0,0%	0,0%
PSYSANTE	100	100	100	0,0%	0,0%
BOUSANTE	100	10 000	10 000	>100%	0,0%
TANGERSANTE	100	100	100	0,0%	0,0%
Akdital Immo	10 400	25 480	25 480	>100%	0,0%
ONCOAGADIR	100	100	100	0,0%	0,0%
CIOJEDIDA	100	2 000	2 000	>100%	0,0%
Clinique Atfal	26 250	26 250	26 250	0,0%	0,0%
Bait Al Atfal	29 723	29 723	29 723	0,0%	0,0%
CIOJ	100	100	100	0,0%	0,0%
Vinci	100	1 600	-	>100%	-100,0%
CIOC Invest	100	100	100	0,0%	0,0%
Hôpital Privé El Jadida	100	100	100	0,0%	0,0%
HPT	-	90	8 300	n.a	>100%
CIOBT	-	90	4 000	n.a	>100%
HIA	-	10 000	10 000	n.a	0,0%
CIOA	-	5 000	5 000	n.a	0,0%
CPSM	-	100	10 000	n.a	>100%
HPS	-	100	10 000	n.a	>100%
CSS	-	100	10 000	n.a	>100%
COPS	-	100	5 000	n.a	>100%
CBB	-	100	100	n.a	0,0%
OGC	-	100	100	n.a	0,0%
CDM	-	100	100	n.a	0,0%
TAGHAZOUT SANTE	-	100	100	n.a	0,0%
CIM	-	-	100	n.a	n.a
HIF	-	-	100	n.a	n.a
CIOF	-	-	100	n.a	n.a
Clinique International D'Errachidia	-	-	100	n.a	n.a
Hôpital Prive De Tétouan	-	-	100	n.a	n.a
CIK	-	-	100	n.a	n.a
Clinique International De Mogador	-	-	100	n.a	n.a
Hôpital Prive De Meknès	-	-	100	n.a	n.a
Clinique International De Taroudant	-	-	100	n.a	n.a
Centre International D'Oncologie De Meknès	-	-	100	n.a	n.a
HPBM	-	-	20 385	n.a	n.a
Service Emergency Bouznika	-	-	100	n.a	n.a
Akdital Services	-	-	1 000	n.a	n.a

Clinique International Dakhla	-	-	100	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
Hôpital Prive De Guelmim	-	-	100	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
Hôpital Prive Ibn Yassine Rabat	-	-	100	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
Hôpital Prive Nador	-	-	100	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
Centre International D'Oncologie Rabat	-	-	100	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
Hôpital Prive De Kenitra	-	-	100	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
Centre International D'Oncologie De Kenitra	-	-	100	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
Centre International D'Oncologie Oujda	-	-	100	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
Hôpital Prive D'Oujda	-	-	100	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
Akdital Investment Llc	-	-	824	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
Total	105 251	179 031	248 361	70,1%	38,7%

Source : Akdital

En 2022, la valeur des immobilisations financières augmente de 262 368 KMAD. Cette variation est portée par :

- La hausse du poste « autres créances financières » de 188 588 KMAD suite aux principaux éléments suivants :
 - ✓ Nouvelles avances consenties par Akdital à ses filiales afin de soutenir les investissements en équipement et l'aménagement des établissements, notamment HPT (+68 386 KMAD), HIA (+29 798 KMAD), HPS (+23 660 KMAD), CPSM (+22 445 KMAD), CSS (+ 19 194 KMAD), CBB (+16 538 KMAD), Clinique Vinci (+12 613 KMAD), COPS (+8 689 KMAD), CIOBT (+6 916 KMAD) et CIOA (+5 023 KMAD) ;
 - ✓ Nouvelle avance consentie par Akdital à Akdital Immo (+9 575 KMAD). Cette avance a été accompagnée d'augmentation de capital de 79 000 KMAD prime d'émission incluse souscrit à hauteur de 15 080 KMAD par Akdital, conformément au protocole d'investissement ;
 - ✓ Nouvelle avance consentie par Akdital à CMCL (+4 700 KMAD) dans le cadre d'une avance sur trésorerie ;
 - ✓ Compensée par la baisse des avances consenties par Akdital à ses filiales dont notamment :
 - Tahafa (-20 600 KMAD) dans le cadre de l'augmentation de capital de 15 000 KMAD souscrite par Akdital à hauteur de 85,9% et du remboursement partiel du compte courant ;
 - Bousante (-11 900 KMAD) dans le cadre de l'augmentation de capital de 9 900 KMAD souscrite par Akdital et du remboursement partiel du compte courant de 2 000 KMAD ;
 - Brochak (-8 000 KMAD) dans le cadre de l'augmentation de capital de 10 000 KMAD souscrite par Akdital à hauteur de 8 000 KMAD
 - Brabsante (-4 816 KMAD) suite au remboursement partiel du compte courant.
- La hausse du poste « titres de participation » de 73 780 KMAD suite aux principaux éléments suivants :
 - ✓ Les augmentations de capital effectuées au niveau des filiales dont notamment :
 - Akdital Immo : 79 000 KMAD prime d'émission incluse souscrite à hauteur de 15 080 KMAD conformément aux dispositions du protocole d'investissement ;
 - Bousante : 9 900 KMAD souscrite par Akdital ;
 - Brochak : 10 000 KMAD souscrite par Akdital à hauteur de 8 000 KMAD ;
 - Tahafa : 15 000 KMAD souscrite par Akdital à hauteur de 12 800 KMAD (85,6%) en 2022 et 9 000 KMAD souscrite par Akdital à hauteur de 7 700 KMAD en 2021¹⁴⁰.
 - ✓ La création de nouvelles filiales dont notamment :
 - Hôpital International d'Agadir et CIOA au capital social de 10 000 KMAD et 5 000 KMAD respectivement souscrit à hauteur de 100% par Akdital ;
 - Clinique Panorama Sidi Maarouf, Hôpital Privé de Salé, Centre d'Oncologie Privé de Salé, Clinique des Spécialités de Safi, Centre du Bien-être Bouskoura, Onco Green City,

¹⁴⁰ En 2021, une augmentation de capital de Tahafa a été réalisée d'un montant de 9 000 KMAD souscrite à hauteur de 7 700 KMAD (85,6%) par Akdital. Par omission, cette opération n'a pas été prise en compte dans les titres de participations d'Akdital en 2021. La prise en compte de cette opération porterait la valeur de participation de Tahafa à 8 500 KMAD à fin 2021 dans les comptes d'Akdital.

Centrale des Dispositifs Médicaux et Taghazout Santé au capital social de 100 KMAD chacune, souscrit à hauteur de 100% par Akdital.

En 2023, les immobilisations financières s'établissent à 1 055 422 KMAD contre 634 493 KMAD en 2022, en hausse de 66,3%. Cette progression s'explique par :

- La hausse des autres créances financières de 351 599 KMAD (+77,2%) qui s'explique par :
 - ✓ Nouvelles avances consenties par Akdital à ses filiales afin de soutenir les investissements en équipement et l'aménagement des établissements, notamment BROCHAK (11 320 KMAD), HIA (20 671 KMAD), CPSM (12 264 KMAD), HPS (24 171 KMAD), CBB (31 055 KMAD), CSS (26 293 KMAD), CIM (69 110 KMAD), HIF (46 520 KMAD), CIOF (5 277 KMAD), HPBM (35 976 KMAD), CIK (32 524 KMAD), CID (3 600 KMAD), AKDITAL INVESTMENT LLC (6 043 KMAD), HPK (5 164 KMAD), HPR (4 683 KMAD)
 - ✓ Nouvelles avances consenties par Akdital à ses filiales en avance de trésorerie CJO (13 000 KMAD), TALIAK (4 050 KMAD), TAHAFI (1 200 KMAD), AKDITAL IMMO (12 740 KMAD), HPE (6 030 KMAD), CCAB (4 000 KMAD), HPC (4 000 KMAD), HPT (1 143 KMAD),
 - ✓ Compensée par la baisse des avances consenties par Akdital à ses filiales dont notamment VINCI (-15 612 KMAD), CIOJ (-800 KMAD), CMCL (-1 000 KMAD), CIOBT (-6 916 KMAD), CIOA (-5 023 KMAD), COPS (-1 526 KMAD),
- La hausse des titres de participation de 69 329 KMAD (+38,7%) expliquée notamment par :
 - ✓ L'acquisition de 99,93% des parts d'HPBM pour un montant de (20 385 KMAD)
 - ✓ La hausse de la participation d'Akdital dans certaines filiales via des augmentations de capital, notamment CPSM (+9 900 KMAD), HPS (+9 900 KMAD), COPS (+4 900 KMAD), CSS (+9 900 KMAD), HPT (+8 210 KMAD) et CIOBT (+3 910 KMAD) en vue de financer l'équipement et l'aménagement de ces établissements

III.1.2.2 Actif circulant

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'actif circulant sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Créances de l'actif circulant	81 581	349 123	408 976	>100%	17,1%
Fournis débiteurs, avances & acomptes	4 500	865	4 500	-80,8%	>100%
Clients et comptes rattachés	42 521	76 295	131 460	79,4%	72,3%
Etat	6 301	8 488	5 548	34,7%	-34,6%
Autres débiteurs	20 100	242 583	232 984	>100%	-4,0%
Compte de régularisation actif	8 158	20 892	34 484	>100%	65,1%
Titres valeurs de placement	-	-	7	n.a	n.a
Actif circulant	81 581	349 123	408 983	>100%	17,1%

Source : Akdital

En 2022, l'actif circulant augmente de plus de 100% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 349 123 KMAD. Cette évolution est principalement liée aux variations suivantes :

- la hausse du poste « Clients et comptes rattachés » de 33 774 KMAD liée à :
 - ✓ Hausse des MOD facturées dans le cadre des projets de développement en cours (+13 728 KMAD) ;
 - ✓ Hausse des management fees (+6 985 KMAD)
- la hausse du poste « Autres débiteurs » (+222 483 KMAD) correspondant principalement aux éléments suivants :
 - ✓ Le solde restant à payer sur les dividendes de 2021 de Bait Al Atfal pour 1 000 KMAD ;

- ✓ La hausse des avances consenties aux fournisseurs d'immobilisations pour l'équipement et l'aménagement des cliniques du Groupe ayant été en construction en 2022 pour près de 218 668 KMAD, et dont les structures juridiques 'Opco' n'étaient pas encore créées au moment du paiement de la dite avance.
- la hausse du poste « Compte de régularisation actif » (+12 734 KMAD) liée à essentiellement aux intérêts courus non échus sur les avances en comptes courants ;

En 2023, l'actif circulant s'élève à 408 983 KMAD en hausse de 59 860 KMAD par rapport à 2022, du fait des variations suivantes :

- la hausse du poste « clients et comptes rattachés » de 55 164 KMAD liée à la hausse de la facturation des management fees calculés sur la base de 2,5% du chiffre d'affaire des filiales et la facturation de la maîtrise d'ouvrage des projet en cours ;
- la hausse du poste « compte de régularisation actif » de 13 592 KMAD correspondant à la facturation des intérêts sur les avances en compte courant d'associés
- Ces augmentations sont compensées par la baisse du poste « autres débiteurs » de 9 599 KMAD expliquée par le transfert des avances consenties aux fournisseurs d'immobilisations pour l'équipement et l'aménagement des projets, vers le compte courant d'associés.

III.1.2.3 Trésorerie-actif

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie-actif sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Chèques et valeurs à encaisser	-	-	-	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
Banques, TG & CCP	25 252	523 260	84 413	>100%	-83,9%
Caisses, régies d'avances et accreditifs	-	-	-	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
Trésorerie actif	25 252	523 260	84 413	>100%	-83,9%

Source : Akdital

La trésorerie-actif s'établit à 523 260 KMAD en 2022, contre 25 252 KMAD en 2021, soit une évolution supérieure à 100% qui s'explique principalement par :

- l'augmentation de capital d'un montant total de 800 MMAD (prime d'émission comprise) réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse d'Akdital à fin 2022
- le règlement d'avances fournisseurs d'immobilisation pour le compte des filiales
- le remboursement des crédits SPOT auxquels Akdital a souscrit en attendant la mise en place de crédits bancaires à moyen terme en faveur des cliniques ouvertes en 2022 (185 000 KMAD)

En 2023, la trésorerie-actif s'élève à 84 413 KMAD contre 523 260 KMAD en 2022, soit une baisse de 438 847 KMAD (-83,9%), justifiée principalement par les investissements de la holding dans les différentes filiales en capital (69 329 KDH) et en compte courant (351 599 KDH) en vue de financer la quote-part en fonds propres de l'équipement et l'aménagement de ces établissements.

III.1.2.4 Financement permanent

Le tableau ci-dessous présente la composition du financement permanent sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Capitaux propres	368 594	1 156 667	1 208 706	>100%	4,5%
Capital	100 000	126 667	126 667	26,7%	0,0%
Primes d'émission	247 273	984 826	984 376	>100%	0,0%
Réserve légale	287	1 319	3 512	>100%	>100%
Autres réserves	-	-	-	n.a	n.a
Report à nouveau	391	2	496	-99,6%	>100%
Résultat de l'exercice	20 642	43 854	93 655	>100%	>100%
Dettes de financement	68 676	23 510	82 514	-65,8%	>100%
Emprunts obligataires	-	-	-	n.a	n.a
Autres dettes de financement	68 676	23 510	82 514	-65,8%	>100%
Financement permanent	437 269	1 180 177	1 291 220	>100%	9,4%

Source : Akdital

Sur la période analysée, le financement permanent passe de 437 269 KMAD en 2021 à 1 291 220 KMAD au terme de l'exercice 2023, en passant par 1 180 177 KMAD en 2022.

En 2022, le financement permanent a enregistré une hausse de 742 908 KMAD, expliquée principalement par :

- l'augmentation des capitaux propres de 788 073 KMAD essentiellement expliquée par l'augmentation de capital en numéraire de 800 MMAD dans le cadre de l'introduction d'Akdital ayant eu lieu en décembre 2022, par l'émission de 2.666.660 actions nouvelles actions d'une valeur nominale de 10 MAD (soit une hausse du capital social de 26 667 KMAD) et d'une prime d'émission de 290 MAD (soit une hausse de la prime d'émission de 737 553 KMAD) ;
- compensée partiellement par une baisse des dettes de financement d'un montant de 45 166 KMAD (-65,8%) expliquée par la combinaison des facteurs suivants :
 - ✓ baisse de la dette bancaire de 1 333 KMAD ;
 - ✓ conversion en capital du compte courant d'associé de MCIII AL-RAZI LIMITED (18 750 KMAD)¹⁴¹
 - ✓ remboursement de comptes courants d'associés (9 084 KMAD) ;
 - ✓ remboursement des prêts consentis par CIOC, par compensation des dividendes dus par cette dernière à Akdital (16 000 KMAD).

En 2023, le financement permanent s'établit à 1 291 220 KMAD, en hausse de 111 043 KMAD (+9,4%) par rapport à 2022. Cette progression est expliquée par :

- Une hausse des capitaux propres de 52 039 KMAD portée par la hausse du résultat net de 49 802 KMAD et la hausse de la réserve légale (+2 193 KMAD)
- Combinée à une hausse des dettes de financement de 59 004 KMAD en raison des dettes bancaires mobilisées pour le financement du programme de développement (26 777 KMAD) et les dettes mobilisées auprès des filiales, principalement CIOBT (21 243 KMAD) et CIOA (17 984 KMAD)

Les dettes de financement sont constituées de prêts accordés à Akdital par ses filiales et de dettes bancaires. Le tableau ci-dessous détaille les dettes de financement d'Akdital entre 2021 et 2023 :

¹⁴¹ L'AGE du 30 septembre 2022 a décidé d'augmenter le capital social au profit de MCIII Al Razi d'un montant de 18 750 000 MAD (prime d'émission incluse) par émission d'une action nouvelle d'une valeur nominale de 100 MAD et d'une prime d'émission de 18.749.900 MAD, et ce en application des accords conclus le 24 mars 2020 entre tous les actionnaires de la Société lors de la prise de participation de MC III Al Razi au sein du capital de la Société. Cette augmentation de capital a été réalisée par compensation des créances (dettes auprès de MCIII Al Razi, qui était à l'origine un compte courant d'associés)

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
CIOBT	-	-	21 243	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
CIOC	33 537	17 537	10 536	-47,7%	-39,9%
CIOA	-	-	17 984	<i>n.a</i>	<i>n.a</i>
Dette bancaire	7 306	5 973	32 750	-18,2%	>100%
Comptes courants d'associés	27 833	-	-	-100,0%	<i>n.a</i>
Dettes de financement	68 676	23 510	82 514	-65,8%	>100%

Source : Akdital

III.1.2.5 Passif circulant

Le tableau ci-dessous présente les principaux indicateurs du passif circulant sur la période 2021–2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Fournisseurs et comptes rattachés	7 494	21 258	7 060	>100%	-66,8%
Clients créditeurs, avances et acomptes	4	-	-	-100,0%	n.a
Personnel	615	1 197	2 780	94,7%	>100%
Organismes sociaux	662	3 423	2 352	>100%	-31,3%
Etat	7 054	16 019	22 184	>100%	38,5%
Comptes courants d'associés	-	3 601	-	n.a	-100,0%
Autres créanciers	8 840	176 002	190 502	>100%	8,2%
Comptes de régularisation – passif	6 492	8 877	9 642	36,7%	8,6%
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	n.a	n.a
Ecarts de conversion passif	-	-	-	n.a	n.a
Passif circulant	31 161	230 376	234 521	>100%	1,8%

Source : Akdital

En 2022, le passif circulant s'établit à 230 376 KMAD, soit une hausse de 199 216 KMAD par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est principalement portée par :

- La hausse des autres créanciers (+167 162 KMAD), expliquée principalement par les effets à échoir en 2023 attribués aux fournisseurs d'immobilisations des projets 2022 et 2023 ;
- La hausse des dettes fournisseurs de 13 765 KMAD qui s'explique principalement par le reclassement d'une facturation en compte d' « avances fournisseurs » constatée initialement (en 2021) au débit du compte « fournisseurs et comptes rattachés ». En 2022, ces avances sont comptabilisées au niveau du poste « autres débiteurs » de l'actif circulant ;
- La hausse des dettes envers l'Etat de 8 964 KMAD liée principalement à l'augmentation de la TVA facturée sur les prestations de services (MOD et management fees) ;
- La hausse des comptes courants d'associés de 3 601 KMAD correspondant à des dividendes à verser à MC III Al Razi (au titre de l'exercice 2021) ;
- La hausse des comptes de régularisation passif de 2 385 KMAD correspondant à l'augmentation des intérêts courus non échus des prêts contractés auprès des filiales.

En 2023, le passif circulant atteint 234 521 KMAD, en légère hausse de 4 144 KMAD (+1,8%) par rapport à 2022, essentiellement expliquée par la combinaison des variations suivantes :

- La hausse du poste « autres créanciers » (+14 500 KMAD) liée aux effets à échoir des fournisseurs d'immobilisation des projets 2023 et 2024 ;
- La hausse des dettes envers l'Etat (+6 165 KMAD) liée principalement à l'augmentation de la TVA facturée sur les prestations de services (MOD et management fees) ;
- La baisse des dettes fournisseurs (-14 198 KMAD) liée à l'évolution de la politique du groupe pour un règlement fournisseurs adapté à la nouvelle loi sur les délais de paiement ;
- La baisse des comptes courants d'associés (-3 601 KMAD) suite à leur remboursement

III.1.2.6 Trésorerie- passif

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie-passif sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Crédits d'escompte	-	-	-	n.a	n.a
Crédit de trésorerie	54 663	141 000	50 000	>100%	-64,5%
Banques (soldes créditeurs)	-	-	-	n.a	n.a
Trésorerie passif	54 663	141 000	50 000	>100%	-64,5%

Source : Akdital

A fin 2021, la trésorerie-passif s'établit à 54 663 KMAD correspondant au déblocage de crédits spot de 85 000 KMAD.

En 2022, la trésorerie-passif passe à 141 000 KMAD, soit une hausse de plus de 100% suite au déblocage de crédits spot en attendant la mise en place de CMT dans le cadre des projets en cours de développement du Groupe (CBB, HIF, CIOF, etc.).

En 2023, la trésorerie-passif s'élève à 50 000 KMAD, en baisse de 91 000 KMAD (-64,5%) par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par la diminution du recours à des facilités de trésorerie

III.1.2.7 Équilibre financier

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de l'équilibre financier sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Financement permanent	437 269	1 180 177	1 291 220	>100%	9,4%
Actif immobilisé	416 260	679 170	1 082 345	63,2%	59,4%
Fonds de roulement	21 009	501 007	208 875	>100%	-58,3%
Actif circulant	81 581	349 123	408 983	>100%	17,1%
Passif circulant	31 161	230 376	234 521	>100%	1,8%
Besoin en fonds de roulement	50 420	118 747	174 462	>100%	46,9%
Trésorerie nette	-29 411	382 260	34 413	n.a.	-91,0%

Source : Akdital

Au terme de l'exercice 2022, le fonds de roulement progresse fortement pour s'établir à 501 007 KMAD, conséquence des variations suivantes :

- La forte hausse du financement permanent (+742 908 MAD) portée principalement par la hausse des capitaux propres (+788 073 KMAD) liée à l'IPO d'Akdital ;
- Compensée partiellement par la hausse de l'actif immobilisé (+262 910 KMAD) portée notamment par la hausse des immobilisations financières (+262 368 KMAD).

En 2022, le besoin en fonds de roulement s'établit à 118 747 KMAD contre 50 420 KMAD en 2021, conséquence des variations suivantes :

- La hausse de l'actif circulant (+267 542 KMAD) portée notamment par les postes « clients et comptes rattachés », « comptes de régularisation actif » et « autres débiteurs » ;
- Compensée en partie par la hausse du passif circulant (+199 216 KMAD) portée essentiellement par le poste « autres créanciers », et justifiée principalement par les effets à échoir en 2023 attribués aux fournisseurs d'immobilisations des projets 2022 et 2023.

La trésorerie nette s'établit à 382 260 KMAD en 2022 contre -29 411 KMAD en 2021, cette hausse découle principalement de la forte hausse du fonds de roulement (+479 998 KMAD), liée essentiellement à la hausse du financement permanent, et en particulier celle des capitaux propres suite à l'IPO d'Akdital en décembre 2022.

Au terme de l'exercice 2023, le fonds de roulement baisse de 292 132 KMAD pour s'établir à 208 875 KMAD, ce qui s'explique par :

- Une hausse de l'actif immobilisé (+403 175 KMAD), portée par la hausse des immobilisations financières (+420 929 KMAD) ;
- Partiellement compensée par celle du financement permanent (+111 043 KMAD).

Le besoin en fonds de roulement augmente de 55 715 KMAD pour s'établir à 174 462 KMAD en 2023, conséquence des variations suivantes :

- La hausse de l'actif circulant (+59 860 KMAD) essentiellement portée par les postes « clients et comptes rattachés » et « compte de régularisation actif » ;
- Compensée par une légère hausse du passif circulant (+4 144 KMAD) principalement portée par les postes « autres créanciers », « état » et « fournisseurs et comptes rattachés ».

En 2023, la trésorerie nette s'élève à 34 413 KMAD contre 382 260 KMAD en 2022, soit une baisse de 347 847 KMAD (-91%), expliquée par (i) la forte diminution du fonds de roulement (-292 132 KMAD) liée notamment à la forte hausse de l'actif immobilisé, partiellement compensée (ii) par la hausse du besoin en fonds de roulement (+55 715 KMAD), liée notamment à la hausse de l'actif circulant (+59 860 KMAD).

III.1.2.8 Ratios de rentabilité

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Résultat net	20 642	43 854	93 655	>100%	>100%
Capitaux propres	368 594	1 156 667	1 208 706	>100%	4,5%
Rentabilité des capitaux propres (ROE) (1)	5,6%	3,8%	7,7%	-1,8 pts	4,0 pts
Total bilan	523 092	1 551 553	1 575 741	>100%	1,6%
Rentabilité de l'actif (ROA) (2)	3,9%	2,8%	5,9%	-1,1 pts	3,1 pts

Source : Akdital

(1) ROE = Résultat net / Capitaux propres

(2) ROA = Résultat net / Total bilan

Rentabilité des capitaux propres

En 2022, la rentabilité des capitaux propres d'Akdital s'établit à 3,8%, en baisse de 1,8 pts par rapport à l'exercice précédent, en raison d'une hausse des capitaux propres (+788 073 KMAD) plus prononcée que celle du résultat net (+23 212 KMAD) sur la période.

En 2023, la rentabilité des capitaux propres s'établit à 7,7% en hausse de 4 pts par rapport à 2022, conséquence de la progression du résultat net (+49 802 KMAD) et des capitaux propres (+52 039 KMAD).

Rentabilité de l'actif

En 2022, la rentabilité des actifs s'établit à 2,8%, en baisse de 1,1 pts par rapport à l'exercice précédent en raison d'une hausse du résultat net (23 212 KMAD), moins prononcée que celle du total bilan (1 028 461 KMAD) sur la période 2021-2022.

En 2023, la rentabilité des actifs s'établit à 5,9%, en amélioration de 3,1 pts par rapport à 2022, en lien avec une hausse plus importante du résultat net (+49 802 KMAD) par rapport à celle du total bilan (+24 187 KMAD).

III.1.2.9 Ratios de rotation

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Créances clients	42 521	76 295	131 460	79,4%	72,3%
Chiffre d'affaires TTC	40 286	65 647	96 077	63,0%	46,4%
Taux de rotation des créances Clients (en jours de CA TTC) (1)	385 j	424 j	499 j	39 j	75 j
Dettes fournisseurs	7 494	21 258	7 060	>100%	-66,8%
Achats consommés de matières et de fournitures TTC	3 001	4 363	10 053	45,4%	>100%

Autres charges externes TTC	8 871	15 425	36 307	73,9%	>100%
Taux de rotation des dettes Fournisseurs (en jours de consommation TTC) (2)	230 j	392 j	56 j	162 j	-337 j

Source : Akdital

(1) Taux de rotation des créances clients = (créances clients nette des avances reçues / chiffre d'affaires TTC) * 365 jours

- Le taux de TVA appliqué est de 20%.

(2) Taux de rotation des dettes fournisseurs = (dettes fournisseurs nettes des avances données / achats consommés de matières et fournitures TTC + autres charges externes TTC) * 365 jours

- Le taux de TVA appliqué est de 20%.

Rotation des créances clients

Au terme de l'exercice 2022, le délai de rotation des créances clients augmente de 39 jours pour s'établir à 424 jours de chiffre d'affaires TTC. Cette variation est due à une hausse des créances clients (+33 774 KMAD) supérieure à celle du chiffre d'affaires (+25 361 KMAD).

En 2023, le délai de rotation des créances clients augmente de 75 jours pour atteindre 499 jours de chiffre d'affaires TTC, liée à une hausse des créances clients (+55 164 KMAD) plus prononcée que celle du chiffre d'affaires TTC (+30 430 KMAD).

Rotation des dettes fournisseurs

Au terme de l'exercice 2022, le délai de rotation du crédit fournisseurs augmente de 162 jours pour s'établir à 392 jours de consommation TTC suite à la hausse des dettes fournisseurs (+13 765 KMAD), des achats consommés de matières et de fournitures (+1 362 KMAD) et des autres charges externes (+6 554 KMAD).

En 2023, le délai de rotation du crédit fournisseurs baisse de 337 jours pour s'établir à 56 jours de consommation TTC en raison de la baisse des dettes fournisseurs (-14 198 KMAD) combinée à la hausse des achats consommés de matières et de fournitures (+5 690 KMAD) et des autres charges externes (+20 882 KMAD).

III.1.2.10 Ratios de liquidité

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Actif circulant	81 581	349 123	408 983	>100%	17,1%
Trésorerie actif	25 252	523 260	84 413	>100%	-83,9%
Passif circulant	31 161	230 376	234 521	>100%	1,8%
Trésorerie passif	54 663	141 000	50 000	>100%	-64,5%
Ratio de liquidité générale (1)	1,2x	2,3x	1,7x	1,1x	-0,6x
Ratio de liquidité immédiate (2)	0,3x	1,4x	0,3x	1,1x	-1,1x

Source : Akdital

(1) Ratio de liquidité générale = (actif circulant + trésorerie-actif) / (passif circulant + trésorerie-passif)

(2) Ratio de liquidité immédiate = trésorerie-actif / (passif circulant + trésorerie-passif)

Ratio de liquidité générale

Le ratio de liquidité générale s'établit à 2,3x en 2022 contre 1,2x en 2021, cette hausse s'explique par les augmentations de l'actif circulant (+267 542 KMAD) et de la trésorerie actif (+498 009 KMAD), plus importantes que celles du passif circulant (+199 216 KMAD) et de la trésorerie passif (+86 337 KMAD).

En 2023, le ratio de liquidité générale s'établit à 1,7x contre 2,3x en 2022, ce qui s'explique principalement par la baisse de trésorerie actif (-438 847 KMAD), partiellement compensée par la hausse de l'actif circulant de (+59 860 KMAD) et de la baisse de la trésorerie passif (-91 000 KMAD).

Ratio de liquidité immédiate

Le ratio de liquidité immédiate s'élève à 1,4x en 2022 contre 0,3x en 2021, cette hausse s'explique par une augmentation de la trésorerie actif (+498 009 KMAD) plus importante que celles du passif circulant (199 216 KMAD) et de la trésorerie passif (+86 337 KMAD).

En 2023, le ratio de liquidité immédiate s'élève à 0,3x contre 1,4x en 2022, ce qui s'explique principalement par la baisse de trésorerie actif (-438 847 KMAD), partiellement compensée par la baisse de la trésorerie passif (-91 000 KMAD).

III.1.2.11 Ratios d'endettement

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Dettes de financement moyen/long terme	68 676	23 510	82 514	-65,8%	>100%
+ Dettes de financement court terme	54 663	141 000	50 000	>100%	-64,5%
- Disponibilités	25 252	523 260	84 413	>100%	-83,9%
Endettement net	98 087	-358 751	48 101	<-100%	>100%
+ Leasing (1)	3 742	5 511	28 015	47,3%	>100%
Endettement net incluant leasing	101 828	-353 240	76 115	<-100%	>100%
Financement permanent	437 269	1 180 177	1 291 220	>100%	9,4%
Dettes moyen long terme / Financement permanent	15,7%	2,0%	6,4%	-13,7 pts	4,4 pts
Ratio d'endettement moyen long terme (2)	70,0%	-6,6%	171,5%	-76,6 pts	178,1 pts
Ratio d'endettement moyen long terme (incluant leasing)	67,4%	-6,7%	108,4%	-74,1 pts	115,1 pts
Capitaux propres	368 594	1 156 667	1 208 706	>100%	4,5%
Gearing (3)	26,6%	-31,0%	4,0%	-57,6 pts	35,0 pts
Gearing (incluant leasing)	27,6%	-30,5%	6,3%	-58,2 pts	36,8 pts
Coefficient d'endettement moyen long terme (4)	18,6%	2,0%	6,8%	-16,6 pts	4,8 pts
Total Bilan	523 092	1 551 553	1 575 741	>100%	1,6%
Ratio de solvabilité (5)	18,8%	-23,1%	3,1%	-41,9 pts	26,2 pts
Ratio de solvabilité (incluant leasing) (6)	19,5%	-22,8%	4,8%	-42,2 pts	27,6 pts

Source : Akdital

(1) L'encours du Leasing regroupe les redevances restantes à payer (de moins < 1 an et de plus > 1 an) ainsi que la valeur résiduelle en fin de contrat. Il est à noter que ces redevances comportent les intérêts à payer ainsi que le remboursement du capital.

(2) Dettes de financement moyen long terme / endettement net

(3) Endettement net / capitaux propres

(4) Dettes de financement moyen long terme / capitaux propres

(5) Endettement net / total bilan

(6) Endettement net (incluant leasing) / total bilan

Endettement net

En 2022, l'endettement net s'établit à -358 751 KMAD, en baisse de 456 837 KMAD par rapport à fin 2021. Cette baisse s'explique principalement par la hausse des disponibilités suite à l'encaissement des fonds relatifs à l'introduction en bourse d'Akdital en décembre 2022, légèrement compensée par la hausse des dettes de financement court terme de 86 337 KMAD sur la période.

En 2023, l'endettement net s'élève à 48 101 KMAD, contre -358 751 KMAD en 2022, en hausse de 406 851 KMAD, ce qui s'explique principalement par (i) la baisse des disponibilités de 438 847 KMAD, (ii) la hausse des dettes de financement moyen/long terme de 59 004 KMAD, partiellement compensées par (iii) la baisse des dettes de financement court terme de 91 000 KMAD.

Ratio d'endettement moyen long terme

En 2022, le ratio d'endettement moyen long terme s'établit à -6,6% contre 70,0% à fin 2021 suite à la forte hausse des disponibilités.

En 2023, le ratio d'endettement moyen long terme s'élève à 171,5% contre -6,6% en 2022, en hausse de 178,1 pts, du fait de la hausse de l'endettement net (+406 851 KMAD) et de l'endettement moyen long terme (+59 004 KMAD).

Gearing

En 2022, le gearing s'établit à -31,0%, contre 26,6% l'exercice précédent, soit une baisse de 57,6 pts suite la baisse de l'endettement net partiellement compensée par la hausse des capitaux propres (+788 073 KMAD).

En 2023, le gearing s'élève à 4% contre -31% en 2022, en hausse de 35 pts en lien avec la hausse de l'endettement net (+406 851 KMAD) combinée à l'augmentation des capitaux propres (+52 039 KMAD).

Ratio de solvabilité

En 2022, le ratio de solvabilité s'établit à -23,1%, contre 18,8% l'exercice précédent, soit une baisse de 41,9 pts liée à la baisse de l'endettement net.

En 2023, le ratio de solvabilité s'élève à 3,1% contre -23,1% en 2022, soit une hausse de 26,2 pts expliquée par une augmentation de l'endettement net de +406 851 KMAD, supérieure à celle du total bilan (+24 187 KMAD).

III.1.3 Analyse du tableau de financement

En KMAD	2021	2022	2023	Var 21-22	Var 22-23
Autofinancement	19 006	28 462	57 988	49,7%	>100%
Capacité d'autofinancement	24 006	48 462	99 155	>100%	>100%
Distributions de bénéfices	-5 000	-20 000	-41 167	>100%	>100%
Cessions et réductions d'immobilisations	2 006	-	26 989	-100,0%	n.a
Cessions d'immob incorporelles	-	-	-	n.a	n.a
Cessions d'immob corporelles	-	-	25 389	n.a	n.a
Cessions d'immob financières	2 006	-	1 600	-100,0%	n.a
Récupérations sur créances immob	-	-	-	n.a	n.a
Augmentation des capitaux propres et assimilés	-	818 747	-	n.a	-100,0%
Augmentation du capital, apports	-	818 747	-	n.a	-100,0%
Subventions d'investissement	-	-	-	n.a	n.a
Augmentation des dettes de financement	43 083	-	69 251	-100,0%	n.a
TOTAL RESSOURCES STABLES	286 688	847 209	502 075	>100%	-40,7%
Acquisitions et augmentations d'immobilisations	145 537	267 517	425 132	83,8%	58,9%
Acquisitions d'immob incorporelles	15	-	1 765	-100,0%	n.a
Acquisitions d'immob corporelles	31 921	5 149	2 118	-83,9%	-58,9%
Acquisitions d'immob financières	57 680	262 368	69 649	>100%	-73,5%
Augmentation des créances immob	55 921	-	351 599	-100,0%	n.a
Remboursement des capitaux propres	-	-	-	n.a	n.a
Remboursement des dettes de financement	66 045	45 166	10 247	-31,6%	-77,3%
Emplois en non-valeurs	4 254	54 528	10 981	>100%	-79,9%
TOTAL EMPLOIS STABLES	215 836	367 211	446 359	70,1%	21,6%
Variation du besoin de financement	70 853	68 327	55 715	-3,6%	-18,5%
Variation de la trésorerie	-222 593	411 671	-347 847	>100%	<-100%
TOTAL GENERAL	286 688	847 209	502 075	>100%	-40,7%

Source : Akdital

Revue analytique 2021-2022

Les ressources stables s'établissent à 847 209 KMAD à fin 2022, soit une forte hausse par rapport à l'exercice précédent, correspondant à la forte augmentation des capitaux propres et assimilés (+818 747 KMAD) suite à l'augmentation de capital réalisée durant l'exercice 2022 liée à l'introduction en bourse d'Akdital.

Les emplois stables s'établissent à 367 211 KMAD à fin 2022, contre 215 836 KMAD l'exercice précédent, soit une hausse de 70,1%, ce qui s'explique principalement par des acquisitions d'immobilisations financières en hausse de 204 688 KMAD partiellement compensée par (i) la baisse des acquisitions des immobilisations corporelles de 26 772 KMAD et (ii) la baisse des créances immobilisées de 55 921 KMAD.

Sur la base des mouvements précités, la variation de la trésorerie de la Société s'élève à 411 671 KMAD en 2022.

Revue analytique 2022-2023

Les ressources stables s'élèvent à 502 075 KMAD en 2023, affichant une baisse de 345 134 KMAD par rapport à 2022. Cet écart se décompose comme suit :

- Baisse du poste « Augmentation des capitaux propres et assimilés » de 818 717 KMAD. En effet, l'année 2022 a été marquée par l'augmentation de capital réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse d'Akdital.
- Hausse de l'autofinancement (+29 526 KMAD) expliquée par un chiffre d'affaires en hausse (+25 358 KMAD)
- La cession d'immobilisations corporelles (+25 389 KMAD) relative au lease-back du terrain et bâtiment du siège social d'Akdital
- L'augmentation des dettes de financement (+ 69 251 KMAD) pour financement du programme de développement des filiales en attente de la mobilisation des CMT's respectifs

Les emplois stables s'établissent à 446 359 KMAD à fin 2023, en hausse de 79 148 KMAD (+21,6%) et résultant de la combinaison des variations suivantes :

- Hausse des acquisitions d'immobilisations (+157 615 KMAD), notamment portée par l'acquisition de créances immobilisées (+351 599 KMAD) et compensée par la baisse des acquisitions d'immobilisations financières (-192 719 KMAD)
- La baisse des remboursements des dettes de financement (-34 919 KMAD)
- La baisse du poste « Emplois en non-valeurs » (-43 547 KMAD)

Sur la base des mouvements précités, la variation de la trésorerie s'élève à -347 847 KMAD en 2023.

III.2 Analyse des comptes consolidés annuels

III.2.1 Périmètre de consolidation

Sur la période 2021 – 2023, le périmètre de consolidation d'Akdital a évolué comme suit :

Entités	Pourcentage d'intérêt et de contrôle				Méthode de consolidation
	2021	2021PF	2022	2023	
Akdital Holding	100%	100%	100%	100%	IG* (société mère)
Clinique Jerrada-Oasis	100%	100%	100%	100%	IG
Clinique de Longchamps	100%	100%	100%	100%	IG
CIOC	80%	80%	80%	80%	IG
Clinique Ain Sebaa	90%	90%	86%	86%	IG
Clinique Ain Borja	80%	80%	80%	80%	IG
Brochak	80%	80%	80%	80%	IG
Taliak	81%	81%	81%	80%	IG
Tahafa	85%	80%	86%	86%	IG
Jaktalim	100%	100%	100%	100%	IG
Brafsante	100%	100%	100%	100%	IG
Brafej	100%	100%	100%	100%	IG
Oncosante	100%	100%	100%	100%	IG
Psysante	100%	100%	100%	100%	IG
Tangersante	100%	100%	100%	100%	IG
Bousante	100%	100%	100%	100%	IG
Ciojedida	100%	100%	100%	100%	IG
Ciocinvest	100%	100%	100%	100%	IG
Oncoagadir	100%	100%	100%	100%	IG
Clinique Al Atfal	75%	75%	75%	75%	IG
BAIT' Al Atfal	100%	100%	100%	100%	IG
CIOJ	100%	100%	100%	100%	IG
Vinci	100%	100%	80%	-	Sortie du périmètre
Hôpital Privé El Jadida	100%	100%	100%	100%	IG
Akdital Immo	65%	32%	32%	32%	MEE**
Hôpital Privé de Tanger	-	-	90%	83%	IG
Centre International d'Oncologie Boughaz	-	-	90%	80%	IG
Hôpital International d'Agadir	-	-	100%	100%	IG
Clinique International d'oncologie d'Agadir	-	-	100%	100%	IG
Clinique Panorama Sidi Maarouf	-	-	100%	100%	IG
Hôpital Privé de Salé	-	-	100%	100%	IG
Clinique d'Oncologie Privé de Salé	-	-	100%	100%	IG
Clinique de Spécialités de Safi	-	-	100%	100%	IG
Clinique du Bien être Bouskoura	-	-	100%	100%	IG
La Centrale des Dispositifs Médicaux	-	-	100%	100%	IG
Onco Green City	-	-	100%	100%	IG
Taghazout Santé	-	-	100%	100%	IG
Khouribga Immo	65%	32%	32%	32%	***
Kenitra Santé ¹⁴²	65%	32%	32%	-	Sortie du périmètre

¹⁴² Akdital a soumissionné à un appel pour une manifestation d'intérêt de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts pour l'acquisition d'un terrain. En juin 2021, dans le cadre de la stratégie de séparation des actifs fonciers de l'activité opérationnelle, Kénitra Santé a été cédée à Akdital Immo. Compte tenu du retard de mise à jour du titre foncier du terrain au nom d'Akdital Immo, empêchant ainsi la mise en place de l'hypothèque nécessaire au financement, la société a été rachetée par Akdital (en février 2023), avant d'être cédée en septembre 2023 à un partenaire immobilier afin d'y développer le projet

Agadirsante	65%	32%	32%	32%	***
Sale Invest	65%	32%	32%	32%	***
Tajak	65%	32%	32%	32%	***
Asfi Invest	65%	32%	32%	32%	***
Kazak	65%	32%	32%	32%	***
Clinique Internationale de Mohammedia	-	-	-	100%	IG
Hôpital International de Fès	-	-	-	100%	IG
Centre International d'Oncologie de Fès	-	-	-	100%	IG
Clinique international d'Errachidia	-	-	-	100%	IG
Hôpital Privé de Tétouan	-	-	-	100%	IG
Hôpital Privé International de Khouribga	-	-	-	100%	IG
Clinique Internationale de Mogador	-	-	-	100%	IG
Hôpital Privé de Meknès	-	-	-	100%	IG
Clinique International de Taroudant	-	-	-	100%	IG
Centre International d'Oncologie de Meknès	-	-	-	100%	IG
Hôpital Privé de Béni Mellal	-	-	-	99,93%	IG
Service Emergency Bouznika	-	-	-	100%	IG
Akdital Services	-	-	-	100%	IG
Clinique International Dakhla	-	-	-	100%	IG
Hôpital Privé de Guelmim	-	-	-	100%	IG
Hôpital Ibn Yassine Rabat	-	-	-	100%	IG
Centre International d'Oncologie de Rabat	-	-	-	100%	IG
Hôpital Privé Nador	-	-	-	100%	IG
Hôpital Prive International de Kénitra	-	-	-	100%	IG
Centre International d'Oncologie de Kénitra	-	-	-	100%	IG
Centre International d'Oncologie Oujda	-	-	-	100%	IG
Hôpital Privé de Oujda	-	-	-	100%	IG
Akdital Investment LLC	-	-	-	100%	IG
Meknès Sante	-	-	-	32%	***
Benguerir Sante	-	-	-	32%	***

Source : Akdital

(*) : Intégration globale

(**) : Mise en équivalence

(***) : Entités consolidées avec le palier « Akdital Immo »

III.2.2 Analyse de l'état des soldes de gestion

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat consolidé du Groupe Akdital sur la période 2021 – 2023

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22- 23
Chiffre d'affaires	767 620	770 026	1 034 778	1 907 329	34,4%	84,3%
Achats consommés	-317 586	-316 665	-383 333	-700 863	21,1%	82,8%
Autres charges externes	-75 711	-68 850	-107 113	-243 802	55,6%	>100%
Valeur ajoutée	374 323	384 511	544 331	962 665	41,6%	76,9%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>48,8%</i>	<i>49,9%</i>	<i>52,6%</i>	<i>50,5%</i>	<i>2,7 pts</i>	<i>-2,1 pts</i>
Charges de personnel	-183 746	-183 746	-243 906	-423 790	32,7%	73,8%
Impôts et taxes	-12 909	-12 883	-17 964	-26 315	39,4%	46,5%
Excédent brut d'exploitation	177 669	187 883	282 462	512 560	50,3%	81,5%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>23,1%</i>	<i>24,4%</i>	<i>27,3%</i>	<i>26,9%</i>	<i>2,9 pts</i>	<i>-0,4 pts</i>
Dotations aux amortissements (excl. écart d'acquisition)	-85 858	-80 676	-133 652	-225 770	65,7%	68,9%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	20 809	14 109	27 673	43 055	96,1%	55,6%
Autres produits et charges d'exploitation	-1 218	-1 551	414	-1 742	>100%	<-100%
Résultat d'exploitation	111 402	119 765	176 897	328 103	47,7%	85,5%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>14,5%</i>	<i>15,6%</i>	<i>17,1%</i>	<i>17,2%</i>	<i>1,5 pts</i>	<i>0,1 pts</i>
Produits financiers	4 823	3 616	3 907	7 782	8,0%	99,2%
Charges financières	-28 255	-21 528	-28 605	-40 397	32,9%	41,2%
Résultat financier	-23 432	-17 912	-24 698	-32 615	-37,9%	-32,1%
Produits non courants	3 643	3 578	17 068	21 038	>100%	23,3%
Charges non courantes	-9 475	-9 474	-12 899	-15 057	36,2%	16,7%
Résultat non courant	-5 833	-5 896	4 169	5 980	>100%	43,4%
Résultat avant impôts	82 137	95 957	156 368	301 469	63,0%	92,8%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-1 472	-1 402	-1 271	-1 241	-9,3%	-2,4%
Quote-part mise en équivalence	-	-4 404	-3 395	638	-22,9%	>100%
Impôt sur les bénéfices	-34 269	-34 263	-53 132	-103 073	55,1%	94,0%
Résultat net	46 396	55 888	98 570	197 793	76,4%	>100%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>6,0%</i>	<i>7,3%</i>	<i>9,5%</i>	<i>10,4%</i>	<i>2,3 pts</i>	<i>0,8 pts</i>
Dont part des minoritaires	2 900	7 810	10 918	23 107	39,8%	>100%
Dont résultat net part du Groupe	43 495	48 079	87 652	174 687	82,3%	99,3%

Source : Akdital

III.2.2.1 Chiffre d'affaires

La période 2021 – 2023 a été marquée par une forte croissance du Groupe Akdital, marquée notamment par (i) 8 ouvertures en 2022, dont 2 à Agadir (HIA et CIOA), 2 à Tanger (HPT et CIOBT), 2 à Salé (HPS et COPS), 1 à Casablanca (CPSM) et 1 à Safi (CSSF) (ii) 5 ouvertures en 2023, dont 1 à Mohammedia (CIM), 1 à Bouskoura (CBB), 2 à Fès (HPF et CIOF) ainsi qu'un établissement à Beni Mellal (HPBM¹).

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Akdital a connu une croissance du chiffre d'affaires de 34,4% en 2022 et de 84,3% en 2023 se répartissant comme suit :

Répartition du chiffre d'affaires par service

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires par service sur la période 2021 – 2023 :

Services	2021	%CA	2021PF	%CA	2022	%CA	2023	%CA	% 21PF-22	% 22-23
Bloc	149 198	19,4%	149 198	19,4%	231 738	22,4%	431 699	22,6%	55,3%	86,3%
Chimiothérapie	149 761	19,5%	149 761	19,4%	198 532	19,2%	378 984	19,9%	32,6%	90,9%
USI	133 169	17,3%	133 169	17,3%	139 910	13,5%	248 574	13,0%	5,1%	77,7%
Cathétérisme	57 280	7,5%	57 280	7,4%	89 456	8,6%	211 767	11,1%	56,2%	>100%
Réanimation	99 963	13,0%	99 963	13,0%	92 601	8,9%	153 548	8,1%	-7,4%	65,8%
Radiothérapie	47 740	6,2%	47 740	6,2%	63 601	6,1%	105 966	5,6%	33,2%	66,6%
Radiologie	25 285	3,3%	25 285	3,3%	42 547	4,1%	82 508	4,3%	68,3%	93,9%
Maternité	17 485	2,3%	17 485	2,3%	29 656	2,9%	69 009	3,6%	69,6%	>100%
Laboratoire	26 013	3,4%	26 013	3,4%	42 777	4,1%	59 676	3,1%	64,4%	39,5%
Médecine nucléaire	13 076	1,7%	13 076	1,7%	18 295	1,8%	39 827	2,1%	39,9%	>100%
Réanimation néonatale	14 228	1,9%	14 228	1,8%	21 659	2,1%	29 789	1,6%	52,2%	37,5%
Hématologie	2 796	0,4%	2 796	0,4%	6 387	0,6%	8 302	0,4%	>100%	30,0%
Divers*	31 607	4,1%	31 607	4,1%	54 906	5,3%	87 681	4,6%	73,7%	59,7%
Total OpCo	767 601	100,0%	767 601	99,7%	1 032 064	99,7%	1 907 329	100,0%	34,5%	84,8%
Holding et PropCos ²	20	0,0%	2425	0,3%	2714	0,3%	0	0,0%	11,9%	-100,0%
Total CA consolidé	767 620	100,0%	770 026	100,0%	1 034 778	100,0%	1 907 329	100,0%	34,4%	84,3%

Source : Akdital

(*) : Divers : il s'agit essentiellement de chiffre d'affaires réalisé par les services d'urgence, les consultations, salle de déchocage, hôpital du jour, de la gériatrie, etc.

¹ HPBM n'est pas consolidé dans les comptes consolidés d'Akdital en 2023.

² En 2021 et 2022, Akdital a émis des factures auprès de laboratoires pharmaceutiques au titre de sponsoring d'événements scientifiques gérés par Akdital et sponsorisés par ces laboratoires.

En 2022, la quasi-totalité des services a réalisé une croissance de plus de 30% et 6 services ont réalisé plus de 50% de croissance (par rapport à 2021 PF). En particulier :

- Le service « bloc » a connu une augmentation de +55,3% qui s'explique principalement par une hausse des interventions et actes médicaux dans la quasi-totalité des établissements de santé du Groupe
- la chimiothérapie et la radiothérapie ont connu des croissances respectives de 32,6% et 33,2%, qui s'expliquent notamment par (i) l'effet année pleine du chiffre d'affaires généré par CIOJ (démarrage effectif de l'activité d'oncologie du centre en septembre 2021), (ii) l'extension du CIOC et (iii) l'ouverture des centres d'oncologie à Agadir, Tanger et Salé
- Le service « cathétérisme » a connu une croissance de 56,2%, qui s'explique par (i) les nouvelles ouvertures de 2022 (+ 11 269 KMAD), notamment HIA, HPT, CSSF, HPS et CPSM et par (ii) la hausse de l'activité notamment au niveau de HPE (+12 508 KMAD), CMCL (+3 571 KMAD), et CCAB (+3 102 KMAD)

Le service « réanimation » est le seul service ayant connu une baisse de l'activité (-7,4% par rapport à 2021 PF), liée à la baisse des patients atteints de la COVID-19, dans un contexte de ralentissement de la pandémie. Toutefois, il est à noter, que le chiffre d'affaires de ce service a plus que doublé par rapport à 2019.

En 2023, la majorité des services a réalisé une croissance de plus de 60% par rapport à 2022. En particulier :

- le service « bloc » a connu une augmentation de +86,3% qui s'explique principalement par une hausse des interventions et actes médicaux dans la quasi-totalité des établissements de santé du Groupe et plus particulièrement les chirurgies cardiovasculaires ;
- la chimiothérapie et la radiothérapie ont connu des croissances respectives de 90,9% et 66,6%, qui s'expliquent notamment par (i) l'effet année pleine du chiffre d'affaires généré par CIOA, CIOBT et COPS (ouverts en S2 2022), (ii) l'ouverture d'un centre d'oncologie à Fès (CIOF) en avril 2023;
- les unités des soins intensifs (USI) a vu leur activité croître de 77,7% par rapport à 2022 expliquée principalement par l'effet année pleine du chiffres d'affaires généré par les établissements ouverts courant 2022 (notamment HIA, HPT, CSSF, HPS et CPSM) ainsi que par les nouvelles ouvertures (notamment HPF, CIM et CBB) ;
- le chiffre d'affaires du service « cathétérisme » a connu une croissance supérieure à 100% qui s'explique par (i) l'effet année pleine du chiffre d'affaires généré par HPT, HPS, HIA, CSS, et CPSM (+78 230 KMAD), (ii) les nouvelles ouvertures HIF et CIM (+21 860 KMAD) et (iii) la hausse de l'activité dans les établissements historiques, notamment CMCL (+8 842 KMAD), CJO (+5 826 KMAD) et HPC (+6 142 KMAD).

Répartition du chiffre d'affaires par centre de santé

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires par centre de santé :

Centre de santé	2021	%CA	2021PF	%CA	2022	%CA	2023	%CA	% 21PF-22	% 22-23
CIOC	223 441	29,1%	223 441	29,0%	287 409	27,8%	314 223	16,5%	28,6%	9,3%
HPC	148 844	19,4%	148 844	19,3%	162 812	15,7%	195 454	10,2%	9,4%	20,0%
HPT	-	0,0%	-	0,0%	19 983	1,9%	169 572	8,9%	n.a	>100%
CJO	130 175	17,0%	130 175	16,9%	142 797	13,8%	148 865	7,8%	9,7%	4,2%
HIA	-	0,0%	-	0,0%	30 411	2,9%	129 268	6,8%	n.a	>100%
HPE	45 970	6,0%	45 970	6,0%	106 759	10,3%	124 905	6,5%	>100%	17,0%
HPS	-	0,0%	-	0,0%	1 316	0,1%	102 075	5,4%	n.a	>100%
CCAB	102 882	13,4%	102 882	13,4%	105 318	10,2%	98 613	5,2%	2,4%	-6,4%
CSSF	-	0,0%	-	0,0%	7 211	0,7%	93 394	4,9%	n.a	>100%
CIOBT	-	0,0%	-	0,0%	10 635	1,0%	86 704	4,5%	n.a	>100%
HIF	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	61 453	3,2%	n.a	n.a
CMCL	54 770	7,1%	54 770	7,1%	55 697	5,4%	61 323	3,2%	1,7%	10,1%
CIM	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	51 983	2,7%	n.a	n.a
CPSM	-	0,0%	-	0,0%	8 531	0,8%	51 667	2,7%	n.a	>100%
CIOA	-	0,0%	-	0,0%	5 235	0,5%	49 700	2,6%	n.a	>100%
CIOJ	7 636	1,0%	7 636	1,0%	24 499	2,4%	43 733	2,3%	>100%	78,5%
ATFAL	19 933	2,6%	19 933	2,6%	34 977	3,4%	35 654	1,9%	75,5%	1,9%
CIOF	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	32 161	1,7%	n.a	n.a
COPS	-	0,0%	-	0,0%	139	0,0%	31 922	1,7%	n.a	>100%
CBB	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	24 660	1,3%	n.a	n.a
DA VINCI	33 950	4,4%	33 950	4,4%	28 336	2,7%	-	0,0%	-16,5%	-100,0%
Total OpCo	767 601	100,0%	767 601	99,7%	1 032 064	99,7%	1 907 329	100,0%	34,5%	84,8%
Holding et PropCos	20	0,0%		0,3%	2 714	0,3%	-	0,0%	11,9%	-100,0%
Total chiffre d'affaires consolidé	767 620	100,0%	770 026	100,0%	1 034 778	100,0%	1 907 329	100,0%	34,4%	84,3%

Source : Akdital

En 2022, la croissance du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Akdital atteint 34,4% par rapport à 2021PF. Les centres ayant connu les croissances les plus significatives sur cette période sont :

- HPE (>100%) et CIOJ (>100%), dont les hausses s'expliquent principalement par une activité opérationnelle sur une année pleine en 2022 contre 8 mois en 2021 pour HPE et 4 mois pour CIOJ
- Atfal (+75,5%), dont la hausse s'explique principalement par des investissements effectués dans les équipements techniques et médicaux qui ont permis de générer un chiffre d'affaires supplémentaire du bloc, de la réanimation néonatale, et de l'USI
- CIOC (+28,6%) suite à l'extension du centre depuis juin 2021 qui a considérablement augmenté le chiffre d'affaires « chimiothérapie »

Par ailleurs, les nouvelles ouvertures ayant eu lieu courant 2022 ont impacté le chiffre d'affaires du Groupe de +83 460 KMAD. Les établissements concernés sont HIA, CIOA, CPSM, HPT, CIOBT, CSSF, HPS et COPS.

En 2023, la croissance du chiffre d'affaires consolidé du Groupe Akdital atteint 84,3% par rapport à 2022. Cette croissance est portée par :

- Les établissements ouverts en 2022 : HPT (>100%), CIOBT (>100%), HIA (>100%), CIOA (>100%), HPS (>100%), COPS (>100%), CSSF (>100%) et CPSM (>100%) dont les hausses s'expliquent principalement par une activité opérationnelle sur une année pleine en 2023 (contre moins de 6 mois en 2022) ;
- Les établissements ouverts en 2021 :
 - ✓ CIOJ (+78,5%) dont les services de chimiothérapie et USI ont connu des croissances respectives de (11 337 KMAD ; >100%) et (9 531 KMAD ; >100%)
 - ✓ HPE (+17,0%) dont l'année 2023 a été marquée par la hausse de l'activité des services « Bloc » (+32,2%) et radiologie (+70,5%)
- Les établissements historiques ouverts avant 2021, notamment :
 - ✓ CIOC (+9,3%) qui continue de bénéficier de son extension et de la hausse de ses activités de chimiothérapie (+13,8%)
 - ✓ HPC (+20,0%) dont les CA générés par les services de chimiothérapie et de bloc ont augmenté respectivement de 7 035 KMAD (+41,1%) et 6 902 KMAD (+27,6%)

Par ailleurs, l'impact des nouvelles ouvertures ayant eu lieu courant 2023 ont impacté le chiffre d'affaires du Groupe de +170 258 KMAD. Les établissements concernés sont d'HIF, CIOF, CIM et CBB.

Enfin, dans une démarche stratégique visant à optimiser la structure de portefeuille du Groupe, Akdital a procédé à la cession de la totalité de ses parts dans la clinique Da Vinci en décembre 2023. Pour rappel, le chiffre d'affaires contributif de cet établissement était de 28 336 KMAD en 2022.

III.2.2.2 Achats consommés

Le tableau ci-de dessous présente l'évolution des achats consommés sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var 21PF-22	Var 22- 23	% 21PF- 22	% 22-23
Achats de consommables	227 995	227 995	309 894	553 049	81 899	243 155	35,9%	78,5%
Achats de prestation de services	34 045	34 045	38 966	83 877	4 921	44 911	14,5%	>100%
Achats de matériel médical	18 066	18 066	25 518	55 557	7 452	30 039	41,2%	>100%
Achats d'énergie	17 365	17 365	21 308	33 870	3 943	12 562	22,7%	59,0%
Variation de stock	4 379	4 379	-31 616	-44 878	-35 995	-13 262	<-100%	41,9%
Autres	15 736	14 815	19 262	19 388	4 447	126	30,0%	0,7%
Total achats consommés	317 586	316 665	383 333	700 863	66 668	317 529	21,1%	82,8%

Source : Akdital

Les achats consommés sont principalement composés (i) d'achats de consommables (essentiellement médicaments, et dispositifs médicaux¹), (ii) d'achats de prestations services et (iii) d'achats de matériel médical (prothèses, stents, pacemakers, etc.). Ces trois postes représentent près de 95% des achats consommés au niveau des OpCo sur la période 2021PF – 2023.

Sur la période 2021– 2022, les achats consommés ont augmenté de 21,1%. Cette hausse de 66 668 KMAD concerne principalement :

- les achats de consommables (+35,9%), dont la hausse est principalement portée par les 8 nouvelles ouvertures de 2022 ;
- les achats de prestation de service (restauration, gestion du linge plat, vêtement de travail, gestion des déchets médicaux, etc.) en hausse de +14,5 % suite à la hausse de l'activité sur la quasi-totalité des établissements du Groupe, et aux nouvelles ouvertures de 2022 ;
- l'achat de matériel médical (prothèses, stents et pacemakers pour cathétérisme et rythmologie, +41,2%) qui s'explique notamment par l'augmentation de l'activité du Groupe, et en particulier les services de cathétérisme et du bloc ;
- La consommation d'énergie du groupe (électricité, eau et oxygène) en hausse de 22,7%, justifiée essentiellement par (i) une activité opérationnelle d'HPE et CIOJ de 12 mois en 2022 contre 7 en mois en 2021 pour HPE et 4 mois en 2021 pour CIOJ, (ii) l'extension du CIOC depuis juin 2021 et (iii) les 8 ouvertures survenues courant 2022.

En 2023, les achats consommés ont augmenté de 82,8%. Cette hausse concerne principalement :

- les achats de consommables (+78,5%), cette hausse s'explique principalement par (i) les nouvelles ouvertures ayant eu lieu en 2023 et (ii) l'effet année pleine des ouvertures de 2022 ;
- les achats de prestation de service (restauration, gestion du linge plat, vêtement de travail, gestion des déchets médicaux, etc.) en hausse (>100%) suite à la hausse de l'activité sur la quasi-totalité des établissements du Groupe, et aux nouvelles ouvertures de 2023
- l'achat de matériel médical (prothèses, stents et pacemakers pour cathétérisme et rythmologie (>100%) qui s'explique notamment par l'augmentation de l'activité du Groupe, et en particulier les services de cathétérisme, bloc et USI;
- Le poste « achats d'énergie » a augmenté de +59%, cette hausse s'explique principalement par les ouvertures ayant eu lieu en 2023 et l'impact de l'effet année pleine des ouvertures 2022

¹ Dispositifs médicaux : gants, seringues, compresses, masques, etc.

III.2.2.3 Marge brute

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la marge brute sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Chiffre d'affaires	767 620	770 026	1 034 778	1 907 329	34,4%	84,3%
Achats consommés	-317 586	-316 665	-383 333	-700 863	21,1%	82,8%
Marge brute	450 034	453 361	651 445	1 206 467	43,7%	85,2%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>58,6%</i>	<i>58,9%</i>	<i>63,0%</i>	<i>63,3%</i>	<i>4,1 pts</i>	<i>0,3 pts</i>

Source : Akdital

Sur la période 2021PF-2022, la marge brute a augmenté de 43,7% pour s'établir à 651 445 KMAD suite à une évolution du chiffre d'affaires (+34,4%) supérieure à celle des achats consommés (+21,1%). Ainsi, la marge brute en pourcentage du chiffre d'affaires affiche une hausse de 4,1 pts par rapport au 2021PF.

Sur la période 2022-2023, la marge brute a augmenté de 85,2% pour s'établir à 1 206 467 KMAD en raison d'une amélioration du chiffre d'affaires (+84,3%) supérieure à celle des achats consommés (+82,8%). Ainsi, la marge brute (en % du chiffre d'affaires) affiche une légère hausse de 0,3 pts par rapport à 2022.

A noter que l'amélioration de la marge brute sur la période analysée est principalement justifiée par le bon pilotage de l'activité des différentes pharmacies du Groupe (suivi mensuel des marges réalisées et de l'application des conditions commerciales convenues dans le cadre des différentes consultations et appels d'offres).

III.2.2.4 Autres charges externes

Le tableau ci-dessous présente le détail des autres charges externes sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var 21PF-22	Var 22-23	% 21PF-22	% 22-23
Locations	26 744	26 744	44 261	125 317	17 517	81 056	65,5%	>100%
Entretiens et maintenance	14 977	14 977	24 490	47 289	9 513	22 799	63,5%	93,1%
Honoraires et rémunérations du personnel extérieur	4 180	4 180	4 585	11 545	405	6 960	9,7%	>100%
Publicité et annonces	5 326	5 326	5 551	6 392	225	841	4,2%	15,2%
Autres	7 387	7 387	15 249	24 495	7 862	9 246	>100%	60,6%
Holding et PropCos	17 097	10 236	12 977	28 763	2 741	15 786	26,8%	>100%
Charges externes consolidées	75 711	68 850	107 113	243 802	38 263	136 688	55,6%	>100%

Source : Akdital

Sur la période 2021PF – 2022, les autres charges externes ont augmenté de 55,6%. Cette hausse est principalement portée par les postes suivants :

- la hausse des frais de location (+17 517 KMAD, soit +65,5%), principalement justifiée par le démarrage du paiement des loyers de HPE et CIOJ en 2022, ainsi que par les loyers des nouveaux établissements ouverts en 2022 ;
- la hausse du poste « Entretiens et Maintenance » de 9 513 KMAD (+63,5%) expliquée notamment par l'entrée en vigueur de contrats de maintenance pour les équipements dépassant 2 ans d'ancienneté ;
- la hausse du poste « Honoraires et rémunération du personnel extérieur » (+405 KMAD) justifiée par les différentes prestations d'honoraires liées aux nouvelles ouvertures
- le poste « publicité et annonces » (+4,2%), quasi stable par rapport à l'année précédente ;
- la hausse du poste « Autres » d'un montant de 7 862 KMAD (>100%) expliquée principalement par les frais de déplacement et de réceptions nécessaires préalablement à l'ouverture des nouveaux établissements du Groupe (Agadir, Tanger, Salé, Safi et Casablanca) ;
- la hausse du poste « Holding et PropCos » d'un montant de 2 741 KMAD correspondant principalement à la quote-part d'Akdital (holding) dans la hausse des frais de publicité et les frais de déplacement.

Sur la période 2022 – 2023, les autres charges externes ont enregistré une hausse de 136 688 KMAD (>100%), principalement expliquée par :

- la hausse des frais de location (+ 81 056 KMAD, soit >100%), principalement justifiée par les loyers des nouveaux établissements ouverts en 2023 (+ 15 554 KMAD) et l'effet année pleine des ouvertures 2022 (+ 66 690 KMAD).
- la hausse du poste « Entretien et Maintenance » de +22 799 KMAD (+93%) expliquée notamment par l'entrée en vigueur de contrats de maintenance pour les équipements dépassant 2 ans d'ancienneté (notamment ceux des établissements HPE et CIOJ) ;
- la hausse du poste « Honoraires et rémunération du personnel extérieur » (+6 960 KMAD, >100%) justifiée principalement par (i) les nouvelles ouvertures 2023 (747 KMAD), (ii) de l'effet année pleine des ouvertures 2022 (4 538 KMAD), (iii) et la hausse des commissions des biologistes (ces derniers n'étant pas salariés du Groupe) facturées en 2023 (1 482 KMAD) expliquée par le fait que toutes les nouvelles ouvertures ayant eu lieu en 2022 et 2023 en dehors de Casablanca sont dotées d'un laboratoire biologique¹ ;
- la hausse du poste « publicité et annonces » (+15%) en ligne avec la hausse de l'activité et les nouvelles ouvertures et l'accompagnement du Groupe dans le renforcement de son image et sa notoriété ;
- la hausse du poste « Autres » d'un montant de 9 246 KMAD (+60,6%) expliquée principalement par (i) les dons versés par les établissements à la Fondation Akdital (2 861 KMAD) lancée en 2023 ; (ii) les charges de transport du personnel Bouskoura (1 731 KMAD) ; (iii) les frais de déplacement et de réceptions nécessaires préalablement à l'ouverture des nouveaux établissements du Groupe pour un montant de (1 674 KMAD ; Fès, Bouskoura, Mohammedia, etc.). Le reliquat s'explique principalement par l'effet année pleine des cliniques ouvertes en 2022 et les nouvelles ouvertures en 2023 ;
- la hausse du poste « Holding et PropCos » d'un montant de 15 786 KMAD (>100%) correspondant principalement aux (i) frais de déplacement du personnel dans le cadre des projets en cours (7 804 KMAD) ; (ii) aux locations LLD (2 775 KMAD) ; (iii) aux redevances liées aux prestations de développement et maintenance informatique (2 235 KMAD) et (iv) aux charges de publicité en lien avec le développement d'Akdital (1 736 KMAD).

III.2.2.5 Valeur ajoutée

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la valeur ajoutée sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Chiffre d'affaires	767 620	770 026	1 034 778	1 907 329	34,4%	84,3%
Achats consommés	-317 586	-316 665	-383 333	-700 863	21,1%	82,8%
Autres charges externes	-75 711	-68 850	-107 113	-243 802	55,6%	>100%
Valeur ajoutée	374 323	384 511	544 331	962 665	41,6%	76,9%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>48,8%</i>	<i>49,9%</i>	<i>52,6%</i>	<i>50,5%</i>	<i>2,7 pts</i>	<i>-2,1 pts</i>

Source : Akdital

La valeur ajoutée a atteint 544 331 KMAD en 2022, une croissance de 41,6% par rapport à 2021PF, soit un niveau supérieur à la croissance du chiffre d'affaires (+34,4%). Ainsi, le ratio [valeur ajoutée/chiffre d'affaires] a augmenté de 2,7 points entre 2021PF et 2022, qui s'explique par une hausse du chiffre d'affaires nettement supérieure à celle des achats consommés (21,1%), bien que cet écart soit partiellement compensé par l'augmentation des autres charges externes (55,6%).

En 2023, la valeur ajoutée s'établit à 962 665 KMAD, en hausse de 76,9% par rapport à 2022, soit un niveau inférieur à la croissance du chiffre d'affaires (+84,3%). Ainsi, le ratio [valeur ajoutée/chiffre d'affaires] a baissé de 2,1 pts entre 2022-2023, principalement dû à l'impact des charges locatives qui sont passées de 4,3% en 2022 à 6,6% du CA en 2023, en phase avec la politique d'externalisation de la composante foncière

¹ Les biologistes intervenants dans les laboratoires des établissements Akdital ne sont pas des salariés du Groupe

de ces établissements de santé. Cet impact a été partiellement amorti par un gain (en % du CA) du poste achats consommés qui sont passées de 37,0% en 2022 à 36,7% en 2023.

III.2.2.6 Excédent brut d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'Excédent Brut d'Exploitation sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Valeur ajoutée	374 323	384 511	544 331	962 665	41,6%	76,9%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>48,8%</i>	<i>49,9%</i>	<i>52,6%</i>	<i>50,5%</i>	<i>2,7 pts</i>	<i>-2,1 pts</i>
Charges de personnel	-183 746	-183 746	-243 906	-423 790	32,7%	73,8%
Impôts et taxes	-12 909	-12 883	-17 964	-26 315	39,4%	46,5%
Excédent Brut d'Exploitation	177 669	187 883	282 462	512 560	50,3%	81,5%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>23,1%</i>	<i>24,4%</i>	<i>27,3%</i>	<i>26,9%</i>	<i>2,9 pts</i>	<i>-0,4 pts</i>

Source : Akdital

L'EBE a enregistré une hausse de 50,3% en 2022 par rapport à 2021PF pour s'établir à 282 462 KMAD. Cette augmentation est le résultat des variations suivantes :

- une hausse de la valeur ajoutée de 41,6%, conséquence de la forte augmentation du chiffre d'affaires (+34,4%) ;
- une hausse des charges de personnel (+32,7%) afin de soutenir la croissance du groupe et la forte demande dans les différents centres du Groupe et notamment :
 - ✓ Plusieurs ouvertures en 2022 (+25 779 KMAD) dont deux à Agadir (HIA et CIOA), une à Casablanca (CPSM), deux à Tanger (HPT et CIOBT), une à Safi (CSSF) et deux à Salé (HPS et COPS) ;
 - ✓ HPE et CIOJ (+100%), du fait de l'activité opérationnelle sur une année pleine en 2022 contre 8 mois en 2021 pour HPE et 4 mois d'activité pour CIOJ ;
 - ✓ CIOC (+13,3%) suite à l'extension du centre depuis juin 2021 ;
 - ✓ HPC (+9,0%) suite à la hausse de l'activité de l'établissement ;
 - ✓ ATFAL (+65,0%) et VINCI (+13,8%) suite aux recrutements visant la remise à niveau des établissements après leur acquisition en vue de répondre aux standards du Groupe.

En 2023, l'excédent brut d'exploitation atteint 512 560 KMAD, en hausse de 81,5% par rapport à 2022, en raison des variations suivantes :

- Une augmentation de la valeur ajoutée de 76,9%, portée par la hausse du chiffre d'affaires (+84,3%) ;
- Compensée par une hausse des charges de personnel (+73,8%) pour soutenir l'activité du Groupe notamment :
 - ✓ Les 5 ouvertures courant 2023 (+39 798 KMAD) dont deux à Fès (HIF et CIOF), une à Bouskoura (CBB), une à Mohammedia (CIM) et une à Beni Mellal (HPBM)
 - ✓ L'effet année pleine des 8 ouvertures réalisées en 2022 (114 493 KMAD)
 - ✓ Le renforcement des effectifs de la holding (Akdital) les portant de 92 personnes à fin 2022 à 122 personnes à fin 2023, afin d'accompagner le développement du Groupe, et impactant les charges de personnel de +20 390 KMAD

III.2.2.7 Résultat d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du Résultat d'Exploitation sur la période 2021 - 2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Excédent Brut d'Exploitation	177 669	187 883	282 462	512 560	50,3%	81,5%
Dotations aux amortissements (excl. écart d'acquisition)	-85 858	-80 676	-133 652	-225 770	65,7%	68,9%
Reprises d'exploitation, transferts de charges	20 809	14 109	27 673	43 055	96,1%	55,6%
Autres produits et charges d'exploitation	-1 218	-1 551	414	-1 742	>100%	<-100%
Résultat d'exploitation	111 402	119 765	176 897	328 103	47,7%	85,5%
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>14,5%</i>	<i>15,6%</i>	<i>17,1%</i>	<i>17,2%</i>	<i>1,5 pts</i>	<i>0,1 pts</i>

Source : Akdital

Sur la période 2021PF – 2022, le résultat d'exploitation a augmenté de 47,7% (+57 132 KMAD), ce qui s'explique par :

- une hausse de l'excédent brut d'exploitation (+50,3%) ;
- une hausse des reprises d'exploitation et de transferts de charges de 13 564 KMAD (+96,1%), correspondant principalement aux transferts de charges de la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée à Akdital pour le suivi des chantiers des nouvelles cliniques ouvertes en 2022. Ces derniers étant immobilisés au niveau du bilan (immobilisations corporelles).

Ces augmentations sont partiellement compensées par une hausse des dotations aux amortissements (hors écarts d'acquisition) de 52 976 KMAD (+65,7%), imputable aux acquisitions d'immobilisations effectuées par les sociétés du Groupe.

En 2023, le résultat d'exploitation affiche une hausse de 85,5% (+151 206 KMAD), essentiellement expliquée par :

- Une amélioration de l'excédent brut d'exploitation (+81,5%) ;
- Une hausse des reprises d'exploitation et transferts de charges de 15 383 KMAD (+55,6%), correspondant principalement aux transferts de charges de la Maîtrise d'Ouvrage Déléguée à Akdital pour le suivi des chantiers des nouveaux établissements ouverts en 2023. Ces derniers étant immobilisés au niveau du bilan (immobilisations corporelles).

Ces augmentations sont partiellement compensées par une hausse des dotations aux amortissements (hors écarts d'acquisition) de 92 118 KMAD (+68,9%).

Le tableau présente la contribution par filiale au résultat d'exploitation consolidé du Groupe Akdital :

En KMAD	2021	% total	2021 PF	% total	2022	% total	2023	% total
CJO	21 999	19,7%	20 582	17,2%	30 486	17,2%	27 471	8,4%
CMCL	9 692	8,7%	9 692	8,1%	6 364	3,6%	7 050	2,1%
CIOC	60 831	54,6%	60 504	50,5%	71 079	40,2%	85 864	26,2%
HPC	43 310	38,9%	43 291	36,1%	50 885	28,8%	73 020	22,3%
CCAB	34 479	30,9%	34 382	28,7%	34 614	19,6%	28 734	8,8%
Atfal	3 664	3,3%	3 664	3,1%	11 681	6,6%	9 365	2,9%
Da Vinci	2 757	2,5%	2 685	2,2%	694	0,4%	-	0,0%
HPE	14 413	12,9%	14 411	12,0%	35 015	19,8%	37 256	11,4%
CBB	-	0,0%	-	0,0%	-98	-0,1%	-10 308	-3,1%
CSSF	-	0,0%	-	0,0%	600	0,3%	18 449	5,6%
CIOA	-	0,0%	-	0,0%	41	0,0%	10 949	3,3%
HIA	-	0,0%	-	0,0%	3 846	2,2%	25 084	7,6%
CIOBT	-	0,0%	-	0,0%	7 225	4,1%	29 119	8,9%
HPT	-	0,0%	-	0,0%	1 717	1,0%	41 594	12,7%
COPS	-	0,0%	-	0,0%	4	0,0%	2 444	0,7%
HPS	-	0,0%	-	0,0%	-2 849	-1,6%	9 371	2,9%
CPSM	-	0,0%	-	0,0%	-3 455	-2,0%	5 089	1,6%
CIOJ	1 476	1,3%	1 476	1,2%	6 062	3,4%	14 545	4,4%
HIF	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	14 311	4,4%
CIOF	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	10 112	3,1%
CIM	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	5 865	1,8%
Autres	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-83	0,0%
OpCos	192 622	172,9%	190 688	159,2%	253 911	143,5%	445 300	135,7%
AKDITAL	-38 916	-34,9%	-25 169	-21,0%	-24 995	-14,1%	-67 185	-20,5%
Brochak	-9 514	-8,5%	-15 315	-12,8%	-15 017	-8,5%	-14 119	-4,3%

Taliak	-7 665	-6,9%	-9 979	-8,3%	-10 525	-5,9%	-9 459	-2,9%
Tahafa	-13 144	-11,8%	-13 434	-11,2%	-12 794	-7,2%	-13 520	-4,1%
Jaktalim	-1 322	-1,2%	-1 322	-1,1%	-1 341	-0,8%	-1 029	-0,3%
Tajak	-3 251	-2,9%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Brafsante	-2 756	-2,5%	-3 096	-2,6%	-939	-0,5%	-1 131	-0,3%
Brafej	-8	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%	-18	0,0%
Psysante	-8	0,0%	-8	0,0%	-219	-0,1%	-153	0,0%
Tangersante	-20	0,0%	-20	0,0%	-222	-0,1%	-150	0,0%
Bousante	-520	-0,5%	-930	-0,8%	-6 936	-3,9%	-6 282	-1,9%
Oncosante	-8	0,0%	-8	0,0%	-229	-0,1%	-153	0,0%
Agadirsante	875	0,8%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Ciocinvest	-8	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%
Ciojedida	22	0,0%	22	0,0%	-1 711	-1,0%	-1 671	-0,5%
Oncoagadir	-8	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%
Saleinvest	-27	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Akdital Immo	-2 502	-2,2%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Bait Atfal	-1 388	-1,2%	-1 640	-1,4%	-2 063	-1,2%	-2 184	-0,7%
Kazak	-883	-0,8%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Khouribga	-15	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Asfi	-139	-0,1%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Kenitra Sante	-15	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Taghaz. sante	-	-	-	-	-	-	-51	0,0%
Centre diagnostic et soins médicaux (CDSM)	-	-	-	-	-	-	-64	0,0%
Onco Green City	-	-	-	-	-	-	-14	0,0%
Holding et ProCos	-81 220	-72,9%	-70 923	-59,2%	-77 015	-43,5%	-117 197	-35,7%
Résultat d'exploitation consolidé	111 402	100,0%	119 765	100,0%	176 897	100,0%	328 103	100,0%

Source : Akdital

III.2.2.8 Résultat financier

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat financier sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Gains de change	-	-	109	6	n.a	-94,5%
Intérêts et autres produits financiers	1 275	3 616	3 798	5 580	5,0%	46,9%
Reprises financières ; transferts de charges	3 548	-0	0	2 196	>100%	>100%
Produits financiers	4 823	3 616	3 907	7 782	8,0%	99,2%
Charges d'intérêts	-28 255	-21 528	-28 605	-40 391	32,9%	41,2%
Pertes de change	-	-	-1	-5	n.a	>100%
Dotations financières	-	-	-	-	n.a	n.a
Charges financières	-28 255	-21 528	-28 605	-40 397	32,9%	41,2%
Résultat financier	-23 432	-17 912	-24 698	-32 615	-37,9%	-32,1%

Source : Akdital

En 2022, le résultat financier a enregistré une baisse de 6 786 KMAD (-37,9%) par rapport à 2021 PF. Cette baisse découle d'une augmentation des charges financières de 7 077 KMAD (+32,9%) plus importante que la hausse de 291 KMAD des produits financiers (+8,0%).

L'augmentation des charges financières s'explique principalement par une hausse des charges d'intérêt (+32,9%) portée par plusieurs filiales, notamment Akdital (+3 027 KMAD), Bousante (+2 092 KMAD), CIOC (+1 770 KMAD) et CMCL (+810 KMAD).

L'augmentation des produits financiers découle de (i) la hausse des intérêts et autres produits financiers (+181 KMAD) provenant notamment d'Akdital Immo (intérêts sur compte courant d'associés) et de (ii) la hausse des gains de change (+109 KMAD).

En 2023, le résultat financier enregistre une baisse de 7 916 KMAD (-32,1%) par rapport à 2022, principalement expliquée par (i) une hausse des charges financières de 11 791 KMAD (+41,2%) partiellement compensée par (ii) la hausse des produits financiers de 3 875 KMAD (+99,2%).

L'augmentation des charges financières s'explique par une hausse des charges d'intérêts (+41,2%) liée à la hausse des dettes bancaires (+576 337 KMAD ; >100%).

La hausse des produits financiers s'explique par :

- (i) l'augmentation du poste « reprises financières et transferts de charges » (+2 196 KMAD) expliquée par la refacturation des intérêts des crédits SPOTs refacturés par Akdital à ses filiales via des transferts de charge¹. Ces crédits SPOTs ont pour objectif le financement des immobilisations qui seront portées par les filiales en attendant la mise en place de CMT au niveau des filiales.
- (ii) la hausse des intérêts et autres produits financiers (+1 783 KMAD) liés aux intérêts des comptes courant facturés à Akdital Immo et Vinci, ainsi que la hausse des produits de cession de Titres et Valeurs de Placement au niveau de la Holding (TVP acquis et cédés durant l'ex 2022).

III.2.2.9 Résultat non courant

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du résultat non courant sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Produits des cessions d'immobilisations	2 006	2 006	-	1 600	-100,0%	n.a
Autres produits non courants	1 637	1 572	17 068	19 438	>100%	13,9%
Produits non courants	3 643	3 578	17 068	21 038	>100%	23,3%
Valeurs nettes d'amortissements des immo. cédées	-2 006	-2 006	-	-957	-100,0%	n.a
Autres charges non courantes	-7 470	-7 468	-12 899	-14 101	72,7%	9,3%
Dotations non courantes	-	-	-	-	n.a	n.a
Charges non courantes	-9 475	-9 474	-12 899	-15 057	36,2%	16,7%
Résultat non courant	-5 833	-5 896	4 169	5 980	>100%	43,4%

Source : Akdital

Résultat non courant 2021

Le résultat non courant 2021 s'établit à -5 833 KMAD, composé de produits non courants de 3 643 KMAD et de charges non courantes de 9 475 KMAD.

Les produits non courants sont composés des éléments suivants :

- Des produits de cessions d'immobilisations financières de 2 006 KMAD (Brochak pour 1 406 KMAD, Asfi Invest pour 100 KMAD et Tajak pour 500 KMAD)
- D'autres produits non courants (1 637 KMAD) composés principalement de :
 - ✓ Plus-value de cession de matériel dans le cadre d'une opération de lease-back (586 KMAD)
 - ✓ Des dons et libéralités reçus par CCAB de 187 KMAD
 - ✓ Annulations de provisions de 52 KMAD

Les charges non courantes se décomposent comme suit :

- 2 006 KMAD correspondant à la valeur nette comptable des immobilisations financières cédées en 2021 (cf. paragraphe ci-dessus sur les produits non courants)
- 1 964 KMAD correspondant aux contributions sociales de solidarité des différentes filiales du Groupe (658 KMAD pour CCAB, 593 pour HPC et 713 KMAD pour CIOC)

¹ Ces transferts de charge ne sont pas neutralisés au niveau des comptes consolidés car ils sont immobilisés au niveau des Opcos

- 846 KMAD correspondant à des dépenses liées à des litiges commerciaux
- 716 KMAD correspondant au reclassement en charges non courantes de charges constatées en compte d'attente en 2020 (avant acquisition par Akdital de la clinique Vinci)
- 2 714 KMAD correspondant à une charge non courante constatée suite à la cession de titres de CIOC et de Brochak à leurs valeurs nominales respectives aux médecins partenaires du CIOC
- Le transfert des contrats de crédit-bail de Tahafa (vers HPC) et Brochak (vers CIOC) générant des charges non courantes correspondant à la différence entre la valeur actualisée des redevances restant dues au niveau de l'OpCo (sans droit de récupération de la TVA) et la ProCo (avec droit de récupération de la TVA). L'impact de ce transfert est de 522 KMAD pour Tahafa/HPC et 477 KMAD pour CIOC/Brochak

Résultat non courant 2022

Le résultat non courant 2022 s'établit à 4 169 KMAD, composé de produits non courants de 17 068 KMAD et de charges non courantes de 12 899 KMAD.

Les produits non courants de 17 068 KMAD sont générés principalement par :

- ✓ 13 496 KMAD de plus-value réalisée sur la cession partielle des droits de souscription à l'augmentation de capital d'Akdital Immo en faveur d'Aradei. Cette plus-value résulte de la réévaluation de la quote-part d'Akdital dans les fonds propres d'Akdital Immo en 2022 comparé à fin 2021, déduction faite de la quote-part d'Akdital dans l'augmentation de capital d'Akdital Immo effectuée début 2022 suite à l'entrée d'Aradei au capital de la foncière ;
- ✓ 1 922 KMAD de produits de régularisation de loyer.

Les charges non courantes sont principalement composées de la provision de la Contribution à la Solidarité Sociale 2022, ainsi que par des régularisations sur des facturations de MOD à des filiales d'Akdital Immo suite à l'entrée d'Aradei au capital de la foncière.

Résultat non courant 2023

En 2023, le résultat non courant s'élève à 5 980 KMAD, correspondant à des produits non courants d'un montant de 21 038 KMAD et de charges non courantes de 15 057 KMAD.

Les produits non courants de 21 038 KMAD se décomposent comme suit :

- 1 600 KMAD de produits de cessions d'immobilisations suite à la cession des parts d'Akdital dans la clinique DA VINCI ;
- 19 438 KMAD portés par le poste « autres produits non courants », et correspondant principalement aux éléments suivants :
 - ✓ Transfert de charge du don de 10 MMAD au fonds du séisme Al Haouz pour neutraliser sa charge non-courante équivalente
 - ✓ Reprise non-courante correspondant à des apurements intragroupes de 3,8 MMAD
 - ✓ Reprise non-courante d'une surfacturation de TVA sur CIOC de 2,7 MMAD

Les charges non courantes se composent principalement de :

- 957 KMAD correspondant à la valeur nette d'amortissement des immobilisations cédées ;
- 14 101 KMAD portés par le poste « autres charges non courantes », et correspondant principalement aux éléments suivants :
 - Don de 10 MMAD pour le fonds du séisme Al-Haouz
 - 1,9 MMAD correspondant à la régularisation de la situation fiscale conformément au protocole d'accord avec la DGI¹.

III.2.2.10 Résultat net

Le tableau suivant présente l'évolution du résultat net du Groupe Akdital sur la période 2021 – 2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
---------	------	--------	------	------	--------------	------------

¹ En 2023, Akdital (Holding) a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur l'impôt sur les sociétés, la TVA et l'impôt sur le revenu / salaire. A la suite de ce contrôle, un protocole d'accord a été conclu avec la DGI prévoyant le règlement de 7 000 KMAD par d'Akdital. Au 31 mai 2024, aucune entité du Groupe Akdital ne fait l'objet d'un contrôle fiscal.

Résultat d'exploitation	111 402	119 765	176 897	328 103	47,7%	85,5%
Résultat financier	-23 432	-17 912	-24 698	-32 615	37,9%	32,1%
Résultat non courant	-5 833	-5 896	4 169	5 980	>100%	43,4%
Résultat avant impôts	82 137	95 957	156 368	301 469	63,0%	92,8%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-1 472	-1 402	-1 271	-1 241	-9,3%	-2,4%
Quote-Part mise en équivalence	-	-4 404	-3 395	638	-22,9%	>100%
Impôt sur les bénéfices	-34 269	-34 263	-53 132	-103 073	55,1%	94,0%
Résultat net consolidé	46 396	55 888	98 570	197 793	76,4%	>100%
Dont part des minoritaires	2 900	7 810	10 918	23 107	39,8%	>100%
Dont résultat net part du groupe	43 495	48 079	87 652	174 687	82,3%	99,3%

Source : Akdital

En 2022, le résultat net consolidé s'établit à 98 570 KMAD, soit une hausse de 76,4% par rapport à 2021PF. Cette hausse se décompose comme suit :

- Un résultat d'exploitation en hausse de 57 132 KMAD (+47,7%) ;
- Un résultat financier en baisse de 6 786 KMAD (-37,9%) ;
- Un résultat non courant en hausse de 10 065 KMAD (>100%).

A noter que les impôts sur les bénéfices ont augmenté de 18 869 KMAD (+55,1%) en 2022, conséquence d'un résultat avant impôts en hausse de 60 411 KMAD (+63,0%).

En 2023, le résultat net consolidé affiche une hausse de 99 223 KMAD (>100%) par rapport à 2022, pour s'établir à 197 793 KMAD. Cette augmentation se décline comme suit :

- Un résultat d'exploitation en hausse de 151 206 KMAD (+85,5%) ;
- Un résultat non courant en hausse de 1 811 KMAD (+43,4%) ;
- Compensée par un résultat financier en baisse de 7 916 KMAD (+32,1%).

Les impôts sur les bénéfices ont augmenté de 49 941 KMAD (+94%) en 2023, du fait d'un résultat avant impôts en hausse de 145 101 KMAD (+92,8%).

Le tableau ci-dessous présente le contributif par filiale du résultat net consolidé du Groupe Akdital :

En KMAAD	2021	% total	2021 PF	% total	2022	% total	2023	% total
CJO	13 812	29,8%	12 358	22,1%	17 591	17,8%	21 448	10,8%
CMCL	8 557	18,4%	8 557	15,3%	4 562	4,6%	4 795	2,4%
CIOC	48 218	103,9%	47 891	85,7%	51 201	51,9%	67 949	34,4%
HPC	36 618	78,9%	36 599	65,5%	39 998	40,6%	58 321	29,5%
CCAB	27 928	60,2%	27 830	49,8%	27 277	27,7%	23 633	11,9%
Atfal	3 109	6,7%	1 904	3,4%	7 849	8,0%	6 044	3,1%
VINCI	1 587	3,4%	1 484	2,7%	1 725	1,8%	-	0,0%
HPE	11 607	25,0%	11 607	20,8%	26 264	26,6%	29 605	15,0%
CIOJ	1 465	3,2%	1 465	2,6%	5 132	5,2%	11 269	5,7%
HPT	-	0,0%	-	0,0%	1 375	1,4%	28 509	14,4%
HIA	-	0,0%	-	0,0%	2 879	2,9%	16 120	8,2%
CIOA	-	0,0%	-	0,0%	33	0,0%	7 406	3,7%
CIOBT	-	0,0%	-	0,0%	5 148	5,2%	20 451	10,3%
CPSM	-	0,0%	-	0,0%	-2 439	-2,5%	1 323	0,7%
HPS	-	0,0%	-	0,0%	-2 034	-2,1%	5 741	2,9%
COPS	-	0,0%	-	0,0%	83	0,1%	1 366	0,7%
CSSF	-	0,0%	-	0,0%	567	0,6%	12 825	6,5%
CBB	-	0,0%	-	0,0%	-65	-0,1%	-10 512	-5,3%
HIF	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	10 911	5,5%
CIOF	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	7 486	3,8%
CIM	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	4 444	2,2%
Autres entités projets	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-85	0,0%
OpCos	152 900	329,6%	149 695	267,8%	187 146	189,9%	329 050	166,4%
AKDITAL	-45 315	-97,7%	-32 328	-57,8%	-20 968	-21,3%	-68 525	-34,6%
Brochak	-14 599	-31,5%	-20 400	-36,5%	-20 750	-21,1%	-17 348	-8,8%
Taliak	-10 868	-23,4%	-13 183	-23,6%	-13 976	-14,2%	-11 656	-5,9%
Tahafa	-19 704	-42,5%	-19 955	-35,7%	-18 086	-18,3%	-18 318	-9,3%
Jaktalim	-1 608	-3,5%	-1 608	-2,9%	-1 638	-1,7%	-1 330	-0,7%
Tajak	-3 993	-8,6%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Brafsante	-3 158	-6,8%	-3 498	-6,3%	-1 269	-1,3%	-981	-0,5%
Brafej	-8	0,0%	-8	0,0%	-11	0,0%	-21	0,0%
Psysante	-8	0,0%	-8	0,0%	-307	-0,3%	-156	-0,1%
Tangersante	-20	0,0%	-20	0,0%	-398	-0,4%	-153	-0,1%
Bousante	-696	-1,5%	-1 105	-2,0%	-9 861	-10,0%	-8 635	-4,4%
Oncosante	-8	0,0%	-8	0,0%	-342	-0,3%	-156	-0,1%
Agadirsante	648	1,4%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Ciocinvest	-8	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%	-11	0,0%
Ciojedida	-41	-0,1%	-41	-0,1%	-2 079	-2,1%	-2 236	-1,1%
Oncoagadir	-8	0,0%	-8	0,0%	-8	0,0%	-11	0,0%
Saleinvest	-446	-1,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Akdital Immo	-4 229	-9,1%	-	0,0%	-	0,0%	638	0,3%
Bait Atfal	-1 376	-3,0%	-1 628	-2,9%	1 123	1,1%	-2 229	-1,1%
Kazak	-887	-1,9%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%

Khouribga	-15	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Asfi	-142	-0,3%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Kenitra Sante	-15	0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-	0,0%
Taghaz. sante		0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-51	0,0%
SEB		0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-64	0,0%
OGC		0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-14	0,0%
AKINV		0,0%	-	0,0%	-	0,0%	-0	0,0%
AKSERVICES		0,0%	-	0,0%	-	0,0%	0	0,0%
Holding et ProCos	-106 504	-229,6%	-93 806	-167,8%	-88 578	-89,9%	-131 257	-66,4%
Résultat net consolidé	46 396	100,0%	55 888	100,0%	98 570	100,0%	197 793	100,0%

Source : Akdital

III.2.3 Analyse du bilan

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Ecart d'acquisition	27 559	26 224	22 473	41 960	-14,3%	86,7%
Immo en non-valeurs	29 798	24 510	31 452	38 796	28,3%	23,4%
Immo. incorporelles	3 215	3 215	13 574	112 913	>100%	>100%
Immo. corporelles	1 254 614	888 740	1 609 033	2 387 013	81,0%	48,4%
Titre mis en équivalence	-	-	24 867	25 473	n.a	2,4%
Immo. financières	5 323	104 307	113 658	127 411	9,0%	12,1%
Impôts différés actifs	1 427	1 427	2 298	1 440	61,0%	-37,3%
Actif immobilisé	1 321 937	1 048 422	1 817 355	2 735 006	73,3%	50,5%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>73,8%</i>	<i>71,6%</i>	<i>59,9%</i>	<i>70,1%</i>	<i>-11,7 pts</i>	<i>10,2 pts</i>
Stocks et en-cours	21 917	21 917	57 094	98 819	>100%	73,1%
Fournis. débiteurs, avances & acomptes	81 473	38 773	39 672	70 265	2,3%	77,1%
Clients et comptes rattachés	240 484	245 726	384 594	699 135	56,5%	81,8%
Personnel	816	323	44	64	-86,3%	45,0%
Etat	42 025	27 555	25 105	26 107	-8,9%	4,0%
Autres débiteurs	18 703	17 478	171 681	50 591	>100%	-70,5%
Compte de régularisation actif	1 436	3 716	8 202	13 206	>100%	61,0%
Actif circulant	406 854	355 487	686 391	958 188	93,1%	39,6%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>22,7%</i>	<i>24,3%</i>	<i>22,6%</i>	<i>24,6%</i>	<i>-1,7 pts</i>	<i>1,9 pts</i>
Trésorerie - actif	63 370	59 385	530 260	206 450	>100%	-61,1%
Total actif	1 792 161	1 463 294	3 034 007	3 899 643	>100%	28,5%
Capital	100 000	100 000	126 667	126 667	26,7%	0,0%
Primes d'émission	247 273	247 273	984 826	984 376	>100%	0,0%
Réserve légale	-	-	-	-	n.a	n.a
Autres réserves & report à nouveau	-	-	-	-	n.a	n.a
Réserves consolidées	43 719	34 996	67 903	116 732	94,0%	71,9%
Résultat net consolidé	46 396	55 888	98 570	197 793	76,4%	>100%
Total capitaux propres - part groupe	422 374	423 398	1 254 258	1 387 210	>100%	10,6%
Intérêts minoritaires	15 014	14 760	23 706	38 358	60,6%	61,8%
Total capitaux propres	437 388	438 158	1 277 965	1 425 568	>100%	11,5%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>24,4%</i>	<i>29,9%</i>	<i>42,1%</i>	<i>36,6%</i>	<i>12,2 pts</i>	<i>-5,6 pts</i>
Emprunts obligataires	-	-	-	-	n.a	n.a
Autres dettes financières	554 602	479 602	433 581	1 067 191	-9,6%	>100%
Dettes financières	554 602	479 602	433 581	1 067 191	-9,6%	>100%
Provisions durables pour risques et charges	30 340	14 787	11 254	11 522	-23,9%	2,4%
Fournisseurs et comptes rattachés	307 458	223 260	446 879	525 348	>100%	17,6%
Clients créditeurs, avances & acomptes	1 688	1 688	-	2 574	-100,0%	n.a
Personnel	10 341	10 341	14 325	25 978	38,5%	81,4%
Organismes sociaux	5 578	5 578	10 958	12 330	96,4%	12,5%
Etat	62 405	62 377	81 603	151 862	30,8%	86,1%
Comptes d'associés - créditeurs	65 016	18 353	21 471	25 001	17,0%	16,4%
Autres créanciers	98 880	94 731	449 049	526 038	>100%	17,1%
Comptes de régularisation - passif	9 306	4 174	4 578	6 810	9,7%	48,7%
Autres provisions pour risques et charges	780	780	863	874	10,6%	1,3%
Passif circulant	561 451	421 281	1 029 726	1 276 816	>100%	24,0%
<i>Poids sur total bilan</i>	<i>31,3%</i>	<i>28,8%</i>	<i>33,9%</i>	<i>32,7%</i>	<i>5,1 pts</i>	<i>-1,2 pts</i>
Trésorerie - passif	208 380	109 467	281 481	118 547	>100%	-57,9%
Total passif	1 792 161	1 463 294	3 034 007	3 899 643	>100%	28,5%

Source : Akdital

III.2.3.1 Actif immobilisé

L'actif immobilisé du Groupe Akdital se décompose comme suit :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Ecart d'acquisition	27 559	26 224	22 473	41 960	-14,3%	86,7%
Immo en non-valeurs	29 798	24 510	31 452	38 796	28,3%	23,4%
Immo. Incorporelles	3 215	3 215	13 574	112 913	>100%	>100%
Immo. Corporelles	1 254 614	888 740	1 609 033	2 387 013	81,0%	48,4%
Titre mis en équivalence	-	-	24 867	25 473	n.a	2,4%
Immo. Financières	5 323	104 307	113 658	127 411	9,0%	12,1%
Impôts différés actifs	1 427	1 427	2 298	1 440	61,0%	-37,3%
Actif immobilisé	1 321 937	1 048 422	1 817 355	2 735 006	73,3%	50,5%

Source : Akdital

Une analyse détaillée de ces différents postes est présentée ci-après.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition s'établit à 22 473 KMAD en 2022, contre 26 224 KMAD en 2021PF et 27 559 KMAD en 2021.

La baisse observée en 2022 (-14,3% par rapport au 2021 PF) est essentiellement liée à l'amortissement de l'écart d'acquisition (1 472 KMAD), le reliquat de cette variation s'explique par la régularisation de la non prise en compte de l'écart d'acquisition relatif à Agadirsante suite au changement opéré dans le périmètre de consolidation 2021PF. Pour rappel, à fin 2022, Akdital détenait une participation de 32% dans Akdital Immo, contre 65% en 2021 suite à l'entrée d'Aradei dans le capital d'Akdital Immo.

L'écart d'acquisition s'établit à 41 960 KMAD en 2023, soit une hausse de 19 486 kMAD (+86,7%) liée à l'acquisition de l'Hôpital Privé de Béni Mellal.

Immobilisations en non-valeur

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Frais préliminaires	522	403	16 341	18 111	>100%	10,8%
Charges à répartir sur plusieurs exercices	29 276	24 107	15 111	20 685	-37,3%	36,9%
Immobilisations en non-valeurs	29 798	24 510	31 452	38 796	28,3%	23,4%

Source : Akdital

La valeur nette comptable des immobilisations en non-valeur s'établit à 31 452 KMAD à fin 2022, soit une hausse de 6 942 KMAD (+28,3%) par rapport à 2021PF. Cette hausse correspond principalement à :

- La hausse des frais préliminaire (>100%) correspondant aux frais de formation et de déplacement supportés dans le cadre de l'ouverture des 8 nouveaux établissements en 2022 ;
- Compensée en partie par la baisse des charges à répartir sur plusieurs exercices (-37,3%) liée essentiellement à leur amortissement.

La valeur nette comptable des immobilisations en non-valeurs s'établit à 38 796 KMAD à fin 2023, soit une hausse de 7 345 KMAD (+23,4%) par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par :

- Une hausse de 5 574 KMAD des charges à répartir sur plusieurs exercices (+36,9%) expliquée par :
 - ✓ l'immobilisation du don versé par la holding au fonds du Séisme AL HAOUZ (+ 10 MMAD), compensée par l'amortissement de cette immobilisation (+2 000 KMAD) ainsi que celui des autres immobilisations en non-valeur ;
 - ✓ les charges de démarrage de certains établissements, notamment CBB (+4 127 KMAD)
- Une hausse de 1 771 KMAD (+10,8%) des frais préliminaires liés à la création des entités juridiques des projets en cours et l'immobilisation des frais de déplacements relatifs à ces projets.

Immobilisations incorporelles

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations incorporelles sur la période 2021 – 2023.

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 215	3 215	7 606	102 945	>100%	>100%
Autres immobilisations incorporelles	-	-	5 968	9 967	n.a	67,0%
Immobilisations incorporelles (excl. Ecart d'acquisition)	3 215	3 215	13 574	112 913	>100%	>100%

Source : Akdital

Les immobilisations incorporelles correspondent à des brevets, marques, droits et valeurs similaires.

Sur la période 2021PF – 2022, la hausse des immobilisations incorporelles de 10 359 KMAD (>100%) s'explique principalement par les dépenses média engagées dans le cadre de la campagne de notoriété du Groupe, ainsi que par l'acquisition de licences informatiques.

Sur la période 2022 – 2023, la hausse des immobilisations incorporelles de 99 339 KMAD (>100%) s'explique principalement par (i) les projets de réforme du système d'information du groupe (37 103 KMAD) et (ii) l'acquisition par les établissements de santé de licences et de droits d'utilisation annuels d'applications (servant pour l'exploitation et circuit patient, les dossiers médicaux informatisés, etc.) pour un montant de 52 695 KMAD.

Immobilisations corporelles

Le tableau ci-dessous présente la composition des immobilisations corporelles sur la période 2021 – 2023.

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Terrains	218 790	104 182	104 182	116 182	0,0%	11,5%
Constructions	459 605	316 985	309 755	316 173	-2,3%	2,1%
Installations techniques, matériel et outillage	384 084	384 084	844 515	1 233 716	>100%	46,1%
Matériel de transport	3 870	3 870	3 680	3 466	-4,9%	-5,8%
Mobilier, matériel de bureau et AD	63 230	63 184	213 547	405 756	>100%	90,0%
Immobilisations corporelles en cours	125 034	16 433	133 354	291 483	>100%	>100%
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	20 238	n.a	n.a
Total	1 254 613	888 740	1 609 033	2 387 013	81,0%	48,4%

Source : Akdital

Les immobilisations corporelles ont enregistré une hausse de 720 293 KMAD en 2022 (+81,0%), par rapport à 2021PF. Cette hausse est essentiellement portée par :

- Le poste « Installations techniques matériel et outillages » (+460 431 KMAD, >100%), dont la variation s'explique principalement par l'achat d'équipements médicaux et techniques destinés aux nouvelles ouvertures 2022 ;
- Le poste « Mobilier, matériel de bureau et AD » (+150 363 KMAD, >100%), dont la hausse est liée également au mobilier de bureau et d'hébergement installé dans les nouveaux établissements ;
- Le poste « Immobilisations corporelles en cours » (+116 920 KMAD, >100%) dont la hausse s'explique par les équipements techniques et médicaux non encore mis en service dans les cliniques ouvertes en 2022.

Sur la période 2022 – 2023, les immobilisations corporelles ont enregistré une hausse de 777 980 KMAD en 2023 (+48,4%). Cette hausse est essentiellement portée par :

- Le poste « Installations techniques matériel et outillages » (+389 201 KMAD, +46,1%), dont la variation s'explique principalement par l'achat d'équipements médicaux et techniques dans le cadre d'ouvertures de nouveaux établissements en 2023 ;
- Le poste « Mobilier, matériel de bureau et AD » (+192 208 KMAD ; +90,0%), dont la hausse est liée au mobilier de bureau et d'hébergement installé dans les nouveaux établissements ;

- Le poste « Immobilisations corporelles en cours » (+158 129 KMAD, >100%) dont la hausse s'explique par les équipements techniques et médicaux non encore mis en service dans les établissements ouverts en 2023 et en S1 2024.

Titres mis en équivalence

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Titres mis en équivalence	-	-	24 867	25 473	n.a	2,4%

Source : Akdital

Ce poste correspond à la quote-part détenue par Akdital dans Akdital Immo. A noter qu'en 2021PF, cette participation était classée dans le poste « Immobilisations financières » (autres créances financières) pour un montant de 472 KMAD.

En plus de ce reclassement comptable, cette hausse s'explique par l'augmentation de capital d'Akdital Immo réalisée courant 2022 (+79 000 KMAD) dans le cadre de l'entrée au capital d'Aradei.

En 2023, les titres mis en équivalence s'élèvent à 25 473 KMAD, soit une augmentation de (+606 KMAD) par rapport à 2022 liée à l'évolution des capitaux propres d'AKDITAL IMMO et de ses filiales.

Immobilisations financières

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des immobilisations financières entre 2021 – 2023. :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Prêts immobilisés	386	386	-	-	-100,0%	n.a
Autres créances financières	4 937	103 921	113 658	127 411	9,4%	12,1%
Immobilisations financières	5 323	104 307	113 658	127 411	9,0%	12,1%

Source : Akdital

Les immobilisations financières sont principalement constituées du poste « autres créances financières », qui se compose essentiellement :

- en 2021, de dépôts et cautionnements
- en 2021 PF et 2022, de créances long-terme envers Akdital Immo (Compte courant d'associé)
- en 2023, de créances long-terme envers Akdital Immo (CCA de 121 300 KMAD) et un cautionnement versé par Akdital (holding) courant 2023 pour la location d'appartements dédiés au logement du personnel en formation pour les prochaines ouvertures

A fin 2022, la valeur nette comptable des immobilisations financières s'établit à 113 658 KMAD, soit une hausse de 9 351 KMAD (+9,0%) par rapport à 2021PF. Cette hausse s'explique principalement par l'apport en compte courant réalisé au niveau d'Akdital Immo en 2022 (9 575 KMAD), conformément au protocole d'investissement d'Akdital Immo, et dans l'objectif de participer au financement des constructions des établissements ouverts en 2022 et 2023.

A noter qu'au niveau du poste « autres créances financières », l'écart entre 2021 et 2021 PF (98 984 KMAD) correspond à l'apport en compte courant d'associés d'Akdital dans Akdital Immo conformément au protocole d'investissement d'Akdital Immo.

Cet écart est dû au changement de la méthode de consolidation d'Akdital Immo, en passant de l'intégration globale en 2021 (incluant l'élimination des flux intragroupes avec Akdital Immo) à la mise en équivalence en 2021 PF¹.

A fin 2023, la valeur nette comptable des immobilisations financières s'établit à 127 411 KMAD, soit une hausse de 13 753 KMAD (+12,1%) par rapport à 2022. Cette hausse s'explique principalement par 12 700 KMAD de créance long-terme AKDITAL IMMO (Compte courant d'associés) en 2023 et la mise en place

¹ Dans le cadre de la prise de participation d'Aradei dans le capital d'Akdital Immo, la participation d'Akdital dans cette dernière est passée de 65% au 31 décembre 2021 à 31,85% au 31 décembre 2022, induisant un changement de méthode de consolidation (passage de l'intégration globale à la mise en équivalence). Afin de permettre la comparabilité des comptes consolidés 2021 et 2022, la Société a produit des comptes consolidés pro forma au titre de l'exercice 2021.

d'un cautionnement pour la location des appartements dédiés au logement du personnel en formation pour les prochaines ouvertures 2024 ;

Impôts différés actifs

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des impôts différés actifs sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Impôts différés actifs	1 427	1 427	2 298	1 440	61,0%	-37,3%

Source : Akdital

Le poste « Impôt différé actifs » s'établit à 2 298 KMAD en 2022, soit une hausse de 871 KMAD (+61,0%) par rapport au proforma 2021 qui s'explique principalement par les 2 effets compensés suivants :

- La constatation, à titre temporaire, des déficits fiscaux sur les nouveaux établissements ouverts en 2022, ayant généré un impôt différé actif de 1 896 KMAD.
- La constatation, à titre permanent, de provisions clients sur certains organismes de sécurité sociale, ayant réduit l'impôt différé actif de 934 KMAD.

En 2023, le poste « Impôt différé actifs » s'élève à 1 440 KMAD, en baisse de 858 KMAD (-37,3%) par rapport à 2022, expliqué par l'imputation d'une partie des déficits reportables (comptabilisés dans les IDA) sur les bénéfices 2023 des établissements ouverts en 2022, notamment HPS et CPSM.

III.2.3.2 Actif circulant

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'actif circulant sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Stocks et en-cours	21 917	21 917	57 094	98 819	>100%	73,1%
Fournis. débiteurs, avances & acomptes	81 473	38 773	39 672	70 265	2,3%	77,1%
Clients et comptes rattachés	240 484	245 726	384 594	699 135	56,5%	81,8%
Personnel	816	323	44	64	-86,3%	45,0%
Etat	42 025	27 555	25 105	26 107	-8,9%	4,0%
Autres débiteurs	18 703	17 478	171 681	50 591	>100%	-70,5%
Compte de régularisation actif	1 436	3 716	8 202	13 206	>100%	61,0%
Actif circulant	406 854	355 487	686 391	958 188	93,1%	39,6%

Source : Akdital

Stocks et en-cours

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des stocks et en cours du Groupe Akdital sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Matières et fournitures consommables	21 917	21 917	57 094	98 819	>100%	73,1%

Source : Akdital

Les stocks et encours correspondent exclusivement à des matières et fournitures consommables (médicaments et dispositifs médicaux).

En 2022, les stocks et encours ont affiché une hausse supérieure à 100% justifiée notamment par :

- L'approvisionnement des établissements de santé ouverts en 2022 à hauteur de 22 731 KMAD ;
- La hausse des niveaux de stock des établissements de santé opérationnels avant 2022 en lien avec la croissance de l'activité, et notamment CIOC (+9 638 KMAD) et CIOJ (+1 115 KMAD).

En 2023, les stocks et encours ont enregistré une hausse de 41 726 KMAD (+73,1%) expliquée par :

- L'approvisionnement des établissements de santé ouverts en 2023 à hauteur de 19 759 KMAD ;

- La hausse des niveaux de stock des établissements de santé ouverts en 2022 en lien avec la croissance de l'activité, notamment HPT (1 191 KMAD), CSS (3 572 KMAD), HIA (2 743 KMAD), HPS (2 565 KMAD), CPSM (1 873 KMAD), COPS (1 354 KMAD), CIOA (3 524 KMAD) et CIOBT (801 KMAD)
- La hausse des niveaux de stock des établissements de santé opérationnels avant 2022 en lien avec la hausse de l'activité, notamment HPE (1 094 KMAD), CJO (2 434 KMAD), HPC (939 KMAD) et CCAB (926 KMAD)

Créances de l'actif circulant

Les clients et comptes rattachés sont composés des créances du Groupe Akdital envers les organismes de couverture médicale (CNOPS, CNSS, CMIM, mutuelles privées, etc.), les entreprises, fondations et associations et les patients payants (qui ne disposent pas de couverture médicale).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des créances de l'actif circulant du Groupe Akdital sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Clients et comptes rattachés	240 484	245 726	384 594	699 135	56,5%	81,8%

Source : Akdital

Sur la période 2021PF – 2022, les créances clients ont augmenté de 56,5%. Cette variation à la hausse est expliquée par :

- Les créances clients des 8 établissements de santé ouverts en 2022 à hauteur de 55 349 KMAD ;
- L'augmentation des créances clients de la quasi-totalité des autres établissements du Groupe, en lien avec la hausse de l'activité, dont principalement HPE (20 656 KMAD), HPC (19 645 KMAD), CJO (9 172 KMAD) et CIOC (25 651 KMAD).

Sur la période 2022 – 2023, les créances clients ont enregistré une hausse de 314 542 KMAD (+81,8%) expliquée principalement par :

- La hausse des créances clients des 8 établissements de santé ouverts en 2022 à hauteur de 205 156 KMAD due à l'effet année pleine ;
- Les créances clients des 5 établissements (HIF, CIOF, CBB, CIM et HPBM) ouverts en 2023 à hauteur de 80 874 KMAD ;
- L'augmentation des créances clients de la quasi-totalité des autres établissements du Groupe opérationnels avant 2022, en lien avec la hausse de l'activité, dont principalement HPE (17 112 KMAD), HPC (12 414 KMAD), CMCL (5 146 KMAD) et CJO (2 313 KMAD), compensée par une baisse au niveau de CIOC (-6 678 KMAD) et CCAB (-848 KMAD)

Le tableau ci-dessous présente la répartition des créances par filiale sur la période 2021-2023 et par ancienneté en 2023 :

En KMAD	2021	2021 PF	2022	2023		
				< 6 mois	Entre 6 et 12 mois	> 12 mois
CJO	44 373	44 369	53 546	32 089	7 494	16 276
CCAB	32 871	32 869	35 833	26 435	5 491	3 059
CIOC	67 938	67 933	93 587	48 031	9583	29 295
HPC	45 995	45 992	65 642	41 157	22 259	16 394
CMCL	10 764	10 764	19 251	16 409	3 132	4 857
ATFAL	7 002	7 001	13 278	12 463	1 168	984
Vinci	5 382	5 382	12 231	0	0	0
HPE	13 266	13 265	33 922	37 825	4039	10 396
CIOJ	3 675	3 674	12 948	13 409	3840	3 904
Akdital	42 521	42 518	76 295	50 912	4253	76 295
Brochak	5 091	5 091	1 740	0	0	1 445
Tahafa	10 293	10 293	7 130	3 188	0	0
Taliak	11 182	11 181	11 425	3 256	0	0
Brafsante	1 866	1 865	-1 540	480	130	1 016

Bousante	5 085	5 085	-	13 844	3948	586
Ciojedida	1 223	1 223	3 825	2 250	450	900
Bait Al Atfal	1 668	1 668	1 268	900	0	0
Jaktalim	4 799	4 799	5 711	3 456	2304	657
Tajak	22	21	-	-	0	0
CPSM	-	-	6 858	22 214	538	2 816
CSSF	-	-	5 210	38 086	5794	664
HPS	-	-	697	33 995	5 042	51
COPS	-	-	102	8 265	169	7
HPT	-	-	12 220	53 170	9496	1 277
CIOBT	-	-	9 835	15 590	2286	575
HIA	-	-	16 651	35 037	5140	1 962
CIOA	-	-	3 775	15 960	2683	583
HIF	-	-	-	32 107	1797	0
CIOF	-	-	-	13 158	539	0
CBB	-	-	-	10 267	204	0
CIM	-	-	-	15 490	5340	0
HPBM	-	-	-	1 972	0	0
Total	315 014	314 992	501 440	601 415	107 119	173 999
Intercos	-74 530	-69 266	-116 846		-183 392	
Conso	240 484	245 726	384 594		699 135	

Source : Akdital

A fin 2023, les créances datant de moins de 6 mois s'établissent à 601 415 KMAD, celles datant entre 6 mois et 12 mois, s'élèvent à 107 119 KMAD, tandis que celles datant de plus de 12 mois s'élèvent à 173 999 KMAD.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des créances du Groupe par nature sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
OPCO	231 266	231 266	395 585	712 258	71,1%	80,1%
Prise en Charge	182 889	182 889	321 850	535 149	76,0%	66,3%
Assurance	37 047	37 047	61 118	98 671	65,0%	61,4%
CMIM	14 014	14 014	16 113	8 836	15,0%	-45,2%
CNOPS	32 421	32 421	68 042	135 202	>100%	98,7%
CNSS	30 423	30 423	78 790	141 952	>100%	80,2%
Mutuelles	19 304	19 304	33 676	51 213	74,5%	52,1%
Autres PEC*	49 680	49 680	64 111	99 274	29,0%	54,8%
Payants	48 376	48 376	73 735	177 109	52,4%	>100%
Holding et PropCo	83 748	83 726	105 854	170 269	26,4%	60,9%
MOD	16 493	16 493	5 306	26 108	-67,8%	>100%
Management Fees	21 486	21 486	62 150	101 144	>100%	62,7%
Loyers**	41 227	41 205	31 099	38 809	-24,5%	24,8%
Autres***	4 542	4 542	7 299	4 208	60,7%	-42,3%
Total	315 014	314 992	501 439	882 527	n.a	n.a
Intercos	-74 530	-69 266	-116 846	-183 392	n.a	57,0%
Conso	240 484	245 726	384 594	699 135	56,5%	81,8%

Source : Akdital

(*) Autres PEC : cette catégorie comprend les contrats entreprises, fondations, associations et patientèle africaine

(**) Il s'agit des loyers à percevoir par les Propcos de la part des Opco

(***) Comprend essentiellement les intérêts sur CCA

En 2022, les créances des Opco s'élèvent à 395 585 KMAD contre 231 266 KMAD en 2021PF, soit une hausse de 71,1% portée par les variations suivantes :

- Hausse des créances des patients PEC de 76,0% portée principalement par la hausse des créances envers la CNOPS (>100%), la CNSS (>100%), les mutuelles (+74,5%), les assurances (+65,0%) et les autres PEC (>29,0%) comprenant les contrats entreprises, fondations, associations et la patientèle africaine ;
- Hausse des créances des patients payants de 52,4% sur la période.

En 2023, les créances des Opco s'élèvent à 712 258 KMAD, soit une évolution de 80% se décomposant comme suit :

- Hausse des créances des patients PEC de 66.3%, tirées par la CNOPS (+98,7%), la CNSS (+80,2%), les assurances (+61.4%) et les mutuelles (+52.1%)
- Hausse des créances des patients payants (>100%) liée aux 4 nouvelles ouvertures en 2023 et à l'effet année pleine des 8 ouvertures réalisées en 2022.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du taux de contentieux et de provisionnement des créances du Groupe sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Créances brutes	250 798	256 039	409 927	735 044	60,1%	79,3%
Total provisions	10 313	10 313	25 334	35 908	>100%	41,7%
<i>Dont pris en charge</i>	<i>3 995</i>	<i>3 995</i>	<i>16 380</i>	<i>19 290</i>	<i>>100%</i>	<i>17,8%</i>
<i>Dont payants</i>	<i>6 317</i>	<i>6 317</i>	<i>8 954</i>	<i>16 617</i>	<i>41,7%</i>	<i>85,6%</i>
Créances nettes	240 484	245 726	384 593	699 136	56,5%	81,8%
Total contentieux	8 481	8 481	29 285	35 788	>100%	22,2%
<i>Taux de contentieux</i>	<i>3,4%</i>	<i>3,3%</i>	<i>7,1%</i>	<i>4,9%</i>	<i>3,8 pts</i>	<i>-2,3 pts</i>
<i>Taux de provisionnement</i>	<i>4,1%</i>	<i>4,0%</i>	<i>6,2%</i>	<i>4,9%</i>	<i>2,2 pts</i>	<i>-1,3 pts</i>

Source : Akdital

Taux de provisionnement = total provisions / montant brut des créances

Taux de contentieux = montant des contentieux / montant brut des créances

En concertation avec les commissaires aux comptes, le comité d'audit tenu le 28 mars 2023 a validé les nouvelles règles de provisionnement du Groupe¹, qui ont été fixées selon la nature du dossier de créances ainsi que son antériorité :

- Dossiers de patients "Pris en Charge" par des organismes de couverture maladie : pour les dossiers dont l'antériorité atteint 24 mois, la créance est provisionnée à hauteur de 100% (à l'exception de l'activité d'oncologie dû à la spécificité de ladite activité) ;
- Dossier de patients "Non pris en Charge" dits "Payants" : pour les dossiers dont l'antériorité est supérieure à 12 mois, la créance est provisionnée à 100%.

A noter que ces règles ont été appliquées à partir de l'exercice 2022.

Sur la période 2021 PF – 2022, marquée notamment pour un changement des règles de provisionnement, la hausse des provisions a concerné les patients pris en charge (+12 385 KMAD) ainsi que les patients payants (+2 637 KMAD). A fin 2022, les patients pris en charge représentaient 65% des provisions (contre 35% pour les patients payants).

Le taux de contentieux des créances s'établit à 7,1% en 2022, 3,3% en 2021PF et 3,4% en 2021. Le taux de provisionnement des créances s'établit à 6,2% en 2022, 4,0% en 2021PF et 4,1% en 2021.

¹ Les nouvelles règles de provisionnement validées par le comité d'audit tenu le 28 mars 2023 ont été présentées lors du conseil d'administration tenu le 30 mars 2023.

A noter que l'évolution des taux de contentieux et de provisionnement entre 2021PF et 2022 s'explique principalement par un changement de la politique de provisionnement adopté par le Groupe en 2022¹.

Sur la période 2022-2023, les provisions ont augmenté de (+41,7%), soit un niveau nettement inférieur à la croissance du chiffre d'affaires du Groupe (+84,3%). Les nouvelles provisions concernent principalement les patients payants (+85,6%), et dans une moindre mesure, les patients pris en charge (+17,8%).

Sur la période 2022 – 2023, le taux de provisionnement a baissé de 2,3 pts passant à 4,9% des créances, reflétant les efforts sur le recouvrement entrepris par le Groupe en 2023. Le taux de contentieux a également enregistré une baisse de 1,3 pts en 2023.

Autres créances et comptes de régularisation

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des autres créances et comptes de régularisation sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	81 473	38 773	39 672	70 265	2,32%	77,1%
Personnel	816	323	44	64	-86,3%	45,0%
Etat	42 025	27 555	25 105	26 107	-8,89%	4,0%
Autres débiteurs	18 703	17 478	171 681	50 591	>100%	-70,5%
Comptes de régularisation actif	1 436	3 716	8 202	13 206	>100%	61,0%
Total	144 454	87 845	244 704	160 234	>100%	-34,5%

Source : Akdital

A fin 2022, les autres créances et comptes de régularisation s'établissent à 244 704 KMAD contre 87 845 KMAD en 2021PF, soit une hausse de plus de 100% due aux principales variations suivantes :

- La hausse du poste « Autres débiteurs » (+154 203 KMAD, soit >100%) principalement constituée d'avances pour des fournisseurs en charge des aménagements et équipements des établissements de santé à Bouskoura, Safi, Sidi Maarouf, Tanger, Agadir et Salé ;
- La hausse des comptes de régularisation actif de plus de 100% pour s'établir à 8 202 KMAD expliquée essentiellement par :
 - ✓ L'augmentation des intérêts sur CCA dus par Akdital Immo à Akdital (+3 338 KMAD) ;
 - ✓ Les charges constatées d'avance sur les nouveaux établissements ouverts en 2022 pour près de 1 746 KMAD.

A fin 2023, les autres créances et comptes de régularisation s'établissent à 160 234 KMAD contre 244 704 KMAD en 2022, soit une baisse de plus de 34,5% due aux principales variations suivantes :

- La baisse du poste « Autres débiteurs » (-121 090 KMAD, soit -70,5%) principalement composé d'avances à des fournisseurs d'immobilisation, expliquée essentiellement par :
 - ✓ l'affectation en compte courant des avances payées en 2022 pour le compte des projets 2023 (121 401 KMAD) et neutralisées en flux intragroupe en 2023 contrairement à l'exercice 2022, les filiales correspondant à ces projets n'étant pas créées en 2022² (impact de (-121 401 KMAD)
 - ✓ le reclassement d'un montant de 46 332 KMAD, comptabilisé en 2022 par omission en actif circulant, vers l'actif immobilisé (principalement de l'équipement médical)
 - ✓ compensées par une hausse de 46 875 KMAD :
 - dont 34 194 KMAD liée principalement à (i) la créance sur cession d'immobilisations au niveau d'Akdital (holding) dans le cadre de l'opération lease-

¹ Sur la période 2020 – 2021, les règles de provisionnement qui étaient en vigueur sont les suivantes :
- Dossiers de patients "Pris en Charge" par des organismes de couverture maladie : pour les dossiers dont l'antériorité est comprise entre 24 et 36 mois, la créance est provisionnée à hauteur de 25%. Si l'antériorité est supérieure à 36 mois, la créance est provisionnée à 100% ;

- Dossier de patients "non pris en charge" dits "payants" : pour les dossiers dont l'antériorité est supérieure à 12 mois, la créance est provisionnée à 100%.

² Le Groupe procède usuellement comme suit pour la comptabilisation des avances aux fournisseurs d'immobilisation dans le cadre de ses nouveaux projets : lorsque la holding octroie des avances aux fournisseurs d'immobilisation pour le compte d'une filiale donnée, elle constate un compte courant associé actif envers la filiale concernée du même montant. Au niveau de la filiale, une immobilisation en-cours est comptabilisée au niveau de l'actif et un CCA envers la holding est comptabilisé au niveau du passif. Ces CCA sont neutralisés au niveau des comptes consolidés (flux intragroupes). Dans le cas spécifique où les filiales ne sont pas encore créées, les avances aux fournisseurs d'immobilisations sont comptabilisées au niveau du poste « autres débiteurs » (non neutralisées en comptes consolidés). Dès que la filiale est créée, un reclassement comptable du montant de l'avance est effectué, du poste « autres débiteurs » vers le poste « compte courant d'associé » (neutralisé en intragroupe). En l'espèce, ce reclassement a induit une baisse du compte « autres débiteurs » de 121 401 KMAD en 2023 (par rapport à 2022)

- back (relative au siège actuel hors extension) (27 550 KMAD) et (ii) une créance sur la cession des titres de Clinique VINCI (5 432 KMAD)
- dont 7 861 KMAD liée à des avances aux fournisseurs en charge des aménagements et équipements des établissements de santé du projet de Marrakech
 - dont 4 820 KMAD liée à des régularisations de factures auprès d'un prestataire en service informatique.
 - Compensée par la hausse du poste « Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes » (+30 593 KMAD, soit +77,1%) expliquée principalement par les avances sur commande données aux fournisseurs 24 137 KMAD et la hausse des remises de fin d'année à obtenir auprès des fournisseurs du Groupe (9 626 KMAD)

III.2.3.3 Trésorerie-actif

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la trésorerie active du Groupe Akdital sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Chèques et valeurs à encaisser	3 436	3 337	33 292	5 277	>100%	-84,1%
Banques, Trésorerie générale et chèques postaux	58 254	54 769	495 084	197 779	>100%	-60,1%
Caisse, régies d'avance et accreditifs	1 679	1 279	1 884	3 394	47,3%	80,1%
Contrepartie des éliminations	-	-	-	-	n.a	n.a
Trésorerie -actif	63 370	59 385	530 260	206 450	>100%	-61,1%

Source : Akdital

La trésorerie du groupe a été fortement améliorée en 2022, enregistrant une augmentation de 470 875 KMAD par rapport au 2021PF (soit plus de 100%). Cette augmentation est principalement portée par le poste « banques, trésorerie générale et chèques postaux » (+440 315 KMAD, soit +100%) suite à l'IPO d'Akdital en décembre 2022.

En 2023, la trésorerie du groupe a baissé de 61,1% pour s'établir à 206 450 KMAD. Cette baisse s'explique principalement par les investissements du Groupe au cours de l'année 2023 (-995 386 KMAD), qui ont notamment abouti à l'ouverture de 5 établissements (HIF, CIOF, CBB, CIM et HPBM), compensés par les flux de trésorerie générés par l'activité (+627 468 KMAD).

III.2.3.4 Capitaux propres

L'évolution des capitaux propres sur la période 2021-2023 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Capital	100 000	100 000	126 667	126 667	26,7%	0,0%
Primes d'émission	247 273	247 273	984 826	984 376	>100%	0,0%
Réserves consolidées	43 719	34 996	67 903	116 732	94,0%	71,9%
Résultat net consolidé	46 396	55 888	98 570	197 793	76,4%	>100%
Total capitaux propres - part groupe	422 374	423 398	1 254 258	1 387 210	>100%	10,6%
Intérêts minoritaires	15 014	14 760	23 706	38 358	60,6%	61,8%
Total capitaux propres	437 388	438 158	1 277 965	1 425 568	>100%	11,5%

Source : Akdital

A fin 2022, les capitaux propres consolidés s'établissent à 1 227 965 KMAD, en hausse de 839 807 KMAD (>100%) par rapport à 2021PF. Cette variation est principalement liée à l'IPO d'Akdital en décembre 2022.

A fin 2023, les capitaux propres consolidés s'établissent à 1 425 568 KMAD, en hausse de 147 603 KMAD (+11,5%) par rapport à 2022. Cette hausse est liée à la combinaison des variations suivantes :

- La constatation d'un résultat net de l'exercice de 197 793 KMAD
- La distribution de 41 167 KMAD de dividendes au titre de l'exercice 2022
- La baisse de la prime d'émission de 450 KMAD justifiée par l'imputation de certains frais liés à l'IPO sur la prime d'émission
- La hausse des réserves consolidées 48 429 KMAD (+71,9%) expliquée par l'évolution du périmètre de consolidation (cf. section I.2.1. Périmètre de consolidation)

III.2.3.5 Dettes financières

L'évolution des dettes financières long-terme sur la période 2021-2023 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 21PF-22
Dettes financières de crédit-bail	113 477	113 477	130 857	188 213	15,3%	43,8%
Autres dettes de financement	441 125	366 125	302 724	878 978	-17,3%	>100%
Total	554 602	479 602	433 581	1 067 191	-9,6%	>100%

Source : Akdital

A fin 2022, les dettes financières s'établissent à 433 581 KMAD, soit une baisse de 9,6%, par rapport à au 2021PF. Cette baisse se décompose comme suit :

- une baisse des dettes de financement (hors crédit-bail) de 63 401 KMAD (-17,3%), qui s'explique par la combinaison des variations suivantes :
 - ✓ La baisse des dettes de financement (hors crédit-bail) des sociétés suivantes :
 - Akdital (-29 166 KMAD) suite (i) à la conversion des comptes courants de Al Razi Limited (18 750 KMAD) en capital, (ii) au remboursement des comptes courants d'associés d'un montant de 9 084 KMAD et (iii) à la baisse de la dette bancaire de 1 333 KMAD ;
 - Brochak (-12 933 KMAD), Tahafa (-16 875 KMAD), CJO (-3 789 KMAD), Taliak (-6 995 KMAD) et Jaktalim (-760 KMAD) suite à la baisse de la dette bancaire.
 - ✓ Compensée par la hausse des encours de dettes de Clinique Panorama Sidi Maarouf (+7 390 KMAD) suite à la hausse de la dette bancaire.
- une hausse des encours crédit-bail de 17 380 KMAD (+15,3%), qui s'explique principalement par la combinaison des éléments suivants :
 - ✓ une hausse des encours de crédit-bail de CIOC (+28 849 KMAD) suite à la souscription à un contrat de leasing portant sur le 3^{ème} accélérateur de radiothérapie
 - ✓ une hausse des encours de crédit-bail d'Akdital (holding ; +1 159 KMAD) suite à la souscription à de nouveaux contrats de crédit-bail portant sur des véhicules de services ;
 - ✓ compensées par une baisse des encours de crédit-bail de Brochak (-6 497 KMAD), CJO (-5 758 KMAD) et Clinique Pédiatrique Atfal (-1 450 KMAD).

A fin 2023, les dettes financières s'élèvent à 1 067 191 KMAD, en hausse de 633 610 KMAD (>100%) par rapport à 2022, principalement expliquée par :

- Une augmentation du poste « autres dettes de financement » de +576 254 KMAD (>100%), portée essentiellement par la dette bancaire (+576 337 KMAD ; >100%), dont la hausse découle principalement des variations suivantes :
 - ✓ La hausse des encours de dette bancaire des établissements de santé ouverts en 2022 et 2023 : HPT (+69 000 KMAD), CIOBT (+32 000 KMAD), HIA (+72 081 KMAD), CIOA (+30 753 KMAD), HPS (72 081 KMAD), COPS (+30 743 KMAD), HIF (+72 081 KMAD), CIOF (+27 669 KMAD), CPSM (+45 390 KMAD), CBB (+56 495 KMAD), et CSSF (+44 996 KMAD)
 - ✓ La hausse des encours de dette bancaire d'Akdital (holding, +26 777 KMAD), Bousanté (+34 780 KMAD) et Ciojedida (+7 974 KMAD) suite aux tirages réalisés courant 2023 au niveau de ces entités
 - ✓ La baisse des encours de dette bancaire de Tahafa (-17 618 KMAD), Brochak (-14 908 KMAD), Taliak (- 7 316 KMAD) et CJO (-5 163 KMAD) suite aux remboursements effectués courant 2023
- Une hausse des encours crédit-bail de 57 356 KMAD (+43,8%), portée principalement par :
 - ✓ Akdital (holding ; +37 387 KMAD) suite au financement en leasing de l'extension du siège social et le lease-back du siège
 - ✓ CIOBT (+23 305 KMAD) et CJO (+3 198 KMAD) suite au financement en leasing d'équipements médicaux
 - ✓ partiellement compensées par l'impact généré par la cession de la clinique Vinci (-5 787 KMAD sur les encours crédit-bail)

III.2.3.6 Provisions durables pour risques et charges

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des provisions durables pour risques et charges sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Impôt différé passif	29 592	13 056	10 545	10 853	-19,2%	2,9%
Provisions pour risques et charges	748	1 731	708	669	-59,1%	-5,6%
Total	30 340	14 787	11 254	11 522	-23,9%	2,4%

Source : Akdital

Le poste « impôt différé passif » est principalement composé d'IDP sur contrats de crédit-bail et de provisions sur réintégration de provisions clients.

A fin 2022, le poste « Impôt différé passif » s'établit à 10 545 KMAD, soit une baisse de 2 511 KMAD par rapport à 2021PF (-19,2%) qui s'explique principalement par :

- la réévaluation des actifs corporels (terrain et construction) suite à l'acquisition des titres de participation de Kazak et Bait Al Atfal induisant une baisse de l'impôt différé passif (- 3 668 KMAD) ;
- La constatation, à titre permanent, des provisions pour risques clients sur CMCL, générant un impôt différé passif de + 753 KMAD ;
- La réévaluation du retraitement consolidation du crédit-bail à fin 2022, générant un impôt différé passif de +254 KMAD.

A fin 2022, les provisions pour risques et charges de 708 KMAD, couvrent un « badwill » généré sur l'acquisition en 2021 de 13% du capital de Tahafa.

A fin 2023, le poste « Impôt différé passif » s'élève à 10 853K KMAD, en hausse de 308 KMAD (+2,9%) par rapport à 2022, en raison des nouveaux contrats de crédit-bail conclus en 2023.

A fin 2023, les provisions pour risques et charges s'établissent à 669 KMAD couvrant l'écart d'acquisition passif de TAHAFa.

III.2.3.7 Passif circulant

L'évolution du passif circulant sur la période 2021-2023 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Fournisseurs et comptes rattachés	307 458	223 260	446 879	525 348	>100%	17,6%
Clients créditeurs, avances & acomptes	1 688	1 688	-	2 574	-100,0%	n.a
Personnel	10 341	10 341	14 325	25 978	38,5%	81,4%
Organismes sociaux	5 578	5 578	10 958	12 330	96,4%	12,5%
Etat	62 405	62 377	81 603	151 862	30,8%	86,1%
Comptes d'associés - créditeurs	65 016	18 353	21 471	25 001	17,0%	16,4%
Autres créanciers	98 880	94 731	449 049	526 038	>100%	17,1%
Comptes de régularisation - passif	9 306	4 174	4 578	6 810	9,7%	48,7%
Autres provisions pour risques et charges	780	780	863	874	10,6%	1,3%
Passif circulant	561 451	421 281	1 029 726	1 276 816	>100%	24,0%

Source : Akdital

Fournisseurs et comptes rattachés

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Fournisseurs et comptes rattachés	307 458	223 260	446 879	525 348	>100%	17,6%

Source : Akdital

Les fournisseurs et comptes rattachés ont augmenté de plus de 100% en 2022 par rapport au 2021PF pour s'établir à 446 879 KMAD. Cette hausse s'explique par :

- l'intégration en 2022 des dettes envers les fournisseurs d'exploitations des nouvelles entités : HIA, CIOA, HPT, CIOBT, CSSF, CPSM, HPS et COPS (impact de +183 356 KMAD) ;
- l'augmentation des achats d'exploitation de certaines entités du groupe suite à la hausse de leur niveau d'activité, en particulier CIOC (+28 049 KMAD), HPC (+5 591 KMAD) et CMCL (+4 914 KMAD), dont le chiffre d'affaires a augmenté respectivement de 28%, 9,3% et 2,2% ;
- la baisse des dettes fournisseurs envers certaines entités du Groupe, en particulier la clinique Vinci (- 4 458 KMAD), la clinique Ain Borja (-3 521 KMAD) et Brochak (-2 369 KMAD).

En 2023, les fournisseurs et comptes rattachés affichent une hausse de 17,6% par rapport à 2022 pour s'établir à 525 348 KMAD, expliquée par :

- l'intégration en 2023 des dettes sur les fournisseurs d'exploitations des nouvelles entités : HIF, CIOF, HIM et CBB (impact de + 152 302 KMAD) ;
- l'augmentation des achats d'exploitation de certaines entités du groupe suite à la hausse de leur niveau d'activité, en particulier CIOA (+19 006KMAD), COPS (+13 075 KMAD), CIOBT (+6 574 KMAD), CSS (+6 662 KMAD) et HPC (1 844 KMAD) ;
- Compensé par la baisse des dettes sur certaines entités du Groupe, en particulier au niveau d' HIA (-40 468 KMAD) ; HPT (-29 088 KMAD) ; Akdital (holding ; 14 198 KMAD), CIOC (-10 740 KMAD), CPSM (-9 075 KMAD), CJO (-6 046 KMAD), HPE (-3 185 KMAD), BROCHAK (-4 507 KMAD) et VINCI suite à sa sortie du périmètre de Consolidation (-7 851 KMAD).

Autres dettes et comptes de régularisation

L'évolution des autres dettes et comptes de régularisation sur la période 2021-2023 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Clients créditeurs, avances et acomptes	1 688	1 688	-	2 574	-100,0%	n.a
Personnel	10 341	10 341	14 325	25 978	38,5%	81,4%
Organismes sociaux	5 578	5 578	10 958	12 330	96,4%	12,5%
Etat	62 405	62 377	81 603	151 862	30,8%	86,1%
Comptes d'associés	65 016	18 353	21 471	25 001	17,0%	16,4%
Autres créanciers	98 880	94 731	449 049	526 038	>100%	17,1%
Comptes de régularisation passif	9 306	4 174	4 578	6 810	9,7%	48,7%
Autres provisions pour risques et charges	780	780	863	874	10,6%	1,3%
Total	253 993	198 022	582 847	751 468	>100%	28,9%

Source : Akdital

Les autres dettes et comptes de régularisation ont connu une hausse de >100% en 2022 pour s'établir à 582 847 KMAD. Cette augmentation est principalement due à la combinaison des variations suivantes :

- Hausse du poste « Autres créanciers » (+354 318 KMAD, soit >100%), correspondant principalement à :
 - ✓ Des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations pour près de 204 532 KMAD, en lien avec les investissements destinés aux 8 établissements ouverts en 2022 ;
 - ✓ Les dettes envers les fournisseurs d'immobilisations portés par Akdital pour près de 175 381 KMAD correspondant à des effets à payer en 2023 aux fournisseurs

d'immobilisations des nouvelles entités ouvertes en 2022, et celles dont l'ouverture est prévue à horizon 2023 ;

- Hausse du poste « Etat » (+19 226 KMAD, soit une augmentation de 30,8%) qui s'explique principalement par la hausse de l'IS de + 18 869 KMAD liée à la croissance de l'activité du Groupe Akdital ;
- Hausse du poste « Organismes sociaux » (+5 380 KMAD, soit une augmentation de 96,4%) qui s'explique par :
 - ✓ la contribution des entités intégrées dans le périmètre de consolidation en 2022 (HIA, CIOA, HPT, CIOBT, CSSF, CPSM, HPS et COPS) pour un impact total de 1 673 KMAD ;
 - ✓ La hausse des dettes sociales de la holding de 2 761 KMAD, principalement tirée par la hausse sur la dette CNSS de 2 331 KMAD en lien avec l'augmentation des effectifs de support d'Akdital (holding) pour l'accompagnement de la croissance du groupe.
- Hausse du poste « Compte d'associés » de 3 118 KMAD (+17,0%), composé des dettes envers les actionnaires des Opcos et des Propcos autres qu'Akdital (avances en comptes courants principalement). Cette hausse est due à l'entrée au capital de personnes physiques à HPT et CIOBT qui a été accompagnée d'avances en compte courant de la part de ces nouveaux actionnaires à ces deux filiales.

Les autres dettes et comptes de régularisation ont connu une hausse de +28,9% en 2023 pour s'établir à 751 468 KMAD. Cette augmentation est principalement due à la combinaison des variations suivantes :

- Hausse du poste « Autres créanciers » (+76 988 KMAD, soit +17,1%), qui s'explique principalement par les dettes envers les fournisseurs d'immobilisations en lien avec les investissements destinés aux nouvelles ouvertures 2023 ;
- Hausse du poste « Etat » (+70 259 KMAD, + 86,1%) qui s'explique principalement par la hausse de l'IS générée par la croissance de l'activité du Groupe Akdital ;
- Hausse du poste « Personnel » (+11 654 KMAD, soit + 81,4%) qui s'explique principalement par le provisionnement en 2023 de la prime de performance annuelle (contrairement aux exercices précédents) ;
- Hausse du poste « compte d'associés – créiteur » (+3 530 KMAD ; +16,4%) expliquée par l'apport en CCA par les nouveaux actionnaires HPT et CIOBT

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dettes fournisseurs et comptes rattachés par ancienneté sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	< 6 mois	> 6 mois	2021PF	> 6 mois	< 6 mois	2022	< 6 mois	> 6 mois	2023	< 6 mois	> 6 mois
CJO	26 224	14 136	12 088	26 224	14 136	12 088	32 018	3 007	29 011	29 735	8 921	20 815
CCAB	25 700	3 184	22 516	25 700	3 184	22 516	23 989	1 007	22 982	24 154	975	23 179
CIOC	72 051	53 554	18 497	72 051	53 554	18 497	106 592	17 888	88 704	88 225	26 468	61 758
HPC	29 260	10 330	18 931	29 260	10 330	18 931	39 840	5 011	34 829	45 559	13 668	31 892
Longchamps	11 287	103	11 184	11 287	103	11 184	15 785	2 634	13 151	20 084	5 330	14 755
ATFAL	6 991	6 197	794	6 991	6 197	794	6 717	1 145	5 572	11 874	4 821	7 053
Vinci	14 363	2 484	11 879	14 363	2 484	11 879	11 369	-784	12 153	-	-	-
HPE	21 150	21 150	-	21 150	21 150	-	33 004	5 633	27 371	35 872	6 451	29 421
CIOJ	4 833	4 833	-	4 833	4 833	-	10 009	2 296	7 713	9 989	2 997	6 992
AKDITAL	7 494	5 249	2 244	7 494	5 249	2 244	21 258	7 961	13 297	7 060	2 417	4 643
BROCHAK	17 744	-20 548	38 292	17 744	-20 548	38 292	15 910	-1 209	17 119	10 047	10 810	-763
TAHAFA	6 094	-4 285	10 380	6 094	-4 285	10 380	5 683	181	5 502	5 795	5 610	185
TALIAK	1 849	280	1 568	1 849	280	1 568	2 227	820	1 407	2 329	1 471	858
BRAFSANTE	1 249	142	1 107	1 249	142	1 107	1 170	-49	1 219	1 029	309	720
BOUSANTE	20 102	-10 472	30 574	20 102	-10 472	30 574	18 657	143	18 514	18 323	7	18 316
CIOJEDIDA	9 875	9 859	16	9 875	9 859	16	8 263	65	8 198	3 731	1 119	2 612
BAIT ATFAL	2 669	621	2 049	2 669	621	2 049	1 437	191	1 246	1 290	387	906
JAKTALIM	1 568	8	1 560	1 568	8	1 560	1 628	107	1 521	1 183	1 105	78
SALE INVEST	8 149	8 120	29	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AGADIR SANTE	40 007	39 963	44	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIOC INVEST	31	7	23	31	7	23	38	9	29	45	11	34
ONCO AGADIR	25	7	18	25	7	18	32	9	23	39	11	28
ONCO SANTE	24	7	17	24	7	17	31	9	22	38	11	27
PSYSANTE	25	8	17	25	8	17	32	10	22	39	12	27
TAJAK	17 489	18	17 471	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TANGER SANTE	54	25	29	54	25	29	63	29	34	68	31	37
BRAFEJ	39	7	32	39	7	32	47	8	38	66	19	47
KAZAK	22 936	22 936	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

KHOURIBGA	16	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ASFI	393	393	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
KENTRA SANTE	16	16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AKDITAL IMMO	73	42	32	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TAGHAZOUT SANTE					-	-				33	33	
CPSM				-	-	-	19 358	19 358	-	11 182	1 595	9 587
CSS				-	-	-	14 094	14 094	-	18 969	1 097	17 872
CBB				-	-	-	2 151	2 151	-	18 512	5 554	12 959
HPS				-	-	-	12 091	12 091	-	16 924	1 967	14 957
COPS				-	-	-	1 533	1 533	-	15 379	10 521	4 858
HPT				-	-	-	62 040	40 462	21 577	37 179	4 606	32 572
CIOBT				-	-	-	12 844	6 786	6 058	18 943	5 683	13 260
HIA				-	-	-	65 293	60 997	4 296	27 755	8 326	19 428
CIOA				-	-	-	5 477	5 477	-	24 028	7 330	16 698
HIF				-	-	-	-	-	-	46 521	28 787	17 735
CIOF				-	-	-	-	-	-	52 734	45 365	7 368
CIM				-	-	-	-	-	-	32 793	1 489	31 303
CDM				-	-	-	-	-	-	32	32	
CID				-	-	-	-	-	-	1 574	1 574	
CIE				-	-	-	-	-	-	518	518	
CIK				-	-	-	-	-	-	4 269	4 269	
CIMOG				-	-	-	-	-	-	3 047	3 047	
CIOK				-	-	-	-	-	-	991	991	
CIOM				-	-	-	-	-	-	236	236	
CIOOUJDA				-	-	-	-	-	-	18	18	
CIOR				-	-	-	-	-	-	21	21	
CIT				-	-	-	-	-	-	2 073	2 073	
HPBM				-	-	-	-	-	-	20 596	20 596	
HPG				-	-	-	-	-	-	18	18	
HPIDK				-	-	-	-	-	-	588	588	

HPIYR				-	-	-	-	-	-	18	18	
HPM				-	-	-	-	-	-	502	502	
HPN				-	-	-	-	-	-	2 557	2 557	
HPO				-	-	-	-	-	-	18	18	
HPTET				-	-	-	-	-	-	1 977	1 977	
OGC				-	-	-	-	-	-	25	25	
Total	369 779	168 391	201 388	280 701	96 886	183 815	550 680	209 070	341 608	676 604	254 392	422 217
Intercos	-62 321			-57 440			-103 801			-151 258		
Conso	307 458			223 260			446 879			525 348		

Source : Akdital

Sur la période 2021-2023, la part des dettes fournisseurs et comptes rattachés¹⁵³ datant de moins de 6 mois était de 46% en 2021, 35% en 2021PF, 38% en 2022 et 38% en 2023.

¹⁵³ Pourcentage calculé par rapport au total des dettes fournisseurs et comptes rattachés

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dettes fournisseurs par nature sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023
Investissement	173 132	86 057	154 884	102 270
Médical	96 019	96 019	174 377	322 374
Service	68 212	66 210	143 972	169 045
Holding	7 494	7 494	21 258	7 060
Autres	24 922	24 922	56 189	75 857
Total	369 779	280 701	550 680	676 606
Intercos	-62 321	-57 440	-103 801	-151 258
Conso	307 458	223 260	446 879	525 348

Source : Akdital

III.2.3.8 Trésorerie-passif

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Crédits de trésorerie et d'escompte	170 975	85 975	207 000	53 000	>100%	-74,4%
Banques (soldes créditeurs)	37 404	23 491	74 481	65 547	>100%	-12,0%
Trésorerie passif	208 380	109 467	281 481	118 547	>100%	-57,9%

Source : Akdital

A fin 2022, la trésorerie-passif s'établit à 281 481 KMAD contre 109 467 KMAD en 2021PF, soit une hausse de plus de 100%. Cette hausse s'explique principalement par la souscription à des crédits de trésorerie (spot) par les différentes entités du Groupe, dont notamment :

- Akdital : +86 338 KMAD pour financer les avances sur matériel des établissements ouverts en 2023 en attendant la mise en place de CMT ;
- HPT et CIOBT : +30 000 KMAD pour financer l'acquisition des immobilisations (essentiellement équipement médical) en attendant la mise en place de CMT ;
- HIA et CIOA : +36 000 KMAD pour financer l'acquisition des immobilisations (essentiellement équipement médical) en attendant la mise en place de CMT.

A fin 2023, la trésorerie-passif s'établit à 118 547 KMAD contre 281 481 KMAD en 2022, soit une baisse de 162 934 KMAD (-57,9%) qui s'explique principalement par la baisse du recours au crédit Spot par Akdital (holding) suite à la mise en place de CMT de financement des établissements ouverts en 2022 et 2023.

III.2.3.9 Equilibre financier

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de l'équilibre financier sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Financement permanent	1 022 330	932 546	1 722 800	2 504 281	84,7%	45,4%
Actif immobilisé	1 321 937	1 048 422	1 817 355	2 735 006	73,3%	50,5%
Fonds de roulement	-299 607	-115 876	-94 555	-230 725	18,4%	>100%
Actif circulant	406 854	355 487	686 391	958 188	93,1%	39,6%
Passif circulant	561 451	421 281	1 029 726	1 276 816	>100%	24,0%
Besoin en fonds de roulement	-154 597	-65 794	-343 335	-318 628	>100%	+7,2%
Trésorerie nette	-145 010	-50 082	248 780	87 903	>100%	-64,7%

Source : Akdital

Le financement permanent se compose des capitaux propres, des dettes financières et des provisions durables pour risques et charges.

A fin 2022, les capitaux propres sont en hausse de 839 807 KMAD par rapport au proforma 2021 tandis que les dettes financières et les provisions durables pour risques et charges sont en baisse respectivement de 46 020 KMAD et de 3 534 KMAD, portant le financement permanent à 1 722 800 KMAD (+84,7% par rapport à 2021PF). L'actif immobilisé, quant à lui, augmente de 73,3% pour s'établir à 1 817 355 KMAD. Par conséquent, le fonds de roulement s'établit à -94 555 KMAD, en augmentation par rapport à l'exercice précédent.

L'activité du Groupe dégage une ressource de financement de 343 355 KMAD, en nette hausse par rapport à l'exercice 2021PF (+277 541 KMAD), ce qui s'explique par la combinaison des variations suivantes :

- une augmentation du passif circulant de 608 445 KMAD (>100%) portée notamment par la hausse des postes « fournisseurs et comptes rattachés » (+223 620 KMAD, soit >100%) et « autres créanciers » (+354 318 KMAD, soit une hausse de >100%)
- Partiellement compensée par l'augmentation de l'actif circulant de +330 904 KMAD (+93,1%), portée notamment par la hausse des postes « clients et comptes rattachés » (+138 868 KMAD, soit +56,5%) et « autres débiteurs » (+154 203 KMAD, soit une hausse >100%)

La trésorerie nette s'établit à 248 780 KMAD, soit une hausse de 298 861 KMAD (>100%) à fin 2022 principalement liée à l'IPO d'Akdital en décembre 2022.

A fin 2023, les capitaux propres sont en hausse de 147 603 KMAD par rapport à 2022, les dettes financières de 633 609 KMAD et les provisions durables pour risques et charges de 269 KMAD, portant le financement permanent à 2 504 281 KMAD (+45,4%). L'actif immobilisé augmente de 50,5% pour s'établir à 2 735 006 KMAD. Ainsi, le fonds de roulement s'élève à -230 725 KMAD, en baisse de 136 170 KMAD par rapport à 2022.

En 2023, l'activité du groupe a dégagé une ressource de financement de 318 628 KMAD, en baisse de 24 707 KMAD (+7,2%), expliquée par les variations suivantes :

- Une hausse du passif circulant de 247 089 KMAD (+24,0%) portée notamment par la hausse des postes « fournisseurs et comptes rattachés » (+78 469 KMAD, soit +17,6%), « autres créanciers » (+76 988 KMAD, soit +17,1%) et « Etat » (+70 259 KMAD, soit +86,1%);
- Compensée par une augmentation de l'actif circulant de 271 796 KMAD (+39,6%) portée notamment par la hausse du poste « clients et comptes rattachés » (+81,8%).

III.2.3.10 Endettement net

L'évolution de l'endettement net et du gearing du Groupe Akdital sur la période 2021-2023 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Dettes financières de crédit-bail	113 477	113 477	130 858	188 213	15,3%	43,8%
Emprunts auprès des établissements de crédit	428 144	353 144	289 845	866 181	-17,9%	>100%
Dettes envers les fournisseurs d'immo. (>12 mois)*	12 981	12 981	12 879	12 797	-0,8%	-0,6%
Dettes financières moyen long terme	554 602	479 602	433 581	1 067 191	-9,6%	>100%
1Trésorerie-passif	208 380	109 467	281 481	118 547	>100%	-57,9%
Total dettes financières	762 981	589 068	715 062	1 185 737	21,4%	65,8%
Trésorerie-actif	63 370	59 385	530 260	206 450	>100%	-61,1%
Endettement net (1)	699 611	529 683	184 802	979 288	-65,1%	>100%
Comptes courants d'associés	65 016	18 353	21 471	25 001	17,0%	16,4%
Dettes envers les fournisseurs d'immo. (<12 mois)**	19 070	15 195	200 986	245 139	>100%	22,0%
Endettement net ajusté (2)	783 698	563 232	407 259	1 249 428	-27,7%	>100%
Capitaux propres	437 388	438 158	1 277 965	1 425 568	>100%	11,5%
Gearing (3)	160,0%	120,9%	14,5%	68,7%	-106,4 pts	54,2 pts
Total Bilan	1 792 161	1 463 294	3 034 007	3 899 643	>100%	28,5%
Ratio de solvabilité (4)	39,0%	36,2%	6,1%	25,1%	-30,1 pts	19,0 pts

Source : Akdital

(*) : Dettes envers les fournisseurs d'immobilisations datant de plus de 12 mois

(**) : Dettes envers les fournisseurs d'immobilisations datant de moins de 12 mois

(1) : Endettement net = total dettes financières - trésorerie-actif

(2) : Endettement net ajusté = total dettes financières + comptes courants d'associés passif + Dettes envers les fournisseurs d'immobilisations datant de moins de 12 mois - trésorerie actif

(3) : Endettement net / Capitaux propres

(4) : Endettement net / Total bilan

Gearing

A fin 2022, le gearing du Groupe Akdital diminue considérablement et s'établit à 14,5% contre 120,9% en 2021PF. Cette baisse est principalement due au renforcement des capitaux propres d'Akdital suite à son IPO en décembre 2022.

A fin 2023, le gearing du Groupe Akdital est en hausse et s'établit à 68,7%. Cette évolution est principalement liée à une augmentation significative de l'endettement net (794 486 KMAD ; >100%), légèrement compensée par une hausse de 147 603 KMAD (+11,5%) des capitaux propres.

Ratio de solvabilité

A fin 2022, le ratio de solvabilité baisse de 30,1 pts pour s'établir à 6,1%, conséquence d'un total bilan en hausse de (+ 1 570 712 KMAD, >100%) et un endettement net en baisse de (344 882 KMAD, -65,1%).

A fin 2023, le ratio de solvabilité est en hausse de 19,0 pts pour s'établir à 25,1%. Cette hausse s'explique par une hausse de l'endettement net (>100%) supérieure (en%) à celle du total bilan (+28,5%).

Interest coverage ratio

L'évolution de l'*interest coverage ratio* sur la période 2021-2023 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
EBE (A)	177 669	187 883	282 462	512 560	50,3%	81,5%
Charges d'intérêts (B)	28 255	21 528	28 605	40 391	32,9%	41,2%
Interest coverage ratio C = A/B	6,3x	8,7x	9,9x	12,7x	1,1x	2,8x

Source : Akdital

A fin 2022, l'*interest coverage ratio* s'établit à 9,9x, soit un niveau en hausse de 1,1x par rapport au 2021PF. Cette variation est liée à une hausse de l'EBE à un rythme plus prononcé que celui des charges d'intérêts sur la période 2021PF-2022.

A fin 2023, l'*interest coverage ratio* s'établit à 12,7x contre 9,9x en 2022, soit une hausse de 2,8x. Cette variation est liée à une progression de 230 098 KMAD de l'EBE (+81,5%) supérieure à la hausse de 11 787 KMAD des charges d'intérêts (+41,2%) sur la période 2022-2023.

III.2.3.11 Ratio de rentabilité

L'évolution de la rentabilité du Groupe Akdital sur la période 2021-2023 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22-23
Résultat net	46 396	55 888	98 570	197 793	76,4%	>100%
Capitaux propres	437 388	438 158	1 277 965	1 425 568	>100%	11,5%
Rentabilité des capitaux propres (ROE) (1)	10,6%	12,8%	7,7%	13,9%	-5,0 pts	6,2 pts
Total bilan	1 792 161	1 463 294	3 034 007	3 899 643	>100%	28,5%
Rentabilité de l'actif (ROA)	2,6%	3,8%	3,2%	5,1%	-0,6 pts	1,8 pts

Source : Akdital

(1) ROE = Résultat net / Capitaux propres

(2) ROA = Résultat net / Total bilan

Rentabilité des capitaux propres

En 2022, la rentabilité des capitaux propres du Groupe s'établit à 7,7%, en baisse de 5,0 pts par rapport au 2021PF, en raison d'une hausse des capitaux propres (>100%) supérieure à celle du résultat net (+76,4%) sur la période 2021PF-2022.

En 2023, la rentabilité des capitaux propres du Groupe s'établit à 13,9%, en hausse de 6,2 pts par rapport à l'exercice précédent en raison d'une hausse du résultat net (>100%) supérieure (en%) à la hausse des capitaux propres (+11,5%) sur la période 2022-2023.

Rentabilité de l'actif

En 2022, la rentabilité de l'actif s'établit à 3,2%, en légère baisse de 0,6 pts par rapport au 2021PF en raison de la hausse significative du total bilan (>100%), partiellement compensée par l'appréciation du résultat net (+76,4%) sur la période 2021PF-2022.

En 2023, la rentabilité de l'actif s'établit à 5,1%, en hausse de 1,8 pts par rapport à l'exercice précédent en raison d'une hausse du résultat net (>100%) supérieure (en%) à celle du total bilan (+28,5%) sur la période 2022-2023.

III.2.3.12 Ratios de rotation

Le tableau ci-dessous présente les ratios de rotation sur la période 2021-2023 :

En KMAD	2021	2021PF	2022	2023	Var. 21PF-22	Var. 22- 23
Stock de matières et fournitures consommables	21 917	21 917	57 094	98 819	>100%	73,1%
Chiffre d'affaires HT ¹	767 620	770 026	1 034 778	1 907 329	34,4%	84,3%
Ratio de rotation des stocks de matières consommables (en jours de CA HC)¹	10j	10j	20j	19j	10j	-1j
Créances clients et comptes rattachés nets	238 796	244 038	384 594	696 561	57,6%	81,1%
Délai de paiement des clients (en jour de CA HT)²	114j	116j	136j	133j	20j	-2j
Dettes fournisseurs	225 985	184 486	407 207	455 082	>100%	11,8%
Achats consommés TTC	317 586	316 665	383 333	700 863	21,1%	82,8%
Autres charges externes TTC	75 711	68 850	107 113	243 802	55,6%	>100%
Délai de paiement des fournisseurs (en jours d'achats TTC)³	210j	175j	303j	176j	128j	-127j

Source : Akdital

Stock de matières consommables

En 2022, le ratio de rotation des stocks de matières consommables s'établit à 20 jours de chiffre d'affaires, contre 10 jours de CA en 2021PF. Cette hausse est liée à une progression significative des stocks de matières et fournitures (+35 177 KMAD, soit >100%), compensée en partie par l'augmentation du chiffre d'affaires (+34,4%) sur la période 2021PF-2022.

En 2023, le ratio de rotation des stocks de matières consommables s'établit à 19 jours de CA, soit un niveau quasi-stable par rapport à 2022 (20 jours de CA).

Délai de paiement clients

Le délai de paiement des clients s'établit en moyenne à 128 jours de chiffre d'affaires sur la période 2021 PF-2023.

En 2022, le délai de paiement clients s'établit à 136 jours de CA, contre 116 jours de CA en 2021PF, soit une hausse de 20 jours de CA, due à une progression des créances clients nettes (+140 555 KMAD, soit +57,6%) plus soutenue que celle du chiffre d'affaires (+264 752 KMAD, soit +34,4%) sur la période 2021PF-2022.

En 2023, le délai de paiement client s'établit à 133 jours de chiffre d'affaires, soit un niveau proche de celui de 2022 (136 jours de CA).

Délai de paiement fournisseurs

Le délai de paiement des fournisseurs s'établit en moyenne à 218 jours⁴ d'achats TTC sur la période 2021PF-2023.

En 2022, le délai de paiement des fournisseurs s'établit à 303 jours d'achats TTC, contre 175 jours en 2021PF. Cette hausse est due à une progression des dettes fournisseurs (+222 721 KMAD, soit >100%) supérieure à celle des achats (+104 931 KMAD, soit +27,2%) sur la période 2021PF-2022.

En 2023, le délai de paiement des fournisseurs s'établit à 176 jours d'achats TTC, contre 303 jours en 2022.

¹ Ratio de rotation des stocks de matières et de fournitures consommables (en jours de CA HT) = (Stocks de matières premières et fournitures consommables) *365 / Chiffre d'affaires HT

² Délai de paiement clients (en jours de CA HT) = (Créances clients et comptes rattachés nets des avances reçues) *365 / Chiffre d'affaires

³ Délai de paiement fournisseurs (en jours d'achats TTC) = (Dettes fournisseurs nets des avances données*365) / (Achats consommés + Autres charges externes)

Pour rappel, selon la réglementation nationale concernant la TVA, les exploitants de cliniques ou maisons de santé sont exonérées de la TVA sans droit à déduction. Ainsi, les achats consommés et autres charges externes sont TTC.

⁴ Sur la base des comptes 2021 PF

Cette baisse est expliquée par les contraintes de la nouvelle loi des paiements, ainsi que par la politique interne d'être à jour en matière de règlements des fournisseurs pour éviter les éventuels blocages de la part des fournisseurs dans un contexte marqué par les pénuries de certains médicaments et dispositifs médicaux indispensables à l'activité, notamment à l'oncologie et à la chirurgie cardio-vasculaire

III.2.4 Analyse du tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie consolidé d'Akdital sur la période 2021-2023 se présente comme suit :

En KMAD	2021	2022	2023	Var. 21-22	Var. 22-23
Résultat net consolidé	46 396	98 570	197 793	>100%	>100%
<i>Ajustements :</i>					
Amortissements des immobilisations incorporelles	13 500	13 544	26 562	0,3%	96,1%
Amortissements des immobilisations corporelles	66 107	85 814	184 002	29,8%	>100%
Amortissements des écarts d'acquisition	1 472	1 271	1 241	-13,6%	-2,4%
Variation des impôts différés	2 461	-3 382	1 333	<-100%	>100%
Quote-part des sociétés mises en équivalence	-	3 395	-638	n.a	<-100%
Résultat de cessions consolidés	-	-12 709	-643	n.a	-94,9%
Autres	2 714	261	-234	-90,4%	<-100%
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	132 650	186 764	409 416	40,8%	>100%
(-) Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	32 307	277 541	218 052	>100%	-21,4%
Flux net de Trésorerie généré par l'activité	164 958	464 305	627 468	>100%	35,1%
Acquisition des immobilisations incorporelles	-13 361	-30 846	-130 259	>100%	>100%
Acquisition des immobilisations corporelles	-598 991	-806 107	-888 625	34,6%	10,2%
Acquisition des immobilisations financières	-	79 848	-19 582	n.a	<-100%
Variation des créances financières	16 532	-9 351	43 079	<-100%	>100%
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-595 821	-766 457	-995 386	28,6%	29,9%
Augmentation de capital	-	768 900	2 680	n.a	-99,7%
Dividendes versés par la société mère	-5 000	-26 938	-52 407	>100%	94,5%
Emissions d'emprunts, nettes	94 220	-46 020	256 769	<-100%	>100%
Flux net de trésorerie liés aux opérations de Financement	89 220	695 942	207 042	>100%	-70,3%
Variation de Trésorerie	-341 643	393 789	-160 877	>100%	<-100%
Trésorerie d'ouverture	196 633	-145 010	248 780	<-100%	>100%
Trésorerie de clôture	-145 010	248 780	87 903	>100%	-64,7%
Variation de Trésorerie	-341 643	393 789	-160 877	>100%	<-100%

Source : Akdital

Flux net de trésorerie généré par l'activité

En 2022, le flux net de trésorerie généré par l'activité s'établit à 464 305 KMAD contre 164 958 KMAD l'exercice précédent. Cette amélioration de 299 347 KMAD (>100%) s'explique par la hausse de la capacité d'autofinancement des sociétés intégrées (186 764 KMAD en 2022 contre 132 650 KMAD en 2021, soit une hausse de 40,8%) et la baisse du besoin en fonds de roulement de 277 541 KMAD (contre une baisse du besoin en fonds de roulement de 32 307 KMAD en 2021).

A noter que la hausse de 54 114 KMAD de la capacité d'autofinancement des sociétés intégrées est principalement due à une hausse de 52 174 KMAD du résultat net consolidé (>100%) conjuguée à une hausse de 19 706 KMAD des amortissements des immobilisations corporelles (+29,8%) liés aux nouvelles acquisitions d'immobilisations, atténuées par une baisse de 12 709 KMAD du résultat de cession des immobilisations corporelles et incorporelles (nul lors de l'exercice précédent).

La baisse de 277 541 KMAD du besoin en fonds de roulement résulte notamment :

- d'une hausse de 468 275 KMAD du passif circulant (+83,4%) expliquée en grande partie par une hausse de 350 170 KMAD du poste « autres créanciers » (>100%) et une hausse de 139 421 KMAD du poste « fournisseurs et comptes rattachés » (45,3%) ;
- compensée par une hausse de 279 537 KMAD de l'actif circulant (+68,7%) portée par l'augmentation de 152 978 KMAD du poste « autres débiteurs » (>100%) et une augmentation de 144 109 KMAD du poste « clients et comptes rattachés » (+59,9%).

En 2023, le flux net de trésorerie généré par l'activité s'établit à 627 468 KMAD contre 464 305 KMAD l'exercice précédent. Cette amélioration s'explique principalement par (i) la hausse de la capacité d'autofinancement de 222 652 KMAD (>100%) qui résulte d'une hausse de l'activité partiellement compensée par (ii) une baisse de la trésorerie générée par la variation du besoin en fonds de roulement de 59 489 KMAD (218 052 en 2023 contre 277 541 KMAD en 2022).

Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement

En 2022, le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement s'établit à -766 457 KMAD contre -595 821 KMAD l'exercice précédent et se répartit comme suit :

- Les acquisitions d'immobilisations incorporelles pour un montant de 30 846 KMAD ;
- Les acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 806 107 KMAD ;
- Les acquisitions d'immobilisations financières pour un montant de 79 848 KMAD ;
- La variation de créances financières pour un montant de -9 351 KMAD.

En 2023, le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement s'établit à -995 386 KMAD contre -766 457 KMAD l'exercice précédent et se répartit comme suit :

- L'acquisition d'immobilisations incorporelles pour un montant de 130 259 KMAD ;
- L'acquisition d'immobilisations corporelles pour un montant de 888 625 KMAD ;
- Les acquisitions d'immobilisations financières pour un montant de -19 582 KMAD
- La variation de créances financières pour un montant de +43 079 KMAD.

Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement

En 2022, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement s'établit à 695 942 KMAD correspondant à (i) une augmentation de capital de 768 900 KMAD, (ii) des dividendes versés aux actionnaires du Groupe pour 26 938 KMAD et (iii) des dettes contractées dans le cadre du programme de développement du Groupe pour 46 020 KMAD.

En 2023, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement s'établit à 207 042 KMAD dont -52 407 KMAD de dividendes versés aux actionnaires du Groupe et 256 769 KMAD correspondant aux émissions d'emprunts, nettes.

IV. Indicateurs trimestriels

IV.1 1er Trimestre 2024¹

IV.1.1 Indicateurs d'activité

En MMAD	T1 2024	T1 2023	Var%
Chiffre d'affaires	611	380	61,0%

Source : Akdital

AKDITAL a renforcé sa présence géographique au Maroc avec l'inauguration de la Clinique Internationale de Khouribga en février 2024, augmentant sa capacité totale à 2 425 lits (vs. 2022 lits au T1 2023).

Au premier trimestre 2024, le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 611 M MAD, en progression de 61% par rapport à la même période de l'année précédente. Cette performance résulte de plusieurs facteurs :

- La contribution des établissements ouverts en 2023, notamment ceux de Fès (2), de Mohammedia, de Bouskoura et de Beni Mellal.
- La forte croissance des établissements historiques confirmant la pertinence stratégique du Groupe et les choix d'implantation.

IV.1.2 Indicateurs financiers

En MMAD	T1 2024	T1 2023	Var%
Investissements consolidés	184	247	-26,0%

Source : Akdital

Au premier trimestre 2024, Akdital a investi 184 M MAD conformément à sa stratégie de développement. Ces fonds ont été alloués à l'équipement de la nouvelle clinique de Khouribga et de l'Hôpital Privé de Beni Mellal inauguré en décembre 2023, ainsi qu'à l'amélioration des infrastructures d'établissements existants.

En MMAD	T1 2024	31/12/2023	Var%
Endettement net consolidé	1 222	1 249	-2,0%

Source : Akdital

L'endettement net s'établit à 1 222 M MAD au premier trimestre 2024, en diminution de 22 M MAD par rapport à la fin de l'exercice 2023 et en ligne avec la stratégie de développement et d'investissement du Groupe.

IV.1.3 Périmètre de consolidation

Au cours du premier trimestre de 2024, le périmètre de consolidation d'AKDITAL n'a enregistré aucun changement.

¹ Tous les chiffres de 2024 sont issus, des comptes consolidés aux normes comptables marocaines non audités, ou des comptes sociaux non audités

PARTIE V – PERSPECTIVES

I. Perspectives de développement du marché de santé au Maroc

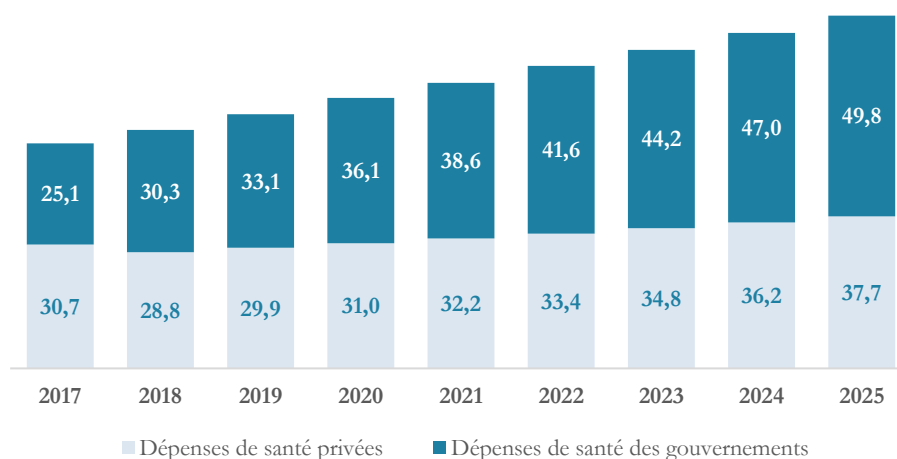
Le discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de la fête du Trône 2020 a marqué un tournant majeur dans le secteur de la Santé au Maroc. En effet, Sa Majesté a annoncé la mise en œuvre d'un projet de réforme structurant consistant notamment en la généralisation de la couverture sociale au profit de tous les Marocains. Cela a impliqué notamment, l'élargissement de la base des bénéficiaires de l'assurance maladie obligatoire à près de 22 millions de personnes supplémentaires à fin 2022. Cette intégration massive d'une large frange de la population au système de couverture médicale induira la création d'une forte demande de soins aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé dans un pays qui présente un besoin significatif en termes d'infrastructures médicales, de personnel médical et paramédical hautement compétent et en nombre suffisant. A titre d'illustration, le Maroc compte 41 960 lits, soit 1 lit pour 1 000 habitants. Ce ratio est inférieur à celui de la région Afrique du Nord et Moyen Orient ou encore des pays de l'OCDE qui s'élèvent respectivement à 1,5 et 5,1 lits pour 1 000 habitants.

La réforme du système de santé a récemment connu une nette accélération dans sa mise en place. En effet, le 13 juin 2022, le Chef du gouvernement marocain a présenté les grandes lignes de la réforme du système de santé devant le Parlement. Un mois plus tard, un Conseil des ministres présidé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI adopte ce qui devrait constituer la pierre angulaire de cette réforme, le projet de loi-cadre sur le système de santé.

Selon l'étude « Morocco Pharmaceuticals & Healthcare Report Q1 2022 » menée par FitchSolutions, les dépenses de santé ont augmenté en 2021 de 5,4 % pour atteindre une valeur de 70,7 MdMAD. En 2025, les dépenses globales devraient atteindre une valeur de près de 87,5 MdMAD, soit un taux de croissance annuel moyen de 5,5% sur la période 2021 – 2025^e. A long terme, le marché devrait atteindre un taux de croissance annuel moyen de 5,2 %, pour atteindre 111,7 MdMAD de dépenses en 2030. Les dépenses de santé par habitant devraient atteindre 2 273 MAD en 2025 et 2 744 MAD en 2030. La contribution de l'État, estimée à 53,8% en 2020, devrait passer à environ 56,9 % d'ici 2025, pour atteindre 49,8 MdMAD. L'étude prévoit par ailleurs un taux de croissance annuel moyen de 4,0 % sur cinq ans pour le secteur privé, qui devrait atteindre 37,7 MdMAD d'ici 2025.

FitchSolutions attribue la hausse des dépenses de santé à une population croissante et vieillissante, ainsi qu'à l'augmentation du coût des services médicaux. La part de l'État dans les dépenses totales continuera d'augmenter, en adéquation avec la tendance croissante des maladies au Maroc.

Evolution des dépenses de santé privées et publiques nationales entre 2017 et 2025



Source: Fitch « Morocco Pharmaceuticals & Healthcare Report Q1 2022 »

II. Orientations stratégiques du Groupe Akdital

Le Groupe Akdital a prévu des objectifs de croissance sur les prochaines années qui s'articulent autour de 3 axes stratégiques : (i) l'expansion géographique nationale, (ii) la diversification de l'offre de soins de santé et (iii) l'internationalisation.

II.1 Expansion Géographique nationale

L'objectif du Groupe à court terme est de poursuivre la consolidation de son positionnement d'acteur majeur du secteur de la santé privée en étoffant sa présence au niveau national, avec l'ouverture de nouveaux établissements au S2 2024 et courant 2025 et 2026, majoritairement dans des villes de taille moyenne. L'objectif de cette démarche est notamment de respecter l'ADN du Groupe, très attaché à rendre les soins accessibles au grand public. De taille moyenne, ces établissements fourniront des prestations de santé avec le même niveau de qualité de matériel et plateaux techniques que les entités du Groupe actuellement opérationnelles, ainsi que le même niveau de rigueur en termes de processus de gestion et de prise en charge.

A horizon T3 2025, seize nouveaux établissements de santé qui verront le jour à horizon T3 2025 :

Projet	Propco associée	Détention des murs/terrains ¹	Année prévisionnelle d'ouverture ¹	Capacité litière	Investissement total prévu ² (en KMAD)
Tétouan	Sama Foncière	Sama Invest	T3 2024	130	122 834
Essaouira	Akdital Immo	Akdital immo	T3 2024	166	122 834
Kénitra Multi	Kenitra Sante	Partenaires immobiliers	T4 2024	197	144 300
Kénitra Onco	Kenitra Sante	Partenaires immobiliers			
Benguérir	Syhati immo	Syhati immo	T4 2024	81	122 801
Errachidia	Syhati immo	Syhati immo	T4 2024	157	122 834
Taroudant	Taroudant Sante	Partenaires immobiliers	T4 2024	153	122 834
Meknès Multi	Onco Meknès	Partenaires immobiliers	T4 2024	194	144 300
Meknès Onco	Onco Meknès	Partenaires immobiliers			
Dakhla	Syhati immo	Syhati immo	T4 2024	113	122 834
Rabat Multi	Rabat Sante	Partenaires immobiliers	T1 2025	183	152 295
Rabat Onco	Rabat Sante	Partenaires immobiliers			
Nador	Nador Sante	Partenaires immobiliers	T1 2025	130	122 834
Guelmim	Syhati immo	Syhati immo	T2 2025	126	122 834
Inezgane	Inezgane Sante	Partenaires immobiliers	T2 2025	127	122 834
Oujda	Iskan Azur	Partenaires immobiliers	T3 2025	166	146 952
Total				1 923	1 693 320

Source : Akdital

¹ Données au 31 mai 2024

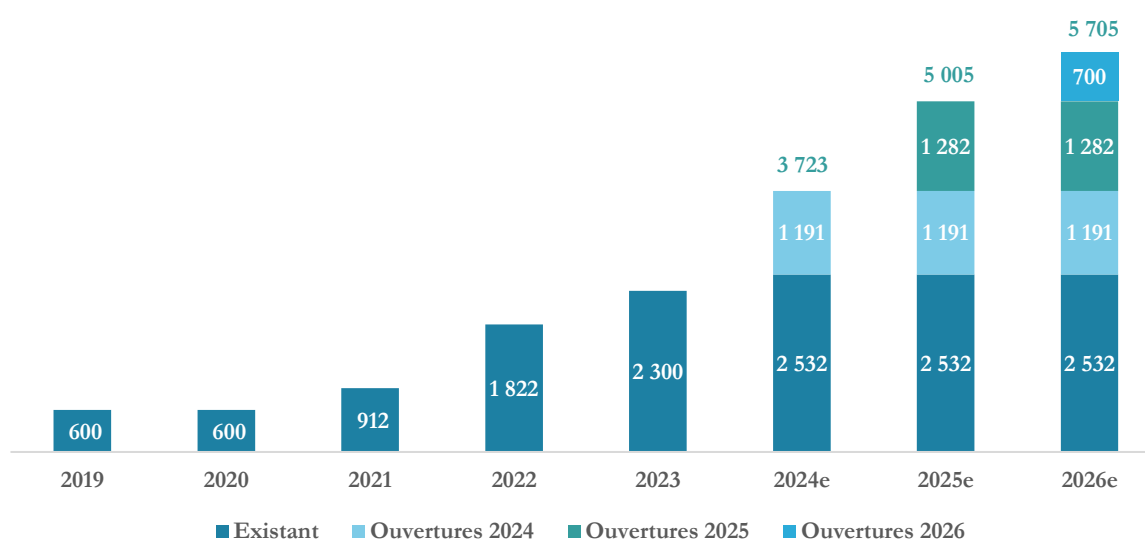
L'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale du 13 juin 2024 et autorisée par le Conseil d'Administration du 21 juin 2024, motivée par la taille et les perspectives de développement de la Société, permettrait notamment :

- de lever des fonds en vue de / d' :
 - ✓ renforcer la présence du Groupe dans 5 villes au Maroc : Casablanca, Marrakech, Fès, Tanger et Agadir
 - ✓ étendre la présence géographique d'Akdital à 7 nouvelles villes : Taza, Berkane, Khmissat, Kalaa Sraghna, Larache, Berrachid et Sefrou
- d'optimiser la structure financière du Groupe-

Etablissement / ville	Année prévisionnelle d'ouverture	Capacité litrière	Investissement total prévu (en KMAD)
Taza	2025	100	123 000
Berkane	2025	100	123 000
Casa Ghandi	2025	150	151 000
Khmissat	2025	100	123 000
Kalaa Sraghna	2025	100	123 000
Larache	2026	100	123 000
Marrakech	2026	100	97 000
Berrachid	2026	100	123 000
Fès	2026	100	97 000
Tanger	2026	100	97 000
Agadir	2026	100	97 000
Sefrou	2026	100	123 000
Investissement total			1 400 000

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la capacité litrière du Groupe Akdital entre 2019 et 2026^e :

Evolution de la capacité litrière du Groupe Akdital sur la période 2019 - 2026^e



La mise en œuvre du programme de développement d'Akdital devrait lui permettre, à horizon 2026, d'être présent dans plus de 30 villes et d'atteindre une capacité litrière de plus de 5 700 lits, soit plus que le double de sa capacité litrière à fin mai 2024.

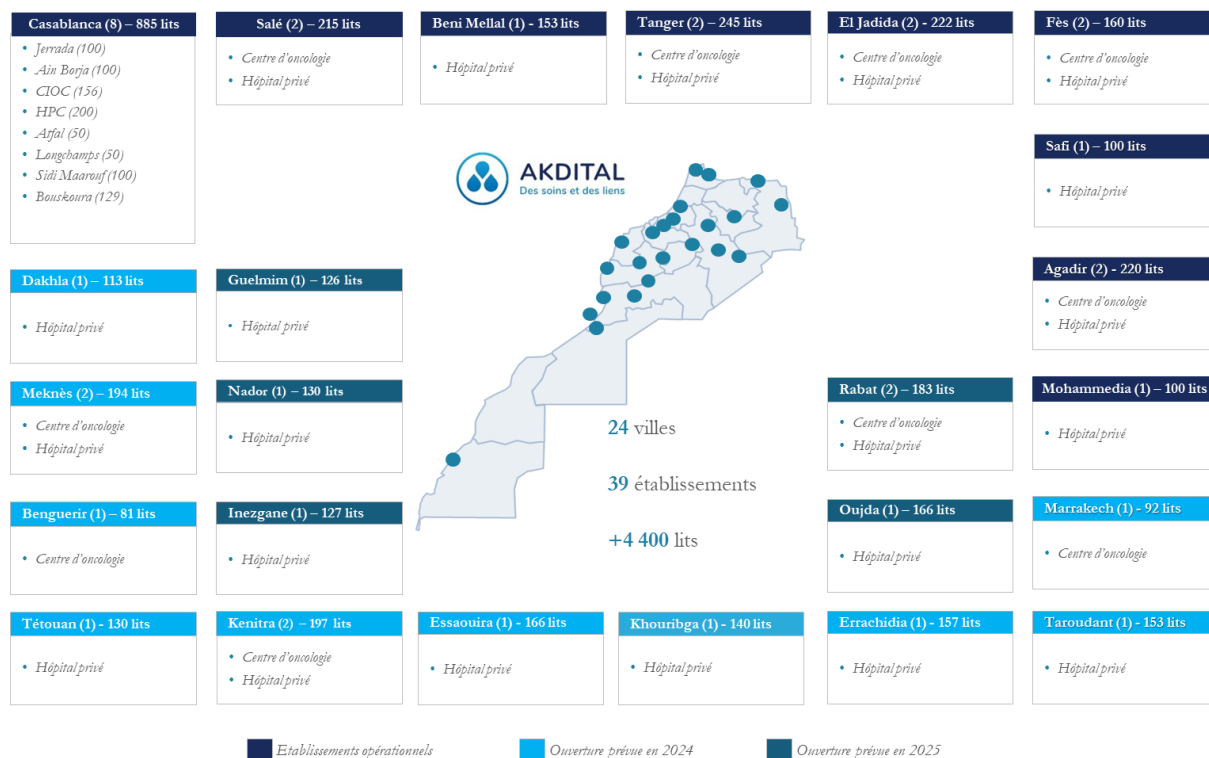
II.2 Diversification

En ligne avec le plan stratégique « SANTE 2025 » du Ministère de la Santé qui vise à élargir la gamme des pathologies traitées sur le territoire, le Groupe Akdital a pour objectif d'intensifier la diversification de son portefeuille de spécialités.

Doté d'une offre de plus de douze disciplines médicales et d'une prédominance des disciplines multidisciplinaires telles que la réanimation, les soins intensifs ou la cardiologie, le Groupe vise à intensifier son offre de soins oncologiques à travers le Royaume. Les unités hospitalières ouvertes en 2022 à Agadir, Tanger et Salé sont notamment dotées de quatre disciplines oncologiques, à savoir la Chimiothérapie, la Radiothérapie, la Médecine Nucléaire ainsi que l'Hématologie. Concernant les villes de taille moyenne, des disciplines de Chimiothérapie et Radiothérapie seront notamment proposées dans les villes de Tétouan, Errachidia, Taroudant et Dakhla. Enfin, des centres dédiés exclusivement à l'Oncologie verront le jour à Benguerir (dans le cadre de la Health City) et à Marrakech en 2024.

Depuis 2023 le Groupe propose, à travers la Clinique de Bien Être de Bouskoura, de nouvelles disciplines à savoir, des prestations de gériatrie, de rééducation fonctionnelle, d'addictologie, de chirurgie esthétique et réparatrice ainsi qu'un centre de check-up.

Cartographie des établissements opérationnels et des ouvertures prévues en 2024 et 2025



Source : Akdital

II.3 Internationalisation

Après son expansion dans les différentes villes du Royaume et la diversification de ses activités, le Groupe Akdital entend renforcer son positionnement sur le niveau régional et continental.

En effet, Akdital a d'ores et déjà conclu des conventions de rapatriement et de prise en charge sanitaire des salariés et adhérents auprès d'organismes publics et privés en Afrique Sub-Saharienne.

Ces conventions couvrent tout type de pathologie, avec une prépondérance pour les opérations cardiovasculaires lourdes et d'oncologie.

Afin de renforcer le positionnement d'Akdital dans la prise en charge de la patientèle en provenance des pays d'Afrique subsaharienne, Akdital a mis en place au S1 2023 une direction dédiée au développement international dont l'objectif est de nouer davantage de partenariats afin d'augmenter son chiffre d'affaires de la patientèle étrangère.

Fort de ces liens établis avec plusieurs acteurs du continent, le Groupe Akdital envisage dans les 5 prochaines années une expansion géographique en Afrique et au Moyen Orient en dupliquant son modèle d'organisation et de fonctionnement, et en capitalisant sur sa renommée.

III. Prévisions du Groupe Akdital

III.1 Prévisions chiffrées antérieures

Dans le cadre de son introduction en bourse réalisée en décembre 2022, Akdital avait publié¹ des données prévisionnelles *pré-money*. Ces dernières ne peuvent pas être comparées aux réalisations du Groupe dans la mesure où lesdites prévisions ne tiennent pas comptes des ouvertures S2 2023, 2024 et 2025.

Pour rappel, le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats prévisionnels *pre-money* publiés à l'occasion de l'IPO d'Akdital :

En mMAD	2019	2020	2021	2022e	2023p	2024p	2025p	2026p	2027p	TCAM 19-22e	TCAM 22e-27p
Chiffre d'Affaires	325	507	768	1 100	2 061	2 508	2 796	2 959	3 032	50,1%	22,5%
% de variation	-	55,9%	51,4%	43,3%	87,3%	21,7%	11,5%	5,8%	2,5%	n.a	n.a
EBE	65	110	178	286	544	690	770	811	810	64,2%	23,1%
en % du chiffre d'affaires	19,9%	21,8%	23,1%	26,0%	26,4%	27,5%	27,5%	27,4%	26,7%	n.a	n.a
Résultat net consolidé	7	28	46	100	199	301	360	392	396	>100%	31,8%
en % du chiffre d'affaires	2,1%	5,4%	6,0%	9,0%	9,7%	12,0%	12,9%	13,3%	13,1%	n.a	n.a
Investissements nets	211	192	596	700	315	67	70	74	76	49%	-36%
en % du chiffre d'affaires	65,0%	37,8%	77,6%	63,6%	15,3%	2,7%	2,5%	2,5%	2,5%	n.a	n.a
Endettement financier net ajusté *	565	320	765	1 059	986	638	322	64	-138	23%	-167%
Ratio d'endettement (D/ (D+E)) **	89,8%	45,2%	63,6%	65,9%	58,7%	41,9%	23,3%	5,1%	-12,3%	n.a	n.a
Dividendes ²	-	0	5	20	44	73	135	203	254	NA	66%
Taux de rendement (Dividend yield) ³	n.a	n.a	n.a	n.a	1,5%	2,4%	4,5%	6,8%	8,5%	n.a	n.a

(*) Endettement financier net ajusté = Dette crédit-bail + Dette bancaire + Dette auprès des fournisseurs d'immobilisation + compte courant associé passif -+ trésorerie passif – trésorerie actif

(**) Ratio d'endettement = Endettement financier net ajusté / (Capitaux propres consolidés + Endettement financier net ajusté)

Source : Akdital

¹ Cf. prospectus de l'opération visé par l'AMMC en date du 21 novembre 2022 sous la référence n°VI/EM/038/2022

² Dividendes distribués en année (n) au titre de l'exercice de (n-1)

³ Calculé sur la base d'une valorisation pré-money de 3.000 MMAD. Le taux de rendement est calculé comme suit : Dividend yield = Dividendes / valeur des fonds propres.

III.2 Prévisions chiffrées actualisées

Akdital a mis à jour ses prévisions, notamment pour les besoins de l'augmentation de capital. Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats financiers actualisés issus du business plan pré-money et constitué de 39 établissements de Santé, dont 28 hôpitaux et cliniques multidisciplinaires et 11 centres d'oncologie. Ces établissements totalisent 4 455 lits dont (i) 2 532 lits opérationnels en date du 13 mai 2024, (ii) 1 191 lits prévus courant S2 2024 et (iii) 732 lits courant 2025¹.

En mMAD (sauf indiqué)	2021PF	2022	2023	2024 ^e	2025 ^P	2026 ^P	2027 ^P	2028 ^P	2029 ^P	TCAM 21PF-23	TCAM 24-29
Chiffre d'Affaires	770	1 035	1 907	3 037	4 611	5 461	5 954	6 259	6 443	57,4%	16,2%
% de variation	<i>n.a.</i>	34,4%	84,3%	59,3%	51,8%	18,4%	9,0%	5,1%	2,9%	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>
EBE	188	282	513	868	1 286	1 576	1 723	1 822	1 852	65,2%	16,4%
en % du chiffre d'affaires	24,4%	27,3%	26,9%	28,6%	27,9%	28,9%	28,9%	29,1%	28,7%	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>
Résultat net consolidé	56	99	198	342	508	731	852	952	1 020	88,1%	24,4%
en % du chiffre d'affaires	7,3%	9,5%	10,4%	11,3%	11,0%	13,4%	14,3%	15,2%	15,8%	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>
Résultat net part du groupe	48	88	175	276	402	586	686	767	822	90,6%	24,4%
en % du chiffre d'affaires	6,2%	8,5%	9,2%	9,1%	8,7%	10,7%	11,5%	12,3%	12,8%	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>
Investissements nets	447	766	995	1 640	802	142	154	162	167	49%	-36,7%
en % du chiffre d'affaires	58,0%	74,1%	52,2%	54,0%	17,4%	2,6%	2,6%	2,6%	2,6%	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>
Endettement financier net ajusté *	563	407	1 249	2 356	2 500	1 754	923	35	-925	49%	<i>n.a.</i>
Ratio d'endettement (D/ (D+E)) **	56,2%	24,2%	46,7%	58,4%	55,1%	40,7%	22,7%	0,9%	-26,2%	<i>n.a.</i>	<i>n.a.</i>
Dividende par action (MAD) (distribué en n au titre de (n-1))	0,5	2,0	3,2	6,0	7,5	9,0	10,5	12,0	13,5	>100%	17,6%

Source : Akdital

(*) Endettement financier net ajusté = Dette crédit-bail + Dette bancaire + Dette auprès des fournisseurs d'immobilisation + compte courant associé passif -+ trésorerie passif -+ trésorerie actif

(**) Ratio d'endettement = Endettement financier net ajusté / (Capitaux propres consolidés + Endettement financier net ajusté)

- Le chiffre d'affaires consolidé devrait croître à un TCAM de 32,9% sur la période 2023 – 2027^P, et atteindre 5 954 KMAD en 2027^P et 6 443 KMAD en 2029, porté notamment par la contribution des nouvelles ouvertures d'établissements de santé sur la période 2024 – 2025, et du ramp-up des ouvertures effectuées en 2022 et en 2023.
- L'EBE devrait croître à un TCAM de 35,5% sur la période 2023 – 2027^P et s'établir à 1 723 KMAD en 2027^P et 1 852 KMAD en 2029^P. La marge d'EBE devrait atteindre 28,7% en 2029^P, en amélioration par rapport à 2023 (26,9%) sous l'effet d'une meilleure absorption des charges fixes et de l'amélioration de la marge brute, portée par les économies d'échelles qui seront réalisées sur les achats groupés évoluant au rythme des nouvelles ouvertures d'établissement et de l'optimisation des coûts d'achat.
- Le RNPG devrait croître à un rythme annuel moyen de 40,8% sur la période 2023 – 2027^P et s'établir à 686 KAD en 2027^P et 822 KMAD en 2029^P. Cette hausse est principalement portée par le résultat d'exploitation consolidé (TCAM de +54,2% sur la période 2023 – 2027^P).

¹ 732 lits prévus en T1, T2 et T3 2025

- Un investissement global de 3,1 MdMAD est prévu sur la période 2024^e – 2029^p, qui couvre principalement les investissements (i) destinés à l'acquisition de matériel médical, d'équipement et d'aménagement des établissements de santé dont l'ouverture est prévue en 2024¹ (1 304 MMAD) et 2025 (668 MMAD) et (ii) de renouvellement correspondant à 2,6% du chiffre d'affaires consolidé sur la période 2026^p-2029^p.
- Sur la période 2024^e-2029^p, sous réserve de la validation de l'assemblée générale, Akdital prévoit de proposer un dividende par action en hausse annuelle de 1,5 MAD/action, soit un TCAM 18% sur la période 2024^e – 2029^p. Il est rappelé que la Société a distribué un dividende par action de 3,2 MAD par action en 2023 (+60% par rapport à 2022) et 6 MAD par action en 2024 (+88% par rapport à 2023).

Il est rappelé que les prévisions ci-dessus sont fondées sur des hypothèses du management d'Akdital dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les agrégats réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces agrégats pré-money sont fournis à titre indicatif et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part de l'Emetteur. Ils ne tiennent pas compte des flux qui seraient générés notamment par les investissements en T4 2025 et 2026² prévus suite à l'Augmentation de Capital.

III.3 Nouvelles prévisions chiffrées

Le présent business plan actualisé dans le cadre des travaux préparatoires de l'augmentation de capital envisagée est un business plan *pre-money*. Ce dernier inclut notamment les projets dont les travaux de construction et/ou d'aménagement sont en cours de réalisation et/ou d'achèvement.

Aussi, un business plan incluant les projets *post money* sera élaboré dès lors que les travaux desdits projets seront également lancés.

¹ Incluant CIK et HIM ouverts respectivement en février 2024 et mai 2024.

² Estimations de l'horizon d'investissement au 31.05.2024

PARTIE VI - FACTEURS DE RISQUE

I. Risque concurrentiel

Le Groupe est confronté à une concurrence de plus en plus intense sur le marché de la Santé. En effet, le développement du secteur privé de la Santé au Maroc et de son cadre réglementaire a supprimé plusieurs barrières à l'entrée de ce marché, permettant ainsi à plusieurs nouveaux acteurs de voir le jour.

Afin de faire face à cette concurrence, Akdital met la qualité des soins et la satisfaction des patients au cœur de ses préoccupations. A ce titre, le Groupe détient un plateau technique composé d'équipements à la pointe des technologies médicales disponibles et collabore avec des professionnels médicaux hautement qualifiés. Par ailleurs, le Groupe dispose d'un plan de développement qui a pour ambition de promouvoir l'accessibilité aux soins, en portant sa contribution à près de 15% de la capacité litière privée nationale, avec plus de 4 400 lits répartis sur 39 établissements à travers le Royaume à horizon 2025.

II. Risque lié à la disponibilité de médecins et de personnel soignant qualifiés

Le fonctionnement et la qualité des soins prodigués au sein des établissements de santé du Groupe dépendent de la disponibilité de médecins et de personnel soignant qualifiés. Comme il est d'usage sur le marché privé de la Santé au Maroc, les médecins¹ ne sont pas salariés au sein des cliniques dans lesquelles ils exercent. Ainsi, le Groupe pourrait être confronté à un manque de ressources humaines. Toutefois, le Groupe Akdital dispose de plusieurs atouts qui lui permettent d'attirer et de retenir des médecins et du personnel soignant hautement qualifiés au sein de ses établissements dont notamment : (i) une bonne image de marque confortée par l'obtention de certifications ISO 9001 et par le lancement de la démarche d'accréditation canadienne², (ii) un plateau technique à la pointe et (iii) des standards élevés de recrutement et de formation.

III. Risque opérationnel et de responsabilité commune des praticiens et du personnel

Les groupes hospitaliers peuvent faire l'objet de procédures judiciaires à leur encontre par des patients ou d'autres parties prenantes. Afin de faire face à ces risques, Akdital donne une importance capitale à (i) la réputation des médecins et la formation du personnel paramédical qui exercent au sein de ses établissements et (ii) la mise à disposition de ces derniers de plateaux techniques de haut niveau. En plus de ces démarches préventives, Akdital souscrit annuellement à une police d'assurance responsabilité civile pour garantir les dommages aux tiers causés par son personnel et ses installations. Les médecins doivent également obligatoirement souscrire à une assurance couvrant notamment la responsabilité civile découlant de leurs actes médicaux.

IV. Risque de maintien de l'autorisation d'exploitation

L'autorisation d'exploitation est délivrée par le ministère de la Santé suite aux visites de contrôle de conformité au cahier des charges et aux normes en vigueur régissant la gestion des cliniques et établissements assimilés, réalisées par la commission permanente du Ministère. Par conséquent un non-respect majeur desdites normes en vigueur pourrait engendrer le retrait de l'autorisation d'exploitation.

Afin de faire face à ce risque, Akdital a inscrit la démarche qualité au cœur de son dispositif d'exploitation afin de veiller au maintien (en qualité et quantité), à la sécurité de son patrimoine matériel, et à l'amélioration continue des prestations prodiguées aux patients (soins, prise en charge) et prestations annexes (restauration, nettoyage...).

V. Risques épidémiques et infectieux

Les professionnels de la santé sont par définition potentiellement exposés à des risques épidémiques et infectieux, ce qui pourrait présenter un risque opérationnel important pour un groupe comme Akdital. Cependant, le Groupe a mis en place des processus rigoureux de prévention et de contrôle au sein de chacun de ses établissements dont notamment : la création d'un comité de sécurité et d'hygiène (CSH), la mise en place (i) d'analyses microbiologiques trimestrielles des surfaces, (ii) de procédures de contrôle interne QHSE

¹ Hormis ceux qui occupent une fonction de gestion dans le Groupe.

² Partenariat avec Accreditation Canada dans le cadre du programme Qmentum InternationalMC

(service, cuisine), (iii) de procédures de traitement et de tri des déchets des activités issues des soins, (iv) d'une procédure de surveillance microbiologique, (v) d'une procédure de stérilisation, et (vi) d'une procédure d'isolement en cas d'infection.

VI. Risque lié aux délais de paiement des contreparties

Le Groupe est soumis aux délais de paiement pratiqués par les différents organismes de couverture médicale (CNSS, CNOPS, mutuelles privées, etc.) qui prennent en charge leurs affiliés lors de leurs passages au sein des établissements d'Akdital. Historiquement, les délais de paiement observés de ces organismes se situent en moyenne entre 60 et 120 jours.

A noter que dans certains cas, notamment lorsque les prises en charge partielles ou totales par les organismes de couverture sont refusées, le reliquat à la charge des patients peut faire l'objet de difficultés de recouvrement par ces derniers.

VII. Risque lié à l'approvisionnement et au recours aux prestataires de services

Le Groupe s'approvisionne au quotidien (matériel médical, consommable médical, produits pharmaceutiques, etc.) auprès de distributeurs nationaux et internationaux. Akdital a également recours à des prestataires pour l'accomplissement de certains services au sein de ses établissements (restauration, nettoyage et aseptisation, gardiennage, etc.). Le recours à ces distributeurs et prestataires de services pourrait exposer le Groupe à certains risques dont notamment (i) l'indisponibilité de certains produits suite à des ruptures de stocks ou des retards de livraison, (ii) les hausses de prix ou de tarifs, etc.

Afin de pallier ces risques, le Groupe sélectionne des fournisseurs et des prestataires fiables, reconnus et avec lesquels il construit une relation de confiance. Par ailleurs, le Groupe a mis en place une politique d'approvisionnement globale lui permettant de bénéficier d'une bonne capacité de négociation.

VIII. Risque lié au coût du matériel médical et des équipements

Dans le cadre de son plan de développement, le Groupe est amené à financer l'acquisition de matériel médical et d'équipements lourds relatifs aux différentes spécialités proposées par ses établissements. Il est ainsi exposé à un risque d'augmentation des prix des équipements qui pourraient alourdir le plan d'investissement sur les prochaines années.

Akdital s'est doté d'un département "achats" lui permettant d'effectuer des commandes groupées auprès des fournisseurs d'équipements, et ainsi de bénéficier d'un meilleur pouvoir de négociation.

IX. Risque lié aux exigences réglementaires

Le Groupe est soumis aux réglementations en vigueur dans le secteur de la Santé privée (normes et conditions d'exploitation des cliniques, standards de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement, etc.). Akdital doit également faire face à d'éventuelles mises en conformité en cas d'évolution ou d'application plus stricte d'une ou plusieurs dispositions réglementaires. Ainsi, le Groupe dispose d'une équipe dédiée à l'audit interne qui veille au respect de la conformité et des différents standards du Groupe.

X. Risque lié aux systèmes d'information et à la protection des données personnelles

Le système d'information au sein d'un établissement de santé est un paramètre fondamental de la qualité de gestion du parcours patient depuis son admission et jusqu'à l'expédition de son dossier aux organismes de couverture médicale. Toute perturbation ou défaillance du système d'information pourrait occasionner des risques liés aux deux volets suivants :

Volet opérationnel : (i) arrêt/retard des transferts des données du patient d'un service à un autre au cours de son parcours médical, (ii) retard de facturation et d'expédition des dossiers de prise en charge aux organismes ce qui pourrait occasionner des forclusions des dossiers.

Afin d'éviter/limiter lesdits risques, Akdital a décidé en 2019 de développer son propre ERP afin de maîtriser son système d'information et pouvoir adapter rapidement les modules de gestion aux besoins spécifiques de la gestion du parcours patient et palier aux potentiels dysfonctionnements.

Volet de protection des données personnelles : toute mauvaise utilisation et/ou manipulation des données personnelles des patients et leur famille pourrait être considérée comme atteinte à la vie privée et pourrait par conséquent exposer Akdital à des poursuites judiciaires et nuire à sa réputation. La protection des données personnelles étant régie par plusieurs lois et décrets dont particulièrement la loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, Akdital a lancé en septembre 2022 un projet de mise en conformité à ladite loi dans l'objectif d'assurer la sécurité et la confidentialité des données, protéger la vie privée des personnes, traiter les données d'une façon loyale et légitime instaurant une meilleure transparence dans l'utilisation des données personnelles.

XI. Risque lié à l'endettement

Akdital a notamment recours à l'endettement pour le financement partiel de ses programmes de développement. Le Groupe pourrait être exposé à un risque de surendettement qui pourrait impacter sa solvabilité et sa flexibilité financière. Néanmoins, le suivi précis et régulier des finances du Groupe (notamment par le pôle finance et supports et par le comité d'audit) permet de mieux appréhender ces risques et d'optimiser la gestion et la structure financière du Groupe.

XII. Risque lié à la concentration des contrats de dette auprès du CIH

Le développement des établissements de santé d'Akdital a été principalement financé via un partenariat de longue date avec l'établissement bancaire CIH.

Conscient de cette exposition, le management a d'ores et déjà entamé la diversification de ses sources de financement. Ainsi, plus de 75% des prêts contractés ou en cours de conclusion par les établissements de santé ouverts en 2022, 2023 et 2024 sont réalisés avec de nouveaux partenaires bancaires, permettant ainsi de limiter l'exposition financière à l'égard de CIH.

XIII. Risque de taux d'intérêt

Akdital ayant notamment recours à l'endettement pour le financement partiel de ses programmes de développement, le Groupe pourrait être exposé à un risque d'augmentation des taux d'intérêts pouvant alourdir le service de la dette, et ainsi impacter la performance opérationnelle. Néanmoins, les contrats de dette conclus auprès d'établissements bancaires sont négociés dans la majorité des cas sur la base d'un taux fixe, ou dont la fluctuation est capée dans le cas où celui-ci serait variable, permettant ainsi une maîtrise des risques.

XIV. Risque lié à l'accès au financement

Afin de financer son programme de développement, le Groupe emploie un mix de fonds propres et de dette financière sous différentes formes (CMT, lignes de crédit, leasing, etc.). Cependant, dans le cas d'une dégradation de la situation économique et/ou opérationnelle du Groupe, l'accès au financement pourrait s'avérer limité.

Le risque d'accès au financement est notamment compensé par le biais d'un pilotage financier rigoureux au niveau de chacun des établissements ainsi qu'au niveau du Groupe. Après une introduction en Bourse réussie en décembre 2022, via notamment une augmentation de capital de près de 800 MMAD, le Groupe Akdital a renforcé ses capitaux propres, et a pu (i) financer de nouveaux projets, (ii) augmenter sa capacité de financement et (iii) gagner en notoriété auprès des bailleurs de fonds.

L'augmentation de capital envisagée par Akdital en S1 2024 est de l'ordre de 1 000 MMAD, et lui permettra de renforcer davantage ses fonds propres, d'améliorer sa structure financière et de financer de nouveaux projets de développement ainsi que son besoin en fonds de roulement.

XV. Risque lié à la concentration de l'activité sur la région de Casablanca

Le groupe Akdital ayant démarré son développement au sein de la ville de Casablanca, avec 8 établissements sur 22 opérant dans cette région à fin avril 2024, celui-ci s'expose à une forte concentration de ses activités pouvant impacter le volume d'affaires en cas de développement accru de la concurrence.

Néanmoins, le Groupe a d'ores et déjà entamé sa diversification géographique : en 2021 avec deux ouvertures à El Jadida (HPE et CIOJ), en 2022 avec des ouvertures à Agadir (HIA et CIOA), Tanger (HPT

et CIOBT), Safi (CSSF) et Salé (HPS et COPS), en 2023 avec des ouvertures à Fès (HPF et CIOF), Mohammedia (CIM) et Beni Mellal (HPBM) et en 2024 avec une ouverture à Khouribga (CIK). Le Groupe compte poursuivre cette diversification avec plusieurs ouvertures prévues à horizon 2025 dans 13 villes du Royaume : Marrakech, Benguérir, Tétouan, Kénitra, Errachidia, Taroudant, Meknès, Essaouira, Dakhla, Rabat, Nador, Oujda et Inezgane.

XVI. Risque lié à l'ouverture des centres de santé

Le Groupe est engagé dans un plan de développement ambitieux qui devrait lui permettre d'augmenter fortement sa capacité litière à horizon 2025, avec l'ouverture de plusieurs établissements de santé multidisciplinaires et spécialisés à Marrakech, Benguérir, Tétouan, Kénitra, Errachidia, Taroudant, Meknès, Essaouira, Dakhla, Rabat, Nador, Oujda et Inezgane.

L'ouverture de ces établissements de santé ne peut être effective qu'après l'obtention des autorisations d'exercice délivrées par le Ministère de la Santé. Ces autorisations pourraient être retardées pour diverses raisons : retard de livraison des locaux ou du matériel médical, indisponibilité des médecins ou du personnel soignant, etc.

Pour faire face au risque lié à ces nouvelles ouvertures, la construction de la totalité des locaux des futurs établissements de santé est assurée par des experts en immobilier. De plus, en prévision de chaque nouvelle ouverture, le personnel paramédical est recruté entre 4 mois et 6 mois avant la date de début d'exploitation de la clinique et bénéficie (i) d'une formation intensive au sein des centres de référence du Groupe dans différentes villes du Royaume et (ii) d'une formation dans des écoles paramédicales conventionnées.

Le matériel médical nécessaire à l'exploitation des nouvelles cliniques est commandé à l'avance, auprès de fournisseurs fiables et reconnus à l'échelle nationale avec lesquels le Groupe a construit des relations long terme basées sur la confiance et le respect des délais.

Enfin, le Groupe dispose d'un service administratif qualifié qui se charge de l'ensemble des démarches nécessaires à l'obtention des autorisations d'exploitation requises pour l'ouverture des cliniques auprès des différentes administrations publiques associées.

XVII. Risque lié à la fluctuation du marché immobilier

Le développement du groupe Akdital étant fortement lié à la construction et/ou location de bâtiments nécessitant des travaux et aménagements onéreux, celui-ci s'expose aux fluctuations du marché immobilier. Ces fluctuations se sont intensifiées ces dernières années, dans un contexte inflationniste ayant mis en évidence la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement de matériaux à l'échelle mondiale, et pourrait engendrer des surcoûts ainsi que des retards de livraison.

Cependant, le groupe Akdital a su faire preuve de résilience face à ces risques, en nouant notamment des partenariats avec des acteurs leaders de la construction au Maroc et de sceller des contrats de travaux et d'aménagements avec des termes fixes.

XVIII. Risque lié à la location des établissements à des tiers et partenaires

Le Groupe Akdital a choisi d'externaliser la composante foncière afin de se concentrer essentiellement sur ses activités opérationnelles. Par conséquent, les locaux de nombreux établissements sont loués par Akdital auprès de groupes immobiliers partenaires : 43% des locaux sont loués auprès de filiales d'Akdital Immo, 48% sont loués auprès d'autres partenaires immobiliers, et 9% des locaux sont détenus en propre. Aussi, le Groupe Akdital pourrait être exposé au risque de résiliation des contrats de location.

Néanmoins, le Groupe Akdital conclut avec ses partenaires des contrats fermes de 9 ans renouvelables, dans lesquels les parties n'ont pas le droit de résilier pendant la durée du contrat. En cas de survenance de certains cas de défaut (volonté de résilier le contrat, non-respect des clauses etc.), le BEFA (bail en l'état futur d'achèvement) couvre les conséquences de ces défauts, notamment celles liées à la résiliation du bail (dommages et intérêts, pénalités etc.).

De plus, la diversité des partenaires immobiliers permet également de réduire la portée de ce risque.

XIX. Risque lié à la notoriété et la réputation de la marque Akdital

L'ensemble des risques présentés dans cette section pourraient affectés négativement s'ils se réalisaient, la notoriété et la réputation du groupe Akdital.

Aussi, le groupe Akdital a mis en place un ensemble de mesure lui permettant d'anticiper et de gérer ces risques en vue de préserver notamment sa réputation.

PARTIE VII – FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

I. Faits exceptionnels

I.1 La Marque Akdital Life

En 2023, la Clinique du Bien-être Bouskoura a ouvert ses portes sous la marque « Akdital Life ». Cette clinique a pour objectif de prendre en charge les personnes âgées ainsi que de maintenir et de restaurer, le cas échéant, leur autonomie fonctionnelle en offrant plusieurs spécialités dont la gériatrie, la rééducation fonctionnelle, l'addictologie, le check-up santé, la médecine régénérative et la chirurgie esthétique.

Le lancement de ce concept est une première en Afrique du Nord et confirme la position d'Akdital en tant que pionnier régional dans l'innovation dans le secteur privé de la santé.

I.2 La Fondation Akdital

Le Groupe Akdital a créé la Fondation Akdital pour œuvrer à l'amélioration de l'écosystème des soins de santé grâce à la sensibilisation et la prise en charge médicale des personnes en situation de besoin au Maroc. La fondation vise à fournir des soins aux patients vulnérables souffrant de pathologies nécessitant une prise en charge médicale dont le coût n'est pas pris en charge (partiellement ou totalement) par les organismes sociaux (AMO, etc.). Depuis sa création en juillet 2022, et en partenariat avec plusieurs associations nationales, la Fondation Akdital a accompagné plusieurs dizaines de personnes.

I.3 Akdital Innov

En collaboration avec le professeur Mohammed Cherkaoui, personnalité reconnue à l'international en ingénierie médicale, et en partenariat avec Dassault Systèmes, AKDITAL a lancé en 2023 l'étude d'un projet ambitieux qui vise à introduire la Médecine 4.0 au Maroc et qui symbolise l'engagement du Groupe en faveur de la médecine moderne. L'initiative porte sur la création d'une infrastructure à Casablanca qui porte le nom d'AKDITAL Innov et qui s'inspire directement du modèle du centre d'excellence américain créé par Dassault Systèmes. Elle sera équipée des dernières technologies en matière d'intelligence artificielle, de génomique et de jumeau numérique humain. Ces outils pourraient révolutionner l'accès au soin personnalisé au Maroc. Outre l'aspect technologique, AKDITAL Innov ambitionne de créer un écosystème où la collaboration multidisciplinaire est primordiale : médecins, pharmaciens, ingénieurs et *data scientists* vont pouvoir travailler de concert en vue de faire progresser la médecine personnalisée et proposer les meilleures options thérapeutiques aux patients.

II. Litiges et affaires contentieuses

Le tableau ci-dessous présente les principaux litiges et affaires contentieuses dont fait l'objet le Groupe au 31 décembre 2023 :

Entité	Statut de l'établissement	Nature des litiges	Montant total des litiges
CMCL	Défenderesse	Civil	-
	Défenderesse	Social	-
	Demanderesse	Patientèle chèques	300 722
	Demanderesse	Patientèle engagement	668 770
ATFAL	Défenderesse	Civil	-
	Défenderesse	Social (*)	183 800
	Demanderesse	Patientèle chèques	325 923
	Demanderesse	Patientèle engagement	6 000
HPE	Défenderesse	Civil	-
	Défenderesse	Social	6 080
	Demanderesse	Patientèle chèques	157 251
	Demanderesse	Patientèle engagements	90 631
HIA	Défenderesse	Civil	-
	Défenderesse	Social	-
	Demanderesse	Patientèle chèques	166 920
CIOA	Défenderesse	Civil	-
	Défenderesse	Social	-
	Demanderesse	Patientèle chèques	3 400
CIM	Défenderesse	Civil	-
	Défenderesse	Social	-
	Demanderesse	Patientèle chèques	6 000
	Demanderesse	Patientèle engagement	62 586
CSS	Défenderesse	Civil	-
	Défenderesse	Social	-
	Demanderesse	Patientèle chèques	2 762
CPSM	Défenderesse	Civil	-
	Défenderesse	Social	-
	Demanderesse	Patientèle chèques	6 299
VINCI	Défenderesse	Civil	-
	Défenderesse	Social	-
	Demanderesse	Patientèle chèques	90 537
CJO	Défenderesse	Civil	-
	Défenderesse	Social	-
	Demanderesse	Patientèle chèques	314 065
	Demanderesse	Patientèle engagement	220 502
HPC	Défenderesse	Civil	-
	Défenderesse	Social	67 620
	Demanderesse	Patientèle chèques	232 266
	Demanderesse	Patientèle engagement	923 063
CCAB	Défenderesse	Civil	-

	Défenderesse	Social	-
	Demanderesse	Patientèle chèques	-
	Demanderesse	Patientèle engagement	300 722
CIOC	Défenderesse	Civil	668 770
	Défenderesse	Social	-
	Demanderesse	Patientèle chèques	183 800
	Demanderesse	Patientèle engagement	325 923

(*) ATFAL : la cour d'appel a annulé le jugement en date du 18/01/2024

Source : Akdital

Au 31 mai 2024, aucune entité du Groupe Akdital ne fait l'objet d'un contrôle fiscal.

PARTIE VII - ANNEXES

Statuts

<https://akdital.ma/wp-content/uploads/2024/06/Statuts-AKDITAL-refondus-IPO.pdf>

Rapport de l'auditeur externe et des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés

- **2021 :**
<https://akdital.ma/wp-content/uploads/2024/01/Rapport-Conso-AKDITAL-2021.pdf>
- **2022 :**
<https://akdital.ma/wp-content/uploads/2024/01/Rapport Conso Akdital 2022 Def .pdf>
- **2023:**
<https://akdital.ma/wp-content/uploads/2024/06/Rapport-des-CACs-sur-les-comptes-consolides-2023-1.pdf>

Rapports généraux du commissaire aux comptes sociaux

- **2021 :**
<https://akdital.ma/wp-content/uploads/2024/06/Rapport-general-des-CACs-sur-les-comptes-sociaux-2021.pdf>
- **2022 :**
<https://akdital.ma/wp-content/uploads/2024/06/Rapport General Akdital CAC 2022 Def.pdf>
- **2023 :**
<https://akdital.ma/wp-content/uploads/2024/06/Rapport-general-des-CACs-sur-les-comptes-sociaux-2023-1.pdf>

Rapports spéciaux du commissaire aux comptes

- **2021 :** <https://akdital.ma/wp-content/uploads/2024/06/Rapport-special-des-CACs-2021.pdf>
- **2022 :** <https://akdital.ma/wp-content/uploads/2024/01/Rapport-special Akdital-Holding-2022-V8-DEF-2.pdf>
- **2023 :** <https://akdital.ma/wp-content/uploads/2024/06/Rapport-special-des-CACs-2023-1.pdf>

Rapports de gestion

- **2021 :**
<https://akdital.ma/wp-content/uploads/2024/06/Rapport-de-gestion-2021.pdf>
- **2022 :**
<https://akdital.ma/wp-content/uploads/2024/06/Rapport-de-gestion-2022.-2.pdf>
- **2023 :**
<https://akdital.ma/wp-content/uploads/2024/06/Rapport-de-gestion-2023.-1.pdf>

Rapports Financiers Annuels

2023 : <https://akdital.ma/wp-content/uploads/2024/04/20240430-RFA-AKDITAL-2023-VF.pdf>

Communiqués de presse

- **Visa de l'AMMC de l'augmentation de capital :**
https://www.ammc.ma/sites/default/files/CP_AKDITAL_022_2024_FR.pdf
- **Résultats au 31/12/2023 :**
<https://akdital.ma/wp-content/uploads/2024/03/CP-Akdital-Annuel-2023.pdf>
- **Communication trimestrielle T1 2024 :**
<https://akdital.ma/wp-content/uploads/2024/05/20240523-CP-Akdital-T1-2024-15h57.pdf>
- **CP Post AGO :**
<https://akdital.ma/wp-content/uploads/2024/06/CP-POST-AGO-2024.pdf>